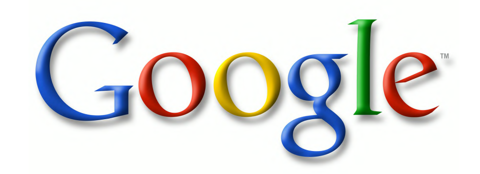


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

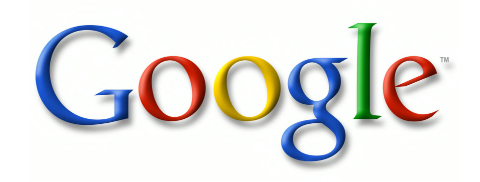
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

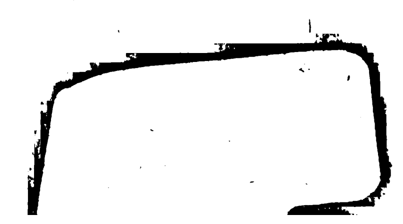
+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`




278 (3)
LIBRARY
FACIT
llection.
in 1878.



NKI

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

CLÉMENT MAROT.



T,

& LA

QUES

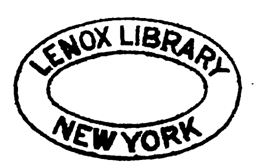
amy.

º 23,

Louis, Nº 46,

au ..., ... Bibliothèque.

M. DCCC. XXIV.


LENOX LIBRARY
NEW YORK

IMPRIMERIE DE BONDEY DUPRÉ

AVANT-PROPOS.

Depuis près d'un siècle, Marot n'avait pas été réimprimé; le monument imparfait que lui avait élevé, en 1731, l'érudition de L. Dufresnoy, ne l'avait pas préservé d'un injuste oubli. Rousseau, au commencement du dix-huitième siècle, avait remis un instant le marotisme en vogue, en choisissant pour modèle un poète que La Fontaine imitait quelquefois. Mais Voltaire, indigné du jargon barbare qu'introduisait dans le style une imitation pénible du vieux langage, n'avait pas peu contribué, par ses mépris, à saper une réputation qui avait traversé avec éclat le siècle de Louis XIV. Cependant le nom de Marot, consacré par la vénération de deux cents ans, brillait toujours à côté de celui de Malherbe. Marmontel et La Harpe, tout en blâmant la manie de parodier la naïveté et le vernis antique du *bon vieux tems*, rendirent plus de justice au talent du père de la poésie française. Aujourd'hui que la typographie, portée au plus haut degré de perfection, prête son luxe à tous

les écrivains qui ont illustré nottre littérature, nous avons cru que le public accueillerait avec bienveillance une nouvelle édition de cet auteur qui manque à nos bibliothèques. Servir les lettres, *en mettant entre les mains de tout le monde des trésors inconnus que la rouille des années n'a pu couvrir,* voilà le seul motif qui nous a engagés à former une entreprise à laquelle ne se rattache aucune spéculation de libraire.

Notre édition est entièrement différente de toutes celles qui l'ont précédée. Est-elle meilleure? C'est au lecteur à décider cette question. Les préfaces, les avertissemens, les avant-propos sont ordinairement des apologies déguisées des ouvrages à la tête desquels ils sont placés, comme des épouvantails. Mais lorsque ces pages sont peu nombreuses, l'auteur est plus pardonnable; il ne faut pas *sauter vingt feuillets pour en trouver la fin.* Le mauvais exemple, l'*occasion, l'herbe tendre* nous entraînent à réfuter d'avance les reproches que l'on ne nous a pas encore faits, et à justifier la classification que nous avons adoptée pour les Œuvres de Clément Marot. Nous allons essayer d'être brefs, en parlant de nous avec complaisance; c'est un peu difficile; nous avons même la bonne foi de ne pas cacher notre ennuyeux préambule sous un de ces

titres à la mode qui ne font pas reculer le lecteur, *un mot*, *deux mots*, etc. Heureux si ces deux mots ne remplissent pas la moitié d'un volume.

Le texte de notre édition, imprimée en partie sur celle de 1554, a été revu sur les éditions de Lyon 1545, de L. Dufresnoy, 1731, d'Adrian Moetjens, 1700, etc. les fautes innombrables qui attestent la négligence des éditeurs, ont été corrigées avec soin. Nous avons toujours suivi la meilleure leçon, sans rejeter dans les notes des variantes peu intéressantes qui se seraient multipliées à l'infini. En effet, c'est une peine bien inutile de recueillir minutieusement ces légères différences dont l'imprimeur est souvent seul coupable. Peu nous importe que précédemment un mot ait été écrit de telle ou telle façon; c'est même contrarier les intentions de l'auteur, que de reproduire les fautes qu'il a voulu faire disparaître. Nous nous sommes bornés à rapporter les changemens les plus importans que Marot a faits à quelques-uns de ses ouvrages.

L'orthographe que nous avons employée est celle dont on se servait en 1544, époque de la mort de Marot. Toutes les épreuves ont été lues quatre fois attentivement. Nous n'avons pas voulu suivre scrupu-

leusement l'orthographe des anciennes éditions, dans lesquelles le même mot se trouve orthographié de toutes les manières, selon que la rime ou la versification le demande. Nous nous sommes astreints à écrire chaque mot comme il l'a été précédemment. Pour rendre la lecture de Marot moins pénible, nous avons accentué l'*à* article, et nous avons rétabli l'apostrophe, qui fut inventée vers la fin du seizième siècle. M. Auguis, dans son édition de L. Dufresnoy, a choisi une orthographe empruntée au quinzième siècle et au nôtre; il a fait usage des accens, des point et virgule, et du trait d'union. Nous parlons plus au long à ce sujet, tome III, page 597.

Notre commentaire peut passer pour une espèce de *variorum* (puisque l'on veut, par une pédanterie absurde, parler latin en français); nous avons rassemblé le petit nombre de remarques de Pasquier, La Harpe, Voltaire, Marmontel, L. Dufresnoy, etc., et de nouvelles notes historiques et critiques que nous avons eu la sage modestie de ne pas signer. Il faut garder l'anonyme quand on n'est pas de l'Académie, à moins que l'on ait composé des *Messéniennes* à Paris ou des *Méditations* dans un salon. Nous ne dissimulons pas les obligations que nous avons à L. Du-

fresnoy ; néanmoins aucune de ses notes ne reparaît telle qu'elle est sortie de sa plume, c'est-à-dire avec une faute de français, une phrase alongée par des *que*, ou des grossièretés cyniques, etc. Nous les avons souvent même totalement changées ; nous en demandons pardon à M. Auguis, héritier de L. Dufresnoy. Nos notes historiques suffisent pour donner une notion exacte des personnages et des événemens ; on y reconnaîtra un grave et infatigable compilateur. Les notes critiques[1] sèment un peu de variété au milieu des matières quelquefois soporifiques que la muse de Marot a choisies. Certaines gens, par une dévotion mal entendue, croiront peut-être que la religion est attaquée, parce que nous n'avons pas fait grâce aux bûchers et aux potences catholiques ; ils penseront que la morale est outragée, parce que nous traînons dans la boue la canaille monastique ; quelle sainte

[1] On nous a communiqué une édition des Œuvres de Marot, in-4°, La Haye, 1731, qui a appartenu à L. Dufresnoy. Les pages sont chargées de notes manuscrites, dont le savant abbé nous paraît l'auteur ; du moins on y reconnaît son esprit. Nous en avons extrait quelques-unes auxquelles nous n'avons fait aucun changement, sinon au style.

fureur les enflammera, en voyant que nous faisons peu de cas de ces miracles, monumens grossiers de la jonglerie des premiers tems de l'église. Rassurez-vous, bonnes ames; nous respectons ce qui est respectable; nous écrivons l'histoire du règne de François Ier; l'histoire, c'est là vérité. Pouvons-nous passer sous silence les crimes que commirent les ministres féroces de notre religion? La patrie était inondée de flots de sang que faisaient couler d'absurdes disputes théologiques; pouvons-nous prendre la défense des moines? Leur odieuse institution et leurs turpitudes ont été révélées à la face des nations; nous détestons les fanatiques qui armèrent d'un poignard régicide Ravaillac et Damiens. Au dix-huitième siècle, faut-il respecter le culte impudique d'un saint Guignolet? Non: nous ne savons pas faire abnégation du sens commun; nous haïssons, avec tous les honnêtes gens, la superstition qui exerce de nos jours un bien faible empire. Le clergé, qui compte dans son sein tant de vertus et de talens, est séparé de ces moines artificieux, puissans quoique bannis du monde entier, et dont la France est encore infectée. Nos intentions sont pures; nous le répétons, nous professons le plus profond respect pour Dieu,

la religion ou la morale et les lois fondamentales de la monarchie.

L'*Essai sur la vie et les ouvrages de Clément Marot*, qui ouvre le premier volume, fait partie d'un ouvrage sur Marot que nous nous proposons de publier. Nous recommandons à nos lecteurs ces pages qui tirent leur principal intérêt du poète célèbre dont nous avons tracé l'histoire. On y trouvera des détails curieux que la lecture approfondie des Œuvres de Marot nous a fait découvrir. Nous avons dans cette Notice resserré une foule de faits romanesques qui auraient prêté à quelques développemens; la physionomie de l'amant de la vindicative Diane et de la tendre Marguerite est peinte assez fidèlement d'après ses poésies; s'il est vrai que les écrits d'un homme sont le miroir de son ame. C'est avec bien des regrets que nous avons retranché un grand nombre de notes et de pièces justificatives extrêmement intéressantes, que nous avions recueillies après de longues et fastidieuses recherches.

Le Glossaire n'est pas une simple nomenclature des anciens termes. Sans nous jeter dans des discussions philologiques, nous avons joint de courtes observations à des citations tirées, pour la plupart, des

auteurs contemporains de Marot; nous n'avons pas cru devoir, à l'exemple du Rabelais de MM. Johanneau et Esmangard, donner en note l'explication des vieux mots à mesure qu'ils se présentaient dans le texte. Nous avons ainsi épargné aux lecteurs l'ennui des renvois et des répétitions. C'est surtout pour notre Glossaire que le commentaire de Lenglet nous a été vraiment utile; nous nous sommes enrichis de plusieurs remarques judicieuses accompagnées de précieuses citations. L. Dufresnoy possédait une vaste érudition, c'est-à-dire une mémoire prodigieuse. C'était là son seul mérite.

Ceux qui n'ont pas eu l'occasion de voir les anciennes éditions de Marot et même celle que nous devons à L. Dufresnoy, ne peuvent avoir qu'une idée imparfaite du travail immense que la nôtre a exigé. La collection de ses Œuvres présentait une étrange confusion. Mézières, docteur en médecine, avait commencé à débrouiller ce chaos ; L. Dufresnoy appela à son secours ses vastes connaissances, pour perfectionner le travail encore brut de l'éditeur de 1591. Son édition est loin d'être exempte de reproches; on en verra une critique raisonnée, tome III, page 588. Outre la *Préface Historique*, qui

mérite des éloges, on remarque la table chronologique des Œuvres de Marot. Cette table, due tout entière aux soins du savant commentateur, est indispensable pour un auteur dont presque toutes les productions se rattachent à des événemens historiques ou à des circonstances de sa vie privée. Cependant Lenglet semble avoir craint de changer rien à la disposition des éditions faites sous les yeux de Marot. Cette crainte ne nous a pas arrêtés; nous savions combien il est rebutant de lire des pièces de peu d'étendue qui ne sont liées entr'elles par aucun rapport, et de rencontrer des réflexions pieuses à côté des brûlantes inspirations de l'amour; il était donc nécessaire de classer les Œuvres de Marot dans un nouvel ordre.

Cette édition se compose, comme les éditions originales, des *Opuscules*, des *Elégies*, des *Epîtres*, des *Ballades*, des *Chants divers*, des *Rondeaux*, des *Chansons*, des *Etrennes*, du *Cimetière*, des *Complaintes*, des *Epigrammes* et des *Traductions*. Chaque genre de poésie est classé par ordre chronologique; chaque pièce porte, autant que possible, la date de l'année où elle a été composée. Les opuscules comprennent un dialogue, des poèmes, des églogues et des discours théologiques. Nous avons divisé les

élégies en deux livres dont le premier renferme les élégies amoureuses. Nous avons pensé qu'il était inutile, dans ce livre ainsi que dans le second et le quatrième des épigrammes qui traitent également des amours, de rappeler en note la *beauté* à qui chaque pièce est adressée. On sait que Marot n'a aimé que Diane de Poitiers et Marguerite de Navarre; il sera facile, à l'aide de la date, de reconnaître celle des deux qui inspire sa muse. Les élégies étrangères à ses amours sont réunies dans le second livre. Il y a deux livres d'épîtres; l'un est consacré à celles qui ont rapport à quelque fait de la vie de Marot; dans l'autre sont des épîtres satiriques et de différens genres. Nous avons mêlé aux ballades celles qui étaient confondues avec les chants divers. Le second livre des rondeaux appartient aux amours de Marot; le premier rassemble des rondeaux de tous les genres. On compte trois cent sept épigrammes, formant sept livres. Les épigrammes du premier sont adressées à ses amis et aux personnages célèbres de son tems; celles du second aux dames de la cour; celles du troisième à ses deux maîtresses; dans le quatrième on voit les épigrammes proprement dites et les madrigaux (car autrefois on appelait *épigramme* toute

espèce de petite pièce de vers); le cinquième livre est rempli par les imitations de Martial; nous nous sommes permis de reporter dans le sixième livre les épitaphes satiriques qui précédaient immédiatement le Cimetière; enfin, le septième livre termine le second volume par les épigrammes érotiques. On nous reprochera peut-être d'avoir souillé cette édition par les chefs-d'œuvre de Marot, ses poésies obscènes. Mais on se souviendra que nous avions annoncé une édition complète. La naïveté du seizième siècle est appelée de nos jours corruption; Rabelais, quoique plus grossièrement indécent, est pourtant moins licencieux que la *Pucelle*. Nous avons imprimé, pour la première fois, sous le titre d'*Œuvres diverses en prose*, les préfaces de l'Adolescence, de Villon, du Roman de la Rose, etc. Nous regrettons que cette édition, déjà trop volumineuse, n'ait pu être augmentée d'une table chronologique et d'une table générale des matières.

Adieu, Marot; notre tâche est remplie; nous avons voulu faire partager aux vrais amis de la littérature que la politique n'a pas encore absorbés, le plaisir que tes délicieuses productions nous ont procuré. Sans doute tu es coupable de bien des ouvrages au-dessous du médiocre; c'est au lecteur à te juger;

peut-être aurons-nous aussi besoin de toute son indulgence; mais comme les charmes de ton naïf badinage nous ont forcés de devenir tes commentateurs, nous ne sommes pas responsables des fautes que tu nous as fait commettre; en revanche, si ton livre

.... Est mieulx en son ordre estendu
Que paravant, de sorte qu'on le prise,
Le gré à vous en doibt estre rendu,
Qui fustes seul cause de l'entreprise.

CL. MAROT, *épigramme* 15, *livre I.*

Paris, le 1er juillet 1824.

ESSAI

SUR LA VIE ET LES OUVRAGES

DE

CLÉMENT MAROT.

Ma vie est un combat.
VOLTAIRE.

L'HISTOIRE d'un homme dont la vie entière fut consacrée aux lettres, n'offre ordinairement que peu d'événemens, et par conséquent peu d'intérêt. La retraite que demande l'étude ne permet pas un concours bien étonnant de circonstances; des succès et des catastrophes littéraires, des picoteries d'auteur ne font pas diversion à cette monotonie; le style doit racheter la pauvreté des faits; on est souvent forcé de recourir à des détails minutieux, à des anecdotes frivoles, qui n'ennuient pas dès qu'ils se rattachent à un nom célèbre. Mais Clément Marot, dont nous allons parler, ne se recommande pas seulement par le titre de père du Parnasse français; ses destinées presque romanesques auraient besoin d'une plume plus exercée que la nôtre, d'un cadre plus étendu que celui d'une notice. Quelles tendres aventures que le défaut d'espace nous empêchera de développer! quelle foule d'incidens qui trouveront à peine place dans ce court Essai. Nous allons voir le poète le plus distingué de son siècle, l'amant de Diane de Poitiers et de la reine de Navarre, l'ami de Calvin, l'ennemi de la *moinaille* et de la superstition, sans cesse menacé

du bûcher, emprisonné, proscrit, fugitif, entouré de piéges et de zoïles, passant tout à coup de la plus brillante prospérité à la situation la plus misérable; enfin, mourant dans l'indigence, loin de sa patrie.

1495-1505. Clément Marot naquit à Cahors en 1495. On a prétendu qu'il fut le fruit d'une union équivoque. Mais Jean Marot son père s'était marié à Cahors, où il vivait dans la médiocrité. Jean Marot, né à Caen, en 1463, ne s'était fait encore connaître par aucun ouvrage. Tout entier à l'étude, il cherchait, sans autre maître que ses livres, à réparer la mauvaise éducation qu'il avait reçue. Il n'approfondit jamais les langues grecque et latine; mais l'histoire et la fable lui devinrent familières; la lecture des poètes et surtout du *Roman de la Rose*, formèrent son talent pour la poésie. Jean Marot, qui regrettait les beaux jours de son enfance perdus dans l'oisiveté, ne songea pas à épargner un jour ces regrets à son fils. Il l'abandonna aux soins de sa mère, qui l'eût laissé végéter dans la plus complète ignorance, si les circonstances n'avaient pas tiré Jean Marot de son obscurité.

1505—1514. Madame Michelle de Saubonne, qui épousa, en 1507, Jean de Parthenai, seigneur de Soubise, alors fille d'honneur d'Anne de Bretagne, parla avantageusement à cette princesse de Jean Marot, dont elle connaissait le mérite. Anne de Bretagne, que l'on peut dire avoir favorisé la renaissance des lettres, l'appela à la cour, et le nomma son secrétaire. Jean Marot quitta Cahors, et vint habiter Paris avec sa femme et son fils, qui touchait à sa dixième année. Le jeune Clément commença à suivre les cours de l'université. L'instruction était livrée aux ordres religieux, funeste système dont on n'a pu encore extirper la racine. Les moines, dépositaires des connaissances qu'ils avaient recueillies dans leurs couvens, au milieu de la barbarie générale, s'étaient arrogé le droit de les

répandre seuls. Ils effleuraient les chefs-d'œuvre de la Grèce et de Rome, et s'enfonçaient dans les ténèbres de la plus absurde théologie. La langue de Cicéron et de Virgile s'étonnait de l'aridité des sophismes et des énigmes mystiques qu'on lui faisait exprimer. Clément Marot ne se familiarisait pas avec les principes que professaient ses rhéteurs, avec les puérilités dont on fatiguait sa raison. Il est même probable qu'il conçut, sur les bancs, pour le despotisme monacal, cette haine qui ne fit que s'accroître avec l'âge.

Jean Marot accompagnait, en qualité d'historiographe, François Ier, occupé à soumettre les Génois révoltés. La reine Anne, dont il avait su captiver la confiance, l'avait chargé de célébrer en vers cette expédition. Il s'empressa de répondre au vœu de la reine, et de justifier la réputation qu'on lui avait faite, avant qu'il l'eût méritée par aucune production remarquable. Le *Voyage de Gènes* fut reçu en France avec enthousiasme, et ce poème, qui n'est pas indigne du succès prodigieux qu'il eut à son apparition, plaça son auteur parmi les meilleurs poètes de son tems. Jean Marot, encouragé par les éloges que lui valurent ses premiers vers, écrivit l'histoire de la guerre de Venise. Le *Voyage de Venise* n'eut pas moins de vogue que le *Voyage de Gènes*. Anne de Bretagne et Louis XII payèrent bien *ceste vraye historiale et non fabuleuse narrative*, et assurèrent la fortune du poète, qui négligea de l'augmenter en publiant d'autres ouvrages. A l'abri du besoin, il se livra à cette douce oisiveté, que prêchait Épicure; il ne songea qu'à satisfaire ses passions. Quelquefois il revint vers les Muses, qui l'avaient favorisé; mais les vers dont il charmait ses loisirs, ne furent mis au jour qu'après sa mort.

Jean Marot, de retour à Paris, vit, avec indifférence, le peu de progrès que son fils avait faits dans les langues an-

ciennes et la théologie. Occupé du soin de ses plaisirs, il essaya à peine quelques sages avis, que son exemple contrariait. Qu'un père est coupable de négliger l'éducation d'un fils! C'est un dépôt sacré dont il doit compte à la société. Ce frêle arbuste, que le moindre vent fait plier, demande un appui; une fois courbé, il ne se relève plus. L'éducation influe sur la vie entière; les funestes impressions que reçoit la jeunesse ne s'effacent jamais. Échappé à la férule des pédans, Clément Marot, dont l'esprit aimable se riait du jargon barbare des écoles, se prépara à entrer dans la carrière poétique. Mais la dissipation qu'entraînait l'indépendance ou plutôt l'abandon où le laissait son père, ne s'accordait pas avec les silencieuses méditations de l'étude. Emporté par la fougue de l'âge, il s'élançait dans la route semée de fleurs que lui ouvrait le vice. C'est à cette époque qu'il s'associa aux Enfans Sans-Souci. Cette compagnie, qui s'était formée durant le règne de Charles VI, sous d'heureux auspices, faisait justice des sottises des hommes, dans des pièces nommées *soties;* d'abord elle était animée du noble désir de corriger les mœurs; on applaudit à ses efforts. Elle devint bientôt l'asile du libertinage; elle ne recueillit plus que le mépris. Marot trouvait sans doute à exercer sa gaîté caustique, dans ces farces grossières qui précédèrent la naissance de la vraie comédie.

1514—1518. Cependant il se dégoûta du métier de baladin et d'auteur de *farces;* et, déterminé peut-être par les avis de son père, il descendit des tréteaux, et se destina au barreau. Mais sa riante imagination s'épouvanta du dédale des lois, et la voix de la chicane ne charma pas son oreille accoutumée aux chansons de Catulle et d'Ovide. Il fut bientôt distrait de la procédure par une inclination passagère. L'histoire de Marot offre une continuelle contradiction; on le voit sans cesse partagé entre l'amour et la débauche. Il quitte les

genoux de Diane, à laquelle il vient de jurer une *flamme éternelle*, pour aller acheter les embrassemens d'une courtisane ; il satisfait son cœur sensible et son ardent tempérament. Il n'aima violemment que deux femmes ; sa vie entière s'écoula dans l'ivresse de la volupté. Clément Marot trouva une cruelle dans l'obscure maîtresse qu'il s'était choisie. Il crut que sa constance triompherait des obstacles qu'élève souvent moins la pudeur que la coquetterie ; il n'obtint pas même une parole favorable, un regard..... Après avoir perdu des nuits à gémir à la porte de l'inhumaine, il abandonna ses poursuites ; et il jura de ne plus aimer, en même tems qu'il adressait une prière à l'Amour.

La guerre terrible, qui menaçait la France, l'engagea à se jeter dans le parti des armes. Nous aurons occasion de le répéter plus tard ; Clément Marot chérissait sa patrie ; il vit le roi d'Angleterre, les Suisses et l'empereur ligués pour l'engloutir ; il brûla de la défendre. Il s'attacha, en qualité de page, à Nicolas de Neufville, chevalier, seigneur de Villeroi. Les circonstances ne lui permirent pas de se signaler. C'est au milieu du tumulte des camps, que son goût pour la poésie se développa. La célébrité que son père s'était acquise l'enflamma d'une noble émulation. Le génie n'est pas héréditaire ; le fils d'un grand homme marche rarement sur les traces de son père. Quand une famille a produit un esprit supérieur, il semble que la source d'où il est sorti soit épuisée ; il ne trouve un successeur qu'après un long intervalle. Nous n'avons point deux Molière, deux La Fontaine ; l'auteur d'*Athalie* n'a laissé qu'un Louis Racine. En effet, il faut qu'un homme né avec un nom célèbre, ait bien la conscience de ses propres forces, pour ne pas se contenter du reflet de la gloire paternelle, pour prétendre à de nouveaux lauriers qui fassent oublier ceux dont son berceau fut entouré. Clément Marot

sentit battre son jeune cœur au nom de gloire; il était né poète; dès son enfance, il cadença des vers, il rêva des couronnes; des succès alimentèrent ce feu divin qui embrasait son ame; il surpassa Jean Marot, il s'éleva au-dessus de son siècle.

La négligence qu'il avait apportée à ses premières études, l'avait empêché de recueillir les connaissances les plus indispensables. Il résolut de recommencer lui-même son éducation. Les heureuses dispositions que l'on reçoit de la nature sont une terre féconde, qui reste stérile si elle n'est pas cultivée. Il accordait aux lettres tous les momens qu'il enlevait aux armes; il lut les meilleurs écrivains du siècle d'Auguste : Virgile *Maro*, dont il se rapprochait complaisamment par la conformité de son nom, faisait surtout ses délices. Il étudia nos vieux poètes; Guillaume de Lorris, Jean de Meun, Martin Franc, les deux Grebans, Molinet, Coquillart, Villon, Charles d'Orléans, lui attestèrent les efforts que la langue avait tentés pour se dégager de la barbarie celtique; les troubadours et les romans de chevalerie lui fournirent des modèles de cette naïveté dans laquelle il excella. Enrichi par tant de savantes recherches, il entreprit de donner un nouvel essor à la poésie française, et de la soumettre à des règles fixes. Il mit en pratique un conseil que Jean Le Maire, poète célèbre en son tems, lui avait communiqué, lorsque Marot lui montra, en 1512, sa traduction de la première églogue de Virgile. Jusqu'alors on n'avait fait aucune difficulté de laisser un *e* muet à l'hémistiche; il se préserva de cette faute grossière qui détruit toute l'harmonie de la versification. On ne la rencontre que dans les essais de sa jeunesse, et dans les écrits imparfaits publiés après sa mort. On doit s'étonner qu'il n'ait pas eu l'idée d'entremêler les rimes masculines et féminines. Charles Fontaine, son disciple, et même François Sagon et La Huéterie, ob-

servent pourtant assez exactement cette règle, que la monotonie du vers français rend indispensable. Nous présumons que Marot, devenu juge du Parnasse, reconnut l'avantage du retour alternatif des rimes féminines et masculines, et ne demeura pas moins fidèle aux principes qu'il avait adoptés dans tous ses ouvrages.

Clément Marot ne suivit pas la carrière des armes, incompatible avec son amour pour les lettres. La paix conclue à la fin de l'année 1515, lui fournit un prétexte de quitter M. de Villeroi, qui lui avait témoigné beaucoup d'intérêt. Louis XII mourut le 1er janvier 1515. François Ier signala son avénement au trône par l'éclatante protection qu'il accorda au mérite. Il attira auprès de sa personne les écrivains et les artistes les plus distingués ; sa munificence encouragea tous ceux qui promettaient quelques talens. Le génie alors ne mourait pas de faim. Jean Marot, comme valet-de-chambre du roi, appela son fils à la cour ; il voulait diriger le jeune poète dont les premiers vers lui avait révélé un talent qu'il ne soupçonnait pas. Clément, qu'il avait presque oublié, devint l'objet de sa tendre sollicitude, et ses acclamations l'accompagnèrent bientôt dans la lice poétique. Noble orgueil paternel ! heureux qui, témoin de la gloire d'un grand homme, dit avec joie : Voilà mon fils ! Clément Marot dédia à François Ier *le Temple de Cupido*, qu'il avait composé à la demande de M. de Villeroi. Cet opuscule pétillant d'esprit et riche de pensées charmantes, commença sa réputation. Les éloges dont il fut comblé l'excitèrent à en mériter de nouveaux. Il publia successivement plusieurs ouvrages remarquables qu'il avait terminés l'année précédente. Nous regardons son *Dialogue de Deux Amoureux* comme un de ses chefs-d'œuvre. Cette pièce élégante, dans laquelle il est lui-même le second interlocuteur, fut composée à l'occasion de cette inclination qui l'avait distrait des ennuis de la procédure. Si Marot, pour nous intéresser, n'a pas employé

l'hyperbole, la beauté de la porte Barbette était plus que sauvage. Nous le félicitons de n'avoir pas affronté plus long-tems les armes terribles auxquelles sa pudeur avait recours. Ce dialogue rappelle la manière de La Fontaine. On croit entendre bavarder le bonhomme. Ce n'est pas la seule fois que l'on admire dans Marot ces vers si heureux, ces traits si fins, cette naïveté délicieuse, qui ont rendu notre fabuliste inimitable. Le *Jugement de Minos*, traduit du grec de Lucien, et l'*Epistre de la belle Maguelonne à Pierre de Provence*, eurent un brillant succès; l'aménité du commerce de Marot et les grâces de sa conversation achevèrent de le faire connaître avantageusement à la cour.

1518 — 1524. Les heureux essais du jeune poète n'avaient pas échappé à l'œil vigilant de François I[er]. Ce prince, qui mérite le beau nom de père des lettres, quoiqu'il eût la faiblesse de céder à la puissance ecclésiastique, et de vouloir même anéantir l'imprimerie, ce prince savait découvrir le génie dans son obscurité, et il ne se lassait jamais de lui tendre une main protectrice. Les premières productions de Clément l'étonnèrent; quelle facilité! quelle élégance! quelle grâce! La France avait un grand poète. François I[er] n'épargna ni les présens, ni les éloges. La ballade que Clément Marot composa à l'occasion de la naissance du Dauphin François, le mit dans les bonnes grâces du roi, qui le peignit sous des couleurs si favorables à sa sœur Marguerite de Valois, duchesse d'Alençon, qu'elle souhaita de le voir. M. de Pothon montrait de la répugnance à le présenter à cette princesse, et à se faire le Mécène d'un homme dont la conduite n'avait pas toujours été irréprochable. Il fallut un rondeau pour vaincre ses refus. Clément Marot parut devant Marguerite, l'épître du *Dépourveu* à la main. Marguerite aimait la poésie; elle y réussissait, et ses vers, qu'on ne lit plus aujourd'hui, ne méritent pas cet

oubli. Son esprit nous est connu; ses contes, empreints de la naïve gaîté du seizième siècle, nous plaisent encore après ceux de Boccace. L'épître que Clément Marot lui offrit fut sa meilleure recommandation. Il entra dans la maison de la duchesse d'Alençon en qualité de valet-de-chambre. Il assista avec toute la cour à l'entrevue de François Ier et de Henri VIII, et sa muse célébra le *triumphe d'Ardres et de Guignes*. La guerre qui se déclara en 1521 entre la France et l'empereur, le ramena dans la carrière militaire. Il suivit le duc d'Alençon, qui était chargé du commandement de l'avant-garde de l'armée que le roi conduisait en personne contre Charles-Quint. Clément Marot trouvait d'aimables inspirations au fracas des coulevrines et aux cris d'une soldatesque indisciplinée. Il envoya une épître à Marguerite, du camp d'Attigny, que les troupes françaises occupaient, tandis que Henri de Nassau, général de l'empereur, assiégeait Mézières, défendue par le chevalier Bayard. Il lui écrivit une seconde fois du Hainaut, lorsque Charles se retira en Flandres à l'approche de François Ier. Cette campagne se termina sans action décisive, et Marot revint à la cour l'année suivante.

Depuis long-tems tout entier à ses plaisirs, Marot laissait reposer sa lyre. Il fallait que l'Amour vînt la réveiller. Il avait cependant laissé échapper de tems en tems quelques pièces agréables. C'était un rondeau à la louange de la duchesse d'Alençon, un rondeau sur le *champ d'Attigny*, une ballade *sur l'arrivée du duc d'Alençon en Haynault*, des épitaphes d'Arthus Gouffier, de Longueil, etc. Il voulut, à la demande de Cretin, poète détestable, et pourtant estimé de son tems, traiter des sujets pieux. Ce Cretin, patriarche de la littérature du quinzième siècle, avait une dévotion singulière pour l'immaculée conception de la Vierge. Il engagea toute la race écrivassière à s'escrimer sur ce miracle. Mellin de St.-Gelais,

Scève, les deux Marot, répondirent à cet appel. On sourit en voyant paraître tour-à-tour, dans les vers de Clément Marot, Alix et la Ste. Vierge, Martin et le St.-Esprit, David et les Cordeliers. Étrange contradiction ! L'Arétin écrivit la vie de la vierge Marie. Quoiqu'au milieu de ces obscurités religieuses, brillent de tems en tems des pensées sublimes, on ne peut se dissimuler que Clément Marot n'était pas plus fait pour chanter la *passion*, *noël* et le *carême*, que St. Jean pour tracer des opéras comiques.

Tandis que Clément Marot essayait d'élever son *badinage* jusqu'au sublime des mystères, Vénus lui départit certaines faveurs cuisantes, dont ses chants royaux et ses rondeaux en l'honneur de la très-sainte Vierge ne surent pas le préserver; sa gaîté seule n'en souffrit pas. Cette funeste maladie, qui avait voyagé d'Amérique en Europe, se propageait alors avec une activité effrayante. Pauvre humanité! tu peux trouver la mort dans les bras du plaisir. Voilà le système édifiant de l'optimiste un peu ébranlé. Ce mal qu'irritait l'influence tempérée du climat, avait résisté à tous les remèdes. Les symptômes hideux qui l'accompagnaient, persuadaient le peuple que c'était une punition que Dieu envoyait aux coupables; la jonglerie des prêtres soutenait ces absurdes superstitions; l'imbécillité des médecins n'osait tenter d'arrêter la divine épidémie; on n'implorait qu'en secret leur ministère; il était impie de secourir un mourant. Marot parvint à se débarrasser de son hôte incommode; mais sa guérison ne fut qu'imparfaite, et le virus, que ses déréglemens ranimèrent, le tourmenta toute sa vie. Cet avertissement ne le rendit pas plus sage, et il retourna souvent chez *la Normande*, se consoler avec Annette et Marguerite des stériles ardeurs de l'amour métaphysique.

Une perte cruelle vint attrister la convalescence de Marot. Son père mourut dans sa soixantième année. Jean Marot

chérissait son fils; il avait eu des torts envers lui, il les avait réparés. Il s'était reproché sans doute d'avoir livré son éducation aux pédagogues en froc qui *perdirent sa jeunesse*. Sa faiblesse ou plutôt son indifférence avait causé tous ses écarts. Lorsque l'âge lui eut ouvert les yeux, il découvrit, en frémissant, l'abîme au bord duquel il avait abandonné l'inexpérience du jeune Clément; ses leçons tardives furent à peine écoutées. Il avait cueilli toutes les roses du plaisir; il voulut lui en montrer les épines; il essaya de lui apprendre à dompter l'impétuosité de ses passions; il vit avec douleur dans l'avenir les chagrins que son caractère, ennemi des superstitions, lui préparait. Déjà s'amassait sur sa tête la haine des moines, que ses plaisanteries signalaient à la haine publique; il s'aperçut qu'il penchait vers les nouvelles doctrines; ses dernières paroles furent de tendres conseils. Il le supplia, en pressant sa main de sa main glacée, de ne pas tremper sa plume dans la fange des obscénités, de ne pas la vendre à l'esprit de parti; il l'avertit de trembler d'encourir la vengeance des prêtres; ils ne pardonnent jamais; il l'engagea à respecter la religion de son pays; le tems n'était pas venu de l'éclairer..... Clément Marot ne se souvint pas de ces sages avis; il fut malheureux. Selon les volontés suprêmes de son père, il demanda à lui succéder dans l'emploi de valet-de-chambre du roi. L'épître qu'il adressa, à ce sujet, à François Ier, lui valut une promesse que l'on ne se pressa pas de remplir. Il publia les ouvrages qu'il trouva dans les papiers de Jean Marot. C'était le seul héritage que celui-ci lui eût laissé. Une centaine de rondeaux, dont la plupart sont tournés avec esprit, *la Vraye disant Advocate des Dames*, quelques ballades n'ajoutèrent rien à la gloire de l'auteur des *Voyages de Gènes et de Venise*. Lorsque Marot eut rendu ce devoir à la mémoire de son père, ses larmes furent bientôt essuyées. L'amour chassa la douleur de son ame, pour l'occuper tout entière. Marot aima Diane de Poitiers; il en fut aimé.

1524—1527. Diane de Poitiers parut à la cour; elle fixa tous les regards. Son père, Jean de Poitiers, comte de Saint-Vallier, convaincu d'avoir favorisé la trahison du connétable de Bourbon, fut condamné à perdre la tête. La hache fatale était levée, lorsque sa fille éplorée vint embrasser les genoux du roi. Une femme qui pleure est bien forte; le désordre de la douleur ajoute à sa beauté. François I[er], sur qui le sexe avait tant d'empire, sentit à cette vue la clémence passer dans son cœur. Mais le comte de Saint-Vallier ne descendit de l'échafaud que pour aller gémir dans une prison perpétuelle. Les historiens insinuent que cette grâce fut achetée bien cher. « J'ay ouy parler, dit Brantome dans ses *Dames galantes*, » d'un grand seigneur qui, ayant esté jugé d'avoir la teste » tranchee, si qu'estant sur l'eschaffaut, sa grace survint, » que sa fille qui estoit des plus belles avoit obtenue; et des- » cendant de l'eschaffaut, il ne dit autre chose, Sinon saulve » le bon cas de ma fille qui m'a si bien saulvé. » Le sacrifice que François I[er] exigea de sa pudeur fut bientôt public; la commutation de la peine de Jean de Poitiers, le séjour que Diane fit à la cour, des indiscrétions confirmèrent ce bruit; les prudes et les coquettes le rappelaient sans cesse par de malignes allusions; les jeunes seigneurs en tiraient un favorable augure pour leurs amours, et se disposaient à marcher sur les *brisées* du monarque.

Marot était du nombre de cette foule d'adorateurs qui s'empressaient autour de Diane. Il l'avait vue, il l'avait aimée. Le penchant le plus irrésistible l'entraînait vers elle, il s'attachait à ses pas, il suivait de l'œil tous ses mouvemens, il prévenait tous ses désirs. Lui adressait-il la parole; son visage s'animait, sa voix prenait un accent plus vif ou plus tendre. Tantôt sa gaîté lui inspirait d'heureuses saillies, tantôt il hasardait un aveu déguisé; souvent son esprit lui fournissait de ces flatteries ingénieuses qui gagnent le cœur d'une femme. L'esprit

supplée aux agrémens de la figure. Diane distingua le poète entre ses brillans rivaux; elle se plaisait dans sa conversation, elle applaudissait aux traits fins dont ses discours étaient semés. Elle ne pouvait se lasser de l'entendre, ce n'était encore que de l'amitié; l'amitié touche à l'amour. Elle riait d'abord quand il lui parlait de sa flamme; elle était si belle! Marot lui semblait si laid! elle s'accoutuma bientôt à sa laideur, elle l'oublia même. C'était de l'amour.

Cette passion se développe en un instant, avant qu'on pense à arrêter ses progrès; étrange bizarrerie de l'amour! La plus belle femme de la cour de François Ier, qui comptait un roi de France parmi ses amans, s'amouracha d'un pauvre poète, laid et débauché. Vénus épousa Vulcain. Marot, joyeux de ce premier succès, ne cacha plus ses sentimens. Il balbutia une déclaration que l'on écouta sans colère; il répéta les sermens d'usage; on lui répondit par des soupirs; il se jeta sans doute aux genoux de Diane; il couvrit de baisers de belles mains qu'on ne retira pas. Enfin, certain de n'être pas haï, il devint exigeant. Il demandait en vers si jolis, devait-on, pouvait-on le refuser? Diane promettait tout, et n'accordait que des baisers; c'est beaucoup; un baiser obtenu, on est bien téméraire. Mais Marot était si novice en amour! Quelquefois, dans leurs promenades solitaires, Diane le pressait dans ses bras; un amant profite de ces instans, et ne s'amuse pas à demander ce qu'on lui laisse prendre. Le poète savait pourtant qu'un *nenni* est souvent un *oui*. Il exprime si bien dans ses ouvrages le langage de l'amour, ne le comprenait-il pas? Il importunait sa maîtresse de ses prières et de ses plaintes; il appelait en vain le *don d'amoureuse mercy*. Il ignorait l'art de faire naître ces occasions fortunées où la pudeur ne peut plus se défendre; peut-être ne mit-il pas à profit celles qu'on lui offrait. La folie platonique n'a qu'une existence éphémère.

Diane n'attendait pas seulement de son amant des madrigaux pleins d'une aimable délicatesse, des élégies sentimentales et des chansons agréables; elle cessa de faire des avances auxquelles le poète répondait par des rimes. Elle commença à se réfroidir; l'absence de Marot rompit tout-à-fait un attachement dont les liens étaient des baisers et des dixains.

Marot fut forcé de suivre le duc d'Alençon en Italie, où le roi conduisait en personne une armée formidable contre l'empereur. Avec quels regrets il s'éloigna de son amante; elle lui jura d'être fidèle; ces sermens ne coûtent guère. Marot emporta avec lui de sinistres pressentimens; un pressentiment ne trompe pas toujours. Il se trouva à la bataille de Pavie; il combattit sous le duc d'Alençon, qui s'enfuit au commencement de l'action, et mourut peu de tems après, de chagrin d'avoir entraîné par sa lâcheté la défaite de l'armée française. Marot ne partagea pas sa honteuse désertion; il fut blessé au bras gauche et fait prisonnier, comme la plupart de ceux qui échappèrent au carnage. Aussitôt qu'il fut mis en liberté, il repassa en France, impatient de revoir cette Diane vers laquelle se tournaient toutes ses pensées. Il ne la revit que pour la détester.

Il n'avait reçu d'elle aucunes nouvelles depuis son départ, quoiqu'il lui écrivît souvent. Ce silence l'inquiétait : l'accueil glacé qu'elle lui fit le confirma dans ses craintes. Il comprit qu'il n'était plus aimé; un reste d'espérance l'abusa encore; il recommença ses assiduités que l'on feignit de ne plus remarquer; Diane évitait de rencontrer ses regards; elle lui adressait à peine quelques mots indifférens; son sourire n'était plus pour lui; elle ne prenait pas garde aux vers que soupirait son amour dédaigné. Marot était désolé. Peut-être un rival préféré insultait à sa disgrâce! Les reproches firent place aux injures, la rupture fut éclatante; Diane ne la lui pardonna

jamais. Elle chercha cependant à excuser les torts qu'elle avait envers Marot. Elle prétendit que le poète, en divulguant de légères faveurs qu'elle lui avait accordées, avait compromis sa réputation. En effet, toute la cour était initiée à leurs amours; si Diane avait été moins sévère, tout Paris aurait été instruit de sa faiblesse. La vanité du poète n'aurait pas été satisfaite, si son bonheur eût été ignoré. Marot redoublait ses lamentations : l'infidèle avait été séduite par l'éclat des richesses; on avait acheté son cœur à prix d'or. L'ambition et l'avidité que Diane manifesta dans la suite, ne nous permettent pas de rejeter ces accusations. Elle voua à Marot une haine aussi violente que l'amour qu'il lui avait inspiré. Elle était femme; elle brûlait de se venger; sa vengeance fut terrible.

Le luthéranisme s'était glissé en France; ses progrès avaient effrayé les dévots et les moines. Les protestans étaient des monstres capables de tous forfaits; ils priaient Dieu en français, faisaient gras le vendredi, n'observaient pas les abstinences, et prêchaient la pauvreté des ministres de la religion. Les bons catholiques, habitués aux abstractions théologiques, furent scandalisés qu'on se contentât de la morale de l'Evangile. Que devenaient la confession, les beaux offices chantés en latin? Les prêtres estimaient beaucoup les martyrs et les premiers chrétiens; mais ils n'étaient pas disposés à renoncer à leurs grasses abbayes, à leurs riches bénéfices et à la bonne chère. Le clergé engagea charitablement le roi à ordonner que l'on brulât les impies réformateurs. Le monarque craignit de braver par un refus la puissance ecclésiastique; des édits sanguinaires furent publiés, et l'auguste tribunal de l'inquisition fit élever ses échafauds en France, avec privilége du roi et sous la protection du pape.

Marot adhérait à la réforme; il haïssait l'église romaine et

ses bataillons de moines. Toutefois, peu jaloux de la couronne du martyre, il ne s'écartait pas ouvertement de la communion catholique. Ses opinions n'étaient connues que d'un petit nombre d'amis et de Diane. Mais dans leurs réunions secrètes il donnait un libre cours à ses plaisanteries contre les tartuffes. Ses imprudens discours lui devinrent funestes; les confidences qu'il avait faites à Diane pouvaient le perdre; ses railleries avaient ameuté de nombreux ennemis; l'inquisition tenait les bûchers toujours allumés; tout conspirait à servir la fureur d'une femme outragée.

Diane alla dénoncer Marot à l'inquisiteur. C'était alors le docteur Bouchart. Ce fanatique, créature du pape, était l'ennemi irréconciliable de tout ce qui n'était pas catholique. Fidèle à l'esprit de la cour de Rome, il suivait ce précepte funeste : *Je suis venu apporter le glaive et non la paix.* Sous sa juridiction ecclésiastique, les prisons furent toujours remplies, et le supplice attendait ceux qui en sortaient. Le roi très-chrétien favorisait ces proscriptions ! Quel siècle ! le sang ruisselle de tous côtés sous un fer sacré. Diane accusa Marot d'avoir *mangé du lard en carême;* ce crime abominable sentait trop l'hérésie pour que Marot ne fût pas luthérien. D'ailleurs Diane était puissante à la cour; le docteur Bouchart était trop habile pour ne pas chercher à lui plaire. Marot fut aussitôt arrêté, conduit au Châtelet et livré au lieutenant-criminel Maillart.

Marot reconnut de quelle main partait le coup; il savait que les moines, qui le haïssaient, allaient se rallier pour assurer sa perte; le roi, qui l'eût protégé, était prisonnier en Espagne. Ses amis, craignant d'être impliqués dans cette affaire, n'osaient rien tenter pour sa délivrance. Marot trembla sur son sort. Il essaya de toucher la sévérité de l'inquisiteur; le docteur Bouchart fut inexorable. Marot implora la protection de la duchesse d'Alençon, dont il était valet-de-chambre;

Marguerite se garda bien de prendre la défense d'un homme accusé d'avoir *mangé du lard en carême*. Enfin, il eut recours à Lyon Jamet, seigneur de Chambrun, avec qui il entretenait une intimité que resserrait la conformité de leurs goûts et de leurs opinions. Il lui apprit, par la fable ingénieuse du Rat et du Lion, la triste situation où il se trouvait. Lyon Jamet se souvint de son ami, et, sans considérer les dangers auxquels il s'exposait, en se déclarant pour un homme sur la tête de qui pesait une accusation capitale, il travailla à son élargissement.

Cependant le jugement de Marot commença; le lieutenant-criminel Gilles Maillart, scélérat hypocrite, déploya contre l'accusé un acharnement dont celui-ci lui tint compte plus tard, à l'occasion de la condamnation de Semblancay. Il embarrassa Marot dans un dédale d'inculpations dont l'issue ne pouvait être que funeste. Le raffinement de méchanceté qu'il montra prouve qu'il était gagné. Par qui? les moines le savaient. Marot fut transféré dans les prisons de Chartres. Il dut ce changement aux sollicitations de ses amis, qui voyaient sa santé s'altérer dans les cachots fétides du Châtelet. Son jugement fut interrompu; on lui laissait la liberté de communiquer avec le dehors; les personnes les plus considérables de Chartres le visitèrent dans sa prison; ses amis, que son arrestation avait paralysés, lui firent un parti puissant; on ne désespéra plus de le sauver.

Marot retrouva sa gaîté que le Châtelet avait effarouchée. Il composa la satire des juges de qui son sort dépendait. C'est un de ces traits de caractère qui font mieux connaître un homme que l'histoire de sa vie entière. Son *Enfer* annonce la causticité la plus mordante. Il est écrit de verve; la chicane ne fut jamais plus maltraitée. Les ministres de la justice, dont il avait fait des portraits si hideux et si ressemblans, n'excusèrent

pas l'audace de ses pinceaux, et se réunirent plus tard à ses ennemis. Mais ce ne furent pas les derniers coups que leur porta le poète. Marot, pour charmer les ennuis de sa prison, donnait quelques instans à la lecture des vieux auteurs. Il eut l'idée de préparer une édition du *Roman de la Rose*. Les ouvrages de Guillaume de Lorris et de Jean de Meun étaient alors le répertoire de la poésie française. Les beautés qui y sont répandues brillaient encore sous la rouille de deux siècles; les tableaux n'avaient rien perdu de leur fraîcheur, les pensées de leur délicatesse; mais le texte, défiguré par la négligence des éditeurs, était devenu presque inintelligible. Marot fit disparaître une multitude de fautes, changea des expressions surannées, éclaircit des passages obscurs, et ajouta souvent des vers entiers. Il altéra l'original en voulant le corriger, et son style, enchâssé dans le jargon gothique du quatorzième siècle, produisit une disparate choquante. Il fit précéder son travail d'une préface aussi mal écrite que ridicule; tous les morceaux de prose que Marot nous a laissés sont détestables. Son style, dont nous admirons en vers l'élégante facilité, est pénible en prose, traînant, recherché et même barbare. Le *Roman de la Rose*, revu et corrigé par Clément Marot, fut imprimé, en 1527, par Galliot Dupré. Le succès extraordinaire qu'obtint cette édition, engagea le même libraire à en publier une seconde, in-8°, deux ans après.

Plusieurs mois s'étaient écoulés depuis l'emprisonnement de Marot. François Ier revenait d'Espagne; ce prince avait toujours marqué beaucoup de bienveillance au poète, dont il appréciait le beau talent. L'inquisiteur craignit le ressentiment du monarque, que Marot ne manquerait pas d'intéresser à sa cause; Marot, d'ailleurs, nommé valet-de-chambre du roi, pouvait arriver aux charges les plus éminentes. Il faut toujours ménager un courtisan en faveur. Les plaintes de Lyon Jamet

et de ses amis avaient déjà retenti au pied du trône; Étienne Clavier, valet-de-chambre et favori de la duchesse d'Alençon, avait décidé Marguerite à demander la délivrance de Marot. Le docteur Bouchart et le lieutenant-criminel n'attendirent pas l'ordre de le mettre en liberté; Diane rassembla en vain tous ses partisans; les moines intriguèrent sourdement; les cagots poussèrent des cris d'indignation; Marot sortit de prison le 1er mai 1526.

Nous avons passé sous silence une passion éphémère que Marot conçut en 1525, à son retour d'Italie. Il cherchait des consolations que Diane lui refusait. Une certaine Linotte, lingère du Palais, renommée de son tems pour sa grande beauté, fut l'objet de ses poursuites. Ses présens adoucissaient sa pudeur; mais elle reculait toujours l'instant heureux qu'il demandait sans cesse; elle espérait amener le poète à l épouser. Marot, las d'attendre des faveurs qu'on voulait lui faire payer un peu cher, l'abandonna à sa manie matrimoniale, et lui laissa, pour adieux, des injures poétiques. Un auteur doit assez se respecter pour ne pas salir ses ouvrages de grossières personnalités; sa plume ne doit pas servir à sa vengeance, mais à sa gloire.

Marot, délivré de prison, reparut à la cour; le roi ne le vit pas de plus mauvais œil, et même il fut enchanté de l'*Enfer*, que le poète eut la hardiesse de lui présenter; la plupart des grands, qui penchaient pour la réforme, reçurent avec joie une victime des moines, échappée à la verge de l'inquisition; les dames de la cour lui témoignèrent un vif intérêt: c'était un amant persécuté par sa maîtresse. Marot cependant ménagea son ennemie; Diane comptait parmi ses amans les seigneurs les plus distingués par leur naissance et leurs charges; que n'eût-on pas fait pour lui plaire? Il ne se plaignit jamais ouvertement des piéges où Diane l'avait fait tomber;

il lui reprocha quelquefois son inconstance, mais il ne la désigna que par le nom d'*Isabeau*. Diane n'était pas apaisée; une prison perpétuelle eût été à son gré une peine trop légère pour Marot; elle le vit libre; sa haine s'envenima. Toutefois elle différa sa vengeance; elle feignit de l'oublier: elle attendait l'instant favorable pour frapper des coups certains.

Marot avait fait une triste épreuve de l'amour; il n'en avait connu que les chagrins. Son cynisme lui apprenait que satisfaire ses sens, c'est être heureux. Sa délicatesse lui montrait le bonheur dans l'union de deux cœurs entraînés l'un vers l'autre par une sympathie irrésistible, dans cette identité de goûts, de pensées, dans ces voluptés que crée l'imagination, plus douces et plus durables que les plaisirs sensuels. Toute la vie de Marot nous offre l'assemblage singulier des passions les plus brutales et les plus tendres. Son ame était formée pour l'amour, son ardent tempérament pour le plaisir. Le libertinage ne lui suffisait pas; aveuglé par la débauche, il se jetait dans les bras d'une courtisane; un éclair de jouissance ne lui laissait que de l'ennui et du dégoût. Son cœur n'était pas rassasié; alors il pensait à Diane. Elle était si belle! Il lui pardonnait sa perfidie; il se rappelait avec délices ces momens rapides d'ivresse qu'il avait passés à ses genoux; il croyait entendre cette voix dont l'accent le faisait tressaillir... Ces souvenirs charmans, auxquels se mêlaient de tristes réflexions, l'occupaient sans cesse.... Ils disparurent bientôt; il était réservé à Marguerite de Navarre de lui faire oublier Diane.

1527—1534. Marguerite, duchesse d'Alençon, dont Marot était valet-de-chambre, se remaria, au commencement de l'année 1527, à Henri II d'Albret, roi de Navarre. Cette alliance, que des raisons d'état avaient conclue, n'était resserrée par aucune espèce d'attachement. Henri d'Albret, âgé de trente-quatre ans, avait tous les défauts de la vieillesse. Il

n'aimait pas sa femme, et pourtant il la tourmentait par sa vigilante jalousie. Il voulait l'isoler de la cour; il voyait partout des rivaux préférés; ses soupçons éclataient souvent en injures, et même sa brutalité s'emportait jusqu'à la frapper. « Le roy » Henry d'Albret, dit Brantome dans ses *Dames Illustres*, » traitoit fort mal madame Marguerite de Valoys, comme je » le tiens de bon lieu, et eust encores faict pis sans le roy » Françoys son frere, qui parla bien à luy, le rudoya fort » et le menaça pour honnorer sa femme et sa sœur, veu le » rang qu'elle tenoit. » Presque inhabile aux plaisirs de l'amour, il accordait à peine, malgré lui, quelques consolations à sa femme, en compensation de ses mauvais traitemens. Il attira sur sa tête les infortunes conjugales qu'il redoutait. La vengeance qu'une femme a toujours entre les mains était trop douce pour lui. D'ailleurs, son caractère sombre et sauvage, son orgueilleuse ignorance, son esprit lourd et grossier contrastaient avec les manières polies et élégantes, l'aimable enjouement, l'esprit orné et délicat de la jeune Marguerite. Cette malheureuse princesse épanchait ses chagrins dans le sein de sa mère et de son frère; mais elle supportait son sort avec patience et résignation, et sa scrupuleuse dévotion refusait de réaliser les craintes de son mari. Cependant elle trouva un accommodement avec sa conscience; elle voulut avoir un ami : elle eut un amant.

Les amours de Marot avec Diane de Poitiers, ses élégies et ses épigrammes, son emprisonnement, étaient connus de toute la cour. Marguerite, qui n'avait encore apprécié que les talens du poète, s'intéressa à un homme qui savait aimer si tendrement. Elle relisait sans cesse ces vers délicieux que la passion avait écrits; elle savourait le charme des sentimens qui y étaient exprimés; la délicatesse des pensées, la suavité des expressions, tout l'enthousiasmait. Marot n'était pas remar-

quable par les avantages de la nature, mais que son ame était brûlante! Son cœur alors était libre.... Marguerite se nourrissait de douces rêveries; la rèverie dispose à l'amour. Marot, que son service de valet-de-chambre retenait auprès de la reine de Navarre, obtint bientôt la confiance de cette princesse. Il apprit de sa bouche tout ce qu'elle avait à souffrir de la part de Henri d'Albret; il la plaignit, il partagea sa haine pour son indigne époux, il mêla ses larmes aux siennes; sa muse déplora son sort. Un sourire, des regards languissans, quelques mots échappés, avaient révélé cet amour que Marguerite s'efforçait de cacher; mais Marot ne se flattait pas d'une espérance qui semblait aussi illusoire; il ignorait la puissance de l'amour, qui rapproche les distances comme il égalise tous les rangs. Il glissa quelques conseils dans ses vers; il engagea Marguerite à se venger de son tyran, à choisir un ami, un consolateur... Il ne savait pas qu'il plaidait sa cause.

Ce fut pendant les fêtes du carnaval que la reine de Navarre se décida à un aveu que le timide respect de Marot n'eût jamais sollicité; l'aimable liberté qui règne dans ces jours de plaisir, l'invita à cette démarche qu'explique la galanterie de la cour de Francois Ier. Au milieu de ces divertissemens, où les grelots de la folie étouffent la voix de la raison, le masque favorise encore les intrigues amoureuses. Elle eut soin d'opposer aux promesses d'amitié qu'elle lui fit, des plaintes contre les excès auxquels son mari se portait à son égard. C'était une manière adroite de justifier sa conduite. Marot n'osa pas d'abord s'abandonner à toute sa joie; mais, rassuré par le tendre épanchement de la princesse, il laissa éclater sa reconnaissance.

Cet amour, déguisé sous le titre d'amitié, fit de rapides progrès. Marot quitta le ton respectueux pour le langage libre et familier des amans. La reine de Navarre ne fut plus que

Marguerite à ses yeux. Si Marot eût pu laisser ignorer sa félicité!.... Mais, tout fier de sa conquête, il eût voulu la nommer à l'univers entier. Marguerite obtint de lui qu'il ne la célébrerait dans ses vers que sous le nom d'*Anne*. Mais il ne put tromper long-tems l'attention de la cour; alors qu'il voulait cacher sa maîtresse, il la découvrait par des allusions imprudentes. Toute la cour ne tarda pas à être instruite de leur liaison. Cependant Marguerite ne s'étonnait pas de l'éclat que les indiscrétions poétiques de son amant donnaient à son amour. La légèreté de sa conduite était excusée par l'exemple de toutes les femmes de la cour. La publicité de son inclination rendait sa vengeance complète. Chaque jour voyait croître sa flamme; elle vivait avec Marot dans la plus étroite intimité. Dans un de ces momens que la passion occupe seule, elle lui donna un baiser. Ce baiser, *tant bien donné*, *tant bien receu aussi*, invitait l'amant à tout oser. Marot, dont la tendresse réfléchie nous charme dans ses poésies, ne comprit pas ce langage muet ou plutôt n'osa pas y répondre. Il avait la fatale habitude de tout demander. Encouragé par cette faveur, il supplia Marguerite, qu'il n'avait encore appelée que sa *sœur d'alliance*, de lui permettre d'emprunter un nom plus tendre. La reine de Navarre, dans une lettre qu'elle lui commanda de brûler après l'avoir lue, se nomma elle-même sa maîtresse. Marot avait composé un grand nombre d'épigrammes, d'élégies, de chansons et de rondeaux, à la louange de Marguerite, qui les savait par cœur; il avait reçu un baiser; il implorait une autre faveur. Lui accorda-t-on? Il est probable qu'il ne manquait rien à son bonheur. Mais le poete, qui avait proclamé en quelque sorte le baiser qu'il avait reçu, consacra à peine quelques vers à son triomphe. Une indiscrétion pouvait le perdre avec son amante.

Marot était heureux; un événement, qui cependant n'eut

pas de suites fâcheuses, troubla ses amours. On vint le saisir dans son lit, où le retenait la maladie, pour le traîner en prison; on l'accusait d'avoir tiré un homme des mains des archers. Diane ne fut pas sans doute étrangère à cette affaire. La monacaille se souvint encore de son ennemi, et elle se disposait à le mettre hors d'état de lui nuire; mais Marot trouva moyen de faire passer au roi une lettre qui l'instruisait de sa triste aventure; ses amis, en même tems, et surtout la reine de Navarre, sollicitèrent sa délivrance. François Ier ordonna qu'on le mît en liberté, par une lettre à la Cour des Aides, du 1er novembre 1527. Il déclare qu'*il a été duement informé de la cause du dict emprisonnement, qui est pour raison de recousse de certains prisonniers*, et il enjoint *que toutes excusations cessantes, on mette Marot hors des prisons*. Marot fut acquitté après seize jours de détention [1].

Ses amours furent bientôt traversés par de nouveaux chagrins que lui suscitèrent ses ennemis. Marguerite, emportée par une folle gaîté, se compromit jusqu'à *jeter de la neige* à son amant. Nous ignorons si des témoins ou les vers du poète publièrent cette familiarité peu conforme au rang de la reine de Navarre. La calomnie fit son profit de cette imprudence, et les bruits les plus défavorables à Marguerite, répétés par l'écho des cours, vinrent aux oreilles de Henri d'Albret. Marot devait respecter assez la réputation de son amante pour s'éloigner quelque tems, et ne pas prêter encore des armes à la médisance. Les églises, la nuit de Noël, étaient le lieu de tous les rendez-vous; l'obscurité secondait la témérité des amans, et le murmure des tendres conversations se mêlait aux

[1] Il le dit lui-même dans le commencement de son épître *au roy, du temps de son exil à Ferrare*, tome I, page 382. Nous ne pensons pas avec Bayle qu'il veuille parler d'un troisième emprisonnement.

chants des prêtres et à la voix sonore des orgues. Marot, placé à côté de Marguerite, qui oubliait d'affecter un pieux recueillement, l'entretenait de son amour, et de douces *privautés* interrompaient quelquefois sa brûlante éloquence. Un vieil officier de la maison du roi de Navarre les épiait; il alla, par excès de zèle, instruire son maître de tout ce qu'il avait vu et entendu. Henri d'Albret n'était pas philosophe; il maltraita sa femme, et lui défendit de voir Marot [1]. Il ne pa-

[1] Marguerite de Navarre, dans sa comédie des *Deux Filles et des Deux Mariées*, paraît s'être introduite elle-même sous le nom de la seconde femme mariée. Elle fait allusion à ses amours, à la jalousie de son mari; nous allons rapporter une partie de ce rôle, où l'on trouvera des détails curieux et intéressans, souvent exprimés avec grâce.

Il faict grand mal à femme honneste et sage
Qui crainct son Dieu et ayme son honneur,
Quand son mary par un meschant langage
Ignorer veult la bonté de son cueur.
Si ma beauté merite un serviteur
De qui je suis honnoree et aymee,
En doy je moins pourtant estre estimee,
Puisque mon cueur n'est de vice taché?
Non : mais plus tost debvrois estre blasmee
Si je faisois de non pecher peché.

Elle répond ensuite à la première femme mariée, qui lui dit qu'elle a un mari jaloux.

Or sus, ma sœur, vous pensez donc avoir
Un plus grand bien que nommes jalousie,
Mais ce n'est riens que d'une fantasie
Au prix du mal que maulgré moy je porte.
Cent foys le jour je souhaite estre morte,
Car mon mary si tresfort me tourmente
Et sans raison, qui plus me malcontente.
Il a grand tort....
Estre au matin, au soir à tous les coups
Injuriee, blasmee et plus reprise
Qu'une villaine en adultere prise,
Moy qui suis tant femme de bien, helas,
Me nommer cell' là que je ne suis pas.
Le cueur m'en part....
J'ay un mary indigne d'estre aymé,
Je l'ayme autant que Dieu me le commande.

raît pas cependant qu'il ait jamais manifesté de la haine envers ce dernier. La publicité que cette aventure eut à la cour, grâce au courroux du pauvre mari, contraria beaucoup Marguerite. Séparée de son amant, elle tomba malade de chagrin, et sans

Un serviteur d'autre part estimé
Sans fin me cherche et ma grace demande.
Honnesteté honneur me recommande,
Lequel je tiens ferme dedans mon cueur,
Mais ce mary me faict payer amende
Ou je n'ay faict ny peché ny erreur.
Devant chascun parle à mon serviteur,
Qui ne me peult obeir et complaire
Si sagement que ort ne faulx menteur
Nul ne me peult accuser de mal faire.
Las ce fascheux bien souvent me faict taire,
Ou le parler me plairoit beaucoup mieulx,
Et destourner, pour mieulx le satisfaire,
D'un lieu plaisant au grand regret mes yeulx.
Car s'il m'y veoit parler, tout furieux
Devant ses gens faict mine si estrange,
Que force m'est, suyvant les aymez lieux,
Qu'un bon propos en un fascheux je change.
C'est un ennuy qui mon cueur ronge et mange.
Mais quand je veulx ce malheur eviter
Et que du tout à son vouloir me range,
Pour le garder du tout se despiter,
Sans faire rien qui le puisse irriter,
Il entre alors en plus grand' resverie,
De jurer Dieu, de diables inviter,
De m'accuser de toute menterie :
Et si seroit folie ou mocquerie
De le penser appaiser par doulceur,
Il n'a repos que de me voir marrie
Et mon repos augmente sa fureur.
Cent mille noms pour croistre ma douleur
Me va nommant, dont le moindre est meschante.
Helas, c'est bien sans raison ny couleur,
Car je suis trop de ce vice innocente.
Voyla le chant que nuict et jour je chante,
J'endure tout et si ne gaigne rien,
Mais la vertu et l'honneur qui m'enchante
Me font souffrir dire ne sçay combien.
Si seray je tousjours femme de bien
Ce qu'il me croit, dont il me tient grand tort.
Mais je ne puis trouver un seul moyen
Pour recevoir ny donner reconfort
A mon amy qui m'ayme si tresfort :
Car je crains trop honneur et conscience.
Durer ne puis sans secours ou sans mort,
Je pers le sens, raison et patience.

doute les tendres plaintes de Marot contribuèrent à sa guérison. Marot ne la voyait plus; mais il n'était pas loin d'elle; cette consolation lui fut enlevée. Il reçut des ordres secrets de quitter la cour, et d'apaiser, par son absence, des bruits peu flatteurs pour un mari et pour un frère. Il obéit à regret. Il avait appris combien l'absence est fatale aux amans. En effet, cet amour ne jeta plus que quelques étincelles, et se changea enfin en une amitié et une estime réciproques qui durèrent jusqu'au dernier exil de Marot.

Il reparut à la cour quelques mois après; il trouva la reine de Navarre prête à accompagner madame d'Angoulême, sa mère, à Cambrai, où Marguerite d'Autriche les attendait pour conclure un traité entre l'Espagne et la France. Il sollicita une entrevue secrète qu'on ne lui refusa pas. L'entretien fut long; il s'écoula rapidement. Le départ de sa maîtresse ne l'attristait pas seulement. Pendant son absence, on avait fait circuler sous son nom, des *Adieux* satiriques aux femmes de Paris. Le peu de respect qu'il leur avait marqué dans plusieurs ouvrages, permettait de le croire coupable de quelques plaisanteries sur leur compte; mais il suffira de lire ces misérables pièces pour se convaincre qu'il n'était pas et qu'il ne pouvait pas en être l'auteur. La platitude de ces pamphlets rimés, où les premières règles de la versification sont méconnues, attestent le plus inepte des *écrivailleurs*. D'ailleurs, les nombreuses copies de ces *Adieux*, toutes différentes, répandues dans le public, dénonçaient une nouvelle machination. Marot eut la faiblesse de s'*excuser* des sottises qu'on lui attribuait; mais, fatigué des criailleries des femmes, qui s'obstinaient à le poursuivre comme un dénigreur du beau sexe, il leur imposa silence dans une épître où il emprunte la plume de Juvénal. Dans cette vigoureuse sortie contre les femmes, il en accuse six, qu'il ne nomme pas, d'avoir supposé, pour le perdre,

ces écrits, dont plusieurs attaquaient des dames de la cour. Diane était sans doute du nombre de ces six Mégères.

Marot fut plus sensible à une injustice qui se renouvelait depuis plusieurs années. Il avait été nommé valet-de-chambre du roi, peu de tems après la mort de son père; mais on oublia, en 1527, de le mettre sur l'état de la maison du roi. La haine persévérante de Diane de Poitiers s'appliquait à l'affliger. Marot ne put obtenir qu'un *acquit*, c'est-à-dire une ordonnance particulière pour être payé chez le trésorier, comme officier de la maison du roi. Cet *acquit*, que François I[er] n'avait pas refusé à ses jolis vers [1], fut scellé par le chancelier Duprat, qu'une épître avait prévenu en faveur du poète. Néanmoins, le trésorier Preudhomme ne se pressa pas de payer Marot. Celui-ci, qui, selon sa coutume, avait besoin d'argent, ne souffrit pas des retards, et se plaignit au chancelier. Il fut payé sur de nouveaux ordres. On commença, en 1529, à dresser l'état de la maison du roi. Marot songea à empêcher un second oubli; il ne se contenta pas de se rappeler au souvenir du grand-maître, Anne de Montmorenci, par une spirituelle épigramme; il eut encore recours à la protection du cardinal de Lorraine, qui jouissait d'un grand crédit auprès de ce ministre. Mais, en s'éloignant de la cour, il laissa le champ libre à ses ennemis. Ses recommandations ne furent pas assez puissantes pour faire coucher son nom sur l'état. Anne de Montmorenci montra toujours de la répugnance à rendre service à Marot; il est probable qu'il cherchait à chagriner moins le poète que l'amant de la reine de Navarre, qu'il détestait. Marot obtint encore un acquit; Preudhomme, cette fois, ne fit pas de difficultés pour le payer. Ce trésorier se lia

[1] Épigramme 3 du livre premier. Cette pièce est, par erreur, rapportée sous la date 1529; elle est de l'année 1527.

avec Marot, qu'il avait d'abord mal reçu, et lui resta attaché jusqu'à sa mort. Il aimait les lettres et les sciences, et il réunissait aux talens de l'homme d'état, les qualités de l'homme du monde; son gendre, Jean Duval, qui lui succéda dans l'emploi de trésorier de l'Epargne, rechercha aussi l'amitié de Marot, qui éprouva souvent sa générosité. Il se mêlait de poésie; doué de beaucoup d'esprit naturel, et ne manquant pas de connaissances, il y eût réussi, s'il s'y fût livré entièrement.

Le traité de Cambrai venait d'être conclu; la paix et la rançon des enfans de France, retenus comme otages en Espagne, étaient arrêtées pour deux millions d'écus d'or. La cour alla recevoir les fils du roi, que ramenait Eléonore d'Autriche, qui venait épouser François I[er], dont la première femme, Claude de France, était morte en 1524. Le mariage fut célébré, sans cérémonies, dans le couvent de Verrière, à deux lieues de Mont-de-Marsan. Le lendemain, les deux époux se rendirent à Bordeaux, et assistèrent aux fêtes qui se succédèrent pendant plusieurs jours. Le poète se fit connaître à la nouvelle reine par des vers qu'il lui présenta. Eléonore l'accueillit avec une bienveillance qui ne se démentit jamais. De retour à Paris, Marot se décida à rassembler les ouvrages de sa jeunesse, que ses amis le pressaient de publier. Ce recueil, qui parut sous le titre d'*Adolescence Clementine*, était dédié *à sa dame*, que l'on reconnaît bien pour la reine de Navarre. Il contient à peu près tout ce qui a le plus contribué à la réputation littéraire de Marot. Les pièces dont il se compose, avaient circulé manuscrites à la cour; quelques-unes, plus étendues, telles que *le Temple de Cupido*, *le Jugement de Minos*, *l'Enfer*, avaient été imprimées plusieurs fois; beaucoup étaient inédites. Le public, curieux de connaître l'histoire des amours de Marot avec Diane de Poitiers et Marguerite de Navarre, se jeta sur

cette édition, qui fut épuisée en moins de deux années. Marot fut mis au-dessus de tous les poètes dont s'honorait la France; il retira un tribut d'éloges universel; les moines et les gens de justice, qu'il dévouait à la haine et au ridicule, dissimulèrent leur indignation, et Diane de Poitiers, furieuse de voir son indigne conduite révélée, ne fut que plus ardente à se venger. Cependant ils attendaient en silence l'instant d'éclater. Le triomphe de Marot n'était pas même troublé par des zoïles; le roi, la reine, le dauphin, l'encourageaient par des présens et des louanges; le duc et la duchesse de Lorraine, qui avaient fait un voyage à Paris, payèrent généreusement les vers qu'il leur adressa, et la traduction du premier livre des *Métamorphoses d'Ovide*, dont il leur fit hommage. Madame de Montpensier, madame d'Estrange, la comtesse d'Estampes, la comtesse de Nevers et les premières dames de la cour, se plaisaient dans sa société; les meilleurs poètes, les plus célèbres écrivains, les savans les plus distingués, Mellin de Saint-Gelais, Scève, Victor Brodeau, Papillon, Héroet, Jean Lemaire, Rabelais, Borbonius, se glorifiaient d'être au nombre de ses amis et de ses admirateurs. C'est surtout pendant la maladie qui menaça ses jours, en 1531, que Marot apprit combien sa vie était précieuse. Son valet venait de lui enlever tout ce qu'il possédait, lorsque ce mal affreux, que l'art n'avait pu extirper entièrement, ranimé sans doute par de nouveaux excès, reparut avec plus de violence que la première fois. Marot était sans ressources; il serait mort misérablement, si ses amis l'avaient abandonné; ils s'empressèrent de lui envoyer des secours pécuniaires; le roi chargea ses médecins, le célèbre Akakia, Braillon et Lecoq, de le soigner; Marot fut mis aux portes du tombeau. Cependant, dévoré par le virus, il ne perdait rien de ses facultés intellectuelles; il adressait même des vers à ses médecins et à ses amis. Il revint

à la vie, pâle et défiguré; le printems lui rendit ses forces; mais il conserva toujours le germe et les vestiges de cet horrible mal qui, sans doute, abrégea ses jours. Lorsque l'on désespérait de sa guérison, ses ennemis, dans leur joie, semèrent le bruit qu'il n'existait plus; il vivait pour combattre les moines et la superstition. Néanmoins, cette triste nouvelle, qu'il était si facile de démentir, se répandit à la cour et dans la ville, et trompa même plusieurs de ses amis. Le rude assaut que Marot avait soutenu n'affaiblit pas sa verve; il écrivit, dans sa convalescence, une épître au roi que l'on peut regarder comme un parfait modèle de ce naïf *badinage* où il excellait. On se doute qu'il implorait la libéralité de François Ier. La même année, il composa sa complainte sur la mort de Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême; il eût mieux fait de se taire; mais cette méchante femme était mère du roi. Cette églogue, remplie de traits charmans, puisés dans l'imitation des anciens, passait à cette époque pour le chef-d'œuvre de la poésie française.

Marot suspendit quelque tems ses travaux poétiques pour s'occuper d'une édition de Villon. François Ier s'était plaint de l'incorrection avec laquelle le premier réformateur de la poésie française était imprimé. Villon, dont toute la vie avait été employée dans le vol et le libertinage, n'avait pas présidé à l'impression de ses œuvres, que l'ignorance des éditeurs avait mutilées. Son élégance et sa clarté étaient ramenées à la barbarie des troubadours; des passages entiers étaient restés obscurs, beaucoup de phrases inintelligibles. Le roi parut désirer que Marot, qui s'était fait connaître, en ce genre de travail, par son édition du *Roman de la Rose*, rendît le même service à Villon. Le désir d'un prince est un ordre; Marot publia une édition de Villon, supérieure à toutes celles qui l'avaient précédée. L'original est plus respecté que dans l'édi-

tion du *Roman de la Rose*. Marot, docile aux avis de ses amis, ne fit pas entrer dans le texte des morceaux étrangers; il se contenta de le revoir avec soin, de changer des mots, de corriger ou de rétablir des vers, et d'y joindre une préface en prose, bien pensée et mal écrite. Cette entreprise, dont le roi était le protecteur, obtint un succès mérité, et fit honneur au talent critique de Marot.

Le voyage que le roi fit à Marseille en 1533, pour conférer avec le pape Clément, y occasiona celui du roi et de la reine de Navarre dans leurs états. Marot les y accompagna. Henri d'Albret ne conservait aucun ressentiment contre l'amant de sa femme. Marguerite était peut-être parvenue à le convaincre de son innocence. Un miracle n'est pas impossible à une femme; peut-être le roi de Navarre, qui redoutait tant le sort ordinaire des maris, prit-il gaîment son parti, quand il n'eut plus rien à redouter. Le malheur fait les philosophes. Marot, en passant par sa ville natale, reçut l'accueil le plus flatteur. Cahors était fière d'avoir vu naître un grand poète. Sa réputation le suivit à la cour de son *second roi* [1]. On ne pouvait se rassasier de l'entendre; son esprit n'était pas épuisé de saillies et de ces jolis vers auxquels l'à-propos ajoute tant de charmes. Il revint en France avec le roi et la reine de Navarre, au milieu de l'année 1533.

Il existe dans l'histoire de Marot une lacune depuis cette époque jusqu'à la fin de l'année 1534, où il joua un si triste rôle. Nous ne voyons même qu'un petit nombre de pièces sous la date de 1533 et 1534. Nous sommes portés à croire que Marot se maria à son retour de Navarre. Il avait vieilli. Marguerite ne se souciait plus d'un amant barbon; il n'avait

[1] Il appelle ainsi le roi de Navarre dans l'épigramme qu'il lui adresse pour lui demander un cheval, tome II, page 356.

encore que trente-neuf ans ; mais, usé par le plaisir, il était déjà dans la décrépitude de l'âge; ses cheveux commençaient à blanchir; sa barbe crêpue qu'il laissait croître lui donnait un air sauvage; son visage basané était sillonné de rides profondes; ses yeux louches se cachaient sous une épaisse paupière; l'affreuse maladie qui avait mis deux fois ses jours en danger, attestait sa présence par ses ravages; sa voix était devenue rauque; son nez camus et toutes les parties de son corps exhalaient une odeur désagréable. Marguerite ne ressentait plus pour lui qu'une amitié alimentée par les souvenirs de l'amour, que le tems et les malheurs du poète effacèrent tout-à-fait. Marot se choisit alors une épouse. Il est bien certain qu'il fut marié, tous les biographes s'accordent à le dire; lui-même il parle plusieurs fois dans ses ouvrages de ses *enfans petits*, de ses *maroteaux; il n'était pas assez perdu*, dit Bayle dans son excellent dictionnaire, *pour oser dire, dans une lettre à François Ier, qu'il regrettait ses bâtards*. Il ne parle de ses enfans que depuis l'année 1535. Dans un huitain adressé au poète champêtre en 1536, nous voyons que son fils ne *faisait que de naître*. Enfin nous ne savons assigner une autre époque à son mariage. Marot vécut tranquille pendant une année; c'est le calme qui précède la tempête.

1534—1536. Marot était à Blois avec la cour, lorsqu'on afficha, la nuit, aux portes des églises de Paris et dans plusieurs villes du royaume, des placards blasphématoires contre le sacrifice de la messe. Les haines religieuses, qui semblaient assoupies, se réveillèrent avec plus de fureur. La canaille catholique, toujours avide de supplices, demanda à grands cris le châtiment des auteurs de ce sacrilége; on ne sait à quels excès auraient pu se porter ces fanatiques, si le roi n'avait pas eu la faiblesse de leur obéir. François Ier parut à la tête des processions, et assista à l'exécution de six malheureux huguenots;

réservés pour cette sainte cérémonie. Ce prince, égaré sans doute par de faux conseils, a déshonoré son règne par la conduite qu'il tint en cette affaire. L'imprimerie, accusée de propager l'hérésie, fut abolie; la censure établie; on remit en vigueur les anciens édits qui condamnaient à mort sur le simple soupçon de calvinisme, et les bûchers se rallumèrent.

Cependant on continuait les perquisitions pour découvrir ceux qui avaient eu l'audace de se moquer de l'eucharistie. Ces placards, affichés à la même heure et dans tant de lieux différens, supposaient un immense complot dont il importait d'arrêter les chefs. Marot, dont les opinions étaient connues, tremblait qu'on ne lui fît revoir la prison dont il ne se flattait pas de sortir aussi heureusement qu'en 1525. Il n'était probablement pas étranger à ces placards qui troublaient toute la France. La poursuite et l'arrestation de plusieurs de ses amis ne servaient pas à le rassurer; mais la faveur que lui marquait le roi intimidait ses ennemis. On eût peut-être feint de l'oublier, si une femme puissante ne s'était souvenue de lui; le tems n'avait pas affaibli le ressentiment de Diane de Poitiers.

Cette amante implacable ne se consolait pas d'avoir vu échouer ses projets de vengeance, et Marot échapper à l'accusation qu'elle lui avait suscitée. L'occasion de le perdre s'offrait, elle la saisit avec empressement. Elle répandit d'abord que Marot était complice d'une conspiration tramée par les huguenots, pour établir la réforme en France. Ces bruits furent accueillis par la tourbe des zoïles qui se firent les échos de la calomnie. Les cagots s'indignaient qu'on laissât vivre en paix cet infâme hérétique. Marot, à qui le malheur n'avait pas appris à se taire, prêtait encore, par ses discours imprudens, des armes contre lui. L'orage amassé sur sa tête était prêt à éclater. Diane, avec une odieuse persévérance, redouble ses

intrigues ; elle répand partout le venin de ses mensonges ; elle se présente chez les ministres de la justice, presse, sollicite, et obtient enfin que l'on poursuivra Marot.

Le lieutenant-criminel [1] alla saisir à Paris les papiers et les livres du poète, qui attendait alors à Blois, dans l'inquiétude, que les esprits fussent calmés. Un édit, aussi tyrannique que ridicule, prohibait, comme *sentant l'hérésie*, certains méchans livres, et particulièrement les Écritures traduites en langue vulgaire, et condamnait à des peines très-rigoureuses ceux entre les mains de qui on les surprenait. On trouva dans la bibliothèque de Marot des ouvrages de magie, de nécromancie et de cabale. La crédule ignorance attribuait ces misérables énigmes à la plume du diable. Marot fut déclaré un homme exécrable.

Ses amis l'avertirent qu'on avait ordre de l'arrêter. Marot, qui s'était bien gardé de quitter Blois avec la cour, voulait d'abord aller à Paris se disculper auprès du roi des fables absurdes qui couraient sur son compte; mais la réflexion l'amena à une détermination plus sage. La rumeur publique le dénonçait comme un scélérat, c'est-à-dire, un calviniste. Le caractère faible de François Ier avait sans doute été déjà prévenu contre son innocence. Quelle protection devait-il espérer de la part d'un prince qui aimait à suivre des processions, et à voir brûler des luthériens ! Dans tous les coins de la France, on arrêtait, on pendait, on brûlait; Marot répondit à ses accusateurs en fuyant.

[1] Jean Morin remplissait alors les fonctions de lieutenant-criminel. « *Jean Morin estoit lors lieutenant criminel, homme maupiteux*, dit la vieille traduction française de Jean Sleidan, *et fort propre à ce mestier; car il fleuroit de loing ceulx qui estoient tant soit peu soupconnez, et quand il les avoit entre les mains, il excedoit toutes barbarie et cruauté en la punition.* (*Histoire de la Religion et de la Republique soubz l'empereur Charles V.*)

Il partit de Blois précipitamment, et arriva à Bordeaux, où il faillit tomber entre les mains des catholiques. Il ne dut son salut qu'à sa présence d'esprit. Surpris par les gens que l'on avait envoyés à sa poursuite, il leur dit qu'il se nommait Guillaume, et qu'il était chargé par le roi d'une mission importante [1]. Échappé à ce péril, il chercha un asile dans les états de la reine de Navarre; mais il n'y fit pas un long séjour. Marguerite craignait de déplaire à son frère, en prenant ouvertement le parti des protestans, et fermait sa cour à tous les sectaires. Des lettres de François Ier la pressèrent sans doute de livrer l'hérétique fugitif. Marot ne revit sa maîtresse que pour s'en séparer presque aussitôt. Il abandonna à regret ces lieux où l'amour semblait lui promettre le bonheur; il résolut de se retirer auprès de la duchesse de Ferrare, Renée de France, fille de Louis XII et d'Anne de Bretagne.

Cette princesse, que la politique de François Ier avait mariée, en 1528, à Hercule d'Est, avait consenti avec peine à cette alliance que son cœur n'avait pas choisie. Condamnée à quitter une cour brillante où elle tenait le premier rang, pour régner, ignorée, sur les états d'un petit prince d'Italie, elle reportait souvent ses yeux vers sa belle patrie; désespérée de l'indifférence et des mauvais traitemens de son mari, et dégoûtée de l'odieux caractère des Ferrarois, elle se rappelait en soupirant les qualités aimables des Français, elle regrettait l'esprit, la galanterie [2], la loyauté, qui appartiennent surtout à notre nation. Pleine du souvenir de la France, qu'elle ne pouvait plus revoir, elle s'entourait de Français que sa bienveillance attirait à sa cour. Renée avait embrassé avec chaleur les

[1] Cette aventure est racontée dans la troisième épître du *Coq à l'Asne*, tome I, page 526.

[2] On sait que les Ferrarois ont une tout autre réputation.

nouvelles doctrines que Calvin avait fait pénétrer dans ses états. Elle voulait sans doute se venger de son mari, en heurtant son papisme intolérant. Les persécutions contre les réformés recommençaient en France ; elle tendit les bras à tous ceux que lui amenait la crainte des supplices, et le nom de protestant, comme celui de Français, était un titre à sa protection. Marot ne pouvait être que bien reçu à Ferrare ; Calvin lui montrait une sûre retraite auprès de sa prosélyte ; son ami Lyon Jamet, qui, ayant préféré l'exil au bûcher, était alors secrétaire de la duchesse, le pressait de venir le rejoindre ; la réputation que ses poésies lui avaient faite l'assuraient de l'accueil le plus favorable. Marot ne balança pas à s'exposer à de nouveaux dangers ; caché sous d'obscurs vêtemens, il traversa la Provence, passa les Alpes, et ne se crut sauvé qu'en mettant le pied sur le territoire de Ferrare.

Le bruit de son arrivée l'avait devancé ; il était attendu avec impatience dans la ville de Ferrare ; il retrouva plusieurs de ses amis qui étaient parvenus à sortir de France, où leur tête était proscrite. Il parut bientôt à la cour. Madame de Soubise, qui avait recommandé Jean Marot à la reine Anne de Bretagne, dont elle était alors fille d'honneur, avait suivi, en Italie, Renée de France, qu'elle avait élevée. Cette dame, autrefois l'ornement de la cour de Louis XII, et sa fille, madame de Pons, se montrèrent jalouses de continuer à Marot l'amitié dont elles avaient honoré son père, et le présentèrent au duc et à la duchesse. Le poète s'annonça par quelques vers de complimens, et Renée se ressouvint avec plaisir de la muse qui avait célébré son mariage. Fière de venger le génie malheureux de son ingrate patrie, et de rendre hommage au protestantisme en retenant près de sa personne l'illustre exilé, elle le fit son secrétaire.

Marot aurait été heureux, s'il eût pu oublier la France et les

querelles de religion. Il captiva la confiance de Renée, qui lui révéla les chagrins dont l'abreuvait son mari. Ces tristes récits lui rappelaient les peines domestiques de Marguerite, qu'il ne pouvait plus consoler. Tous deux dans une terre d'exil, ils aspiraient à en sortir; ils s'entretenaient de la France, hérissée de potences et inondée du sang de ses enfans; ils maudissaient une religion qui régnait par le meurtre, et concertaient des moyens de la détruire. Ces graves discussions n'influaient pas sur la gaîté et l'imagination du poète de l'amour. Il aimait encore Marguerite; mais sa passion, un peu refroidie par la séparation, ne préservait pas son cœur des nouvelles inclinations. La célébrité que ses amours lui avaient donnée le faisait rechercher des femmes; Renée de Parthenai, dame de Pons, lui inspira un sentiment plus tendre que la reconnaissance. Il hasarda quelques madrigaux dont on admira l'élégance; il rima une déclaration à laquelle on ne prit pas garde. Il ne renouvela pas une démarche que l'on feignait de ne pas comprendre, et il renonça à l'amour platonique qui ne s'accordait pas avec son tempérament.

La lyre de Marot cessa de chanter l'amour, et à ses tendres soupirs succédèrent de joyeux accords. Il composa alors la fameuse épigramme du *Beau Tetin*. Cette pièce, tout-à-fait originale, qui réunit au plus haut degré la grâce des pensées à la naïve délicatesse des expressions, ne tarda pas à être connue en France. Aussitôt tous les poètes de l'imiter. Mellin de Saint-Gelais, Claude Chappuis, Maurice Scève, Antoine Héroet, Lancelot Carles, Eustorques de Beaulieu, consacrèrent leurs vers à la description des parties du corps féminin; mais aucun n'approcha de son charmant modèle. Marot, encouragé par ce succès, publia le *Layd Tetin*, avec la spirituelle épître qu'il adresse aux *Blasonneurs* pour les engager à imiter cette nouvelle épigramme. Ce blason, empreint des

couleurs les plus dégoûtantes, disposées par un pinceau habile, ne fut pas reçu, comme celui du *Beau Tetin*, avec un enthousiasme général; il ne trouva pas de nombreux imitateurs. La poésie s'était plue à célébrer la beauté de la femme; elle eut horreur de tracer le monstrueux portrait d'une Furie. Marot s'essaya encore dans un genre dont on peut le regarder comme l'inventeur. Nous voulons parler des deux premières épîtres du *Coq à l'Asne*. Nous n'entreprendrons point de défendre ces ouvrages bizarres dans lesquels Marot a répandu une causticité inimitable. La confusion que demande cette espèce de revue satirique, lui permet de passer, sans transition, d'un sujet à un autre, et chaque vers est une mordante épigramme. Marot est le premier qui, sous le nom ridicule de *Coq à l'Asne*, ait armé la satire du vers français.

La crainte du châtiment ne fermait plus la bouche à Marot; il pouvait penser et parler librement. Cependant, incertain des événemens et ne perdant pas l'espoir de rentrer en France, il ne prit jamais ouvertement le nom de protestant, quoiqu'il mît tous ses soins à tourner en ridicule la sainte église catholique, apostolique et romaine. Il livra aux applaudissemens de la cabale calviniste plusieurs ouvrages qui n'étaient rien moins que respectueux à l'égard de notre respectable religion. Malheureusement il ne nous reste aucun de ces pamphlets poétiques que Marot devait avoir frappés au coin de son talent. L'églogue sur la grossesse de la duchesse de Ferrare était, si on en croit des savans, semée d'impiétés qu'il fit disparaître plus tard. Il félicitait la princesse de mettre au monde un fils au moment où la réforme allait s'élever sur les débris du papisme; madame Renée accoucha d'une fille. On ne tarissait pas d'éloges. Marot abordait en riant les plus redoutables mystères. « O siècle étrange, s'écrie dévotement Le Laboureur, » dans ses *Additions aux Mémoires de Castelnau*, où on vit

» le plus lascif et le plus impudique poète de son temps, traiter
» les choses les plus saintes de notre religion, d'une bouche
» impure, sans que sa mauvaise vie causât aucun dégoût
» d'une doctrine encore plus venimeuse, à une princesse si
» pleine d'esprit et douée de tant d'autres lumières, et que
» toutes les autres vertus rendoient si digne de celle de la
» foi ! »

Marot n'ignorait pas les odieuses calomnies que l'on débitait en France sur son compte. Du fond de son exil, il résolut de se justifier. Il adressa ses plaintes à François Ier, dans une épître où il expose sa conduite avec la noble assurance de l'innocence. Cette courageuse apologie eût sans doute décidé le roi en sa faveur, si les ennemis puissans qui étaient déjà parvenus à le noircir aux yeux de ce faible prince, n'avaient pas recommencé leurs indignes manœuvres, et enchaîné sa clémence prête à pardonner. La haine s'empara de cette belle épître à laquelle le poète absent avait confié sa défense, et la malignité prit à tâche de défigurer ses pensées et de voir des hérésies dans la plus simple expression. L'envie se rangea encore contre Marot. Nous parlerons tout à l'heure de la querelle qui s'éleva alors, et divisa pendant deux années le Parnasse français. Marot cependant commençait à se plaire dans son exil, qu'il ne prévoyait pas devoir finir de long-tems. Fatigué des tentatives inutiles qu'il avait faites pour rentrer dans sa patrie, il attendit que sa patrie le rappelât. Il s'insinuait de plus en plus dans la confiance de la duchesse ; il était, au milieu de cette cour étrangère, entouré de compatriotes et d'amis compagnons de son sort. Il partageait ses momens entre les plaisirs de la table et ceux de l'amour ; les mœurs des femmes italiennes, qui passent des bras d'un amant aux pieds d'un confesseur, n'opposaient pas de grands obstacles à ses pressans désirs. Marot ne tarda pas à quitter Ferrare.

Hercule d'Est, qui avait, comme tous les petits princes d'Italie, trahi François I[er] malheureux, pour former une alliance avec l'empereur, ne voyait pas sans inquiétude sa cour se remplir de Français. Un traître craint toujours les traîtres. Il tremblait de porter ombrage au vindicatif Charles-Quint. Il était d'ailleurs de son intérêt de ne pas laisser croire qu'il favorisait le calvinisme; il devait surtout se concilier l'amitié du pape, et dissiper la ligue formidable des réformés, qui grossissait tous les jours, et semblait menacer le Saint-Siége. Il eût peut-être violé les droits de l'hospitalité, et trafiqué de la perte des nombreux bannis à qui il n'avait pas refusé un asile contre les fureurs de l'inquisition, si sa généreuse épouse n'avait arrêté ses lâches perfidies. Le duc avait déjà écarté de la princesse toutes les dames françaises qui l'avaient suivie en 1528. Madame de Soubise, gouvernante de Renée de France, et madame de Pons, toutes deux dévouées à la fille d'Anne de Bretagne, venaient de s'éloigner de Ferrare, où elles avaient à souffrir, de la part du duc, de continuelles humiliations. Enfin, un édit ordonna à tous les Français qui se trouvaient dans les états du duc de Ferrare, d'en sortir aussitôt. Marot, qui n'avait pas gagné l'affection du duc, en devenant le confident de Renée, et en le faisant souvent le sujet de ses sarcasmes, n'osa pas attendre un second ordre, et s'enfuit à Venise; mais il ne resta pas long-tems dans cette république. Que les deux mois qu'il y passa s'écoulèrent lentement! Réduit à un état voisin de la pauvreté, loin de ses amis, de sa femme et de ses enfans, chez un peuple cagot et cruel, environné d'espions, sa libre gaîté se changea en une triste défiance. Il eut la sagesse d'éviter toute discussion religieuse, et même de prendre un masque de dévotion. Les puissans amis qu'il avait à la cour de François I[er] sollicitaient sa rentrée en France; la duchesse de Ferrare embrassait sa cause avec chaleur; le roi se reprochait

d'avoir usé de trop de rigueur à son égard. Marot pensa que le moment était favorable pour déterminer son rappel. Il écrivit au dauphin François ; il lui peignit sa déplorable situation, et lui demanda seulement un sauf-conduit de six mois pour aller voir ses *maroteaux*. Cette épître produisit tout l'effet qu'il en espérait ; il fut rappelé vers la fin de l'année 1536.

1536—1538. Marot s'empressa de rentrer en France. Avec quelle joie il toucha le sol de la patrie à laquelle il croyait avoir dit un éternel adieu ! Le souvenir de deux ans d'exil s'évanouit, mais de tristes pensées vinrent aussitôt resserrer son cœur. Ses yeux cherchaient en vain ces campagnes de la Provence qu'il avait vues naguères si florissantes, ces hameaux riches d'une heureuse population, ces prés verdoyans où bondissaient d'immenses troupeaux, ces vastes plaines couvertes de moissons dorées, de vignes et d'oliviers. Une solitude aride, parsemée de débris et de ruines, noircie par le feu, s'étendait autour de lui ; le bruit lointain du canon interrompait seul ce silence, et quelques malheureux, à moitié nus, pâles et décharnés, se traînaient mourant de faim, dans ces mêmes lieux où peut-être, avant ces tems déplorables, s'élevait le toit de chaume de leurs aïeux. La guerre désolait ces belles provinces. Charles avait fait une irruption en France à la tête d'une armée redoutable ; mais les sages temporisations de François Ier firent échouer ses audacieux projets. Cruel par nécessité, le roi avait donné ordre aux habitans des campagnes de se retirer dans les villes fortifiées, avec tout ce qu'ils possédaient. Ses généraux avaient brûlé les villages, dévasté les plantations, renversé les moulins et bouché les puits. L'empereur, manquant de tout, dans un pays abandonné, voyait, de jour en jour, son armée se détruire sans coup férir. Marot eut le bonheur de ne pas tomber entre les mains des Espagnols, qui, répandus dans tout le midi de la France, pillaient,

saccageaient ce que le fer et la flamme avaient épargné. Il se rendit à Lyon dans l'espoir d'y rencontrer le roi. François Ier, que la mort récente du dauphin n'avait pu abattre, était parti de cette ville pour aller inquiéter la retraite ou plutôt la fuite de l'empereur. Marot reçut un accueil favorable du cardinal de Tournon, alors gouverneur de Lyon. Les personnages les plus considérables lui firent bon visage ; les femmes, qui avaient ouï parler de ses talens en amour, le comblèrent de caresses ; les gens de lettres les plus recommandables, Maurice Scève, Étienne Dolet, vinrent le complimenter. Tout le monde revoyait avec joie un poète célèbre ; la France applaudissait au génie qui rentrait dans son sein. Que ces momens sont doux pour celui que le nom de gloire fait tressaillir ! Peut-on les acheter trop cher au prix d'une vie de malheur ! Ah ! si le ciel me gardait quelques lauriers, que m'importerait ce que le vulgaire nomme bonheur ! Les maux les plus affreux me paraîtraient légers, pourvu que je ne meure pas tout entier ! Marot, ce beau triomphe dut te faire oublier toutes tes infortunes !

Cependant il apprit bientôt que ses ennemis avaient conservé leur haine avec leur puissance. Sa conduite passée, plusieurs des ouvrages qu'il avait eu l'imprudence de composer à Ferrare en faveur des calvinistes, ses liaisons avec Calvin et les principaux chefs de la réforme, ne laissaient pas douter de ses opinions religieuses. Marot pourtant s'était toujours déclaré *chrétien ;* mais alors on prétendait tyranniser la pensée. Les barbares ! que devenait la liberté de l'homme ? Quoi ! brûler, massacrer, déchirer le malheureux qui ne croit pas que........ Le cardinal de Tournon qui, plus tard, n'eut pas honte de conseiller à François Ier de retenir prisonnier Charles-Quint, au mépris du droit des gens, jusqu'à ce que le traité de Madrid eût été révoqué, cet indigne prêtre engagea, c'est-à-

dire força Marot à abjurer publiquement les doctrines hérétiques. On eut soin de lui faire entendre qu'un refus pouvait entraîner sa perte. Marot céda en gémissant à cet ordre déguisé. Fallait-il mieux lever le masque et marcher au supplice, ou s'exiler une seconde fois? Il est des circonstances où le mensonge nécessaire n'est pas coupable. Marot fut conduit en pompe à la cathédrale de Lyon; ses larmes coulèrent souvent durant cette odieuse cérémonie! Il professa à haute voix des dogmes qu'il détestait, et il renonça à la doctrine qu'il chérissait dans le fond de son ame. Quelles humiliations il eut à dévorer en présence de la multitude accourue à ce triste spectacle! Les acclamations des dévots achevèrent de le désespérer.

Il s'éloigna promptement de Lyon où il avait joué un rôle si honteux; il fit ses *adieux* aux habitans de cette ville, dans une épître où il ose à peine se plaindre de l'indigne conduite du cardinal de Tournon à son égard. Il arriva à Paris dans les derniers jours de l'année 1536. La cour était rassemblée pour le mariage de Madeleine, fille du roi, avec Jacques V, roi d'Écosse. Cette alliance fut célébrée par des fêtes magnifiques le 1er janvier 1537. Le poète crut montrer son zèle et sa reconnaissance, en présentant un *chant nuptial* aux nouveaux époux; les espérances dont il les flatte dans cette jolie pièce, ne furent pas réalisées. Madeleine mourut, l'année suivante, d'une éthisie. Marot, rétabli dans ses fonctions de valet-de-chambre du roi, songea à se remettre en possession du titre de poète de la cour. Il composa le *Dieu gard à la court*, où il se félicite de son rappel; et quoique dans l'épître du *Dieu gard* il pardonnât à ses ennemis, il les foudroya dans l'épître qu'il leur adressa, sous le nom de *Fripelippes*, son valet.

François Sagon, misérable écrivassier, gardait contre Marot

une haine dont les motifs ne sont pas bien connus. Il paraît qu'étant fort jeune, il vint consulter notre poète, législateur du Parnasse de son tems, sur un chant royal qu'il avait dessein d'envoyer au concours de Rouen. Celui-ci indiqua quelques changemens, fit lui-même plusieurs corrections, et encouragea Sagon à cultiver la poésie. Ce chant royal fut couronné. Marot, jaloux d'un succès qui ne devait pas lui porter ombrage, ne manqua pas de se l'attribuer. On le crut, et l'on contesta à Sagon l'honneur du prix. Sagon se brouilla avec Marot, qui avait usé envers lui d'un procédé peu délicat. Un jour qu'ils se promenaient tous deux avec une nombreuse compagnie dans la cour du château d'Alençon, Marot laissa échapper quelques mots que Sagon traita d'hérétiques; Marot, qui s'exprimait avec beaucoup de facilité, voulut écarter l'accusation d'hérésie; l'autre lui répliqua par des injures; Marot, furieux d'être insulté, tira son poignard pour en frapper son adversaire qui, sans amis et sans armes, eut la prudence de prendre la fuite. Cette inimitié élevée entre les deux poètes ne fit que s'accroître.

Il est probable que Sagon se joignit aux nombreux accusateurs qui demandèrent, en 1534, l'arrestation de Marot. Lorsque Marot, exilé à Ferrare, écrivit au roi cette belle épître où il repousse les inculpations dont on le chargeait, Sagon vit l'occasion de satisfaire son ressentiment. La calomnie lui parut un moyen certain. Qu'avait-il à craindre? son ennemi était absent. Marot avait adressé à la même époque une épître à deux sœurs piémontaises, dans laquelle il s'étendait en beaux sermons sur la charité et la foi, et critiquait assez irrévérentieusement l'église romaine. Cette pièce, ainsi que beaucoup d'autres ouvrages anti-catholiques de Marot, n'est pas venue jusqu'à nous. Sagon étudie ces deux épîtres, les commente, et parvient à y découvrir d'horribles impiétés.

Il habille en vers, quels vers! grand Dieu! ses insipides diatribes; et livre à l'impression son *Anti-Marot*, sous le titre de *Coup d'Essay*, avec cette devise : *Vela de quoy*. Ce recueil se compose de la *Response à l'epistre de Clement Marot au roy*, d'une *Epistre aux deux sœurs de Marot pour confuter celle qu'il leur avoit envoyee, parlant faincternent de charité et de foy*, de plusieurs épîtres au roi, à mesdames de France, à la reine de Navarre, aux trois frères enfans de France, de sept dixains, de deux chants royaux, etc. Ce détestable ouvrage, écrit d'un style lourd, traînant, incorrect, obscur, n'a aucune espèce de mérite, si ce n'est que les vers masculins et féminins sont entremêlés assez exactement, règle que Marot n'observait pas. Ce coup d'essai de sottise eut pourtant une vogue momentanée. Il fut admiré, prôné par les uns, décrié, conspué par les autres. Il n'était pas digne seulement d'être critiqué; mais il attaquait un poète célèbre et persécuté, il fut lu avec engouement. Les amis de Marot et les gens impartiaux qui avaient quelque sentiment du beau en littérature, méprisèrent ces rapsodies diffamatoires, et renvoyèrent aux bancs de l'école leur pitoyable auteur. Celui-ci, dont la réputation n'était encore établie que par une centaine de vers, connus seulement de la poussière et des rats, attribua à son talent la sensation qu'avait produite son *Coup d'Essay*, et se prépara à fouiller une mine qu'il avait exploitée avec succès. Son but était de faire condamner Marot à un exil perpétuel, et de le remplacer dans la faveur du roi. Le ciel, du nom duquel il parait ses desseins, ne permit pas cette fois que l'innocent succombât. Le méchant devrait-il jamais triompher!

Sagon rassemble donc une foule de barbouilleurs de papier qui prenaient, comme aujourd'hui, le titre pompeux de poète. Ces pygmées, ennemis des talens dont l'éclat les blesse, préfèrent à l'oubli une honteuse célébrité. Ils s'accrochent à

l'homme de génie, le poursuivent de leurs injures pendant sa vie, et leurs noms avilis vont se placer après sa mort à côté de son nom illustre. Zoïle se traîne à la suite d'Homère. C'est l'ombre d'un tableau. Un certain Charles Huet ou La Huéterie, qui avait demandé, sans l'obtenir, l'emploi de valet-de-chambre du roi, que Marot occupait avant son exil, aida Sagon à former cette ligue, et consentit à prêter sa plume contre un homme qu'il ne connaissait que par ses ouvrages. Les amis et les disciples de Marot se réunirent, à leur tour, pour défendre le poète absent, et punir ses vils détracteurs. Mellin de Saint-Gelais, Nicole Glotelet, Bonaventure Desperiers, Charles Fontaines, composèrent *Les disciples et amys de Marot*, en vers latins et français. Ces poésies, parmi lesquelles on distingue la belle épître de Charles Fontaines, long-tems attribuée à Marot, ne sont qu'un ramas d'invectives empruntées à la plus basse populace. Toutefois ces infâmes écrits, où l'auteur du *Coup d'Essay* et La Huéterie, étaient traînés dans la fange, les forcèrent quelque tems à se taire. Marot, revenu en France malgré les intrigues de ses ennemis, leur prouva qu'il n'était pas ingrat. Peut-être devait-il se contenter de les mépriser sans souiller ses vers de leur nom. Il sut faire parler avec tant d'esprit son valet *Fripelippes* qu'il mit les rieurs de son parti. Son épître, en effet, où l'on est fâché de voir des injures d'une trivialité dégoûtante, semée des saillies les plus mordantes, atteste une verve satirique qu'il avait déjà révélée. Le succès qu'obtint le bavardage de *Fripelippes* satisfit Marot, qui, depuis, dédaigna de répondre aux impuissantes criailleries de Sagon et des siens. Sagon avait associé à sa querelle un libraire du Mans, nommé Mace ou Mathieu de Vaucelles, poétereau inconnu, plus affamé d'argent que de gloire. Cet obscur champion osa entrer en lice avec Marot, et publia la *Grande genea-*

logie de Fripelippes[1], *composee par un jeune poete champestre*[2]. Le *Rescript et la remontrance au jeune poete champestre* et un rondeau de Marot, couvrirent de honte l'auteur de cet ouvrage chargé d'ordures et de niaiseries. Mathieu Vaucelles, découragé par le mauvais succès de ses premières rimes, retourna végéter au Mans, et renonça à la poésie. Les railleries dont le pauvre *généalogiste* était l'objet, ne firent qu'animer Sagon d'une nouvelle rage. Il fit paraître, sous le nom de Boutigny, son page, le *Rabais du caquet de Fripelippes et*

[1] Cet ouvrage est un chef-d'œuvre d'ineptie et d'obscénités ; on ne conçoit pas comment on osa mettre au jour de pareilles infamies, dans un tems où les poésies charmantes de Saint-Gelais et de Marot étaient admirées ; on s'étonne que le public n'ait pas demandé justice de l'odieux libelle qu'on avait l'impudence de lui offrir ; il est vrai que Marot, dans son épître de *Fripelippes*, avait négligé de joindre l'urbanité à l'esprit ; on ne savait pas encore l'art de se dire poliment des injures. Mais des citations pourraient seules donner une idée de l'*inclite et tresadmirable genealogie du magnanime Fripelippes*.

[2] On a cru que La Huéterie était le même que le *Poete Champestre*. Voyez tome II, page 124, la note 2, où l'on prouve, par l'autorité de Lacroix Du Maine, que Mathieu Vaucelles écrivit contre Marot, sous le nom du *Poete Champestre*. Dans les pièces qui composent le *Differend de Marot et de Francois Sagon*, on distingue souvent La Huéterie du *Poete Champestre*. Daluce Locet adresse une *remontrance à Sagon, à La Hueterie, et au Poete Champestre*. Un huitain nous prouvera que le Poète Champêtre ne doit pas être confondu avec La Huéterie :

Sagon veulx tu plus dire mot :
Huet, et toy, Poete Champestre,
Ce n'est ny Clement ny Marot
Qui vous donne tant à repaistre :
C'est un apprentiz soubz bon maistre,
Mais toutesfoys il scait assez
Pour corriger et la main mettre
Dessus voz metres ramassez.

de Marot, dict rat pellé. Marot, dans son épître à Lyon Jamet, s'était comparé à un *rat;* il avait, dans sa jeunesse, gagné la *pellade*, et il était *rappelé* d'exil. Ce jeu de mots assez plaisant était une réponse au surnom de *Sagouin* qu'il avait donné à Sagon. Marot garda le silence, et laissa à ses amis le soin de repousser les attaques de ses faibles zoïles.

Cependant le public, que les deux partis avaient choisi pour juge de leur différend, ne tarda pas à prendre une décision. Il voyait d'un côté l'élite des poètes français, Héroet, Mellin de Saint-Gelais, Charles Fontaines, Bonaventure Desperiers, ardens à défendre un grand poète victime d'une odieuse persécution; de l'autre, un Sagon, un La Huéterie, un Nicolas Denisot, un François Roussin et d'autres rimailleurs aussi inconnus, accourus aux cris de l'envie, acharnés à noircir un homme innocent et malheureux, et à saper une réputation qui devait les écraser. Le public, toujours prêt à soutenir l'oppresseur contre l'opprimé, étourdi par les hurlemens d'une puissante cabale qui étouffait de faibles plaintes, entendues à peine du fond de l'Italie, le public dévot, à qui le soupçon de calvinisme faisait horreur, avait applaudi au *Coup d'Essay* dans lequel on vilipendait un scélérat convaincu d'avoir mangé du lard en carême, d'avoir lu la Bible traduite en langue vulgaire, et de cent autres crimes épouvantables, échappé au bûcher, banni, réfugié auprès des plus infâmes réformés, vomissant des blasphèmes contre les juges qui voulaient pieusement le brûler, et appelant la Sorbonne *ignorante;* mais, rappelé dans sa patrie, purifié par une abjuration solennelle de cette doctrine diabolique qui ordonnait de prier Dieu en français, et de ne pas partager ses biens avec le pape, ce monstre, cet huguenot abominable, lorsqu'il fut rentré en faveur à la cour, redevint un bon chrétien, un homme estimable, un poète distingué. Cette métamorphose fut fatale à Sagon.

Le public expia ses torts envers Marot, et ses critiques, ses plaisanteries condamnèrent Sagon au silence; en vain quelques amis imprudens, consultant plutôt leur rage que leurs forces, tentèrent de soutenir sa cause. L'un d'eux, qui se qualifiait *abbé des cornards*, dissimula ses intentions hostiles, en s'annonçant comme un pacificateur; mais son *Apologie* et ses *Treves*, dans lesquelles il accablait Marot d'injures grossières, lui attirèrent le mépris des honnêtes gens. Son style plat et ordurier n'inspira que du dégoût, et l'*abbé des cornards*, bafoué, eut bien soin de garder l'anonyme. Sagon, consterné de la défaite de son parti, abandonna la victoire à Marot; l'éphémère réputation que son *Coup d'Essay* lui avait faite, l'espèce d'accueil qu'il avait reçu à la cour, avaient élevé ses espérances jusqu'à la cure de Soligny; il se flattait de l'obtenir; mais la funeste issue de son différend lui enleva ses protecteurs, et la cure qu'il avait tant sollicitée fut donnée à un certain François Bellanger. Ce dernier coup acheva de l'affliger; il se retira en Normandie, auprès de Félix de Brie, abbé de Saint-Evroul, dont il était secrétaire; depuis cette époque, il ne martela plus que des vers de *circonstance*, pour célébrer un *mariage*, un *sacre*, une *victoire*, etc. La munificence royale payait alors grassement ces flatteries poétiques. On voit pourtant encore des gens de lettres à la solde des grands! des habitudes consacrées par des siècles, ne s'abolissent pas en un jour. La Huéterie, dégoûté du métier de poète et de pamphlétaire, dit adieu à la rime; il l'avait déjà dit à la raison; il vécut ignoré et tranquille avec les minces honoraires de secrétaire du duc de Vendôme. La tourbe obscure que Sagon avait ameutée contre Marot, se dispersa aussitôt que ses chefs eurent fait une prudente retraite. C'est ainsi que se termina, après deux années, cette grande querelle à laquelle avait pris part tout ce que la littérature française comptait de plus célèbre et de plus vil dans son sein.

1538—1543. François Ier avait rendu son amitié et son estime à Marot. La victoire que celui-ci venait de remporter sur ses ennemis lui avait ouvert les yeux. Il se repentit d'avoir cédé trop facilement à de perfides conseils, en persécutant le poète, et il montra combien il se reprochait d'avoir servi, sans s'en douter, les machinations des haines particulières Il combla Marot de bienfaits. Marot accompagna le roi, qui fit un voyage à Lyon, afin de passer en Italie aussitôt que les circonstances exigeraient sa présence. Il adressa, avant de quitter Paris, aux dames de la cour, de galans *adieux* dont les derniers vers attestent que l'absence n'avait pas encore éteint son amour pour la reine de Navarre.

Marot resta à Lyon jusqu'au traité de Nice, conclu le 18 juin 1538 par les soins du pape Paul III. Sa muse accueillit par un chant de joie cette trève si impatiemment attendue, qui promettait dix années de paix à la France, appauvrie par une guerre longue et sanglante. Trois ans après, l'empereur et François Ier avaient repris les armes, et l'Italie engloutissait nos trésors et nos armées. Marot, durant le séjour qu'il fit à Lyon, eut à se louer de l'aimable politesse des habitans de cette ville. Il fut reçu avec le même empressement qu'à son retour de Ferrare; il faisait les délices des plus brillantes sociétés. Il alla saluer M. de Villeroi, chez qui il avait été page. Ce seigneur le reçut avec une bonté qui l'engagea à lui dédier le *Temple de Cupido*, qu'il avait composé autrefois à sa demande. Marot se lia avec Étienne Dolet, fameux imprimeur de Lyon, qui avait recherché son amitié, lorsqu'il passa par cette ville, en 1536. Dolet, nourri des chefs-d'œuvre de l'antiquité, réussissait également en prose et en vers, en latin et en français; admirateur enthousiaste de Marot, il brûlait d'entretenir avec lui un commerce de littérature; ardent partisan de la réforme, il était porté à s'atta-

cher à un homme persécuté long-tems pour ses opinions religieuses. Cette liaison d'ailleurs pouvait lui procurer de grands avantages; Marot pouvait, en le chargeant de l'impression de ses ouvrages, accroître sa fortune. Voilà comme de vils motifs d'intérêt se mêlent aux plus nobles sentimens! Ces deux amis ne le furent pas long-tems. Étienne Dolet fit sortir de ses presses une édition des Œuvres de Marot, exécutée sous les yeux de l'auteur. Cette édition, dont le mérite est la correction du texte et l'ordre dans lequel les pièces sont classées, est augmentée d'un grand nombre de poésies inédites, et, entr'autres, d'une cinquantaine d'*Etrennes* à la louange des dames de la cour. La plupart de ces Étrennes, qui parurent au commencement de l'année 1538, renferment dans un cadre très-étroit une pensée gracieuse ou une saillie piquante; il n'oublie pas Diane; il lui rappelle, dans l'Étrenne qu'il lui adresse, qu'elle est à son automne. Quelle injure pour une femme coquette! Cette édition fut suivie d'une autre. Sébastien Gryphius la réimprima, augmentée de poésies nouvelles et revue par Marot. Les deux éditions que l'on publia l'année suivante à Paris, chez Antoine Bonnemère, et à Anvers, chez Jean Stéels, furent copiées sur celles de Gryphius.

Marot, en partant de Lyon, emporta les regrets de tous ceux qui avaient connu les grâces de son talent et l'aménité de son caractère; il revint à Paris avec le roi, à qui le traité de Nice avait rendu l'espoir de faire fleurir son royaume. Marot vécut tranquille à la cour jusqu'en 1543; du moins on ne rencontre dans cet intervalle aucun événement remarquable. Ce violent amour qu'il avait long-tems nourri pour la reine de Navarre, semble s'être tout-à-fait éteint; sa lyre oublie un nom qu'elle avait tant de fois si tendrement répété; Anne est exilée de ses vers, sans doute elle l'était de

son cœur. L'absence est le Léthé de l'amour; quels sermens ne sont pas effacés par une séparation de deux années! Aujourd'hui la plus héroïque fidélité ne subit pas une épreuve de deux mois. Marot, fatigué de l'amour métaphysique, se livra tout entier à la poésie. L'amour avait pourtant inspiré ses plus agréables vers; si Marot eût consulté son talent, il n'eût jamais touché d'un doigt profane la lyre de David, et il eût laissé bondir en hébreu et en mauvais latin *les montagnes comme des agneaux.*

Chéri du roi et de la cour, il eût coulé des jours paisibles dans sa patrie, au milieu de sa famille et de ses amis, s'il n'avait pas encore aspiré au titre de chef de parti. L'expérience aurait dû pourtant le corriger. Il savait que les moines le haïssaient; il avait échappé trois fois au bûcher catholique. Quelle imprudence de réveiller tant de haines puissantes contre lui, d'exposer son repos, sa vie, pour plaire à un caprice du roi! Pourquoi heurter de front les préjugés de son siècle? Que ne laissait-il reposer dans leur mauvaise traduction latine les éternelles lamentations du saint roi prophète qui, pour l'expiation de l'adultère commis avec Bethsabée, vit mourir vingt mille de ses sujets, et psalmodia sur sa harpe de beaux cantiques! La cour de Rome avait intérêt à ne pas mettre les livres saints entre les mains de tout le monde. Le clergé était, comme les anciens prêtres égyptiens, seul dépositaire de la religion. Le peuple stupide croyait, adorait et se taisait; des peines sévères menaçaient ceux qui, ne sachant ni l'hébreu, ni le latin, ni le grec, voulaient s'instruire des dogmes du christianisme dans des livres écrits en langue vulgaire. Ces mesures despotiques, adoptées par l'intolérance, entretenaient la barbarie. La Réforme, à laquelle une sage piété avait présidé, permit de prier Dieu dans toutes les langues. En effet, il était assez ridicule qu'un chrétien fût

forcé de marmotter des patenôtres latines qu'il n'entendait pas. L'église catholique, afin de prouver que dire la messe en français était une hérésie, avait des bûchers et d'autres argumens péremptoires. Les protestans ne persistaient pas moins à soutenir qu'il importait peu que le *Credo* fût dit en français ou en chinois. Vers l'année 1539, Calvin, par la bouche de plusieurs savans, ses prosélytes, et surtout du célèbre Vatable [1], engagea Marot à donner un versione des *Psaumes* que l'on pût substituer au chant grégorien. Marot, toujours zélé partisan de la réformation, s'empressa de répondre au désir de son ami, et la plume qui avait peint si gaîment les amours d'Alix et de Martin, reproduisit en vers pénibles les tristes motets de David.

Marot, aidé des conseils de Vatable, qui confrontait la vulgate et les septante avec le texte hébraïque, traduisit trente *Psaumes* qu'il présenta au roi. « Dieu, ce pere plein de mi-
» sericorde, dit un gentilhomme nommé Villemadon, dans
» une lettre à Catherine de Médicis, meit au cueur du feu
» roy Françoys d'avoir fort agreables les trente Psalmes de

[1] Vatable (François), né à Gamache, petite ville de la Picardie, était un des homme les plus savans du siècle de François Ier. Sainte-Marthe l'appelle *Guastebled*. Il fut nommé professeur de langue hébraïque au Collége royal. Cette langue lui était si familière qu'il comprenait et expliquait les saintes Écritures; ce qui n'est rien moins qu'aisé. Cependant la Sorbonne eut l'honnêteté de condamner les notes que Vatable avait mises pour l'intelligence de la Bible. En effet, les véridiques historiens qui ont écrit l'histoire du peuple juif, étaient inspirés, et il est bien fou d'éclaircir ce que le Saint-Esprit a laissé d'obscur. Un fait qui paraît à notre faible humanité, bizarre, grotesque ou même impossible, n'en est pas moins sacré dans les chroniques judaïques. Vatable était aussi versé dans les langues grecque et latine. Il donna une traduction latine de plusieurs ouvrages d'Aristote. Il mourut en 1547.

» David, avec l'Oraison Dominicale, la Salutation Angelique » et le Symbole des Apostres, que feu Clement Marot avoit » translatez et traduictz et dediez à sa grandeur et majesté. » Laquelle commanda audict Marot presenter le tout à l'em- » pereur Charles Quint, qui reçeut benignement ladicte » translation, la prisa et par parolles et par present de deux » cents doublons qu'il donna audict Marot, luy donnant aussi » courage d'achever de traduire le reste desdictz Psalmes, et » le priant de lui envoyer le plus tost qu'il pourroit *Confite-* » *mini Domino*, *quoniam bonus*, d'autant qu'il l'aymoit. » Ces trente psaumes furent bientôt connus à la cour. Théodore de Bèze dit qu'ils furent imprimés. L'empressement avec lequel ils furent lus alarma la cohue théologique. Les moines, qui détestaient Marot, poussèrent des cris sinistres; les dévots s'imaginèrent que la religion était menacée d'une ruine totale; on traduisait les *Psaumes!* la Sorbonne, que Marot avait osé dénoncer au roi comme *ignorante,* salua le jour de la vengeance avec la pieuse joie que montraient les Juifs si doux, si humains, qui demandaient à Dieu la grâce d'écraser sur la pierre les nouveau-nés de leurs ennemis. Les *Psaumes* furent déclarés gravement hérétiques, et ce beau jugement fut communiqué au roi, afin qu'il y donnât sa sanction.

La Sorbonne porta une seconde fois ses plaintes au pied du trône ; elle eut soin de glisser dans sa requête quelques mots de la puissance du pape, à qui Dieu avait permis de déposer les rois ; refuser de lui obéir, c'était s'exposer à sa vengeance ; les foudres de l'église avaient souvent frappé des têtes couronnées. François I[er], qui avait déjà excité les murmures du clergé, en soutenant secrètement la ligue des protestans de Smalkalde, craignait qu'il ne se portât à des excès que le peuple regardait encore comme sacrés. Sa croyance était suspectée, malgré les édits rigoureux qu'il avait mis en vigueur contre

les réformés. La Sorbonne condamnait la traduction française des *Psaumes de David;* il ne crut pas devoir s'obstiner à l'approuver ; la Sorbonne, les moines, les cagots, tout un parti, à la tête duquel était Diane, demandait que l'on punît le poète hérétique; il se garda bien de lui conserver sa protection; le politique ne connaît que ses intérêts. Marot allait être livré à ses ennemis, le cachot était ouvert, le bûcher allait s'allumer; il n'attendit pas un jugement qui était porté d'avance, et, avant que l'inquisition lançât contre lui l'arrêt fatal, il abandonna la France; il ne devait plus y rentrer! Il s'enfuit à Genève, où Calvin l'appelait depuis long-tems. Tous les bras s'ouvrirent pour le recevoir. Les persécutions qu'il avait eues à souffrir l'avaient rendu cher à la Réforme. Il était enfin sur une terre amie, chez un peuple de frères, à l'abri de la haine des moines et des flammes du bûcher. Il ne sut pas vivre heureux et tranquille dans la retraite où son errante fortune l'avait jeté.

1543—1544. Il continua, à la sollicitation de Calvin, la traduction des *Psaumes;* il en traduisit vingt, qui furent réunis aux trente premiers dans une édition publiée par les soins de Calvin. Ce ministre la destina à l'usage de sa secte, et la fit précéder d'une préface ingénieuse, dégagée de toutes les subtilités théologiques. Marot n'était rien moins que pieux. Il s'était attaché aux nouvelles doctrines par caprice et parce qu'elles lui offraient une plus grande liberté; sa conduite n'en était pas plus régulière; à Genève comme à Paris, il se moquait des choses les plus divines; il abordait en riant les mystères les plus redoutables; les *Psaumes,* dont il avait entrepris la traduction avec dégoût, ne l'accoutumaient pas à la dévotion. Il quittait souvent David pour une courtisane, et oubliait le verbiage du psalmiste au milieu des fumées du vin et des bruyantes orgies. Sa conduite licencieuse indisposait

contre lui ses amis les plus zélés, lorsqu'un événement dont les détails sont incertains le força de sortir de Genève.

Une liaison adultère, qu'il entretenait avec la femme de son hôte, fut découverte. L'adultère était puni de mort à Genève. La loi n'est plus aussi rigoureuse aujourd'hui : on se lasserait bientôt de punir. Une femme est-elle donc forcée d'aimer un homme haïssable, parce qu'il se nomme son mari? C'est une question que l'on n'a pas décidée. Beaucoup de victimes du mariage tiennent pour la négative. Marot, qui, suivant ses principes, n'avait pas respecté le nœud conjugal, paya bien cher un plaisir défendu. L'époux, peu familiarisé avec ces légers inconvéniens de l'hymen, avait donné trop d'éclat à cette affaire pour que le coupable fût renvoyé absous; Marot fut condamné à être pendu. Cette sentence eût été exécutée, si Calvin n'eût employé son crédit à faire commuer la peine. Marot fut fouetté dans les carrefours de Genève. Le pauvre homme! il avait fait un sot! crime innocent! combien de gens dans notre siècle mériteraient d'être fouettés! Il s'estima heureux d'échapper, à ce prix, à une mort infâme. Le premier usage qu'il fit de sa liberté fut de s'éloigner de Genève, témoin de son humiliation, et de passer en Piémont.

Le Piémont appartenait alors à la France; Marot pouvait être inquiété. Mais les généraux qui commandaient pour le roi, eurent pitié du malheureux poète, et l'engagèrent même à fixer son séjour dans leur gouvernement. Marot se confia à leurs promesses. Le Piémont était une province de France, il n'était plus exilé!..... Cet amour de la patrie, qui semblait croître dans l'infortune, l'embrasa jusqu'à sa mort. Son insouciance ne lui permit pas de connaître son affligeante situation, et, si quelques larmes mouillèrent ses yeux, c'est le souvenir de la France qui les fit couler. Il chercha dans la débauche la

plus effrénée l'oubli de ses chagrins. Les excès de tout genre, auxquels il se livrait depuis sa jeunesse, avaient affaibli ses forces; le moral s'en ressentit; on retrouve à peine quelques faibles étincelles de son beau génie dans le fatras théologique qu'il rima péniblement. Il est vrai que sa muse gracieuse et folâtre ne sut jamais emprunter l'austère gravité des sujets pieux, et Jésus-Christ remplaçait tristement l'amour et Diane dans ses vers. Sa lyre cependant rendit encore de doux sons: c'était le chant du cygne.

Qu'il était affreux le sort de Marot! relégué dans un pays à moitié barbare, sans amis!..... C'est dans le malheur qu'on a besoin d'un ami! Il s'était lié avec quelques bons paysans piémontais que sa funeste célébrité avait touchés. Leur naïve familiarité, leur rustique bonhomie suffisaient-elles à un bel-esprit de la cour de François Ier? Les secours qu'ils offrirent à Marot l'empêchèrent de mourir de faim. Marot était réduit à l'indigence; depuis sa fuite à Genève, on lui avait ôté son emploi de valet-de-chambre du roi; la reine de Navarre l'avait aussi abandonné, et l'avait fait rayer de dessus l'état de sa maison; ses amis lui envoyèrent quelque argent, qui fut bientôt follement dissipé. Sa gaîté cependant ne s'effrayait pas du triste avenir dont le destin le menaçait; l'espérance lui souriait encore. Il demandait au ciel le bonheur, le repos... le ciel entendit sa prière..... il obtint le repos..... le bonheur? le savons-nous? Sa voix, avant de s'éteindre pour toujours, applaudit à la gloire de la France; déjà languissant, il alla visiter le champ de bataille de Cérisolles, où étaient entassés quinze mille hommes de l'armée de l'empereur; son cœur battit à ce spectacle, et il remercia Dieu et le duc d'Enghien. O Marot! tu aimais ta patrie plus que ces légions de moines qui l'envahissaient, plus que ces fanatiques qui l'inondaient de sang, et pourtant tu étais exilé! Marot mourut à Turin, au mois

de septembre 1544. Sa femme, ses enfans ne recueillirent pas ses derniers soupirs ; ses amis ne baignèrent pas de larmes son lit funéraire ; il n'entendit pas, au moment d'expirer, des plaintes et des sanglots ; un prêtre, sans doute, ne vint pas, à son agonie, l'obséder, le tourmenter de sermons inutiles ; Marot était pauvre, des héritiers avides ne se disputèrent pas la paille sur laquelle gisait son corps glacé. Marot mourut seul, dans la misère, sous un ciel étranger, loin des baisers d'un fils et des adieux de ses amis éplorés. Marot mourut seul ! mais non ; la gloire assista à son heure suprême ; la gloire posa une couronne sur son front pâle, et lui montra les cieux. Le mortel obscur redoute la mort ; il lègue à la terre une cendre ignorée ; en tombant dans l'éternité, il laisse à peine un souvenir d'un instant. Mais l'homme qu'ont illustré de grandes actions, des vertus sublimes, des ouvrages étincelans de génie, avec quelle joie il entre dans la tombe, entouré de l'admiration de la postérité ; il ne meurt pas ! Marot, déjà couvert des ombres du trépas, répétait d'une voix mourante : Je suis immortel !

Dès que Marot eut cessé de vivre, la France, qui semblait l'avoir oublié, se glorifia de lui avoir donné le jour. François Ier et toute sa cour le regrettèrent ; Marguerite, qui lui avait retiré même son amitié, se reprocha son ingratitude ; tous les poètes consacrèrent des vers à son éloge : c'étaient quelques fleurs que l'on jetait sur son tombeau. La haine de ses ennemis s'apaisa ; ses *Psaumes*, qui avaient appelé l'anathême sur sa tête, furent admirés ouvertement, imités [1],

[1] Théodore de Bèze, à la sollicitation de Calvin, traduisit *cent Psalmes* de David, qui furent imprimés à Genève, au profit des *povres refugiez*. Cette version, qui fut accueillie avec enthousiasme par tous les réformés, ne parut en France qu'en 1563.

mis en musique, dédiés à un cardinal et imprimés avec privilége du roi! Marot mort ne trouva plus de zoïle. Sa patrie ne posséda pas ses restes. Il avait été enterré à Turin dans l'église de Saint-Jean; son ami Lyon Jamet lui éleva, à ses frais, un monument de marbre, sur lequel il fit graver cette épitaphe :

Icy devant au giron de sa mere
Gist des Françoys le Virgile et l'Homere.
Cy est couché et repose à l'envers
Le nompareil des mieulx disans en vers.
Cy gist celluy que peu de terre cœuvre,
Qui toute France enrichit de son œuvre.
Cy dort un mort, qui tousjours vif sera,
Tant que la France en Françoys parlera.
Brief gist, repose et dort en ce lieu cy
Clement Marot de Cahors en Quercy.

Nous croyons que Marot laissa plusieurs enfans. Le nom de Michel Marot est seul venu jusqu'à nous. Il fut reçu page chez Marguerite de Navarre, en 1536. Peut-être était-ce un fils naturel, ou du moins, sa naissance précéda le mariage de Marot. Michel Marot était un homme médiocre; nous l'avons déjà dit, *le génie n'est pas héréditaire*. Il s'essaya quelquefois en poésie; ses vers sont plats et incorrects; il avait pris pour devise : *Triste et pensif*. Quelques pièces de sa composition furent imprimées à Paris, en 1560, avec les *Contredictz de Nostradamus* d'Antoine Couillard du Pavillon, son ami. Il fit un voyage à Turin pour recueillir les papiers de son père, dont il publia plusieurs ouvrages en 1560. Le président de Thou parle, dans ses Mémoires, d'un Michel Marot qui commandait dans une place de Hongrie, assiégée par les Turcs. Nous n'osons assurer que ce soit le même. Voilà tout ce qu'on sait de Michel Marot, qui ne se recommande à notre souvenir par aucun autre titre que celui de fils d'un poète célèbre.

P. L. N. DE ST.-H.

L'AUTHEUR A SON LIVRE.

Oster je veulx (appproche toy mon livre)
Un tas d'escriptz, qui par d'autres sont faictz.
Or va, c'est faict : cours leger, et delivre :
Deschargé t'ay d'un lourd, et pesant faix.
S'ilz font escriptz (d'adventure) imparfaictz,
Te veulx tu faire en leur faultes reprendre?
S'ilz les font bien, ou mieulx que je ne fais,
Pourquoy veulx tu sur leur gloire entreprendre?
Sans eulx (mon livre) en mes vers pourras prendre
Vie apres moy, pour jamais, ou long temps,
Mes œuvres donc content te doibvent rendre :
Peuples, et roys s'en tiennent bien contens.



OPUSCULES.

La mort n'y mord.

DIALOGUE

DE DEUX AMOUREUX.

1514.

LE PREMIER *commence en chantant.*

MON cueur est tout endormy,
Resveille moy belle :
Mon cueur est tout endormy,
Resveille le my.

LE SECOND.

He, compaignon.

[1] « Ce dialogue spirituel est un des ouvrages les plus remarquables de Clément Marot. Il se distingue autant par la finesse des détails que par la correction du style. Il paraît que c'est une pièce de sa jeunesse ; et je suis tenté de croire que le second interlocuteur est Marot lui-même, qui se plaint du mauvais succès de son coup d'essai en amour. »

L. DUFRESNOY.

Cette pièce fut peut-être composée dans la jeunesse de Marot ; mais elle ne fut publiée qu'en 1540. Nous sommes, au reste, de l'avis de L. Dufresnoy ; la maîtresse dont se plaint le second amoureux ressemble à cette beauté farouche de la Porte-Barbette, avec laquelle Marot rompt sérieusement dans sa deuxième ballade. On veut que l'idée première de ce dialogue soit prise de l'Ode d'Horace, *Donec gratus eram ;* nous ne trouvons aucune espèce d'analogie entre ces deux ouvrages.

LE PREMIER.

He, mon amy,
Comment te va?

LE SECOND.

Corps bieu (beau sire)
Je ne te le daignerois dire
Sans t'accoller. Cà ceste eschine:
De l'autre bras que je t'eschine
De fine force d'accollades.

LE PREMIER.

Et puis?

LE SECOND.

Et puis?

LE PREMIER.

Rondeaux, ballades,
Chansons, dizains, propos menuz,
Compte moy, qu'ilz sont devenuz:
Se faict il plus rien de nouveau?

LE SECOND.

Si faict : mais j'en ay le cerveau
Si rompu, et si alteré
Qu'en effect j'ay deliberé
De ne m'y rompre plus la teste.

LE PREMIER.

Pourquoy cela?

LE SECOND.

Que tu es beste:
Ne sçais tu pas bien, qu'il y a
Plus d'un an, qu'amour me lia
Dedans les prisons de m'amye?

LE PREMIER.

Est ce encor de Barthelemye
La blondelette?

LE SECOND.

Et qui donc?
Ne sçais tu pas, que je n'euz onc
D'elle plaisir : ny un seul bien?

LE PREMIER.

Nenny vrayement je n'en sçay rien:
Mais si tu m'en eusses parlé,
Ton affaire en fust mieulx allé.
Croy moy, que de tenir les choses
D'amours si couvertes, et closes,
Il n'en vient, que peine, et regret.
Vray est, qu'il fault estre secret,
Et seroit l'homme bien coquart,
Qui vouldroit, appeller un quart:

Mais en effect il fault un tiers.
Demande à tous ces vieilz routiers,
Qui ont esté vrays amoureux.

LE SECOND.

Si est un tiers bien dangereux,
S'il n'est amy Dieu sçait combien.

LE PREMIER.

He mon amy, choisy le bien :
Et quand tu l'auras bien choisy,
Si ton cueur se trouve saisy
De quelque ennuyeuse tristesse,
Ou bien d'une grande liesse,
A l'amy te deschargeras,
Sçais tu comment t'allegeras?
Tout ainsi par le sang sainct George
Comme si tu rendois ta gorge
Le jour d'un caresme prenant.

LE SECOND.

Il fault donc mieulx des maintenant,
Que je t'en compte tout du long :
N'est ce pas bien dict?

LE PREMIER.

Or là donc.
Mais pour ce, que je suis des vieux
En cas d'amours, il vauldra mieulx,
Que les demandes je te face,

Combien, de qui, en quelle place,
Des refuz, des parolles franches,
Des circonstances, et des branches,
Et des rameaux : car les ay tous
Aprins de mes compaignons doulx,
Allant avec eulx à la messe.
Or vien ça, compte moy, quand est ce,
Que premierement tu l'aymois ?

LE SECOND.

Il y a plus de seize moys,
Voyre vingt, sans avoir jouy.

LE PREMIER.

L'aymes tu encores ?

LE SECOND.

Ouy.

LE PREMIER.

Tu es un fol. Or de par Dieu,
Comment doy je dire ? en quel lieu
Fut premier ta pensee esprise
De son amour ?

LE SECOND.

En une eglise [1],

[1] C'était alors à l'église que se formaient les intrigues amoureuses. Voyez les notes de la deuxième épître du *Coq à l'Asne*.

Là commençay mes passions.

LE PREMIER.

Voyla de mes devotions :[1]
Et quel jour fut ce?

LE SECOND.

Par sainct Jaques
Ce fut le propre jour de Pasques,
(A bon jour bon œuvre.)

LE PREMIER.

Et comment?
Tu venois lors tout freschement
De confesse, et de recevoir....

LE SECOND.

Il est vray : mais tu dois sçavoir,
Que tousjours à ces grans journees
Les femmes sont mieulx attournees,
Qu'aux autres jours : et cela tente.
O mon Dieu qu'elle estoit contente
De sa personne, ce jour là :
Avecques la grace qu'elle a,
Elle vous avoit un corset
D'un fin bleu, lassé d'un lasset

[1] « Nul autre n'avait, avant Marot, donné des modèles de ce ton naturel et franc, que La Fontaine a si bien imité depuis. »
(*Note de l'édition stéréotype.*)

Jaulne qu'elle avait faict expres.
Elle vous avoit puis apres,
Mancherons d'escarlatte verte,
Robbe de pers large, et ouverte,
(J'entens à l'endroict des tetins)
Chausses noires, petis patins,
Linge blanc, ceincture houppee,
Le chapperon faict en pouppee,
Les cheveulx en passesillon,
Et l'œil gay en esmerillon,
Soupple, et droicte comme une gaule:
En effect sainct Françoys de Paule[1],

[1] Saint François de Paule, fondateur de l'ordre des Minimes, était né en 1416, à Paule, ville de Calabre. Il prêchait sans cesse l'humilité, et *charité* était sa devise. L'humilité, c'est une belle chose! Les papes s'appelaient *serviteurs des serviteurs de Dieu*, et traitaient les rois comme des esclaves! La religion chrétienne a été établie par de pauvres pêcheurs qui ont été remplacés par de riches tyrans ecclésiastiques! Saint François donna le nom de *Minimes* à son ordre, afin de ne pas porter ombrage à la cour de Rome, et éveiller la jalousie des autres ordres religieux. Louis XI, qui assassinait et marmottait des *ave*, appela ce saint homme à sa cour, dans l'espoir d'obtenir de ses prières une guérison qu'il n'attendait plus des médecins. Ce prince fit bâtir en France des couvens de Minimes, et François, que l'on payait bien, promettait au roi moribond la santé et surtout le paradis. Ces promesses ne coûtent rien. Ce saint mourut en 1507, et fut canonisé par le pape Léon X en 1519. Son corps incorruptible, que l'on conservait au couvent du Plessis-lez-Tours, fut brûlé par les hérétiques en 1552. Néanmoins, on vit ce corps renaître de ses cendres comme le phénix; Rome, Gênes, Boulogne et plusieurs autres villes, se vantaient de posséder un saint François de Paule.

Et le plus sainct Italien
Eust esté prins en son lien,
S'à la veoir se fust amusé.

LE PREMIER.

Je te tiens donc pour excusé
Pour ce jour là : que fuz tu?

LE SECOND.

Pris.

LE PREMIER.

Quel visage euz tu d'elle?

LE SECOND.

Gris.

LE PREMIER.

Ne te rit elle jamais?

LE SECOND.

Point.

LE PREMIER.

Que veulx tu estre à elle?

LE SECOND.

Joinct.

LE PREMIER.

Par mariage, ou autrement :
Lequel veulx tu?

LE SECOND.

Par mon serment
Tous deux sont bons, et si ne sçay:
Je l'aymerois mieulx à l'essay,
Avant qu'entrer en mariage.

LE PREMIER.

Touche là, tu as bon courage,
Et si n'est point trop degousté,
Tu l'auras, et d'autre costé
On m'a dict, qu'elle est amyable,
Comme un mouton.

LE SECOND.

Elle est le diable:
C'est par sa teste que j'endure:
Elle est par le corps bien plus dure,
Que n'est le pommeau d'une dague.

LE PREMIER.

C'est signe qu'elle est bonne bague,
Compaignon.

LE SECOND.

Voycy un mocqueur.
J'entens dure parmy le cueur:
Car quant au corps n'y touche mye:
Des que je l'appelle m'amye :

Vostre amye n'est pas si noire,
Faict elle. Vous ne sçauriez croire,
Comme elle est prompte à me desdire
Du tout.

LE PREMIER.

Ainsi?

LE SECOND.

Laisse moy dire.
Si tost, que je la veulx toucher,
Ou seulement m'en approcher,
C'est peine, je n'ay nul credict:
Et sçais tu bien qu'elle me dit?
Un fascheux, et vous c'est tout un:
Vous estes le plus importun,
Que jamais je vey. En effect
J'en vouldrois estre ja deffaict,
Et m'en croy.

LE PREMIER.

Que tu es belistre:
Et n'as tu pas ton franc arbitre
Pour sortir d'ou tu es entré?

LE SECOND.

Arbitre, c'est bien arbitré:
Je le veulx bien, mais je ne puis.
Bien un an l'ay laissee, et puis

J'ay parlé aux Ægyptiennes
Et aux sorcieres anciennes,
D'y chercher jusque au dernier poinct
Le moyen de ne l'aymer point :
Mais je ne m'en puis descoiffer.
Je pense que c'est un enfer,
Dont jamais je ne sortiray.

LE PREMIER.

Par mon ame je te diray,
Puis qu'il n'est pas en ta puissance,
De la laisser, sa jouyssance
Te seroit une grand' recepte.

LE SECOND.

Sa jouyssance? je l'accepte :
Amenez la moy [1].

LE PREMIER.

Non : attens.
Mais affin que ne perdons temps,
Compte moy cy par les menuz
Les moyens que tu as tenuz
Pour parvenir à ton affaire :

[1] Marot, après avoir maudit la même cruelle, dans sa deuxième ballade, dit à l'Amour :

Livre la moy en un lict toute nue.

LE SECOND.

J'ay faict tout ce qu'on sçauroit faire
J'ay souspiré, j'ay faict des criz,
J'ay envoyé de beaulx escriptz,
J'ay dansé, et ay faict gambades,
Je luy ay tant donné d'œillades,
Que mes yeulx en sont tous lassez.

LE PREMIER.

Encores n'est ce pas assez.

LE SECOND.

J'ay chanté, le diable m'emporte,
Des nuictz cent foys devant sa porte,
Dont n'en veult prendre qu'à tesmoings,
Trois potz à pisser pour le moins,
Que sur ma teste on a cassez.

LE PREMIER.

Encores n'est ce pas assez.

LE SECOND.

Quand elle venoit au moustier,
Je l'attendois au benoistier
Pour luy donner de l'eau beneiste :
Mais elle s'enfuyoit plus viste
Que lievres, quand ilz sont chassez.

LE PREMIER.

Encores n'est ce pas assez.

LE SECOND.

Je luy ay dict, qu'elle estoit belle,
J'ay baisé la paix apres elle,
Je luy ay donné fruictz nouveaulx [1]
Acheptez en la place aux Veaulx,
Disant, que c'estoit de mon creu,
Je ne sçay, si elle l'a creu:
Et puis tant de bouquetz, et roses,
Brief elle a mis toutes ces choses
Au reng des pechez effacez.

LE PREMIER.

Encores n'est ce pas assez.

[1] Marot avait suivi le conseil que donne aux amans le Roman de la Rose :

Donnez leur des noix, des cerises,
Carmes, prunes, fraisches merises,
Chastaignes, des coings et noisettes,
Pesches, raisins, ou alliettes,
Nepfles entees ou framboises,
Belloces, davesnes, jorroises,
Ou des meures franches ayez,
Telz fruicts nouveaulx leur envoyez,
Et se les haviez acheptez,
Dictes qu'ilz vous sont presentez,
D'ung vostre amy de loing venuz,
Et les eussiez par achapt euz.
Ou donnez roses vermeillettes,
Primerolles, ou violettes,
Et bouquets selon la saison,
Telz dons sont de bonne raison,
Sachiez que dons les gens affolent.

Il falloit estre diligent
De luy donner.

LE SECOND.

Quoy ?

LE PREMIER.

De l'argent.
Quelque chaine d'or bien pesante,
Quelque esmeraulde bien luysante,
Quelques patenostres de prix,
Tout soudain cela seroit pris,
Et en le prenant ell' s'oblige [1].

LE SECOND.

Ell' n'en prendroit jamais, te dy je :
Car c'est une femme d'honneur.

LE PREMIER.

Mais tu es un maulvais donneur,
Je le voy tresbien.

LE SECOND.

Non suis point :
Mais croy qu'elle n'en prendroit point,

[1] Qui donne un bijou,
Au moins, s'il n'est fou,
En demande un autre.
D'Aceilly.

En y eust il plein trois barilz.

LE PREMIER.

Mon amy, elle est de Paris,
Ne t'y fie, car c'est un lieu
Le plus gluant.

LE SECOND.

Par le corps bieu
Tu me comptes de grans matieres.

LE PREMIER.

Quand les petites vilotieres
Trouvent quelque hardy amant
Qui vueille mettre un dyamant
Devant leurs yeulx rians et vers [1],
Coac elles tombent à l'envers.
Tu ris, mauldict soit il qui erre:
C'est la grand' vertu de la pierre
Qui esblouyt ainsi les yeulx.
Telz dons, telz presentz servent mieulx,
Que beauté, sçavoir, ne prieres:

[1] Les yeux *verts* étaient autrefois une beauté. La Fontaine, qui était nourri de la lecture de nos vieux poètes, a dit, à leur exemple, en parlant de Pallas, dans sa fable des Filles de Minée.

Tout le reste entouroit la déesse aux yeux vers.

D'autres éditions portent *aux yeux pers*, ce qui est peu différent; *pers* signifie *bleu tirant sur le vert*.

Ilz endorment les chambrieres [1],
Ilz ouvrent les portes fermees,
Comme s'elles estoient charmees:
Ilz font aveugles ceulx qui voyent,
Et taire les chiens qui aboyent:
Ne me crois tu pas?

LE SECOND.

Si fais, si.
Mais de la tienne Dieu mercy,
Compaignon, tu ne m'en dis rien.

[1] La Fontaine doit à notre vieille poésie ses plus charmantes pages; il a imité plusieurs fois ces vers si heureux; écoutons-le, dans son conte du *Faucon*, raconter tout ce que peut l'argent en amour.

S'agissoit-il de divertir la dame,
A pleines mains il vous jettoit l'argent,
Sachant très-bien qu'en amour comme en guerre,
On ne doit plaindre un métal qui fait tout,
Renverse murs, jette portes par terre,
N'entreprend rien dont il ne vienne à bout,
Fait taire chien, et, quand il veut, servantes,
Et, quand il veut, les rend plus éloquentes
Que Ciceron, et mieulx persuadantes,
Bref ne voudroit avoir laissé debout
Aucune place; et tant forte fût-elle.

Ces mêmes idées ne sont pas exprimées avec moins de bonheur dans le conte du *Pâté d'anguilles*.

Mots dorés sont tout en amour,
C'est une maxime constante.
Chacun sait qu'elle est mon entente,
J'ai rebattu cent et cent fois
Ceci dans cent et cent endroits:
Mais la chose est si nécessaire,
Que je ne puis jamais m'en taire,
Et redirai jusques au bout,
Mots dorés en amour font tout:
Ils persuadent la donzelle,
Son petit chien, sa demoiselle,
Son époux quelquefois aussi.

LE PREMIER.

Et que veulx tu, ell' m'ayme bien,
Je n'ay que faire de m'en plaindre.

LE SECOND.

Il est vray : mais si peult on faindre
Aucunesfoys une amytié,
Qui n'est pas si grand' la moytié,
Comme on la demonstre par signes.

LE PREMIER.

Ouy bien quant aux femmes fines :
Mais la mienne en si grand' jeunesse
Ne sçauroit avoir grand' finesse :
Ce n'est qu'un enfant.

LE SECOND.

De quel aage?

LE PREMIER.

De quatorze ans.

LE SECOND.

Ho, voyla rage :
Elle commence de bonne heure.

LE PREMIER.

Tant mieulx elle en sera plus seure,
Car avec le temps on s'affine.

LE SECOND.

Ouy, elle en sera plus fine,
N'est ce pas cela?

LE PREMIER.

Que d'esmoy :
Entens que son amour en moy
Croistra tousjours avec les ans.

LE SECOND.

Ne faisons pas tant des plaisans :
Par tout il y a decevance.
Dequoy la congnois tu?

LE PREMIER.

D'enfance.
D'enfance tout premierement,
La voyois ordinairement:
Car nous estions prochains voisins:
L'esté luy donnois des raisins,
Des pommes, des prunes, des poires,
Des pois vertz, des cerises noires,
Du pain besneist, du pain d'espice,
Des eschauldez, de la reclisse,
De bon succre, et de la dragee.
Et quand elle fut plus aagee,
Je luy donnois de beaulx bouquetz,
Un tas de petis affiquetz,

Qui n'estoient pas de grand' valeur :
Quelque ceincture de couleur
Au temps que le Landit [1] venoit.
Encor de moy rien ne prenoit,
Que devant sa mere, ou son pere,
Disant, que c'estoit vitupere
De prendre rien sans congé d'eulx,
D'huy à un bon an, ou à deux,
Luy donneray et corps, et biens
Pour les mesler avec les siens,
Et à son gré en disposer.

LE SECOND.

Tu l'aymes donc pour l'espouser ?

LE PREMIER.

Ouy, car je sçay seurement,
Que ceulx, qui ayment autrement,
Sont vouluntiers tous marmiteux :
L'un est fasché, l'autre est piteux,

[1] C'était une foire qui se tenait chaque année, au mois de juin, pendant plusieurs jours, dans la plaine Saint-Denis, appelée alors le *Champ du Landit.* On ignore l'origine de cette fête ; quelques-uns la font remonter jusqu'à Dagobert. En 1444, cette foire fut transférée dans le bourg de Saint-Denis. Elle était ouverte avec solennité par l'évêque de Paris, qui paraissait en habits pontificaux à la tête de la procession. On portait en ovation les châsses des saints, et le peuple allait pieusement recevoir la bénédiction à raison de dix sous parisis par tête. L'abbé de Saint-Denis percevait un droit sur toutes les marchandises que l'on débitait à cette foire.

L'un brusle et ard, l'autre est transy :
Qu'ay je que faire d'estre ainsi ?
Ainsi comme j'ayme m'amye,
Cinq, six, sept heures, et demye
L'entretiendray, voyre dix ans :
Sans avoir paour des medisans,
Et sans danger de ma personne.

LE SECOND.

Corps bieu ta raison est tresbonne :
Car d'une bonne intention
Ne vient doubte ne passion.
Mais, compaignon, je te demande,
Quelle est la matiere plus grande
Qu'elle t'a offerte desja ?

LE PREMIER.

Ma foy je ne mentiray ja,
Je n'ose toucher son teton :
Mais je la prens par le menton,
Et tout premierement la baise.

LE SECOND.

Ventre sainct gris que tu es aise,
Compaignon d'amours.

LE PREMIER.

Par ce corps,
Quand il fault que j'aille dehors,

Si tost qu'elle en est advertie,
Et que c'est loing, ma departie
La faict pleurer comme un oignon.

LE SECOND.

Je puisse mourir, compaignon,
Je croy que tu es plus heureux
Cent foys que tu n'es amoureux.
O le grand aise, en quoy tu vis:
Mais pourquoy est ce, à ton advis,
Que la mienne m'est si estrange,
Et qu'elle prise moins, que fange,
Ma peine, et moy, et mon pourchas.

LE PREMIER.

C'est signe que tu ne couchas
Encores jamais avec elle.

LE SECOND.

Corps bieu tu me la bailles belle:
J'en devinerois bien autant.
Or si poursuyvray je pourtant
La chasse que j'ay entreprinse:
Car tant plus on tarde à la prinse,
Tant plus doulx en est le repos.

LE PREMIER.

Une chanson avec propos

N'auroit point trop maulvaise grace,
Disons la.

LE SECOND.

La dirons nous grasse
De mesme le jour?

LE PREMIER.

Rien quelconques:
Honneur par tout. Commençons doncques.

LE SECOND.

Languir me fais, content desir.

LE PREMIER.

A telles ne prens point plaisir,
Elles sentent trop leurs clamours.

LE SECOND.

Disons doncques, *Puis qu'en amours,*
Tu la dis assez vouluntiers.

LE PREMIER.

Il est vray, mais il fault un tiers,
Car elle est composee à trois.

UN QUIDAM.

Messieurs, s'il vous plaist, que j'y sois:
Je serviray d'enfant de chœur,

Car je la sçay toute par cueur,
Il ne s'en fault pas une notte.

LE SECOND.

Bien venu par saincte Penotte,
Sois, mignon, le bien arrivé.

LE PREMIER.

Luy siet il bien d'estre privé :
Chantez vous clair ?

UN QUIDAM.

Comme layton :
Baillez moy seulement le ton,
Et vous verrez si je l'entens :
Puis qu'en amours a si beau passetemps.



LE TEMPLE DE CUPIDO.

AU ROY FRANÇOYS Ier.

1515.

N'A pas long temps, Prince magnanime, une fille inconstante nommee jeune Hardiesse, m'incitoit de vous presenter ce petit traicté d'amourettes : en me disant pourquoy differes tu ? Fus tu mal recueilly, lorsque luy presentas le Jugement de Minos ? Adonc je respondy. Ma jeune fille, le recueil que ce hault Prince me feit alors fut de la sorte dont maintesfoys l'avois souhaitté. Mais de ce bon recueil fut causee la matiere du livre dont tu parles : d'autant qu'il touchoit des armes tant proufitables, que decentes à jeune Prince. Et cestuy parle d'amour effeminant les cueurs haultains, et à eulx peu convenable. Donc ne t'esbahy se je crains luy faire present. A peine fut ma response mise à fin, que cette garse affectee me va dire. Veulx tu donc maintenir (homme ignorant) amourettes estre indecentes à jeune Prince ? Ton peu de sçavoir congnoistras ores par le contraire que je te vueil prouver. Lors cuydant repliquer, ma loquence interrompit par un rondeau qu'elle tira du coffret de sa jeune rhetorique, disant ainsi :

RONDEAU.

En sa jeunesse un prince de valeur,
Pour eviter ennuy plein de malheur,

Le noble estat des armes doibt comprendre,
Et le beau train d'amourettes aprendre,
Sans trop aymer venerique chaleur.

Armes le font hardy, preux et vainqueur,
Amours aussi font d'un prince le cueur
Plus liberal que ne fut Alexandre [1],
En sa jeunesse.

S'il est hardy, preux et entrepreneur,
Il sera dict plein de los et bonheur :
S'en sa largesse il veult sa main estendre,
Aymé sera tant du grand que du mendre :
Par amour donc un prince acquiert honneur
En sa jeunesse.

Tant ma presché, o Roy tresmagnanime, et tant a faict par son babil jeune Hardiesse, qu'elle m'a mené devant vostre royale majesté, et de faict m'a dict en chemin que vous avez je ne sçay quelle grace d'excuser les ignorans, qui supporteroit tout. De laquelle grace, Sire, je vous supplie d'user au besoing sur ce mien petit livre, parlant de trois sortes d'amours. L'une est ferme, l'autre legiere: et la tierce venerienne, et sur laquelle est escripte en mondaines comparaisons la construction du Temple de Cupido par un amoureux errant, lequel y fut en la queste de sa dame nommee Ferme Amour, disant ainsi :

Sur le printemps que la belle Flora, etc.

Comme dans le Temple de Cupido.

[1] Alexandre était fort prodigue. On raconte qu'à la veille de partir pour la conquête de l'Asie, il partagea tous ses trésors entre ses généraux. *Que vous réservez-vous donc*, lui demanda un de ses courtisans? *L'espérance*, répondit le jeune héros.

A MESSIRE

NICOLAS DE NEUFVILLE,

CHEVALIER, SEIGNEUR DE VILLEROY [1].

1538.

CLEMENT MAROT, SALUT.

En revoyant les escriptz de la jeunesse, pour les remettre plus clairs que devant en lumiere, il m'est entré en memoire que estant encore page [2], et à toy, treshonoré seigneur, je composay par ton commandement la queste de Ferme Amour, laquelle je trouvay au meilleur endroict du Temple de Cupido,

[1] Neufville (Nicolas de) premier du nom, chevalier, sieur de Villeroy, dut à son mérite plus encore qu'à sa naissance, la haute considération dont il jouit sous cinq règnes. Ce seigneur, d'une des plus illustres familles de France, fut successivement secrétaire des finances, gouverneur de Pontoise, prévôt de Paris, etc. Il épousa une fille de Guillaume Preud'homme, trésorier de l'épargne. Il vit, dans son extrême vieillesse, ses fils hériter des emplois éminens qu'il avait lui-même remplis avec honneur. Il comptait près de cent ans, lorsqu'il mourut en 1599.

[2] « C'était l'usage du tems, dit L. Dufresnoy; tout homme de condition voulait avoir des pages, et souvent ces pages n'étaient rien moins que gentilshommes. » Le fils de la cuisinière ou de la femme de chambre de madame devenait page dès qu'il en avait endossé l'habit. Cette manie dura long-tems, puisque La Fontaine dit dans une de ses fables.

Tout bourgeois veut bâtir comme les grands seigneurs ·
Tout petit prince a des ambassadeurs,
Tout marquis veut avoir des pages.

en le visitant, comme l'aage lors le requeroit. C'est bien raison doncques, que l'œuvre soit à toy dediee, qui la commandas, à toy mon premier maistre, et celluy seul (horsmis les princes) que jamais je servy. Soit doncques consacré ce petit livre à ta prudence, noble seigneur de Neufville, à fin qu'en recompense de certain temps, que Marot a vescu avecques toy en ceste vie, tu vives ça bas apres la mort avecques luy, tant que ses œuvres dureront.

De Lyon, ce 15e jour de May 1538.

LE TEMPLE DE CUPIDO [1].

1515.

Sur le printemps, que la belle Flora [2]
Les champs couverts de diverse flour a,

[1] Marot refondit entièrement cet ouvrage de sa jeunesse, lorsqu'il publia son *Adolescence*. Aussi, l'édition gothique du *Temple de Cupidon,* offre-t-elle de nombreuses variantes que nous avons eu soin de recueillir. On verra que Marot n'ignorait pas ce sage précepte que nous a donné depuis le législateur du Parnasse.

Long-tems sur le métier remettez votre ouvrage,
Polissez-le long-tems et le repolissez ;
Ajoutez quelquefois, et souvent effacez.
Art poétique.

[2] Cet opuscule commence autrement dans l'édition gothique.

Au temps de ver que la belle Flora
Les champs couverts de diverses flours a,
Et son mary Zephirus les esvente,
Quand à l'entour doulcement souffle et vente,
Le jeune enfant Cupido dieu d'aymer
Ses yeulx bandez se veulut deffermer
Pour contempler de son throsne celeste
Tous les amans qu'il attainct et moleste :
Adonc il veit entour de ses charroys
D'un seul regard maintz victorieux roys,
Haults empereurs et princes magnifiques,
Dames portans visaiges deifiques,
Mainte pucelle en sa fleur de jeunesse,
Et tout humain subject à sa haultesse.
Et, qui plus est, les altitonans dieux
Veit tresbucher soubz ses dards odieux :
Brief il congneut que toute nation
Ployoit soubz luy comme au vent le sion.
Mais ainsi est que ce cruel enfant
Me voyant lors en aage triumphant
Et pulluler entre tous ses souldards
Sans point, etc.

Et son amy Zephyrus les esvente,
Quand doulcement en l'air souspire, et vente:
Ce jeune enfant Cupido dieu d'aymer
Ses yeulx bandez commanda deffermer,
Pour contempler de son throsne celeste
Tous les amants, qu'il attainct et moleste.

Adonc il veit autour de ses charroys,
D'un seul regard, maintz victorieux roys,
Haultz empereurs, princesses magnifiques,
Laydes et laydz, visages deifiques,
Filles et filz en la fleur de jeunesse,
Et les plus fortz subjectz à sa haultesse.

Brief, il congneut, que toute nation
Ployoit soubz luy, comme au vent le sion.
Et qui plus est, les plus souverains dieux
Veit trebucher soubz ses dardz furieux.
Mais ainsi est, que ce cruel enfant
Me voyant lors en aage triumphant,
Et m'esjouyr entre tous ses souldards,
Sans point sentir la force de ses dards:
Voyant aussi, qu'en mes œuvres, et dictz,
J'allois blasmant d'amours tous les edictz,
Delibera d'un assault amoureux
Rendre mon cueur (pour une) langoureux.

Pas n'y faillit : car par trop ardante ire,

Hors de sa trousse [1] une sagette tire
De boys mortel, empenné de vengeance,
Portant un fer forgé par Desplaisance
Au feu ardant de rigoureux refus :
Laquelle lors (pour me rendre confus)
Il descocha sur mon cueur rudement.

Qui lors congneust mon extresme tourment,
Bien eust le cueur emply d'inimytié,
Si ma douleur ne l'eust meu à pitié :
Car d'aucun bien je ne fuz secouru
De celle là, pour qui j'estois feru [2],
Mais tout ainsi que le doulx vent Zephyre
Ne pourroit pas fendre marbre ou porphyre,
Semblablement mes souspirs et mes criz,
Mon doulx parler, et mes humbles escriptz
N'eurent pouvoir d'amollir le sien cueur,

[1] L'ancienne édition porte *pharetre*. Marot changea ce mot, dont Sagon lui avait reproché le néologisme dans ces vers :

Ly bien en maistre Alain Chartier,
Expelle n'est en son *Psaultier*,
Imitable est hors du sentier,
Fulgente, *Pharetre*, et mille
Qu'en son style
Marot usurpe cent foys.
Le Rabais du caquet de Fripelippes et de Marot, dict rat pellé.

[2] Variante ; *édition gothique*.

De celle là par qui j'estois feru :
Mais tout ainsi que le froid vent de bize
Fendre ne peult la forte roche bise,
Semblablement mes complainctes et cris,
Mon froid parler et gracieux escriptz, etc.

Qui contre moy lors demoura vainqueur [1].

Dont congnoissant ma cruelle maistresse
Estre trop forte et fiere forteresse [2]
Pour chevalier si foible, que j'estoye:
Voyant aussi que l'amour ou jectoye
Le mien regard, portoit douleur mortelle,
Deliberay si fort m'eslongner d'elle [3],
Que sa beauté je mettrois en oubly:
Car qui d'amours ne veult prendre le ply [4],
Et a desir de fuyr le danger
De son ardeur, pour tel mal estranger,
Besoing luy est d'eslongner la personne,
A qui son cueur enamouré se donne.

[1] Marot nous parle de cette beauté cruelle qui l'eût brouillé pour toujours avec l'amour, s'il n'eût pas été Marot. Il nous apprend lui-même, dans sa deuxième ballade, combien l'avait rebuté ce malheureux coup d'essai. Mais, dans son désespoir, il savait se consoler avec *Annette* et *Marguerite* des stériles souffrances de l'amour sentimental.

[2] Variante; *édition gothique.*

Estre trop rude et grande forteresse
Pour combatant, si foible que j'estoye.

[3] Il s'éloigna en effet de Paris, et prit du service dans l'armée qu'assemblait alors Louis XII. Voyez l'*Essai historique*.

[4] Variante; *édition gothique.*

Car, comme dit le bon poete ennobly,
Se desir a de fuyr le danger
D'ardant amour, et du tout l'estranger,
Eslongne toy de la dame ou personne,
A qui du tout ton loyal cueur se donne:
Si feiz deslors, etc.

Si feiz deslors (pour plus estre certain
De l'oublier) un voyage loingtain :
Car j'entrepris soubz espoir de liesse,
D'aller chercher une haulte deesse,
Que Juppiter de ses divines places
Jadis transmit en ces regions basses,
Pour gouverner les esperitz loyaulx,
Et resider es dommaines royaulx.

C'est Ferme Amour, la dame pure et munde,
Qui long temps a ne fut veue en ce monde,
Sa grand' bonté me feit aller grand' erre [1]
Pour la chercher en haulte mer, et terre,
Ainsi que faict un chevalier errant :
Et tant allay celle dame querant,
Que peu de temps apres ma departie,
J'ay circuy du monde grand' partie.
Ou je trouvay gens de divers regard,
A qui je dy : Seigneur, si Dieu vous gard,

[1] Variante ; *édition gothique.*

Sa grand' bonté me provoqua grand' erre,
A la chercher en haulte mer et terre,
Ainsi que faict un chevalier errant :
Et tant allay celle dame querant,
Que circuy Hongrie et Allemaigne,
Espaigne, Escosse, Angleterre, Bretaigne :
Mais en ces lieux les habitans me dirent
Qu'en leur pays long temps a ne la veirent ;
De là je vins es parties totales
De Lombardie, avecques les Itales,
Ou m'en enquis, comme bien m'en souvint :
Mais on me dit, jamais elle n'y vint :
Dont tout soudain me prins à despiter,
Car je pensois que le hault Juppiter, etc.

En ceste terre avez vous point congneu
Une pour qui je suis icy venu ?
La fleur des fleurs, la chaste colombelle,
Fille de paix, du monde la plus belle,
Qui Ferme Amour s'appelle. Helas, Seigneur,
Si le sçavez, soyez mon enseigneur.

Lors l'un se taist, qui me fantasia,
L'autre me dit : mille ans ou plus y a,
Que d'Amour Ferme en ce lieu me souvint.
L'autre me dit : jamais icy ne vint.
Dont tout soudain me prins à despiter :
Car je pensois que le hault Juppiter,
L'eust de la terre en son throsne ravie.

Ce neantmoins ma pensee assouvie
De ce ne fut : tousjours me preparay
De poursuyvir. Et si deliberay,
Pour rencontrer celle dame pudique,
De m'en aller au temple Cupidique
En m'esbatant : car j'euz en esperance[1],
Que là dedans faisoit sa demeurance.

Ainsi je pars : pour aller me prepare

[1] Variante ; *édition gothique.*

En m'esbatant, car j'avois esperance
Que là dedans faisoit sa demourance :
Adonc partis : d'aller me diligente,
Par un matin qu'Aurora la tresgente

Par un matin lors qu'Aurora separe
D'avec le jour la tenebreuse nuict,
Qui aux devotz pelerins toujours nuyct [1].

Le droict chemin assez bien je trouvoye:
Car çà, et là, pour addresser la voye
Du lieu devot, les passans pelerins
Alloient semans roses, et romarins,
Faisans de fleurs mainte belle montjoye,
Qui me donna aucun espoir de joye.

Et d'autre part, rencontray sur les rengs
Du grand chemin maintz pelerins errants [2]
En souspirant, disans leur adventure
Touchant le fruict d'amoureuse pasture:

Vient esclairer l'essence diuturne,
En deschassant la tenebre nocturne:
Le droict chemin assez bien je trouvoye,
Car çà et là pour desmoutrer la voye
De cestuy lieu, tous povres pelerins
Alloient semans roses et romarins,
Faisans de fleurs mainte belle montjoye
Pour esmouvoir plus delectable joye.

[1] Le Roman de la Rose dit cependant que l'obscurité est souvent favorable aux amans.

Car la lune par son clair luire
Seult aux amans maintesfoys nuire.

Et Marot l'avait dit lui-même, Elégie.

Car noire nuict qui des amans prent cure
Les couvrira de sa grand' robbe obscure.

[2] Variante; *édition gothique*.

D'un grand chemin maints chevaliers erraus....

Ce qui garda de tant me soucier,
Car de leur gré vindrent m'associer,
Jusques à tant que d'entrer je fuz prest [1]
Dedans ce temple, ou le dieu d'amour est
Fainct à plusieurs, et aux autres loyal.

Or est ainsi, que son temple royal
Suscita lors mes ennuyez esprits :
Car environ de ce divin pourpris
Y souspiroit le doulx vent Zephyrus,
Et y chantoit le gaillard Tityrus :
Le grand dieu Pan avec ses pastoureaux
Gardant brebis, beufz, vaches, et taureaux,
Faisoit sonner chalumeaux, cornemuses,
Et flageoletz, pour esveiller les Muses,
Nymphes des boys, et deesses haultaines
Suyvans jardins, boys, fleuves et fontaines,
Les oyseletz par grand' joye et deduyct
De leur gosier respondent à tel bruict [2].
Tous arbres sont en ce lieu verdoyans :
Petis ruisseaux y furent undoyans,
Tousjours faisans autour des prez herbus

[1] Variante ; *édition gothique.*

Jusques à tant que fuz prest d'estre entré
En la maison du beau dieu pharetré,
Rude à plusieurs, et aux autres loyal :
Le grand arroy de ce prince royal
Suscita lors mes ennuyez esprits, etc.

[2] Variante ; *édition gothique.*

De leurs doulx chantz respondent à tel bruict.

Un doulx murmure, et quand le clair Phebus
Avoit droict là ses beaulx rayons espars [1],
Telle splendeur rendoit de toute pars
Ce lieu divin, qu'aux humains bien sembloit
Que terre au ciel de beauté ressembloit :
Si que le cueur me dit par prevидence,
Celluy manoir estre la residence
De Ferme Amour, que je queroye alors.

Parquoy voyant de ce lieu le dehors
Estre si beau, espoir m'admonesta
De poursuyvir, et mon corps transporta
(Pour rencontrer ce que mon cueur poursuyt)
Pres de ce lieu basty, comme il s'ensuyt.

DESCRIPTION DU TEMPLE DE CUPIDO.

Ce temple estoit, un clos fleury verger [2]
Passant en tout le val delicieux

[1] Variante; *édition gothique.*

Jectoit ça bas le lustre de ses raiz,
Telle clarté donnoit par les foretz
Ce lieu divin, qu'aux humains bien sembloit :
Que ceste terre au ciel bien ressembloit;
Si que le cueur me dit par previdence
Ce hault palais estre la residence
De Ferme Amour, que je queroye alors,
Parquoy voyant de ce lieu le dehors
Estre si beau, espoir m'admonesta
De poursuyvir, et d'entrer m'enhorta
Pour rencontrer ce que mon cueur poursuyt
En ce bas lieu basty comme s'ensuyt.

[2] Ce dixain est différent dans l'édition gothique.

Le temple estoit un florissant verger
Plus bel à veoir que l'excellent dommaine,

Auquel jadis Paris jeune berger
Pria d'amour Pegasis [1] aux beaulx yeulx :
Car bien sembloit, que du plus hault des cieulx
Juppiter fust venu au mortel estre,
Pour le construire, et le faire tel estre,
Tant reluysoit en exquise beauté.
Brief on l'eust pris pour paradis terrestre,
S'Eve, et Adam dedans eussent esté.

Pour ses armes Amour cuysant,
Porte de gueulles à deux traictz :
Dont l'un ferré d'or tresluysant
Cause les amoureux attraictz :
L'autre dangereux plus que tres [2],

Auquel jadis Paris le beau berger
Pria d'amour Pegasis tant humaine :
Car bien sembloit que de la cour haultaine,
Juppiter fust venu au mortel estre
Pour le construire et celeste fait estre,
Tant estoit plein de nayfve beauté :
Et brief, ce fust un paradis terrestre,
S'Eve et Adam dedans eussent esté.

[1] Cette Pegasis nous est tout-à-fait inconnue. Peut-être est-ce OEnone, nymphe du mont Ida, qui fut aimée d'Apollon, et reçut de ce dieu le don de connaître l'avenir. Pâris, alors berger de l'Ida, la vit endormie dans un vallon écarté, et n'eut pas à se plaindre, à son réveil, de sa cruauté. Le poëte donne sans doute le nom de Pegasis à OEnone pour rappeler qu'elle était rivale des Muses, appelées dans la fable *Pegasides*.

[2] Pour dire, plus que très-dangereux. Cette locution bizarre ne se rencontre qu'une fois dans les poésies de Marot ; elle ne parut sans doute pas heureuse, puisque son inventeur est le seul qui s'en soit servi.

Porte un fer de plomb mal couché,
Par la poincte tout rebouché,
Et rend l'amour des cueurs estaincte.
De l'un fut Apollo touché :
De l'autre Daphné fut attaincte [1].

Si tost que j'euz l'escusson limité [2],
Levay les yeulx, et proprement je veiz
Du grand portail sur la sublimité,
Le corps tout nud, et le gracieux vis
De Cupido : lequel pour son devis
Au poing tenoit un arc riche tendu,
Le pied marché, et le bras estendu,
Prest de lascher une flesche aguysee

[1] Ce dixain ne ressemble pas à celui qu'on lit dans l'édition gothique.

Le grand dieu d'amours pour ses armes
De gueulles porte un escu gent
A deux dards forts pour ses alarmes,
Dont l'un est d'or, l'autre d'argent :
Cil qui est d'or, à mainte gent
En amours donne guarison,
Et celluy d'argent, marrisson :
Bien le congneuz à la veue d'œil,
Car à l'entour de l'escusson
Estoit escript, *plaisir et dueil.*

[2] L'édition gothique met ainsi cette strophe.

Sitost que j'euz l'escusson limité
Estonné fuz, car tout soudain je veis
D'un treshault roch, sur la sublimité,
Le corps tout nud, et le gracieux vis
De Cupido, lequel pour son devis
Tenoit au poing un puissant arc tendu,
Le pied marché, et le bras estendu
Prest de lascher une flesche importune
Sur le premier, fust fol ou entendu,
Ainsi que faict l'inconstante Fortune.

Sur le premier, fust fol ou entendu,
Droict sur le cueur, et sans prendre visee [1].

La beauté partant du dehors
De celle maison amoureuse,
D'entrer dedans m'incita lors,
Pour veoir chose plus sumptueuse:
Si vins de pensee joyeuse
Vers Bel Accueil [2] le bien apris,
Qui de sa main dextre m'a pris [3],
Et par un fort estroict sentier
Me feit entrer au beau pourpris
Dont il estoit premier portier.

[1] Martin Franc avait dit dans son *Champion des Dames*:

Son fils Cupido là estoit,
Lequel tresgracieusement
A tirer de l'arc s'esbatoit
A toutes ses gens tellement
Qu'il n'advisoit aulcunement
A, ou, ne quand il en tiroit,
Car de ses flesches lourdement
Plusieurs sans dessertes feroit.

[2] Bel Accueil est un des personnages du Roman de la Rose. Il a pour les amans cette aimable compassion que lui donne ici Marot. Il est toujours prêt à les encourager, et à les servir.

Ainsi que je me pourpensoye
Se oultre la haye passeroye,
Je vey vers moy tout droict venant
Ung varlet bel et advenant,
En qui il n'eust rien à blasmer,
Bel Accueil se faisoit nommer,
Filz de Courtoysie la sage.

[3] Variante; *édition gothique*.

Qui de sa main doulce m'a pris.

Le premier huys de toutes fleurs vermeilles [1]
Estoit construict, et de boutons yssans,
Signifiant que joyes nompareilles
Sont à jamais en ce lieu fleurissans.
Celluy chemin tindrent plusieurs passans,
Car Bel Accueil en gardoit la barriere:
Mais Faulx Dangier [2] gardoit sur le derriere
Un portail faict d'espines, et chardons,
Et deschassoit les pelerins arriere,
Quand ilz venoient pour gaigner les pardons.

Bel Accueil ayant robbe verte [3]
Portier du jardin precieux
Jour et nuict laisse porte ouverte
Aux vrays amantz et gracieux,
Et d'un vouloir solacieux
Les retire soubz sa baniere,
En chassant (sans grace planiere,

[1] Variante; *édition gothique.*

Porte et portail et toutes fleurs vermeilles.

[2] Cette idée et ce personnage sont encore imités du Roman de la Rose. Ce vilain homme épouvanta terriblement l'amant qui voulait courtiser et baiser le bouton de la Rose.

Mais ung villain qui rien n'avoit
Pres d'illecques mussé estoit,
Dangier eust nom, si fust closier
Et garde de tous les rosiers;
En ung destours fust le pervers,
D'herbes et de feuilles couvers,
Pour ceulx expier et deffendre
Qui vont aux roses les mains tendre.

[3] Cette strophe manque dans l'édition gothique.

Ainsi comme il est de raison)
Tous ceulx qui sont de la maniere
Du faulx et desloyal Jason.

Le grand autel est une haulte roche,
De tel' vertu, que si aucun amant
La veult fuyr, de plus pres s'en approche,
Comme l'acier de la pierre d'aymant.
Le ciel, ou poisle, est un cedre embasmant [1]
Les cueurs humains, duquel la largeur grande,
Cœuvre l'autel. Et là (pour toute offrande)
Corps, cueurs, et biens, à Venus fault livrer.
Le corps la sert, le cueur grace demande,
Et les biens font grace au cueur delivrer.

De Cupido le dyadesme [2]

[1] Voici de quelle maniere l'édition gothique met ce vers et le reste du dixain.

Le ciel, ou poelle est un cedre embasmant
Les cueurs humains : sur ce qu'un oysellet
Jargonne tant, que son chant nouvellet
Endort les gens : et souvent si bien chante,
Que de son bruict plus hault qu'un flageollet
Les puissans dieux il endort et enchante.

[2] Cette strophe n'est pas aussi bien tournée dans l'édition gothique.

De Cupido le diadesme
Est un chappelet d'espinettes,
Qui sont par ouvrage supresme
Couvertes de blanches fleurettes :
Venus princesse d'amourettes
Ce chappeau le cueur eschauffant
Transmit à son cruel enfant,
Qui, comme a la belle des belles,
Lui donna un char triumphant
Conduict par douze coulombelles.

Est de roses un chappelet,
Que Venus cueillit elle mesme
Dedans son jardin verdelet :
Et sur le printemps nouvelet,
Le transmit à son cher enfant,
Qui de bon cueur le va coiffant.
Puis donna pour ses roses belles,
A sa mere un char triumphant,
Conduict par douze colombelles.

Devant l'autel, deux cyprez singuliers [1]
Je vey fleurir soubz odeur embasmee :
Et me dit on, que c'estoient les pilliers
Du grand autel de haulte renommee.
Lors mille oyseaulx d'une longue ramee
Vindrent voler sur les haultes courtines,
Prestz de chanter chansonnettes divines.
Si demanday, pourquoy là sont venus,
Mais on me dit : amy, ce sont matines,
Qu'ilz viennent dire en l'honneur de Venus.

Devant l'ymage Cupido
Brusloit le brandon de destresse,

[1] Les cinq premiers vers de ce dixain ne sont pas tout-à-fait semblables dans l'édition gothique.

Devant l'autel, deux cypres singuliers
Je vey fleurer en odeur embasmee,
Et me dit on que c'estoient les pilliers
De cestuy lieu de grande renommee.
Lors mille oyseaulx d'une grande ramee, etc.

Dont fut enflammee Dido,
Biblis, et Helaine de Grece [1] :
Jehan de Mehun plein de grand' sagesse,
L'appelle, en terme savoureux,
Brandon de Venus rigoureux,
Qui son ardeur jamais n'attrempe:
Toutesfoys au temple amoureux
Pour lors, il servoit d'une lampe.

Sainctes, et sainctz, qu'on y va reclamer [2],
C'est Beau Parler, Bien Celer, Bon Rapport,
Grace, Mercy, Bien Servir, Bien Aymer,

[1] Variante ; *édition gothique.*

Helaine, Medee et Lucresse.

—Nous ne parlerons pas de Didon ni d'Hélène, dont les amours infortunées ont fourni à Virgile et à Homère de si belles inspirations. Le triste sort de Biblis, qu'Ovide a chantée, mérite d'être connu. Cette Biblis, fille de la nymphe Cyane, devint amoureuse de son frère jumeau. Elle ignora long-tems sa funeste passion ; mais, lorsqu'elle reconnut dans son cœur un sentiment plus vif que l'amitié, elle ne pouvait plus en arrêter les progrès. Son frère, effrayé d'un inceste aussi odieux, s'enfuit de sa patrie. Biblis ne put survivre à cette séparation ; une noire douleur succéda à la démence la plus furieuse ; elle s'éteignit dans les pleurs, et fut changée en fontaine.

[2] Ce dixain est autrement dans l'édition gothique :

Sainctes et saincts qu'on y va reclamer,
C'est Beau Parler, Loyauté, Bon Rapport,
Foy et Mercy, avecques Franc Aymer,
Qui bien souvent les amans met d'accord,
D'autres aussi, ou pour avoir support
Touchant le faict d'amoureuses conquestes
Tous pelerins doibvent faire requestes,
Et chascun jour vers eulx prendre recours,
Car sans cela on ne prent point les bestes
Qu'on va chassant en la forest d'amours.

Qui les amantz font venir à bon port.
D'autres aussi, ou (pour avoir support
Touchant le faict d'amoureuses conquestes)
Tous pelerins doibvent faire requestes,
Offrandes, vœux, prieres et clamours :
Car sans ceulx là, l'on ne prent point les bestes,
Qu'on va chassant en la forest d'amours.

Chandelles flambans, ou estainctes,
Que tous amoureux pelerins
Portent devant telz sainctz et sainctes,
Ce sont bouquetz de romarins.
Les chantres, lynotz, et serins,
Et rossignolz au gay courage,
Qui sur buyssons de verd boscage,
Ou branches, en lieu de pulpitres,
Chantent le joly chant ramage,
Pour versetz, responds, et epistres.

Les vitrés sont de clair et fin chrystal[1] :
Ou painctes sont les gestes autentiques
De ceulx qui ont jadis de cueur loyal

[1] Les sept premiers vers de ce dixain sont autrement dans l'édition gothique :

Pour vitres sont par visions celiques
Painctes au vif les gestes autentiques
De ceulx qui ont jadis par bons practiques
Bien observez d'amours les loix antiques :
Et apres sont les tressainctes reliques,
Bagues, joyaux aux secrets tabernacles,
Rubiz, saphirs dedans les clos obstacles,
Grans chaines d'or, etc.

Bien observé d'amours les loix antiques.
En apres sont les tressainctes reliques,
Carcans, anneaux aux secretz tabernacles :
Escuz, ducatz, dedans les clos obstacles,
Grans chaines d'or, dont maint beau corps est ceint :
Qui en amours font trop plus de miracles,
Que Beau Parler, ce tresglorieux sainct [1].

Les voustes furent à merveilles
Ouvrees souverainement :
Car Priapus les feit de treilles

[1] La Fontaine dans son conte de la *Coupe enchantée*, nous atteste les miracles opérés par ces *reliques*.

Et quelle affaire ne fait point
Ce bienheureux métal, l'argent maître du monde,
Soyez beau, bien disant, ayez perruque blonde,
N'omettez un seul petit point,
Un financier viendra qui sur votre moustache
Enlèvera la belle, et dès le premier jour
Il fera présent du panache :
Vous languirez encore après un an d'amour.

Cela est vrai : cela a été répété depuis la création du monde; Jean Marot a dit avant son fils, dans un de ses meilleurs rondeaux :

Au faict d'amours beau parler n'a plus lieu,
Car sans argent, vous parlez en hebrieu,
Et fussiez vous le plus beau filz du monde,
Il faut foncer, ou je veulx qu'on me tonde,
Si vous mettez jamais pied à l'estrieu.

Berthelot, à la même époque, exprimait un peu moins bien la même pensée :

On pourroit estre de ce monde
Le plus excellent en faconde
Et docte autant qu'estoit Platon,
Que si n'avez l'orde Pluton,
Les dames de ce temps avare
Ne vous reputeront qu'ignare :
Car nul sçavoir n'est honnoré
Maintenant s'il n'est bien doré.

De fueilles de vigne et serment.
Là dependent tant seulement [1]
Bourgeons et raisins, à plaisance:
Et pour en planter abondance,
Bien souvent y entre Bacchus,
A qui amour donne puissance,
De mettre guerre entre bas culs [2].

Les cloches sont tabourins, et doulcines [3],
Harpes, et luz, instrumentz gracieux,
Haultboys, flageolz, trompettes, et buccines,
Rendans un son si tressolacieux,
Qu'il n'est souldard, tant soit audacieux,
Qui ne quictast lances, et braquemars,

[1] Variante; *édition gothique.*

En ce lieu pendent seulement,...

[2] Variante; *édition gothique.*

De mettre guerre entre les culs.

On a dit anciennement: *Sine Cerere et Baccho friget Venus*, c'est-à-dire, comme Marot l'a traduit lui-même (épigramme 34 livre IV),

Sans Ceres et Bacchus tousjours Venus est froide.

[3] Voici ce dixain tel qu'il est mis dans l'ancienne édition.

Les cloches sont tabourins et buccines,
Herpes et lucs, et rebecz gracieux,
Haultzboys, flageolz, trompettes et doulcines
Rendans un son si tressolacieux,
Qu'il n'est souldart, tant soit audacieux,
Qui ne quittast voulges et braquemars,
Lances, harnoys, salades et plumars
Pour estre moyne du temple d'amourettes,
Quand il orroit sonner de toutes pars
Le carillon de si doulces clochettes.

Et ne saillist hors du temple de Mars,
Pour estre moyne au temple d'amourettes,
Quand il orroit sonner de toutes pars
Le carillon de cloches tant doulcettes [1].

Les dames donnent aux malades,
Qui sont recommandez aux prosnes,
Rys, baisers, regards, et œillades :
Car ce sont d'amours les aumosnes.
Les prescheurs sont vieilles matrosnes [2]
Qui aux jeunes donnent courage
D'employer la fleur de leur aage
A servir Amour le grand roy,
Tant que souvent par beau langage
Les convertissent à la loy [3].

Les fons du temple estoient une fontaine,
Ou decouroit un ruisseau argentin:
Là se baignoit mainte dame haultaine

[1] L'ancienne édition transpose ce dixain et les trois suivans, et les fait précéder par les quatre qui se trouvent immédiatement après.

[2] Les six derniers vers de ce dixain sont mieux dans l'édition gothique.

Les grands prescheurs ce sont matrosnes,
Qui ne preschent qu'en lieu recoy
Pour enhorter à tenir foy,
En exposant les Escriptures
Et faire par droict de la loy
Conjunction des creatures.

[3] Le poète entend par la *loi*, le *crescite et multiplicamini* que Dieu adressa à toutes ses créatures. Précepte ne fut jamais mieux suivi.

Le corps tout nud, monstrant un dur tetin,
Lors on eust veu marcher sur le patin
Povres amans à la teste enfumee,
L'un apportoit à sa tresbien aymee,
Esponge, peigne, et chascun appareil :
L'autre à sa dame estendoit la ramee,
Pour la garder de l'ardeur du soleil.

Le cimetiere est un verd boys,
Et les murs, hayes, et buyssons :
Arbres plantez, ce sont les croix :
De profundis, gayes chansons.
Les amans surprins de frissons
D'amours, et attrapez es laqz,
Devant quelque huys [1], tristes et las,

[1] Laissons parler L. Dufresnoy : « Nos péres, qui étoient, dit-on, de bonnes gens, avoient encore conservé ce goût antique de s'aller morfondre devant la porte de leurs maîtresses.

Non frustrà quidam jam nunc in limine præstat
Sedulus ac crebro prospicit ac refugit :
Atque simul transire domum, mox deindè recurrit
Solus, et antè ipsas excreat usque fores.
TIBULLUS.

Ils s'étoient même avisés d'un ragoût d'amour, auquel on n'accoutumeroit jamais les amans d'aujourd'hui. Ils avoient la bonté de baiser la porte de leurs maîtresses.

At lacrymans exclusus amator limina sæpè
Floribus et sertis operit, postesque superbos
Ungit amaricino, et foribus miser oscula figit.
LUCRETIUS, *lib. IV.*

Nos galans chevaliers se conformèrent à cette folie amoureuse.

Si te diray que tu dois faire
Pour l'amour de la debonnaire
De qui tu ne peulx avoir ayse,
Au departir la porte baise.
Roman de la Rose.

Pres la tumbe d'un trespassé,
Chantant souvent le grand helas,
Pour *requiescant in pace.*

Ovidius, maistre Alain Chartier[1],
Petrarque, aussi le Roman de la Rose,
Sont les messelz, breviaire, et psaultier,
Qu'en ce sainct temple, on lit, en rithme et prose:
Et les leçons, que chanter on y ose,
Ce sont rondeaux, ballades, virelais[2],
Motz à plaisir, rithmes, et trioletz:
Lesquelz Venus apprend à retenir,
A un grand tas d'amoureux nouvelletz,
Pour mieulx sçavoir dames entretenir.

Autres manieres de chansons,
Leans on chante à voix contrainctes,
Ayans cassez et meschans sons,
Car ce sont crys, pleurs, et complainctes.
Les petites chappelles sainctes

[1] Voyez sur Alain Chartier la note 2, tome 2, page 579.

[2] La Madelaine, dans le vieux poëme de ce nom, dit en racontant l'histoire de ses amours :

> Les romans, les chansons, les vers, les airs nouveaux,
> Stances, poulets, sonnets, ballades et rondeaux
> Estoient mes entretiens, ma lecture ordinaire.

On est très-étonné d'apprendre que les Juifs composaient des *ballades*, des *rondeaux* et des *sonnets ;* ils avaient aussi des romans et des chansons, leurs prophètes et tout leur magasin biblique.

Sont chambrettes, et cabinetz [1],
Ramees, boys, et jardinetz,
Ou l'on se perd, quand le ver dure,
Leurs huys sont faictz de buyssonnetz,
Et le pavé tout de verdure.

Le benoistier fut faict en un grand plain,
D'un lac fort loing d'herbes, plantes, et fleurs:
Pour eau beneiste, estoit de larmes plein,
Dont fut nommé le piteux lac de pleurs:
Car les amans dessoubz tristes couleurs
Y sont en vain mainte larme espandans.
Les fruictz d'amours là ne furent pendans [2]:
Tout y sechoit tout au long de l'annee:
Mais bien est vray, qu'il y avoit dedans,
Pour asperger une rose fannee.

Marguerites, lys, et œilletz [3],

[1] L'ancienne édition met ici :

> Sont les amoureux cabinetz,
> Aussi les secrets jardinetz
> Ou l'on s'esbat, quand le ver dure, etc.

[2] Variante ; *édition gothique*.

> Feuilles et fruictz point n'y furent pendans.
> Brief, je ne vey herbe morte, ne vive,
> Fors seulement qu'il y avoit dedans
> Pour asperger une branche d'olive.

[3] Voici le dixain de l'édition gothique :

> Romarins, lavandes, œilletz,
> Nobles marguerites fleurantes
> Les jolys boutons vermeilletz,
> Et roses odoriferantes,

Passeveloux, roses flairantes,
Romarins, boutons vermeilletz
Lavandes odoriferantes :
Toutes autres fleurs apparentes
Jectans odeur tresadoulcie,
Qui jamais un cueur ne soucie,
C'estoit de ce temple l'encens.
Mais il y eust de la soucie :
Voyla qui me trouble le sens.

Et si aucun (pour le monde laisser)
Veult là dedans se rendre moyne, ou prebstre,
Tout autre estat luy convient de laisser :
Puis va devant Genius l'Archiprebstre [1],

Toutes autres fleurs apparentes
Jectans odeur tresadoulcie,
Mainte fleur y fut de soucie,
C'estoit de ce temple l'encens,
Qui jamais un cueur ne soucie,
Vela dont fuz troublé en seus.

[1] Variante ; *édition gothique.*

Puis est mené vers Honneur l'Archiprebstre.

Ce *Genius Archiprebstre* est un personnage du Roman de la Rose. C'est lui que Dame Nature va trouver, comme il sortait de dire sa messe, pour le prier d'aller voir le dieu d'amour, et rassurer dans son armée les courages qui paraissaient abattus. C'est là que, la chasuble sur le corps, la mitre en tête, la crosse à la main, il débita à l'assemblée un solide sermon, où il dit entr'autres choses édifiantes :

Penses de mener bonne vie,
Chascun voyse embrasser sa mye,
Et son amy chascune embrasse,
Et baise et festoye et soulasse :
Se loyaulment vous entre ames,
Ja n'en debvez estre blasmes,

Et devant tous, en levant la main dextre,
D'estre loyal faict grans vœux et sermentz
Sur les autelz couvers de parementz
Qui sont beaulx lictz à la mode ordinaire [1] :
Là ou se font d'amours les sacrementz
De jour, et nuict sans aucun luminaire.

Depuis qu'un homme est là rendu [2],
Soit sage, ou sot, ou peu ydoine,
Sans estre ne raiz, ne tondu,
Incontinent on le faict moyne.
Mais quoy? il n'a pas grand essoine
A comprendre les sacrifices :
Car d'amourettes les services
Sont faictz en termes si tresclairs,
Que les apprentifz et novices
En sçavent plus que les grans clercs [3].

Et quand assez aurez joué,
Comme je vous ay cy loué
Pensez de vous bien confesser,
Pour bien faire et pour mal laisser.

[1] On lisait dans la première édition :

Qui sont beaulx licts encourtinez de soye,
Là ou se font d'amours les sacremens ,
Et bien souvent dessoubz quelque saulsoye.

[2] L'ancienne édition donne ainsi les cinq premiers vers :

Depuis qu'un homme est là rendu ,
On dit qu'il est en grand essoiné ,
Car sans estre rez ne tondu ,
Incontinent on le faict moyne :
Toutesfoys on n'a pas grand' peine
A comprendre , etc.

[3] Un bel esprit du siècle de Louis XIV , a dit aussi :

Que l'amour est un étrange métier ,
Plus on le fait , moins on sait bien le faire.

De requiem les messes sont aulbades,
Cierges, rameaux, et sieges, la verdure,
Ou les amants font rondeaux, et ballades.
L'un y est gay, l'autre mal y endure:
L'une mauldict par angoisse tresdure
Le jour auquel elle se maria :
L'autre se plainct, que jaloux mary a:
Et les sainctz motz, que l'on dit pour les ames,
Comme *Pater,* ou *Ave Maria,*
C'est le babil, et le caquet des dames.

Processions, ce sont morisques
Que font amoureux champions,
Les hayes d'Allemaigne frisques [1],
Passe piedz, bransles, tourdions.
Là par grans consolations
Un avec une devisoit,
Ou pour Evangile disoit,
L'art d'aymer faict d'art poetique [2] :
Et l'autre sa dame baisoit
En lieu d'une saincte relique.

En tous endroictz je visite, et contemple [3]

[1] Ce vers et le suivant sont ainsi dans l'édition gothique:

Branles guays, allemandes frisques,
Basses danses et tordions.

[2] L'*Art d'aimer*, d'Ovide.

[3] L'ancienne édition offre quelques différences dans ces premiers vers :

En tous endroicts je visite et contemple,

Presques estant de merveilles esgaré :
Car en mes ans ne pense point veoir temple
Tant clair, tant net, ne tant bien preparé.
De chascun cas fut à peu pres paré,
Mais toutesfoys y eust faulte d'un poinct,
Car sur l'autel, de paix n'y avoit poinct [1] :
Raison pourquoy ? toujours Venus la belle,
Et Cupido de sa darde qui poinct,
A tous humains faict la guerre mortelle.

Joye y est, et dueil remply d'ire :
Pour un repos, des travaulx dix :

Mon cueur estant de soucy separé,
Car en mes ans ne pense point veoir temple
Si dednysant ne tant bien preparé,
De toute chose il estoit bien paré,
Et propremens fors seulement d'un poinct, etc.

[1] Un amour toujours égal et toujours tranquille, seroit, dit L. Dufresnoy, une chose bien fade. Il faut un peu de contradictions et de difficultés entre amans.

Amantium ira, amoris redintegratio est.
Terentius in Andria.

In amore hæc omnia insunt ; vitia, injuriæ,
Suspiciones, inimicitiæ, induciæ !
Bellum, pax rursum.
Terentius in Eunucho.

On voit par le caractère général des notes de L. Dufresnoy, que cet habile maître en amour avait entrepris un commentaire sur les œuvres de Marot, dans le dessein d'y développer ses principes amoureux, et de donner des conseils aux novices sujets de Vénus. Ce but est particulièrement marqué dans les dissertations qui se rattachent au *Temple de Cupidon*. Nous avons fait grâce à nos lecteurs de ces lieux communs, auxquels la bizarrerie de la pensée prête pourtant quelquefois une certaine originalité.

Et brief, je ne sçaurois bien dire,
Si c'est enfer, ou paradis.
Mais par comparaison, je dis,
Que celluy temple est une rose,
D'espines et ronces enclose,
Petis plaisirs, longues clamours.
Or taschons à trouver la chose,
Que je cherche au temple d'Amours.

Dedans la nef du triumphant dommaine,
Songeant, resvant, longuement me pourmaine
Voyant refuz qui par dures alarmes
Va incitant l'œil des amantz à larmes,
Oyant par tout des cloches les doulx sons,
Chanter versetz d'amoureuses leçons,
Voyant chasser de Cupido les serfz,
L'un à connilz, l'autre à lievres, et cerfz,
Lascher faulcons, levriers courir au boys,
Corner, souffler en trompes et haultboys:
On crie, on prend, l'un chasse, et l'autre happe:
L'un a ja pris, la beste luy eschappe,
Il court apres, l'autre rien n'y pourchasse:
On ne veit onc un tel deduyct de chasse,
Comme cestuy. Or tiens je tout pour veu
Fors celle là, dont veulx estre pourveu,
Qui plongé m'a au gouffre de destresse.
C'est de mon cueur la treschere maistresse,
De peu de gens au monde renommee,

Qui Ferme Amour est en terre nommee.
Long-temps y a, que la cherche, et poursuys,
Et (qui pis est) en la terre, ou je suis
Je ne voy rien, qui me donne asseurance,
Que son gent corps y face demourance,
Et croy, qu'en vain je la voys reclamant:
Car là dedans je voy un fol amant,
Qui va choisir une dame assez pleine
De grand' beauté. Mais tant y a qu'à peine
Euz contemplé son maintien gracieux,
Que Cupido l'enfant audacieux
Tendit son arc, encocha sa sagette.
Les yeulx bandez dessus son cueur la jecte
Si rudement, voyre de façon telle,
Qu'il y crea une playe mortelle.
Et lors Amour la jucha sur sa perche:
Je ne dy pas celle que tant je cherche,
Mais une Amour venerique, et ardante,
Le bon renom des humains retardante,
Et dont par tout le mal estimé fruict
Plus que de l'autre en cestuy monde bruyt.

Une autre Amour fut de moy apperceue,
Et croy, que fut au temps jadis conceue
Par Boreas courant, et variable:
Car oncques chose on ne veit si muable,
Ne tant legere en courtz et autres pars.
Le sien pouvoir par la terre est espars,

Chascun la veult, l'entretient, et souhaitte,
A la suyvir tout homme se dehaitte.
Que diray plus? Certes un tel aymer,
C'est Dedalus, voletant sur la mer:
Mais tant a bruict, qu'elle va ternissant
De fermeté le nom resplendissant.

Par tell' façon au milieu de ma voye
Assez et trop ces deux Amours trouvoye:
Mais l'une fut lubrique, et estrangere
Trop à mon vueil : et l'autre si legere,
Qu'au grand besoing on la treuve ennemye.
Lors bien pensay, que ma loyalle amye [1]
Ne cheminoit jamais par les sentiers,
Là ou ces deux cheminoient vouluntiers :
Parquoy concludz, en autre part tirer,
Et de la nef soudain me retirer,
Pour rencontrer la dame tant illustre,
Celle de qui jadis le tresclair lustre
Souloit chasser toute obscure souffrance,
Faisant regner paix divine soubz France [2] :

[1] Ferme Amour.

[2] La guerre d'Italie avait pris fin en 1513, par les soins d'Anne de Bretagne, femme de Louis XII. Elle se ralluma en 1515, et François Ier signala son avénement au trône par la victoire de Marignan. Cette bataille n'avait pas encore eu lieu ; le poëte n'aurait pas manqué d'en féliciter le roi dans sa dédicace. Au contraire, il semble ne pas approuver la guerre prête à recommencer ; il a soin

Celle pour vray (sans le blasmer d'aucun)
Qui de deux cueurs maintesfoys ne faict qu'un,
Celle par qui Christ, qui souffrit moleste [1],
Laissa jadis le hault throsne celeste,
Et habita ceste basse vallee,
Pour retirer nature maculee
De la prison infernale et obscure.

A poursuyvir soubz espoir je prins cure,
Jusques au cueur du temple me transporte:
Mon œil s'espart au travers de la porte
Faicte de fleurs, et d'arbrisseaux tous verds:

de rappeler la dévotion de Louis XII pour la sainte Vierge, dont la protection authentique avait accordé deux années de paix à la France.

[1] Variante; *édition gothique*.

Celle par qui Dieu qui souffrit moleste.

Marot sentit combien il était ridicule de montrer un *Dieu* souffrant, et souffrant par *Ferme Amour*. Jean de Meun dit aussi dans son *testament* que la *rage d'amour* a porté Jésus-Christ à se laisser fouetter, conspuer et crucifier.

Mais de son bon gré s'est submis
D'accomplir ce qu'il a promis
A mourir à si grand' laydure,
Que leur meffaict leur soit remis,
C'est raige d'amour sans mesure.

L'aimable théologie! « Cette morale, dit L. Dufresnoy, est dans le goût de nos anciens poëtes françois, qui n'auroient pas cru traiter assez poétiquement l'amour, ou les autres matières joyeuses, s'il n'y avoient semé quelques traits sur Jésus-Christ et son église. C'étoit dans la poésie un mélange assez bizarre que d'y voir paroître alternativement Apollon et Jésus Christ, Vénus et la Sainte-Vierge, Cupidon et le Saint-Esprit. »

Mais à grand' peine euz je veu à travers,
Que hors de moy cheurent plainctes, et pleurs [1],
Comme en yver seiches fueilles, et fleurs.
Tristesse, et dueil de moy furent absens,
Mon cueur garny de liesse je sens.
Car en ce lieu un grand prince je veis,
Et une dame excellente de vis [2] :
Lesquelz portans escuz de fleurs royalles,
Qu'on nomme lys, et d'hermines ducalles [3]
Vivoient en paix dessoubz celle ramee,
Et au milieu Ferme Amour d'eulx aymee,
D'habitz ornee à si grand advantage,
Qu'oncques Dido la royne de Carthage,
Lors qu'Æneas receut dedans son port [4],
N'eust tell' richesse, honneur, maintien et port :
Combien que lors Ferme Amour avec elle
De vrays subjectz eust petite sequelle.

Lors Bel Accueil m'a le buysson ouvert

[1] On voit par ces vers que Marot a composé le *Temple de Cupidon* dans le tems que l'on portait encore le deuil de Louis XII, mort le 1er janvier 1515.

[2] François Ier et sa femme Claude, fille de Louis XII et d'Anne de Bretagne.

[3] Il semble par ce passage, que la cérémonie du sacre, qui se fit le 25 janvier 1515, n'avait pas encore eu lieu.

[4] Variante ; *édition gothique.*

Lorsqu'Æneas receut en son dommaine,
N'eust tel maintien, ne grace tant haultaine.

Du cueur du temple estant un pré tout verd:
Si merciay Cupido par merites,
Et saluay Venus, et ses Charites:
Puis Ferme Amour, apres le mien salut,
Tel me trouva, que de son gré voulut
Me retirer dessoubz ses estandars.
Dont je me tins de tous povres souldars
Le plus heureux : puis luy comptay, comment
Pour son amour continuellement
J'ay circuy mainte contree estrange,
Et que souvent je l'ay pensee estre ange,
Ou resider en la cour celestine,
Dont elle print tressacree origine.
Puis l'adverty, comme en la nef du temple
De Cupido (combien qu'elle soit ample)
N'ay sceu trouver sa tresnoble facture :
Mais qu'à la fin suis venu d'adventure
Dedans le cueur, ou est sa mansion :
Parquoy concludz en mon invention,
Que Ferme Amour est au cueur esprouvee,
Dire le puis, car je l'y ay trouvee.



L'ENFER.

ESTIENNE DOLET, A LYON JAMET,

SALUT.

DEPUIS peu de temps (Jamet à tout jamais louable) voulant mettre en lumiere soubz mon impression toutes les œuvres du tien et mien amy Clement Marot (des louenges duquel je ne tiendray icy plus long propos : car elles sont assez congneues par tous lieux) je me suis mis à veoir tout ce qui desja avoit esté imprimé de luy : et recueillir tout ce qui se pourroit recouvrer entre ceulx auxquelz il faict part (en tesmoingnage d'amytié) de ses labeurs et compositions. Entre autres choses j'ay trouvé son Enfer non encores imprimé : si non en la ville d'Envers. Et pource qu'en lisant l'ay trouvé sans scandale envers Dieu et la religion : et sans toucher aucunement la majesté des princes (qui sont les deux poincts, que surtout doibt observer un auteur desirant ses œuvres estre publiees et reçues tant en son pays qu'en nations estrangeres), et que pareillement il ne blesse en nom exprès l'honneur d'aucun, pour ces raisons j'ay conclud que la publication de si gentil œuvre estoit licite et permise : et me suis mis apres pour l'imprimer en la plus belle forme, et avec le plus grand ornement qu'il m'a esté possible. Car tu ne sçaurois penser, que je trouve cest ouvrage digne d'estre leu : tant pour l'invention singuliere, que pour les descriptions merveilleuses qui y sont, pour les bons enseignemens aussi qui s'y trouvent : comme quand il admoneste les jeunes gens de se garder de vice, et de ne commettre crimes qui les puissent precipiter

aux miseres et calamitez de prison. Plusieurs autres enseignemens y a dignes d'estre leuz, et releuz non seulement des jeunes, mais bien aussi de toutes personnes de bon et meur jugement. Que pleust à Dieu, que la description de cet horrible monstre, Proces, laquelle est en ce petit livret, fust bien entendue et receue. Il est certain que l'on ne voirroit tant d'inimytiez et rancunes (choses totalement contrevenantes à la loy de Dieu) entre les chrestiens, ny tant de destructions et ruynes de plusieurs bonnes maisons et familles.

Voyla le proufict que l'on peult prendre en cette poesie Marotine, en laquelle je ne trouve rien scandaleux ou reprehensible, sinon que quelques gens chatouilleux des oreilles (ou possible est plein de trop grande arrogance) se voulussent attribuer aucuns passages de cet œuvre, comme se sentans pinsez sans rire. Mais de tout cela il n'en est rien : ains tout le discours se faict par la commodité de l'argument, representant les choses qui peuvent advenir ou escheoir en tel cas. Tel effort d'esprit doibt estre libre, sans aucun esgard, si gens mal pensans veulent calomnier ou reprimer ce qui ne leur appartient en rien. Car si un autheur a ce tintoin à la teste, que tel ou tel poinct de son ouvrage sera interpreté ainsi, ou ainsi par les calumniateurs de ce monde, jamais il ne composera rien qui vaille. Mais (comme j'ay dict cydessus) moyennant que la religion ne soit blessee, ni l'honneur du prince attainct, et que aucun ne soit gratté (encores qu'il soit roigneux) apertement (comme par nom ou surnom) le demeurant est tolerable, et ne fault par apres que lascher la bride à la plume : ou autrement ne se mesler d'escrire. Car si tu composes à l'opinion d'aultruy, tu te trouveras froid comme glace : et mieulx vauldroit te reposer. C'est trop escript à toy de telle chose (amy Jamet) à toy, qui entends trop mieulx cela que moy mesme. A Dieu doncques. De Lyon, ce 1er jour de l'an de grace 1542.

L'ENFER [1].

1526.

COMME douleurs de nouvel amassees
Font souvenir de liesses passees :
Ainsi plaisir de nouvel amassé
Faict souvenir du mal qui est passé.
Je dy cecy : mes treschers freres, pource
Que l'amytié, la chere non rebourse,
Les passetemps, et consolations,
Que je reçoy par visitations
En la prison claire, et nette de Chartres,
Me font recors des tenebreuses chartres,
Du grand chagrin, et recueil ord et layd,
Que je trouvay dedans le Chastelet.

Si ne croy pas qu'il y ait chose au monde
Qui mieulx ressemble un enfer tresimmunde :
Je dy enfer, et enfer puis bien dire :

[1] Outre le génie poétique qui règne dans cette pièce, on y trouve encore une satire très-fine et très-vive de la conduite des gens de justice, qui depuis ne manquèrent aucune occasion de faire sentir à Marot combien ils étoient touchés des vérités qu'il avoit si poliment exprimées dans cet ouvrage. C'est ce qu'il dit lui-même dans son Épître au roi François Ier.

L. DUFRESNOY.

S'y allez veoir, encor le verrez pire :
Aller helas ? ne vous y vueillez mettre,
J'ayme trop mieulx le vous descrire en metre,
Que pour le veoir aucun de vous soit mis
En telle peine. Escoutez donc, amys [1].

Bien avez leu sans qu'il s'en falle un A [2]
Comme je fuz par l'instinct de Luna [3]
Mené au lieu plus mal sentant que soulphre,
Par cinq ou six ministres de ce gouffre :
Dont le plus gros jusques là me transporte.

Si rencontray Cerberus [4] à la porte,
Lequel dressa ses trois testes en hault,
A tout le moins une, qui trois en vault.
Lors de travers me veoit ce chien poussif,
Puis m'a ouvert un huys gros et massif :
Duquel l'entree est si estroicte et basse,
Que pour entrer fallut que me courbasse.

Mais ains, que fusse entré au gouffre noir,

[1] Marot adressa cet opuscule à ses amis. Le titre de la première édition porte : *L'Enfer de Clement Marot, de Cahors en Quercy, valet de chambre du Roy, composé en* 1526 *en la prison d'Aigle de Chartres : et par luy envoyé à ses amys.*

[2] Il indique ici la fameuse ballade : *Un jour rescrivy à m'amye*, etc., qu'il fit peu de tems après avoir été arrêté.

[3] Diane de Poitiers.

[4] Le geolier de la prison du Châtelet.

Je voy à part un autre vieil manoir [1]
Tout plein de gens, de bruict, et de tumulte :
Parquoy avec ma guyde je consulte,
En luy disant ? Dy moy, s'il t'en souvient,
D'ou, et de qui, et pourquoy ce bruict vient.

Si me respond : Sans croire le rebours,
Sçache, qu'icy sont d'enfer les faulxbourgs,
Ou bien souvent s'esleve ceste feste :
Laquelle sort plus rude, que tempeste,
De l'estomach de ces gens, que tu veois :
Qui sans cesser se rompent teste et voix
Pour appoincter faulx et chétifz humains,
Qui ont debatz, et debatz ont eu maintz.

Hault devant eulx le grand Minos [2] se sied,
Qui sur leurs dictz ses sentences assied.
C'est luy qui juge, ou condamne ou deffend,
Ou taire faict, quand la teste luy fend.

Là les plus grans, les plus petis, destruysent :
Là les petis, peu ou point, aux grans nuysent :
Là trouve l'on façon de prolonger
Ce qui se doibt, et se peult abreger :
Là sans argent povreté n'a raison :
Là se destruict mainte bonne maison :

[1] Les salles de plaidoieries et de juridiction du Châtelet.

[2] Le lieutenant civil.

Là biens sans cause en causes se despendent:
Là les causeurs les causes s'entrevendent:
Là en public, on manifeste et dit,
La maulvaistié de ce monde mauldict,
Qui ne sçauroit soubz bonne conscience
Vivre deux jours en paix et patience:
Dont j'ay grand' joye avecques ces mordans.
Et tant plus sont les hommes discordans,
Plus à discord esmouvons leurs courages
Pour le proufict, qui vient de leurs dommages:
Car s'on vivoit en paix comme mestier,
Rien ne vauldroit de ce lieu le mestier:
Pource qu'il est de soy si anormal,
Qu'il fault expres, qu'il commence par mal,
Et que quelcun à quelque autre meffface,
Avant que nul jamais proufict en face.

Brief, en ce lieu ne gaignerions deux pommes,
Si ce n'estoit la maulvaistié des hommes:
Mais par Pluton le dieu, que doy nommer,
Mourir de faim ne sçaurions, ne chommer:
Car tant de gens, qui en ce parc s'assaillent,
Assez et trop de besongne ilz nous taillent,
Assez pour nous, quand les biens nous en viennent,
Et trop pour eulx quand povres en deviennent.
Ce nonobstant, ô nouveau prisonnier,
Il est besoing de pres les manier:
Il est besoing (croy moy) et par leur faulte.

Que dessus eulx on tienne la main haulte :
Ou aultrement les bons bonté fuyroient,
Et les maulvais en empirant iroient :
Encor (pour vray) mettre on n'y peult tel ordre
Que tousjours l'un l'autre ne vueille mordre :
Dont raison veult, qu'ainsi on les embarre,
Et qu'entre deux soit mis distance, et barre [1],
Comme aux chevaulx en l'estable hargneux.

Minos le juge est de cela soingneux,
Qui devant luy, pour entendre le cas,
Faict dechiffrer telz noysifz altercas
Par ces crieurs : dont l'un soutient tout droict,
Droict contre tort, l'autre tort contre droict,
Et bien souvent par cautelle subtile,
Tort bien mené rend bon droict inutile.

Pren y esgard, et enten leurs propos :
Tu ne veis onc si differens suppostz.
Approche toy pour de plus pres les veoir,
Regarde bien : je te fais asçavoir [2],

[1] Les parties adverses sont ordinairement séparées à l'audience.

[2] « Le génie de Scarron me semble avoir quelque ressemblance avec celui de Marot; et, si on les veut comparer l'un et l'autre, voici deux morceaux du même genre où ils se rapprochent assez. Marot, prisonnier au Châtelet, qu'il appelle l'*Enfer*, passe par l'audience, et demande à son guide ce que c'est que tous ces gens-là. Son guide lui répond :

Je te fais asçavoir
Que ce mordant que l'on oyt si fort bruyre, etc.

Que ce mordant, que l'on oyt si fort bruyre,
De corps, et biens veult son prochain destruire.

Ensuite il lui décrit la génération des procès.

En cestuy parc ou ton regard espands,
Une maniere il y a de serpents, etc.

Écoutons à présent Scarron dans la description de l'enfer.

Ceux que pend à tort la justice
Par la cruauté du destin
(Qui n'est sans doute qu'un lutin
Qui fait tout sans poids ni mesure
Et sert ou nuit à l'àventure)
Font mille clameurs sans succès
Pour faire revoir leur procès,
Ils parlent tous à tuetête.
Minos qui reçoit leur requête,
Président du parlement noir,
Ne fait que placets recevoir ;
Et ce qui fait crever de rire,
Comme il les reçoit, les déchire.
Maint avocat porte-bonnet
Qui trahit son client tout net
En procès ou en arbitrage,
Reçoit en ce lieu maint outrage :
On le fait ronger par les rats
Ou l'on l'assomme à coups de sacs....

Il décrit aussi le tartare :

Flégéton, un fleuve de soufre,
Court à l'entour, creux comme un gouffre,
Et roule, à grand bruit, du brasier
Au lieu de sable ou de gravier.
Une tour qui flanque la porte
Si haute, ou le diable m'emporte,
Qu'elle atteint au plancher d'enfer,
Est toute d'airain et de fer.
Tisiphone en est la portière,
Carogne aussi superbe et fière
Que le portier d'un favori.
La vilaine n'a jamais ri....
Æneas eut l'ame étonnée
Du bruit de la troupe damnée....
Le grand et petit Chatelet
N'ont rien de funeste et de laid,
Auprès de ce château terrible
Aux gens de bien innaccessible.
Rhadamante, effroyable à voir
En soutane de bougran noir,

Ce grand criart, qui tant la gueule tort,
Pour le grand gaing tient du riche le tort.
Ce bon vieillard (sans prendre or, ou argent)
Maintient le droict de mainte povre gent.
Celluy qui parle illec sans s'esclatter,
Le juge assis veult corrompre et flatter.
Et cestuy là, qui sa teste descœuvre,
En plaiderie a faict un grand chef d'œuvre:
Car il a tout destruict son parentage,
Dont il est crainct, et prisé d'advantage:
Et bien heureux celluy se peult tenir,
Duquel il veult la cause soustenir.

Amy, voyla quelque peu des menees,
Qui aux faulxbourgs d'enfer sont demenees,
Par noz grans loups ravissans, et famys,
Qui ayment plus centz soulz, que cent amys:
Et dont pour vray le moindre et le plus neuf,
Trouveroit bien à tondre sur un œuf.

Mais puis que tant de curiosité
Te meut à veoir la sumptuosité

Sur un siège de fer préside.
Onc ne fut juge plus rigide:
Les commissaires d'aujourd'hui
Sont des moutons auprès de lui,
Quoiqu'en matières criminelles
Nous ayons de doctes cervelles....

On voit qu'en badinant, Scarron ainsi que Marot, ne laisse pas de tancer les mœurs. »

MARMONTEL.

De noz manoirs, ce que tu ne veis oncques,
Te feray veoir. Or sçaches, amy, doncques
Qu'en cestuy parc, ou ton regard espands,
Une maniere il y a de serpentz,
Qui de petis viennent grans et felons,
Non point volans, mais trainans, et bien longs.
Et ne sont pas pourtant couleuvres froides,
Ne verdz lezardz, ne dragons fortz, et roides:
Et ne sont pas crocodiles infaictz,
Ne scorpions tortuz et contrefaictz:
Ce ne sont pas vipereaux furieux
Ne basilics tuans les gens des yeulx:
Ce ne sont pas mortiferes aspicz,
Mais ce sont bien serpentz qui vallent pis.
Ce sont serpentz enflez, envenimez,
Mordans, mauldictz, ardans, et animez,
Jectans un feu, qu'à peine on peult estaindre,
Et en picquant dangereux à l'attaindre:
Car qui en est picqué, ou offensé,
Enfin demeure chetif, ou insensé:
C'est la nature au serpent plein d'exces,
Qui par surnom est appellé Proces.
Tel est son nom, qui est de mort un umbre.
Regarde un peu, en voyla un grand numbre :
De gros, de grans, de moyens, et de gresles
Plus mal faisans, que tempestes ne gresles.

Celluy qui jecte ainsi feu à planté,

Veult enflammer quelque grand' parenté :
Celluy qui tire ainsi hors sa languette,
Destruira brief quelcun, s'il ne s'en guette :
Celluy qui siffle, et a les dentz si drues,
Mordra quelcun, qui en courra les rues :
Et ce froid là, qui lentement se traine,
Par son venin a bien sçeu mettre hayne,
Entre la mere, et les maulvais enfans :
Car serpentz froidz sont les plus eschaulfans.
Et de tous ceulx qui en ce parc habitent,
Les nouveaulx nez, qui s'enflent et despitent
Sont plus subjectz à engendrer icy,
Que les plus vieulx : voyre, qu'il soit ainsi,
Ce vieil serpent sera tantost crevé,
Combien qu'il ait maint lignage grevé.
Et cestuy là, plus antique qu'un roc,
Pour reposer s'est pendu à un croc :
Mais ce petit plus mordant qu'une louve,
Dix grans serpentz dessoubz sa pance couve,
Dessoubz sa pance il en couve dix grans,
Qui quelque jour seront plus denigrans
Honneurs, et bien, que cil, qui les couva :
Et pour un seul, qui meurt ou qui s'en va,
En viennent sept. Donc ne fault s'estonner :
Car pour du cas la preuve te donner :
Tu dois sçavoir, qu'yssues sont ces bestes
Du grand serpent Hydra, qui eust sept testes :
Contre lequel Hercules combatoit,

Et quand de luy une teste abbatoit,
Pour une morte en revenoit sept vives.

Ainsi est il de ces bestes noysives,
Ceste nature ilz tiennent de la race
Du grand Hydra, qui au profond de Thrace,
Ou il n'y a, que guerres, et contends,
Les engendra des l'aage, et des le temps
Du faulx Cain. Et si tu quiers raison,
Pourquoy proces sont si fort en saison:
Sçache, que c'est faulte de charité
Entre chrestiens. Et à la verité,
Comment l'auront dedans leur cueur fichee,
Quand par tout est si froidement preschee?

A escouter voz prescheurs bien souvent,
Charité n'est, que donner au convent.
Pas ne diront combien proces differe
Au vray chrestien, qui de tout se dit frere:
Pas ne diront qu'impossible leur semble
D'estre chrestien, et plaideur tout ensemble.
Ainçoys seront eulx mesmes à plaider
Les plus ardans [1]. Et à bien regarder,

[1] « Ho! cela étoit bon pour les moines qui possédoient beaucoup de biens en fonds de terre. Mais les religieux qui faisoient vœu de ne rien posséder, quels procès pouvoient-ils intenter, si ce n'est pour leur barbe et la forme de leurs capuchons, comme ils ont fait si dévotement autrefois. »

L. Dufresnoy.

Vous ne vallez de guerre mieulx au monde,
Qu'en nostre enfer, ou toute horreur abonde.

Doncques, amy, ne t'esbahy, comment
Sergentz, proces vivent si longuement:
Car bien nourriz sont du laict de la lysse,
Qui nommee est du monde la malice:
Tousjours les a la louve entretenuz,
Et pres du cueur de son ventre tenuz.
Mais si ne veulx je à ses faictz contredire:
Car c'est ma vie. Or plus ne t'en veulx dire:
Passe c'est huys barré de puissant fer.

A tant se teut le ministre d'enfer,
De qui les motz vouluntiers escoutoye:
Point ne me laisse, ains me tient, et costoye,
Tant qu'il m'eust mis, pour mieulx estre à couvert
Dedans le lieu par Cerberus ouvert,
Ou plusieurs cas me furent ramentuz:
Car lors allay devant Rhadamantus [1],
Par un degré fort vieil, obscur, et sale.

Pour abreger je trouve en une salle
Rhadamantus (juge assis à son aise)
Plus enflammé, qu'une ardante fournaise,

[1] Le lieutenant-criminel de la prévôté de Paris ; c'est sans doute ce Maillard contre lequel Marot fit cette épigramme *Lorsque Maillard, juge d'enfer*, etc.

Les yeulx ouvertz, les oreilles bien grandes,
Fier en parler, cauteleux en demandes,
Rebarbatif, quand son cueur il descharge :
Brief, digne d'estre aux enfers en sa charge.

Là devant luy vient mainte ame damnee :
Et quand il dit, telle me soit menee,
A ce seul mot un gros marteau carré
Frappe tel coup contre un portail barré
Qu'il faict crousler les tours du lieu infame.

Lors à ce bruict, là bas n'y a povre ame
Qui ne fremisse, et de frayeur ne tremble,
Ainsi qu'au vent fueille de chesne, ou tremble.
Car la plus seure a bien craincte, et grand' peur
De se trouver devant tel attrapeur.
Mais un ministre appelle, et nomme celle
Que veult le juge : adoncques s'avance elle,
Et s'y en va tremblant, morne, et pallie.

Des qu'il la veoit, il mitigue et pallie
Son parler aigre : et en faincte doulceur
Luy dit ainsi : Vien ça, fais moy tout seur,
Je te supply, d'un tel crime et forfaict.
Je croirois bien, que tu ne l'as point faict,
Car ton maintien n'est que des plus gaillards :
Mais je veulx bien congnoistre ces paillards,
Qui avec toy feirent si chaulde esmorche.

Dy hardyment : as tu paour qu'on t'escorche?
Quand tu diras qui a faict le peché,
Plus tost seras de noz mains depesché,
Dequoy te sert la bouche tant fermee,
Fors de tenir ta personne enfermee?
Si tu dis vray, je te jure, et promets
Par le hault ciel, ou je n'iray jamais,
Que des enfers sortiras les brisees,
Pour t'en aller aux beaulx Champs Elysees,
Ou liberté faict vivre les esprits,
Qui de compter verité ont apris.
Vault il pas mieulx doncques, que tu la comptes,
Que d'endurer mille peines, et hontes?
Certes si faict. Aussi je ne croy mye,
Que sois menteur, car ta phizionomie
Ne le dit point : et de maulvais affaire
Seroit celluy, qui te vouldroit meffaire:
Dy moy, n'ays paour. Tous ces motz alleschans
Font souvenir de l'oyselleur des champs,
Qui doulcement faict chanter son sublet,
Pour prendre au bric l'oyseau nyce et foyblet,
Lequel languit, ou meurt à la pippee:
Ainsi en est la povre ame grippee:
Si tel' doulceur luy faict rien confesser,
Rhadamantus la faict pendre ou fesser:
Mais si sa langue elle refraind, et mord,
Souventesfoys eschappe peine et mort.
Ce nonobstant, si tost qu'il vient à veoir,

Que par doulceur il ne la peult avoir,
Aucunesfoys encontre elle il s'irrite,
Et de ce pas selon le demerite,
Qu'il sent en elle, il vous la faict plonger
Au fons d'enfer : ou luy faict alonger
Veines, et nerfz : et par tourmentz s'efforce
A esprouver, s'elle dira par force
Ce que doulceur n'a sceu d'elle tirer.

O chers amys, j'en ay veu martyrer,
Tant que pitié m'en mettoit en esmoy.
Parquoy vous pry de plaindre avecques moy
Les innocens, qui en telz lieux damnables
Tiennent souvent la place des coulpables [1].
Et vous enfans suyvans maulvaise vie,

[1] On voit à chaque page combien Marot était au-dessus de la barbarie de son siècle. Il appréciait à leur juste valeur les infamies que l'usage avait consacrées. Ici, il ose s'élever contre l'atrocité juridique de la torture. Il avait assez de raison pour en sentir les funestes effets. Les tourmens forçaient souvent l'innocent à se charger de crimes horribles. Que de malheureux, livrés à la justice sur de ridicules soupçons de sorcellerie, s'avouèrent coupables, au milieu des souffrances inouies de la question, de forfaits aussi absurdes qu'impossibles. Le cœur et le sens commun de Marot se soulevaient d'indignation, lorsque des sorciers et des sorcières, dont la folie ne méritait que Charenton, à demi expirans sur le chevalet, déraisonnaient dans l'espoir d'une prompte mort. Quels étaient ces aveux? Ils avaient commercé avec les puissances infernales, *chevauché* un balai, jeté des sorts et même couché avec le diable. Ils faisaient même au besoin le portrait du diable!

Retirez vous : ayez au cueur envie,
De vivre autant en façon estimee,
Qu'avez vescu en façon deprimee.
Quand le bon train un peu esprouverez,
Plus doulx, que l'autre en fin le trouverez,
Si que par bien le mal sera vaincu,
Et du regret d'avoir si mal vescu,
Devant les yeulx vous viendra honte honneste,
Et n'en hairrez cil, qui vous admonneste :
Pource, qu'alors ayant discretion
Vous vous verrez hors la subjection
Des infernaulx, et de leurs entrefaictes :
Car pour les bons les loix ne sont pas faictes.

Venons au poinct. Ce juge tant divers
Un fier regard me jecta de travers,
Tenant un port trop plus cruel que brave :
Et d'un accent imperatif, et grave
Me demandant ma naissance, et mon nom,
Et mon estat : Juge de grand renom,
Respons je alors, à bon droict tu poursuys,
Que je te die orendroit, qui je suis.
Car incongneu suis des umbres iniques,
Incogneu suis des ames plutoniques,
Et de tous ceulx de ceste obscure voye,
Ou pour certain jamais entré n'avoye :
Mais, bien congneu suis des umbres celiques
Bien congneu suis des umbres angeliques,

Et de tous ceulx de la tresclaire voye
Ou Juppiter [1] les desvoyez avoye :
Bien me congneut, et bien me guerdonna,
Lors qu'à sa sœur Pallas [2] il me donna :
Je dy Pallas la si sage et si belle :
Bien me congnoist la prudente Cybelle [3],
Mere du grand Juppiter amyable.

Quant à Luna diverse et variable,
Trop me congnoist son faulx cueur odieux.
En la mer suis congneu des plus hault dieux
Jusqu'aux Tritons, et jusqu'aux Nereides :
En terre aussi des Faunes, et Hymnides
Congneu je suis. Congneu je suis d'Orphee,
De mainte nymphe, et mainte noble fee :
Du gentil Pan, qui les fleustes manie :
D'Eglé, qui danse au son de l'harmonie,
Quand elle veoit les satyres suyvans
De Galathee, et de tous les servans,
Jusqu'à Tityre, et ses brebis camuses :
Mais par sus tout suis congneu des neuf Muses,
Et d'Appollo, Mercure et tous leurs filz
En vraye amour, et science confictz.

Ce sont ceulx là (juge) qui en briefz jours

[1] François Ier.

[2] Marguerite, reine de Navarre, sœur de François Ier.

[3] Louise de Savoye, mère du roi.

Me mettront hors de tes obscurs sejours [1],
Et qui pour vray de mon ennuy se deulent.
Mais puis qu'envie, et ma fortune veulent
Que congneu sois, et saisy de tes laqz,
Sçache de vray, puis que demandé l'as
Que mon droict nom je ne te veulx point taire:
Si t'adverty qu'il est à toy contraire,
Comme eau liquide au plus sec element:
Car tu es rude, et mon nom est Clement:
Et pour monstrer, qu'à grand tort on me triste,
Clement n'est pas le nom de Lutheriste:
Ains est le nom (à bien l'interpreter)
Du plus contraire ennemy de Luther:
C'est le sainct nom du pape [2], qui accolle

[1] Lyon Jamet et les disciples du poète prisonnier parvinrent à obtenir sa liberté.

[2] Clément VII (Jules de Médicis), né en 1478. Il consacra sa jeunesse à l'ordre de Rhodes. Léon X, son parent, le tira de son obscurité, et le créa cardinal en 1513. Jules de Médicis passa par les plus éminentes dignités de l'église, avant d'arriver à la chaire de saint Pierre, qu'il obtint en 1523, après la mort d'Adrien VI. Clément ceignit la tiare, au milieu des cris des hérétiques qui se multipliaient d'une manière alarmante, et il s'essaya bientôt à lancer les foudres de l'excommunication. Il en fit une prodigieuse consommation, et des chefs obscurs de sectes s'honorèrent d'être frappés des mêmes coups que le terrible Luther. Le pape *altitonant* se ligua alors avec les Français contre l'empereur. Charles de Bourbon, général de l'armée espagnole, eut l'audace d'assiéger Rome, le sanctuaire de notre religion, de la piller et de la saccager, de prendre le pape, retiré dans le château Saint-Ange, et de lui demander humblement une rançon de quarante mille écus d'or. Clément n'était

Les chiens d'enfer (s'il luy plaist) d'une estolle.
Le crains tu point? C'est celluy, qui afferme
Qu'il ouvre enfer, quand il veult, et le ferme :
Celluy, qui peult en feu chauld martyrer
Cent mille espritz ou les en retirer [1].
Quand au surnom aussi vray qu'Evangile,
Il tire à cil du poete Virgile,
Jadis chery de Mecenas à Romme :
Maro s'appelle, et Marot je me nomme :
Marot je suis, et Maro ne suis pas,
Il n'en fut onc depuis le sien trespas :
Mais puis qu'avons un vray Mecenas [2] ores,
Quelque Marot nous pourrons veoir encores.

pas corrigé. Il espérait commander aux princes comme à ses bedaux. Henri VIII, roi d'Angleterre, répudia sa femme légitime, et épousa Anne de Bouleyn, qu'il aimait. Les foudres du Vatican n'étaient plus assez puissans pour étonner un roi du seizième siècle. Henri, excommunié, devint furieux. Il défendit à ses sujets de reconnaître le pape, et se déclara seul chef de la religion de son royaume, qui adopta le protestantisme. La cour de Rome perdit une vingtaine de millions que l'Angleterre lui envoyait pieusement, chaque année, et cet exemple montra qu'on pouvait, sans danger, se soustraire à son joug, d'ailleurs très-respectable. Clément VII mourut en 1534.

[1] « C'est ainsi qu'on parloit alors, où une mauvaise théologie faisoit dire à beaucoup, et penser à quelques-uns, que le pape pouvoit damner un homme, l'envoyer en purgatoire, et l'en retirer. »

L. Dufresnoy.

[2] Nous ne croyons pas avec L. Dufresnoy que ce soit François Ier. Ce Mécènes est certainement Pierre Castellanus, évêque de Tulle, qui secondait le roi, dont il avait la confiance, en encourageant le mérite par sa protection et ses bienfaits.

Et d'autre part (dont nos jours sont heureux)
Le beau verger des lettres plantureux
Nous reproduict ses fleurs et grans jonchees,
Par cy devant flestries, et sechees
Par le froid vent d'ignorance, et sa tourbe,
Qui hault sçavoir persecute, et destourbe:
Et qui de cueur est si dure, ou si tendre,
Que verité ne veult, ou peult entendre.
O roy heureux, soubz lequel sont entrez
(Presque periz) les lettres, et lettrez.

Enten apres (quant au poinct de mon estre)
Que vers midy les haultz dieux m'ont faict naistre
Ou le soleil non trop excessif est:
Parquoy la terre avec honneur s'y vest
De mille fruictz, de mainte fleur et plante:
Bacchus aussi sa bonne vigne y plante,
Par art subtil sur montaignes pierreuses
Rendans liqueurs fortes, et savoureuses:
Mainte fontaine y murmure, et undoye,
Et en tous temps le laurier y verdoye
Pres de la vigne, ainsi, comme dessus
Le double mont des Muses Parnassus:
Dont s'esbahist la mienne fantasie,
Que plus d'esprit, de noble poesie
N'en sont yssuz. Au lieu que je declaire,
Le fleuve Lot coule son eau peu claire,
Qui maintz rochers traverse et environne,

Pour s'aller joindre au droict fil de Garonne.

A brief parler, c'est Cahors en Quercy,
Que je laissay pour venir querre icy
Mille malheurs, auxquelz ma destinee
M'avoit submis. Car une matinee
N'ayant dix ans en France fuz mené :
Là ou depuis me suis tant pourmené,
Que j'oubliay ma langue maternelle,
Et grossement aprins la paternelle,
Langue françoyse, es grans courtz estimee,
Laquelle en fin quelque peu s'est limee,
Suyvant le roy Françoys premier du nom,
Dont le sçavoir excede le renom.

C'est le seul bien, que j'ay acquis en France
Depuis vingt ans en labeur et souffrance,
Fortune m'a entre mille malheurs
Donné ce bien de mondaines valeurs.
Que dy je las. O parolle soudaine:
C'est don de Dieu, non point valeur mondaine:
Rien n'ay acquis des valeurs de ce monde,
Qu'une maistresse, en qui gist, et abonde
Plus de sçavoir, parlant et escrivant,
Qu'en autre femme en ce monde vivant.
C'est du franc lys l'yssue Marguerite,
Grande sur terre, envers le ciel petite :
C'est la princesse à l'esprit inspiré,

Au cueur esleu, qui de Dieu est tiré
Mieulx (et m'en croy) que le festu de l'ambre:
Et d'elle suis l'humble valet de chambre.
C'est mon estat. O juge plutonique:
Le roy des Francs, donc elle est sœur unique,
M'a faict ce bien : et quelque jour viendra
Que la sœur mesme au frere me rendra [1].

Or suis je loing de ma dame, et princesse,
Et pres d'ennuy, d'infortune et destresse:
Or suis je loing de sa tresclaire face.
S'elle fut pres (o cruel) ton audace
Pas ne se fust mise en effort de prendre
Son serviteur, qu'on n'a point veu mesprendre:
Mais tu veois bien (dont je lamente et pleure)
Qu'elle s'en va (helas) et je demeure
Avec Pluton, et Charon nautonnier:
Elle va veoir un plus grand prisonnier :
Sa noble mere [2] ores elle accompaigne
Pour retirer nostre roy hors d'Espaigne,
Que je souhaitte en ceste compaignie
Avec ta layde, et obscure mesgnie :

[1] Marot, à la mort de son père, arrivée vers l'an 1524, avait demandé, par une épître (la quatrième du livre Ier) à François Ier, l'emploi de valet-de-chambre du roi, que Jean Marot occupait. Il obtint une promesse qu'on ne lui tint que plus tard.

[2] Louise de Savoie, régente du royaume, pendant la captivité de François Ier en Espagne.

Car ta prison liberté luy seroit,
Et comme Christ les ames poulseroit
Hors des enfers sans t'en laisser une umbre:
En ton advis serois je point du numbre?
S'ainsi estoit, et la mere, et la fille
Retourneroient, sans qu'Espaigne, et Castille
D'elle receust les filz au lieu du pere [1].

Mais quand je pense à si grand impropere
Qu'est il besoing, que soye en liberté
Puis qu'en prison mon roy est arresté?
Qu'est de besoing, qu'ores je sois sans peine,
Puis que d'ennuy ma maistresse est si pleine?

Ainsi (peu pres) au juge devisay:
Et en parlant un griffon [2] j'advisay,
Qui de sa croche, et ravissante pate
Escrivoit là l'an, le jour, et la date
De ma prison, et ce qui pouvoit duyre
A leur propos, pour me fascher et nuyre:

[1] Les deux fils de François I[er] devaient rester comme otages en Espagne, jusqu'à ce que le funeste traité de Madrid eût été mis à exécution. Le roi très-chrétien, de retour dans ses états, ne se pressa pas d'être fidèle à sa parole. Un second traité, conclu en 1530, à Cambrai, par les soins de Marguerite d'Autriche, de Louise de Savoie et de Marguerite de Navarre, tira les enfans de France des mains de Charles-Quint; le royaume ne fut pas démembré, mais appauvri.

[2] Le greffier du Châtelet.

Et ne sceut onc bien orthographier
Ce qui servoit à me justifier.

Certes amys, qui cherchez mon recours,
La coustume est des infernalles cours,
Si quelque esprit de gentile nature
Vient là dedans tesmoingner d'adventure
Aucuns propos, ou moyens, ou manieres
Justifians les ames prisonnieres,
Il ne sera des juges escouté,
Mais lourdement de son dict rebouté :
Et escouter on ne refusera
L'esprit maling qui les accusera.
Si que celluy, qui plus fera d'encombres
Par ses rapportz, aux malheureuses umbres,
Plus recevra de recueil, et pecunes,
Et si tant peult en accuser aucunes,
Qu'elles en soient pendues ou bruslees,
Les infernaulx feront saultz, et hullees,
Chaines de fer, et crochetz sonneront,
Et de grand' joye ensemble tonneront,
En faisant feu de flamme sulphuree,
Pour la nouvelle ouyr tant malheuree.

Le griffon donc en son livre doubla
De mes propos ce que bon luy sembla :
Puis se leva Rhadamantus du siege,
Qui remener me feit au bas colliege

Des malheureux par la voye, ou je vins:
Si les trouvay à milliers, et à vingts,
Et avec eulx feiz un temps demourance,
Fasché d'ennuy, consolé d'esperance.



ORAISON
DEVANT LE CRUCIFIX.

1530.

LAS je ne puis, ne parler, ne crier,
Doulx Jesuchrist : plaise toy deslier
L'estroict lien de ma langue perie,
Comme jadis feis au vieil Zacharie [1].
La quantité de mes vieux pechez bousche
Mortellement ma pecheresse bouche :
Puis l'ennemy des humains, en pechant,

[1] Zacharie était un prêtre de la famille sacerdotale d'Abia; sa femme, de la tribu d'Aaron, s'appelait Élisabeth. Ces deux époux étaient fort vieux, et n'avaient jamais eu d'enfans; on les voyait tous les jours au temple chantant les psaumes avec une grande dévotion; le ciel les récompensa. Un jour que Zacharie pénétra dans le sanctuaire pour offrir les parfums au Seigneur, il vit un ange assis sur l'autel : Rassure toi, lui dit le céleste joufflu; Élisabeth a conçu un fils auquel tu donneras le nom de Jean. Cela n'est pas possible, lui répondit Zacharie; il y a vingt ans que je n'ai couché avec ma femme. Raison de plus, répliqua l'ambassadeur de Dieu; mais pour te punir d'avoir douté, tu vas devenir muet jusqu'à la délivrance de ta femme*. Lorsque le Jean impromptu sortit du ventre de sa mère, Zacharie eut tout à coup la langue déliée, et, rempli du Saint-Esprit, il prophétisa et chanta un beau cantique qui fait encore l'admiration des connaisseurs. Voyez le premier chapitre de l'Évangile selon saint Luc. Cette petite histoire est racontée avec beaucoup de grâce et de naïveté.

* Ce petit dialogue est traduit presque mot à mot d'une paraphrase latine de l'Évangile selon Saint-Luc, par le révérend père Nicodème.

Est de ma voix les conduictz empeschant :
Si que ne puis poulser dehors le crime,
Qui en mon cueur par ma faulte s'imprime.

Quand le loup veult, sans le sceu du berger,
Ravir l'agneau, et fuyr sans danger,
De peur du cry le gosier il luy coupe :
Ainsi quand suis au remors de ma coulpe :
Le faulx Satan faict mon parler refraindre,
Affin qu'à toy je ne puisse me plaindre,
Affin, mon Dieu, qu'à mes maulx et perilz
N'invocque toy, ne tes sainctz esperitz :
Et que ma langue à mal dire apprestee,
Laquelle m'as pour confesser prestee,
Taise du tout mon mesfaict inhumain,
Disant tousjours, Attends jusque à demain :
Ainsi sans cesse, à mal va incitant
Par nouveaulx artz, mon cueur peu resistant.

O mon Saulveur, trop ma veue est troublee,
Et de ce veoir j'ay pitié redoublee,
Rememorant celle benignité,
Qui te feit prendre habit d'humanité.
Voyant aussi de mon temps la grand' perte,
Ma conscience a sa puissance ouverte,
Pour stimuler, et poindre ma pensee
De ce que j'ay ta haultesse offensee,
Et dont par trop en paresse te sers,
Mal recordant que t'amour ne dessers,

Trop mal piteux quand voy souffrir mon proche,
Et à gemir plus dur que fer, ne roche.

Donc, o seul Dieu, qui tous noz biens accrois,
Descen, helas, de ceste haulte croix,
Jusques au bas de ce tressacré temple,
A celle fin que mieulx je te contemple.
Pas n'est si longue icelle voye, comme
Quand descendis du ciel pour te faire homme :
Si te supply de me prester la grace,
Que tes genoux d'affection j'embrasse,
Et que je sois de baiser advoué
Ce divin pied, qui sur l'autre est cloué.
En plus hault lieu te toucher ne m'encline,
Car du plus bas je me sens trop indigne :
Mais si parfoys suis digne que me voyes,
Et qu'à mon cas par ta bonté pourvoyes,
Sans me chasser comme non legitime,
De si hault bien trop heureux je m'estime :
Et s'ainsi est que pour soy arrouser,
De larmes d'œil, on te puisse appaiser,
Je veulx qu'en pleurs tout fondant on me treuve.
Soit le mien chef des maintenant un fleuve :
Soient mes deux bras ruisseaux ou eau s'espande,
Et ma poictrine une mer haulte et grande :
Mes jambes soient torrent qui coure roide :
Et mes deux yeulx, deux fontaines d'eau froide,
Pour mieulx laver la coulpe de moy mesmes.

Et si de pleurs, et de sanglotz extresmes
Cure tu n'as, desirant qu'on te serve
A genoux secz, des or je me reserve,
Je suis tout prest (pour plus briefve response)
D'estre plus sec que de la pierre ponce.
Et d'autre part, si humbles oraisons
Tu aymes mieulx, las, par vives raisons,
Fais que ma voix soit plus repercussive,
Que celle là d'Echo qui semble vive
Respondre aux gens et aux bestes farouches :
Et que mon corps soit tout fendu en bouches,
Pour mieulx à plein, et en plus de manieres
Te rendre grace, et chanter mes prieres.
Brief, moyen n'est qui appaiser te face,
Que je ne cherche, affin d'avoir ta grace :
Mais tant y a, que si le mien tourment
Au gré de toy n'est assez vehement,
Certes, mon Dieu, tout ce qu'il te plaira
Je souffriray, comme cil qui sera
Le tien subject, car rien ne veulx souffrir,
Que comme tien, qui viens à toy m'offrir,
Et à qui seul est mon ame subjecte.

Mon prier donc ennuyeux ne rejecte,
Puis que jadis une femme ennuyante [1]
Ne rejectas : qui tant fut suppliante,

[1] La Samaritaine, dont l'aventure a donné d'étranges idées aux impies.

Et en ses dictz si fort t'importuna,
Qu'à son desir ta bonté ramena,
Pour luy oster de ses pechez le numbre,
Qui tant faisoient à sa vie d'encombre.

L'estroicte loy que tu as prononcee,
Espoventer pourroit bien ma pensee :
Mais je prens cueur en ta doulceur immense,
A qui ta loy donne lieu par clemence :
Et quoy que j'ay envers toy tant meffaict,
Que si aucun m'en avoit autant faict,
Je ne croy pas que pardon luy en feisse :
De toy pourtant, j'attens salut propice,
Bien congnoissant que ta benignité
Trop plus grande est que mon iniquité.
Tu sçavois bien que pecher je devoye,
M'as tu donc faict pour d'enfer tenir voye ?
Non, mais affin qu'on congneust au remede,
Que ta pitié toute rigueur excede.
Veulx tu souffrir qu'en ma pensee ague,
De droict et loix encontre toy argue?
Qui d'aucun mal donne l'occasion,
Luy mesme faict mal et abusion.
Ce nonobstant tu as creé les femmes,
Et nous deffens d'amour suyvre les flammes,
Si l'on ne prend marital sacrement
Avec l'amour d'une, tant seulement :
Certes plus doulx tu es aux bestes toutes,

Quand soubz tes loix ne les contrains et boutes [1].
Pourquoy as tu produict pour vieil et jeune,
Tant de grans biens, puis que tu veulx qu'on jeusne?
Et dequoy sert pain, et vin et fruictage,
Si tu ne veulx, qu'on en use en tout aage,
Veu que tu fais terre fertile et grasse?
Certainement tel' grace n'est point grace :
Ne celluy don n'est don d'aucune chose,
Mais plus tost dam (si ce mot dire j'ose)
Et ressemblons, parmy les biens du monde,
A Tantalus, qui meurt de soif en l'unde.
Et d'aultre part, si aucun est venuste,
Prudent, et beau, gorgias, et robuste,
Plus que nul autre, est ce pas bien raison,
Qu'il en soit fier, puis qu'il a l'achoison?

Tu nous as faict les nuictz longues et grandes,
Et toutesfoys à veiller nous commandes.

[1] Marot trouvait plus doux de faire l'amour, comme les animaux, sans avoir besoin du sacrement. Cette idée, qui souriait à son tempérament libertin, avait déjà été hasardée par le Roman de la Rose :

D'aultre part ilz sont franches nees,
Loy les a conditionnees,
Qui les ostes de leurs franchises
Ou nature les avoit mises.
Car nature n'est pas si sotte
Qu'elle fasse naistre Marotte
Tant seulement pour Robichon
Se l'entendement y fichon :
Ne Robichon pour Mariette,
Ne pour Agnes, ne pour Perrette :
Ains nous a faicts beau filz, n'en doubtes,
Toutes pour tous, et tous pour toutes,
Chascune pour chascun commune,
Et chascun commun pour chascune.

Tu ne veulx pas que negligence on hante,
Et si as faict mainte chose attrayante
Le cueur des gens à oysifve paresse.
Las qu'ay je dict : quelle fureur me presse?
Pers je le sens? Helas, mon Dieu, reffrain
Par ta bonté de ma bouche le frain :
Le desvoyé vueilles remettre en voye,
Et mon injure au loing de moy envoye :
Car tant sont vains mes argumentz obliques,
Qu'il ne leur fault responses ne repliques.

Tu veulx qu'aucuns en povreté mendient,
Mais c'est à fin qu'en s'excusant ne dient,
Que la richesse à mal les a induictz :
Et à plusieurs les grans tresors produictz
A celle fin que de dire n'ayent garde,
Que povreté de bien faire les garde.
Tel est ton droict, voyre et si croy que pour ce
Tu feis Judas gouverneur de ta bourse [1] :

[1] Judas était l'économe de la troupe apostolique, et son avarice s'acquittait très-bien de cette charge. Saint Jean rapporte une petite anecdote qui ne donne pas une idée trop désavantageuse de ce Judas. « Marie ayant pris une livre d'huile de parfum de vrai nard, « qui était de grand prix, le répandit sur les pieds de Jésus et les » essuya avec ses cheveux.... Alors, l'un de ses disciples, Judas » Iscariote, qui devait le trahir, dit : Pourquoi n'a-t-on pas vendu » ce parfum trois cents deniers, qu'on aurait donnés aux pauvres? Il » disait ceci, non qu'il se souciât des pauvres, mais parce qu'il était » larron, et, qu'ayant la bourse, il portait l'argent qu'on y met- » tait. Mais Jésus dit : Laissez-la faire.... car vous avez toujours des » pauvres parmi vous, mais pour moi, vous ne m'aurez pas toujours».

Et au regard du faulx riche inhumain,
Les biens livras en son ingrate main,
A celle fin qu'il n'eust faulte de rien,
Quand il vouldroit user de mal ou bien.
Mais (o Jesus) roy doulx et amyable,
Dieu tresclement, et juge pitoyable,
Fais qu'en mes ans ta haultesse me donne,
Pour te servir saine pensee et bonne :
Ne faire rien qu'à ton honneur, et gloire,
Tes mandementz ouyr, garder, et croire
Avec souspirs, regretz, et repentance
De t'avoir faict par tant de foys offense.

Puis quand la vie à mort donnera lieu,
Las tire moy, mon redempteur, et Dieu,
Là hault, ou joye indicible sentit
Celluy Larron qui tard se repentit,
Pour et à fin qu'en laissant tout moleste,
Je sois remply de liesse celeste :
Et que t'amour dedans mon cueur encree,
Qui m'a creé, pres de toy me recree.



AVANT NAISSANCE

DU TROISIEME ENFANT DE MADAME,

MADAME LA DUCHESSE DE FERRARE [1].

1536.

Petit enfant, quel que sois, fille ou filz,
Parfais le temps de tes neuf moys prefix
Heureusement : puis sors du royal ventre,
Et de ce monde en la grand' lumiere entre :
Entre sans cry, vien sans pleur en lumiere.

[1] Le Laboureur dit dans ses *Additions aux Mémoires de Castelnau*, que l'on *supprima l'élégie que Marot composa sur la grossesse* de la duchesse de Ferrare, qui accoucha d'un fils, depuis *Louis, cardinal d'Est.* Cette phrase renferme deux ou trois erreurs assez grossières. Cet opuscule, qu'il cite comme un ouvrage inédit, se trouve dans presque toutes les éditions de Marot postérieures à l'année 1536. Nous ne savons pourquoi il donne le nom d'*élégie* à une pièce qui n'est rien moins qu'élégiaque. Enfin la duchesse de Ferrare accoucha d'une fille, et non de Louis, cardinal d'Est, qu'elle mit au monde deux ans après. Cependant ce passage de Le Laboureur nous fait présumer que cette pièce a subi des retranchemens dont Marot, à sa rentrée en France, reconnut la nécessité. C'était d'abord une prophétie dans laquelle le poète, apôtre de l'hérésie, *promettait la ruine du pape et du Saint-Siége*, et accusait hautement la cour de Rome d'être l'ennemie de la maison de Ferrare.

Vien sans donner destresse coustumiere
A la mere humble en qui Dieu t'a faict naistre:
Puis d'un doulx rys commence la congnoistre [1],
Apres que faict luy auras congnoissance:
Pren peu à peu nourriture et croissance,
Tant qu'à demy commences à parler,
Et tout seulet, en trepignant aller,
Sur les carreaux de ta maison prospere,
Au passetemps de ta mere et ton pere,
Qui de t'y veoir un de ces jours pretendent
Avec ton frere, et ta sœur qui t'attendent.

Vien hardyment : car quand grandet seras,
Et qu'à entendre un peu commenceras,
Tu trouveras un siecle pour aprendre
En peu de temps, ce qu'enfant peult comprendre.

Vien hardiment : car ayant plus grand aage,
Tu trouveras encores davantage:
Tu trouveras la guerre commencee
Contre ignorance et sa trouppe insensee [2]:

1 Incipe, parve puer, risu cognoscere matrem.
VIRG. *Églog. IV.*

2 « C'est le seul bien qu'ont fait les dernières hérésies; elles ont combattu l'ignorance, principalement des théologiens, qui ne s'appliquoient à rien moins qu'à expliquer la religion, qui tomboient quelquefois dans de si grands excès, qu'ils prétendoient donner à leurs questions théologiques le rang que doivent tenir les seuls articles de la foi. »

L. DUFRESNOY.

Et au rebours, vertu mise en avant,
Qui te rendra personnage sçavant
En tous beaulx artz, tant soient ilz difficiles,
Tant par moyens, que par lettres faciles.
Puis, je suis seur, et on le congnoistra,
Qu'à ta naissance avecques toy naistra
Esprit docile, et cueur sans tache amere,
Si tu tiens rien du costé de la mere.

Vien hardiment, et ne crains que Saturne
En bien mondains te puisse estre importune,
Car tu naistras, non ainsi povre et mince
Comme moy (las) mais enfant d'un grand prince.

Vien sain et sauf, tu peulx estre asseuré,
Qu'à ta naissance il n'y sera pleuré,
A la façon des Thraces lamentans
Leurs nouveaulx nez, et en grand dueil chantans
L'ennuy, le mal, et la peine asservie,
Qu'il leur falloit souffrir en ceste vie.
Mais tu auras (que Dieu ce bien te face)
Le vray moyen qui tout ennuy efface,
Et faict qu'au monde angoisse on ne craint point,
Ne la mort mesme alors qu'elle nous poinct.

Ce vray moyen plein de joye feconde,
C'est ferme espoir de la vie seconde,
Par Jesuchrist vainqueur et triumphant

De ceste mort. Vien donc, petit enfant :
Vien veoir, de terre et de mer le grand tour,
Avec le ciel qui se courbe à l'entour.
Vien veoir : vien veoir mainte belle ornature
Que chascun d'eulx a reçu de nature :
Vien veoir ce monde, et les peuples et princes,
Regnans sur luy en diverses provinces :
Entre lesquelz est le plus apparent
Le roy Françoys, qui te sera parent,
Soubz et par qui ont esté esclairciz,
Tous les beaulx artz par avant obscurciz [1].
O siecle d'or le plus fin que l'on treuve,
Dont la bonté soubz un tel roy s'espreuve.

O jours heureux, à ceulx qui les congnoissent,
Et plus heureux ceulx qui aujourd'huy naissent [2]:

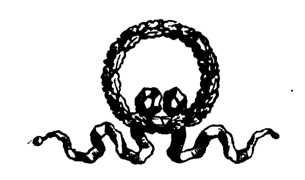
[1] Le Laboureur rapporte deux vers *hérétiques* qui furent retranchés par Marot. C'est ici qu'ils étaient sans doute placés.

Viens veoir de Christ le regne commencé,
Et son honneur par tourment avancé :
O siecle d'or, etc.

[2] « C'est ici, ou je me trompe, qu'étoit la prophétie de Marot sur la ruine du pape et du Saint-Siége, dont parle Le Laboureur. Ces imprécations sont inutiles, elles sont même contraires à la charité. Il suffit de prier le Seigneur pour la conversion des papes; c'est ce qu'on peut faire de mieux. Pour revenir donc à notre retranchement; il paroît visiblement que ces deux vers ne se joignent pas bien avec celui-ci : *Je te dirois encor*, etc. Les deux vers qui précèdent font attendre une continuation de discours qui ne vient pas; et ces mots : *Je te dirois encor*, etc., paroissent la suite d'un assez grand détail, qui n'a point paru. Quoi qu'il en soit, nous en savons sur les papes beaucoup plus que Marot n'en avoit dit. »

L. Dufresnoy.

Je te dirois encor cent mille choses
Qui sont en terre autour du ciel encloses,
Belles à l'œil, et doulces à penser,
Mais j'aurois paour de ta mere offenser,
Et que de veoir, et d'y penser tu prinses
Si grand desir qu'avant le terme vinses.
Parquoy (enfant) quel que sois fille ou filz,
Parfais le temps de tes neuf moys prefix
Heureusement : puis sors du royal ventre,
Et de ce monde en la grand' lumiere entre.



EGLOGUE AU ROY,

SOUBZ LES NOMS

DE PAN ET ROBIN.

1539.

Un pastoureau, qui Robin s'appelloit,
Tout à part soy n'agueres s'en alloit
Parmy fousteaux (arbres, qui font umbrage)
Et là tout seul faisoit de grand courage
Hault retentir les boys, et l'air serain,
Chantant ainsi : O Pan, dieu souverain,
Qui de garder ne fuz onc paresseux
Parcz, et brebis, et les maistres d'iceulx,
Et remetz sus tous gentilz pastoureaux
Quand ilz n'ont prez, ne loges, ne toreaux,
Je te supply (si onc en ces bas estres
Daignas ouyr chansonnettes champestres)
Escoute un peu, de ton vert cabinet,
Le chant rural du petit Robinet.

Sur le printemps de ma jeunesse folle,
Je ressemblois l'arondelle qui vole,
Puis çà, puis là : l'aage me conduisoit
Sans paour, ne soing, ou le cueur me disoit :

En la forest (sans la craincte des loups)
Je m'en allois souvent cueillir le houx,
Pour faire gluz à prendre oyseaulx ramages,
Tous differens de chantz, et de plumages :
Ou me soulois (pour les prendre) entremettre
A faire bricz, ou cages pour les mettre.
Ou transnouois les rivieres profondes,
Ou r'enforçois sur le genoil les fondes,
Puis d'en tirer droict et loing j'aprenois
Pour chasser loups, et abbatre des noix.

O quantesfoys aux arbres grimpé j'ay,
Pour desnicher ou la pye, ou le geay,
Ou pour jecter des fruictz ja meurs, et beaulx
A mes compaings, qui tendoient leurs chappeaux:
Aucunesfoys aux montaignes alloye,
Aucunesfoys aux fosses devalloye,
Pour trouver là les gistes des fouynes,
Des herissons, ou des blanches hermines,
Ou pas à pas le long des buyssonnetz
Allois cherchant les nidz des chardonnetz
Ou des serins, des pinsons, ou lynottes.

Desja pourtant je faisois quelques nottes
De chant rustique, et dessoubz les ormeaux
Quasy enfant sonnois des chalumeaux.
Si ne sçaurois bien dire, ne penser,
Qui m'enseigna si tost d'y commencer,

Où la nature aux Muses inclinee,
Ou ma fortune, en cela destinee
A te servir : si ce ne fust l'un d'eux,
Je suis certain, que ce furent tous deux.

Ce que voyant le bon Janot [1] mon pere,
Voulut gager à Jaquet [2] son compere
Contre un veau gras deux aigneletz bessons,
Que quelque jour je ferois des chansons
A ta louenge (o Pan dieu tressacré)
Voyre chansons qui te viendroient à gré.
Et me souvient, que bien souvent aux festes
En regardant de loing paistre noz bestes,
Il me souloit une leçon donner,
Pour doulcement la musette entonner,
Ou à dicter quelque chanson ruralle
Pour la chanter en mode pastoralle.

[1] Jean Marot.

[2] Colin (Jacques) d'Auxerre, abbé de Saint-Ambroise à Bourges, secrétaire et lecteur de François Ier. Il était savant, et composait des vers latins et français. Sa traduction du *Courtisan* de Baltazar Castiglione, fut corrigée par Mellin de Saint-Gelais, son ami. Colin fut toujours le protecteur du talent; son mérite n'avait pas échappé à François Ier, qui l'honora de son estime, et le combla de bienfaits; Jacques Colin, à son tour, devint le Mécènes des gens de lettres. Il produisit Castellanus, qui sut si bien s'emparer de l'esprit du roi, qu'il parvint, par reconnaissance, à supplanter son bienfaiteur. Cette ingratitude ne changea pas l'ame généreuse du disgracié, qui, en quittant la cour en 1537, emmena avec lui dans son abbaye Jacques Amyot, alors âgé de vingt-trois ans, dont il avait prévu le génie, qu'il se chargea de cultiver.

Aussi le soir, que les trouppeaulx espars
Estoient serrez, et remis en leurs parcs,
Le bon vieillard apres moy travailloit,
Et à la lampe assez tard me veilloit,
Ainsi que font leurs sansonnetz, ou pyes,
Aupres du feu bergeres accroupies.
Bien est il vray, que ce luy estoit peine :
Mais de plaisir elle estoit si fort pleine,
Qu'en ce faisant sembloit au bon berger,
Qu'il arrousoit en son petit verger
Quelque jeunne ente, ou que teter faisoit
L'aigneau qui plus en son parc luy plaisoit:
Et le labeur qu'apres moy il meit tant,
Certes c'estoit à fin qu'en l'imitant,
A l'advenir je chantasse le los
De toy (o Pan) qui augmentas son clos [1],
Qui conservas de ses prez la verdure,
Et qui gardas son trouppeau de froidure.

Pan (disoit il) c'est le dieu triumphant
Sur les pasteurs, c'est celluy (mon enfant)
Qui le premier les roseaux pertuysa [2],
Et d'en former des flustes s'advisa :
Il daigna bien luy mesme peine prendre

[1] Jean Marot était poète de cour sous Louis XII; François Ier se l'attacha en qualité de valet-de-chambre.

[2] Pan primus calamos cerâ conjungere plures
Instituit.

Virgile. *Églog. II.*

D'user de l'art, que je te veulx aprendre [1].
Apren le donc, à fin que montz et boys,
Rochz et estangs, apreignent soubz ta voix
A rechanter le hault nom apres toy
De ce grand dieu que tant je ramentoy :
Car c'est celluy, par qui foysonnera
Ton champ, ta vigne, et qui te donnera
Plaisante loge entre sacrez ruisseaux
Encourtinez de fleurans arbrisseaux.

La d'un costé auras la grand' closture
De saulx espez : ou pour prendre pasture
Mouches à miel la fleur succer iront,
Et d'un doulx bruict souvent t'endormiront [2] :
Mesmes alors, que ta fluste champestre
Par trop chanter lassé sentiras estre.
Puis tost apres sur le prochain bosquet
T'esveillera la pye en son caquet:

[1] François Ier composait de jolis vers, et écrivait fort mal en prose. Si nous avons de lui quelques lettres que n'avouerait pas une cuisinière, en revanche il nous reste, sous son nom, de charmantes pièces où l'élégance de l'expression répond à la délicatesse de la pensée. Tout le monde connaît ce quatrain mis au bas d'un portrait d'Agnès Sorel.

Plus de louenge et honneur tu merite,
La cause estant de France recouvrer,
Que ce que peult dedans un cloistre ouvrer
Close nonain ou bien devot hermite.

[2] Hinc tibi quæ semper vicino ab limite sæpes
Hiblæis apibus florem depasta salicti.
Sæpe levi somnum suadebit inire susurro.
Virgile. *Églog. I.*

T'esveillera aussi la colombelle,
Pour rechanter encores de plus belle.
Ainsi soingneux de mon bien me parloit
Le bon Janot, et il ne m'en chaloit :
Car soucy lors n'avois en mon courage
D'aucun bestail, ne d'aucun pasturage.

Quand printemps fault, et l'esté comparoit,
Adoncques l'herbe en forme, et force croist.
Aussi quand hors du printemps j'euz esté,
Et que mes jours vindrent en leur esté,
Me creut le sens, mais non pas le soucy :
Si employay l'esprit, le corps aussi
Aux choses plus à tel aage sortables,
A charpenter loges de boys portables,
A les rouler de l'un en l'autre lieu,
A y semer la jonchee au milieu,
A radouber treilles, buyssons, et hayes,
A proprement entrelasser les clayes,
Pour les parquetz des ouailles fermer,
Ou à tyssir (pour frommaiges former)
Paniers d'osier, et fiscelles de jonc,
Dont je soulois (car je l'aymois adonc)
Faire present à Heleine la blonde[1].
J'aprins les noms des quatre partz du monde,

[1] Peut-être est-ce Hélène de Tournon à qui Marot adressa quelques pièces de vers assez tendres, pour faire soupçonner que son cœur les avait dictées.

J'aprins les noms des ventz, qui de là sortent,
Leurs qualitez, et quel temps ilz apportent:
Dont les oyseaulx sages devins des champs
M'advertissoient par leur volz et leurs chantz.
J'aprins aussi allant aux pasturages
A eviter les dangereux herbages,
Et à congnoistre, et guerir plusieurs maulx
Qui quelquesfoys gastoient les animaulx
De noz pastiz : mais pas sus toutes choses,
D'autant que plus plaisent les blanches roses
Que l'aubespin, plus j'aymois à sonner
De la musette, et la feiz resonner
En tous les tons et chantz de bucoliques,
En chantz piteux, en chantz melancoliques,
Si qu'à mes plainctz un jour les Oreades
Faunes, Silvans, Satyres, et Dryades,
En m'escoutant jecterent larmes d'yeulx :
Si feirent bien les plus souverains dieux,
Si feit Margot [1] bergere, qui tant vault:
Mais d'un tel pleur esbahyr ne se fault :
Car je faisois chanter à ma musette
La mort (helas) la mort de Loysette [2],
Qui maintenant au ciel prend ses esbatz
A veoir encor ses trouppeaulx icy bas.
Une autre foys pour l'amour de l'amye,

[1] Marguerite de Valois, reine de Navarre, sœur de François Ier.

[2] Il veut parler de la complainte qu'il composa sur la mort de Louise de Savoye, mère du roi. Voyez tom. 2, pag. 275.

A tous venans pendy la challemye,
Et ce jour là, à grand' peine on sçavoit,
Lequel des deux gaigné le prix avoit,
Ou de Merlin [1], ou de moy : dont à l'heure
Thony [2] s'en vint sur le pré grand' alleure
Nous accorder, et orna deux houlettes
D'une longueur, de force violettes:
Puis nous en feit present pour son plaisir:
Mais à Merlin j'ay baille à choisir.

Et penses tu (o Pan, dieu debonnaire)
Que l'exercice, et labeur ordinaire,
Que pour sonner du flàjolet je pris,
Fust seulement pour emporter le prix ?
Non, mais affin que si bien j'en aprinsse,
Que toy qui es des pastoureaux le prince,
Prinsses plaisir à mon chant escouter,
Comme à ouyr la marine flotter
Contre la rive, ou des roches haultaines
Ouyr tomber contre val les fontaines [3].

Certainement c'estoit le plus grand soing,

[1] Merlin ou Mellin de Saint-Gelais. Voyez les notes de l'épître de *Fripelippes à Sagon*.

[2] Antoine Heroet. Voyez l'épître de *Fripelippes* et la note 3, page 364 du tome II.

[3] Ces vers sont imités de Virgile:

Quæ tibi, quæ tali reddam pro carmine dona?
Nec percussa juvant tam fluctu littora, nec quæ
Saxosas inter decurrunt flumina valles.

Eglog. V.

Que j'eusse alors, et en prens à tesmoing
Le blond Phebus, qui me veoit, et regarde,
Si l'espesseur de ce boys ne l'en garde:
Et qui m'a veu traverser maint rocher,
Et maint torrent pour de toy approcher [1].

Or m'ont les dieux celestes et terrestres
Tant faict heureux [2], mesmement les sylvestres,
Qu'en gré tu prins mes petis sons rustiques,
Et exaulças mes hymnes, et cantiques,
Me permettant les chanter en ton temple,
Là ou encor l'image je contemple
De ta haulteur qui en l'une main porte
De dur cormier houlette riche et forte :
Et l'autre tient chalemelle fournie
De sept tuyaux, faictz selon l'armonie
Des cieulx, ou sont les sept dieux clairs, et beaulx
Et denotans les sept artz liberaulx,
Qui sont escriptz dedans ta teste saincte
Toute de pin bien couronnee et ceincte.

Ainsi, et donc en l'esté de mes jours
Plus me plaisoit aux champestres sejours
Avoir faict chose (o Pan) qui t'agreast,
Ou qui l'oreille un peu te recreast,

[1] Il semble qu'il parle là de son retour en France, qui eut lieu sur la fin de l'année 1536.

[2] .... Deus nobis hæc otia fecit.
VIRGIL. *Églog. I.*

Qu'avoir autant de moutons que Tityre:
Et plus (cent foys) me plaisoit d'ouyr dire,
Pan faict bon œil à Robin le berger,
Que veoir chez nous trois cens beufz heberger.
Car soucy lors n'avois en mon courage,
D'aucun bestail, ne d'aucun pasturage.

Mais maintenant que je suis en l'autonne,
Ne sçay quel soing inusité m'estonne,
De tel' façon, que de chanter la veine
Devient en moy (non point lasse, ne vaine)
Ains triste, et lente, et certes bien souvent
Couché sur l'herbe, à la frescheur du vent,
Voy ma musette à un arbre pendue
Se plaindre à moy, qu'oysive l'ay rendue:
Dont tout à coup mon desir se resveille,
Qui de chanter voulant faire merveille,
Trouve ce soing devant ses yeulx planté,
Lequel le rend morne, et espoventé:
Car tant est soing basanné, layd, et pasle,
Qu'à son regard la Muse pastoralle,
Voyre la Muse heroyque, et hardie
En un moment se trouve refroidie,
Et devant luy vont fuyant toutes deux,
Comme brebis devant un loup hydeux.

J'oy d'autre part le pyvert jargonner,
Siffler l'escouffle, et le butor tonner,

Voy l'estourneau, le heron, et l'aronde
Estrangement voller tout à la ronde,
M'advertissant de la froide venue
Du triste yver, qui la terre desnue.
D'autre costé j'oy la bise arriver,
Qui en soufflant me prononce l'yver:
Dont mes trouppeaulx cela craignans, et pis,
Tous en un tas se tiennent accroupis :
Et disoit on, à les ouyr beller,
Qu'avecques moy te veulent appeller
A leur secours, et qu'ilz ont congnoissance,
Que tu les as nourriz, des leur naissance [1].

Je ne quiers pas (o bonté souveraine)
Deux mille arpentz de pastiz en Touraine,
Ne mille beufz errans par les herbis
Des montz d'Auvergne, ou autant de brebis.
Il me suffit, que mon trouppeau preserves
Des loups, des ours, des lyons, des loucerves,
Et moy du froid, car l'yver, qui s'appreste,
A commencé à neiger sur ma teste.

Lors à chanter plus soing ne me nuyra,
Ains devant moy plus viste s'enfuyra,
Que devant luy ne vont fuyant les Muses,
Quand il verra, que de faveur tu m'uses.

[1] Il parle là de ses enfans, et peut-être de ses disciples.

Lors ma musette à un chesne pendue,
Par moy sera promptement descendue,
Et chanteray l'yver à seureté
Plus hault (et clair) que ne feiz onc l'esté.

Lors en science, en musique et en son
Un de mes vers vauldra une chanson,
Une chanson, une eglogue rustique,
Et une eglogue, une œuvre bucolique.

Que diray plus? vienne ce qui pourra,
Plus tost le Rosne en contremont courra [1],
Plus tost seront haultes foretz sans branches,
Les cygnes noirs, et les corneilles blanches,
Que je t'oublie (o Pan de grand renom)
Ne que je cesse à louer ton hault nom.
Sus mes brebis, trouppeau petit et maigre,
Autour de moy saultez de cueur allaigre,
Car desja Pan, de sa verte maison,
M'a faict ce bien d'ouyr mon oraison.

[1] Boileau semble s'être rappelé ces vers, lorsqu'il a dit au roi :

Le Rhône de ses flots ira grossir la Loire
Avant que tes bienfaits sortent de ma mémoire.



BALLADIN [1].

1543.

VERRAY je point à mon gré bien danser ?
Ne sçauroit on tenir de s'avancer
Trop ne trop peu? verray je point la danse
Et les sonneurs tout deux d'une accordance?
Ne sont ilz pas de leurs instrumentz seurs ?
Est ce leur faulte, ou s'il tient aux danseurs?

O instrumentz, qui justement sonnez,
Balleurs esleuz, qui n'estes estonnez
Pour aucun son de musique incertaine,
Danseurs dansans soubz musique haultaine,
Dont l'armonie est tant bien mesuree,
Que venir faict à cadence asseuree :

[1] « Cette pièce, que Marot n'a point achevée, est une sorte de parallèle qu'il prétend établir entre la religion de Jésus-Christ et l'église romaine. Le titre et le commencement en sont également bizarres; mais elle est remplie de pensées heureuses, exprimées avec esprit. Le but de l'auteur est de faire une apologie du luthéranisme, qu'il regarde comme la doctrine de la primitive église, et de montrer les vices du papisme. Marot, retiré à Genève, ne craint pas le *fagot*; aussi ne montre-t-il pas un grand respect pour la puissance papale.

L. DUFRESNOY.

Cueurs allegez qui au dedans du corps
Branslez autant que les piedz par dehors :
Cessez la danse et la marche du bal,
Cessez voz sons, Orpheus et Thubal,
Oyez un peu la cause, je vous prie
Pourquoy ainsi ma muse tence et crie.

Mil ans y a cinq cens et davantage,
Que du plus hault et noble parentage
De l'Orient un pucelle yssit,
En qui le ciel toutes graces assit :
Pour sa grandeur Christine [1] fut nommee,
Pour sa beauté belle fut surnommee,
Et à present encores on l'appelle
Belle Christine, ou Christine la belle.
Entre autres dons, elle avoit veu les hommes
Du premier siecle, et si veoit qui nous sommes,
Voyre et verra des siecles advenir [2]
Tout le dernier sans vieille devenir :
Maulgré tourmens, maulgré temps et vieillesse
Sera tousjours en la fleur de jeunesse :

[1] L'église ou la religion chrétienne.

[2] On sait que la religion chrétienne a été et sera dans tous les temps. Avant la naissance de Jésus-Christ, on attendait le Messie ; aujourd'hui qu'il est venu, on l'adore. Ce qui prouve que le christianisme a été et sera dans tous les temps. Il n'y a rien à répondre à ce raisonnement.

Aussi pour vray, quand elle se descœuvre
Le monde dit, Voycy un nouvel œuvre :
Si elle parle, un tas d'asnes ou veaulx
Iront disans, Voycy propos nouveaulx,
Combien qu'ilz soient plus vieilz que ciel et lune.
Quant à la forme elle estoit un peu brune [1],
Pour le soleil qui la decoulouroit,
Mais sa beauté tousjours luy demouroit,
D'aucune chose elle n'eust onc souffrette,
Et si n'avoit grand tresor la povrette [2] :
Sa grand' richesse en tout temps et saison
C'est qu'elle estoit de fort bonne maison,
Et se vestoit comme simple bergere,
D'accoustremens taillez à la legere :
Mais de tous biens que femme doibt sçavoir,
Elle en avoit ce qu'on en peult avoir :
On ne veit onc chose si peu oysive :
Oncques ne fut si grand' doulceur nayfve :

[1] Allusion à ces mots du Cantique des Cantiques, *nigra sum, sed formosa*. On a imaginé d'appliquer ces paroles à l'église ; on a même donné un sens raisonnable à l'église *noire ;* ce noir-là est un peu obscur.

[2] Quand l'église suivait l'Évangile scrupuleusement, l'église était pauvre et respectable. Mais, comme l'ambition est inséparable de l'homme, elle ne tarda pas à oublier que Jésus-Christ avait dit : *Nolite thesaurizare thesauros in terrâ.* Les papes s'approprièrent Rome, et attirèrent à eux les richesses des peuples ; les évêques, à leur exemple, appauvrirent les états ; les monastères engloutirent tout ce qui s'offrit à leur rapacité ; le bas clergé restait seul dans la misère. Heureusement qu'en ce monde tout passe.

Si d'instrumentz sonner il luy plaisoit,
Mourir vivantz, et mortz vivre faisoit :
Sa voix passoit le chant de la seraine,
Et de danser estoit la souveraine :
Car bras et corps et du pied la brisure,
Avec le cueur alloit tout de mesure :
Puis elle avoit une tant bonne grace,
Et un parler de si grand' efficace,
Que la pluspart de ceulx qui l'escoutoient
A la servir pour jamais se boutoient,
Et tant estoient liez à sa cordelle,
Que chascun jour mouroient pour l'amour d'elle[1],
Pour l'amour d'elle enduroient franchement,
Et leur sembloit peine soulagement :
Brief, pour s'amour la mort leur estoit vie.
Qu'en dictes vous? fut elle bien servie?
Or est ainsi qu'envie et ignorance
Ensemble font vouluntiers demourance,
Pour debander contre les vertueux.
A ce propos le parler fructueux
De ceste vierge, et sa voix gracieuse
Parvint aux fins de terre spacieuse,
Son nom, son bruict, son effect evident,
Fut sceu par tout, mesmes en Occident,
Là ou s'estoit une femme eslevee,

[1] « Les martyrs de la première église, que le poëte compare ici avec ceux qu'on brûloit alors pour les nouveautés de Luther ; Marot regarde ces derniers comme les seuls et véritables chrétiens. »

L. Dufresnoy.

D'envie et dueil quasy toute crevee
D'ouyr le bruict, qui de l'autre volloit,
Et ceste cy, Simonne [1] s'appelloit,
Faicte si c'est de servante petite [2]
Royne des roys [3], de sorte qu'elle est est dicte

[1] « On sent bien que le poète veut parler ici de l'église romaine, ou plutôt de la cour de Rome, qu'il qualifie du nom de Symonne, pour faire entendre que c'étoit alors le siége de la simonie. Le secrétaire d'un pape en parle lui même en ces termes :

Je ne parle de Symonie,
Car c'est le mendre qu'on y face :
Et qu'il n'y a bourse garnie
Die adieu sans apporter grace,
Et tays le remenant à ce
Que ne soye excommunié :
Mais sans argent ou sans fallace
Sainct Pierre y seroit renié.

Qui a argent pas ne le musse
Se plomb demande ou parchemin
Et fasse le cliquier en musse,
Et mettre changeurs par chemin :
Ja ne sera si jacquemin
Qu'il n'ayt benefices vacans
Ou saincte Berthe, ou sainct Fremin,
Ou l'autel sainct Martin des Champs.

Mais Martin Franc devoit-il ignorer que, quelque chèrement que l'on achète à Rome les marchandises ecclésiastiques, on ne commet point de simonie? *Non datur simonia in curia Romana.* Mais si cela se faisoit ailleurs, ce seroit un crime capital, qui ne peut être pardonné et remis que par le pape, en payant néanmoins la somme que l'on impose pour apprendre à ne rien acheter de spirituel hors du siége de notre Très-Saint Père le pape. » L. Dufresnoy.

[2] On sait que les papes se qualifiaient de *serviteurs de Dieu*.

[3] « On a vu des papes qui ont poussé l'insolence jusqu'à dire qu'ils pouvoient déposer les rois, et transférer les couronnes. Mais c'est une bagatelle : ils ne s'avisent plus de le dire aujourd'huy : ils n'y seroient pas bien reçus. Les peuples ne sont plus la dupe des foudres que l'on a lancés autrefois avec un peu trop de précipitation. »

L. Dufresnoy.

En quelques lieux, là ou son bruict s'espand,
La grand' Symonne, ou Symonne la grand' :
Mais Jehan de l'Aigle [1], alors qu'au firmament
Fut transporté, la nomma autrement.
Pas en jeunesse elle n'estoit tousjours
Comme Christine, ainçoys par chascuns jours
Vieillissoit fort, vieillit, et vieillira

[1] Saint Jean l'Évangéliste était, comme on sait, le disciple bien aimé du Seigneur, parce qu'il sut conserver sa virginité. Jésus lui recommanda, du haut de la croix, de consoler sa mère; ce dont Jean s'acquitta à merveille; il cohabita long-tems à Éphèse avec elle, et..... le bon saint Joseph n'était plus là. Jean fit pénétrer la foi en Asie, et même on assure qu'il eut le bonheur de convertir deux idolâtres; il adressa aux Parthes un mandement qui nous reste encore. A Rome (Jean était un voyageur infatigable), il fut jeté, par l'ordre de Domitien, dans une chaudière d'huile bouillante; il en sortit plus vigoureux. L'empereur exila ce martyr vivace dans l'île de Patmos, où celui-ci écrivit son Apocalypse, livre inimitable qui fait le plus grand honneur à l'imagination de l'auteur. Ce chef-d'œuvre de raison est enveloppé d'une obscurité mystique. En vain des savans ont essayé de lever le voile impénétrable qui cache les desseins de Dieu; Saint-Esprit, prête-moi tes lumières, je vais entreprendre un commentaire sur cette intéressante vision. Mais j'invoque le Saint-Esprit, s'il n'y comprenait rien! Je pourrais expliquer pourtant certains passages; par exemple celui de la bête merveilleuse sortant de la mer;.... ce n'est pas la seule bête que l'on rencontre dans l'Apocalypse; saint Jean étale une ménagerie d'animaux tout-à-fait curieux.... On voit que de son tems les bêtes étaient aussi nombreuses qu'aujourd'hui..... J'avoue cependant que le lecteur est souvent embarrassé au milieu de ce recueil hiéroglyphique. On attribue encore à Jean un *Bedlem* non moins singulier, le *Trépas de la Vierge*. A l'œuvre on connaît l'artisan, dit le proverbe. Ce saint visionnaire mourut l'an 99 de l'ère chrétienne. (Note extraite du *Cimbalum mundi* de Bonaventure Despériers, livre hérétique mis à l'*index* au seizième siècle.)

Et de vieillesse en brief temps perira [1].
Quant à la forme, elle estoit d'apparence
Admirative et de grand' preference
Aux yeulx des gens dont elle estoit pourveue:
Mais certes ceulx qui Christine avoient veue,
Apres avoir Symonne regardee,
Disoient tresbien : ceste cy est fardee,
Et n'en estoient pourtant trop esbahiz,
Pource que c'est l'usage du pays.
Des biens mondains Symonne possedoit
Ja les trois partz, et à l'autre tendoit:
Et toutesfoys tant estoit convoiteuse,
Qu'incessamment se sentoit souffreteuse :
De pourpre et lin richement fut ornee,
De diamans et perles couronnee.
D'habitz pour vray avoit le corps vestu
Plus richement que l'esprit de vertu :
Car jamais femme on ne veit tant oysive,
Ne tant comme elle en orgueil excessive:
Elle jouoit d'instrumentz, dont les noms
Sont basilics, bombardes, et canons.

[1] « C'étoit le style de ces temps-là de dire que l'église romaine alloit périr. Quelques-uns même avoient désigné l'époque de sa ruine. Mais ils ont eu le chagrin de voir qu'on s'étoit bien aperçu qu'ils vouloient tromper les fidèles. *Jurieu* avoit encore dans le dernier siècle renouvelé les mêmes prophéties si consolantes pour les fanatiques ; mais par malheur tout est manqué : l'église romaine subsiste encore, et paroît ne devoir pas finir sitôt, tant elle est bien cramponnée. »

L. Dufresnoy.

Elle chantoit jour et nuict maintes choses,
Qui n'estoient pas dedans son cueur encloses:
A bien danser estoit pesante et lourde,
Hors de mesure, en tant qu'elle estoit sourde:
Et pour autant qu'ouyr ne vouloit pas
Les instrumentz qui sonnoient par compas,
Grace n'avoit, sinon mal gracieuse,
En son parler aigre et fallacieuse:
Et quant par foys usoit de deux langage,
Plus y mettoit de fard qu'en son visage:
Certes aussi elle ne sçauroit dire,
Que par beauté ou grace qui attire,
Ait en sa vie un serviteur acquis [1],
Ains par tresors les a gaignez et quis:
Aussi jamais n'en eust un qui pour elle
Souffrist un brin de peine corporelle.
Bien est il vray que fort la soustenoient,
Pour les prouficts qui leur en revenoient,
Mettans à mort les servantz de Christine,
Quand ilz disoient elle seule estre digne
D'estre servie, et tant continuèrent
A les meurdrir, qu'ilz les diminuerent,
Non de l'amour du cueur, mais bien du numbre:

[1] En effet, depuis que l'état ecclésiastique n'est plus aussi honoré, quoiqu'il soit devenu plus honorable, on trouve bien moins de gens disposés à l'embrasser. Ainsi, la plupart de ceux qui se vouent aujourd'hui au service des autels, ne consultent qu'une véritable vocation.

Et par ainsi fut frappee d'encombre
La bergerette, et ses trouppeaulx espars :
Dont la simplette aux plus barbares pars
De toute Europe alla faire demeure,
Et vous laissa la grand' Symonne à l'heure
Faire ses saultz, et danser à son tour,
En attendant son desiré retour.

Symonne ayant par temps obscur regné
En riche pompe et orgueil effrené
Pres de mil ans, Appollo de sa grace
Transperça l'air qui estoit plein de crace,
Si qu'on veit bien la lumiere approcher.
Or se mussoit Christine en un rocher
Des Saxonoys [1], duquel saillit adoncques
Aussi entiere et belle que fut oncques :
Les jours, les moys, les mil ans que je dy,
N'avoient en rien son visage enlaydy,
Courbé son corps, ne sa voix empiree :
Bien le monstra, car d'aymer inspiree
Pour ramasser autres nouveaulx amantz,
Tourna ses yeulx plus clairs que dyamantz,
De tous costez, puis chascun appella,
Chantant ces vers que composez elle a.

Venez à moy, vous qui estes chargez,
Venez y tous, et jeunes et aagez :

[1] Il parle de Luther, qui commença à dogmatiser en Saxe.

N'allez ailleurs sur peine de la vie,
Venez à moy, qui d'amour vous convie,
Et de tout poinct vous rendroy soulagez.

Si tost qu'en l'air sa voix fut espandue,
De peu de gens elle fut entendue,
Et toutesfoys tout le monde l'ouyt,
La moindre part grandement resjouyt,
La plus grand' part n'en eust plaisir aucun:
Car nonobstant qu'elle appellast chascun,
Si n'a elle eu en cueur et fantasie
De serviteurs trop grand' trouppe choisie.
Qui veult n'est pas son serviteur fidele,
Voyre et qui croit n'est pas amoureux d'elle :
Pource que nul jamais ne peult l'aymer
Sinon celluy qu'il luy plaist enflammer.

Or ouyt lors Symonne le doulx son
De ceste belle et mainte autre chanson,
Qui toutesfoys luy fut si dure et aigre,
Qu'elle en devint de la moytié plus maigre[1]:
Car il n'est riens qui tant à elle nuyse,
Ne riens aussi qui si fort la menuyse.
Le doulx parler de Christine, et le chant
Ne luy sont moins qu'un gros glaive tranchant,

[1] Les princes, à la faveur des troubles religieux, enlevèrent à l'église des biens sur lesquels ses droits n'étaient pas reconnus. Il est étonnant qu'on n'ait pas revendiqué le territoire de Rome, dont la concession faite aux papes n'est rien moins que légitime.

Et ne croy pas que sa simple parolle
L'un de ces jours ne l'occise et affolle.

Le basilic occist les gens des yeulx,
Mais ceste cy d'un parler gracieux
La deffera : o Dieu, est il possible
Veoir d'une vierge un parler si terrible?
Loyaulx amantz, qui n'allez point au change,
Fut il jamais parolle si estrange?
A vous elle est trop plus doulce que miel,
Aux desloyaulx plus amere que fiel:
Touchant son art d'elle gente ornature,
C'est une chose admirable à nature.

Quand Cicero parloit, il est certain
Que pour le son de son dire haultain,
Des simples gens passoit l'intellective:
Christine a bien une autre traditive:
Car aux ruraulx, barbares et non clercs,
Ses haultz propos sont faciles et clairs :
Et à cent mil grans philosophes braves,
Les moindres dictz sont si obscurs et graves,
Qu'ilz ne sçauroient par quel bout commencer
A les comprendre : ha je ne puis penser,
Veu sa façon d'eloquence et faconde,
Qu'elle ait apris à parler en ce monde.

Christine donc parmy l'Europe alloit,

Et doulcement ses amys appelloit,
Qui pour se rendre à la belle aux beaulx yeulx,
Laissoient tresors, laissoient leurs propres lieux,
Abandonnoient leurs parentz et eulx mesmes [1],
Sentans d'amour les aiguillons extresmes.
Divers amantz de maintes nations
Venoient alors pleins de dissentions :
Mais aussi tost qu'à elle survenoient,
N'avoient qu'un cueur, duquel ilz la servoient
Pour sa beauté seulement, comme pense,
Car mention n'estoit de recompense.
Laissons, laissons, disoient les bons suppos,
Tous ces fascheux et dissolutz propos :
Faisons, faisons ce qu'elle nous commande :
Cueur sans amour tousjours loyer demande :
Ayons sans plus de bien aymer le soing,
La dame sçait ce qu'il nouse est besoing.
Tant chemina la belle, qu'elle vint

[1] Ils suivaient le précepte de l'Évangile, qui fait ainsi parler Jésus-Christ : « *Quiconque aura quitté pour mon nom sa maison, ou ses frères, ou ses sœurs, ou son père, ou sa mère, ou sa femme, ou ses enfans, ou ses terres, en recevra le centuple, et aura pour héritage la vie éternelle.* Saint Mathieu. C. XIX, v. 29. Saint Luc rapporte ces paroles de Jésus d'une manière différente, nous sommes forcés de croire qu'il avait mal entendu. « *Si quelqu'un vient à moi, et ne hait pas son père et sa mère, sa femme et ses enfans, ses frères et ses sœurs, et même sa propre vie, il ne peut être mon disciple.* » C. XIV, v. 26. Monsieur saint Luc, vous nous permettrez de trouver cette morale bien étrange, et de ne pas l'approuver, par respect pour la sainte religion.

Au fleuve Loire [1], ou des foys plus de vingt
Jecta son œil dessus moy la premiere,
Car mes beaulx yeulx n'avoient propre lumiere
Pour regarder les siens premierement :
S'approche pres, et me dit seulement,
Resveille toy, il en est temps amy.
Tu as par trop en tenebres dormy,
Resveille toy. A si peu de parler
Je la congneuz, et si sentois aller
Hors de mon cueur une pesante charge
De griefs tourmentz, dont me trouvois au large,
Et au repos de franche liberté,
Ou paravant n'avois jamais esté.
Si luy ay dict, O piteuse Christine,
Retournez vous en la façon pristine ?
Long temps y a si grand bien n'acquit l'on
Que de vous veoir, venez vous d'Aquilon ?
Se vient encor vostre gent corps offrir
Pour les assaulx des mesdisans souffrir ?
Je vous supply, si oncques amytié
Sent esmouvoir cueur de dame à pitié,
Que me tenez en vostre bonne grace :

[1] « Plusieurs novateurs s'étoient introduits chez Marguerite, parce qu'elle aimoit les gens de lettres ; elle les protégeoit, leur faisoit du bien, et les écoutoit assez facilement. Elle fut même quelque temps prévenue en leur faveur ; et ce fut sans doute chez elle que Marot goûta leur doctrine. Comme elle alloit souvent à Blois, qui est sur la Loire, ce fut là vraisemblablement que le poète se laissa séduire. »

L. Dufresnoy.

S'il ne vous plaist, je ne sçay que je face
Pour l'acquerir, car en moy pour tout poinct,
N'a rien de bien, de bon encores moins.
Plaise vous donc me la donner en sorte,
Que hors de moy jamais elle ne sorte :
En ce faisant tous ces faulx envieux
Ne pour menace et tourmentz ennuyeux,
Ne faulx semblant, ne danger de rebelle,
Ne me pourront separer de vous, belle,
Non pas la mort quand devant moy seroit,
Car d'autre aymer mon cueur n'abaisseroit.

Des que Christine eust mon parler ouy
Elle respond, Mon cueur s'est resjouy
De ma brebis esgaree en la plaine
De la trouver : or oste ceste laine,
Et la toyson que dessus toy je treuve,
Il te convient vestir de robbe neufve,
Tu as esté des amantz de Symonne,
Mais si tu veulx que d'aymer te semonne,
Laisser te fault toutes vieilles couleurs,
Et pour un bien souffrir mille douleurs.
Ne cuyde aucun tant soit bas, tant soit mince,
Ne cuyde aucun tant soit grand, tant soit prince,
Se desmeller d'ennuy, peine et esmoy
S'il me veult suyvre et venir apres moy.

Si l'Art d'Aymer tu as leu de bien pres,
Tu trouveras qu'il enjoinct par expres

A tout amant que des mœurs il s'informe
De sa maistresse, et puis qu'il s'y conforme.
De moy souvent donc tu t'informeras :
Puis tes effectz aux miens conformeras :
Et mesmement aprendras l'accordance
Et la façon de me suyvre à la danse :
Car qui ne sçait avecques moy danser,
Je ne le puis en m'amour avancer.
Dont suis d'advis qu'accointance tu prennes
A mes amantz, et que d'iceulx aprennes,
Et que souvent tu escoutes le son
De mon haultboys recordant sa leçon,
De jour et nuict aux livres que j'ay faictz
De reverence et des simples parfaictz.
Si fais ainsi, bon danseur deviendras,
Lors asseuré devers moy reviendras.
Les motz finiz, de grand' celerité
Je party lors, et à la verité,
J'estois picqué du grand zele des zeles :
Et puis amour me portoit sur ses aisles :
Je traversay les boys [1] ou a esté
Ourson d'un ours en enfance allaicté [2],
Je traversay la beauté spatieuse
De la vallee humble et delicieuse [3].....

Il laissa ce Balladin imparfaict.

[1] La forêt d'Orléans.
[2] Voyez le roman intitulé *Valentin et Orson*.
[3] La vallée d'Etampes.

SONNET DE L'AUTHEUR.

RETIREZ VOUS, bestiaulx eshontez,
Qui pour la faim de l'appetit des bestes
Et non d'amour, entreprenez voz questes,
Retirez vous par l'aveugle domptez.

Mais, vous humains, desquelz les vouluntez
Tendre on ne voit qu'à la fin bienheureuse,
Lisez, lisez en ceste œuvre amoureuse,
Pour mieulx congnoistre et beautez et bontez.

Puis congnoissans ce qui vous en deffault,
Vous sentirez vous eslever en hault,
Par un amour à voller tant adroict,

Ayant laissé en bas la passion,
Qu'il vous mettra justement à l'endroict
De l'unité, pour delectation.



A MONSEIGNEUR

MONSIEUR,

FRANÇOYS DE BOURBON,

SEIGNEUR D'ANGHIEN [1].

1544.

Vertu qui est de l'heur accompaignee,
Prince sorty de royalle lignee,
C'est la seurté de victoire et d'honneur :

[1] François de Bourbon, comte d'Enghien, né en 1519, signala par des actions d'éclat le peu de jours que lui laissa la fortune. Ce prince déploya, à l'âge de vingt ans, les talens d'un grand capitaine, et la valeur lui tint souvent lieu d'expérience. François Ier lui confia, en 1543, le commandement d'une armée à la tête de laquelle il prit la ville de Nice. La victoire de Cérisolles a rendu son nom immortel. Ce jeune héros, qui donnait de si hautes espérances, fut tué par la chute d'un coffre que de jeunes seigneurs lui laissèrent tomber sur la tête. Cette mort, qui arriva le 23 février 1543, est ainsi racontée par le président de Thou : « Une partie de l'armée était en » quartier d'hyver à la Roche-Guyon près de la Seine; et, comme » les neiges étaient hautes, cela donna occasion à la jeune noblesse » d'en faire un fort pour l'attaquer et le défendre avec des pelotes » de neige. Les uns l'assaillirent sous la conduite du dauphin, qui » avait avec lui le duc d'Aumale et le maréchal Saint-André, et les » autres le défendirent, comme une ville assiégée, ayant pour chef » François de Bourbon, comte d'Enghien. Mais un dépit caché, » que l'émulation fit naître durant le combat entre les chefs, fit, de

Or ta donné le souverain donneur
Et l'un et l'autre : il t'a donné fortune,
A ta vertu propice et opportune :
Vertu qui rien de jeunesse ne sent :
Vertu chenue en aage adolescent,
Qui ne sera (comme je croy) trompee
De la fortune adverse de Pompee.

Ainsi, ayant ce que Cesar avoit,
Qui est celluy qui à l'œil bien ne veoit
Qu'impossible est, qu'en armes ne l'imites,
Et que par temps passeras ses limites ?

L'arbrisseau franc qui fleurit et boutonne
D'en veoir le fruict esperance nous donne :
L'effect receu de tes premiers efforts,
De tes haultz faictz advenir nous faict forts,
Qui puis un peu, en la pleine campaigne,
Rompit l'armee, et la gloire d'Espaigne [1],

» ce divertissement un sujet de deuil et de larmes ; car, après le » combat, lorsque le comte d'Enghien, qui ne pensait à aucune » chose, se fut assis auprès de la muraille, dans la cour du château, » afin de reprendre haleine, on jeta par la fenêtre un coffre qui » le tua. » On prétend qu'un seigneur italien, Corneille Bentivoglio, lança ce coffre pour plaire au dauphin, jaloux de la gloire de François de Bourbon ; le roi fut très-affligé de ce malheur ; mais il se garda bien de faire poursuivre cette affaire, dans laquelle il craignait de voir son fils impliqué.

[1] La bataille de Cérisolles, dont le succès ne rapporta pas à la France, environnée d'ennemis, les avantages qu'elle en devait es-

En fouldroyant de tes robustes mains
Numbre infiny d'Espaignols, et Germains :
Qui de leurs corps as la terre couverte,
Et de leur sang faict rougir l'herbe verte :
Qui feis fuyr plus froid de peur que glace,
Le vieil marquis devant ta jeune face [1].

Puis ramenas, sans faire pertes grandes,
Dedans ton ost les martiales bandes
De tes souldards loyaulx et non mutins,
Saoulez de sang, et riches de butins :
Qui tost apres chassas Pirrhe Coulonne
De Carignan, dont meritas couronne [2]
De verd laurier. Bien la merites certes,
Veu que tu es le recouvreur des pertes,
Qu'a eu (helas) en la terre italique

pérer, fut demandée à grands cris par le comte d'Enghien. François Ier craignait qu'une action décisive ne lui fît perdre pour jamais son cher duché de Milan. Les armées se rencontrèrent dans les plaines de Cérisolles. La victoire, long-tems disputée, se rangea enfin de notre côté, et l'armée allemande, que commandait le marquis de Guast, perdit plus de douze mille hommes, et laissa son artillerie et un immense butin au pouvoir des Français.

[1] Le marquis del Vasto, ou du Guast, général des troupes de Charles-Quint, blessé au genou, se sauva à Milan avec quatre cens chevaux seulement. On trouva dans ses équipages, des chariots pleins de chaînes et de menottes qu'il avoit destinées aux prisonniers français, qu'il comptait faire dans cette bataille.

[2] Le fruit de cette victoire fut la prise de Carignan et du Mont-Ferrat, à l'exception néanmoins de Casal.

Depuis vingt ans la nation gallique [1].

C'est luy, c'est luy, n'en soyez mal contens,
Vieulx conducteurs, qui seul depuis ce temps
Nous a gaigné et bataille et journee.
Courage, enfans, car la chance est tournee.
L'heur d'Annibal par la fatale main
De Scipion le jeune enfant romain,
Fut destourné : par princes de mesme aage
S'est tourné l'heur de Charles [2] en dommage,
Entrer voyons noz bonnes destinees,
Et prendre fin les siennes declinees.
Desoubz Bourbon [3] fut son heur commencé :
Desoubz Bourbon s'en va desavancé.

O roy aussi ton propre nom il porte :
Et par Françoys, Françoys en mainte sorte
Sera vangé. O roy de grand renom,
Bien autre chose a de toy que le nom.
Il a de toy la sage hardiesse :

[1] Ces malheurs avaient commencé dès l'an 1523.

[2] Charles-Quint, empereur, dont la fortune commença dès-lors a décliner, au moins dans les guerres qu'il eut avec la France; car il gagna encore depuis la bataille de Mulberg contre l'électeur de Saxe.

[3] Charles de Bourbon, connétable de France, qui sortit du royaume en 1523, et se retira vers l'empereur Charles-Quint. Il commandait à la bataille de Pavie avec le comte de Lannoy, vice-roi de Naples, et fut tué au siége de Rome en 1527.

Il a de toy au combat la prouesse :
Il a de toy (nature ainsi le veult)
Je ne sçay quoy, qui nommer ne se peult,
Dont attirer il sçait le cueur des hommes,
Et à bon droict souvent ton filz le nommes.

A toy, donc, roy, à toy doncques ne tienne,
Qu'entre tes mains la possession tienne
Ne mette en brief; soit tousjours ta main prompte
A soustenir sa fortune qui monte.
Et toy qui tiens aux Itales son lieu,
Pallas prudente, et Mars le puissant dieu,
Te doint finir ton œuvre encommencee.
S'ainsi advient, sortez de ma pensee
Tristes ennuys, qui m'avez faict escrire
Vers douloureux. Arriere ceste lyre,
Dont je chantois l'amour par cy devant,
Plus ne m'orrez Venus mettre en avant,
Ne du flageol sonner chant bucolique :
Ains sonneray la trompette bellique
Du grand Virgile, ou d'Homere ancien,
Pour celebrer les haultz faictz d'Anghien,
Lequel sera contre fortune amere
Nostre Achilles, et Marot son Homere.

EGLOGUE

SUR LA NAISSANCE

DU FILZ[1] DE MONSEIGNEUR LE DAUPHIN.

1544.

CONFORTEZ MOY, Muses savoysiennes[2],
Le souvenir des adversitez miennes
Faictes cesser, jusques à tant que j'aye
Chanté l'enfant dont la Gaule est si gaye :
Et permettez l'infortuné berger
Sonner eglogue en propos moins leger
Que cy devant, les rosiers qui sont bas,

[1] François, duc de Bretagne, fils du dauphin Henri et de Catherine de Médicis, naquit à Fontainebleau, le 20 janvier 1513. Il épousa, à l'âge de quinze ans, Marie Stuart, reine d'Écosse, et succéda à Henri II, en 1559. Le duc et le cardinal de Guise saisirent le sceptre qui échappait des mains de ce fantôme de roi, et régnèrent sous son nom. Les princes du sang, Antoine de Bourbon, roi de Navarre, et son frère, le prince de Condé, jaloux de cette usurpation déguisée, appelèrent les calvinistes à leur secours contre la tyrannie des Guise. La religion se ligua avec l'ambition, et, pendant quarante ans, la France nagea dans le sang. On vit alors échouer la fameuse conspiration d'Amboise, dont la réussite devait renverser l'édifice du gouvernement. Le malheureux François II, innocent de tous les déchiremens qui avaient désolé son court règne, mourut en 1560.

[2] On se souviendra que Marot était exilé en Savoie.

Et les tailliz à tous ne plaisent pas :
Sus à ce coup chantons forestz ramees,
Les forestz sont des grans princes aymees [1].

Or sommes nous prochain du dernier aage,
Prophetizé par Cumane la sage :
Des siecles longs le plus grand et le chef
Commencer veult à naistre de rechef?
La vierge Astree en brief temps reviendra,
De Saturnus le regne encor viendra :
Puis que le ciel, lequel se renouvelle
Nous a pourveuz de la lignee nouvelle.
Diane claire a de lassus donné
Faveur celeste à l'enfant nouveau né
D'Endymion [2] : à l'enfant voyrement,
Dessqubz lequel fauldra premierement

[1] Cette pièce est une traduction libre de la quatrième églogue de Virgile, où le trésor des hyperboles est prodigué pour célébrer la naissance d'un fils de Pollion. Toutes ces extravagances poétiques sont estimées aujourd'hui à leur juste valeur. On ne s'avise plus de faire de ces belles prédictions, et, quand on est forcé de peindre l'âge d'or, on lui donne une physionomie constitutionnelle. Loin de nous l'idée de désapprouver l'églogue de Virgile, qui renferme des choses fort curieuses Nous attendons avec une vive impatience l'entière destruction des serpens, des lions et des poisons; qu'il sera doux d'être débarrassé des courtisans, des chefs de partis et des...! Quand verrons-nous pousser sans culture le lierre, le baccar et l'acanthe? Ces jolies fleurs manquent à nos parterres. Enfin nous prions le ciel de nous envoyer le plus tôt possible des moutons rouges, jaunes et bleus. Quelle richesse pour les cachemires!

[2] Marot fait ici allusion aux amours du dauphin et de Diane de Poitiers.

La gent de fer, et puis par tout le monde
S'eslevera la gent d'or pur et munde.

Ce temps heureux, Françoys preux et sçavant,
Commencera dessoubz toy bien avant:
Et si l'on voit soubz Henry [1] quelque reste,
De la malice aujourd'huy manifeste,
Elle sera si foible et si estaincte,
Que plus de rien la terre n'aura craincte:
Puis, quand au ciel serez dieux triumphans,
Ce nouveau né, heureux sus tous enfans,
Gouvernera le monde ainsi prospere,
Par les vertuz de l'un et l'autre pere.

La terre donc, gracieux enfantin,
Te produira serpolet et plantin,
Treffle et serfueil sans culture venuz
Pour engresser tous les trouppeaulx menuz:
Les chevres lors au logis reviendront
Pleines de laict : les brebis ne craindront
Lyon ne loup : l'herbe qui venin porte,
Et la couleuvre aux champs demourra morte :
Et odorant amome d'Assyrie
Sera commun comme herbe de prairie.
Regarde, enfant de celeste semence,

[1] Henri II, père de François II. Il commença à régner le 31 mars 1547. Son règne ne fut rien moins qu'heureux.

Comment desja ce beau siecle commence :
Ja le laurier te prepare couronnes :
Ja le blanc lys dedans ton bers fleuronne.
D'icy à peu, des haultz princes parfaictz
Et du grand pere [1] aussi les nobles faictz
Lire pourras, tandis que les louenges
Du pere tien par nations estranges
Iront vollant, et deslors pourras tu
Sçavoir combien vault honneur et vertu.

En celluy temps steriles montz et plains
Seront de bledz et de vignes tout pleins :
Et verra l'on les chesnes plantureux,
Par les forestz suer miel savoureux :
Ce neantmoins de fraudes qui sont ores
Quelque relique on pourra veoir encores.
La terre encor du soc on verra fendre :
Villes et bourgz de murailles deffendre :
Conduire en mer les navires vollans :
Et aura France encores des Rolandz [2].

[1] François Ier.

[2] Roland, comte d'Angers, parent de Charlemagne, a laissé un nom immortel dans les fastes de la chevalerie. Nos vieilles chroniques, remplies d'ailleurs de fables absurdes, racontent de lui des prodiges de valeur qui ne le cèdent en rien aux travaux d'Hercule. Ce héros est surtout connu par l'admirable poème que l'Arioste a consacré à ses amours et à ses fameux coups de lance. Ce noble preux, la terreur du Sarrasin, alla en Espagne avec Charlemagne combattre les Maures. Au retour de cette expédition, l'armée

Mais quand les ans t'auront faict homme fort
Plus ne sera de guerre aucun effort :
Plus voille au vent ne fera la gallee
Pour traffiquer dessus la mer sallee :
Chascune terre à chascune cité
Apportera toute commodité :
Arbres croistront d'eulx mesmes à la ligne :
Besoing n'aura plus de serpe la vigne :
Et ostera le laboureur champestre
Aux beufz le joug : plus ne feront que paistre :
La laine, plus n'aura besoing d'aprendre
A fainctement diverses couleurs prendre :
Car le belier en chascune saison
De cramoysy portera la toyson,
Ou jaune, ou perse : et chascun aignelet
Sera vestu de pourpre violet.
Ce sont pour vray choses determinees
Par l'immuable arrest des destinees.

Commence, enfant, d'entrer en ce bon heur :
Reçoy desja et l'hommage et l'honneur
Du bien futur. Voy la ronde machine
Qui soubz le poidz de ta grandeur s'encline :
Voy comme tout ne se peult contenir

française, surprise par les Gascons dans les défilés des Pyrénées, fut taillée en pièces, et Roland périt accablé par le nombre. La vallée de Ronceveaux, où eut lieu cette défaite mémorable, conserve encore son tombeau.

De s'esgayer pour le siecle advenir.
O si tant vivre en ce monde je peusse,
Qu'avant mourir loysir de chanter j'eusse
Tes nobles faictz : ny Orpheus de Thrace,
Ny Apollo qui Orpheus efface,
Ne me vaincroit : non pas Clio la belle,
Ny le dieu Pan, et Syringue y fust elle.

Or vy, enfant, vy enfant bien heureux,
Donne à ta mere un doulx rys amoureux :
D'un petit rys commence à la congnoistre,
Et fais les jours multiplier et croistre
De ton ayeul, le grand berger de France,
Qui en toy veoit renaistre son enfance.



LE RICHE EN POVRETÉ,

JOYEUX EN AFFLICTION ET CONTENT EN SOUFFRANCE,

TROUVÉ PARMY LES AUTRES FACTURES DE MAROT, A CHAMBERRY.

1544.

AU LECTEUR, SALUT.

En ce petit traicté nous est demonstré (amy lecteur) que toutes les tribulations que nous avons en ce monde, viennent par la permission de Dieu, voyre luy mesme nous les envoye à fin de nous faire participans de la croix de Jesuchrist nostre Saulveur, lequel a dict que le serviteur n'est pas plus grand que le maistre [1], et veu que luy (qui est nostre Souverain pasteur et maistre) ne fut jamais en ce monde sans griefves afflictions, nous ne nous debvons pas esbahyr en icelles, ains plus tost consoler, sçachant que par icelles Dieu nous apprend à reclamer, et desirer son celeste repaire, et contemner ce monde avec ses mondanitez.

[1] « Le disciple n'est point au-dessus du maître, ni l'esclave au-dessus de son seigneur. » St. Mathieu. *Ch.* X, *vers*. 24.

LE RICHE EN POVRETÉ,

JOYEUX EN AFFLICTION ET CONTENT EN SOUFFRANCE.

1544.

J'AY prins plaisir d'ouyr les fantasies
De ceulx qui sont en ce mortel repaire.
J'ay mis mon soing, un temps, aux heresies
Et faulx propos de povre populaire :
J'ay voulu veoir la coustume de faire
De ceulx qui trop sont au monde asserviz :
D'autre costé j'ay eu mes sens raviz,
Pour vrayement la maniere comprendre
Des vrays heureux, de tous biens assouviz
Sans rien avoir, et qu'on ne peult reprendre.

En cest instant que tel desir me tient,
Je voy par tout sentence trop diverse
Entre mondains : l'un en public soutient
Tort contre droict, l'autre equité renverse,
L'opinion plus commune est perverse,
Et l'equitable, inutile est rendue,
La maulvaise est par force deffendue,
Et la soustient le monde en son entier

Par grand' rigueur : mais la verité nue
Ne se rencontre en voye ne sentier.

La plus grand' part de ce monde insensé
Ayant des yeulx, de ses yeulx ne veoit goute [1] :
Finablement tout dict et recensé,
Ce monde n'a de prudence une goutte :
Un bon propos souvent rameine en doubte,
Un boys uny luy semble raboteux,
En plein midy est crainctif et doubteux :
Car pour certain le jour luy est pour nuict,
Le clair soleil luy semble tenebreux,
Et ce qui est proufitable, luy nuyct.

Un autre poinct qui les espritz travaille,
C'est que l'on voit les mondains en plaisir,
Et en repos : sans que rien leur defaille,
Ayans tous biens à souhayt et desir,
On ne les voit sus la paille gesir,
Ny faim souffrir, ny soif en quelque temps,
Tousjours sont gays, aises, et bien contens,
Tant qu'on pourroit dire sans contredis
(Veu leur plaisir et joyeux passetemps)
Qu'ilz sont ça bas en un vray paradis.

Autres on voit de ceulx cy separez,
Auxquelz douleur faict tousjours dure presse,

[1] « Ils ont des yeux, et ils ne verront pas ».
Psaume 115, *v.* 5.

Elles les rend de plaisirs esgarez,
Et est d'iceulx la rectrice et maistresse :
Ilz sont sans fin accablez de destresse :
Et sont rengez soubz le cruel empire
D'adversité, qui leur travail empire,
Sans que leur mal point, ou peu, diminue.
Qui ne diroit ceulx là (veu leur martyre)
Les plus mauldictz qui soyent dessoubz la nue.

Si ma sentence est pour vraye tenue,
Je dy que c'est chose tressalutaire
D'estre en ennuy et en desconvenue:
Veu que par là à luy nous veult attraire
Dieu tout puissant : qui tant est debonnaire,
Qu'à ses enfans la pierre pour du pain
Ne donne point : mais sa benigne main
Nous eslargit ce qui est necessaire :
Qui est celluy, doncques si inhumain
Qu'en tout ennuy ne loue ce bon pere?

Si ce propos vous semble trop austere,
Je le vous veulx prouver par escripture :
Dieu nous donnant Jesuchrist nostre frere,
(Qui a le droict de primogeniture)
Induict il pas chascune creature
A porter croix, à l'exemple de luy [1] ?

[1] Jésus-Christ le dit expressément : « Quiconque ne porte pas sa croix, et ne ne me suit pas, ne peut être mon disciple. »
St. Luc. *Ch.* XIV. *vers.* 27.

Puis donc que Christ qui seul est nostre appuy,
Et premier né du seul Dieu qui a estre,
A tant souffert : qui est cil aujourd'huy,
Qui ne vouldra ensuyvre ce bon maistre?

Christ le premier de Dieu le filz unique
A souffert mort et dure passion.
Chascun de nous (puis que l'homme est inique)
Pourquoy n'aura (à l'imitation
De ce Seigneur) mal et affliction,
Pendant qu'il est au terrestre repaire,
Veu que Jesus qui nous est vexillaire,
A bien pour nous souffert peine tresdure :
Le serviteur n'est de loyal affaire
Prenant esbat, quand son Seigneur endure.

Quand le Seigneur à une creature
Envoye un mal, ou quelque adversité:
Je dy que Dieu manifeste la cure
Qu'il a de luy, l'ayant persecuté:
Et que par ce celluy est reputé
Estre des siens : car saint Paul testifie
Que Jesuchrist noz membres mortifie,
Affin qu'en luy soyons vivifiez :
Et qu'en ceulx là apparoisse sa vie,
Lesquelz en luy du tout se sont fiez.

Or en Jesus nul au vray ne se fie,
Sinon celluy qui soubz son bras puissant

En tous endroictz s'abjecte et humilie [1],
Et qui de tout se va resjouyssant :
Celluy qui va le Seigneur benissant,
Pour quelque bien ou mal qui luy survienne,
Certainement est digne qu'on le tienne
(Ayant la foy qui seule justifie)
Estre de ceulx que ce bon capitaine
A enrollez en son livre de vie.

Mais si quelcun à cecy contrarie,
En soustenant par parolle importune,
Que tout le bien, l'accident et l'envie
Que nous avons, vient de dame Fortune,
Et qui au fort, et au foible est commune :
Affliction, et dure adversité,
Luy envoyant paix et felicité :
Quant est de moy : pleinement je luy nie :
Et pour montrer que je dy verité,
De ce j'en croy le prophete Esaye [2].

[1] « Quiconque s'humiliera.... Celui-là sera le plus grand dans le royaume des cieux. » St. Mathieu. *Ch.* XVIII. *vers.* 4.

[2] Isaïe commença à prophétiser du tems d'Osias, roi de Juda. Des savans ont pensé que les prophéties qui nous restent sous son nom ont été composées dans le premier siècle de l'ère chretienne. En effet, lorsqu'il parle du Messie, il a l'air de raconter des faits déjà arrivés. Le premier des prophètes a de belles pages où est déployée la plus riche poésie. Isaïe fut scié entre deux planches par l'ordre d'un certain tyran israélite, appelé Manassé. Cette petite exécution, assez à la mode chez ces bons Juifs, eut lieu vers l'an du monde 3338.

N'ont ilz pas dict Amos [1], et Jeremie [2]
Qu'il n'advient rien en nostre humanité
Que le Seigneur par puissance infinie
Ne l'ait permis, et mesme suscité [3]?

[1] Amos était un pauvre bouvier qui se fit prophète, sous le règne d'Osias, roi de Juda et de Roboam II, roi d'Israël. On assure que ses prédictions se sont réalisées. Amazias, grand sacrificateur, ne vit en lui qu'un factieux qui cherchait à ameuter le peuple, et Amos fut envoyé au supplice. Ses prophéties sont tout-à-fait dans le goût juif. Dieu veut tout brûler et saccager; il est avide de sang et de ruines. L'auteur n'avait pas oublié son ancienne profession. Après les massacres humains, il ne manque pas de nous montrer les taureaux et les brebis frappés de mort. Il s'avise d'appeler les riches de Samarie, *vaches grasses !*

[2] Jérémie, célèbre prophète juif, vécut sous le règne de Josias. Il fut toujours inspiré par la vertu. Il déplorait sans cesse les crimes d'Israel, il appelait les pécheurs à la pénitence; il n'est pas de hideux forfait qu'il ne reproche aux Juifs; c'est en lisant les livres hébreux qu'on peut juger cet abominable peuple. Jérémie fut jeté trois fois en prison, et la crainte du supplice ne l'empêcha pas d'annoncer la vengeance éclatante de Dieu. La prise de Jérusalem suivit de près ses menaces. Les Juifs s'enfuirent en Egypte pour se soustraire à la fureur du roi de Babylone. Le saint prophète ne pût les détourner de leur dessein, et les accompagna. Bientôt ces hommes détestables, fatigués d'avoir un censeur de leurs turpitudes, le lapidèrent l'an du monde 3447. Les livres de Jérémie sont semés de beautés; mais les défauts ne sont pas moins remarquables. Comme tous les prophètes, il ne parle que des peines temporelles; Dieu a toujours la main teinte de sang; Dieu se réveille à chaque instant pour le carnage et la dévastation; enfin Dieu est un homme, et souvent un méchant homme. Les plus triviales absurdités s'offrent à côté des plus magnifiques images. Tant il est vrai que du sublime au ridicule il n'y a qu'un pas!

[3] « Arrivera-t-il quelque mal qui ne vienne pas du Seigneur? »
AMOS. *Ch.* III, *vers.* 6.

Un tout seul mal n'est pas en la cité,
Dit le Seigneur : et à homme ne nuyct,
Sans mon vouloir qui çà et là conduict
Ce que mortelz appellent mal ou bien :
Qui dira donc, qu'un seul cas fortuit
Soit entre nous, il n'est pas bon chrestien.

Qui ne vouldra croire à ce fermement,
Je luy mettray un faict en evidence,
Qu'il ne pourra rejecter nullement,
(Au moins s'il a le vray en reverence).
Joseph disoit par certaine asseurance,
Que le Seigneur, d'un vouloir prefiny
Avoit de luy en ce poinct deffiny,
Pour delivrer Israel de souffrance [1].
Je concludz donc, Dieu qui est infiny
Donne le mal, et puis la delivrance.

David estant en tribulation,
Pour mieulx porter la peine griefve et dure,
Receut en gré la malediction
De Semey [2], qui ne luy sembla dure :

[1] Joseph dit à ses frères, qui, après la mort de Jacob, craignaient de voir éclater son ressentiment : « Il est vrai que vous avez eu dessein de me faire du mal ; mais Dieu a changé ce mal en bien, afin de m'élever comme vous voyez maintenant, et de sauver plusieurs peuples. » GENESE. *Ch.* L, *vers.* 20.

[2] Voici comme les livres saints rapportent ce fait. « Le roi David » étant venu jusqu'auprès de Bahurim, il en sortit un homme de

Et ne voulut permettre ceste injure
Estre vengee [1], combien qu'elle fust grande :
Disant, Seigneur, cecy tu luy commande,
Pour esprouver ta povre creature :
Respondez moy : icy je vous demande,
Si quelque mal nous vient à l'adventure ?

Puisque n'avons aucune affliction,
Mal, ny ennuy, dont maint mortel s'estonne,
Sans le vouloir et la permission
Du souverain, qui en ce poinct l'ordonne :
Je nommeray heureuse la personne,

» la maison de Saül, appelé Semeï, fils de Géra, qui, s'avançant » dans le chemin, maudissait David, lui jetait des pierres et à tous » ses gens.... Et il maudissait le roi en ces termes : Sors, sors, » homme de sang, homme de Belial, le Seigneur a fait retomber » sur toi tout le sang de la maison de Saül.... Alors Abisaï, fils de » Sarvia, dit au roi : Faut-il que ce chien mort maudisse le roi » mon seigneur ? je vais lui couper la tête. Le roi dit à Abisaï : Qu'y » a-t-il de commun entre vous et moi, enfant de Sarvia ? laissez-» le faire ; car le Seigneur lui a ordonné de maudire David. Et qui » osera lui demander pourquoi il l'a fait ? Laissez-le maudire selon » l'ordre qu'il a reçu du Seigneur, et peut-être que le Seigneur re-» gardera mon affliction, et qu'il me fera quelque bien pour ces » malédictions, que je reçois aujourd'hui. David continuait donc » son chemin accompagné de ses gens, et Semeï, qui le suivait, » marchant à côté sur le haut de la montagne, le maudissait, lui » jetait des pierres, et faisait voler la poussière. »

II. Rois. *Ch.* XVI.

[1] Marot est retombé ici dans la faute que Jean Lemaire l'avait averti d'éviter. Mais il n'avait pas sans doute eu le tems de mettre la dernière main à cette pièce, qui fut trouvée dans ses papiers après sa mort.

Celle qui est au joug d'adversité,
Qui souffre ennuy, mal, ou perplexité,
Et qui du monde est pour nulle tenue:
Car c'est un signe et marque en verité,
Que le Seigneur pour sienne l'a esleue.

Ne soit donc plus la personne troublee
Pour quelque mal qui luy vienne en sa vie :
S'elle se veoit d'affliction comblee,
De povreté, ou griefve maladie:
Que sa pensee au Seigneur soit ravie,
Qui de tous maulx seul la soulagera,
De ses hayneux aussi la vengera
En certain temps : et au lieu qu'on l'opprime,
Luy mesme lors ses pleurs essuyera,
Et la tiendra en grand prix et estime.

Quant à celluy qui en tout temps s'encline
A se baigner en la mondanité,
Sans que d'icelle un seul jour il decline,
Ains va fuyant dueil et calamité :
Qui veult toujours vivre en prosperité,
Et estre loing de tout trouble du monde,
Estre asseuré de cent pas à la ronde,
Comme muny d'un fort et bon rempart :
Je dy que tel par sa foy peu feconde
En Jesuchrist a trespetite part.

Je sçay assez que la plus grande part
Ne goustera le dire ou je me fonde :
Mais si l'on prend à Jesuchrist esgard,
On verra bien qu'il est distinct du monde.
Or si Jesus (ou nostre exemple abonde)
Directement à ce monde est contraire,
Il s'ensuyvra, que pour luy bien complaire,
Il fault laisser ce monde, et tous ses biens :
Et recevoir ce que disons contraire
A nostre corps, si voulons estre siens.

Mais en ce lieu, clairement je proteste
Que je n'entens par dure affliction,
Ne par bienfaictz, de la maison celeste
Et paradis avoir fruiction :
Mais je dy bien que mon affection
Envers mon roy est tellement soumise,
Qu'il n'y a bien, ne chose si exquise,
Que d'un grand cueur pour luy je n'abandonne,
Puisque luy seul nous a mis en franchise,
C'est bien raison qu'à luy plaire on s'adonne.

O vous, mondains, qui vivez en delices,
Ne suyvans point de Jesuchrist l'enseigne,
Vestez Jesus, qui de laisser les vices,
Et vivre bien, nous exhorte et enseigne,
Faictes que craincte à ce ne vous contraigne :
Ains vraye amour à l'aymer vous attire :

Lors avec moy direz, qu'il n'est martyre,
Affliction, peine, ou douleur si griefve,
Qui de l'aymer, et suyvre vous retire,
Tant peu son faix et sa charge nous griefve.

Que direz vous? me pourrez vous blasmer?
Si je vous dy qu'au monde vicieux,
N'est rien si doulx qui ne soit tresamer,
Le goustant bien, et fort pernicieux?
Quelque plaisir que nous ayons des yeulx,
Et quelque bien que du monde on reçoive,
Quelque soulas que l'esprit y conçoive,
Je dy que c'est soubz apparence belle,
(Combien qu'ainsi le monde nous deçoive)
En vaisseau d'or une poison mortelle.

Je diray plus, que tribulation,
Perte de biens, ou travail douloureux,
Ce que l'on dit estre vexation,
Et qu'on maintient au monde rigoureux,
Sont dons de Dieu tresdoulx et savoureux,
A tous vivantz gracieux et utiles :
Et celluy là qui les nomme inutiles,
Va ressemblant à ces povres malades,
Que ja sont tant abbatuz et debiles,
Qu'à leur goust trouvent [1] bonnes viandes fades.

[1] Marot oublie encore ici que l'*e* muet doit être élidé à l'hémistiche. Il est probable qu'il aurait fait disparaître ces fautes, si la mort lui en avait laissé le tems.

Par tel chemin Christ à luy nous attire,
Et en ce poinct aux siens se represente:
Par ce moyen du monde nous retire,
Et vrayement sa gloire nous presente:
Ainsi de tout nostre ame se contente,
Regnant desja avec Jesus es cieulx.
Vous qui vivez au monde spacieux,
Oyez ces motz : à fin qu'à mon exemple
Vous sentiez Christ, et qu'en ce poinct ou mieulx
Le puissiez veoir, comme je le contemple.

Ce mien propos monstre l'amour fervente
Que j'ay à Christ mon espoux et mon roy,
Et metz icy en lumiere evidente,
Estant en luy, que je n'ay point d'esmoy,
Pour quelque ennuy qui soit prochain de moy,
Quelque deffault qui griefvement me presse,
Quelque travail qui me fasse la presse,
Je suis tant loing d'en estre en deplaisance,
Que Christ qui est ma certaine richesse,
De toutes partz m'est en resjouyssance.

Tous mes tresors en luy seul sont compris,
Et mon plaisir gist en luy vrayement:
J'ay reputé toute chose à mespris,
Pour estre à luy conjoinct parfaictement:
Je n'auray point de mecontentement,
Pourveu qu'en moy habitant je le sente:

Car je sçay bien (si de moy ne s'absente)
Qu'en ce bas lieu n'auray aucun besoing.
Respondez moy, veu ceste foy constante
A sçavoir mon, s'il nous lairra au besoing [1] ?

Certainement, si vous mettez le soing
A digerèr ce que je vous racompte :
Chascun de vous me sera pour temoing,
Combien en Dieu mon ardant zele monte :
Veu que je dy d'une affection prompte
Que je ne veulx supporter seulement
Ennuy et mal, que j'ay presentement :
Et qui plus est, pour plaire à mon espoux
Si à mes maulx donne rengregement,
Ce me sera agreable et bien doulx.

Ce que l'on dit ennuy communement,
Est certain bien, desormais, je veulx dire :
Ce qu'on ne veult au monde nullement,
Comme bien bon, pour moy le veulx eslire :
Ce que l'on voit detester et mauldire,
Je dy que ce m'est benediction :
Ce que l'on loue est malediction,
Et ne vault rien, quoy qu'il ait belle marque,
Brief, ce monde est une deception,
Qui nous deçoit soubz un tresplaisant masque.

[1] Ce vers a une syllabe de trop.

Qui vouldra donc suyvre de Christ la trace,
Il fault premier, qu'à soy mesme renonce :
Lors congnoistra du monde la fallace,
Et estre vray ce que je luy denonce.
Freres, oyez je vous pry, ma semonce,
Et retenez ce que j'ay cy deduict,
En ce faisant plus ne sera seduict
Aucun de vous en la vie mondaine :
Ains congnoistrez, qu'affliction qui nuyct
Aux desvoyez, nous est chose tressaine.

Que ce fol monde hault et bas se demaine,
Et qu'à son vueil il se tourne et tempeste :
Quant est à nous, ne soit si forte peine,
Ne si dur mal qui nous greve ou moleste :
Tout nostre esgard soit mis en lieu celeste,
Ou nostre bien et vray plaisir est pris.
Là tout nostre heur et repos soit compris,
Là pleinement chascun de nous se fie :
Là, quand de mort çà bas serons surpris,
Nous trouverons une eternelle vie.

Pour faire fin, de rechef je vous prie,
De suyvre Christ : non en vaine apparence,
Mais ayans foy de charité munie :
Mettez en luy toute vostre esperance :
Ne craignez point, o divine semence,
Si quelque mal çà bas vous vient troubler,

Ains fault alors les forces redoubler
De vostre esprit, et selon le precepte,
(Si vous voulez à Jesus ressembler)
Priez qu'en tout sa voulunté soit faicte.



SERMON

DU BON PASTEUR ET DU MAULVAIS,

PRIS ET EXTRAICT DU DIXIEME CHAPITRE DE SAINCT JEHAN.

PRES de Paris vostre grande cité,
Sire, je fuz le caresme incité
D'aller aux champs entendre le propos
Du bon Pasteur, aymant l'ayse, et repos
De ses brebis : lequel paist mesmement
Le sien bestail par bon nourrissement.
Lors un j'en vey sur un tertre monté,
Que charitable amour avoit dompté,
Soingneusement gardant son petit numbre,
Qui là estoit tappy à terre en l'umbre :
Et le paissoit de l'Escripture Saincte,
Disant ainsi par parolle non faincte.

Petit trouppeau, vous n'avez donc plus cure
D'estre repeu de l'humaine pasture,
Ayant ouy la joyeuse nouvelle
De ce pain vif, qui rend l'ame immortelle,
Du hault du ciel icy bas descendu,

Pour estre à tous les humains espandu [1] :
Qui vous a faict ce hault bien, et cest heur
D'ouyr la voix de vostre bon Pasteur,
Qui est entré dedans la bergerie,
Pour le salut de la brebis perie,
La restaurant de si doulx pasturage,
Que d'un maulvais il faict un bon courage [2] :

C'est luy qui est verité, vie, et voye [3],
Ou nul vivant ne s'esgare ou fourvoye.

C'est la clarté, qui le monde illumine [4],
Que nulle nuict, ne tenebre extermine.

C'est luy qui est l'eau vive et souveraine [5],
Qui dans le cueur faict sourdre une fontaine

[1] « C'est mon père qui vous donne le véritable pain du ciel. Car le pain de Dieu est celui qui est descendu du ciel, et qui donne la vie au monde. » St. Jean. *Ch.* VI, *vers.* 32, 33.

[2] « Dites à ceux qui ont le cœur abattu : Prenez courage, ne craignez point. » Isaie. *Ch.* XXXV, *vers.* 6.

[3] « Jésus lui dit : Je suis la voie, la vérité et la vie. » St. Jean. *Ch.* XIV, *vers.* 6.

[4] « En lui était la vie ; et la vie était la lumière des hommes : et la lumière luit dans les ténèbres. St. Jean. *Ch.* I, *vers.* 4 et 5.

[5] « Jésus lui répondit : Quiconque boit de cette eau, aura encore soif ; au lieu que celui qui boira de l'eau que je lui donnerai, n'aura jamais soif. Mais l'eau que je lui donnerai deviendra en lui une fontaine d'eau vive qui rejaillira dans la vie éternelle. St. Jean. *Ch.* IV, *vers.* 13, 14.

Saillant du ciel, d'un goust tant bon et soef,
Que qui en boit, il n'aura jamais soif.
A luy avez esté tirez du pere [1]
Pour aller veoir ce Pasteur vostre frere,
Ne plus ne moins, que si fussiez l'eslite,
Qu'il a voulu choisir et sans merite [2],
Que de luy seul des le commencement,
Quand par son mot il fit le firmament [3],
Il a bien dict, je congnois mes ouailles [4],
Et elles moy, et ouvrent les oreilles
Pour escouter ma divine parolle,
Qui n'est en rien menteuse, ne frivole.

C'est luy qui a baillé pour nous sa vie [5],

[1] « Tous ceux que mon père m'a donnés viendront à moi; personne ne peut venir à moi si mon père qui l'a envoyé ne l'attire. »
St. Jean. *Ch.* VI, *vers.* 37 et 44.

[2] « Lorsque nous étions morts par nos péchés, (Dieu) nous a rendu la vie en Jésus-Christ, par la grâce duquel vous êtes sauvés. »
St. Paul *aux Ephésiens*. *Ch.* II, *vers.* 5.

[3] « Dieu dit aussi: Que le firmament soit fait au milieu des eaux, et qu'il sépare les eaux d'avec les eaux; et Dieu fit le firmament. »
Genèse. *Ch.* I, *vers.* 6 et 7.

On n'est pas d'accord sur l'explication du mot *firmament*.

[4] « Pour moi, je suis le bon pasteur: je connais mes brebis, et mes brebis me connaissent...., elles écouteront ma voix. »
St. Jean. *Ch.* X, *vers.* 14 et 16.

[5] « Je suis le bon pasteur, le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis. » St. Jean. *Ch.* X *vers.* 11.

Cette morale si touchante et si sublime, a-t-elle été souvent suivie? *Aures habent, et non audient.*

Tant il a eu de nous saulver envie :
Et a rompu nostre captivité,
En nous donnant franchise, et liberté.

C'est le Pasteur de nous si fort jaloux,
Que ne serez priz, ne raviz des loups.
Et qui plus est, luy tant bon, tant honneste,
A tout nombré le poil de vostre teste [1],
Et n'en cherra un sans la vouluntè
De Dieu son pere : ainsi l'a racompté.

C'est luy qui a publié son edict :
(Au moins ainsi que l'Evangile dit)
Que chascun voyse à luy de prime face [2],
Quand il vouldra obtenir quelque grace,
Tant soit indigne, et remply de malice :
Et il aura pardon du malefice.
Ainsi comme eust le povre Enfant Prodigue [3],

[1] « Mais pour vous, les cheveux mêmes de votre tête sont tous comptés. » St. Mathieu. *Ch.* X, *vers.* 30.

« Les cheveux même de votre tête sont tous comptés. » St. Luc. *Ch.* XII, *vers.* 7.

[2] « Venez à moi, vous qui êtes fatigués et qui êtes chargés, et je vous soulagerai. » St. Mathieu. *Ch.* II, *vers.* 28.

[3] « Que l'Évangile ne renferme-t-il partout une morale aussi belle que celle de la parabole de l'*Enfant Prodigue!* Malheureusement, avant ces admirables pages, on lit : *Ne pensez pas que je sois venu apporter la paix sur la terre : je ne suis pas venu y apporter la paix, mais l'épée. Car je suis venu séparer l'homme d'avec son père, la fille d'avec sa mère et la belle-fille d'avec sa belle-mère ; et*

Qui de la chair ayant suyvy la ligue
Fut prevenu de son pere, et receu
Benignement, des qu'il l'eust apperceu.

Il crie apres, Je vous fais asçavoir,
Que nul ne peult acces au pere avoir [1],
Sinon par moy : et si ne pouvez rien
Faire sans moy, tant soit petit de bien
Pour vous saulver, et croyez à mon dire :
Car vous sans moy estes tous enfans d'ire,
Escoutez donc le Pasteur debonnaire,
Puis qu'il nous est tant doulx, et salutaire :
Car Dieu commande expres de l'escouter,
Et autre esprit contraire rebouter.

O charité, o bonté indicible,
Te comparer à autre est impossible.
Ou est l'amy, que tant bon on reclame,
Qui pour l'amy voulust bailler son ame ?
Ou est l'amy, ou soit vif, ou soit mort,
Qui à l'amy baille vie pour mort ?
Ou est le roy, qui vueille conceder
Grace, ou nully ne vient interceder ?

l'homme aura pour ennemis ceux de sa maison. De quelque manière qu'on explique ces paroles de Jésus-Christ, il est impossible de les approuver. On sait comment l'intolérance religieuse s'est servie de ces maximes barbares pour autoriser ses saintes proscriptions.

[1] « Personne ne vient au père que par moi. »
St. Jean. *Ch.* XIV, *vers.* 6.

Et promettant, que tout criminel homme,
Humilié s'adressast vers luy, comme
Feroit celluy, qui a bien merité
Quelque grand bien pour sa dexterité.
Las, trop s'en fault, qu'il se vueille cacher :
Mais quoy : il vient ses ennemys chercher
Pour les saulver, lors qu'ilz luy font oultrage,
Ainsi qu'avons de sainct Paul tesmoingnage,
Qui fut receu vaisseau d'election,
Faisant des sainctz la persecution [1].

Tu ne cherchois rien moins, Samaritaine [2],
Que ton salut, allant à la fontaine :
Et toutesfoys par luy tu fuz cherchee,
Dont ta grand' soif fut d'eau vive estanchee.
Mais que diray, dont tel amour procede,
Qui les amours de tous humains excede?

[1] Tout le monde connaît la conversion miraculeuse de saint Paul, rapportée très-exactement dans les Actes des Apôtres. Ce Saul (c'était son vrai nom), ardent persécuteur des chrétiens, se rendant à Damas, fut environné d'une lumière céleste et renversé par terre; il entendit une voix qui lui dit : (était-ce en hébreu ou en grec?) *Saul, Saul, pourquoi me persécutes tu?* Il fut ensuite ravi jusqu'au septième ciel, où il eut une conversation avec Dieu. Il devint apôtre de la nouvelle religion, qu'il prêcha chez plusieurs peuples, et fut décapité à Rome avec son ami saint Pierre, qui n'alla jamais dans cette ville.

[2] Nous conseillons de lire, dans l'Évangile, la rencontre de Jésus et de la Samaritaine. On sera à même de faire plusieurs réflexions, que nous ne nous permettons pas ici.

Seroit ce point pour la laine, ou toyson,
Que luy rendez tous les ans à foyson?
Seroit ce point pour quelque bonne chose
Venant de vous en vostre cueur enclose?
Certes nenny, car en cela vous estes
(Il est certain) toutes indignes bestes:
Et tout ainsi immundes et crasseuses,
Comme le drap des femmes menstrueuses [1].
Puis que telle est vers luy vostre excellence,
Ce n'est cela donc, qui ment sa clemence [2]
A vous aymer, mais la seule bonté,
Qui a la terre, et le ciel surmonté:
Ce qu'ignorez, si mal estes instruictes,
Povres brebis, on vous a bien seduictes:
Car seulement il est icy venu [3],
Pour le trouppeau en peché detenu.

[1] On croit lire l'Ecriture ou les prophètes. En effet, les écrivains hébreux présentent les choses les plus saintes à côté des plus basses et même des plus révoltantes comparaisons. On a souvent cité l'infâme chapitre dans lequel le chaste Ezéchiel compare Samarie et Jérusalem aux deux courtisanes Oolla et Ooliba. Juvénal ne peint pas les prostitutions de Messaline avec des couleurs plus hideuses. Il s'est pourtant trouvé des gens d'assez mauvaise foi, ou d'un goût assez dépravé, pour admirer ces peintures dégoûtantes.

[2] « Mais depuis que la bonté de Dieu notre sauveur et son amour pour les hommes a paru dans le monde, il nous a sauvés, non à cause des œuvres de justice que nous eussions faites, mais à cause de sa miséricorde..... » St. Paul à *Tite*. *Ch*. III, *vers*. 4 et 5.

[3] « Je suis venu pour appeler non les justes, mais les pécheurs à la pénitence. St. Luc. *Ch*. V, *vers*. 32.

Donc nul n'aura part au grand benefice
Qu'il nous a quis, s'il dit estre sans vice.
L'homme dispos, qui est sain, et entier
Du medecin n'a besoing ne mestier :
Et seroit fol, cil qui juste estre pense,
De demander pardon de son offense.
Parquoy ne fault nullement s'excuser,
Mais envers luy noz delictz accuser :
Comme celluy qui dit la patenostre,
Qui lors confesse estre pecheur tout oultre [1].
Las, n'entre pas, dit David humblement,
Contre ton serf, Seigneur, en jugement :
Car je suis seur, et bien edifié,
Que nul ne peult estre justifié,
Si tu te veulx monstrer accusateur,
Toy estant juste, et tout homme est menteur :
Car Dieu a tout conclud dessoubz peché [2],
Dont a voulu en croix estre attaché,
En declairant sa grand' misericorde :
Dont malheureux est, qui ne s'y accorde.

Or pour purger ses œuvres vicieux,
Trouve l'on point un onguent precieux :

[1] « Pardonnez-nous nos offenses, comme nous les pardonnons à ceux qui nous ont offensés. » St. Mathieu. *Ch.* VI, *vers.* 12.

[2] « Car Dieu a permis que tous fussent enveloppés dans l'incrédulité, pour exercer sa miséricorde envers tous. »
St. Paul *aux Romains*. *Ch.* II, *vers.* 32.

Ou autre cas faict de mouches à miel,
Ou ne sçay quel baume artificiel ?
Non, que le sang du saulveur Jesuchrist,
Qui a esté pour vous laver proscrit [1],
Et immolé, tendant en croix ses mains,
Monstrant porter les pechez des humains,
Se vend il point tant aux grans qu'aux petis ?
Non, mais se donne à un chascun gratis.
Celluy qui a pleinement satisfaict
Pour le peché que point il n'avoit faict [2] :
Et n'y avoit remede, qui valust,
Que celluy là, pour nous donner salut :
Par autre nom, tant soit il esprouvé,
L'homme ne peult jamais estre saulvé [3] :
Si le salut fust venu d'autre lieu,
Mort pour neant seroit le filz de Dieu.
Sainct Paul ce poinct clairement nous descœuvre,
En asseurant qu'il ne vient de nostre œuvre :
Mais de la foy, qui l'homme justifie [4],

[1] « C'est cette volonté de Dieu qui nous a sanctifiés par l'oblation du corps de Jésus-Christ..... »
St. Paul *aux Hébreux. Ch.* X, *vers.* 10.

[2] « Jésus-Christ a été offert une fois pour effacer les péchés de plusieurs..... » St. Paul *aux Hébreux. Ch.* IX, *vers.* 28.

[3] « Il n'y a point de salut par aucun autre : car nul autre nom sous le ciel n'a été donné aux hommes par lequel nous devions être sauvés. » *Actes des apôtres. Ch.* IV, *vers.* 12.

[4] « Et cependant, sachant que l'homme n'est pas justifié par les œuvres de la loi, mais par la foi en Jésus-Christ, nous avons nous-

Tant soit meschant, quand en Dieu se confie,
Soit deffiant de soy, et sa vertu
Que ne luy fault estimer un festu :
Car ayant faict tout, selon l'Evangile [1],
Dictes, Je suis serviteur inutile.
Parlant de foy, j'entens de la foy vive [2],
Laquelle n'est vers son prochain oysive :
Qui vient de Dieu par grace, et en pur don [3] :
Et non de nous, faisant l'arbre estre bon,
Qui par l'ardeur d'icelle fleurira [4] :

mêmes cru en Jésus-Christ, pour être justifiés par la foi que nous aurions en lui, et non par les œuvres de la loi, parce que nul homme ne sera justifié par les œuvres de la loi. »

St. Paul *aux Galates. Ch.* II, *vers.* 16.

« Tous ont péché, et ont besoin de rendre gloire à Dieu; étant justifiés gratuitement par sa grâce, par la rédemption, qui est en Jésus-Christ, que Dieu a proposé pour être la victime de propitiation, par la foi qu'on aurait en son sang..... »

St. Paul *aux Romains. Ch.* III, *vers.* 23, 24 et 25.

[1] « Dites donc aussi, lorsque vous aurez accompli ce qui vous est commandé : Nous sommes des serviteurs inutiles; nous n'avons fait que ce que nous étions obligés de faire. »

St. Luc. *Ch.* XVII, *vers.* 10.

[2] « Car en Jésus-Christ, ni la circoncision ni l'incirconcision ne servent de rien, mais la foi qui est animée de la charité. »

St. Paul *aux Galates. Ch.* V, *vers.* 6.

[3] « (Dieu) nous ayant prédestinés par un pur effet de sa bonne volonté, pour nous rendre ses enfans adoptifs par Jésus-Christ, afin que la louange et la gloire en soit donnée à sa grâce.... »

St. Paul *aux Éphésiens. Ch.* I, *vers.* 5 et 6.

[4] « Heureux l'homme qui ne s'est point laissé aller à suivre le conseil des impies, qui ne s'est point arrêté dans la voie des pécheurs,

Et son bon fruict en son temps produira :
Car l'homme en foy ressemble à son ouvrage :
L'arbre planté loree d'un rivage,
Qui son bon fruict produict en la saison.
Aussi David faisant comparaison,
Dit que jamais ses fueilles ne perissent,
Et tous ses fruictz prosperement meurissent.
Donc est besoing, que l'arbre, et sa racine
Soit rendu bon par la grace divine,
Premierement qu'il puisse aucuns fruictz faire,
Qui suffisantz soyent pour à Dieu complaire :
Parquoy il est escript dedans la Bible,
Que plaire à Dieu sans foy est impossible[1] :
Car le bon fruict quel qu'il soit, n'a la force
Faire bon l'arbre en seve, ou en escorce,
Mais du bon fruict on dit en verité,
Cest arbre est bon, qui tel fruict a porté[2].

et qui ne s'est point assis dans la chaire contagieuse des libertins ; mais dont la volonté est attachée à la loi du Seigneur, et qui médite jour et nuit cette loi. Il sera comme un arbre qui est planté proche le courant des eaux, lequel donnera son fruit dans son tems et dont la feuille ne tombera point.... * »

Psaume I, *vers*. 1, 2 et 3.

[1] « Or il est impossible de plaire à Dieu sans la foi.... »

St. Paul *aux Hébreux*. *Ch.* XI, *vers*. 6.

[2] « Ainsi tout arbre qui est bon produit de bons fruits.... Un bon arbre ne peut produire de mauvais fruits; un mauvais arbre ne peut en produire de bons.... vous les connaîtrez donc par leurs fruits. »

St. Mathieu. *Ch.* VII, *vers*. 17, 18 et 19.

* Où David a-t-il vu que les feuilles d'un arbre planté au bord des eaux ne tombent point ? C'était sans doute un miracle qui s'opérait, comme tant d'autres, dans ce misérable petit pays appelé *Terre Promise*.

L'arbre maulvais produire ne sçauroit,
Que maulvais fruict : qui autrement diroit,
Seroit menteur, et seducteur inique :
Dieu nous le dit en lieu bien autentique.

Doncques (brebis) par ceste vive foy
Duytes serez à parfaire la loy :
Qui est aymer Dieu d'une amour extresme [1] :
Et son prochain ainsi comme soy mesme :
Car lors l'esprit comme d'un instrument
Propre usera de vous utilement,
En dechassant le violent et fort [2]
Hors de voz cueurs, ou il avoit son fort,
Qui s'enfuyra esperdu, et confuz
Par le plus fort esprit en vous infuz.

[1] « Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre ame et de tout votre esprit. C'est là le plus grand et le premier commandement. Et voici le second qui est semblable à celui-là : Vous aimerez votre prochain comme vous-même. »
St. Mathieu. *Ch.* XXII, *vers.* 37, 38 et 39.

Ces paroles de Platon sont bien belles, saint Mathieu les défigure un peu en les rapportant. Cette distinction du cœur, de l'ame, de l'esprit qui doivent aimer Dieu, n'est rien moins que claire. Mais ce bon pêcheur était inspiré, lorsqu'il écrivit son Evangile; il ne faut pas lui demander compte de ses expressions.

[2] Jésus dit, après avoir chassé un démon : « Lorsque le fort armé garde sa maison, tout ce qu'il possède est en paix, mais s'il en survient un autre plus fort que lui, qui le surmonte, il emportera toutes ses armes dans lesquelles il mettait sa confiance, et il distribuera ses dépouilles. » St. Luc. *Ch.* II, *vers.* 21 et 22.

D'icelluy seul vient vostré suffisance.
Sans luy de vous le bien n'est qu'apparence
Exterieure, et fard hypocritique,
Comme un sepulchre orné en lieu publique
Qui par dehors monstre quelque beauté :
Mais par dedans, n'est qu'immundicité [1].

Par ceste foy vous estes tous faictz dieux,
Et filz de Dieu, et heritiers des cieulx.
Par ceste foy enfans d'adoption,
Jadis enfans de malediction.
C'est le herault, qui nous a annoncé,
Que Dieu avoit de tout poinct renoncé
De se venger contre nous de l'injure
Que luy avoit faict nostre ame parjure :
Et qu'il avoit esté mediateur,
Tant qu'il estoit d'ennemy amateur.

Par ceste foy à Dieu ferons offrande
D'un cueur contrict, car tel il le demande [2],
Qui est le lieu, ou veult estre honnoré

[1] « Malheur à vous, Scribes et Pharisiens hypocrites, parce que vous êtes semblables à des sépulcres blanchis, qui au-dehors paraissent beaux aux yeux des hommes; mais qui au-dedans sont pleins d'ossemens de morts et de toute sorte de pourriture. »
St. Jean. *Ch.* XXIII, *vers.* 27.

[2] « Un esprit brisé de douleur est un sacrifice digne de Dieu : vous ne mépriserez, ô Dieu, un cœur contrit et humilié. »
Psaume L, *vers.* 17.

En verité, et esprit adoré [1],
Dieu qui a faict miraculeusement
Le monde, et tout universellement:
Veu que du ciel, et terre il est Seigneur,
Voyre, et selon son vouloir, gouverneur.
Point il n'habite en temples faictz de mains,
Et reveré n'est par mains des humains.
Tout est par luy et par tout d'une essence,
N'ayant besoing de rien, ou indigence,
Il ne fault donc à aucun simulachre
Accomparer l'esprit divin et sacre.

Par ceste foy vive, le juste vit,
Lequel des mains de Dieu nul ne ravit,
Et luy tombé confondu ne sera,
Mais la faveur de Dieu l'eslevera.
Par foy de Dieu vous estes le sainct temple [2],
Qui doibt monstrer à chascun bon exemple,
Et prier Dieu, sans aucune fainctise
Pour les seigneurs, et pasteurs de l'eglise,
Les honnorant ainsi qu'il appartient:
Et que de Dieu l'Escripture contient.

[1] « Le tems vient, et il est déjà venu, que les vrais adorateurs adoreront le père en esprit et en vérité : car ce sont-là les adorateurs que le père cherche. Dieu est esprit, et, il faut que ceux qui l'adorent, l'adorent en esprit et en vérité. »

St. Jean. *Ch.* IV, *vers.* 23 et 24.

[2] « Ne savez-vous pas que vous êtes le temple de Dieu ?..... »

St. Paul *aux Corinthiens. Ch.* III, *vers.* 16.

Par ceste foy les bienheureux fidelles
Sont tous armez, non point d'armes charnelles,
Qu'on peult forger, mais de Dieu trespuissantes,
Et tout ainsi que le soleil luysantes,
Pour abysmer tout esprit et haultesse,
Qui fierement contre les cieulx se dresse:
Pour fouldroyer ces geantz temeraires,
Du Dieu vivant superbes adversaires,
Qui montz sur montz s'efforcent cumuler,
Pour par leur force en paradis aller,
En desdaignant la guyde et saufconduict,
Qui est la foy, dont fault estre conduict.
Pour ceste foy serez persecutez :
Hays du monde, à mort executez [1],
Ainsi que fut vostre pasteur et maistre,
Puis que voulez en sa prairie paistre.
Tel est des siens la mercq, et le vray signe,
Duquel ne fut et n'est le monde digne [2].

[1] « On vous livrera aux magistrats pour être tourmentés, et on vous fera mourir : et vous serez haïs de toutes ces nations à cause de mon nom. » St. Mathieu. *Ch.* XXXIV, *vers*. 39.

[2] « Ils ont été lapidés, ils ont été sciés, ils ont été éprouvés de toute manière ; ils sont morts par le tranchant de l'épée ; ils étaient vagabonds.... abandonnés, affligés, persécutés, eux dont le monde n'était pas digne..... »
St. Paul *aux Hébreux*. *Ch.* II, *vers*. 37.

Marot fait ici allusion aux cruelles persécutions des catholiques contre les protestans. Quelle tyrannie ! vouloir empêcher les hommes de penser !

Ceulx qui feront de vous telle injustice,
Penseront estre à Dieu vray sacrifice [1] :
Mais en estant de son dire recors,
Vous ne craindrez ceulx qui tuent les corps :
Trop bien celluy qui tue corps et ame,
Laquelle n'est icy en danger d'ame.
Et recevans tel' persecution
Esperez en remuneration [2],
Qui est au ciel tresgrande, et copieuse:
Parquoy sera vostre ame bien heureuse.

Par ceste foy nul n'aura fantasie
Suyvre le monde, ou secte, ou heresie,
Qui est à Dieu abomination.
Ains vous l'aurez en detestation :
Car suyvre fault la reigle, et loy de Christ,
Comme il l'a baillee par escript [3],
Sans quelque part nullement decliner,
Que ne vouldroit se perdre ou ruyner.
Par foy on voit l'opinion damnee,
Que charité, qui est bien ordonnee,

[1] « Le tems vient que quiconque vous fera mourir, croira faire une chose agréable à Dieu. »

St. Jean. *Ch.* XVI, *vers.* 2.

[2] « Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, parce que le royaume des cieux est à eux. »

St. Mathieu. *Ch.* V, *vers.* 10.

[3] Ce vers n'est pas exact ; L. Dufresnoy l'a ainsi corrigé : *Ainsi qu'il l'a baillee par escript.*

Commence à soy : car charité ne quiert [1]
Ce qui est sien, mais plus tost ell' requiert
Perdre son bien pour l'aultruy augmenter.

Oyez vous point Moyse lamenter
Et supplier à Dieu d'un ardant zele
Pour le delict de son peuple infidelle,
En desirant plustost estre damné,
Que fust à mort le peuple condamné ?
Si Jesuchrist l'eust ainsi ordonné,
Il n'eust sa mort pour vous abandonné :
Et de Cephas [2] n'eust blasmé la priere,
Quand il luy dit, Va faulx Satan arriere [3].
Ne dit il pas en nous donnant la forme,
Qu'eussions amour à la sienne conforme ?
Dont pour les siens sainct Paul d'elle embrasé
Estre voulut anathematizé [4].

[1] « ....Elle ne cherche point ses propres intérêts.... »
I. *Ep. de St. Paul aux Cor. Ch.* XIII, *vers.* 5.

[2] Saint Pierre, autrement Simon Barjone.

[3] Jésus ayant prédit sa passion à ses disciples, Pierre lui dit à part : « A Dieu ne plaise, Seigneur ! cela ne vous arrivera point. Mais Jésus, se retournant, dit à Pierre : Retirez vous de moi, Satan, vous m'êtes un sujet de scandale. »
St. Mathieu. *Ch.* XVI, *vers.* 22 et 23.

On se demande pourquoi Jésus apostrophe si sévèrement ce pauvre Pierre, qui, par amour pour son maître, ne voulait pas croire les tristes événemens qu'il lui annonçait.

[4] « Jusque-là que j'eusse désiré que Jésus-Christ m'eût fait servir moi-même de victime soumise à l'anathême pour mes frères... »
St. Paul *aux Romains. Ch.* IX, *vers.* 3.

Par ceste foy empereurs, roys, et princes
Visiteront leurs pays et provinces,
Pour empescher, que le povre pupille
Grevé ne soit, ne la vefve debile,
Et que le sang de l'humaine innocence,
Pour qui l'esprit demande à Dieu vengeance [1],
Ne soit au glaive exposé, et submis
Par faulx tesmoings, et de Dieu ennemys.

En ceste foy l'homme s'humiliera,
Et à chascun seigneur obeira.
Premier au roy, comme au plus excellent [2],
Puis aux seigneurs tout à l'equipolent :
Car à chascun fault rendre son honneur,
Soit roy, ou duc, ou prince, ou gouverneur.
Ce sont ceulx là, que Dieu a envoyez,
Pour reprimer les maulvais desvoyez,
Non pour les bons, sinon pour leur louenge.
Consequemment ne trouveront estrange

[1] « Je vis sur l'autel les ames de ceux qui avaient souffert la mort pour la parole de Dieu et pour le témoignage qu'ils avaient rendu, et ils criaient d'une voix forte en disant : Souverain maître, qui êtes saint et véritable, jusques à quand différerez-vous à nous faire justice, et à venger notre sang de ceux qui habitent sur la terre ? »

Apocalypse. Ch. VI, *vers.* 9 et 10.

[2] « Que toute personne soit soumise aux puissances supérieures; car il n'y a point de puissance qui ne vienne de Dieu... Les princes ne sont point à craindre lorsqu'on ne fait que de bonnes actions, mais lorsqu'on en fait de mauvaises. »

St. Paul *aux Romains. Ch.* XIII, *vers.* 1 et 3.

De bien payer leur tribut loyaument [1],
Comme de Dieu est le commandement.
Et qui resiste au roy, et sa puissance [2],
Resiste à Dieu, et à son ordonnance :
Car le roy est d'ordonnance divine,
Qui veult, que tout subject vers luy s'encline.
Ceste foy là nous asseure et exhorte,
Comme la mort est de vie la porte [3].
Celle, qui eust sur tous humains victoire
N'est maintenant qu'une porte de gloire,

[1] « Rendez donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. » St. Mathieu. *Ch.* XXII, *vers.* 21.

« C'est pour cette même raison que vous payez le tribut aux princes... Rendez donc à chacun ce qui lui est dû, le tribut à qui vous devez le tribut... »
St. Paul *aux Romains. Ch.* XIII, *vers.* 6 et 7.

[2] « Celui donc qui résiste aux puissances résiste à l'ordre de Dieu. » *Ibid. vers.* 2.

Les papes, qui osaient autrefois ordonner aux peuples de se révolter contre leurs souverains, et qui avaient l'insolence de disposer des trônes, n'avaient donc jamais lu l'Evangile? Pourquoi peut-on détourner les préceptes de la vertu en faveur du crime?

[3] On remarque dans cette fin plusieurs pensées que l'on retrouve encore dans la cinquième Complainte. C'est la Mort qui parle :

.. .. Sans moy qui suis la Mort
Aller ne peulx en l'eternelle vie.

.. .. Le corps inutile
N'est autre cas qu'une basse prison
En qui languit l'ame noble et gentile,
De tel' prison j'ay la clef tressubtile :
C'est le mien dard à l'ame gracieux
Car il la tire hors de sa prison vile,
Pour d'icy bas la renvoyer aux cieulx.

D'autant que mort estoit nostre ennemye,
D'autant elle est tresdesirable amye.
Mort n'occist plus : mais elle nous faict vivre,
Et de prison en liberté nous livre.

Heureuse mort, ton dard n'est que la clef,
Pour aller veoir Jesuchrist nostre chef.
Sans mort cy bas tousjours nous demourions,
Sans mort jamais joye, ou plaisir n'aurions,
Sans mort ne peult veoir son espoux l'espouse
Qui est de luy, non sans raison, jalouse.
Benoiste mort, ainsi te fault nommer,
Nul ne debvroit souffrir les mortz blasmer,
Le doulx effect de ton urgent office,
Lequel nous est necessaire et propice:
Les mortz ce sont les tenebres du monde:
Esquelles tant d'obscurité abonde,
Qu'elles n'ont sceu la lumiere comprendre [1],
Pour le chemin de leur salut entendre.
Peintres françoys, advisez à ce poinct :
Quant à la mort, ne me la peignez point,
Comme on souloit, ainsi layde et hideuse :
Mais faictes la plus belle et gracieuse,
Que ne fut onc ou Helaine, ou Lucresse,
Affin qu'elle ait des amoureux la presse.

[1] « La lumière luit dans les ténèbres, et les ténèbres ne l'ont point comprise. » St. Jean. *Ch.* I, *vers*. 5.

Brief, tirez là, qu'il ne luy faille rien,
Puis que par elle avons un si grand bien,
Il est raison, que mort nous semble belle,
Puis que par mort avons vie eternelle,
Et que son nom, qui sembloit estre horreur
A un chascun, fust pape ou empereur,
Soit maintenant nom de toute asseurance
A ceulx, qui ont en Dieu vraye esperance :
Puis luy baillez en sa main dextre dard
Si bien pourtraict de vostre excellent art,
Qui semble à l'œil par bonne perspective
Estre d'amour une flesche nayfve :
Non qu'elle cause aux navrez tant d'amer,
Que celle là qui faict la chair aymer :
Et qu'elle n'ait ne charme, ne poison,
Mais un onguent, qui porte guarison
De tous les maulx, esquelz dame Nature
A obligé toute sa geniture.
Aussi qu'elle ait puissance de dissoudre,
Et transmuer nostre prison en pouldre.
Que nul vivant ne s'ose point venter,
De soy pouvoir de son dard exempter :
Ne la montez sus un char arrogante,
Comme elle estoit des humains triumphante,
Mais peindez la, que triumpher nous face
Nous faisant veoir Jesuchrist face à face.

Voyla, dequoy ses ouailles paissoit

Le bon Pasteur, voyre, et les engraissoit
A veue d'œil spirituellement
Tant que n'avoient faim ne soif nullement,
Et recevoient don d'immortalité
Participant à la divinité.

D'autres j'en vey faisant les chatemites,
Par le dehors aussi simples qu'hermites:
Mais je me doubte, et à ma fantasie,
Que là estoit caché hypocrisie [1],
Et me sembloit, ou j'ay bien maulvais yeulx,
Que leur esprit estoit seditieux.
Ilz nourrissoient leurs grans trouppeaulx de songes
D'*ergo*, d'*utrum*, de *quare*, de mensonges [2],
Et de cela ilz faisoient du pain bis,
Que bien amoient leurs seduictes brebis:
Mais de maigreur estoient enlangorees:
Plus en beuvoient, plus estoient alterees [3]:

[1] C'est encore les moines que Marot attaque ici.

[2] C'est une satire contre les impertinentes questions qui se faisaient en théologie, et contre la manière bizarre et stérile dont on défendait les dogmes de la religion. Voltaire s'est moqué de ces absurdités métaphysiques auxquelles on sacrifiait la morale. On écrivait des volumes sur un mot; on errait dans les mystères; que de disputes! pouvait-on aussi s'accorder sur la trinité et la transubstantiation? quelle démence! quelle impiété! un prêtre osait alors discuter: *Si Virgo Maria semen emiserit in copulatione cum Spiritu Sancto!*

[3] « Ils mangeront, et ils ne seront point rassasiés. »
Osée. *Ch.* IV, *vers.* 10.

Plus en mangeoient, plus en vouloient manger,
Et l'ame, et corps estoient en grand danger :
Et ne sçauroient ennemys estrangers
Pis les traicter, que faisoient leurs bergers,
Qui soubz couleur de longúes oraisons
Le plus souvent devorent leurs toysons :
Et croy, si mieulx de pres les advisez,
Que veoirez loupz en brebis desguisez [1] :
Ilz ont laissé l'huys salubre, et adextre,
Et sont entrez en toict par la fenestre [2] :
Ilz ont laissé le pain qui ne perist,
Pour cestuy là qui à l'instant pourrist :
L'eau ont laissé de la fontaine vive,
Pour user d'eau de fontaine chetive :
Ilz ont laissé la vraye olive, et franche
Pour s'appuyer sus une morte branche :
Ilz ont receu vaine philosophie
Qui tellement les hommes magnifie,
Que tout l'honneur de Dieu est obscurcy :
Et le hault mur d'ergotis endurcy [3],
En mesprisant celle, qui tout en somme

[1] « Gardez-vous des faux prophètes qui viennent à vous couverts de peaux de brebis, et qui au-dedans sont des loups ravissans. »
St. Mathieu. *Ch.* VII, *vers.* 15.

[2] « Celui qui n'entre pas par la porte dans la bergerie des brebis, mais qui monte par un autre endroit, est un larron ou un voleur. »
St. Mathieu. *Ch.* X, *vers.* 1.

[3] C'était le tems des subtilités théologiques, plus propres à faire mépriser la religion, qu'à instruire les fidèles dans la foi.

Donne louenge à Dieu, et non à l'homme :
Sinon, qu'il est plus vain que vanité,
Et plus leger que la legereté :
S'il estoit mis aux poids de la balance.
Tout son sçavoir sans foy c'est ignorance,
Cuydant sage estre, il est fol devenu [1],
Combien qu'il fust en hault lieu parvenu,
Ce qui luy est prudence tant polie,
N'est rien vers Dieu, qu'ignorance, et follie.

Des sages, Dieu la sagesse reprouve,
Et des petis l'humilité approuve,
Auxquelz il a ses secretz revelez,
Qu'il a cachez aux sages, et celez:
Car son esprit point ne reposera,
Que sur celluy qui humble et doulx sera.
Les sages ont leur Dieu crucifié,
Et son parler divin falsifié.
Tous les haultz faictz des Sept Sages de Grece [2],
Et de Brutus lequel vengea Lucresse [3],

1 « Ils sont devenus fous en s'attribuant le nom de sages. »
St. Paul *aux Romains*. *Ch.* I, *vers*. 22.

2 Les Sept Sages de la Grèce étaient : Thalès, de Milet; Pittacus, de Mytilène; Bias, de Priène; Solon, d'Athènes; Cléobule, de Linde; Périandre, roi de Corinthe; Chilon, de Lacédémone. Si ces fameux philosophes vivaient de nos jours, ils seraient assez savans pour être pédans dans un collége.

3 Lucrèce fut violée par un fils de Tarquin; mais sa mort servit de prétexte à Brutus pour chasser les rois de Rome, et y établir la république. O Panglosse, tu as raison!

De Publius [1], et de Pamphilius [2],
De Marc Caton Censeur, et Tullius [3],
De tous les Grecz, et de tous les Romains,
Qui ont tenu le monde soubz leurs mains
Sont inutilz, comme estans faictz sans foy [4] :
Mais pour leur gloire, et pour l'amour de soy.
Sainct Paul estant dans son dire croyable
Dit, J'ay vescu des hommes incoulpable
Jouxte la loy : n'ayant de Christ notice.
Et quant il fut certain que la justice
Venoit de foy, de luy soy deffiant
Ces œuvres là il reputa fient,
Qui luy sembloient auparavant si belles,
Mais ce n'estoient que vaines estincelles.
Pourquoy cela? faictes estoient sans foy,
Mais pour sa gloire, et pour l'amour de soy.

[1] C'est sans doute Publius Rutilius Rufus, orateur et historien romain, dont Cicéron fait un grand éloge. Il fut nommé consul l'an 649 de Rome; mais, exilé plus tard injustement, il se retira à Smyrne, où il se livra à l'étude de la philosophie. Sylla voulut le rappeler; mais il eut la sagesse de préférer son heureuse retraite et sa médiocrité au tumulte de la ville et à l'éclat fragile des honneurs. Tous les princes de l'Asie lui envoyèrent des ambassadeurs; son exil était un triomphe.

[2] Marot veut peut-être parler de Pamphile, philosophe de Sycione, disciple de Platon et précepteur d'Epicure, surnommé Φιλοπράγματος.

[3] Marcus Tullius Cicéron.

[4] « C'est ainsi qu'il se faut expliquer, et ne pas dire comme ces durs et outrés théologiens, que tout ce qui est fait sans la foi est péché. » Comment, L. Dufresnoy, la vertu sans la foi est *inutile?* Expliquez-nous ce que c'est que la foi?

LA COMPLAINCTE

D'UN PASTOUREAU CHRESTIEN,

FAICTE EN FORME D'EGLOGUE RUSTIQUE,

DRESSANT SA PLAINCTE A DIEU, SOUBZ LA PERSONNE DE PAN, DIEU DES BERGERS, LAQUELLE A ESTÉ TROUVEE APRES LA MORT DE MAROT, A CHAMBERRY.

Un pastoureau n'agueres j'escoutois,
Qui s'en alloit complaignant par les boys,
Seul, et privé de compaignie toute,
N'ayant en luy de plaisir une goutte :
Ains tellement ennuy le pourmenoit,
Que sans repos piteux criz demenoit,
Si que sa voix (du cueur le truchement)
Donnoit à veoir et juger fermement,
Que dans l'esprit, dont elle est messagiere,
Logeoit douleur, qui point n'estoit legiere.

Lors, curieux d'entendre sa complaincte,
Dont sa personne estoit quasy estaincte :
De l'ensuyvir tellement je tachay,
Que pres du lieu enfin je m'approchay,

Ou il estoit couché à la renverse,
Pour escouter sa complaincte diverse :
Là je le vey assis pres d'une souche,
De belles fleurs ayant faict une couche :
Dessus laquelle il s'estoit estendu,
Affin qu'il fust plus soulagé rendu,
Estant ainsi, comme je le descris,
Ce pastoureau, en redoublant ses cris,
Va commencer à former de sa langue
Une piteuse et lamantable harangue [1] :
En l'adressant à Pan, que par tout lieu
L'on va nommant des bergiers le grand dieu,
Disant ainsi (sibien il m'en souvient):

O puisssant Pan, que chascun bergier tient
Pour son grand dieu, qui seul de toutes partz
Vas conservant noz loges et noz parcs,
Et noz brebis estant ez bergeries,
Gardes si bien qu'elles ne sont peries,
Toy, qui par tout jectes le tien regard,
Esten tes yeulx un petit ceste part,
Et envers moy ton humble pastoureau
Monstre faveur et ton visage beau :
Car je suis tant, o Pan, de dueil espris,
Que presque suis hors de tous mes espritz,

[1] Comme l'*h* de *harangue* est aujourd'hui aspirée, il y a une syllabe de trop dans ce vers : peut-être Marot n'aspirait-il pas la prononciation de ce mot ?

Si tout à coup ta clemence divine
N'use envers moy d'une grace benigne.

Las, c'est à droict, o Pan que je lamente
Pour mon ennuy qui si fort me tourmente,
Et par raison, soit en champs ou en boys,
Je jecte criz de lamentable voix,
Voyant ainsi bergers de toutes pars
Par faulx pasteurs deschassez et espars,
Lesquelz fuyans la peine à eulx prochaine
Sont peregrins en region lointaine :
Ou le records de leurs loges petites
Faict qu'à eulx soyent liesses interdictes,
Si ce n'estoit le seul grand nom de toy
Qui les met hors de tout fascheux esmoy.

Mais quoyque soit un grand bien et plaisir
De colloquer en toy tout son desir,
Si est ce, Pan, un cas par trop estrange
Veoir pastoureaux par le pays estrange
Courir ainsi, laissant leurs maisonnettes,
Ou ilz souloient par belles chansonnettes
Louer ton nom et ta haulte excellence
De tous leurs cueurs et humaine puissance :
De veoir aussi pastoureaux par les champs
Ne faire plus que pitoyables chants.

L'un va pleurant ses gras beufs deslaissez

Parmy les champs, et moutons engraissez:
L'autre par dueil continuel regrette
D'avoir laissé sa petite logette :
L'un que tourment poursuyt et importune,
Va complaignant sa maulvaise fortune :
L'autre qui est d'aigre douleur blessé,
Va souspirant de se veoir deschassé :
Si qu'on debvroit avoir grande pitié
En regardant de leur mal la moytié.
Et moy, o Pan, qui fais ceste complaincte,
Ma personne est de douleur tant attaincte,
Que je ne sçay si je doy regretter
Mon dur ennuy, ou mon bien souhaitter :
Car autant m'est fascheux à recevoir
Un seul plaisir, que mon mal concevoir.
C'est à bon droict, puisque ton labourage
Je voy perdu par ce cruel orage,
Que seulement ne nous porte grevance :
Mais (qui plus est) il destruict ta semence.

Jusques à quand, o Pan grand et sublime,
Laisseras tu ceste gent tant infime,
Et faulx pasteurs parjures et meschans,
Dessus trouppeaulx dominer en tes champs?
Jusques à quand, o Pan tresdebonnaire,
Permettras tu ceste gent nous mal faire?
Et que tousjours en ce poinct ilz deschassent
Ceulx qui ton los et ta gloire pourchassent?

J'ay veu le temps, o Pan, que je souloís
Aller louant ton grand nom par les boys :
J'ay veu le temps que ma joyeuse muse
Me provocquoit sus doulce cornemuse
Dire tes los et tes bontez aussi :
Mais à present tant plein suis de soucy,
De tant d'ennuys, de travaulx et d'encumbre,
Que je ne puis t'en reciter le numbre,
Tant que de dueil je laisse ma houlette,
Et en un coing je jecte ma musette.

Mais dessus tout accroist ma passion,
Le dur regret que j'ay de Marion [1],
Qui est, o Pan, ton humble bergerette,
Et du petit bergeret [2] qu'elle alaicte.
O Pan, grand dieu, j'ay solide memoire
Que quand nous deux voulions manger ou boire
Ou que la nuict estendoit son manteau
Dessus Phebus qui rend l'air clair et beau,
Je l'enseignois, et toute sa mesgnie,
Disant ainsi, O chere compaignie [3],
Exaltons Pan qui par vertu divine
Par tous les lieux de ce monde domine :

[1] C'est apparemment sa femme, dont il regrette l'absence dans son exil.

[2] Marot avait sans doute un second fils ; il parle là d'un enfant au berceau, et Michel devait avoir alors plus de dix ans.

[3] Ce sont ses amis et ses disciples.

Et lequel faict par ses divines graces
Que nous ayons en tout temps brebis grasses,
Lequel de nous a tousjours un tel soing,
Que de noz parcz tout danger met au loing.

Puis, par souhayt à Marion disois:
Pleust or à Pan que mon filz de six moys
Ton bergeret que tu vas nourissant
Fust, pour porter la musette, puissant.
Certes en luy tel labeur je prendrois,
Que bon joueur de flustes le rendrois,
Ou de haultboys et musette rustique,
Pour au grand Pan faire los et cantique.

Voyla, o Pan, mon unique desir
Que je faisois en mes parcz à loysir,
Voyla l'esbat ou plaisir je prenois,
Quand à repos avec elle j'estois
Dedans le cloz, ò Pan, que m'as presté,
Pour habiter en yver et esté.

Mais maintenant la chance est bien tournee,
Car j'ay laissé Marion esploree
Dedans son parc, ou l'humble pastourelle
Faict (j'en suis seur) lamentable querelle.
J'ay deslaissé par les herbeux pastis
Beufz et brebis et leurs aigneaux petis :
J'ay deslaissé par les champs, davantage
Mes douze beufz servans au labourage.

Or de ces cas, dont ton berger petit
Ores t'a faict le sommaire recit,
N'en y a un, à parler court et brief,
Qui luy soit plus intollerable et grief,
Que veoir à l'œil le trespiteux massacre
Que faulx pasteurs font en ton temple sacre,
De veoir aussi les actes inhumains,
Que chascun jour commettent de leurs mains
En icelluy, n'ayans aucun esgard
A toy, o Pan, qui jectes ton regard
Sus tous mortelz, et en toute saison,
Regardes tout de ta haulte maison.

Las, quantesfoys j'ay veu de mes deux yeulx
De ces pasteurs les faictz seditieux:
Las, quantesfoys soubz saincte couverture
Aux aigneletz ont faict tort et injure:
O quantesfoys de ma loge petite
J'ay regardé leur cruauté mauldicte:
Et quantesfoys soubz moyen fainct et beau
Je les ay veu saccager le trouppeau:
Duquel, o Pan, feignent le soing avoir:
Mais leur semblant ne tend qu'à decevoir.

Ce sont renardz, qui soubz simples habitz
Vont devorant les plus tendres brebis [1].

[1] Allusion à ces paroles de l'Evangile : « Gardez-vous des faux

Ce sont des loups, qui les trouppeaulx seduisent
Du droict chemin, et à mal les induisent :
Ce sont voleurs, qui dans le toict champestre
Ne sont entrez sinon par la fenestre [1] :
Dont sus trouppeaulx par moyens tresiniques
Vont exerçant leurs damnables practiques.

Certes s'il fault icy ramentevoir
La moindre part des cas que j'ay peu veoir,
J'en pourrois tant ores narrer et dire,
Qu'un jour entier ne pourroit pas suffire
A les compter, puis ma voix rauque et casse
Empescheroit que bien ne les comptasse.

Mais si ne puis je, o vray Pan, mon seul dieu,
Me contenir que ne die en ce lieu,
Et que ma voix ne recite et prononce
Ce dont l'esprit me vient faire semonce.
Ay je pas veu les manieres perverses
De ces pasteurs, et traffiques diverses?
Ay je pas veu par plus de cent journees
Leurs tons malins et damnables menees?

prophètes qui viennent à vous couverts de peaux de brebis, et qui au-dedans sont des loups ravissans. »

St. Mathieu, *Ch.* VII.

[1] « Celui qui n'entre pas par la porte dans la bergerie des brebis, mais qui monte par un autre endroit, est un voleur ou un larron. »

St. Jean. *Ch.* X.

Ay je pas veu, estant au verd bosquet,
Leur dangereux et frauduleux caquet?
Dont les trouppeaulx à pleine veue d'œil,
Ilz decevoient, qui m'estoit un grand dueil:
Trop plus souvent que je n'eusse voulu,
J'ay veu comment ton sainct temple ont pollu.

Alors disois bassement à part moy:
Pan, mon grand dieu, veoit bien ce desarroy,
Et de là hault il recorde et contemple
Ce que ces gens vont faisant en son temple:
Mais quelquesfoys (disois je) il adviendra
Que de leurs faictz meschans luy souviendra.
Lors on verra que son bras grand et fort
Sus ces pasteurs monstrera son effort.

Mais toutesfoys, dont je me donne esmoy,
Ce temps pendant (tu l'as mieulx veu que moy,
Et toy tout seul est valable tesmoing)
De leurs trouppeaulx ne prennent meilleur soing,
Ains, comme on voit par chascun jour empirent,
Et contre toy detractent et conspirent:
En lieu d'appaist, et bonne nourriture
Ilz vont donnant esventee pasture
A leurs trouppeaulx: et dont croist mon chagrin,
Leur vont donnant la paille pour le grain:
Dont le trouppeau de soy gras et alaigre
Par tel appaist devient chetif et maigre.

Las, qui seroit le berger qui pourroit
Se contenir, quand telz cas il verroit?
Seroit il pas à toy trop infidelle
Voyant telz cas, s'il n'en faisoit querelle?
Seroit il pas à toy traistre et parjure,
S'il ne blasmoit le forfaict et injure,
Que vont faisant contre toy et les tiens
Ces faulx pasteurs, en ces parez terriens?
Car de l'ennuy qu'au maistre l'on procure,
Le bon servant la pluspart en endure.

Pastres je voy lesquelz grand dueil en font,
Et en souspirz leur povre cueur en fond,
Voy mes compaings, lesquelz ont de coustume
Faire grans plainctz de pareille amertume,
Voy pastoureaux ensemble ramassez
Pour pareilz cas banniz et deschassez
De leurs rempars, de leurs cloz et logettes
Par ces pasteurs, plus cruelz que les Gethes.

Et est ce pas, o Pan, fureur terrible
De n'estre point aux pastoureaux loysible
Chanter de toy, et de ton divin nom,
Pour par noz champs accroistre ton renom?
Ne sont ce pas deffenses trop estranges
De prohiber annoncer tes louanges,
Parmy les champs, ou en temple sacré [1],

[1] Le roi, alarmé des progrès du calvinisme, qui se glissait jusque dans sa cour, renouvela les mesures sévères qu'il avait déjà prises

Comme je sçay que bien te vient à gré?
Las, tant ont faict ces pasteurs par leurs loix,
Que maintenant on n'entend une voix,
Qui de ton los ose parler et bruyre [1] :
Car telz pasteurs soudain fairoient destruire,
Et mettre à mort cil qui entreprendroit
Parler en toy, et mal luy en prendroit.

A ce propos ma musette pendue
Est à un croc inutile rendue,
Musette dy, laquelle au moindre son
Souloit jadis dresser une chanson,
Que je sonnois d'un si ardant courage,
Qu'à ce hault son ceulx de nostre village
Sailloient plus dru, plus legier et plus viste,
Que ne faict pas le lievre de son giste,

pour l'anéantir. Il remit en vigueur d'anciens édits dont la sévérité touchait à la barbarie. Tous les ministres de la justice eurent ordre de rechercher, et de punir du dernier supplice, ceux qui avaient chez eux des livres défendus, tenaient des assemblées secrètes, n'observaient pas les jeûnes et l'abstinence de la viande, prescrite dans certains jours par les commandemens de l'Eglise, et priaient Dieu en langue vulgaire. Quelle religion a de pareilles horreurs à se reprocher? A-t-on jamais chez les Iroquois imposé des chaînes à la pensée? Il n'y a que chez nous que l'on a vu assassiner des malheureux qui ne voulaient pas chanter la messe en latin. Comme si Dieu n'entendait pas toutes les langues!

[1] M. Soumet, qui n'avait probablement pas connaissance de cette pièce, assez mauvaise d'ailleurs, a rencontré cette belle idée.

Il n'est plus sur la terre une voix pour prier.

SAUL. *Acte* 1er, *scène* 3.

Quand par veneurs et courantes levrieres [1],
Est poursuyvy en ces larges bruyeres:
Et au rondeau auquel pastres dansoient,
Sans y viser promptement se lançoient :
Et sçais tu bien, o Pan, leur promptitude
Vient d'un bon cueur, et de fervente estude,
Qu'ilz ont en eulx, pour tousjours t'honnorer,
Et avec moy ton sainct nom decorer :
Mais maintenant noz harpes et musettes
Noz flageoletz et doulces espinettes
Sont à repos : et plus n'y a celluy
D'entre bergiers, qui osast aujourd'huy
Une chanson sur la harpe sonner,
Et en ton los la musette entonner.

O puissant Pan, de ton hault lieu regarde
Ces cas piteux, et à venir ne tarde
Donner secours à tes simples brebis
Et tes trouppeaulx errans par les herbis
De ces bas lieux, qui sans cesse t'invocquent,
Et à pitié et mercy te provocquent.

Si tu entens par grace singuliere
Mon oraison et treshumble priere,
Que je te fais, o Pan, je te prometz

[1] Il y aurait aujourd'hui deux fautes dans ce vers; la première de mettre *levrieres* au féminin : le mâle et la femelle se nomment aujourd'hui *levriers*. La seconde faute serait de faire *levriere* de trois syllabes. Si ce mot s'employait encore, il en formerait trois.

Que ce bienfaict n'oublieray jamais :
Ains mes compaings de ce j'advertiray,
Et ce grand bien par tout je publieray.

Pastres alors de chascune contree
Feront entre eulx une gaye assemblee,
Pour ce grand bien et heureuse nouvelle
Qui leur repos et ayse renouvelle :
D'autre costé gracieuses bergieres,
A te louer se monstreront legieres,
Et (qui plus est) gras beufz en brameront,
Et par plaisir brebis en besleront,
Oyseaulx du ciel de differens plumages
Te rendront los en leurs beaulx chantz ramages.

Et quant à moy, qui de ce te requiers,
Je te prometz n'estre point des derniers
A te louer : ains soudain ma musette
Je reprendray, en quoy tant me delecte.
Car me priver de la sienne armonie
Ce m'est oster le seul bien de ma vie.

Est ce mal faict, puisque le bruict et son
Qui d'elle part, ne rend autre chanson
Fors que de toy? Et sonner ne s'amuse
Sinon tes los ma tendre cornemuse?
Mon flageolet à un chesne pendu
Sera aussi promptement despendu,

Puis d'icelluy par mesure de doigtz
Je jecteray un hault son par les boys,
Au bruict duquel Nayades et Naphees
Deslaisseront leurs sources estouppees:
Pastres aussi viendront ce son ouyr,
Pour avec moy pleinement s'esjouyr.

Alors, o Pan, le moindre et plus bas son
Que je rendray, vauldra une chanson
Faicte à ton los, que te presenteray :
Et d'un grand cueur au temple chanteray.

Or sus esprit, temps est que donnes cesse
A ta douleur et fascheuse tristesse.
Langue, fais fin à ton piteux parler :
Car ce jourd'huy il me convient aller
Coucher là hault vers ceste haulte roche.
Oultre, je sens la nuict qui fort s'approche :
Pastres je voy ez prochaines prairies
Qui leurs brebis meinent ez bergeries,
Et par les champs ne voy aucun berger,
Qui pour la nuict ne s'en voyse heberger.

Puis je congnois par ce chesne tremblant
Que Pan mon dieu me monstre bon semblant,
Dont à mon cueur ferme joye est rendue,
Puisqu'il a ja ma priere entendue.

DOULEUR ET VOLUPTÉ.

L'OEIL abbaissé sur face extenuee,
Sur front serain pluvieuse nuee,
En bouche vive, une parolle morte,
Triste regard, qui maintz ayses comporte,
Le promener en penser consommé,
Rude et hastif plus que l'accoustumé,
Telz apparens et autres accidens,
M'avoient tenu certain de la douleur,
Que promettoit vostre pasle couleur.
Grande elle estoit, mais ne fut que demie,
Quand je la sceu, car vous estes m'amye :
Et comme est vray que noz cueurs ne font qu'un
Ainsi de nous bien et mal est commun.
Si recevez un plaisir, je le sens,
Si vous souffrez aucun mal, je consens,
Qu'incontinent mon cueur en soit chargé
De la moytié, et le vostre allegé [1].

[1] Ces pensées sont aussi anciennes que l'amitié. Elles ont été répétées dans toutes les langues ; le cœur est partout le même. L'amitié, *trésor de tous les lieux*, *bonheur de tous les âges*, n'a pas manqué de panégyristes. Homère, Virgile, Cicéron, Voltaire, ont célébré ce

Ainsi faisant de vray amy debvoir,
Je croy le mal que vous pensez avoir
En verité estre de deux partz moindre,
Que le malheur qu'en lettre voulez paindre:
Car si de joye ensemble jouyssons,
C'est bien raison que l'ennuy partissons,
Et de douleur egalement partie,
De voz deux partz la plus grande est sortie
Me l'escrivant, je sçay ce qui tourmente,
Et comme dueil diminue ou augmente,
Tenez vous en sus moy toute asseuree,
Que la douleur qui vous est demouree,
N'est rien au prix de ce qu'elle eust esté,
Si mon cueur n'eust le vostre supporté:
Vous me direz ce que dire sçavez,
Quand ou plaisir ou passetemps avez,
Que le dernier par amour que vous eustes,
Est le plus grand que jamais vous reçeustes.

don du ciel. Mais Ducis les a surpassés, à nótre avis, dans son beau discours, où la plus profonde sensibilité se trouve réunie à la plus riche poésie. Quel poète connaissait mieux l'amitié que Ducis? Nous nous rappelons quelques vers de cette pièce délicieuse, qui ont beaucoup de rapport avec ceux de Marot :

Du poids de tant de maux semés dans l'univers
Par tes soins consolans c'est toi qui nous soulages.
....
Oui, contre deux amis la fortune est sans armes.
....
Leurs cœurs sont confondus, leur bonheur n'en fait qu'un.
....
Amitié, qui sans toi porterait ses malheurs ?
Hélas, nés pour souffrir, mêlons au moins nos pleurs.

Semblablement quand peu de mal sentez,
Non seulement vous en mescontentez,
Et ne voulez ni conseil ni raison:
Mais le mettez hors de comparaison.
Il ne vous fault ni l'un, ni l'autre croire:
Car cela vient de recente memoire,
Qui peult tromper en ayse et en tourment,
De tout amant le deceu jugement,
Et que tousjours le bien ou le mal pense,
Tel en grandeur qu'il est en souvenance.
Or soit l'escript que de larmes baignez
Vray, et l'ennuy tout tel que le paignez,
Nul mal ne soit veu au nostre semblable,
Je le vous veulx prouver plus consolable,
En vostre endroict mis à l'extremité
Que s'il estoit reduict à l'equité,
En vous monstrant (selon coustume mienne)
Les veritez dessoubz fable ancienne.

On dit qu'estant Juppiter de loysir
Avecques l'œil tous voyant, sceut choysir,
En ce bas lieux deux dames imprudentes,
D'horribles criz si haultement bruyantes,
Que l'espesseur du ciel en fut fendue,
Et leur querelle en son throsne entendue.
L'une monstroit à sa melancolie
Estre Douleur, parente de Follie,
Pleine de pleurs, et de parolles dures,

Se ressentant de souffertes injures,
Et de cholere escumante irritee.
Volupté, l'autre estoit plus affectee,
Usant de cry, tenant de mocquerie,
Qui redoubloit à douleur, sa furie.
Leur courroux fut tant crié et redict,
Que Juppiter vers elles descendit.
Luy arrivé, chascune s'esloingna,
Mais toutes deux, par le poil empoingna,
Et pour unir les furieuses bestes,
Si fort les feit entredonner des testes,
Qu'oncques depuis, de heurter ne cesserent.
Là les cheveulx si bien s'entrelasserent,
Qu'encores sont meslees leurs racines,
Et des deux chefz, les sommitez voisines:
Pour nous monstrer, quand par injure ou faulte,
Une douleur se faict sentir si haulte,
Que plus ne peult par nature monter,
Qu'il fault son cueur, de constance dompter,
Luy promettant si bien peu sçait attendre,
Que son mal doibt en volupté descendre.
Et comme aurons contrainct nostre vouloir,
A endurer, et ne se trop douloir:
Semblablement la fable fault ouyr,
Qui nous deffend de trop nous resjouyr,
Quand au plus hault de volupté nous sommes.
Ces deux tyrans, sur la vie des hommes,
Tousjours ont eu et auront grand' puissance:

Il nous les fault vaincre de diligence,
D'industrieux et penible artifice,
En tous les deux est requis l'exercice,
Qui ne veult point en grand' douleur tomber,
Ou y tombant, jamais n'y succomber.
Essayer fault les peines douloureuses:
Les loix des Grecz sages et vertueuses,
De deshonneur les jeunes accusoient,
Quand au travail, ou douleur recusoient:
Et les parens, qui leurs enfans aymoient,
A souffrir mal tous les accoustumoient:
Les passetemps entre eulx n'estoient loysibles,
S'ilz ne sembloient dangereux, ou penibles:
Et la raison, de telle loy maistresse,
Estoit, qu'ayant accoustumé jeunesse,
A soustenir le travail vouluntaire,
La rendoit forte et prompte au necessaire.
Si repoulser failloit ses ennemys,
Ou inhumer les corps de leurs amys:
Le long usage et dure accoustumance,
Armoient leur cueur de telle patience,
Que d'autre avoient, et d'eulx mesmes victoire,
Ce qu'il ne fault tenir à peu de gloire.
Laissons les Grecz, venons à vous aprendre,
Ce qui vous peult victorieuse rendre
De grand' douleur, car quant à la pensee,
Penser la fault petite ou effacee.
Je dy que quand les peines se presentent,

Bien que voz cueurs foibles s'en mescontentent,
Que ne debvez pourtant les eviter,
Mais prendre en jeu, et vous exerciter :
Ayant regard aux pires adventures,
Que le present vous faict juger futures.
Quand un mary, qui d'ennuyer ne cesse,
S'en va dehors, et liberté vous laisse,
C'est un grand mal, mais si vous l'endurez,
Et vostre esprit en absence asseurez,
Ce que pensez, malheur vous servira :
Lorsque l'ennuy pour jamais s'en ira,
Plus aysement sa mort supporterez,
Ne point en pleurs, le temps consommerez,
Qu'il fault donner sans joye, et sans tourment,
Au conducteur de vostre entendement.
Nous ne debvous pretendre en tous propos,
Que d'acquerir aux esperitz repos.
Ce que ferions, si ces deux passions,
Subtillement vaincre nous efforcions.
Quant à douleur ce que j'ay dict suffise :
Si nous craignons que volupté destruise
Le bon de nous, et le plus precieux,
Vaincre nous fault Cupido, l'ocieux,
Par un louable et plaisant exercice,
Suyvant plus tost nature, que malice :
De volupté, la plus grand' passion,
Est de l'amour la perturbation :
A fin qu'un cueur, en soit vainqueur et maistre,

Il fault sa fin, et ses moyens congnoistre:
Si n'en avez entiere congnoissance.
Sçachez de moy, qu'on le painct en enfance,
Plein de doulceur, et fier en sa vieillesse,
Et que du traict premier, qu'il nous addresse,
Viennent soulas, envies et desirs,
Souffrans baisers, approches et plaisirs,
Que ne debvez à l'amy refuser,
Mais prendre en jeu, non pour en abuser,
Ne pour le temps en joye consommer,
Ains seulement pour vous accoustumer,
A trop d'amour jamais ne succomber.
Un bon lutteur se laisse bien tomber
Aucunesfoys, soubz moins puissant que luy,
Pour esprouver que peult faire celluy,
Contre lequel, pour l'honneur, fault combatre,
S'il luy advient fortune de l'abbatre.
Faignons qu'amour, de noz plaisirs autheur,
En son jeune aage, aprend d'estre lutteur,
Vault il pas mieulx avecques luy lutter?
Et la doulceur de l'enfance gouster,
Quand l'abbatu ne peult tomber de hault,
Que de se mettre en danger d'un grand sault?
Qu'il donneroit sa vieillesse venue,
A qui servit sa ruse non congneue,
Cest abbateur toutesfoys que je dy,
Combien qu'il soit fier, vieillard estourdy,
Si n'est il pas rapporteur de malayse,

Impossible est que grand plaisir desplaise.
On le dict fier, pour faire à telle entendre,
Qui se vouldra contre l'amour deffendre,
Et qui n'aura son cueur exercité,
Ains les effortz de jeunesse evité,
Que ce vieillard, en meur aage viendra,
Ou tellement l'inexperte prendra,
Que l'esperit, qui est la part meilleure,
Et qui en nous, pour gouverner demeure,
D'ayse surpris et troublé servira,
La volupté, qui depuis conduira,
Ses actions, sans aucun jugement.

Il en advient aux amys autrement:
S'ilz ont suyvy l'amoureux exercice,
En eulx se garde une grande justice,
Ce qu'appartient à un chascun ilz rendent.
A Dieu l'esprit, et pour ce qu'ilz entendent,
Que le corps n'est que terre, en chair reduicte,
Donnent au corps d'amy, qui le merite.
Rien ne leur peult trop amour desguiser,
Suyvant le bien, et ce qu'il fault priser,
Et d'autant plus que l'esperit repose,
Nommer heureux en malheur je les ose.
Pour acquerir le repos que je loue,
Fault qu'un chascun de volupté se joue.
Puis que l'homme est nommé le jeu des dieux,
Jouer se doibt à jeu non odieux

A son facteur : qu'il veoit comme il doibt estre
Aymé sus tous, et recongneu pour maistre.
Ce que jamais de celluy ne seroit,
Qui en amour ne s'en exciteroit :
Car n'aymant rien, on vient à tant grever,
Qu'on ne veult Dieu, ne l'amour estimer :
Ne point du tout, ou trop aymer est vice,
Mais s'en jouer, et prendre en exercice.
Ce sont vertuz et mediocritez :
Fuyr ne fault que les extremitez.

Estre trop belle, estre trop poursuyvie,
De ses beautez engendrer trop d'envie,
Nous avons veu qu'à plusieurs a peu nuyre :
Helaine Grecque, en sçauroit trop bien dire :
De vouloir trop estre aymee et heureuse,
Demander fault à Juno querelleuse,
Au temps passé ce qu'il luy en advint.
Quand Juppiter trop bon mary devint,
Elle prenant à deshonneur et honte,
Qu'on tint si peu de sa richesse conte ;
Sçachant assez, et ne se voulant taire,
Que son mary eust le bruict d'adultaire :
Ses souspeçons à Venus descouvrit,
Et les secretz de son courage ouvrit,
Laquelle ayant de telle amour pitié,
Laissant à part la vieille inimytié,
La repara de sa chere ceincture,

Ou mainte grace estoit en pourtraicture.
Lors Juppiter qui point ne s'en doubtoit,
Et qui Juno, comme femme traictoit,
Venant des lieux dont il estoit mescreu,
De retourner satisfaict et recreu,
Luy arrivé la rencontra si belle,
En si bon poinct, si peu semblant à elle,
Que sans penser au terrestre plaisir,
Y accourut en si pressé desir,
Que la baisant, et voulant s'advancer,
Paracheva, devant que commencer:
Et laissa cheoir la liqueur de Venus,
Dont les fleurs sont en noz jardins venus [1].
Le demourant vous pourroit offenser,
Je vous lairray tant seulement penser,
Si volupté, fut proche de douleur:
Ou si Juno, changea point de couleur,
Quand au primtemps les fleurs se presentoient,
Qui au despens d'elle, faictes estoient:
Ou s'elle fut sur la terre ennuyeuse,
Qui eust receu graine si fructueuse.
Que si la lune en amour consommee,

[1] Il fallait ici *venues;* mais la rime eût été inexacte, et nos vieux poète ne se faisaient pas scrupule de sacrifier à la rime la langue et quelquefois la raison. Marot n'a pas su se défendre tout-à-fait du mauvais exemple. Au reste, cette faute ne méritait pas d'être relevée dans une aussi pauvre pièce. Ces derniers opuscules sont généralement bien détestables. Mais le titre d'Œuvres complètes nous a obligés de les admettre dans cette édition.

Auparavant se fust accoustumee,
A peu de dueil et peu de volupté,
La fable au ciel d'elle n'eust pas esté,
Telle qu'elle est : faulte d'accoustumance,
La feit tomber en si grand' ignorance,
Que presumant par beauté empruntee,
De Juppiter estre la mieulx traictee,
Perdit le bien du trop qu'elle vouloit.
Par cest exemple, o amye, evitez
Telle ignorance, et vous exercitez.



ÉLÉGIES.

La mort n'y mord.

LIVRE I.

ELEGIES.

I.

1524.

LA grand' amour que mon las cueur vous porte
Incessamment me conseille et enhorte
Vous consoler en vostre ennuy extresme [1]:
Mais (tout bien veu) je treuve, que moy mesme
Ay bon besoing de consolation
Du dueil que j'ay de vostre affliction.

J'en ay tel dueil, qu'à peine eusse sceu mettre
Sur le papier un tout seul petit metre,
Si le desir, qu'ay à vostre service,
N'eust esté grand, et plein d'amour sans vice.
O Dieu du ciel, qu'amour est forte chose:
Sept ans y a, que ma main se repose
Sans voulunté d'escrire à nulle femme,
M'eust elle aymé soubz tresardante flamme:

[1] Diane avait eu la douleur de voir condamner son père Jean de Poitiers, comte de Saint-Vallier, qui avait trempé dans la trahison du connétable de Bourbon. On sait à quel prix elle lui sauva la vie. Voyez la Notice.

Et maintenant (las) une damoyselle,
Qui n'a sus moy affection, ne zele,
Me faict pour elle employer encre, et plume,
Et sans m'aymer, d'un feu nouveau m'allume.

Or me traictez ainsi qu'il vous plaira:
En endurant mon cueur vous servira:
Et ayme mieulx vous servir en tristesse,
Qu'aymer ailleurs en joye et en liesse[1],
D'ou vient ce poinct? certes il fault bien dire,
Qu'en vous y a quelque grace qui tire
Les cueurs à soy. Mais laquelle peult ce estre?
Seroit ce point vostre port tant adextre?
Seroit ce point les traictz de voz beaulx yeulx,
Ou ce parler tant doulx, et gracieux?
Seroit ce point vostre bonté tant sage,
Ou la haulteur de ce tant beau corsage?
Seroit ce point vostre entiere beauté,
Ou ceste doulce honneste privauté?
C'est ceste là (ainsi comme il me semble)
Ou si je faulx, ce sont toutes ensemble.
Quoy que ce soit, de vostre amour suis pris:
Encor je loue amour en mes espritz,
De mon cueur mettre en un lieu tant heureux
Puis qu'il falloit que devinse amoureux.

[1] Le chevalier de Bertin a imité ces deux vers.

J'aime mieux souffrir avec vous
Que d'être heureux avec une autre.

Donc puis qu'amour m'a voulu arrester
Pour vous servir, plaise vous me traicter,
Comme vouldriez vous mesme estre traictee,
Si vous estiez par amour arrestee.

II.

1524.

LE plus grand bien qui soit en amytié,
Apres le don d'amoureuse pitié,
Est s'entr'escrire, ou se dire de bouche,
Soit bien, soit dueil, tout ce qui au cueur touche:
Car si c'est dueil, on s'entrereconforte:
Et si c'est bien, sa part chascun emporte.
Pourtant je veulx (m'amye et mon desir)
Que vous ayez vostre part d'un plaisir,
Qui en dormant l'autre nuict me survint [1].
Advis me fut que vers moy tout seul vint

[1] Marot met ici en usage le précepte que donne le Roman de la Rose.

Si luy doit faindre nouveaux songes
Tous farcis de plaisans mensonges,
Que quand vient au soir qu'il se couche
Tout seul en sa chambre en sa couche,
Advis luy est quand il sommeille,
(Car pou y dort et moult y veille),
Qu'il l'ait entre ses bras tenue
Toute la nuict et toute nue
Par soulas et par gayerie,
Toute saine et toute guerie
Et par jours en lieux delectables:
Telz fables luy compte ou semblables.

Le dieu d'amour, aussi clair, qu'une estoille
Le corps tout nud, sans drap, linge, ne toille,
Et si avoit (affin que l'entendez)
Son arc alors, et ses yeulx desbandez,
Et en sa main celluy traict bien heureux,
Lequel nous feit l'un de l'autre amoureux.

En ordre tel s'approche, et me va dire :
Loyal amant, ce que ton cueur desire,
Est asseuré, celle qui est tant tienne,
Ne t'a rien dict (pour vray) qu'elle ne tienne :
Et qui plus est, tu es en tel credict,
Qu'elle a foy ferme en ce que luy as dict.
Ainsi Amour parloit : et en parlant
M'asseura fort : adonc en esbranlant
Ses aesles d'or en l'air s'en est volé :
Et au resveil je fuz tant consolé,
Qu'il me sembla, que du plus hault des cieulx
Dieu m'envoya ce propos gracieux.
Lors prins ma plume, et par escript fut mis
Ce songe mien que je vous ay transmis,
Vous suppliant pour me mettre en grand heur
Ne faire point le dieu d'amours menteur [1].
Mais tout ainsi qu'il m'en donne asseurance,
En vostre dire avoir perseverance :

[1] Marot répète l'idée de ce songe dans la charmante épigramme 20, du livre III.

Croyant tousjours, que les propos et termes
Que vous ay dictz sont asseurez, et fermes.

En ce faisant pourray bien soustenir,
Que songe peult sans mensonge advenir [1]:
Et si diray la couche bien heureuse,
Ou je songeay chose tant amoureuse.

O combien donc heureuse elle sera,
Quand ce gent corps dedans reposera.

III.

1524.

L'ESLOINGNEMENT, que de vous je veulx faire [2],
N'est pour vouloir m'exempter, et deffaire
De vostre amour, encor moins du service.
C'est pour tirer mon loyal cueur sans vice
Du feu, qui l'ard par trop grand' amytié :
Et est besoing, qu'il treuve en moy pitié,

[1] Le Roman de la Rose nous l'assure.

Maintes gens disent que en songes
Ne sont que fables et mensonges :
Mais on peult telz songes songier
Qui ne sont mye mensongiers.

[2] Cette élégie, où le poète feint une retraite, doit avoir été faite en même tems que les chansons V et VIII.

Veu que de vous pour toute recompense
N'a que rigueur, et mieulx trouver n'y pense:
Car de vous n'ay encor ouy response,
Qui un seul brin de bon espoir m'annonce.
Si fault il bien, que vostre cueur entende,
Qu'il n'y a chose au monde, qui ne tende
A quelque fin : homme ne suyt la guerre,
Que pour honneur, ou prouficт y acquerre:
Qui ces deux poinctz de la guerre osteroit,
A y servir nul ne se bouteroit.
Homme ne suyt le train d'amour aussi,
Que soubz espoir d'avoir don de mercy,
Et qui ce poinct en osteroit en somme,
D'amour servir ne se mesleroit homme:
Ce nonobstant, vostre je demourray :
Mais ce sera le plus loing, que pourray :
Car que me vault veoir de pres et congnoistre
Tant de beauté, fors d'attiser, et croistre
Mon nouveau feu? J'ay tousjours ouy dire,
Qui plus est pres, plus ardamment desire.
Parquoy pour moins ardamment desirer
Raison me dit, qu'il me fault retirer,
En m'asseurant (si je croy son propos)
Que mon esprit par temps aura repos:
Et si promet rendre à ma triste vie
La liberté, que luy avez ravie :
Et vostre amour (helas ne me promet)
Fors desespoir, qui au tumbeau me met.

Ay je donc tort, si raison je veulx croire
Plus tost, qu'amour, qui en mes maulx prend gloire?
Las s'en ouvrant ceste bouche vermeille,
Vous eussiez mis en mon cueur par l'oreille
Un mot d'espoir, travaulx, ennuyz et peines
M'eussent (pour vous) semblé liesses pleines:
Car doulx espoir conforte la pensee,
Qui bien s'attend d'estre recompensee.
Et moy, qui n'ay espoir, ne seule attente,
Comment feray ma pensee contente,
Fors qu'en fuyant la cause de son dueil?

Là, et au temps gist l'espoir de mon vueil.
Le temps pour vray, efface toutes choses:
Au long aller mes tristesses encloses
Effacera : toutesfoys attendant
Remede tel, j'endure ce pendant :
Dont maintesfoys vostre face tant belle
Mauldis tout seul d'avoir cueur si rebelle.
Que pleust à Dieu ne l'avoir onc peu veoir
Ou souvenir jamais d'elle n'avoir.

Croyez de vray, que ma presente plaincte
N'est composee en courroux, ny en faincte :
Faindre n'est point le naturel de moy :
Parquoy vous pry n'en prendre aucun esmoy,
Ne me hayr, si je suis mon contraire,
A qui je veulx, plus que jamais, complaire.

Mais c'est de loing : et pour en faire espreuve
Commandez moy, pour vous, certes je treuve
Facile chose à faire, un impossible :
Et fort aisee à dire, un indicible.
Commandez donc, car je l'accompliray,
Et sur ce poinct un adieu vous diray,
Partant du cueur de vostre amour attainct,
Et qui s'attend d'en veoir le feu estainct
Par s'esloingner, puis qu'on ne veult l'estaindre
Par eau de grace, ou bien vouldroit attaindre.

IV.

152.

Si ta promesse amoureusement faicte
Estoit venue à fin vraye et parfaicte,
Croy (chere sœur) qu'en ferme loyauté
Je servirois ta jeunesse et beauté,
Faisant pour toy de corps, d'esprit, et d'ame
Ce que servant peult faire pour sa dame.
Je ne dy pas, que de ta bouche sorte
Mot, qui ne soit de veritable sorte :
Mais quand à l'œil voy ta belle stature
Et la grandeur d'une telle adventure
Qui ne se peult meriter bonnement,
Je ne sçaurois croire, qu'aucunement
Je peusse attaindre à un si hault degré,
S'il ne me vient de ta grace et bon gré.

Puis que ton cueur me veulx donc presenter,
Et qu'il te plaist du mien te contenter,
Je loue Amour. Or evitons les peines,
Dont les amours communement sont pleines:
Trouvons moyen, trouvons lieu, et loysir
De mettre à fin le tien, et mien desir.

Voycy les jours de l'an les plus plaisans,
Chascun de nous est en ses jeunes ans:
Faisons donc tant, que la fleur de nostre aage
Ne suyve point de tristesse l'oultrage:
Car temps perdu, et jeunesse passee
Estre ne peult par deux foys amassee.

Le tien office est, de me faire grace:
Le mien sera d'adviser que je face
Tes bons plaisirs: et sur tout regarder
Le droict chemin pour ton honneur garder:
Si te supply, que ta dextre m'annonce
De cest escript la finalle response,
A celle fin, que ton dernier vouloir
Du tout me face esjouyr, ou douloir.

V.

1524.

Puis qu'il te fault desloger de ce lieu,
Il m'est bien force (helas) de dire adieu

Par escripture au corps, qui s'en ira,
Veu, que la bouche à peine le dira.
O quel depart plein de dueil, ou liesse :
Certes, croy moy (ma terrestre deesse)
Que ton depart a vertu, et pouvoir
De me laisser, ou vie, ou desespoir.
Quand ta promesse avant partir tiendras,
En tout plaisir ton amy maintiendras,
Mais si mon cueur ne vient à son entente
A ce coup cy, je n'y ay plus d'attente :
Et si je pers icelle attente toute,
User mes jours en desespoir je doubte.

Pour ton amour j'ay souffert tant d'ennuys,
Par tant de jours, et tant de longues nuictz,
Qu'il est advis à l'espoir, qui me tient,
Que desespoir le cours du ciel retient,
A celle fin, que le jour ne s'approche
De l'attendue, et desiree approche.
Un an y a, que par toy commencee
Fut l'amytié : et sçachant ta pensee,
Esclave, et serf d'amour fuz arresté,
Ce qui devant jamais n'avoit esté.
Un an y a (ou il s'en fault bien peu)
Que par toy suis d'esperance repeu,
O moys de may pour moy trop sec, et maigre :
O doulx accueil, tu me seras trop aigre,
Si ma maistresse avant son departir,

En autre goust ne te veult convertir.

S'ainsi n'advient, à tel moys de l'annee,
Bien me duyra couleur noire, ou tannee.
A un tel moys, qu'on doibt danser, et rire,
Raison vouldra que d'ennuy je souspire,
Veu qu'en ce temps fut faicte l'alliance,
Dont je perdray la totalle fiance.

Mais s'il te plaist, à tel moys de l'annee
Ne me duyra couleur noire, et tannee.
A un tel moys, qu'on doibt s'esbatre, et rire,
Raison vouldra, que point je ne souspire,
Veu qu'en ce temps fut faicte l'alliance,
Dont j'obtiendray la totalle fiance.

Las s'il t'eust pleu, bien je l'eusse obtenue
Depuis le temps de la tienne venue :
Mais je congnois, que ton amour de glace
Pres de mon feu du tout se fond, et passe.
Ne me dy point, que paour te faict refraindre
Je sçay, que n'as occasion de craindre :
Puis craincte, et paour retarder ne font point
Le cueur d'aucun, quand vray amour le poinct.
Que diray plus ? au tour, dont je t'accuse
Ne trouveras bien suffisante excuse.
Qu'il soit ainsi, plus tost huy que demain
(Si ton bon sens y veult mettre la main)
Maulgré Fortune, et tout en despit d'elle

Tu me rendras content, et toy fidelle.
Brief, rien n'y fault, sinon que ton plaisir
Soit accordant à mon ardant desir.

Or voy je bien, que tu n'as pas envie
De me laisser ton cueur toute ta vie:
Car s'ainsi fust, ton servant allié
Par jòuyssance eusses desja lié,
Veu que souvent tu t'es dicte asseuree,
Que loyauté auroit en luy duree.
Ce nonobstant quand ton cueur vouldras prendre,
Pour t'obeir, je suis prest à le rendre.
Quant est du mien, tu le tiens enserré
En tes prisons, et si n'a point erré:
Que pleust à Dieu ne t'avoir jamais veue[1] :
Ou que ma vie encore fust pourveue
De sa franchise : ou que ton propre vueil
Fust ressemblant à ton si bel accueil.
Ha chere amye, onc jour de mon vivant
Ne me trouvay de tel' sorte escrivant.
Mon sens se trouble, et lourdement rhytmoye,
Mon cueur se fend, et mon povre œil larmoye,
Bien prevoyans qu'apres le tien depart,
Des biens d'amour ilz n'auront jamais part.
Doncques avant que partir, te supplie
Qu'envers moy soit ta promesse accomplie.

[1] Marot a dit dans sa troisième élégie :

Que pleust à Dieu ne l'avoir onc peu veoir.

Ne pers l'amy qui ne t'a point forfaict,
Donne remede au mal que tu as faict.
Si tu le fais, bien heureux me tiendray:
Si ne le fais, patience prendray
M'esjouyssant voyant ma foy promise
Mener la tienne en triumphe submise.

VI.

1524.

PUIS que le jour de mon depart arrive [1],
C'est bien raison, que ma main vous escrive
Ce que ne puis vous dire sans tristesse:
C'est asçavoir, or adieu ma maistresse,
Doncques adieu ma maistresse honnoree
Jusqu'au retour, dont trop la demeuree
Me tardera : toutesfoys ce pendant
Il vous plaira garder un cueur ardant,
Que je vous laisse au partir pour ostage,
Ne demandant pour luy autre advantage,
Fors, que vueillez contre ceulx le deffendre,
Qui par desir vouldront sa place prendre.
S'il a mal faict, qu'il en soit hors jecté :
S'il est loyal, qu'il y soit bien traicté.
Que pleust à Dieu, qu'en ce cueur peussiez lire,
Vous y pourriez mille choses eslire.

[1] Marot allait rejoindre l'armée d'Italie.

Vous y verriez vostre face au vif paincte,
Vous y verriez ma loyauté empraincte,
Vous y verriez vostre nom engravé,
Avec le dueil, qui me tient aggravé
Pour ce depart : et en voyant ma peine
Certes je croy (et ma foy n'est point vaine)
Qu'en souffririez pour le moins la moytié
Par le moyen de la nostre amytié,
Qui veult aussi, que la moytié je sente
Du dueil qu'aurez d'estre de moy absente.
N'ayez donc paour, deffiance, ne doubte,
Qu'autre jamais hors de mon cueur vous boute.
Je suis à vous : et depuis ma naissance
Du feu d'amour n'ay eu tel' congnoissance:
Car aussi tost que la fortune bonne
Eust à mes yeulx monstré vostre personne,
Nouveaulx soucyz, et nouvelles pensees
En mon esprit je trouvay amassees.
Tant (que pour vray) mon franc et plein desir,
Qui en cent lieux alloit pour son plaisir,
En un seul lieu s'arresta tout à l'heure,
Et y sera jusques à ce qu'il meure.
Oublierez vous donc apres ce depart
Ce qui est vostre? helas, quant à ma part,
Des que mon œil de loing vous a perdue,
Il me vient dire, O personne esperdue,
Qu'est devenu ceste claire lumiere,
Qui me donnoit liesse coustumiere?

Incontinent d'une voix basse, et sombre
Je luy respons, Œil, si tu es en l'umbre,
Ne t'esbahy : le soleil est caché,
Et pour toy est en plein midy couché :
C'est asçavoir, ceste face si claire,
Qui te souloit tant contenter et plaire,
Est loing de toy. Ainsi m'amye, et dame,
Mon œil, et moy sans nul reconfort d'ame
Nous complaignons, quand vient à vostre absence,
En regrettant vostre belle presence.
Et puis j'ay paour, quand de vous je suis loing,
Que ce pendant Amour ne prenne soing
De desbander ses deux aveuglez yeulx,
Pour contempler les vostres gracieux [1],
Si qu'en voyant chose tant singuliere,
Ne prenne en vous amytié familiere [2],
Et qu'il ne m'oste à l'ayse, et en un jour,
Ce que j'ay eu en peine, et long sejour.

Certainement si bien ferme vous n'estes,
Amour vaincra voz responses honnestes.

[1] Marot s'est répété dans le second couplet de la chanson I.

Si Cupido doulx et rebelle,
Avait desbandé ses deux yeulx
Pour veoir son maintien gracieux,
Je croy qu'amoureux seroit d'elle.

[2] Cette pensée a trouvé sa place dans ce joli madrigal :

J'aurais prié l'Amour, aimable Celimene,
De vous faire l'aveu de mes plus tendres feux ;
Mais j'ai craint que ce dieu, dans son ardeur extrême,
Voyant de si beaux yeux, ne parlât pour lui-même.

Amour est fin, et sa parolle farde,
Pour mieulx tromper : donnez vous en donc garde,
Car en sa bouche il n'y a rien que miel :
Mais en son cueur, il n'y a rien que fiel.

S'il vous promet, et s'il vous faict le doulx.
Respondez luy, Amour, retirez vous :
J'en ay choisy un, qui en mainte sorte
Merite bien, que dehors moy ne sorte.
Quant est de moy, vienne Helaine, ou Venus,
Viennent vers moy m'offrir leurs corps tous nuds:
Je leur diray, Retirez vous deesses,
En meilleur lieu j'ay trouvé mes liesses.

Ainsi tous deux tant comme nous vivrons,
De fermeté le grand guydon suyvrons,
Lequel (pour vray) Fermeté a faict paindre,
De noir obscur, qui ne se peult destaindre ,
Signifiant à tous ceulx, qui conçoivent
Amour en eulx, qu'estaindre ne le doibvent.

Cestuy guydon, et triumphante enseigne
Nous debvons suyvre : Amour le nous enseigne.
Et s'il advient, qu'envieux, et envie,
Reçoivent dueil de nostre heureuse vie,
Que nous en chault? En douleur ilz mourront
Et noz plaisirs tousjours nous demourront.



VII.

1525.

QUAND j'entreprins t'escrire ceste lettre,
Avant qu'un mot à mon gré sçeusse mettre
En cent façons elle fut commencee :
Plus tost escripte, et plus tost effacee :
Soudain fermee, et tout soudain declose
Craignant avoir oublié quelque chose,
Ou d'avoir mis aucun mot à refaire :
Et briefvement, je ne sçaurois que faire,
De l'envoyer vers toy (mon reconfort)
Car pour certain Doubte advertissoit fort
Le mien esprit de ne la commencer,
Ne devers toy en chemin l'advancer.

Incessamment venoit Doubte me dire :
Homme abusé, que veulx tu plus escrire ?
Tout tes escriptz envoyez à fiance,
Sont mis au fond du coffre d'oubliance.
N'as tu point d'yeulx ? ne veois tu pas, que celle
Ou tu escris, ses nouvelles te celle ?
Si tes envoys luy fussent agreables,
Elle t'eust faict responses amyables.

[1] Marot composa cette élégie peu de tems après la bataille de Pavie, où il avait été fait prisonnier. Voyez l'*Essai Historique*.

Croy moy, amy, que les choses peu plaisent
Quand on les voit, si les voyans se taisent.

Ainsi disoit Doubte pleine d'esmoy :
Mais Ferme Amour, qui estoit avec moy,
Me dit (Amant) il fault, que tu t'asseures :
Te convient il doubter en choses seures ?
Sçais tu pas bien, qu'en cueur de noble dame
Loger ne peult ingratitude infame ?
S'elle a de toy quelque escript apperceu,
Croy qu'à grand' joye aura esté receu,
Leu, et releu, baisé et rebaisé,
Puis mis à part, comme un tresor prisé.

Et si pour toy ne met lettres en voye,
Craincte ne veult, que vers toy les envoye,
Car bien souvent lettres, et messagers
Les dames font tomber en gros dangers.
Parquoy, amy, ne laisse point à prendre
La plume en main, en luy faisant aprendre,
Que quand jamais elle ne t'escriroit,
Ja pour cela t'amour ne periroit.
Si par amour le fais (comme je pense)
Mal n'en viendra, mais plus tost recompense :
Pource, que chose estant d'amour venue
Vouluntiers est par amour recongneue.
Recongnois donc, que celle ou tu t'addresses,
D'honnesteté congnois bien les addresses.

Voyla comment Amour Ferme t'excuse
De ce, de quoy Doubte si fort t'accuse:
Et m'ont tenu longuement en ce poinct.
L'un dit, Escry : l'autre dit, N'escry point:
Puis l'un m'attraict, puis l'autre me reboute:
Mais à la fin Amour à vaincu Doubte.
Doubte vouloit lier de sa cordelle
Ma langue, et main : mais tout en despit d'elle
Amour a faict ma langue desployer,
Et ma main dextre à t'escrire employer,
Pour t'advertir, que puis le mien depart,
Tant de malheurs [1], dont j'ay receu ma part,
Tombez sur nous, n'ont point eu la puissance
De te jecter hors de ma congnoissance:
Voyre, et combien, qu'au camp il n'y eust ame
Parlant d'amour de damoyselle, ou dame,
Mais seulement de courses et chevaulx,
De sang, de feu, de guerre, et de travaulx,
Ce nonobstant avecques son contraire
Amour venoit à mon cueur se retraire
Par le record, qui de toy m'advenoit:
D'autre (pour vray) tant peu me souvenoit,
Que si de toy cela ne fust venu,
Certes jamais ne me fust souvenu
D'amour de dame, ou damoyselle aucune,
Car tu es tout (quant à moy) et n'es qu'une.

[1]Marot parle là des désastres arrivés à la bataille de Pavie.

Que diray plus du combat rigoureux?
Tu sçais assez, que le sort malheureux
Tomba du tout sur nostre nation [1] :
Ne sçay, si c'est par destination:
Mais tant y a, que je croy, que Fortune
Desiroit fort de nous estre importune.

Là fut percé tout oultre rudement
Le bras de cil, qui t'ayme loyaument:
Non pas le bras, dont il a de coustume
De manier, ou la lance, ou la plume:

[1] Cette défaite, qui rappela les journées de Poitiers et d'Azincour, arriva par l'imprudente témérité de François Ier. Il assiégeait Pavie avec une armée puissante et ivre encore de ses succès récens. Le connétable de Bourbon, sans argent et sans vivres, voyant l'instant où ses troupes allaient l'abandonner, recherchait le combat.

Le roi ne consultait que ses idées chevaleresques; il s'indigna du conseil de lever le siége, et de fuir devant un rebelle. En vain ses généraux le conjuraient de ne pas confier au hasard d'une bataille une victoire qu'il avait déjà entre les mains. Bonnivet promettait le succès, il fut seul écouté. L'action s'engagea à la pointe du jour, le 26 février. Le sort ne tarda pas à se déclarer en faveur des Espagnols. Les Français, enfoncés sur tous les points, n'eurent pas même le bonheur de sauver le roi. Cette journée coûta huit mille hommes à la France; la fleur de la noblesse y fut moissonnée. Les prisonniers, étaient en si grand nombre, qu'on mit en liberté tous ceux dont on n'avait pas de rançon à attendre. L'arrivée du roi, en Italie, avait été un triomphe; il fut court!... *Quasy de tous temps*, dit un historien du tems, Guillaume Paradin, *on a veu ordinairement que les entrees des roys de France en Italie ont esté pleines de felicité, bonheur et victoire : et le retour au rebours accompaigné de pertes et malheurs.*

Amour encor le te garde, et reserve,
Et par escriptz veult que de loing te serve.

Finablement avec le roy mon maistre
Delà les montz prisonnier se veit estre
Mon triste corps, navré en grand' souffrance.
Quant est du cueur, long temps y a, qu'en France
Ton prisonnier il est sans mesprison.
Or est le corps sorty hors de prison :
Mais quant au cueur, puis que tu es la garde
De sa prison, d'en sortir il n'a garde:
Car tel' prison luy semble plus heureuse,
Que celle au corps ne sembla rigoureuse:
Et trop plus ayme estre serf en tes mains,
Qu'en liberté parmy tous les humains.
Aussi fut prins maint roy, maint duc, et conte [1]
En ce conflict, dont je laisse le conte,
Car que me vault d'inventer, et de querre
En cas d'amour tant de propos de guerre?
J'en laisseray du tout faire à Espaigne,

[1] Tous les princes et les généraux qui se trouvaient dans l'armée française, périrent ou furent pris avec le roi. Le roi de Navarre, Henri d'Albret, fait prisonnier, trompa la vigilance de ses gardes. Le duc d'Alençon, qui avait fui lâchement le champ de bataille, mourut de douleur. Chabannes, la Trémouille, Louis d'Ars, le maréchal de Foix, perdirent la vie sous les yeux de leur maître; et Bonnivet, auteur de tant de désastres, n'eut pas le courage d'y survivre; il se jeta au milieu des ennemis, et rencontra la mort qu'il cherchait.

De qui la main en nostre sang se baigne.
C'est à ses gens à coucher par histoires,
D'un style hault triumphes par victoires :
Et c'est à nous à coucher par escriptz
D'un piteux style infortunes et criz.
Ainsi diront leurs victoires apertes,
Et nous dirons noz malheureuses pertes.
Les dire (helas) il vault trop mieulx les taire,
Il vault trop mieulx en un lieu solitaire,
En champs, ou boys pleins d'arbres, et de fleurs
Aller dicter les plaisirs, ou les pleurs,
Que l'on reçoit de sa dame cherie,
Puis pour oster hors du corps fascherie,
Voller en plaine, et chasser en forestz,
Descoupler chiens, tendre toilles, et retz :
Aucunesfoys apres les longues courses
Se venir seoir pres des ruisseaux et sources,
Et s'endormir au son de l'eau qui bruyt :
Ou escouter la musique, et le bruict
Des oyselletz painctz de couleurs estranges,
Comme mallars, merles, maulvis, mesanges,
Pinsons, pivers, passes, et passerons :
En ce plaisir le temps nous passerons,
Et n'en sera (ce croy je offensé Dieu)
Puis que la guerre à l'amour donne lieu.

Mais, s'il advient, que la guerre s'esbranle,
Lors conviendra danser d'un autre branle :

Laisser fauldra boys, sources, et ruisseaux,
Laisser fauldra chasse, chiens, et oyseaux,
Laisser fauldra d'amour les petiz dons,
Pour suyvre aux champs estendars et guydons,
Et lors chascun ses forces reprendra,
Et pour l'amour de s'amye tendra
A recouvrer gloire, honneur, et butins,
Faisant congnoistre aux Espaignolz mutins,
Que longuement fortune variable
En un lieu seul ne peult estre amyable.
Tant plus les a fortune authorisez,
Tant moins seront en fin favorisez.
Car la fortune est pour un verre prise,
Qui tant plus luyt, plus tost se casse et brise.
Voyla, comment avecques Dieu j'espere,
Que nous aurons la fortune prospere.
Si ne sçay plus que t'escrire, ou mander,
Fors seulement de te recommander
Cil, qui vers toy ceste lettre transmet:
Et si pour luy ta main blanche ne met
La plume en œuvre, au moins (quoy qu'il advienne)
Fais que de luy quelquesfoys te souvienne.

S'il t'en souvient, lors que tu trouveras
De mes amys, si dure ne seras,
A mon advis, que de moy ne t'enquieres:
Et qui plus est, que tu ne les requieres
De t'advertir, en quel poinct je me porte:

Lors ce seul mot, si on me le rapporte,
Allegera la grand' douleur des coups,
Dont j'ay esté en deux sortes secoux.
Amour a faict de mon cueur une butte,
Et guerre m'a navré de hacquebutte :
Le coup du bras se montre à veue d'œil :
Le coup du cueur se monstre par son dueil.
Ce nonobstant celluy du bras s'amende,
Celluy du cueur je te le recommande.

VIII.

1525.

Salut, et mieulx, que ne sçauriez eslire,
Vous doint Amour : je vous supply de lire
Ce mien escript, auquel trouver pourrez
Un nouveau cas, ainsi que vous orrez.

Mon cueur entier en voz mains detenu,
N'a pas long temps, vers moy est revenu,
Tout courroucé sans nulz plaisirs quelzconques :
Et toutesfoys aussi bon, qu'il fut oncques,
Si me vient dire en plaincte bien dolente :
Homme loyal, ton amour violente
M'a mis es mains d'une, que fort je prise,
Et qui (pour vray) ne peult estre reprise,
Fors seulement d'un seul, et simple poinct,
Qui trop au vif (sans fin) me touche, et poinct,

C'est que sans cause est en oubly mettant
Moy ton las cueur, et toy qui l'aymes tant.

N'est ce point là trop ingrate oubliance ?
Certes j'avois d'elle ceste fiance,
Que l'on verroit ciel, et terre finir
Plus tost qu'en moy son ferme souvenir.

Or ne se peult la chose plus nier [1] :
Regarde moy, je semble un prisonnier,
Qui est sorty d'une prison obscure,
Ou l'on n'a eu de luy ne soing ne cure.

Eschappé suis d'elle secretement,
Et suis venu vers toy apertement
Te supplier, que mieulx elle me traicte,
Ou que vers toy je face ma retraicte.

Je suis ton cueur, qu'elle tient en esmoy,
Je suis ton cueur, ayes pitié de moy :
Et si pitié n'as de mon dueil extresme,
A tout le moins pren pitié de toy mesme,
Car apres moy, vif tu ne demourrois,

[1] « On retrouve quelque faible trace de l'élégie ancienne dans la huitième et la deuxième des élégies de Marot. Dans l'une, en passant au poète l'allégorie du cœur, si usitée dans ce tems-là, on lui saura gré du sentiment naïf qui règne dans son style. »

MARMONTEL.

Quand en ses mains mal traicté je mourrois.
Reçoy moy donc, et ton estomach ouvre,
A celle fin, que dedans toy recouvre
Mon premier lieu, duquel tu m'as osté,
Pour estre (helas) en service bouté.

Ainsi parloit mon cueur plein de martyre,
Et je luy dy, Mon cueur que veulx tu dire,
D'elle tu as voulu estre amoureux,
Et puis te plains, que tu es douloureux.
Sçais tu pas bien qu'amour a de coustume
D'entremesler ses plaisirs d'amertume,
Ne plus ne moins, comme espines poingnantes
Sont par nature au beau rosier joingnantes?
Ne vueille aucun damoyselles aymer,
S'il ne s'attend y avoir de l'amer,
Refus, oubly, jalousie, et langueur
Suyvent amours : et pource donc mon cueur
Retourne t'en, car je te fais sçavoir,
Que je ne veulx icy te recevoir,
Et ayme mieulx, qu'en peine là sejournes,
Que pour repos devers moy tu retournes.
Voyla comment mon cueur je vous renvoye,
Brief, puis le temps qu'il print sa droicte voye
Par devers vous, je n'ay eu le desir
De l'en tirer pour apres m'en saisir:
Et toutesfoys à dire ne veult craindre,
Qu'il n'a point eu aucun tort de se plaindre:

Car mis l'avez hors de vostre pensee,
Sans vous avoir (que je sçache) offensee.

Quand force fut d'aupres de vous partir,
Plus d'une foys me vinstes advertir,
Qu'à souvenir de vous je me fiasse,
Me requerrant, que ne vous oubliasse:
Ce que je feiz : mais vous qui m'advertistes,
La souvenance en oubly convertistes :
Si qu'au retour j'ay en vous esprouvé,
Ce que craignez en moy estre trouvé.
Las tous amantz au departir languissent,
Et retournant tousjours se resjouyssent :
Mais au contraire ay eu plus de tourment
A mon retour qu'à mon departement :
Car vostre face excellente, et tant claire
S'est faicte obscure à moy, qui luy veulx plaire :
Vostre gent corps de moy se part, et emble :
Vostre parler au premier ne ressemble,
Et voz beaulx yeulx, qui tant me consoloient,
Ne m'ont point rys ainsi, comme ilz souloient.
Las qu'ay je faict ? Je vous pry, qu'on demande
La faulte mienne, à fin que je l'amende,
Et que d'y cheoir desormais je me garde.

Si rien n'ay faict, au cueur qu'avez en garde
Vueillez offrir traictementz plus humains :
Car s'il mouroit loyal entre voz mains,

Tort me feriez, et de ce cueur la perte
Seroit à vous (trop plus qu'à moy) aperte,
D'autant qu'il est (et vous le sçavez bien)
Beaucoup plus vostre (en effect) qu'il n'est mien.

IX.

1525.

Qu'ay je meffaict, dictes ma chere amye?
Vostre amour semble estre toute endormie:
Je n'ay de vous plus lettres, ne langage,
Je n'ay de vous un seul petit message,
Plus ne vous voy aux lieux accoustumez:
Sont ja estainctz voz desirs allumez,
Qui avec moy d'un mesme feu ardoient?
Ou sont yeulx lesquelz me regardoient
Souvent en rys, souvent avecques larmes [1]?
Ou sont les maulx qui tant m'ont faict d'alarmes?
Ou est la bouche aussi qui m'appaisoit
Quand tant de foys, et si bien me baisoit?
Ou est le cueur, qu'irrevocablement
M'avez donné? Ou est semblablement
La blanche main, qui bien fort m'arrestoit,
Quand de partir de vous besoing m'estoit?

[1] « On ne saurait trop remarquer ces tours naturels, ces mouvemens pleins de grâce et de naïveté dont aucun écrivain n'avait encore donné l'exemple. »

(*Note de l'édition stéréotype.*)

Helas (amantz) helas se peult il faire,
Qu'amour si grand' se puisse ainsi deffaire ?
Je penserois plus tost, que les ruisseaux
Fairoient aller encontremont leurs eaux,
Considerant, que de faict, ne pensee
Ne l'ay encor (que je sçache) offensee.
Doncques Amour, qui couves soubz tes aesles
Journellement les cueurs des damoyselles,
Ne laisse pas trop refroidir celluy
De celle là, pour qui j'ay tant d'ennuy.
Ou trompe moy en me faisant entendre,
Qu'elle a le cueur bien ferme, et fust il tendre.

X.

1525.

Dictes, pourquoy vostre amytié s'efface,
O cueur ingrat soubz angelique face ?
Dictes le moy, car sçavoir ne le puis.
Tousjours loyal ay esté, et le suis :
Il est bien vray, qu'ardant est mon service,
Mais d'avoir faict en servant un seul vice,
Il n'est vivant, lequel me sceust reprendre,
Si trop aymer pour vice ne veult prendre.
Las pourquoy donc laissez vous le cueur prins
D'amour si grand' ? Avez vous entreprins
De mettre fin à sa dolente vie ?
Mieulx eust valu (puis qu'en avez envie)

Que consumé l'eussiez à vous servir,
Qu'en le laissant sans point le desservir.

Mais qui a meu du monde la plus belle
A me laisser? Est ce amytié nouvelle [1]?
Je croy que non. Qui vous faict donc changer
Si bon propos? Seroit ce point Dangier?
C'est luy pour vray. Dangier par jalousie
Chasse l'amour de vostre fantasie,
Et en son lieu toute craincte y veult mettre:
Ce que ne doibt un gentil cueur permettre:
Craincte est obscure, amour est nette et blanche:
Craincte est servile, amour est toute franche:
Amour faict vivre, et craincte faict mourir:
Si vous souffrez en elle vous nourrir,
Ceste beauté de vertu accueillie
Se passera, comme une fleur cueillie:
Mais quand amour de vous ne partira,
Telle beauté plus en plus florira.

Et d'autre part en est il, qui frequentent
Le train d'amours, sans que l'assault ilz sentent
De ces jaloux? Ou pensez vous, qu'ilz soient:
Si pour cela toutes dames laissoient

[1] Marot dit à peu près la même chose dans la chanson XI.

D'ou vient cela, belle, je vous supply
Que plus a moy ne vous recommandez....
Je croy que plus d'amy ne demandez....
Ou vostre cueur a faict amour nouvelle.

Leurs serviteurs ainsi comme vous faictes,
Toutes amours, par tout seroient deffaictes:
Ce n'est pas tout, que d'aymer seulement,
Il fault aymer perpetuellement.
Et lors que plus jalousie se fume [1],
Lors que Dangier plus sa cholere allume,
Et que Rapport plus se met à blasmer,
Lors se doibt plus vraye amour enflammer
Pour leur monstrer, qu'amour est plus puissante
Que leur rigueur n'est amere et cuysante.

Ce neantmoins vostre plaisir soit faict:
Il est en vous de me faire (en effect)
Souffrir à tort : mais en vostre puissance
N'est pas d'oster la grand' obeissance,
Et l'amytié, qu'ay en vous commencee :
Plus tost mourir, que changer ma pensee [2].

[1] Le Roman de la Rose l'avait dit avant Marot :

Jalousie ne fault doubter,
L'on ne doibt pas pour jalousie
Laisser à mener bonne vie
Ne soy solassier priveement
Avec son amy mesmement.

[2] Ce dernier vers se lit dans la dixième chanson, qui paraît avoir été composée à la même époque que cette élégie.



XI.

1525.

Si ma complaincte en vengeance estoit telle [1],
Comme tu es en abus, et cautelle,
Croy, que ma plume amoureuse, et qui t'a
Tant faict d'honneur, dont tresmal s'acquita,
Croy qu'elle auroit desja jecté fumee
Du style ardant, dont elle est allumee
Pour du tout rendre aussi noir que charbon
Le tieu bon bruict, si tu en as de bon.
Mais pas ne suis assez vindicatif,
Pour un tel cueur si faulx, et deceptif,
Et neantmoins, si me fault il changer
Mon naturel, pour de toy me venger,
A celle fin que mon cueur se descharge
Du pesant faix, dont ta ruse le charge :
Aussi à fin de te faire asçavoir,
Qu'à trop grand tort m'as voulu decevoir,
Veu qu'en mon cueur ta basse qualité
N'a veu qu'amour et liberalité.

Sus donc ma plume, ores sois ententive
D'entrer en feu d'aigreur vindicative :

[1] Cette élégie attaque sans doute cette Linote, lingère du Palais, que Marot accable d'injures grossières dans l'épigramme 9[e] du livre VII : il n'aimait pas les beautés cruelles.

Mon juste dueil t'en requiert, pour tout seur,
Ne cherches pas termes pleins de doulceur :
Ne trouve azur, ny or, en ton chemin,
Ne fin papier, ne vierge parchemin :
Pour mon propos escrire rien ne valent :
Cherche des motz, qui tout honneur ravalent,
Trouve de l'encre espesse et fort obscure,
Avec papier si gros qu'on n'en ait cure,
Et là dessus escry termes mordans
D'un traict lisable à tous les regardans,
Pour (à bon droict) rendre celle blasmee
Qu'à bien grand tort tu as tant estimee.

Incontinent, desloyalle femelle,
Que j'auray faict, et escript ton libelle,
Entre les mains le mettray d'une femme,
Qui appellee est Renommee, ou Fame,
Et qui ne sert qu'à dire par le monde
Le bien, ou mal de ceulx, ou il abonde.

Lors Renommee avec ses aesles painctes
Ira volant en bourgs, et villes maintes,
Et sonnera sa trompette d'argent,
Pour autour d'elle assembler toute gent :
Puis hault, et clair de cent langues qu'elle a,
Dira ta vie : et puis deçà, et là
Ira chantant les fins tours, dont tu uses,
Tes laschetez, tes meschances, et ruses.

Ainsi sera publié ton renom,
Sans oublier ton nom, et ton surnom,
Pour, et à fin, que toute fille bonne
Ne hante plus ta maulvaise personne.

Fille de bien n'en vueillez approcher
Fuyez, d'autant comme honneur vous est cher,
Fuyez du tout, fuyez la garse fine,
Qui soubz beaulx dictz un vray amant affine:
Et si au jour de ses nopces elle a
Cheveulx au vent [1], ne souffrez pas cela:
Ou si au chef luy trouvez attaché
Chappeau de fleurs, qu'il luy soit arraché.
Car il n'affiert à garses diffamees
User des droictz de vierges bien famees,
Vray est, qu'elle est un jeune personnage,
Mais sa malice oultrepasse son aage.

Donc que sera ce au temps de ta vieillesse ?
Tiendras tu pas escolles de finesse ?
Certes ouy. Car Medee et Circé,
Si bien, que toy, n'en ont l'art exercé.

[1] Autrefois les mariées portaient les cheveux épars le jour de leurs noces. Cet usage s'est conservé long-temps. On lit dans le Journal de l'Etoile : « Le mercredy 25 may 1577, le roy feit festin à Monsieur, auquel des dames vestues de verd en habits d'hommes, à moitié nues, ayant les cheveux espars comme espousées, furent employées à faire le service. »

Vray est, qu'avant que tu sois desfinee,
Par affiner te verras affinee,
Si que desja commence à me venger,
Voyant de loing venir ton grand danger.
Qui te mouvoit, lasche cueur dangereux,
A m'envoyer tant d'escriptz amoureux?
Par tes escriptz feu d'amour attisois,
Par tes escriptz mourir pour moy disois,
Par tes escriptz tu me donnois ton cueur:
O don confict en maulvaise liqueur:
M'as tu pas faict par escripture entendre,
Que tout venoit à poinct, qui peult attendre[1]?
Veulx tu nyer que par la n'accordasses
A mon vouloir, et que ne t'obligeasses,
Lors qu'à mes dons ta main prompte estendois?
Tu sçavois bien la fin, ou je tendois:
Mais ton faulx cueur trouva l'invention
De varier à mon intention:
Car mariage en propos vins dresser,
Pour qui à moy ne te fault addresser:
Ce n'est pas toy, que chercher je vouldroye,
En cest endroict de beaucoup me tordoye[2]:

[1] C'est sur cette espérance qu'a été faite la chanson XXI, dont le dernier vers est *Tout vient à poinct qui peult attendre*.

[2] Marot avait bien raison de refuser la proposition de la donzelle; le mariage est incompatible avec l'amour. Bussi Rabutin est bien de cet avis :

Si vous avez bonne envie
D'aimer toujours Emilie,

Et en la sorte encor que je t'ay quise,
Je m'en repens, congnoissant ta fainctise.
Mon cueur loyal, que je t'avois donné,
Par devers moy tout triste est retourné :
Et m'a bien sceu reprocher, que j'ay tort
De l'avoir mis en un logis tant ord.
Si qu'à present ne prend autre allegeance,
Qu'au passetemps de sa juste vengeance
Que je feray, tant que jeune seras :
Mais quand verray, que tu te passeras,
Je cesseray ceste vengeance extresme :
Car lors de toy me vengeras toy mesme
Par le regret, que ton cueur esperdu
Aura d'avoir un tel amy perdu.

XII.

1527.

AMOUR me feit escrire au moy de may
Nouveau refrain, par lequel vous nommay
(Comme sçavez) la plus belle de France [1] :
Mais j'ay failly, car veu la suffisance

Laissez là le sacrement :
Vouloir épouser la belle,
C'est vouloir rompre avec elle
Un peu plus cruellement
Que par votre changement.

[1] Voyez la ballade XII. On voit qu'elle n'avait pas plu à Marguerite, puisque le poète composa, pour l'expier, cette élégie et l'admirable épigramme *Amour trouva celle qui m'est amere*, que l'on peut citer comme le chef-d'œuvre du genre et de Marot.

De la beauté, qui dessus vous abonde,
Dire debvois, la plus belle du monde.
Ce qui en est, et qu'on en voit, m'accuse
De telle faulte, et vostre amour m'excuse
Qui troubla tant mes douloureux espritz
Que France alors pour le monde je pris.

O doncques vous du monde la plus belle,
Ne cachez pas un cueur dur, et rebelle,
Soubz tel' beauté : ce seroit grand dommage :
Mais à mon cueur, qui vous vient faire hommage,
Faictes recueil : je vous en fais present,
Voyez le bien, il est (certes) exempt
De faulx pensers, fainctise ou trahison :
Il n'a sur luy faulte ne mesprison,
En luy ne sont aucunes amours vaines,
Tout ce qu'il a de maulvais, ce sont peines
Qui de par vous y ont esté boutees,
Et qui sans vous n'en peuvent estre ostees.
Si vous supply, m'amye, et mon recours,
Belle, en qui gist ma mort, ou mon secours,
Prenez mon cueur, que je vous viens offrir,
Et s'il est faulx, faictes le bien souffrir :
Mais s'il est bon, et de loyalle sorte,
Arrachez luy tant de peines qu'il porte [1].

[1] Marot avait dit déjà en parlant de son cœur, qu'il laisse à sa maîtresse.

S'il a mal faict, qu'il en soit hors jecté,
S'il est loyal, qu'il y soit bien traité.

Élégie VI.

XIII.

1527.

Ton gentil cueur si haultement assis,
Ton sens discret à merveille rassis,
Ton noble port, ton maintien asseuré,
Ton chant si doulx, ton parler mesuré,
Ton propre habit, qui tant bien se conforme
Au naturel de ta tresbelle forme :
Brief, tous les dons, et graces, et vertuz,
Dont tes espritz sont ornez, et vestuz,
Ne m'ont induict à t'offrir le service
De mon las cueur plein d'amour sans malice.
Ce fut (pour vray) le doulx traict de tes yeulx,
Et de ta bouche aucuns motz gracieux,
Qui de bien loing me vindrent faire entendre
Secretement, qu'à m'aymer voulois tendre.

Lors tout ravy (pource que je pensay,
Que tu m'aymois) à t'aymer commençay:
Et pour certain aymer je n'eusse sceu,
Si de l'amour ne me fusse apperceu:
Car tout ainsi que flamme engendre flamme,
Fault que m'amour par autre amour s'enflamme.

Et qui diroit que tu as faict la faincte
Pour me donner d'amour aucune estraincte,

Je dy, que non, croyant que mocquerie
En si bon lieu ne peult estre cherie.
Ton cueur est droict, quoy qu'il soit rigoureux
Et du mien (las) seroit tout amoureux,
Si ce n'estoit fascheuse deffiance
Qui à grand tort me pourchasse oubliance :
Tu crains (pour vray) que mon affection
Soit composee avecques fiction.
Esprouve moy. Quand m'auras esprouvé,
J'ay bon espoir qu'autre seray trouvé :
Commande moy jusques à mon cueur fendre :
Mais de t'aymer ne me vien pas deffendre :
Plus tost sera montaigne sans vallee,
Plus tost la mer on verra dessalee,
Et plus tost Seine encontremont ira [1],
Que mon amour de toy se partira.
Ha cueur ingrat : Amour, qui vainc les princes,
T'a dict cent foys, que pour amy me prinses,
Mais quand il vient à cela t'inspirer,
Tu prens alors peine à t'en retirer :
Ainsi Amour par toy est combatu,
Mais garde bien d'irriter sa vertu :

[1] Plus tost le Rhosne en contremont courra,

A déjà dit Marot dans une de ses élégies. Cette manière d'attester l'inviolabilité d'une promesse ou d'un serment, est imitée des anciens.

Ante, pererratis amborum finibus, exsul
Aut Ararim Parthus bibet, aut Germania Tigrim
Quam nostro illius labatur pectore vultus.
VIRG. *Églogue I.*

Et si m'en crois, fais ce qu'il te commande :
Car si sus toy de cholere il debande,
Il te fera par adventure aymer
Quelque homme sot, desloyal, et amer,
Qui te fera mauldire la journee,
De ce qu'à moy n'auras t'amour donnee.

Pour fuyr donc tous ces futurs ennuys,
Ne me fuy point. A quel' raison me fuys ?
Certes tu es d'estre aymee bien digne,
Mais d'estre aymé je ne suis pas indigne.
J'ay en tresor jeunes ans, et santé,
Loyalle amour, et franche voulunté,
Obeissance, et d'autres bonnes choses,
Qui ne sont pas en tous hommes encloses [1],

[1] Voilà ce qui touche les femmes ; le reste n'est rien ; et les plus beaux talens intéressent peu quand il ne sont pas accompagnés de la jeunesse et de toutes ces qualités requises en amour. On connaît ce joli sonnet de Fontenelle.

Je suis (crioit jadis Apollon à Daphné,
Lorsque, tout hors d'haleine, il couroit après elle,
Et lui contoit pourtant la longue kyrielle
Des rares qualités dont il étoit orné.)

Je suis le dieu des vers, je suis bel-esprit né,
Mais les vers n'étoient pas le charme de la belle :
Je sçai jouer du luth, arrêtez : bagatelle :
Le luth ne pouvoit rien sur ce cœur obstiné.

Je connois la vertu de la moindre racine,
Je suis, n'en doutez point, dieu de la médecine :
Daphné couroit plus fort à ce mot si fatal.

Mais s'il eût dit : Voyez qu'elle est votre conquête :
Je suis un jeune dieu, beau, galant, libéral :
Daphné, sur ma parole, auroit tourné la tête.

Pour te servir, quand il te plaira prendre
Le cueur, qui veult si hault cas entreprendre.

Et quand le bruict courroit de l'entreprinse,
Cuyderois tu en estre en rien reprinse?
Certes plus tost tu en aurois louenge,
Et diroit l'on, puis que cestuy se renge
A ceste dame, elle a beaucoup de graces :
Car long temps a, qu'il fuyt en toutes places
Le train d'amour : celle, qui l'a donc pris,
Fault qu'elle soit de grand' estime, et prix.

Ilz diront vray. Que ne faisons nous doncques
De deux cueurs un. Brief, nous ne feismes oncques
Œuvres si bon. Noz constellations,
Aussi l'accord de noz conditions
Le veult, et dit. Chascun de nous ensemble
En mainte chose (en effect) se ressemble.
Tous deux aymons gens pleins d'honnesteté,
Tous deux aymons honneur, et netteté,
Tous deux aymons à d'aucun ne mesdire,
Tous deux aymons un meilleur propos dire,
Tous deux aymons à nous trouver en lieux,
Ou ne sont point gens melancolieux,
Tous deux aymons la musique chanter,
Tous deux aymons les livres frequenter.
Que diray plus? Ce mot là dire j'ose
Et le diray, que presque en toute chose

Nous ressemblons : fors, que j'ay plus d'esmoy
Et que tu as le cueur plus dur, que moy :
Plus dur (helas) plaise toy l'amollir,
Sans ton premier bon propos abolir :
Et en voulant en toy mesme penser
Q'amour se doibt d'amour recompenser,
Las, vueille moy nommer doresnavant
Non pas amy, mais treshumble servant,
Et me permetz allegeant ma destresse,
Que je te nomme (entre nous) ma maistresse.

S'il ne te plaist, ne laisseray pourtant
A bien aymer : et ma douleur portant
Je demourray ferme, plein de bon zele,
Et toy par trop ingrate damoyselle.

XIV.

1527.

Qui eust pensé, que l'on peust concevoir
Tant de plaisir pour lettres recevoir?
Qui eust cuydé le desir d'un cueur franc
Estre caché dessoubz un papier blanc?
Et comment peult un œil au cueur eslire
Tant de confort par une lettre lire?

Certainement, dame treshonoree,

J'ay leu des sainctz la Legende Doree [1],

[1] La *Legende Dorée* fut composée au treizième siècle par Jacques de Voragine ou Varagine, archevêque de Gènes, auquel il ne manquait qu'un peu de sens commun. Les premières éditions de ce ridicule ouvrage, faites dès le commencement de l'imprimerie, ont pour titre *Historia Longobardica ;* il fut réimprimé sous le nom de *Legenda Aurea de Gestis Sanctorum.* Melchior Crano, évêque des Canaries, le plus grand théologien et le plus judicieux critique du seizième siècle, n'a pas craint de dire qu'on devait plutôt l'appeler *Legenda Ferrea.* En effet, son impertinent auteur entasse, dans son mauvais latin, les extravagances les plus dégoûtantes, tirées des cinquante évangiles et des autres livres apogryphes, qui inondèrent l'église à son premier âge ; il dégrada la religion en se faisant le panégyriste des absurdités qu'il lui prête. La plupart des grossiers personnages, qu'il habille en saints, rivalisent d'impiété ou de sottise. Quelle foule de miracles très-croyables et surtout très-utiles puisqu'ils se passent presque toujours à huis clos ! Un saint a l'estomac vide, aussitôt un corbeau lui apporte à dîner. Ces messieurs traversent les fleuves sans se mouiller les pieds, miracle renouvelé de l'Evangile ; courent la poste montés sur des licornes ou des griphons, animaux dont l'espèce a étrangement diminué ; commercent avec les saints et les diables, au moins l'amitié de ces derniers ne se réfroidit pas ; puis, enfin, ont le bonheur d'être fouettés, décollés, grillés, torturés et adorés. Je ne parle pas d'un gros prépuce de Jésus-Christ, qui a voyagé de Jérusalem en France et en Italie, pour venir suppléer à l'impuissance des maris ; d'un Guignolet, hermite fort chaste pendant sa vie, qui fait des enfans, après sa mort, aux femmes stériles. On voit se succéder les plus extraordinaires événemens ; tout cela est assaisonné de petites impiétés que l'on pardonne en faveur du sujet. Ce gracieux in-folio fut long-tems l'oracle de l'histoire de l'église, et toutefois sa réputation diminua, lorsqu'on eut l'audace d'adopter ce proverbe *faux comme la Vie des Saints.* Aujourd'hui, le plus intrépide soldat de Jésus-Christ chercherait en vain à défendre la Légende Dorée ; mais on nous a donné un extrait assez piquant de cette épouvantable compilation, et la lecture de l'*Abrégé de la Vie des Saints* fait encore les délices des ames pieuses et crédules.

J'ay leu Alain le tresnoble orateur [1],
Et Lancelot le tresplaisant menteur [2],
J'ay leu aussi le Roman de la Rose [3]
Maistre en amours, et Valere [4], et Orose [5]
Comptant les faictz des antiques Romains :
Brief, en mon temps, j'ay leu des livres maintz,

[1] Voyez la note 2 de l'épigramme 4 du livre V.

[2] Lancelot du Lac est le moins extravagant des anciens romans de chevalerie. Les narrations sont assez suivies et les caractères assez soutenus ; on y trouve un peu d'intérêt, de grands coups de lance, des enchantemens, des spectres, des tours ; c'est tout ce qu'on peut exiger de ces sortes d'ouvrages.

[3] Le Roman de la Rose, commencé par Guillaume de Lorris en 1265, et continué par Jean de Meun dit Clopinel, en 1305. Voyez tome II, pages 292 et 479, et tome 3, page 431.

[4] Valère Maxime vivait vers l'an 600 de la fondation de Rome. Il fit la guerre, dans sa jeunesse, sous Sextus Pompée, aïeul du grand Pompée. Mais il abandonna bientôt la carrière des armes pour s'adonner entièrement aux belles-lettres. Il rassembla les actions éclatantes et les paroles remarquables de tous les grands hommes dont s'honorent la Grèce et l'Italie, et dédia son ouvrage à l'empereur Tibère. Cependant, les savans croient avec raison qu'il n'est pas l'auteur de l'ouvrage qu'on lui attribue. Il paraît certain que sous le règne de Tibère, cet illustre Romain écrivit une histoire fort étendue, dont un certain Nestorien d'Afrique donna un abrégé qui nous est resté, sous le nom de Valère Maxime.

[5] Orose (Paul), évêque de Taracone, en Espagne, a vécu dans le V[e] siècle. En 414, à la sollicitation du clergé espagnol, il passa en Afrique pour demander des secours au puissant saint Augustin contre les hérétiques qui troublaient l'église. On ne dit pas quels étaient ces secours. Orose étudia quelque tems auprès de ce saint, dont il avait été disciple, et alla ensuite à Jérusalem consulter saint

Mais en nul d'eulx n'ay trouvé le plaisir,
Que j'aye bien sceu en voz lettres choisir :
J'y ay trouvé un langage bening,
Rien ne tenant du style femenin :
J'y ay trouvé suyte de bon propos,
Avec un mot qui a mis en repos
Mon cueur estant travaillé de tristesse,
Quand me souffrez vous nommer ma maistresse.
Dieu nous doint donc, ma maistresse tresbelle
(Puis qu'il vous plaist qu'ainsi je vous appelle)
Dièu nous doint donc amoureux appetit,
De bien traicter vostre servant petit.
O moy heureux d'avoir maistresse au monde,
En qui vertu soubz grand' beauté abonde :
Tel est le bien qui me fut apporté
Par vostre lettre ou me suis conforté :
Dont je maintiens la plume bien heuree,
Qui rescrivit lettre tant desiree.
Bien heureuse est la main, qui la ploya,
Et qui vers moy (de grace) l'envoya :

Jérôme sur l'origine de l'ame. Il revint en Europe avec une précieuse collection de reliques qu'il avait, ajoute-t-on, fait fabriquer tout exprès. Il rapporta un saint Etienne, un saint Nicodème, un saint Gamaliel, tous fort bien conservés. On distinguait encore une légère égratignure à la tête du premier, qui fut, comme on sait, lapidé avec beaucoup de soin. Mais, cet amateur de reliques, est plus connu par son Histoire universelle, en cinq livres, qui comprennent depuis la création jusqu'à l'an 416 de Jésus-Christ; il essaye de démontrer que la vérité a toujours triomphé, et que l'erreur a toujours été abattue; il eût prouvé aussi facilement le contraire.

Bien heureux est, qui l'apporter la sceut,
Et plus heureux celluy qui la receut.
Tant plus avant ceste lettre lisoye
En aise grand', tant plus me deduysoye :
Car mes ennuyz sur le champ me laisserent,
Et mes plaisirs d'augmenter ne cesserent,
Tant que j'euz leu un mot, qui ordonnoit,
Que ceste lettre, ardre me convenoit.
Lors mes plaisirs d'augmenter prindrent cesse :
Pensez adonc en quelle doubte, et presse
Mon cueur estoit. L'obeissance grande,
Que je vous doy, brusler me la commande:
Et le plaisir que j'ay de la garder,
Me le deffend, et m'en vient retarder.

Aucunesfoys au feu je la boutoye [1]
Pour la brusler : puis soudain l'en ostoye,
Puis l'y remis, et puis l'en recullay.
Mais à la fin (à regret) la bruslay
En disant : Lettre (apres l'avoir baisee)
Puis qu'il luy plaist : tu seras embrasee:

[1] « Il peint, dit La Harpe, avec une vérite touchante, le regret » qu'il eut et l'effort qu'il se fit, en jetant cette lettre au feu. La » Fontaine, qui lisait beaucoup Marot, paraît avoir imité ce qu'on » vient de voir dans cet endroit d'une de ses meilleures fables, où » il dit des souris :

Mettent le nez à l'air, montrent un peu la tête,
Puis rentrent dans leurs nids écrats :
Puis resortant font quatre pas,
Puis enfin se mettent en quête.»

Car j'ayme mieulx dueil en obeissant,
Que tout plaisir en desobeissant.
Voyla comment pouldre, et cendre devint
L'ayse plus grand' qu'à moy oncques advint.

Mais si de vous j'ay encor quelque lettre,
Pour la brusler, ne la fauldra que mettre
Pres de mon cueur : là elle trouvera
Du feu assez, et si esprouvera
Combien ardante est l'amoureuse flamme,
Que mon las cueur pour voz vertus enflamme.

Au moins en lieu des tourmens, et ennuyz
Que vostre amour me donne jours, et nuictz,
Je vous supply de prendre (pour tous metz)
Un crystallin miroir, que vous transmetz.
En le prenant, grand' joye m'adviendra,
Car (comme croy) de moy vous souviendra,
Quand là dedans mirerez ceste face,
Qui de beauté toutes autres efface :
Il est bien vray, et tiens pour seureté,
Qu'il n'est miroir, ne sera, n'a esté,
Qui sceust au vif monstrer parfaictement
Vostre beauté : mais croyez seurement,
Si voz yeulx clairs plus que ce crystallin
Veissent mon cueur feal, et non malin,
Ilz trouveroient là dedans imprimee
Au naturel vostre face estimee.

Semblablement avec vostre beauté
Vous y verriez la mienne loyauté :
Et la voyant vostre gentil courage
Pourroit m'aymer quelque poinct d'avantage :
Pleust or à Dieu doncques, que puissiez veoir
Dedans ce cueur, pour un tel heur avoir :
C'est le seul bien, ou je tendz, et aspire.

Et pour la fin rien je ne vous desire,
Fors que cela, que vous vous desirez,
Car mieulx que moy voz desirs choisirez.

XV.

1527.

Pour à plaisir ensemble deviser,
On ne sçauroit meilleur temps adviser,
Que de Noel la minuict, et la veille.
En ceste nuict le dieu d'amour resveille
Ses serviteurs, et leur va commandant
De ne dormir, mais rire, cependant
Que faulx Dangier, Maubec et Jalousie
Sont endormiz au lict de Fantasie.
O nuict heureuse, o doulce noire nuict,
Ta noireté aux amans point ne nuyct :
Plus tost endort les langues serpentines,
Si que faignant d'aller droict à matines,
Plusieurs amans peuvent bien (ce me semble)

En lieu secret se rencontrer ensemble.
Les prebstres lors bien hault chantent et crient,
Et les amans tout bas leurs dames prient,
Et puis entre eulx comptent de leur fortune,
En mauldisant les langues importunes,
Ou en disant choses qui mieulx leur plaisent.

Puis les servans par coups leurs dames baisent,
Et en baisant à elles ilz se deulent
Pour avoir mieulx. Lors si les dames veulent
Maulgré Dangier, et toute sa puissance,
A leurs amys donneront jouyssance,
Car noire nuict, qui des amans prend cure,
Les couvrira de sa grand' robbe obscure :
Et si rendra (cependant) endormiz
Ceulx qui d'amours sont mortelz ennemys.
Qu'en dictes vous, ma maistresse et m'amye,
Si vous voulez n'estre point endormie
Ceste nuict là, de veiller suis content
Avecques vous, car mon vouloir ne tend,
Qu'à vous complaire. Or pour nous resjouyr,
Si vous voulez les matines ouyr,
Là ou sçavez, il n'est chambre si bonne,
Ne si bon lict que du tout n'abandonne
Pour m'y trouver : car pour final propos,
Dedans un lict ne gist point mon repos :
Il gist en vous, et en vous je le quiers :
Donnez le moy doncques, je vous requiers.

XVI.

1528.

Le juste dueil remply de fascherie
Qu'eustes arsoir par la grand' resverie
De l'homme vieil [1], ennemy de plaisir,
M'a mis au cueur un si grand desplaisir,
Que toute nuict repos je n'ay sceu prendre :
Aussi seroit à blasmer et reprendre
Le serviteur qui porter ne sçauroit
Le mesme dueil que sa maistresse auroit.
Certainement ma nymphe, ma deesse,
Quand joye avez je suis plein de liesse :
Et quand douleur au cueur vous touche, et poinct,
Je ne reçoy de plaisir un seul poinct.

Toute la nuict je disois à part moy,
Helas faut il qu'elle soit en esmoy
Par le parler : et par la langue amere
D'un, qui la trouve et mere, et plus que mere.
Que pourra il faire à ses ennemys,
Quand il veult nuyre à ses meilleurs amys.

Ainsi disois, ayant grand' confiance,

[1] Voyez, dans la notice, le chagrin que causa à Marguerite ce vieux bavard qui l'avait surprise avec son amant, à la messe de Noel.

Que vostre cueur bien armé de constance,
Plus grans assaulx sçauroit bien soustenir,
Et que le mal, qui en pourroit venir,
Ne pourroit pas tomber que sur la teste
Du mal parlant qui trop se monstra beste.

Et quand j'euz bien viré et reviré
Dedans mon lict, et beaucoup souspiré,
Je priay fort amour qui m'assailloit,
Laisser dormir mon esprit qui veilloit :
Mais lors amour de rigueur m'a usé,
Car le dormir du tout m'a refusé,
Me commandant de composer, et tistre
Toute la nuict ceste petite epistre,
Pour un matin au peu vous conforter
Du dueil, qu'arsoir il vous convint porter.

Or ay je faict le sien commandement :
Si vous requiers (ma maistresse) humblement.
Que vostre cueur tant noble, et gracieux
Chasse dehors tout ennuy soucieux.
En le chassant, le mien vous chasserez :
Priant amour, qu'en tous lieux, ou serez,
Vienne plaisir, et tristesse s'enfuye,
Et que vieillard jamais ne vous ennuye.



XVII.

1528.

Tous les humains, qui estes sur la terre,
D'aupres de moy retirez vous grand' erre :
N'oyez le dueil, que mon las cueur reçoit.
Je ne veulx pas, que d'ame entendu soit,
Fors seulement de ma seule maistresse,
A qui portant ma plainte ne s'addresse :
Car quand pour elle en langueur je mourrois,
D'elle (pour vray) plaindre ne me pourrois.

D'elle, et d'Amour ne me plains nullement,
Mais Amour doy mercier doublement :
Et doublement à luy je suis tenu,
Quand double bien par luy m'est advenu,
De me submettre en lieu tant estimé,
Et d'avoir faict, que là je suis aymé.
Pourquoy d'ennuy suis je doncques tant plein ?
A trop grand tort (ce semble) me complain,
Veu que plaisir plus grand on ne peult dire,
Que d'estre aymé de celle, qu'on desire.
A dire vray, ce m'est grande liesse,
Mais à mon cueur trop plus grand ennuy est ce,
De ce que n'ose user de privauté
Vers une telle excellente beauté.

Amour veult bien me donner ce credict,
Mais pour certain Dangier y contredict,
Nous menassant de nous faire reproche,
Si l'un de nous trop pres de l'autre approche.
O Dieu puissant, quelle grande merveille:
Est il douleur à la mienne pareille?
A ma grand' soif la belle eau se presente,
Et si convient, que d'en boyre m'exempte,
Brief, on me veult le plus grand bien du monde,
Et tout ce bien plus à mal me redonde,
Que si ma dame estoit vers moy rebelle
Veu que semblant n'ose faire à la belle,
De qui l'amour (par sa grace) est à moy:
Ainsi je semble en peine, et en esmoy,
A cil, qui a tout l'or, qu'on peult comprendre,
Et n'oseroit un seul denier en prendre.

Ce neantmoins, puis que s'amour me baille,
La serviray, quelque ennuy, qui m'assaille:
Et ayme mieulx en s'amour avoir peine,
Que sans s'amour avoir liesse pleine.

Helas de nuict elle est mieulx que gardee
Et sur le jour de cent yeulx regardee,
Plus que jadis n'estoit Io d'Argus,
Qui eust au chef cent yeulx clairs, et agus.
Si ne fault pas s'esbahyr grandement,
Si on la garde ainsi soingneusement,

Car voulūntiers la chosē precieuse
Est mise à part en garde soucieuse.

Or est ma dame une perle de prix
Inestimable à tous humains espritz
Pour sa valeur. Que diray davantage?
C'est le tresor d'un riche parentage :
Que pleust à Dieu, que la fortune advint,
Quand je vouldrois, que bergere devint.
S'ainsi estoit, pour l'aller veoir seulette,
Souvent ferois de ma lance houlette,
Et conduirois, en lieu de grans armees,
Brebiz aux champs costoyez de ramees.
Lors la verrois seant sur la verdure,
Si luy dirois la peine que j'endure
Pour son amour, et elle orroit ma plaincte
Tout à loysir, sans de nul avoir craincte :
Car loing seroient ceulx qui de nuict la gardent
Et les cent yeulx, qui de jour la regardent
Ne la verroient. Le faulx triste Daugier
Vers elle aux champs ne se viendroit renger.
Tousjours se tient en ces maisons royalles [1],
Pour faire guerre aux personnes loyalles.

[1] Le *Champion des Dames*, maître en amour, avait déjà, avant Marot, développé cette pensée :

Aussi bien sont les amourettes
Doulces, lealles, advenans,
Soubz bureaux, comme soubz brunettes
Veoir et plus longuement tenans :

Ainsi estant en liberté champestre
La requerrois d'un baiser, et peult estre
Me donneroit (pour du tout m'appaiser)
Quelque autre don par dessus un baiser:
Si me vauldroit l'estat de bergerie
Plus, que ma grande, et noble seigneurie.

O vous amantz, qui aymez en lieu bas,
Vous avez bien en amours voz esbatz.
Si n'ay je pas envie à vostre bien:
Mais en amours avoir je vouldrois bien
La liberté à la vostre semblable.
Qu'en dictes vous ma maistresse honnorable?
Ces miens souhaytz vous desplaisent ilz point?
Je vous supply ne les prendre qu'à poinct,
Recongnoissant, que l'amour que vous porte,

Dangier, fortune, mesdisans,
Laissant bergières et pastours,
Et veult tourmenter les amans
Qui sont es chasteaux et es tours.

En verité souvent on chasse
Aux plus grandes de la cité,
Et mallement on y pourchasse,
Dangier y est tousjours bouté:
Doncques se tu as voulunté
A la chasse ou souvent va on,
Pren la perdrix à seureté
Plustost qu'à dangier le paon.

Ne t'amuse à dame Isabelle,
Ou à madame Marguerite,
Car tu y laisseras la pelle
Se tu n'es de bonne conduicte.
Et s'en bien aymer te delicte,
Vas aux boys tous pleins de florettes,
Et voy quelque belle à l'eslite
A qui donnes tes amourettes.

Faict que mon cueur en desirs se transporte.

Et pour fermer ma complaincte accomplie,
Treshumblement vostre grace supplie,
Perseverer en l'amour commencee,
Et ne l'oster de si noble pensee.
Quant est à moy, seule vous serviray
Tout mon vivant, et pour vous souffriray
Jusques au jour, que fortune vouldra,
Que par mercy ma grand' peine fauldra.

XVIII.

1528.

Filz de Venus, voz deux yeulx desbandez [1]
Et mes escriptz lisez et entendez,
Pour veoir comment,
D'un desloyal servie me rendez :
Las punissez le, ou bien luy commandez
Vivre autrement.

Je l'ay reçeu de grace honnestement,
De moy mesdict par tout injustement,
Et me blasonne.

[1] Cette élégie roule sur le même sujet que la précédente, avec cette différence qu'elle est au nom de Marguerite, qui se plaint toujours de ce vieux serviteur, qui l'avait calomniée auprès de son mari.

Helas faut il, qu'apres bon traictement,
Un serviteur blasme indiscretement,
Sa dame bonne ?

Que feront ceulx qu'on chasse et abandonne,
Si ceulx à qui le bon recueil on donne,
Vivent ainsi?
Il fault, Amour, que peine on leur ordonne:
Car plus à vous, qu'à nulle autre personne,
Touche cecy.

Si à telz gens faictes grace, et mercy,
Noir deviendra vostre regne esclaircy,
Et sans police.
Et n'y aura femme, ne fille aussi,
Qui ose aymer craignant d'avoir soucy
Pour leur malice.

La maulvaise herbe il fault qu'elle perisse,
Et la brebis mal saine fault qu'elle ysse
Hors des trouppeaulx.
Jectes donc hors de l'amoureux service
Ce mesdisant, qu'il n'apprenne son vice
A voz feaulx.

Certes on voit aux champs les pastoureaux
Leur foy garder mieulx, que leurs gras toreaux
Sans nul mal dire.

Mais en palais, grans villes, et chasteaux
Foy n'y est rien, langues y sont cousteaux
Par trop mesdire.

Las qu'ay je dict? Pardonnez à mon ire
Tous ne sont telz : j'en ay bien sceu eslire
Un tresloyal[1] :
A qui mon cueur se lamente et souspire
Des maulx que j'ay par l'autre, qui est pire,
Que desloyal.

A l'un (pour vray) l'autre n'est pas egal :
L'un est bon fruict, et l'autre reagal,
Poison mortelle.
L'un est d'esprit, l'autre est gros animal :
L'un parle en bien, l'autre tousjours dit mal :
Sa langue est telle.

De l'un reçoy tourment dur, et rebelle :
De l'autre j'ay consolation belle,
Dieu sçait combien.
Brief, amytié n'a point peine eternelle:
Apres le mal j'ay rencontré en elle
Singulier bien.

[1] Marot se charge de son apologie; il n'épargne pas son rival, Henri d'Albret, sans doute avec l'approbation de la reine de Navarre; les maris ont toujours tort.

O toy mon cueur : bien heureux je te tien,
D'avoir trouvé un tel serviteur tien,
Qui te conforte:
Et à bon droict je me complains tresbien,
Que je ne l'ay plus tost retenu mien,
Congneu sa sorte.

Las, de mon cueur luy ay fermé la porte,
Pour à celluy qui mal de moy rapporte,
Mon cueur unir.
Grand mal je feiz, aussi peine j'en porte :
Et croy que Dieu me l'envoye ainsi forte,
Pour m'en punir.

Par ses faulx tours me suis veu advenir
Un grand vouloir de ne me souvenir
D'homme qui vive.
Mais pour les faulx les bons ne fault bannir :
Et puis d'aymer on ne se peult tenir,
Quoy qu'on estrive.

Tel veult fuyr, qui plus pres en arrive :
Si loue amour, qui plus qu'à femme vive,
M'a faict cest heur,
De me monstrer la malice excessive
D'un faulx amant, et la bonté nayfve
D'un serviteur.



XIX.

1528.

TANT est mon cueur au vostre uny, et joinct [1],
Qu'impossible est, que l'ennuy qui vous poinct,
Ne sente au vif : mais si vostre constance
Venoit à faire à l'ennuy resistance,
Lors sortiriez de desolation,
Et j'entrerois en consolation,
En vous voyant n'estre plus desolee.
Si n'ay je empris vous rendre consolee
En cest escript pour seulement oster
Le mal, que j'ay de vous veoir mal porter.
Plus tost vouldrois, certes, qu'il fust permis,
Que vostre dueil avec le mien fust mis,
Aymant plus cher avoir double destresse,
Que d'en veoir une en ma dame, et maistresse :
Mais le moyen plus souverain seroit,
Quand par vertu tel ennuy cesseroit.
La vertu propre en cestuy cas, c'est force,
Qui dueil abbat, et les tourmens efforce.
Je ne dy point force de corps, et bras :
S'ainsi estoit, les toreaux gros et gras,

[1] C'est une vive et pathétique exhortation, que Marot fait à sa maîtresse, pour l'encourager à supporter les chagrins qu'elle recevait de la part de ce medisant dont il est parlé dans les élégies précédentes.

Lyons puissans, elephans monstrueux
Seroient beaucoup plus que nous, vertueux:
Ce que j'entens, c'est force de courage
Pour soustenir d'infortune l'orage
Et resister à survenans malheurs.

N'est elle point parmy voz grand' valeurs
Ceste vertu? Si est abondamment:
Vueillez la donc monstrer evidemment
En cest ennuy. Les estoilles celestes
Jamais ne sont que de nuict manifestes:
Aussi constance en nous ne peult bien luyre,
Qu'au temps obscur que douleur nous vient nuyre:
Aux grans assaultz acquiert on les honneurs,
Et tant plus sont aigres ses blasonneurs,
Plus le constant a de los meritoire.
Si ne fault point sur eulx chercher victoire,
Ilz se vaincront tant sont ilz malheureux,
Faisans tomber tous les blasmes sur eulx.

Mais, qui est cil, ne celle en cestuy monde,
En qui douleur par faulx rapport n'abonde?
Avant, que nul jamais soit icy né,
A ceste peine il est predestiné:
Et tant plus est la personne excellente,
Plus est subject à l'aigreur violente
De telz assaultz. Vous doncques accomplie
De dons exquis, dictes je vous supplie,

Cuydez vous bien fuyr les violences
Des mesdisans avec voz excellences?
Si vous voulez, qu'on n'ait sur vous envie,
Ne soyez plus de vertueuse vie.
Ostez du corps ceste exquise beauté,
Ostez du cueur ceste grand' loyauté:
Ne soyez plus sur toutes estimee;
Ne des loyaulx serviteurs bien aymee,
Ayez autant de choses vitieuses,
Que vous avez de vertuz precieuses,
Lors se tairont. Ha chere, et seule amye,
Voulez vous estre envers Dieu endormie,
De recevoir tant de graces de luy,
Et ne vouloir porter un seul ennuy?
Ennuy (pour vray) n'est pas la pire chose,
Qui soit au cueur des personnes enclose:
Petit ennuy, un grand ennuy appaise.
Brief, sans ennuy trop fade seroit l'ayse,
Et tout ainsi, que les fades viandes
Avec aigreur on trouve plus friandes:
Ainsi plaisir trop doulx, et vigoureux
Meslé d'ennuy, semble plus savoureux.
Et d'autre part, raison nous faict sçavoir,
Qu'impossible est de non tristesse avoir,
Veu que tous ceulx qui le plus fort s'appuyent
Sus leurs plaisirs, de leurs plaisirs s'ennuyent:
Et deviendroit fascheuse leur liesse,
Si quelquesfois n'entretenoit tristesse:

Laquelle en fin se perd avec le temps,
Dont en apres sont plus guays, et contens.
Or si ce dueil n'abbatez par vertu,
Si sera il par le temps abbatu :
Mais la vertu de vous croire me faict,
Que ja le temps n'aura l'honneur du faict.
Le temps est bon pour les douleurs deffaire
De ceulx, qui n'ont constance, pour ce faire :
Mais vous, amye, avez en corps de dame
Un cueur viril pour vous oster de l'ame
Vostre douleur mieulx qu'autre creature,
Ne que le temps, ne que mon escripture.

XX.

1528.

En est il une en ceste terre basse [1]
Qui en tourment de tristesse me passe,
Ou qui en soit autant, comme moy, pleine ?
Faire se peult : mais je croy, qu'à grand' peine
Se trouvera femme en lieu, ne saison,
Qui de se plaindre ait si grande raison.

[1] Le poète fait parler Marguerite elle-même, qui se plaint des chagrins qu'elle trouvait dans son ménage.

Marot renouvelle encore ces lamentations dans les rondeaux XVI et XVII du second livre. Voyez dans les notes de l'*Essai Historique*, un extrait d'une comédie de Marguerite, qui a beaucoup de rapport avec cette élégie.

Dessoubz la grand' lumiere du soleil
Ne trouve point le phenix son pareil:
Et aussi peu je trouve ma pareille
En juste dueil, qui la mort m'appareille.

Le phenix suis des dames langoureuses
A trop grand tort, voyre des malheureuses:
Et cil qui m'a tous ces maulx avancez,
Est le phenix des hommes insensez.

Las je me plains, non point comme Dido
Frappee au cueur du dard de Cupido :
Ja ne m'orriez alleguer en mes plainctes
Le mien amant, comme Sapho, et maintes:
Mais mon mary, dont plus mon cueur se deult:
Car les amantz abandonner on peult,
Et les marys, c'est force qu'ilz demeurent
(Bons, ou maulvais) jusques à ce qu'ilz meurent.
Non que par moy luy soit mort desiree,
Plus tost vouldrois sa pensee inspiree
A me traicter, ainsi qu'il est licite,
Ou comme il doibt, ou comme je merite:
Veu que mon cueur l'ayme, l'honnore, et sert,
Comme il convient, et non comme il dessert.

Pas ne dessert avoir à sa commande
Cest enbonpoinct, et ceste beauté grande,
Que m'a donné nature à plein desir :

Pas ne merite au chaste lict gesir
De celle là, qui tant luy est feable.

Il ne fault pas qu'un œil tant agreable
Luy soit riant, ne que bouche tant belle
En le baisant, mary, n'amy l'appelle :
Et neantmoins suyvant Dieu et sa loy,
De mon franc vueil tous ces poinctz a de moy,
Mais cest ingrat tout mal pour bien me baille :
Il a de moy le bon grain pour la paille,
Humble doulceur, pour fiere cruauté,
Loyalle foy pour grand' desloyauté,
Et pour chagrin toute amoureuse approche
Sans amollir son cueur plus dur que roche.

Le fier lyon dessus le chien ne met
Patte ne dent, quand à luy se submet.
Les fortz Rommains, quand ilz s'humilierent
Soubz Atilla, son cueur felon plierent:
Le noir Pluton à fleschir mal aysé,
Fut (par doulceur) d'Orpheus appaisé :
Tout s'amollit par doulceur tresbenigne :
Et toutesfoys la doulceur femenine,
Qui les doulceurs de ce monde surpasse,
Devant les yeulx de mon dur mary passe
Sans l'esmouvoir : et tant plus me submetz
Tant plus me sert d'estranges, et durs metz:
Par ainsi passe en cruautez iniques

Lyons, tyrans, et monstres plutoniques.
Certes quand bien je pense à mon malheur,
Il me souvient du champestre oyseleur [1],
Lequel apres que l'oysellet des champs
Il a sceu prendre avec fainctz, et doulx chantz,
Le tue, et plume, ou si vif le retient,
Le met en cage, et en langueur le tient:
Ainsi (pour vray), fuz prinse et arrestee,
Et tout ainsi (helas) je suis traictee:
Or si l'oyseau mauldict en son langage [2].

[1] Cette pensée est imitée du *Roman de la Rose*, lorsqu'il parle des piéges que l'amour tend aux personnes peu expérimentées.

Tout ainsy comme l'oyselear
Prend l'oysel comme cauteleur,
Et l'appelle par doulx sonnetz
Mussé dedans les buyssonnetz,
Pour le faire à son bray venir,
Tant que prins le puisse tenir.
Le fol oysel de luy s'aprime
Qui ne scet respondre au sophisme
Qui l'a mis en deception
Par figure de diction.

[2] Jean de Meun continue ainsi sa comparaison :

L'oysel du joly verd bocaige,
Quand il est pris et mis en caige,
Et nourry ententivement,
Leans delicieusement,
Et chante tant que sera vifz
Du cueur guay : ce vous est advis :
Si desire il les boys ramez
Qu'a naturellement amez
Et vouldroit sur les branches estre.
Ja si bien ne le scet on paistre,
Tousjours y pense et estudie
A recouvrer sa franche vie....
Et va par sa caige trassant
A grand angoisse pourchassant
Comment fenestre ou partuys truisse,
Parquoy voler au boys s'en puisse :
Ainsy sachiez que toutes femmes,
Soyent damoyselles ou dames,,

(Comme dit Meung) cil qui le tient en cage:
Pourquoy icy doncques ne me plaindray je
De ce cruel, qui chascun jour r'engrege
Mes longs ennuys? Le dueil qui est celé,
Greve trop plus que s'il est revelé:
Parquoy le mien donc revelé sera,
La bouche au cueur ce grand plaisir fera.
Et à qui las? sera ce à mon mary,
Que descharger iray mon cueur marry?
Non certes, non: rien je n'y gaigneroye,
Fors qu'en mes pleurs plaisir luy donneroye.
Et à qui donc? Doy je par amours faire
Un serviteur, duquel en mon affaire
J'auray conseil, et qui par amytié
De mes douleurs portera la moytié:
L'occasion le conseille, et le dit?
Mais avec Dieu honneur y contredict,
Pourtant plaideurs aux amoureuses questes,
Allez ailleurs presenter voz requestes:
Je ne feray ne serviteur n'amy,
Mais tiendray foy à mon grand ennemy.
Doncques à qui feray ma plaincte amere?
A vous ma chere, et honnoree mere,
C'est à vous seule, à qui s'offre, et presente

De quelconque condition
Ont naturelle intention,
Qu'elles chercheroyent vouluntiers
Par quelz chemins, par quelz sentiers,
A franchise venir pourroyent,
Car tousjours avoir la voudroyent

Par vray devoir la complaincte presente.
Et devers vous s'envollent mes pensées
De grand ennuy (à grand tort) offensees,
Pour y chercher allegeance certaine.
Comme le cerf, qui court à la fontaine,
Querant remede à la soif, qui le presse:
Nature aussi ne veult, que ailleurs m'addresse,
Et si m'a dict, si pour moy en ce monde
Y a confort, qu'en vous seule il abonde:
S'il est en vous (las) si m'en secourez,
S'il n'est en vous, avecques moy pleurez,
En mauldissant fortune et ses alarmes:
Et en mes pleurs entremeslez voz larmes,
Pour arrouser la fleur qu'avez produicte,
Qui s'en va toute en seiche herbe reduicte.

XXI.

1528.

GENTE Danes [1] de Juppiter aymee
Dedans la tour d'airain bien enfermee,

[1] Pour Danaé. Le poëte ne désigne point par ce nom, comme l'avance L. Dufresnoy, Françoise de Foix, comtesse de Châteaubriant, maîtresse de François Ier, qui fut assassinée misérablement par l'ordre de son mari, en 1537. Marot était trop bon courtisan pour se mêler de ces querelles domestiques, et surtout pour prendre le parti d'une femme persécutée contre un homme puissant, à qui il dédia le second livre de ses épigrammes. La Danaé de cette élégie ne peut être que Marguerite, qui, soupçonnée d'infidélité par le roi de Navarre, était entourée d'argus, et captive dans son palais.

Puis que fortune adverse de tout bien
Est maintenant envieuse du mien,
Puis que de l'œil elle m'a destourné
Du beau present, qu'elle m'avoit donné :
Puis que parler à vous ne puis, et n'ose,
Que puis je faire orendroit autre chose,
Fors par escript nouvelles vous mander
De mon ennuy, et vous recommander
Le cueur de moy, dont avez jouyssance?
Ce cueur, sur qui nulle autre n'a puissance,
Ce cueur, qui fust de franchise interdict,
Quand prisonnier en voz mains se rendit,
Et de rechef prisonnier confermé,
Avecques vous en la tour enfermé.
Je vous supply par celluy dur tourment,
Que nous souffrons pour aymer loyaument,
Qu'entre voz mains il face sa demeure,
Jusques à tant, que l'un, ou l'autre meure.
Tandis fortune avec cours temporel
Se changera suyvant son naturel :
Et ne vous est si dure, et mal prospere,
Comme paisible, et bonne je l'espere.
Parquoy, amye, or vous reconfortez
En cest espoir, et constamment portez
L'une moytié de l'infortune forte :
L'autre moytié croyez que je la porte.
Mais ou sont ceulx, qui ont eu leur desir
En amytié, sans quelque desplaisir?

Il n'en est point certes, et n'en fut oncques,
Il n'en sera. Ne vous estonnez doncques:
Car j'apperçoy de loing venir le temps,
Que nous serons plus, que jamais, contens :
Et que de moy serez encor servie,
Sans nul danger, et en despit d'envie.



ÉLÉGIES.

LIVRE II.

ELEGIES.

I.

1527.

DU RICHE INFORTUNÉ JAQUES DE BEAUNE, SEIGNEUR DE SEMBLANCAY [1].

EN son gyron jadis me nourrissoit
Doulce fortune et tant me cherissoit,

[1] « Jacques de la Baune, seigneur de Semblancay, surintendant des finances, sous Charles VIII, Louis XII et François Ier, fut arrêté en 1522, sous prétexte de péculat, et fut condamné à être pendu. Cette sentence fut exécutée le 12 août 1527. On trouve, dans les *Annales d'Aquitaine de Du Bouchet*, l'arrêt de sa condamnation, prononcé par des commissaires qu'avoit choisis lui-même le chancelier Duprat, ennemi de Semblancay. C'étoit une intrigue de Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême, mère du roi, qui, voulant perdre Lautrec, nommé au commandement de l'armée française en Italie, s'étoit fait donner cent mille écus (d'autres disent quatre cent mille), que Semblancay devoit envoyer pour payer les troupes. Les quittances de la reine-mère furent enlevées par un commis des finances, nommé Gentil, séduit par une fille d'honneur de Louise de Savoie, dont il étoit amoureux. Le malheureux Semblancay, victime de son imprudence, ne put prouver son innocence. Il s'étoit fait à la cour de puissans ennemis, ses juges leur étoient vendus, il falloit qu'il succombât. Le journal manuscrit de François Ier, cité par Sauval dans ses *Antiquités de Paris*, raconte en détail son exécution. Ce ministre fut conduit, suivant un an-

Qu'à plein souhait me faisoit delivrance
Des haultz honneurs, et grans tresors de France,
Mais cependant sa main gauche tresorde
Secretement me filoit une corde,
Qu'un de mes serfz [1] pour saulver sa jeunesse
A mise au col de ma blanche vieillesse.
Et de ma mort tant layde fut la voye,
Que mes enfans [2], lesquelz (helas) j'avoye
Hault eslevez en honneur et pouvoir,
Hault eslevé au gibet m'ont peu veoir.

cien usage, aux Filles-Dieu, rue Saint-Denis, avant que d'être pendu à Montfaucon. Là, il reçut l'eau bénite, but un verre de vin, mangea trois morceaux de pain, et baisa un vieux crucifix de bois. Muni de ce léger déjeûner, il marcha au supplice avec une grande fermeté. On connut si bien l'injustice de ce jugement que sa famille continua à jouir d'une haute considération. Renaud de Baune, archevêque de Sens et grand aumônier de France sous Henri IV, étoit petit-fils de Semblancay. »

L. Dufresnoy.

[1] C'est Gentil, commis des finances, qui avait soustrait à Semblancay les quittances de la régente. On voit par ces vers que cette soustraction était alors connue de tout le monde. Ce Gentil, à l'aide des protections qu'il avait achetées par son officieuse trahison, se fit recevoir conseiller au parlement de Paris en 1534, et ensuite président. La justice divine vengea la mort de Semblancay: Gentil fut pendu pour malversation, à Montfaucon, en 1538 ou 1543.

[2] Semblancay avait eu trois fils de sa femme Jeanne Buzé: Jacques, évêque de Vannes, mort en 1511; Martin, archevêque de Tours, qui mourut la même année que son père; et Guillaume de Baune, baron de Semblancay, qui conserva un rang distingué à la cour, et mourut en 1565.

Ma gloire donc, que j'avois tant cherie,
Fut avant moy devant mes yeulx perie.

Mes grans tresors, en lieu de secourir,
Honteusement me menerent mourir.

Mes serviteurs, mes amys et parens
N'ont peu servir que de pleurs apparens.

J'euz (en effect) des plus grans la faveur
Ou au besoing trouvay fade saveur :
Mesme le roy son pere m'appella [1] :
Mais tel' faveur justice n'esbranla :
Car elle ayant le mien criminel vice
Mieulx espluché que mon passé service,
Pres de rigueur, loing de misericorde
Me prononça honte, misere et corde :
Si qu'à mon los n'est chose demouree,
Qu'une constance en face coulouree,

[1] « C'étoit, comme nous l'apprend l'histoire, le nom que donnoit François Ier à ce ministre, dont l'expérience avoit été éprouvée par trois règnes. Il faut que ce nom soit bien fatal dans la bouche de nos rois, car Charles IX le donnoit aussi à l'amiral de Colligni, qu'il fit si paternellement assassiner et attacher au gibet de Montfaucon. Fi de ces douceurs! je craindrois, puisque les suites en sont si funestes, de les recevoir d'un roi. Mais, à bon compte, cet usage ne fut que renouvelé des Romains. On se rappelle que Néron fit mourir Corbulon, qu'il appeloit son père. »

L. Dufresnoy.

Qui jusqu'au pas de mort m'accompaigna [1] :
Et qui les cueurs du peuple tant gaigna,
Qu'estant meslee avecques mes ans vieulx,
Feit larmoyer mes propres envieux.
Certainement ma triumphante vie
Jadis mettoit en grand tourment envie :
Mais de ma mort or doibt estre contente :
Je qui avois ferme entente, et attente
D'estre en sepulchre honnorable estendu,
Suis tout debout à Monfaulcon [2] pendu,
Là ou le vent, quand est fort et nuysible,
Mon corps agite, et quand il est paisible,
Barbe et cheveulx tous blancs me faict bransler
Ne plus ne moins, que feuilles d'arbre en l'air.
Mes yeulx jadis vigilans de nature,
Des vieulx corbeaux sont devenuz pasture :
Mon col, qui eust l'accol de chevalier [3]

[1] Voyez l'épigramme 1 du livre IV, *Lorsque Maillard*, etc., dans laquelle Marot peint si énergiquement la constance que Semblancay conserva jusqu'au supplice. L'histoire rapporte qu'il disait aux spectateurs fondant en larmes : *Je reconnois trop tard qu'il vaut mieux servir le maître du ciel que ceux de la terre : si j'avois fait à Dieu ce que j'ai fait pour le roi, j'en recevrois une autre récompense.*

[2] Le gibet de Montfaucon était situé au-delà de la porte Saint-Martin. Il fut bâti par Enguerrand de Marigny, qui y fut pendu le premier, en 1315. On y transportait les corps de tous les criminels que l'on faisait mourir à Paris, et ils y restaient des années entières attachés à des chaînes de fer.

[3] Il était chevalier de Saint-Michel, seul ordre qui fût alors établi en France.

Est accollé de trop mortel collier :
Mon corps jadis bien logé, bien vestu,
Est à present de gresle fort batu,
Lavé de pluye, et du soleil seiché[1],
Au plus vil lieu qui peult estre cherché.

Or, pour finir les regretz douloureux
Partans du cueur du riche malheureux,
Roys et subjectz, en moy veuillez aprendre,
Que vault grand' charge à bailler et à prendre.
En mon vivant ne fut merveille à veoir
(Veu mon credict) si j'acquis grand avoir :
Mais à ma mort on peult bien veoir adoncques
Un des grans tours que fortune feit oncques.
Long temps me feit appeller Roy de Tours[2],
Mais puis qu'elle a usé de ses destours
Sur moy vieillard chetif et miserable,
Priez à Dieu (o peuple venerable),

[1] Villon, qui attendait gaiement le même sort que Semblancay, se représente dans son *Testament*, attaché, à la tête des voleurs de sa bande, aux piliers de Montfaucon.

La pluye nous ha debuez et lavez,
Et le soleil dessceichez et noircjz,
Puis les corbeaux nous hont les yeulx cavez,
Jamais nul temps nous ne sommes rassiez,
Puis ça, puis là, comme le vent varie,
A son plaisir sans cesse nous charie,
Plus becquetez d'oiseaulx que dez à couldre.

[2] Outre les grands biens qu'il possédait en Tourraine, il avait encore le titre de vicomte de Tours, que ses descendans ont conservé.

Que l'ame soit traictee sans esmoy
Mieulx que le corps : et congnoissez par moy,
Qu'or et argent, dont tous plaisirs procedent,
Causent douleurs, qui tous plaisirs exeedent.

II.

1527.

DE LA MORT DE ANNE L'HUILIER.

Quiconques sois, qui veulx que je confesse,
Que Venus est la plus belle deesse,
Il fault aussi que de rien tu ne doubtes,
Qu'elle ne soit la plus male de toutes :
Car quelque don, qui d'elle soit donné,
(Tant soit il doulx) il est environné
De plus de maulx, que la rose d'espines :
Et (qui pis est) si les fraudes vulpines
On sçait fuyr, ou si un chaste cueur
D'adventure est de sa flamme vainqueur,
Elle (soudain) devient toute enragee :
Et tout ainsi que s'on l'eust outragee,
En prend vengeance. Helas piteuse preuve
Toute recente à ce propos se treuve
D'Anne, qui fut jadis Orleanique.

Le cas est tel : la deesse impudique
De son brandon (qui maintes femmes damne),
Jamais ne sceut eschauffer le cueur d'Anne.

Et pour ce faire à Vulcain se vengea :
Car le pouvoir de Venus est petit
Pour se venger selon son appetit :
Dont par despit sur le corps se vengea,
A Vulcain donc son dueil elle declaire :
Qui tout subit (pour à Venus complaire)
De son chauld feu (bien autre qu'amoureux)
Vint allumer par un soir malheureux
D'Anne le lict chaste, et immaculé :
Et en dormant son beau corps a bruslé,
Duquel adonc l'ame noble s'osta,
Et toute gaye au ciel luysant saulta,
Sans se sentir du feu de Vulcanus,
Encores moins de celluy de Venus.

Or vit son ame, et le corps est pery
Par feu ardant. Mais qui de son mary
Eust eu alors les larmes qu'espandues
Il a depuis, pas ne fussent perdues,
Comme elles sont, car de ses yeulx sortir
En feit assez pour ce feu amortir.

III.

DE JEHAN CHAUVIN MENESTRIER.

CHAUVIN sonnant sur Seine les aulbades,
Donna tel ayse aux gentilles Nayades,
Que l'un pour tous des aquatiques dieux

Parla ainsi : Le son melodieux
De ce Chauvin, freres, nous pourroit nuyre
Par traict de temps, et noz femmes seduyre,
Jusqu'à les faire yssir de la claire unde,
Pour habiter la terre large, et ronde.

Ne feit au chant de son psalterion
Sortir des eaux les daulphins Arion?
Ne tira pas Orpheus Euridice
Hors des enfers? Cela nous est indice,
Que cestuy cy qui mieulx que ces deux sonne,
Et qui tant est gracieuse personne,
Nous pourroit bien noz nymphes suborner.

Ces motz finiz se prindrent à tourner
Ces deux jaloux autour de la nasselle
Du bon Chauvin, et renversans icelle
L'ont en leurs eaux plongé, et suffocqué [1]:
Puis chascun d'eulx des nymphes s'est mocqué
En leur disant, Venez, dames venez,
Voycy Chauvin, que si cher vous tenez
Commandez luy, que danser il vous face.

Lors le baisant ainsi mort en la face,

[1] La catastrophe du pauvre Chauvin ressemble assez à celle du fameux Misène, que noya un Triton pour le punir de savoir sonner mieux que lui de la trompette. On peut admirer cette jolie fiction dans le sixième livre de l'Énéide.

Toutes sur luy de leurs yeulx espandirent
Nouvelles eaux, et apres le rendirent
Dessus la terre es mains de ses amys,
Qui l'ont ensemble en sepulture mis [1],
Et d'instrumens de musique univers
Au roy du ciel et du monde divers
Ont rendu gloire, et immortelles graces
De l'avoir mis hors des terrestres places
Pleines de maulx, pour le loger en lieu
Ou plus n'endure, et plus n'offense Dieu.

IV.

POUR MONSIEUR DE BARROYS, A MADEMOYSELLE DE HUBAN.

LE serviteur de vous, chere maistresse,
D'un triste cueur cest escript vous addresse
Pour salut humble, et pour vous advertir,
Qu'il m'est besoing d'aupres de vous partir:
Mais je ne puis bien vous rendre advertie,
Combien de dueil j'ay de la departie:
Parquoy vault mieulx à voz pensees remettre
Ce que n'en puis par escripture mettre:

[1] La fin de cette élégie à quelque rapport avec les derniers vers de la *Jeune Tarentine*, d'André Chenier.

Son beau corps a roulé sous la vague marine.
Thétis, les yeux en pleurs, dans le creux d'un rocher,
Aux monstres dévorans eut soin de le cacher.
Par son ordre bientôt les belles Néréides
S'élèvent au-dessus des demeures humides,
Le poussent au rivage, et dans ce monument
L'ont au cap du zéphir déposé mollement.

Ce neantmoins, puis qu'à l'heure presente
Encre et papier devant moy se presente,
Compter vous vueil un debat qui m'esveille.

Toutes les foys, que je dors, ou sommeille,
Dire me vient (d'une part) mon Debvoir,
Qu'il m'est besoing, par long temps ne vous veoir,
Me remonstrant que j'ay certain affaire,
Que trop je laisse à poursuyvre, et à faire:
Et que pour tost chose pressee ouvrer,
Laisser on doibt ce qu'on peult recouvrer.

De l'autre part Desir vient contredire
A mon Debvoir, et luy vient ainsi dire :
Fascheux Debvoir, veulx tu, qu'un serviteur,
Qui quand à l'œil jamais ne se veit heur
Tel qu'à present, ores il abandonne
Ce bien exquis, que vraye amour luy donne?
Laissera il celle qui est pourveue
De tant de dons? laissera il la veue
De ce regard de doulceur accomply,
Soubz le hazard d'estre mis en oubly?
Ainsi Desir, et mon Debvoir me preschent,
Vous advisant, que tous deux tant m'empeschent,
Que je ne sçay auquel j'obeiray:
Pourquoy, maistresse, icy vous suppliray,
De m'advertir, qu'il convient, que je face,
Mon Debvoir veult, qu'esloingne vostre face:
Desir me veult pres de vous retenir,

Mais à nulz d'eulx je ne me veulx tenir,
Et n'en feray fors cela seulement,
Qu'ordonnera vostre commandement,
Qui dessus moy autant a de puissance,
Que serviteurs doibvent d'obeissance.

V.

A UNE QUI REFUSA UN PRESENT.

QUAND je vous dy (sans penser mal affaire)
J'ay, chere sœur, un present à vous faire,
Le prendrez vous? des que m'eustes ouy
Dict ne me fut le contraire d'ouy:
Parquoy, ma sœur, si en vous l'envoyant
Y a forfaict, chascun sera croyant,
Que non de moy, mais de vous vient l'offense.
Et pour renfort de ma juste deffense,
(Sans me vanter) ce mot bien dire j'ose,
Qu'en maint bon lieu j'ay donné mainte chose,
Que l'on prenoit, sans penser le donneur
Pretendre rien du prenant, que l'honneur.
Que n'avez vous de moy ainsi pensé?
Jamais me suis je en termes advancé
Aupres de vous qu'honneur, et Dieu ensemble
N'y fussent mis? quelque foys, ce me semble
Je vous ay dict (si bien vous en souvient)
Treschere sœur, si service vous vient
De mon costé, je vous supply n'entendre.

Que je vous vueille obliger le me rendre.
Brief, mes propos tenuz d'affection,
Seront tesmoings de mon intention :
Vous asseurant, que l'estime immuable,
Que j'ay de vous, est si grande, et louable,
Que rien par vous n'y peult estre augmenté,
En refusant un offre presenté.
Il n'est pas dict (certes) que tous donneurs
Voysent cherchant (par tout) les deshonneurs,
Et n'est pas dict, que les dames, qui prennent,
Font toutes mal, et qu'en prenant mesprennent :
Ce nonobstant prendre n'exaulceray
En mon escript, et si confesseray,
Que bien souvent, quand à femme l'on donne
Le refuser est chose honneste, et bonne :
Mais bien souvent (à dire verité)
Il peult tourner en incivilité.

Je sçay assez que de rien n'avez faulte :
Je sçay, combien de cueur vous estes haulte:
Ce neantmoins (pour nourrir amytié)
N'est mal seant s'abbaisser de moytié.
Quand tout est dict nette sens ma pensee
D'avoir faict cas, ou soyez offensee :
Plus tost debvrois me sentir offensé,
Du mal qu'avez (peult estre) en moy pensé :
Veu, que l'offrir, dont j'ay voulu user,
En cas d'honneur vault bien le refuser,

Et croy de faict, que si ce n'eust esté
La foy, que j'ay de vostre honnesteté,
J'eusse pensé proceder mon deffault
De n'avoir faict mon present assez hault:
Mais Dieu me gard d'estre si transgresseur
De l'amytié d'une si bonne sœur,
Qui congnoistra que frere ne se treuve
Plus vray que moy, me mettant à l'espreuve.

VI.

A UNE MAL CONTENTE, D'AVOIR ESTÉ SOBREMENT LOUEE, ET SE PLAIGNANT NON SOBREMENT [1].

Pour tous les biens qui sont deçà la mer,
Je ne vouldrois vous ny autre blasmer
Contre raison : en sorte qu'on peult dire,
Que je me mets voluntiers à mesdire.

Mais si fault il que vous croyez aussi,
Que je n'ay pas tant besoing, Dieu mercy,
De voz faveurs qu'on me feis consentir,
En vous louant, de flatter ou mentir.

[1] La Monnoye, dans ses remarques sur le Menagiana, observe que cette élégie est de Mellin de Saint-Gelais, comme on le voit par un ancien manuscrit de ce poète, où elle lui est attribuée, et que c'est une imitation des vers de l'Aretin, commençant par ces mots : *Per tutto l'or del Mondo*, qui sont dans la seconde journée de la seconde partie de ses *Ragionamenti*. Mais, comme cette jolie élégie se trouve aussi dans la plupart des éditions de Marot, je ne vois pas de raison pour ne pas l'en reconnaître l'auteur.

Je laisse à ceulx faire ceste couvee,
Qui n'ont encor nulle amye trouvee :
Et sont contens de prendre tout en gré,
Pour en amours avoir quelque degré [1].

Je laisse faire à ces Italiens,
Ou Espaignolz, tombez en voz liens,
Qui disent plus qu'oncques ilz ne penserent [2] :
Pour avoir mieulx encores qu'ilz n'esperent.

Car le plus lourd de telles nations
Entend assez voz inclinations,
Et scavent bien que des pays estranges [3],
Il ne vient rien si peu cher que louenges.

Ceulx là diront, que les raiz de voz yeulx
Font devenir le soleil envieux :
Et que ce sont deux astres reluysans,
Tout leur bonheur et malheur produisans.

En vous voyant ilz seront esbahiz,
Comme Dieu meit tel bien en ce pays :

[1] Variante ; *édition de Mellin de Saint-Gelais.*

Pour en amour treuver quelque degré.

[2] L'édition de Saint-Gelais met ainsi ce vers et le suivant :

Qui disent plus bien souvent qu'ilz n'entendent,
Demandant plus souvent qu'ilz ne pretendent..

[3] Variante ; *édition de Saint-Gelais.*

Et si sçait bien que des pays estranges...

Et beniront l'an, le ciel et l'idee [1]
D'ou telle grace en terre est procedee.

Ilz vous diront que d'un rys seulement,
Vous eschauffez le plus froid element :
Et que les biens, dont Arabie est pleine,
N'approchent point de vostre doulce alaine.

Ilz jureront que voz mains sont d'yvoire,
Et que la neige, aupres de vous, est noire,
Voz blanches dents, ou plus tost dyamans,
Sont la prison des espritz des amans :

Et le coral ou elles sont encloses,
Pallit le teint des plus vermeilles roses.
De voz cheveulx, c'est moins que la raison
De faire d'eulx à l'or comparaison.

Ilz vous diront que vostre doulx langaige
Les cueurs humains aliene et engaige :
Et que l'accueil de voz doulces manieres
Peult appaiser Mars entre ses banieres.

Si vous touchez espinettes, ou luths,
Vous appaisez les sujets d'Eolus.

[1] Variante ; *édition de Saint-Gelais.*

Et s'enquerront du ciel et de l'idee....

Et si d'aller par les champs vous delecte,
A chascun pas croist une violette.

Brief, nostre siecle, ou vous avez vescu,
A les passez par vous seule vaincu,
Et qui sçauroit tant de fables redire,
Sans se fascher, ou sans mourir de rire?
Ilz dient tant que je croy que le tiers,
En escrivant, faict rougir les papiers.

Or quant à moy, je ne sçaurois avoir
Sens, ne loysir d'aprendre ce sçavoir,
Ne mon esprit est d'assez bonne marque
Pour suyvre ainsi Jehan de Mehun, ou Petrarque [1].

[1] Pétrarque (François) naquit à Arrezzo en Toscane, le 20 juillet 1304. Ses parens, exilés de Florence pendant la guerre des Geulfes et des Gibelins, se retirèrent à Avignon. Pétrarque reçut une brillante éducation, et étudia onze années dans les célèbres universités de Carpentras, de Montpellier et de Cologne. A vingt-deux ans, il parcourut, pour s'instruire, la France, l'Allemagne et l'Italie. C'est à Vaucluse que ses regards rencontrèrent cette Laure qu'ont immortalisée ses ouvrages. L'amour développa son génie. Il passa à Vaucluse des momens délicieux, partagés entre l'amour et la poésie. Mais la mort de Laure dissipa ce songe de bonheur : il quitta des lieux que n'embellissait plus son amante, et se retira à Padoue. Ce tendre poète recueillit l'admiration de son siècle; tous les princes lui envoyèrent des présens, et Rome lui déféra la couronne de poésie; Paris lui avait offert le même honneur. Mais Pétrarque préféra triompher dans sa patrie; sa muse aurait souffert d'être complimentée dans notre vieux jargon gaulois. Pétrarque mourut en 1374, à Florence, où il avait été rappelé et remis en possession des biens de sa famille.

Je diray bien, et ne mentiray point,
Que soubz les draps vous estes en bon poinct :
Et que peult estre on voit mainte qui brague,
Qui beaucoup pres n'est point si bonne bague.

Mais de parler qu'estes chose divine
On me diroit que je songe et devine,
Car en ce corps faict de sucre et de miel,
Y a des cas trop peu dignes du ciel.



ÉPITRES.

La mort n'y mord.

LIVRE I.

EPISTRES.

I.

1518.

AU ROY.

En m'esbatant je fais rondeaux en rithme [1] :
Et en rithmant bien souvent je m'enrime,
Brief, c'est pitié d'entre nous rithmailleurs,
Car vous trouvez assez de rithme ailleurs,
Et quand vous plaist, mieulx que moy, rithmassez,
Des biens avez et de la rithme assez :
Mais moy à tout ma rithme, et ma rithmaille
Je ne soutiens (donc je suis marry) maille.
Or ce me dit (un jour) quelque rithmart,
Vien ça, Marot, trouves tu en rithme art,
Qui serve aux gens, toy qui as rithmassé ?
Ouy vrayement (dy je) Henry Macé.
Car vois tu bien la personne rithmante,

[1] Pasquier, dans ses *Recherches de la France*, après avoir cité avec de grands éloges la chanson XXX de Marot, ajoute : « Nous » avons une autre maniere de jeu qui provient des vers equivoques : » en quoy je puis dire que nous n'appellons pas equivoque, ainsi » que le latin, quand un mesme mot a double signification, mais » quand d'un nous en faisons deux qui se rencontrent en mesme ter- » minaison. Il y a une epistre du mesme Marot ou, en bouffonnant » sur le mot *rimer*, il le diversifia en vingt et six sortes... C'est une » gaieté entre ses œuvres..... »

Qui au jardin de son sens la rithme ente,
Si elle n'a des biens en rithmoyant,
Elle prendra plaisir en rithme oyant :
Et m'est advis, que si je ne rithmois,
Mon povre corps ne seroit nourry moys,
Ne demy jour : car la moindre rithmette
C'est le plaisir, ou fault que mon rys mette.
Si vous supply, qu'à ce jeune rithmeur
Faciez avoir un jour par sa rithme heur,
Affin qu'on die, en prose, ou en rithmant,
Ce rithmailleur, qui s'alloit enrithmant,
Tant rithmassa, rithma, et rithmonna,
Qu'il a congneu, quel bien par rithme on a.

II.

1518.

LE DESPOURVEU A MADAME LA DUCHESSE D'ALENÇON ET DE BERRY, SŒUR UNIQUE DU ROY [1].

Si j'ay emprins en ma simple jeunesse
De vous escrire, o treshaulte princesse,
Je vous supply que par doulceur humaine,
Me pardonnez : car bon vouloir, qui meine
Le mien desir, me donna esperance
Que vostre noble, et digne preference
Regarderoit par un sens tresillustre,
Que petit feu ne peult jecter grand lustre.

[1] Voyez l'*Essai sur la vie et les ouvrages de Marot.*

Autre raison, qui m'induict et inspire
De plus en plus le mien cas vous escrire,
C'est qu'une nuict tenebreuse et obscure
Me fut advis, que le grand dieu Mercure,
Chef d'eloquence, en partant des haultz cieulx
S'en vint en terre apparoistre à mes yeulx,
Tenant en main sa verge, et caducee
De deux serpens par ordre entrelassee :
Et quand il eust sa face celestine
(Qui des humains la memoire illumine)
Tournee à moy, contenance, ne geste
Ne peuz tenir voyant ce corps celeste,
Qui d'une amour entremeslee d'ire
Me commença semblables motz à dire.

MERCURE.

Mille douleurs te feront souspirer,
Si en mon art tu ne veulx inspirer
Le tien esprit par cure diligente :
Car bien peu sert la poesie gente,
Si bien, et los on en veult attirer.

Et s'autrement tu n'y veulx aspirer,
Certes, amy, pour ton dueil empirer,
Tu souffriras de foys plus de cinquante
Mille douleurs.

Donc si tu quiers au grand chemin tirer
D'honneur, et bien, veuille toy retirer

Vers d'Alençon la duchesse excellente,
Et de tes faictz, telz qu'ilz sont, lui presente,
Car elle peult te garder d'endurer
Mille douleurs.

L'AUTHEUR.

Apres ces motz ses aesles esbranla,
Et vers les cours celestes s'en alla
L'eloquent dieu : mais à peine fut il
Monté au ciel par son voller subtil,
Que dedans moy (ainsi qu'il me sembla)
Tout le plaisir du monde s'assembla,
A celle fin de faire œuvre duysante
Pour dame, tant en vertu reluysante.
Que diray plus ? Certes les miens espritz
Furent deslors comme de joye espris,
Bien disposez d'une veine subtile,
De vous escrire en un souverain style.
Mais tout soudain, dame tresvertueuse,
Vers moy s'en vint une vieille hideuse,
Maigre de corps, et de face blesmie,
Qui se disoit de fortune ennemye :
Le cueur avoit plus froid que glace ou marbre,
Le corps tremblant comme la feuille en l'arbre,
Les yeulx baissez comme de paour estraincte,
Et s'appelloit par son propre nom Craincte :
Laquelle lors d'un vouloir inhumain
Me feit saillir la plume hors la main :

Que sur papier tost je voulois coucher,
Pour au labeur mes espritz empescher,
Et tous ces motz de me dire print cure
Mal consonnans à ceulx du dieu Mercure.

CRAINCTE.

Trop hardiment entreprens, et meffais,
O toy tant jeune : oses tu bien tes faictz
Si mal bastiz presenter devant celle,
Qui de sçavoir toutes autres precelle [1] ?
Mal peult aller, qui charge trop grand faix.

Tous tes labeurs ne sont que contrefaictz,

[1] Marguerite joignait à un esprit brillant des connaissances ordinairement négligées par son sexe. Les contes qui nous restent sous son nom, rivalisent avec ceux de Boccace. La monotonie que l'on pourrait lui reprocher dans le choix des sujets est rachetée par des détails toujours neufs, et l'on est étonné de trouver chez une femme une observation aussi approfondie des mœurs. Ses vers ne sont plus lus ; ils ne méritent pas cet oubli ; mais nos richesses littéraires se sont tellement accrues, que l'on croit inutile de les augmenter des productions du XVI[e] siècle. Les poésies de Marguerite ne furent recueillies qu'en 1547, par un valet-de-chambre, et publiées sous le titre : *Les Marguerites de la Marguerite des princesses*. Ce recueil renferme des *chansons spirituelles*, des *épîtres*, quatre *mystères*, la *Nativité*, l'*Adoration des trois rois*, les *Innocens* et le *Désert*; deux comédies, *les deux Filles et les deux Mariées*, dont nous avons déjà parlé ; *Trop*, *peu*, *prou*, *moins*, et d'autres pièces sur des sujets pieux. Marguerite semble souvent emprunter la plume de Marot ; on distingue dans tous ses ouvrages une facilité qui ne dérive jamais en négligence. Cependant elle ne se conforme pas à certaines règles de versification que Marot avait fixées le premier.

Aupres de ceulx des orateurs parfaictz [1],
Qui craignent bien de s'adresser à elle
Trop hardiment.

Si ton sens foible advisoit les forfaictz
Aysez à faire en tes simples effectz,
Tu dirois bien que petite nasselle
Trop plus souvent, que la grande, chancelle :
Et pour autant regarde que tu fais
Trop hardiment.

L'AUTHEUR.

Ces motz finiz, demeure mon semblant
Triste, transy, tout terny, tout tremblant [2],
Sombre, songeant, sans seure soustenance,
Dur d'esperit, desnué d'esperance,
Melancolic, morne, marry, musant,
Pasle, perplex, paoureux, pensif, pensant,
Foible, failly, foulé, fasché, forclus,
Confus, courcé : croire Craincte concluz,
Bien congnoissant, que verité disoit
De celle là que tant elle prisoit :
Dont je perdz cueur, et audace me laisse,

[1] Variante :

Aupres de ceulx des poetes parfaictz...

[2] Tous les mots de ce vers commencent par la même lettre; ce *jeu poétique* (les pauvres gens, ils appelaient cela de la poésie!) se répète dans les six suivans. Cè commentaire ne nous offrira que trop d'occasions de remarquer ces ridicules difficultés que le poète s'imposait lui-même. Marot ne se préservait pas de ces puérilités.

Plus dur devient le mien esprit, qu'enclume:
Si ruay jus encre, papier et plume,
Craincte me tient, doubte me meine en laisse,
Voyre, et de faict proposois de non tistre
Jamais pour vous rondeau, lay ou epistre,
Si n'eust esté, que sur ceste entreprise
Vint arriver (à tout sa barbe grise)
Un bon vieillard portant chere joyeuse,
Confortatif, de parolle amoureuse,
Bien ressemblant homme de grand renom,
Et s'appelloit Bon Espoir par son nom :
Lequel voyant ceste femme tremblante,
Autre qu'humaine (à la veoir) ressemblante,
Vouloir ainsi mon malheur pourchasser,
Fort rudement s'efforce à la chasser,
En m'incitant d'avoir hardy courage
De besoingner, et faire à ce coup rage :
Puis folle Craincte amye de Soucy,
Irrita fort, en s'escriant ainsi.

BON ESPOIR.

Va t'en ailleurs, faulse vieille dolente,
Grande ennemye à fortune et bon heur,
Sans fourvoyer par ta parolle lente
Ce povre humain hors de la voye d'honneur :
Et toy, amy, croy moy, car guerdonneur
Je te seray, si craintif ne te sens :
Croy donc Mercure, employe tes cinq sens,

Cueur, et esprit et fantasie toute
A composer nouveaulx motz, et recens,
En deschassant Craincte, Soucy et Doubte.

Car celle là, vers qui tu as entente,
De t'addresser, est pleine de liqueur
D'humilité, ceste vertu patente,
De qui jamais vice ne fust vainqueur.
Et oultre plus : c'est la dame de cueur
Mieulx excusant les espritz et les sens
Des escripvains tant soyent ilz innocens,
Et qui plus tost leurs miseres deboute.
Si te supply, à mon veuil condescens,
En deschassant Craincte, Soucy et Doubte.

Est il possible, en vertu excellente
Qu'un corps tout seul puisse estre possesseur
De trois beaulx dons, de Junon l'opulente,
Pallas, Venus ? Ouy, car je suis seur,
Qu'elle a prudence, avoir, beauté, doulceur,
Et de vertus encores plus de cinq cens,
Parquoy, amy, si tes dictz sont decens,
Tu congnoistras (et de ce ne te doubte)
A quel honneur viennent adolescens
En deschassant Craincte, Soucy et Doubte.

ENVOY.

Homme craintif, tenant rentes, et cens
Des muses, croy, si jamais tu descens

Au val de paour, qui hors d'espoir te boute,
Mal t'en ira : pour ce à moy te consens
En deschassant Craincte, Soucy et Doubte.

LE DESPOURVEU.

En ce propos grandement travaillay,
Jusques à tant qu'en sursault m'esveillay,
Un peu devant qu'Aurora (la fourriere
Du clair Phebus) commençast mettre arriere
L'obscurité nocturne sans sejour,
Pour esclaircir la belle aulbe du jour.
Si me souvint tout à coup de mon songe,
Dont la pluspart, n'est fable ne mensonge [1] :
A tout le moins pas ne fust mensonger
Le Bon Espoir, qui vint à mon songer :
Car verité feit en luy apparoistre
Par les vertuz, qu'en vous il disoit estre.
Or ay je faict au vueil du dieu Mercure,
Or ay je prins la hardiesse, et cure
De vous escrire à mon petit pouvoir,
Me confiant aux parolles d'Espoir
Le bon vieillard, vray confort des craintifz,
A droict nommé repaisseur des chetifz,
Car repeu m'a tousjours soubz bonne entente
En la forest nommee Longue Attente :

[1] Cette pensée, imitée du Roman de la Rose, a été remarquée dans la seconde élégie

.... Pourray bien soustenir
Que songe peult sans mensonge advenir.

Voyre, et encor de m'y tenir s'attend,
Si vostre grace envers moy ne s'estend :
Parquoy convient, qu'en esperant je vive,
Et qu'en vivant tristesse me poursuyve.

Ainsi je suis poursuy, et poursuyvant
D'estre le moindre, et plus petit servant
De vostre hostel (magnanime princesse)
Ayant espoir que la vostre noblesse
Me recevra, non pour aucune chose,
Qui soit en moy pour vous servir enclose :
Non pour priere, requeste, ou rethorique,
Mais pour l'amour de vostre frere unique,
Roy des Françoys, qui à l'heure presente
Vers vous m'envoye, et à vous me presente
De par Pothon, gentil homme honnorable.
En me prenant, princesse venerable,
Dire pourray, que la nef opportune
Aura tiré de la mer d'infortune,
Maulgré les ventz, jusqu'en l'isle d'honneur
Le pelerin exempté de bon heur :
Et si auray par un ardant desir
Cueur et raison de prendre tout plaisir
A esveiller tous mes espritz indignes
De vous servir, pour faire œuvres condignes :
Telz qu'il plaira à vous, treshaulte dame,
Les commander : priant de cueur et d'ame
Dieu tout puissant, de tous humains le pere,

Vous maintenir en fortune prospere :
Et dans cent ans prendre l'ame à mercy
Partant du corps sans douleur ne soucy.

III.

1521.

DU CHAMP D'ATTIGNY [1] A MADAME D'ALENÇON.

SUSCRIPTION.

Lettre mal faicte, et mal escripte,
Volle de par cest escrivant
Vers la plus noble Marguerite,
Qui soit point au monde vivant.

LA main tremblant dessus la blanche carte
Me voy souvent : la plume loing s'escarte
L'encre blanchist, et l'esperit prend cesse,
Quand j'entreprens (tresillustre princesse)
Vous faire escriptz : et n'eusse prins l'audace,
Mais Bon Vouloir qui toute paour efface,
M'a dict, Crains tu à escrire soudain
Vers celle là, qui oncques en desdain
Ne print tes faictz ? Ainsi à l'estourdy,
Me suis monstré (peult estre) trop hardy,

[1] Attigny sur l'Aine, petit bourg en Champagne, est célèbre par les conciles qui s'y sont tenus aux VIIIe et XIIe siècles. L'armée française campa dans les plaines d'Attigny, lorsque Henri de Nassau, général de l'empereur, vint assiéger Mézières, place en mauvais état que l'on se proposait de démolir; Bayard promit de la défendre, et sa vigoureuse résistance força Nassau à se retirer.

Bien congnoissant neantmoins, que la faulte
Ne vient, sinon d'entreprise trop haulte :
Mais je m'attens, que sous vostre recueil
Sera congneu le zele de mon vueil.

Or est ainsi, princesse magnanime,
Qu'en hault honneur, et triumphe sublime
Est fleurissant en ce camp ou nous sommes,
Le conquerant des cueurs des gentilz hommes :
C'est monseigneur [1] par sa vertu loyalle
Esleu en chef de l'armee royalle :
Ou l'on a veu de guerre maintz esbatz,
Advanturiers [2] esmouvoir gros combatz

[1] Charles, duc d'Alençon, né en 1489. Il épousa, en 1509, Marguerite, fille de Louise de Savoie; François I[er], à son avénement au trône, le fit reconnaître premier prince du sang. Il n'était rien moins que savant; son esprit était pauvre, son caractère faible et indifférent. On sent qu'un pareil époux convenait peu à Marguerite, surnommée la *Dixième Muse*. Ils vécurent, quoique froidement, en bonne intelligence. Ce duc d'Alençon fit les campagnes d'Italie sans tirer l'épée, et, s'il assista à plusieurs combats, il n'eut pas à se reprocher une goutte de sang répandue. Avec un courage aussi paisible, il semblait devoir vivre long-tems. Mais à la journée de Pavie, chargé du commandement d'une aile de l'armée, il s'enfuit lorsque l'action commençait à s'engager, et entraîna la perte de la bataille. Désolé des tristes suites de sa désertion, et accablé des justes reproches de son épouse, il mourut de chagrin, à Lyon, en 1525. Lorsque Marot écrivit cette épître, il était à la tête des troupes destinées à repousser le prince de Nassau, qui pénétrait en Champagne. Voyez la ballade VI, tome II, page 13.

[2] « Les *Aventuriers* formoient, sous Louis XII et François I[er], un corps d'infanterie fort mal équipé, mais qui n'en étoit pas moins

Pour leur plaisir sur petites querelles,
Glaive tirer, et briser alumelles,
S'entrenavrans de façon fort estrange :
Car le cueur ont si treshault, qu'en la fange
Plus tost mourront que fuyr à la lice,
Mais monseigneur, en y mettant police,
A defendu de ne tirer espee,
Si on ne veult avoir la main couppee.

Ainsi pietons n'osent plus desgainer,
Dont sont contrainctz au poil s'entretrainer,
Car sans combatre ilz languissent en vie :
Et croy (tout seur) qu'ilz ont trop plus d'envie
D'aller mourir en guerre honnestement,
Que de mourir chez eulx oysivement.

Ne pensez pas, dame ou tout bien abonde,
Qu'on puisse veoir plus beaulx hommes au monde:

brave. On se servoit surtout de ces troupes pour un coup de main. Elles furent soumises par François Ier au colonel-général de l'infanterie. D'abord elles n'avoient point de solde, mais on leur fournissoit des étapes dans le royaume, et elles vivoient en pays ennemi du butin qu'elles pouvoient y faire. Elles commirent de si grands désordres en France même, qu'on se vit forcé de les soumettre, par de sévères réglemens et par la force, à la discipline militaire. Elles parurent pour la dernière fois dans les armées sous Henri IV. L'expérience avoit appris combien il étoit dangereux de confier des armes à des bandits qui savoient les tourner contre leurs chefs, et n'obéissoient qu'à leurs caprices. »

L. Dufresnoy

Car (à vray dire) il semble que nature
Leur ait donné corpulence et facture
Ainsi puissante, avec leur cueur de mesmes,
Pour conquerir sceptres et dyadesmes
En mer, à pied, sur coursier ou genetz :
Et ne desplaise à tous nos lansquenetz [1],
Qui ont le bruict de tenir aucun ordre,
Mais à ceulx cy n'a point tant à remordre.

Et qui d'entre eulx l'honnesteté demande,
Voyse orendroit veoir de Mouy [2] la bande,
D'advanturiers yssuz de nobles gens :
Nobles sont ilz, pompeux, et diligens :
Car chascun jour au camp soubz leur enseigne
Font exercice, et l'un à l'autre enseigne
A tenir ordre, à manier la picque,
Ou le verdun, sans prendre noise, ou picque.

De l'autre part, soubz ses fiers estandars
Meine Boucal [3] mille puissans souldars,
Qui ayment plus debatz et grosses guerres,

[1] C'était le nom que l'on donnait à l'infanterie allemande ; il y en avait beaucoup au service de France.

[2] La maison de Mouy ou de Moy, l'une des plus anciennes de Picardie.

[3] Boucal, chef des aventuriers, fut plus estimé par sa bravoure que par ses talens militaires. Il se distingua dans les guerres d'Italie, et fut tué à la prise de Novarre par les Français, en 1522.

Qu'un laboureur bonne paix en ses terres,
Et qu'ainsi soit, quand rudement se batent,
Advis leur est proprement, qu'ilz s'esbatent.

D'autre costé voit on le plus souvent
Lorges [1] jecter ses enseignes au vent,
Pour ses pietons faire usiter aux armes,
Lors que viendront les perilleux vacarmes :
Grans hommes sont en ordre triumphans,
Jeunes, hardiz, roides, comme elephans,
Fort bien armez, corps, testes, bras, et gorges :
Aussi dict on, les hallecretz de Lorges.

Puis de Mouy, les nobles, et gentilz,
Et de Boucal les hommes peu craintifz :
Brief, Hercules, Montmoreau, et Danieres
Ne font pas moins triumpher leurs banieres :
Si que deça on ne sçauroit trouver
Homme, qui n'ait desir de s'esprouver,
Pour acquerir par hault œuvre bellique
L'amour du roy, le vostre frere unique:

[1] Jacques de Lorges (et non François, comme dit L. Dufresnoy), comte de Montgommeri, était capitaine de la garde écossaise. Il se signala sous François Ier dans les différentes expéditions d'Italie. Sa famille était issue d'une des plus illustres maisons d'Ecosse. Ce Jacques de Lorges est père du célèbre Mongommeri qui tua Henri II dans un tournois, et qui, après avoir pris part aux troubles de religion, fut condamné à perdre la tête en 1574.

Et par ainsi, en bataille, ou assault,
N'y aura cil, qui ne prenne cueur hault,
Car la pluspart si hardiment ira,
Que tout le reste au choc s'enhardira.

De jour en jour une campaigne verte
Voit on icy de gens toute couverte,
La picque au poing, les trenchantes espees
Ceinctes à droict, chausseures decouppees,
Plumes au vent, et haultz fiffres sonner
Sus gros tabours, qui font l'air resonner :
Au son desquelz, d'une fiere façon,
Marchent en ordre, et font le lymaçon,
Comme en bataille, affin de ne faillir,
Quand leur fauldra deffendre, ou assaillir,
Tousjours crians, Les ennemys sont nostres:
Et en tel poinct sont les six mil apostres
Deliberez soubz l'espee Sainct Pol [1],
Sans qu'aucun d'eulx se monstre lasche, ou mol.

[1] François de Bourbon, comte de Saint-Pol, né à Ham, en 1491. Il montra dès sa jeunesse un ardent désir de s'illustrer; et son courage contribua au gain de la bataille de Marignan, où il fut fait chevalier par Bayard. Il parut avec éclat dans plusieurs actions importantes; il secourut Mézières, assiégée par les Impériaux, en 1521; il défit les Anglais au combat de Pas; fait prisonnier à la journée de Pavie, il parvint à s'échapper; et, de retour en France, il fut nommé gouverneur du Dauphiné. Il repassa dans le Milanais, en 1528, et y remporta de grands avantages; mais, abandonné de ses troupes dans une embuscade où il était tombé, il fut pris une seconde fois, et ne sortit de prison que par le traité de

Souventesfoys par devant la maison
De monseigneur viennent à grand', foyson
Donner l'aulbade à coups de hacquebutes,
D'un autre accord qu'espinettes, ou flustes.

Apres oyt on sur icelle prairie
Par grand' terreur bruyre l'artillerie [1],
Comme canons doubles, et racourciz,
Chargez de pouldre, et gros bouletz massifz:
Faisans tel bruict, qu'il semble, que la terre
Contre le ciel vueille faire la guerre.

Voyla comment (dame tresrenommee)
Triumphamment est conduicte l'armee,
Trop mieulx aymant combatre à dure oultrance,
Que retourner (sans coup ferir) en France.

De monseigneur, qui escrire en vouldroit,
Plus clair esprit, que le mien, y fauldroit:
Puis je sens bien ma plume trop ruralle
Pour exalter sa maison liberalle,

Cambrai. Plutôt soldat que général, il passa sa vie au milieu des camps; il mourut à Cotignan, près de Rheims, le 1er septembre 1545. Il avait eu d'Adrienne d'Estouteville, sa femme, François, duc d'Estouteville, né en 1536 et mort en 1546; et Marie de Bourbon, qui épousa Jean de Bourbon, duc d'Enghien, et en secondes noces, Léonord d'Orléans, duc de Longueville.

[1] Variante:

Par grand' horreur bruyre l'artillerie....

Qui à chascun est ouverte, et patente.

Son cueur tant bon gentilz hommes contente,
Son bon vouloir gens de guerre entretient,
Sa grand' vertu bonne justice tient,
Et sa justice en guerre la paix faict,
Tant que chascun va disant (en effect)
Voycy celluy tant liberal, et large,
Qui bien merite avoir royalle charge:
C'est celluy là, qui tousjours en ses mains
Tient, et tiendra l'amour de tous humains :
Car puis le temps de Cesar dict Auguste,
On n'a point veu prince au monde plus juste [1].

Tel est le bruict qui de luy court sans cesse
Entre le peuple, et ceulx de la noblesse,
Qui chascun jour honneur faire luy viennent
Dedans sa chambre, ou maintz propos se tiennent,

[1] Auguste juste ! On voit bien que Marot ne le connaît que par les flatteries de Virgile et d'Horace. Après la bataille d'Actium, il fit égorger le fils d'Antoine aux pieds de la statue de César, et il eut la justice de faire trancher la tête à Césarion, fils de César et de Cléopâtre, que lui-même il avait reconnu roi d'Egypte. Ce bon prince arracha les yeux au préteur Gallius, qui, mis par son ordre à la torture, avait eu l'insolence de le nommer tyran. On vante beaucoup sa clémence envers Cinna. Mais ce fait n'est rien moins que prouvé. Car une belle tragédie, appuyée d'une amplification de Sénèque, n'est pas une preuve. On admire le gouvernement d'Auguste, qui ne fut pas, il est vrai, ensanglanté par les proscriptions. Sénèque a soin de réfroidir cette admiration; *non voco clementiam lassam crudelitatem*. De Clémentia.

Non pas d'oyseaulx, de chiens, ne leurs aboys:
Tous leurs devis, ce sont haches, grosboys,
Lances, harnoys, estandars, gouffanons,
Salpestre, feu, bombardes, et canons:
Et semble advis à les ouyr parler,
Qu'oncques ne fut memoire de baller.

Bien escrirois encores autre chose,
Mais mieulx me vault rendre ma lettre close
En cest endroict : car les Muses entendent
Mon rude style, et du tout me deffendent
De plus rien dire, affin qu'en cuydant plaire,
Trop long escript ne cause le contraire.
Et pour autant (princesse cordialle,
Tige partant de la fleur lilialle)
Je vous supply ceste epistre en gré prendre,
Me pardonnant de mon trop entreprendre,
Et m'estimer (si peu que le dessers)
Tousjours du reng de voz treshumbles serfz.

Priant celluy, qui les ames heurees
Faict triumpher aux maisons syderees,
Que son vouloir, et souverain plaisir
Soit mettre à fin vostre plus hault desir.



IV.

AU ROY, POUR SUCCEDER EN L'ESTAT DE SON PERE [1].

1523.

Non que par moy soit arrogance prinse,
Non que ce soit par curieuse emprinse
D'escrire au roy : pour tout cela ma plume
D'ardant desir de voller ne s'allume.
Mon juste dueil, seulement l'a contrainete
De faire à vous, et non de vous complaincte.
Il vous a plu (sire) de pleine grace
Bien commander, qu'on me meit en la place
Du pere mien vostre serf humble mort :
Mais la fortune, ou luy plaist, rit, et mord.
Mors elle m'a, et ne m'a voulu rire,
Ne mon nom faire en voz papiers escrire :
L'Estat est faict, les personnes rengees,
Le parc est clos, et les brebis logees
Toutes, fors moy le moindre du trouppeau,
Qui n'a toyson, ne laine sur la peau.

Si ne peult pas grand los Fortune acquerre,
Quand elle meine aux plus foibles la guerre :
Las, pourquoy donc à mon bon heur s'oppose ?
Certes mon cas pendoit à peu de chose,

[1] Voyez l'*Essai sur la vie et les ouvrages de Clément Marot.*

Et ne falloit (sire) tant seulement
Qu'effacer Jehan, et escrire Clement.
Or en est Jehan par ton trespas hors mis,
Et puis Clement par son malheur obmis.
C'est bien malheur, ou trop grand' oubliance :
Car quant à moy, j'ay ferme confiance,
Que vostre dire est un divin oracle,
Ou nul vivant n'oseroit mettre obstacle.
Telle tousjours a esté la parolle
Des roys, de qui le bruict aux astres volle.
Je quiers sans plus, roy de los eternel,
Estre heritier du seul bien paternel :
Seul bien je dy, d'autre n'eu eust mon pere,
Ains s'en tenoit si content, et prospere,
Qu'autre oraison ne faisoit icelluy,
Fors, que peussiez vivre par dessus luy:
Car vous vivant tousjours se sentoit riche,
Et vous mourant sa terre estoit en friche.

Si est il mort ainsi qu'il demandoit :
Et me souvient, quand la mort attendoit,
Qu'il me disoit en me tenant la dextre :
Filz, puisque Dieu t'a faict la grace d'estre
Vray heritier de mon peu de sçavoir,
Quiers en le bien, qu'on m'en a faict avoir :
Tu congnois, comme user en est decent,
C'est un sçavoir tant pur, et innocent,
Qu'on n'en sçauroit à creature nuyre.

Par preschemens le peuple on peult seduire:
Par marchander, tromper on le peult bien:
Par playderie on peult manger son bien:
Par medecine on peult l'homme tuer :
Mais ton bel art ne peult telz coups ruer,
Ains en sçauras meilleur ouvrage tistre.
Tu en pourras dicter lay ou epistre,
Et puis la faire à tes amys tenir,
Pour en l'amour d'iceulx t'entretenir.

Tu en pourras traduire les volumes
Jadis escriptz par les divines plumes
Des vieux Latins, dont tant est mention.

Apres tu peulx de ton invention
Faire quelque œuvre à jecter en lumiere :
Dedans lequel en la feuille premiere
Dois invocquer le nom du Toutpuissant :
Puis descriras le bruict resplendissant
De quelque roy, ou prince, dont le nom
Rendra ton œuvre immortel de renom :
Qui te sera, peult estre si bon heur,
Que le proufict sera joinct à l'honneur.

Donc pour ce faire, il fauldroit que tu prinsses
Le droict chemin du service des princes,
Mesme du roy, qui cherit, et practique
Par son hault sens ce noble art poetique.

Va donc à luy, car ma fin est presente,
Et de ton faict quelque œuvre luy presente :
Le suppliant, que par sa grand' doulceur,
De mon estat te fasse successeur.
Que pleures tu? Puis que l'aage me presse,
Cesse ton pleur, et va ou je t'addresse.

Ainsi disoit le bon vieillard mourant :
Et aussitost que vers vous fuz courant,
Plus fust en vous liberalité grande,
Qu'en moy desir d'impetrer ma demande :
Je l'impetray, mais des fruictz je n'herite.
Vray est aussi, que pas ne les merite
Mais bien est vray, que j'ay d'iceulx besoing.

Or si le cueur, que j'ay de prendre soing
A vous servir, si ceste charte escripte,
Ou du defunct quelque faveur petite
Ne vous esmeut (o sire) à me pourvoir,
A tout le moins vous y veuille esmouvoir
Royal' promesse, en qui toute asseurance
Doibt consister. Là gist mon esperance,
Laquelle plus au defunct ne peult estre,
Combien qu'il eust double bien comme un prebstre :
C'est asçavoir spiritualité,
Semblablement la temporalité.
Son art estoit son bien spirituel :
Et voz bienfaictz estoient son temporel.

Or m'a laissé son spirituel bien :
Du temporel jamais n'en auray rien,
S'il ne vous plaist le commander en sorte,
Qu'obeissance, en mon prouffict en sorte.

V.

1525.

A MONSIEUR BOUCHART, DOCTEUR EN THEOLOGIE [1].

DONNE response à mon present affaire,
Docte docteur. Qui t'a induict à faire
Emprisonner depuis six jours en ça,
Un tien amy, qui onc ne t'offensa,
Et vouloir mettre en luy craincte, et terreur
D'aigre justice, en disant, que l'erreur
Tient de Luther [2] ? Point ne suis lutheriste,

[1] La doctrine de Luther et de Zuingle, déjà répandue dans toute l'Allemagne, avait pénétré en France. Le pape, tremblant de voir ce royaume échapper à sa juridiction apostolique, et de perdre les belles sommes que les fidèles lui envoyaient en tribut tous les ans, fit nommer un grand inquisiteur de la foi. Le roi eut la faiblesse de permettre l'établissement d'un tribunal aussi juste que clément. Les bûchers étaient toujours allumés, le glaive sacré était infatigable. Le docteur Bouchart s'acquittait, en 1525, de cette charge importante. Marot fut arrêté à sa requête, ou plutôt à la sollicitation de Diane de Poitiers. Voyez l'*Essai Historique*.

[2] Voyez les notes de la première épître du *Coq à l'Asne*.

Ne zuinglien [1], et moins anabaptiste [2] :

[1] Cette nouvelle secte avait pour chef Ulric Zuingle, né dans un village de la Suisse, en 1497. Il avait embrassé la carrière des armes, qu'il quitta pour prendre l'habit ecclésiastique. En 1519, il s'éleva courageusement contre le honteux trafic des indulgences. Ce premier pas le conduisit à attaquer la tyrannie des papes. Il s'indignait surtout du célibat auquel on obligeait les prêtres ; et, appuyant de son exemple les opinions de Luther, il vendit son bénéfice de Constance, dont il était chanoine, et se maria. Son hérésie ne triompha pourtant pas du papisme; une guerre civile s'alluma en Suisse; des assemblées convoquées à différentes époques condamnèrent et approuvèrent tour-à-tour la doctrine de Zuingle; une sanglante bataille se donna sous les murs de Zurich, en 1531; Zuingle y périt glorieusement les armes à la main. On donnait aussi aux Zuingliens le nom de Sacramentaires, parce qu'ils ne voyaient dans le sacrement (ou le mystère, puisque mystère il y a) de l'Eucharistie, qu'une image de la Cène. Ils reconnaissaient un libre arbitre, et admettaient dans le paradis Scipion, Caton, Persée, Hercule et tous les héros et les hommes vertueux du paganisme. La réforme de Zuingle ne lui survécut pas long-tems, et ses partisans se rallièrent sous les drapeaux de Luther.

[2] Les *anabaptistes*, c'est-à-dire *rebaptisans*, croyaient que le baptême ne devait pas être administré avant l'âge raisonnable. Ils s'autorisaient de ces paroles de Marc : *Allez partout le monde, prêchez l'Evangile à toutes les créatures. Celui qui croira et sera baptisé, sera sauvé; et celui qui ne croira point sera condamné.* Armés de leur verset, qu'ils expliquaient à leur manière, ils combattaient fièrement l'église romaine. On ignore celui qui renouvela cette hérésie, que les SS. Pères avaient déjà écrasée aux premiers siècles de l'église. On a nommé sans preuves Luther, Zuingle, Carlostade, Melancthon. En 1524, Thomas Munster, adroit fripon, montrant une vieille épée rouillée, qu'il appelait le glaive de Gédéon, que le Saint-Esprit lui avait apportée du ciel, disait-il, pour fonder un royaume à Jésus-Christ, souleva les paysans d'Allemagne. Cette guerre des *Rusteaux* fit couler des flots de sang. Cent mille de ces fanatiques perdirent la vie, et Munster, prisonnier, eut la tête

Je suis de Dieu par son filz Jesuchrist [1].
Je suis celluy, qui ay faict maint escript,
Dont un seul vers on n'en sçauroit extraire,
Qui à la loy divine soit contraire.
Je suis celluy qui prens plaisir, et peine
A louer Christ, et sa mere [2] tant pleine

tranchée. Les *anabaptistes* reprirent les armes en 1534. Il s'emparèrent de la ville de Munster; et, après avoir chassé l'évêque et les magistrats, ils élurent pour chef un tailleur, connu sous le nom de Jean de Leide. Cet imposteur, qui se vantait de communiquer avec Dieu, fut pris la même année, et expira dans les tortures. Les dogmes que prêchaient ces *anabaptistes* se ressentent de l'esprit séditieux qui animait leur secte. Tous les souverains étaient des tyrans à leurs yeux; ils appelaient tous les peuples à la révolte, à l'égalité; ils dévouaient à la mort les rois et ceux qui n'étaient pas de leur secte. Ces jolies maximes ont été souvent répétées. Ils voulaient la communauté des biens et la pluralité des femmes, et n'ajoutaient point foi à l'Eucharistie et à la conception de la Vierge. Les *anabaptistes* d'aujourd'hui ne ressemblent que de nom à ces fanatiques féroces. Leur religion ordonne de ne point faire la guerre; la nôtre nous enseigne le même précepte; mais ils l'observent.

[1] Au lieu de ce vers et du précédent, l'édition de Bonnemère en met quatre, que Marot peut avoir ajoutés pour se venger du mauvais succès de son épître.

Ne Zuinglien, encores moins Papiste
Je ne fuz onc, ne suis et ne seray
Sinon chrestien, et mes jours passeray,
S'il plaist à Dieu, soubz son filz Jesuchrist.

Il était plaisant en effet de dire au docteur Bouchart, créature du pape, que le pape n'a rien de commun avec le christianisme. Cependant nous doutons que Marot ait eu le courage d'insérer ces vers dans l'épître qu'il envoya à l'inquisiteur.

[2] Voyez les premier et deuxième chants-divers, et le septième rondeau du livre I.

De grace infuse : et pour bien l'esprouver,
On le pourra par mes escriptz trouver.
Brief, celluy suis, qui crois, honnore, et prise
La saincte vraye, et catholique eglise:
Autre doctrine en moy ne veulx bouter:
Ma loy est bonne, et si ne fault doubter,
Qu'à mon pouvoir ne la prise, et exaulce,
Veu qu'un payen prise la sienne faulse.
Que quiers tu donc, o docteur catholique?
Que quiers tu donc? As tu aucune picque
Encontre moy? Ou si tu prens saveur
A me trister dessoubz autruy faveur?

Je croy que non, mais quelque faulx entendre
T'a faict sur moy telle rigueur estendre.
Doncques refrains de ton courage l'ire,
Que pleust à Dieu qu'ores tu peusses lire
Dedans ce corps de franchise interdict:
Le cueur verrois autre, qũ'on ne t'a dict.

A tant me tais, cher seigneur nostre maistre,
Te suppliant, à ce coup amy m'estre.
Et si pour moy à raison tu n'es mis,
Fais quelque chose au moins pour mes amys,
En me rendant par une horsboutee
La liberté, laquelle m'as ostee.



VI.

1526.

A SON AMY LYON [1].

Je ne t'escry de l'amour vaine, et folle,
Tu veois assez, s'elle sert, ou affolle :
Je ne t'escry ne d'armes, ne de guerre,
Tu veois, qui peult bien, ou mal y acquerre :
Je ne t'escry de fortune puissante,
Tu veois assez, s'elle est ferme, ou glissante :
Je ne t'escry d'abus trop abusant,
Tu en sçais prou, et si n'en vas usant :
Je ne t'escry de Dieu, ne sa puissance,
C'est à luy seul t'en donner congnoissance :
Je ne t'escry des dames de Paris,
Tu en sçais plus, que leurs propres marys :

[1] Marot écrivit en 1525, de la prison du Châtelet à Paris, cette épître si ingénieuse à Lyon Jamet, son ami, pour l'engager à venir travailler à sa délivrance. Voyez l'*Essai sur la vie et les ouvrages de Clément Marot.*

Lyon Jamet, seigneur de Chambrun, était de Sansai, petite ville du Poitou. Il était lié avec Marot, qu'il délivra de prison en 1525. Il s'attacha au parti des religionnaires, et fut obligé, pour échapper au supplice, de passer en Italie, où il resta long-tems comme secrétaire de la duchesse de Ferrare. On ignore également l'époque de sa naissance et de sa mort. La maladie du bel esprit se gagne; aussi l'ami de Clément Marot voulut-il être poète. Il ne nous reste de lui que quelques vers assez médiocres, que l'on trouve dans la plupart des éditions de Marot.

Je ne t'escry, qui est rude, ou affable,
Mais je te veulx dire une belle fable :
C'est à sçavoir du lyon, et du rat.

Cestuy lyon plus fort, qu'un vieil verrat,
Veit une foys, que le rat ne sçavoit
Sortir d'un lieu, pour autant qu'il avoit
Mengé le lard [1], et la chair toute crue :
Mais ce lyon (qui jamais ne fut grue)
Trouva moyen, et maniere, et matiere
D'ongles et dentz, de rompre la ratiere :
Dont maistre rat eschappe vistement :
Puis meit à terre un genouil gentement,
Et en ostant son bonnet de la teste [2],
A mercié mille foys la grand' beste :
Jurant le dieu des souris, et des ratz,
Qu'il luy rendroit. Maintenant tu verras
Le bon du compte. Il advint d'adventure
Que le lyon pour chercher sa pasture,
Saillit dehors sa caverne, et son siege :
Dont (par malheur) se trouva pris au piege,
Et fut lié contre un ferme posteau.

Adonc le rat sans serpe, ne cousteau,
Y arriva joyeux, et esbaudy,

[1] Marot fut arrêté pour avoir *mangé du lard en carême*. Voyez la ballade IX, et *l'Essai Historique*.

[2] Le *rat* qui *met un genou en terre* et qui *ôte son bonnet de sa tête!* Ce n'est pas ainsi que La Fontaine écrit des fables.

Et du lyon (pour vray) ne s'est gaudy :
Mais despita chatz, chates, et chatons,
Et prisa fort ratz, rates, et ratons,
Dont il avoit trouvé temps favorable
Pour secourir le lyon secourable :
Auquel a dict, Tais toy lyon lié,
Par moy seras maintenant deslié :
Tu le vaulx bien, car le cueur joly as,
Bien y parut, quand tu me deslias.
Secouru m'as fort lyonneusement,
Or secouru seras rateusement.

Lors le lyon ses deux grans yeulx vestit,
Et vers le rat les tourna un petit
En luy disant, O povre verminiere,
Tu n'as sur toy instrument ne maniere,
Tu n'as cousteau, serpe ne serpillon,
Qui sceust coupper corde ne cordillon,
Pour me jecter de ceste etroicte voye :
Va te cacher, que le chat ne te voye.

Sire lyon (dit le filz de souris)
De ton propos (certes) je me soubzris :
J'ay des cousteaux assez, ne te soucie,
De bel os blanc plus trenchans, qu'une scie :
Leur gaine c'est ma gencive et ma bouche :
Bien coupperont la corde, qui te touche
De si trespres : car j'y mettray bon ordre.

Lors sire rat va commencer à mordre
Ce gros lien : vray est, qu'il y songea
Assez long temps, mais il le vous rongea
Souvent, et tant, qu'à la parfin tout rompt,
Et le lyon de s'en aller fut prompt,
Disant en soy : Nul plaisir (en effect)
Ne se perd point quelque part ou soit faict.
Voyla le compte en termes rithmassez :
Il est bien long, mais il est vieil assez,
Tesmoing Esope, et plus d'un million.

Or vien me veoir pour faire le lyon,
Et je mettray peine, sens, et estude
D'estre le rat, exempt d'ingratitude :
J'entens, si Dieu te donne autant d'affaire,
Qu'au grand lyon : ce qu'il ne vueille faire.

VII.

1527.

AU CHANCELIER DU PRAT [1], NOUVELLEMENT CARDINAL.

Si officiers en l'Estat seurement
Sont tous couchez fors le povre Clement,

[1] Duprat (Antoine) était d'une illustre famille d'Auvergne, et non pas d'Italie, comme quelques-uns l'ont cru. Son bonheur, plutôt que son mérite, l'éleva aux premières charges de la magistrature et de l'église. Son ambition et son avarice ne laissaient échapper aucune occasion de rassembler des honneurs et des richesses. Il se

Qui comme un arbre est debout demeuré,
Qu'en dictes vous, prelat treshonnoré?
Doibt son malheur estre estimé offense?
Je croy, que non. Et dy pour ma deffense,
Si un pasteur qui à fermé son parc,
Treuve de nuict loing cinq, ou six traictz d'arc
Une brebis des siennes esgaree,

distingua d'abord parmi les avocats du parlement de Paris. Louis XII, sur sa réputation, voulut l'approcher de sa personne, et le fit maître des requêtes, et ensuite premier président du parlement de Paris. Duprat montra un entier dévouement aux caprices du souverain; sa fortune fut assurée. François Ier, en montant sur le trône, le choisit pour son chancelier. Duprat, fidèle à son caractère, servit ses intérêts et ceux de son maître au dépens du bien public. Le roi avait besoin d'argent pour continuer la guerre d'Italie; il l'engagea à établir la vénalité des charges, à augmenter les tailles, à créer des impôts. Les bornes d'une note ne nous permettent pas de développer l'odieuse conduite de ce ministre courtisan. En 1516, la mort de sa femme lui donna l'idée d'entrer dans la carrière ecclésiastique. Il fut successivement évêque de Meaux, d'Albi, archevêque de Sens. Clément VII, qui avait bien soin de favoriser le favori du roi, le nomma, en 1527, cardinal; et, deux ans après, légat *à latere* en France. Le chapeau de cardinal touche à la tiare. Duprat aspira à la papauté; il offrit même quatre cent mille écus à François Ier, s'il voulait le seconder. Le mauvais succès de ses prétentions et l'affaiblissement de sa santé l'éloignèrent de la cour. Il se retira dans son château de Nantouillet, et y mourut d'une maladie de poux, en 1532, âgé de soixante-douze ans. Nous n'avons rien dit des persécutions que ce méchant homme suscita contre les religionnaires. Il paraît que sa conscience ne connaissait guère les remords. Les cris de ses victimes expirant au milieu des tortures, ne troublèrent jamais sa digestion, et sa corpulence était devenue, sur la fin de sa vie, si excessive, qu'on fut obligé d'échancrer sa table pour faire place au ventre de ce vénérable prélat.

Tant qu'il soit jour, et la nuict separee,
En quelque lieu la doibt loger, et paistre:
Ainsi a faict nostre bon roy, et maistre,
Me voyant loing de l'Estat ja fermé,
Jusques au jour, qu'il sera deffermé.
Ce temps pendant, à pasturer m'ordonne,
Et pour trouver plus d'herbe franche, et bonne,
M'a addressé au pré mieulx fleurissant
De son royaume ample, large, et puissant.

Là, sans argent, je rithmaille, et compose,
Et quand suis las, sur ce pré me repose,
Là ou le trefle en sa verdeur se tient,
Et ou le lys en vigueur se maintient:
Là je m'attens, là mon espoir je fiche,
Car si seellez mon acquict, je suis riche.
Raison me dit, puis que le roy l'entend,
Que le ferez. Mon espoir qui attend,
Me dit apres pour replique finalle,
Que de la grand' dignité cardinalle
Me sentiray. Car ainsi que les roys,
De nouveau mis en leurs nobles arroys,
Mettent dehors en pleine delivrance,
Les prisonniers vivans en esperance:
Ainsi j'espere, et croy certainement,
Qu'à ce beau rouge [1], et digne advenement,

[1] Allusion au chapeau et au bonnet rouge que le pape envoie au nouveau cardinal.

Vous me mettrez (sans difference aucune)
Hors des prisons de faulte de pecune.

Puis qu'en ce donc tous autres precellez,
Je vous supply (tresnoble pré) seellez
Le mien acquict : pourquoy n'est il seellé ?
Le parchemin a long, et assez lé :
Dictes (sans plus) il fault, que le seellons,
Seellé sera sans faire proces longs.

S'on ne le veult d'adventure seeller,
Je puis bien dire (en effect) que c'est l'air,
L'eau, terre, feu qui tout bon heur me celent,
Consideré, que tant d'autres se seellent :
Mais si je touche argent par la seelleure,
Je beniray des foys plus de sept l'heure,
Le chancelier, le seau, et le seelleur,
Qui de ce bien m'auront pourchassé l'heur.

C'est pour Marot, vous le congnoissez ly,
Plus leger est que *Volucres Cœli*,
Et a suyvy long temps chancellerie
Sans proufiter rien touchant seellerie :
Brief, monseigneur, je pense, que c'est là,
Qu'il fault seeller, si jamais on seella,
Car vous sçavez, que tout acquict sans seel,
Sert beaucoup moins qu'un potage sans sel,
Qu'un arc sans corde, ou qu'un cheval sans selle.

Si prie à Dieu, et sa tresdoulce Ancelle [1],
Que dans cent ans en santé excellent
Vous puisse veoir de mes deux yeulx seellant.

VIII.

1527.

AUDICT SEIGNEUR, POUR SE PLAINDRE DU TRESORIER PREUDHOMME [2].

PUISSANT prelat, je me plains grandement
Du tresorier qui ne veult croire en cire,
En bon acquict, en expres mandement,
En Robertet [3], n'en Françoys nostre sire:
Si ne sçay plus, que luy faire, ne dire,
Fors paindre Dieu en mon acquict susdict:
Adonc s'il est si preudhomme qu'on dict,
Il y croira, car en Dieu fault il croire.
Encor ay paour, que Dieu ne soit desdict,
Si ne mettez l'homme en bonne memoire.

[1] La Sainte Vierge. Voyez *Ancelle* au Glossaire.

[2] Voyez la complainte II, l'épigramme 44 du livre I, et l'*Essai Historique*.

[3] Voyez la complainte V, tome II, page 303.



IX.

1527.

AU ROY, POUR LE DELIVRER DE PRISON [1].

Roy des Françoys, plein de toutes bontez,
Quinze jours a (je les ay bien contez)
Et des demain seront justement seize,
Que je fuz faict confrere au diocese
De sainct Marry, en l'eglise sainct Pris :
Si vous diray comment je fuz surpris,
Et me desplaist, qu'il fault que je le die.

Trois grans pendars vindrent à l'estourdie
En ce palais, me dire en desarroy,
Nous vous faisons prisonnier par le roy.
Incontinent, qui fut bien estonné,
Ce fut Marot, plus que s'il eust tonné.
Puis m'ont monstré un parchemin escript,
Ou n'y avoit seul mot de Jesuchrist :
Il ne parloit tout que de plaiderie,
De conseillers, et d'emprisonnerie.
Vous souvient il (ce me dirent ilz lors)
Que vous estiez l'autre jour là dehors,
Qu'on recourut un certain prisonnier

1 Voyez, dans la Notice, les détails du second emprisonnement de Marot.

Entre noz mains ? Et moy de le nier :
Car soyez seur, si j'eusse dict ouy,
Que le plus sourd d'entre eulx m'eust bien ouy,
Et d'autre part j'eusse publiquement
Esté menteur : car pourquoy, et comment
Eusse je peu un autre recourir,
Quand je n'ay sceu moymesme secourir [1] ?
Pour faire court, je n'ay sceu tant prescher,
Que ces paillards me voulsissent lascher.
Sur mes deux bras ilz ont la main posee,
Et m'ont mené ainsi qu'une espousee,
Non pas ainsi, mais plus roide un petit :
Et toutesfoys j'ay plus grand appetit
De pardonner à leur folle fureur,
Qu'à celle là de mon beau procureur :
Que male mort les deux jambes luy casse,
Il a bien prins de moy une becasse,
Une perdrix, et un levraut aussi :
Et toutesfoys je suis encore icy.
Encor je croy, si j'en envoyois plus,
Qu'il le prendroit : car ilz ont tant de glus
Dedans leurs mains, ces faiseurs de pipee,
Que toute chose, ou touchent, est grippee.

Mais pour venir au poinct de ma sortie :

[1] Marot se sert du raisonnement des *prêtres* et des *sénateurs* qui *se moquaient* de Jésus-Christ crucifié, en disant : *Il a sauvé les autres, et il ne peut se sauver lui-même.*

Tant doulcement j'ay chanté ma partie,
Que nous avons bien accordé ensemble :
Si que n'ay plus affaire, ce me semble,
Sinon à vous. La partie est bien forte :
Mais le droict poinct, ou je me reconforte,
Vous n'entendez proces, non plus que moy :
Ne plaidons point, ce n'est que tout esmoy.
Je vous en croy, si je vous ay mesfaict.
Encor posé le cas, que l'eusse faict,
Au pis aller n'y cherroit, qu'une amende.
Prenez le cas, que je la vous demande,
Je prens le cas, que vous me la donnez:
Et si plaideurs furent onc estonnez
Mieulx que ceulx cy, je veulx qu'on me delivre,
Et que soudain en ma place on les livre.
Si vous supply (sire) mander par lettre [1],
Qu'en liberté voz gens me vueillent mettre:
Et si j'en sors, j'espere qu'à grand' peine
M'y reverront, et si on m'y rameine.

Treshumblement requerrant vostre grace,
De pardonner à ma trop grand' audace,
D'avoir emprins ce sot escript vous faire,
Et m'excusez si pour le mien affaire
Je ne suis point vers vous allé parler :
Je n'ay pas eu le loysir d'y aller.

[1] Voyez l'*Essai Historique*, où la lettre de François Ier à la cour des Aides est rapportée.

X.

1529.

AU REVERENDISSIME CARDINAL DE LORRAINE [1].

L'HOMME, qui est en plusieurs sortes bas,
Bas de stature, et de joye, et d'esbats,
Bas de sçavoir, en bas degré nourry,
Et bas de biens, dont il est bien marry,
Prince tresnoble, à vostre advis, comment
Vous pourroit il saluer haultement?
Fort luy seroit : car petite clochette
A beau bransler, avant qu'un hault son jecte.
Puis qu'il n'a donc qu'humble, et basse value,
Par un bas style humblement vous salue.

Mais qui est il ce gentil salueur,
Qui ose ainsi approcher sa lueur
Du clair soleil, qui la peult effacer?
C'est un Marot : lequel vient pourchasser
Un traict verbal de vostre bouche exquise,
Pour bien tirer droict au blanc, ou il vise.

Ce qu'il attend en ceste court gist là:
Et ce pendant pour tous tresors il a

[1] Voyez tome II, page 31, la note de la seizième ballade.

Non revenu, banque, ne grand' practique,
Mais seulement sa plume poetique,
Un don royal, ou ne peult advenir,
Et un espoir (en vous) d'y parvenir.

Touchant la plume, elle vient de la Muse,
Qui à rithmer aucunesfoys m'amuse :
Le don royal vient (certes) d'un octroy,
Plus liberal, que de nul autre roy.
Quant à l'espoir, que j'ay en vous bouté,
D'ailleurs ne vient, que de vostre bonté,
En qui me fie : et brief, telle fiance
Mettra ma peine au gouffre d'oubliance.
J'entens pourveu que monsieur le Grand Maistre[1]
Vueillez prier vouloir souvenant estre
De mon affaire à ces nouveaulx Estatz :
Car on y voit un si grand numbre et tas
De poursuyvans, que grand' paour au cueur ay je
De demourer aussi blanc comme neige.
Et puis Fortune en l'oreille me souffle,
Qu'on ne prend point en court telz chatz sans moufle,
En me disant, qu'à cause du rebout,
Souvent se fault tenir ferme debout :

[1] Le cardinal de Lorraine était peut-être le seul homme en France, qui traitât Anne de Montmorenci comme son inférieur. Il lui écrivait toujours *monsieur le connétable ;* et le connétable, dans ses lettres, lui donnait le titre de *monseigneur*. La fierté de Montmorenci ne parut jamais blessée de cette conduite singulière. Un cardinal égalait sans doute à ses yeux un fils de France.

Et qu'aux Estatz des roys on ne se couche
Facilement, comme en lict, ou en couche [1].
Soubz ces propos Fortune l'insensee
Languir me faict sans l'avoir offensee:
Mais Bon Espoir, qui veult estre vainqueur,
Jusques chez moy vient visiter mon cueur,
En m'asseurant, qu'une seule parolle
De vous, me peult faire coucher au rolle.

Plaise vous donc, noble fleuron royal [2],

[1] Nous croyons que Marot fait ici allusion aux bonnes fortunes du cardinal. Une pareille imprudence nous semble aujourd'hui impossible. Mais que l'on considère que ce joyeux prélat, loin de tenir ses amours secrètes, les affichait publiquement, et mettait toute sa gloire à augmenter le nombre de ses conquêtes. « J'ay ouy compter, dit Brantôme, dans ses *Dames Galantes*, que quand il arrivoit à la cour quelque fille ou dame nouvelle, ce cardinal la venoit aussitost accoster, et l'arraisonnant, il lui disoit qu'il la vouloit dresser de sa main : quel dresseur ! je croy que la peine n'y estoit pas si grande, comme à dresser quelque poulain sauvage. Aussi pour lors disoit on, qu'il n'y avoit gueres de dames, ou filles residentes à la cour, qui ne fussent debauchees ou attrapees par la largesse dudict monsieur le cardinal. » Ses aventures galantes et sa générosité n'avaient pas nui à sa réputation ; au contraire, tout le monde était engoué de lui ; *solo voluptatum ministerio*, dit le président de Thou, *et stolida liberalitate Francisco charus.*

[2] « Où Marot a-t-il appris qu'un cardinal de la maison de Lorraine est un *noble fleuron royal ?* A moins qu'il ne tire ce titre du royaume de Jérusalem, auquel les princes lorrains prétendoient sans jamais l'avoir possédé, non plus qu'aucun autre royaume. Car ils ne se disoient pas encore de la maison de France ; le temps n'en étoit pas venu. » L. Dufresnoy n'est pas partisan de la maison de Lorraine. Nous voulons bien croire que les malheurs qu'elle a causés à la France, sont les seuls moteurs de cette haine généreuse.

Plaise vous donc, à ce baron loyal [1]
En dire un mot, pour ma protection,
Accompaigné d'un peu d'affection :
Si vous pourray donner ce los (si j'ose)
De m'avoir faict de neant quelque chose.
Mais d'ou provient, que ma plume se mesle
D'escrire à vous? ignore, ou presume elle?
Non pour certain, motif en est Mercure,
Qui (long temps a) de me dire print cure,
Que vous estiez des bien aymez amans,
Des dictz dorez, et de rithmez rommans :
Soit de science ou divine, ou humaine.
C'est le motif, qui mon epistre mêne
Devant voz yeulx, esperant, que bien prinse
Sera de vous, sans en faire reprinse :
Non que dedans rien bon y puisse avoir,
Fors un desir de mieulx faire sçavoir :
Et nonobstant, si petit que j'en sçay,
Quand me vouldrez pour vous mettre à l'essay,
Et que mon sens je congnoisse trop mince
Pour satisfaire à tant excellent prince :
Je m'en iray par boys, prez, et fontaines,
Pour prier là les neuf Muses haultaines,
De vouloir estre à mon escript propices,
Affin de mieulx accomplir voz services.

[1] La devise de la maison de Montmorenci est : *Au premier baron chrétien.*

XI.

1530.

A LA ROYNE ELEONOR, A SON ARRIVEE D'ESPAIGNE AVEC MESSIEURS LES ENFANS [1].

Puis que les champs, les montz, et les vallees,
Les fleuves doulx, et les undes sallees
Te font honneur à la venue tienne,
Princesse illustre, et royne treschrestienne :
Puis que clairons, et bombardes tonnantes
Chantres, oyseaulx de leurs voix resonnantes
Tous à l'envy maintenant te saluent,
Feray je mal, si de ma plume fluent
Vers mesurez pour saluer aussi
Ta grand' haulteur, qui rompt nostre soucy?
Certes le son de ma lettre n'a garde
D'estre si dur, comme d'une bombarde :
Et si n'est point mortel en terre, comme
Voix de clairons, ou d'oysellet, ou d'homme·
Parquoy, je croy, que de toy sera pris
Autant à gré. Doncques perle de prix,
Par qui nous est tant de joye advenue,
Tu sois la bien (et mieulx que bien) venue,
Pourquoy as faict si longue demouree?
Certainement ta venue honnoree

[1] Voyez la ballade XIII, tome II, page 26.

De tarder tant tous languir nous faisoit :
Mais bien sçavons, que trop t'en desplaisoit.

N'est ce pas toy, qui du roy fut esprinse
Sans l'avoir veu mesmes apres sa prinse:
Ou tellement aux armes laboura,
Que le corps pris, l'honneur luy demoura [1].
N'est ce pas toy qui sentis plus fort croistre
L'amour en toy, quand tu vins à congnoistre
Et veoir son port, forme, sens, et beauté
Qui ne sent rien que toute royauté ?
N'est ce pas toy, qui songeois nuict et jour,
A le remettre en son privé sejour?
Et qui depuis en prison si amere
A ses enfans feis office de mere [2],
Jusque à donner à ton cher frere Auguste
Doubte de toy, voyre doubte tresjuste :
Car je croy bien, si eusses eu l'usage
Des artz subtilz de Medee la sage,
Qu'en blancs vieillards tu eusses transformez

[1] « Le roi, en annonçant à la régente la funeste issue de la bataille de Pavie, commence par ces mots : *Tout est perdu, fors l'honneur*. Oui, sans doute, l'honneur d'un brave soldat, mais non point l'honneur d'un général, dont le principal mérite est de n'exposer inconsidérément ni ses troupes ni lui-même. »

ANQUETIL.

[2] Éléonore avait adouci autant qu'il était en elle la longue captivité des enfans de François Ier ; elle leur avait tenu lieu de mère, et ceux-ci, qui s'étaient fait une douce habitude de la voir, ne la quittaient presque point.

Ces jeunes corps tant beaulx, et bien formez
Pour les mener secretement en France,
Et puis rendu leur eusses leur enfance.

Or (Dieu mercy) amener les as tu
Sans nigromance, ou magique vertu :
Ains par le vueil de Dieu, qui tout prevoit,
Et qui desja destinee t'avoit
Femme du roy, duquel et jours et nuictz
Tu as porté la moytié des ennuiz :
Dont raison veult, et le droict d'amytié
Que maintenant reçoives la moytié
De sa grand' joye, et du regne puissant,
Et de l'amour du peuple obeissant.

O royne donc, de tes subjectz loyaulx,
Vien recevoir les haultz honneurs royaulx :
Veoir te convient ton royaume plus loing :
Tu n'en as veu encor qu'un petit coing,
Tu n'as rien veu, que la Doue, et Gironde [1].
Bien tost verras la Cherante profonde,
Loyre au long cours, Seine au port fructueux,
Saone qui dort, le Rosne impetueux :
Aussi la Somme, et force autres rivieres,
Qui ont les bortz de fortes villes fieres,

[1] Cette épître fut présentée à Bordeaux, où la reine Éléonore vint avec le roi le lendemain de son mariage, célébré, sans aucune cérémonie, au couvent de Verrière, à deux lieues de Mont-de-Marsan.

Dont la plus grande est Paris sans pareille.

Là, et ailleurs desja on t'appareille
Mysteres, jeux, beaulx paremens de rues,
Sur le pavé fleurs espesses, et drues,
Par les quantons theatres, colisees.
Brief, s'on pouvoit faire Champs Elisees,
On les feroit pour mieulx te recevoir.

Mais que veult on encor te faire veoir?
Pourroit on bien augmenter tes plaisirs?
N'as tu pas veu le grand de tes desirs
Ton cher espoux, nostre souverain roy?
Si as tresbien : mais encores je croy,
Qu'en gré prendras, et verras vouluntiers
Les appareilz du peuple en maint quartiers :
Et qui plus est, en cela regardant
Tu congnoistras le zele tresardant,
Qu'en toy on a : ce que je te supplie
Congnoistre en moy, royne tresaccomplie :
Car Apollo, ne Clyo, ne Mercure
Ne m'ont donné secours, ne soing, ne cure
En cest escript. Le zele, que je dy,
L'a du tout faict, et m'a rendu hardy
A te l'offrir, tel que tu le veois estre.
Puis ton espoux est mon roy, et mon maistre :
Doncques tu es ma royne, et ma maistresse,
Voyla, pourquoy mes escriptz je t'addresse.

XII.

1530.

A MONSEIGNEUR DE LORRAINE[1], LUY PRESENTANT LE PREMIER LIVRE TRANSLATÉ DE LA METAMORPHOSE[2].

S'IL y a rien, prince de hault pouvoir,
Qui par deça face mal son debvoir
De recevoir ta haultesse honnoree,
Ce ne sera, que ma plume essoree,
Qui entreprend de te donner salut,
Et pour ce faire onc assez ne valut,
Ains trop est lourde, et de style trop mince
Pour s'addresser à tant excellent prince:
Ce neantmoins sçachant, que tu as pris

[1] Antoine, duc de Lorraine et de Bar, né en 1489, fut élevé à la cour de Louis XII, qu'il accompagna en Italie. Les biographes, pour embellir leur notice, vantent beaucoup son courage et ses talens politiques. Nous savons qu'il était à la bataille de Marignan, et qu'il fit rentrer dans le devoir des paysans révoltés en Alsace. Il mourut en 1544. Il avait eu plusieurs enfans de sa femme Renée de Bourbon, fille de Gilbert, comte de Montpensier. Antoine était venu à Paris en 1530 pour faire sa cour à la nouvelle reine, et assister aux fêtes qui furent célébrées en réjouissance de la délivrance des enfans de France. Marot ne perdait pas l'occasion de s'attacher un puissant protecteur. Il s'empressa donc de présenter au duc un échantillon de son talent, qui, probablement ne fut pas reçu sans bourse délier.

[2] Voyez tome III, pages 29 et suivantes.

Par maintesfoys plaisir en mes escriptz,
J'ayme trop mieulx t'escrire lourdement,
Que de me taire à ton advenement :
Car j'ay espoir, que la voulunté tienne
Congnoistra bien en cest escript la mienne :
Qui est, et fut, et sera de sçavoir
Faire aucun cas, ou tu puisses avoir
Quelque plaisir. Premier donc je salue
Treshumblement ta haultesse, et value :
Puis à celluy, qui est prince des anges,
Rendz de bon cueur immortelles louenges
De l'heureux poinct de ta noble venue,
Qui est le temps de la paix advenue :
Par qui tu veois les deux enfans de France
Hors des liens de captive souffrance.

Graces aussi luy fault rendre des pertes :
Vray est, que trop sont lourdes, et apertes
A un chascun : mesme ta majesté
Participant aux malheurs a esté,
En y perdant soubz la fleur de jeunesse
Deux freres[1] pleins d'honneur, sens, et prouesse.
Qui est celluy (si bien le congnoissoit)
Qu'en y pensant, plein de douleur ne soit ?
Si convient il en douleur, et ennuy

[1] François de Lorraine, comte de Lambesq, tué à la bataille de Pavie, en 1524, et Louis de Lorraine, comte de Vandemont, mort en 1528, au siége de Naples.

Nostre vouloir conformer à celluy
Du Toutpuissant : autrement on resiste
A sa bonté. Ce propos dur, et triste
En cest endroict rompray pour le present,
Et te supply prendre en gré le present,
Que je te fais de ce translaté livre,
Lequel (pour vray) hardiment je te livre,
Pour ce que point le sens n'en est yssu
De mon cerveau : ains a esté tyssu
Subtilement par la muse d'Ovide :
Que pleust à Dieu l'avoir tout mis au vuyde
Pour t'en faire offre. Or si ce peu t'agree,
Heureux seray, que ton cueur s'y recree
Ce temps pendant qu'en France tu sejournes,
Et attendant, qu'en ta duché retournes,
Duché puissante, et duché souveraine,
Duché de biens, et de paix toute pleine,
Duché, de qui par tout le nom s'estend,
Là ou ton peuple à ceste heure t'attend,
Aussi fasché de ta loingtaine absence,
Que toy joyeux de la noble presence
De nostre roy, de ses enfans aymez,
Et des treshaultz princes tant renommez :
Entre lesquelz de tes freres la reste
Tu veois fleurir en honneur manifeste,
Cheriz du roy, et du peuple honnorez.

Or à ces deux, que mort a devorez,

Dieu doint repos : et aux trois [1], qui demeurent,
Que de cent ans (bien contez) il ne meurent.

XIII.

1530.

A MONSEIGNEUR LE GRAND MAISTRE DE MONTMORENCY [2], LUY ENVOYANT UN PETIT RECUEIL DE SES OEUVRES, AVEC RECOMMANDATION DU PORTEUR.

En attendant le moyen, et pouvoir,
Qu'honnestement je me puisse mouvoir

[1] Les trois autres fils de René, duc de Lorraine, étaient Antoine, à qui cette épître est adressée; Jean, cardinal de Lorraine, dont il est parlé tome II, page 31; et Claude, duc de Guise, nom fatal à la France. Voyez l'épître 19 du premier livre.

[2] Montmorenci (Anne de), connétable de France, né en 1492, fut un des plus grands hommes du XVI[e] siècle. Il arriva, par son seul mérite, aux charges éminentes où l'appelait son illustre naissance. Il fit la campagne d'Italie avec François I[er], alors duc d'Angoulême, qui lui conserva son amitié en montant sur le trône. Montmorenci commença à déployer ses talens militaires et politiques. Il défendit Mézières contre le comte de Nassau, et le força de lever honteusement le siége. C'est lui qui retira des mains des Espagnols les deux enfans de François I[er], laissés en otage. Placé à la tête des armées et des négociations, il rendit de grands services à la France; et, en 1538, il réunit l'épée de connétable au bâton de maréchal, qu'il avait depuis long-tems. Il commit une funeste imprudence en conseillant au roi d'accorder à Charles le passage par ses états, et en le flattant de l'espoir d'obtenir la restitution du Milanais. François, honteux de sa faute, quand l'empereur refusa ouvertement de se rappeler sa promesse, éloigna de sa cour le connétable qui l'avait mal dirigé dans cette circonstance. On a accusé

De ce pays, il m'est pris le courage,
De mettre à part reposer un ouvrage,
Qui pour le roy sera tost mis à fin [1] :
Puis ay choysy une autre plume, affin
De vous escrire en rithme la presente:
De par laquelle orendroit vous presente
Salut treshumble : et un livre [2] petit,

Montmorenci, d'avoir été poussé par la reine Éléonore, à sacrifier sa patrie à Charles-Quint; mais son caractère rigide s'est trop souvent manifesté pour permettre de tels soupçons. En 1547, Henri II le rappela auprès de lui, et lui rendit la confiance que son père lui avait retirée. Ce retour de faveur ne dura pas; Catherine de Médicis, que ses railleries n'avaient pas épargnée, sollicita sa disgrâce, et le fit exiler dans ses terres. Cependant, en 1560, lorsque Charles IX succéda à l'éphémère François II, il reparut à la cour, mais en chef de parti. Les nouvelles doctrines s'étaient répandues par les persécutions, et l'Eglise romaine, défendue par des supplices, était bien faible contre des furieux qui savaient mourir. Enfin, les calvinistes, lassés d'être opprimés, voulurent opprimer à leur tour. Le connétable les défit à Dreux; l'hydre n'avait pas qu'une seule tête. Le 10 novembre 1567, il rencontra dans les plaines de Saint-Denis, le prince de Condé, chef des protestans. La victoire, disputée avec acharnement, resta au connétable, qui ne jouit pas toutefois de son triomphe. Il mourut deux jours après de ses blessures. On raconte de lui un trait qui donne une idée de la force de son ame. On venait de l'enlever tout sanglant et presque mourant du champ de bataille; un de ces êtres dont l'occupation est de nous harceler jusqu'au dernier soupir, s'avisa de lui parler de bonne mort, d'enfer, etc. : *Penses-tu*, lui dit d'une voix fière ce brave vieillard, *qu'un homme qui a vécu quatre-vingts ans avec honneur, n'ait pas appris à mourir un quart-d'heure?*

[1] Il veut peut-être parler des psaumes, dont il commençait la traduction à peu près à cette époque.

[2] C'est l'*Adolescence Clementine*, dont la première édition parut en 1530.

Ou j'ay espoir que prendrez appetit :
Car long temps a, qu'il vous a pleu me dire,
Et commander, que vous le feisse escrire.

C'est un amas de choses espandues,
Qui (quant à moy) estoient si bien perdues,
Que mon esprit n'eust onc à les ouvrer
Si grand labeur, comme à les recouvrer,
Mais comme ardant à faire vostre vueil,
J'ay tant cherché, qu'en ay faict un recueil,
Et un jardin garny de fleurs diverses,
De couleur jaulne, et de rouges, et perses.
Vray est, qu'il est sans arbre ne grand fruict :
Ce neantmoins je ne vous l'ay construict
Des pires fleurs, qui de moy sont sorties.
Il est bien vray, qu'il y a des orties :
Mais ce ne sont que celles, qui picquerent
Les musequins, qui de moy se mocquerent [1].
Vostre esprit noble en ce petit verger
Aucunesfoys se pourra soulager,
Quand travaillé aura au bien publique
Auquel tousjours soingneusement s'applique.

Donc (monseigneur) plus que treshumblement
Je vous supply de cordiallement
Le recevoir, et du porteur de luy
Avoir pitié. C'est encores celluy

[1] C'est l'épître 2 du livre II.

Petit tailleur entre tous les tailleurs,
Dont à Bordeaux, à Coignac, et ailleurs,
Je vous parlay par escript, et de bouche.
Enrichy n'est : il se leve, et se couche
Soir, et matin aussi mal fortuné,
Que quand pour luy feustes importuné.

Jadis servit la haulte seigneurie
De la feu royne [1] en sa noble escuyrie :
Mais son estat dessoubz la dure lame
Fut enterré avec la bonne dame :
Or ne peult plus revivre sa maistresse :
Quant à l'estat maulgré la mort traistresse
Vous le pouvez refaire aussi vivant,
Et aussi beau, qu'il estoit par avant.
Las (monseigneur) faictes ce beau miracle,
Il est aysé. Et si par quelque obstacle
Ne peult r'avoir son estat de tailleur,
Il ne le fault que tromper d'un meilleur.
Si vous haulsez son estat, et son bien,
Il le prendra : car je le congnois bien.
Au pis aller, pour conclure l'affaire,
Je vous supply, comme aux autres luy faire :
Et s'il n'en a (autant comme eulx) besoing,
Je suis content, qu'on n'en prenne le soing.

Priant celluy, lequel vous a faict naistre,

[1] La reine Claude, morte en 1524.

Que cent bons ans vous maintienne Grand Maistre,
Ou qu'il vous monte en plus digne degré,
Affin que plus luy en sçachiez de gré.

XIV.

1531.

AU ROY, POUR AVOIR ESTÉ DEROBÉ [1].

On dict bien vray, la maulvaise fortune [2]
Ne vient jamais, qu'elle n'en apporte une
Ou deux, ou trois avecques elle (sire)
Vostre cueur noble en sçauroit bien que dire:
Et moy chetif, qui ne suis roy, ne rien,
L'ay esprouvé. Et vous compteray bien,
Si vous voulez, comme vint la besongne.

J'avois un jour un vallet de Gascongne,
Gourmand, yvrongne, et asseuré menteur,
Pipeur, larron, jureur, blasphemateur,
Sentant la hart de cent pas à la ronde,

[1] Voyez l'*Essai sur la vie et les ouvrages de Marot*.

[2] « Le chef-d'œuvre de Marot, dans le genre de l'épître, c'est celle » où il raconte à François I[er] comment il a été volé par son valet. » Otez ce qui a vieilli dans les termes et dans les constructions, » c'est d'ailleurs un modèle de narration, de finesse et de bonne » plaisanterie. »

La Harpe.

Au demourant, le meilleur filz du monde [1],
Prisé, loué, fort estimé des filles
Par les bordeaux, et beau joueur de quilles [2].

Ce venerable hillot fut adverty
De quelque argent, que m'aviez departy,
Et que ma bourse avoit grosse apostume:
Si se leva plus tost, que de coustume,
Et me va prendre en tapinoys icelle :
Puis la vous meit tresbien soubz son esselle :
Argent et tout (cela se doibt entendre)
Et ne croy point, que ce fust pour la rendre,
Car oncques puis n'en ay ouy parler.

Brief, le villain ne s'en voulut aller
Pour si petit : mais encor il me happe
Saye, et bonnet, chausses, pourpoinct, et cappe :
De mes habitz (en effect) il pilla

[1] « Ce vers, si plaisant après l'énumération des belles qualités de
» ce valet, est devenu proverbe, et se répète encore tous les jours. »
LA HARPE.

Rabelais fait un portrait à peu près semblable de son Panurge :
« Malfaisant, pipeur, beuveur, batteur de pavez, ribleur, s'il en
» estoit à Paris :

Au demeurant le meilleur filz du monde.

On voit que ce vers si comique était déjà passé en proverbe du tems de Marot.

[2] Garçon carré, garcon couru des filles,
Bon compagnon et beau joueur de quilles.
LA FONTAINE. *Les Lunettes.*

Tous les plus beaulx : et puis s'en habilla
Si justement, qu'a le veoir ainsi estre,
Vous l'eussiez prins (en plein jour) pour son maistre.

Finablement de ma chambre il s'en va
Droict à l'estable, ou deux chevaulx trouva :
Laisse le pire, et sur le meilleur monte,
Picque, et s'en va. Pour abreger le compte,
Soyez certain, qu'au partir du dict lieu
N'oublia rien fors qu'a me dire adieu [1].

Ainsi s'en va chatouilleux de la gorge
Ledict vallet, monté comme un sainct George :
Et vous laissa monsieur dormir son saoul :
Qui au resveil n'eust sceu finer d'un soul.
Ce monsieur là (sire) c'estoit moymesme :
Qui sans mentir fuz au matin bien blesme,
Quand je me vey sans honneste vesture,
Et fort fasché de perdre ma monture :
Mais de l'argent, que vous m'aviez donné,
Je ne fuz point de le perdre estonné :

[1] Ce vers, d'une naïveté si heureuse, paraît emprunté à la *Legende de maistre Faifeu*, ouvrage en vers fort spirituel qui obtint un grand succès en 1531. Charles de Bordigné, auteur très-gai, quoique prêtre, dit en parlant de son héros, habile fripon :

Avec l'argent qu'eust par son plaisant jeu
Il s'en alla et sans leur dire adieu.

« — Dans ce récit, dit Marmontel, on croit entendre La Fontaine. »

Car vostre argent (tresdebonnaire prince)
Sans point de faulte est subject à la pince.

Bien tost apres ceste fortune là,
Une autre pire encores se mesla
De m'assaillir, et chascun jour m'assault,
Me menaçant de me donner le sault,
Et de ce sault m'envoyer à l'envers,
Rithmer soubz terre, et y faire des vers.

C'est une lourde, et longue maladie
De trois bons moys, qui m'a toute estourdie
La povre teste, et ne veult terminer,
Ains me contrainct d'aprendre à cheminer,
Tant affoibly m'a d'estrange maniere:
Et si m'a faict la cuysse heronniere,
L'estomach sec, le ventre plat, et vague:
Quand tout est dict, aussi maulvaise bague
(Ou peu s'en fault) que femme de Paris,
Saulve l'honneur d'elles, et leurs maris [1].

Que diray plus? au miserable corps
(Dont je vous parle) il n'est demouré fors
Le povre esprit, qui lamente, et souspire,
Et en pleurant tasche à vous faire rire.

1 Et quant est l'honneur de leurs maris, je pense,
Qu'aucune à bon escient n'en prendroit la defense.

Regnier. *Satire XII.*

Et pour autant (sire) que suis à vous,
De trois jours l'un viennent taster mon pouls
Messieurs Braillon, Le Coq, Akaquia [1],
Pour me garder d'aller jusqu'à *quia*.

Tout consulté ont remis au printemps
Ma guarison : mais à ce que j'entens,
Si je ne puis au printemps arriver,
Je suis taillé de mourir en yver :
Et en danger, si en yver je meurs,
De ne veoir pas les premiers raisins meurs.
Voyla comment, depuis neuf moys en ça,
Je suis traicté. Or ce que me laissa
Mon larronneau, long temps a, l'ay vendu
Et en sirops, et julebz despendu :
Ce neantmoins ce que je vous en mande,
N'est pour vous faire ou requeste, ou demande:
Je ne veulx point tant de gens resembler,
Qui n'ont soucy autre, que d'assembler,
Tant qu'ilz vivront, ilz demanderont eulx,
Mais je commence à devenir honteux,
Et ne veulx plus à voz dons m'arrester.

Je ne dy pas, si voulez rien prester,
Que ne le prenne. Il n'est point de presteur
(S'il veult prester) qui ne face un debteur.

[1] Voyez dans le livre I, les épigrammes 8, 9, 10, 11.

Et sçavez-vous (sire) comment je paye?
Nul ne le sçait, si premier ne l'essaye.
Vous me debvrez (si je puis) de retour :
Et vous feray encores un bon tour,
A celle fin, qu'il n'y ait faulte nulle,
Je vous feray une belle cedulle,
A vous payer (sans usure, il s'entend)
Quand on verra tout le monde content:
Ou, si voulez, à payer ce sera,
Quand vostre los, et renom cessera [1].
Et si sentez, que sois foible de reins
Pour vous payer, les deux princes Lorrains [2]
Me pleigeront. Je les pense si fermes
Qu'ilz ne fauldront pour moy à l'un des termes.
Je sçay assez que vous n'avez par paour,
Que je m'enfuye, ou que je sois trompeur :
Mais il faict bon asseurer ce qu'on preste,
Brief, vostre paye, ainsi que je l'arreste,
Est aussi seure, advenant mon trespas,
Comme advenant, que je ne meure pas.

Advisez donc, si vous avez desir
De rien prester, vous me ferez plaisir :

[1] « Depuis Horace on n'avait pas donné à la louange une tournure » si délicate. »

LA HARPE.

[2] Jean, cardinal de Lorraine, et Claude de Lorraine, duc de Guise. Voyez la note 2, page 31, tome II, et l'épître 19 du livre I.

Car puis un peu, j'ay basty à Clement,
Là ou j'ay faict un grand desboursement:
Et à Marot, qui est un peu plus loing:
Tout tombera, qui n'en aura le soing.
Voyla le poinct principal de ma lettre,
Vous sçavez tout, il n'y fault plus rien mettre.
Rien mettre, las? Certes et si feray,
Et ce faisant, mon style j'enfleray,
Disant, O roy amoureux des neuf Muses,
Roy en qui sont leurs sciences infuses,
Roy, plus que Mars, d'honneur environné,
Roy le plus roy [1], qui fut onc couronné,
Dieu tout puissant te doint pour t'estrener,
Les quatre coings du monde gouverner [2],

[1] Amelot de la Houssaye, dans l'épître dédicatoire de la traduction de l'*Homme de cour*, fait un commentaire sur cette expression. Ce morceau curieux mérite d'être rapporté : « C'est à vous, sire, dit-il à Louis XIV, que convient parfaitement le bel éloge de *roiroi* que Gracian donne à son Ferdinand ; car s'il y eut jamais un *roiroi*, c'est-à-dire un maître roi, un roi doué de toutes les qualités royales, un roi de qui les talens et les attributs partagés en cent hommes, pourroient faire de chacun un grand personnage, et même un grand roi ; toute l'Europe avoue que c'est vous. Naître prince, dit Tacite, c'est un pur don de la fortune ; mais être né roi, et le savoir être comme vous, c'est de roi par fortune se faire roi par soi-même ; c'est de roi à faire devenir roi fait, c'est se distinguer autant des autres rois qu'ils se distinguent de leurs sujets ; c'est être le *non plus oultre* de la royauté. »

[2] La même pensée est répétée dans l'*Étrenne au Roy* (tome II, page 218).

Je donne au roy le monde planturenx :
Je donne au monde un tel prince d'eslite,
Affin que l'un vive en paix bienheureux
Et que l'autre ait l'estrene qu'il merite.

Tant pour le bien de la ronde machine,
Que pour autant que sur tous en es digne[1].

XV.

1531.

A UN SIEN AMY[1], SUR CE PROPOS.

Puis que le roy a desir de me faire
A ce besoing quelque gracieux prest,
J'en suis content, car j'en ay bien affaire,
Et de signer ne fuz oncques si prest.

[1] « Observons que dans l'épître qu'on vient de voir et dans plusieurs autres, l'oreille de l'auteur lui avait appris que l'enjambement, qui est par lui-même vicieux dans l'hexamètre, à moins qu'il n'ait une intention marquée et un effet particulier, non-seulement sied très-bien au vers à cinq pieds, mais même produit une beauté rythmique, en arrêtant le sens ou suspendant la phrase à l'hémistiche.

Brief le villain ne s'en voulut aller
Pour si petit....
Finalement de ma chambre il s'en va
Droict à l'estable....
Voilà comment depuis neuf moys en çà
Je suis traicté. ..

Cette coupe est très-gracieuse dans cette espèce de vers, pourvu qu'on ne la prodigue pas trop ; car on ne saurait trop redire à ceux qui sont toujours prêts à abuser de tout, que l'excès des meilleures choses est un mal, et que l'emploi trop fréquent des mêmes beautés devient affectation et monotonie. »

La Harpe.

[2] Cet ami était Jacques Colin, abbé de Saint-Ambroise de Bourges, le Mécènes de Marot auprès de François I[er]. Voyez la note 2, page 109 de ce volume.

Parquoy vous pry sçavoir, de combien c'est
Qu'il veult cedulle, affin qu'il se contente:
Je la feray tant seure (si Dieu plaist)
Qu'il n'y perdra, que l'argent, et l'attente [1].

XVI.

1531.

A UN QUI CALUMNIA L'EPISTRE PRECEDENTE.

Le rithmeur, qui assailly m'a,
En mentant contre moy rithma :
Car je ne blasme point Gascoingne.
De toutes tailles bons levriers,
Et de tous arts maulvais ouvriers,
Son epistre assez le tesmoingne.

[1] Cette pensée est imitée de la *Requeste de Villon à monseigneur de Bourbon.* Villon, que ses friponneries auraient dû enrichir, se trouvait dans une situation que l'on dit être fort commune aux poètes. Sa ballade, pleine d'esprit et d'élégance, mériterait d'être citée tout entière; cependant nous nous bornerons à transcrire la première strophe.

Le mien seigneur, et prince redoubté,
Fleuron de lys, royalle geniture,
Françoys Villon que travail ha dompté
A coups orbos * par force de batture,
Vous supplye par ceste humble escripture
Que luy faciez quelque gracieux prest.
De l'obliger en toutes courtz est prest :
Si ne doubtez que bien ne vous contente
Sans y havoir dommaige ne interest,
Vous n'y perdrez seulement que l'attente.

* Cachés.

Il fault dire, puis qu'ainsi hoingne,
Que je luy ay gratté sa roingne
En quelque mot, qu'il trouva layd.
Pourquoy d'ailleurs vouldroit il guerre?
Je vouldrois voluntiers, m'enquerre
S'il est parent de mon vallet.
Si le congnoissois le follet,
Je produirois en mon rollet
De sa vie assez de tesmoings,
Quel qu'il soit, il n'est point poete,
Mais filz aisné d'une chouette,
Ou aussi larron, pour le moins.

Pinceur pinçant, entre autres poinctz
Je t'ay pincé de ce mot, pince:
Les bons n'y sont pincez, ny poinctz,
Mais les meschans, dont tu es prince.

XVII.

1531.

AU LIEUTENANT GONTIER [1].

Si maladie au visage blesmy
N'eust perturbé le sens à ton amy,

[1] C'est sans doute Palamède Gontier d'Auxerre, greffier au parlement de Dijon. Il se mêlait de poésie; et Marot, malgré les éloges dont il lui *dore la pilule*, fait bien entendre qu'il n'y réussissait pas.

Long temps y a (Gontier) que ta semonce
Eust eu de moy la presente response,
Qui ne debvroit response se nommer.
Quant à tes faictz, qui feront renommer
Ton nom par tout, et apres la mort vivre,
Si en cest art veulx ta poincte poursuyvre:
Tes poinctz sont grans, tes metres mesurez
Tes dictz tous d'or, tes termes azurez:
Voyre si haultz, et arduz à tout prendre,
Que mon esprit travaille à les comprendre.

Quand tout est dict, les louenges donnees
De toy à moy, doibvent estre ordonnees
(Sans de nully vouloir blesser l'honneur)
A Jehan le Maire, ou au mesme donneur.
Il te falloit un esprit poetique,
Non pas ma plume essoree, et rustique,
Pour te respondre. Or ay je mis estude
A n'estre point noté d'ingratitude.

Tu m'as escript, je te respons aussi :
Et si tu n'as beaucoup de vers icy,
Supporte moy : les Muses me contraignent
Penser ailleurs : et fault, que mes vers plaignent

Aucun de ses ouvrages ne nous est resté; nous n'avons point beaucoup perdu. Ce Gontier fut la tige des conseillers de ce nom, qui se succédèrent dans le parlement avec honneur pendant plus de cent cinquante ans.

La dure mort de la mere du roy [1]
Mon Mecenas. Et si quelque desroy
On treuve icy, ou resverie aucune,
Tu n'as, Gontier, pour moy excuse, qu'une:
C'est, que celluy pour resveur on prendra,
Qui un resvant, en fiebvre, reprendra.

XVIII.

1531.

A VIGNALS THOULOUSAN.

QUAND Dieu m'auroit aussi bien presenté
Le bon loysir, et l'entiere santé,
Que le vouloir, ta response alongee
Seroit du tiers, et beaucoup mieulx songee:
Ce neantmoins, Vignals, je pense bien,
Que tu congnois, que le souverain bien
De l'amytié ne gist en longues lettres,
En motz exquis, en grand numbre de metres,
En riche rithme, ou belle invention:
Ains en bon cueur, et vraye intention:
Donc je m'attends, qu'excusé je seray
De ton bon sens. Or à tant cesseray.
Ma Muse foible à peine peult chanter:
Mais pour le moins tu te peulx bien vanter,

[1] Voyez la complainte I, sur la mort de Louise de Savoie, tome II, page 175.

Que de Marot tu as à ta commande
Petite epistre, et amytié bien grande.

XIX.

1531.

A MONSIEUR DE GUISE [1], PASSANT PAR PARIS.

VA tost, epistre, il est venu, il passe,
Et part demain, des princes l'oultrepasse :
Il le te fault saluer humblement,
Et dire ainsi, Vostre humble serf Clement
(Prince de prix) luy mesmes fust venu,
Mais maladie au lict l'a retenu
Si longuement, qu'oncques ne fut si mince,
Pasle et deffaict. Vray est, illustre prince,
Qu'en ce corps maigre est l'esprit demouré,
Qui autrefoys a pour vous labouré,
Non bien sçachant, combien il y doibt estre :
Parquoy, tandis qu'il vit en ce bas estre,
Servez vous en. Ainsi diras, epistre,
A cil qui est digne du royal tiltre,
Puis te tairas : car tant debile suis,
Que d'un seul vers alonger ne te puis.

[1] Claude de Lorraine, premier duc de Guise, né en 1496. Il fit ses premières armes à la bataille de Marignan, et son intrépidité faillit lui être funeste Il tomba percé de coups, et il fut trouvé le lendemain sous des monceaux de morts. On le rendit à la vie à

XX.

1535.

A MADAME LA DUCHESSE DE FERRARE [1].

En traversant ton pays plantureux,
Fertile en biens, en dames bien heureux,

force de soins, et sa guérison n'eut lieu qu'au bout d'un an. Il parut avec éclat dans toutes les guerres jusqu'en 1547, et l'on dut à ses conseils et à sa valeur des succès importans. François Ier, pour lui témoigner son estime, avait, en 1527, érigé sa terre de Guise en duché-prairie. Claude de Lorraine mourut en 1550. Il laissa douze enfans de sa femme Antoinette de Bourbon, morte en 1583, âgée de quatre-vingt-dix ans.

[1] Renée de France, fille de Louis XII et d'Anne de Bretagne, naquit à Blois en 1509. Elle fut accordée en 1515 à Charles d'Autriche, qui fut depuis empereur sous le nom de Charles-Quint. Le roi d'Angleterre rechercha son alliance quelques années après. La politique de François Ier empêcha l'exécution de ces projets. Renée épousa, en 1528, Hercule d'Est, duc de Ferrare. Cette princesse, qui avait lieu d'espérer un mariage plus avantageux, conclut cet hymen avec répugnance. Son époux ne la rendit pas heureuse. Le duc de Ferrare était un pauvre homme sous tous les rapports. Renée avait une fermeté d'ame et un courage qui n'appartiennent pas à son sexe. Elle unissait à son esprit naturel une foule de connaissances, fruits de la brillante éducation qu'elle avait reçue; les langues, l'histoire, les mathématiques lui étaient familières. Elle se livra même à l'étude de la théologie, qui fit chanceler sa foi. Calvin, traversant ses états, et Marot, à qui elle avait donné un asile, la déterminèrent à embrasser la nouvelle doctrine. Brantome dit que, *se ressentant peult estre des maulvais tours que les papes Jules et Leon avoient faicts à son pere en tant de sortes, elle renia leur puissance, et se separa de leur obeissance, ne pouvant faire pis,*

Et bien semé de peuple obeissant,
Le tien Marot (fille de roy puissant)
S'est enhardy, voyre et a protesté
De saluer ta noble majesté,
Ains que passer tout oultre les limites:
Estant certain, que si bien tu imites
De ton Saulveur la vraye intention,
Tu n'y auras brin de presumption.
Car estimant, que par un bruict qui sonne
Tu sçais mon nom, sans sçavoir ma personne:
Et que jadis fut serviteur mon pere
De ta mere Anne, en son regne prospere:
Croyant aussi, que tu sçais que d'enfance
Nourry je suis en la maison de France,
De qui tu es royalle geniture:
Cela pensant, ne crainct mon escripture,
Que ta grandeur la vueille refuser:
Mais quel besoing est il de m'excuser?
Les oyselletz des champs en leurs langages
Vont saluant les buyssons, et bocages
Par ou ilz vont : quand le navire arrive
Aupres du havre, il salue la rive
Avec le son d'un canon racourcy:
Ma Muse donc passant ceste court cy,

estant femme. Elle s'empressa de quitter l'Italie après la mort du duc, son époux. Elle conserva son caractère fier et intrépide pendant les guerres de religion, et mourut en 1575, dans le château de Montargis, où elle s'était retirée.

Faict elle mal saluant toy princesse?
Toy à qui rit ce beau pays sans cesse,
Toy, qui de grace ayme toute vertu,
Et qui en as le cueur tant bien vestu :
Toy, dessoubz qui fleurissent ces grans plaines,
De biens et gens si couvertes, et pleines :
Toy, qui leurs cueurs as sçeu gaigner tresbien,
Toy qui de Dieu recongnois tout ce bien.
Salut à toy doncques treshumblement,
Humble salut, par ton humble Clement,
Par ton Marot le poete gallique,
Qui s'en vient veoir le pays Italique,
Pour quelque tems : si entre cy et là
Te peult servir ma plume, et si elle a
Sçavoir qui plaise à ta majesté haulte :
Croy que plus tost l'eau du Pau fera faulte
A contre val ses undes escouler,
Que ceste plume à s'estendre et voller,
Là ou le vent de tes commandementz
La poulsera : mesmes les elementz
Lairront plus tost leur nature ordonnee :
Car l'Eternel me l'a (certes) donnee,
Pour en louer premierement son nom :
Puis pour servir les princes de renom,
Et exalter les princesses d'honneur,
Qui au plus hault de fortune, et bon heur
S'humilier de cueur sont coustumieres,
Auquel beau reng tu marches des premieres.

XXI.

1535.

AU ROY, DU TEMPS DE SON EXIL A FERRARE.

Je pense bien, que ta magnificence,
Souverain roy, croira que mon absence
Vient par sentir la coulpe, qui me poinct
D'aucun mesfaict : mais ce n'est pas le poinct.

Je ne me sens du nombre des coulpables :
Mais je sçay tant de juges corrumpables [1]

[1] La réponse dont Sagon honora cette épître est la pièce la moins détestable de son *Coup d'essai.* Elle est cependant ridicule, obscure et platement écrite, nous en citerons de tems en tems quelques passages. Sagon s'érige d'abord en défenseur de la justice :

Et dissimule un petit ta malice
Pour obvier au bras de la justice,
A qui tu as reproché à grand tort
Qu'elle a livré maint innocent à mort,
Que tu as bien plusieurs foys meritee
D'avoir rigueur de justice irritee
De crime egal à leze majesté,
Ayant ainsi faulsement attesté
Que la justice à la bouche tant molle
Qu'on luy voit faindre et faillir la parolle,
Ou chanceler à un passage droict,
Ou differer longuement un bon droict,
En affermant par dueil ou flaterie
Sur les suppotz d'icelle menterie.
O sainct senat : o prudentz senateurs :
Meritez vous estre dicts inventeurs
De ces grans maulx qui ont eu regne en France?
Faut il penser que France ait eu souffrance
De sa justice ayant glaive trenchant
Au seul rapport d'hommes qu'on sçait meschans?
Faut il juger que soyez corrumpables,
A l'appetit de l'un des plus coulpables,
Au bruict commun estimé en Paris
Et par lequel tant d'autres sont peris ?

Dedans Paris, que par pecune prinse,
Ou par amys, ou par leurs entreprinse,
Ou en faveur, et charité piteuse
De quelque belle humble solliciteuse [1],
Ilz saulveront la vie orde, et immunde
Du plus meschant, et criminel du monde :
Et au rebours, par faulte de pecune,
Ou de support, ou par quelque rancune,
Aux innocentz ilz sont tant inhumains,
Que content suis ne tomber en leurs mains.
Non pas, que tous je les mette en un conte :
Mais la grand' part la meilleure surmonte,
Et tel merite y estre authorisé,
Dont le conseil n'est ouy, ne prisé.

Suyvant propos, trop me sont ennemys
Pour leur enfer [2], que par escript j'ay mis,
Ou quelque peu de leurs tours je descœuvre :
Là me veult on grand mal pour petit œuvre.
Mais je leurs suis encor plus odieux,
Dont je l'osay lire devant les yeulx
Tant clair voyants de ta majesté haulte,
Qui à pouvoir de reformer leur faulte.
Brief, par effect, voyre par foys diverses,
Ont declairé leurs vouluntez perverses

[1] C'est toujours à Diane de Poitiers que Marot en veut.

[2] Voyez l'Opuscule III, page 69 de ce volume.

Encontre moy, mesmes un jour ilz vindrent
A moy malade, et prisonnier me tindrent,
Faisant arrest sus un homme arresté [1]
Au lict de mort : et m'eussent pis traicté,
Si ce ne fust ta grand' bonté, qui à ce
Donna bon ordre avant que t'en priasse,
Leur commandant de laisser choses telles :
Dont je te rends graces tresimmortelles.

Autant comme eulx, sans cause qui soit bonne,
Me veult de mal l'ignorante Sorbonne [2] :
Bien ignorante elle est, d'estre ennemye
De la trilingue, et noble academie [3],

[1] Voyez l'*Essai Historique sur la vie et les ouvrages de Clément Marot.*

[2] On ne s'y appliquoit alors qu'à une mauvaise théologie, pleine de questions extravagantes, comme on le peut voir par les écrits de ces tems-là, et même par François Rabelais, qui s'en est moqué très-agréablement. Sagon, dans son *Coup d'essai*, a bien soin de défendre la Sorbonne de l'épithète impie d'*ignorante*.

En y lisant j'ay recueilly ce fruict,
Pour te monstrer que tu n'es pas instruict
Suffisamment, à reprendre Sorbonne,
S'elle auroit dict chose qui ne feust bonne,
Puis qu'autrement tu n'entendz verité
Et qu'en plein jour tu metz obscurité,
Cuydant brouiller le texte evangelique
Que le sçavoir des docteurs nous explique,
Et ou sans eulx l'homme ne comprend rien :
Ou s'il comprend, ne le comprend si bien,
Et tu mesdis de tous dont (dont je m'estonne)
En ce mot seul (d'ignorante Sorbonne)
Qui mieulx vauldroit n'avoir esté conceu
En ton esprit, qui t'a par trop deceu
Et en ce mot et en mainte autre chose.

[3] Le Collége Royal, fondé par François Ier, à la sollicitation de son favori Pierre Castellanus, pour l'enseignement des langues hébraïque, grecque et latine.

Qu'as erigee. Il est tout manifeste,
Que là dedans contre ton vueil celeste
Est deffendu, qu'on ne voyse allegant
Hebrieu, ny Grec, ny Latin elegant,
Disant que c'est langage d'heretiques.
O povres gens de sçavoir tous ethiques :
Bien faictes vray ce proverbe courant,
Science n'a hayneux, que l'ignorant.

Certes, o roy, si le profond des cueurs
On veult sonder de ces sorboniqueurs,
Trouvé sera, que de toy ilz se deulent.
Comment douloir? Mais que grand mal te veulent,
Dont tu as faict les lettres, et les artz,
Plus reluysans que du temps des Cesars :
Car leurs abus voit on en façon telle.
C'est toy qui as allumé la chandelle,
Par qui maint œil voit mainte verité,
Qui soubz espesse, et noire obscurité
A faict tant d'ans icy bas demourance,
Et qu'est il rien plus obscur, qu'ignorance?

Eulx, et leur court en absence, et en face
Par plusieurs foys m'ont usé de menace :
Dont la plus douce estoit en criminel
M'executer. Que pleust à l'Eternel,
Pour le grand bien du peuple desolé,
Que leur desir de mon sang fust saoulé,

Et tant d'abus, dont ilz se sont muniz
Fussent à clair descouvertz, et puniz:
O quatre foys, et cinq foys bien heureuse
La mort tant soit cruelle et rigoureuse,
Qui feroit seule un million de vies,
Soubz tel abus n'estre plus asservies.

Or à ce coup il est bien evident,
Que dessus moy ont une vieille dent,
Quand ne pouvant crime sur moy prouver,
Ont tresbien quis, et tresbien sceu trouver
Pour me fascher, briefve expedition,
En te donnant maulvaise impression
De moy ton serf, pour apres à leur ayse
Mieulx mettre à fin leur vouluntè maulvaise:
Et pour ce faire ilz n'ont certes eu honte
Faire courir de moy vers toy maint compte,
Avecques bruict plein de propos menteurs [1]

[1] « C'est un privilége des dévôts, dit L. Dufresnoy, de faire croire tout le mal qu'ils s'avisent de publier contre ceux qui leur déplaisent. » Sagon rapporte les accusations dont on chargeait Marot :

> .... Sur toy se font nouvelles plainctes
> Dont la plus doulce a bien prouvé au roy,
> Que tu estois cause du desarroy,
> Porteguydon, guyde, pourtraict, exemple
> De tout le mal qu'on faisoit vers le temple
> En maints endroicts tant de nuict que de jour,
> Lorsque faisois dedans Paris sejour,
> Ou maintenant on ne plainct ta fortune
> Pour ce qu'on dict et l'histoire est commune
> (Dont on a eu congnoissance trop tard)
> Que tu mangeois en caresme du lard,
> Non pas caché, mais devant tout le monde....

Desquelz ilz sont les premiers inventeurs.
De Lutheriste ilz m'ont donné le nom[1],
Qu'à droict ce soit, je leur respons que non.
Luther pour moy des cieulx n'est descendu,
Luther en croix n'a point esté pendu
Pour mes pechez : et tout bien advisé,
Au nom de luy ne suis point baptizé :
Baptizé suis au nom qui tant bien sonne,
Qu'au son de luy le Pere eternel donne
Ce, que l'on quiert[2] : le seul nom soubz les cieulx
En, et par qui ce monde vicieux
Peult estre sauf : le nom tant fort puissant,
Qu'il a rendu tout genoil fleschissant,
Soit infernal, soit celeste, ou humain :
Le nom, par qui du seigneur Dieu la main
M'a preservé de ces grans loups rabis,
Qui m'espioient dessoubz peaulx de brebis[3].

[1] Les raisonnemens de Sagon sont vraiment péremptoires.

Que si quelqu'un Lutherien te nomme,
N'ait mieulx nommé le nom propre de l'homme
Que si t'avoit chrestien baptizé,
Un si beau nom te rendroit desguisé.
Que reste il donc ? Le nom de ton baptesme
Qui par mentir l'eau, l'esprit et le chresme
Du sacrement mundant l'erreur d'Adam,
Sera tourné à la fin à ton dam.
Ne prens donc gloire au nom de ce baptesme,
Si tu le dis, dis l'en si tresbas thesme
Qu'on ne l'entende, affin que ton peché
Ne soit partout publiquement presché.

[2] « Vous demanderez en mon nom ; et je ne vous dis point que je prierai mon père pour vous : car mon père vous aime lui-même, parce que vous m'avez aimé. »

St. Jean. *Ch.* XVI, *vers.* 26 *et* 27.

[3] Allusion à ce passage de l'Evangile : *Gardez-vous des faux pro-*

O seigneur Dieu, permettez moy de croire,
Que reservé m'avez à vostre gloire :
Serpens tortuz, et monstres contrefaictz,
Certes sont bien à vostre gloire faictz.
Puis que n'avez voulu donc condescendre,
Que ma chair vile ait esté mise en cendre,
Faictes au moins, tant que seray vivant,
Que vostre honneur soit ma plume escrivant :
Et si ce corps avez predestiné
A estre un jour par flamme terminé
Que ce ne soit au moins pour cause folle,
Ainçoys pour vous, et pour vostre parolle :
Et vous supply, pere, que le tourment
Ne luy soit pas donné si vehement,
Que l'ame vienne à mettre en oubliance
Vous en qui seul gist toute sa fiance :
Si que je puisse avant que d'assoupir,
Vous invocquer, jusque au dernier soupir.
Que dy je? Ou suis je? O noble roy Françoys,
Pardonne moy, car ailleurs je pensois.

Pour revenir doncques à mon propos,
Radamanthus [1] avecques ses suppostz

phètes qui viennent à vous couverts de peaux de brebis, et qui au dedans sont des loups ravissans.

St. Mathieu. *Ch.* VII, *vers.* 15.

[1] Le lieutenant-criminel du Châtelet de Paris. Sagon nous apprend son nom :

Encor apres tu mesdis sans propos
De la justice en l'un de ses suppotz,

Dedans Paris, combien que fusse à Bloys,
Encontre moy faict ses premiers exploictz
En saisissant de ses mains violentes
Toutes mes grans richesses excellentes,
Et beaulx tresors d'avarice delivres,
C'est asçavoir mes papiers et mes livres,
Et mes labeurs. O juge sacrilege,
Qui t'a donné ne loy, ne privilege
D'aller toucher, et faire tes massacres
Au cabinet des sainctes Muses sacres ?
Bien est il vray, que livres de deffense
On y trouva : mais cela n'est offense
A un poete, à qui on doibt lascher
La bride longue, et rien ne luy cacher,
Soit d'art magicq', nigromance, ou caballe,
Et n'est doctrine escripte, ne verballe,
Qu'un vray poete au chef ne deust avoir,
Pour faire bien d'escrire son debvoir [1].

> Quand tu as faict du juge Radamante
> Similitude à raison repugnante
> Au lieutenant et royal officier,
> Qui a le bruict de juste justicier,
> Et d'estre à tous equitable et droict homme :
> Son bon renom ne crainct point qu'on le nomme :
> Et par ainsi c'est le bailly Morin.
> S'il te tenoit dedans Sainct Saphorin
> Pres de Lyon plus près du mont Tarare,
> Il n'y a duc ne duchesse en Ferrare
> Qui l'empeschast d'executer en toy
> Le droict vouloir de justice et du roy.

[1] Écoutons maintenant la réponse de Sagon :

> .... En pensant de ton cabinet traire
> Quelque grand bien, richesses ou tresors,
> On n'y trouva que tes livres tresords,
> Livres mortels, livres remplis d'offense,

Sçavoir le mal est souvent proufitable,
Mais en user est tousjours evitable.
Et d'autre part, que me nuyst de tout lire?
Le grand donneur m'a donné sens d'eslire
En ces livretz tout cela qui accorde
Aux sainctz escriptz de grace, et de concorde :
Et de jecter tout cela qui differe
Du sacré sens, quand pres on le confere,
Car l'Escripture est la touche, ou l'on treuve
Le plus hault or. Et qui veult faire espreuve,

Livres gardez contre juste deffense,
Livres traduictz par un tas de paillards,
Placards souillez, myautes et broillards :
Vela l'offerte et bien que tu consacres,
Et tes tresors que tu appelles sacres,
Qui sont damnez, reprouvez et mauditez.
Pour te purger, et te saulver, tu dis
Que par iceulx, n'est ta foy offensee.
O povre sot, povre beste insensee;
Sçais tu pas bien qu'on ne touche à la poix,
Sans offenser ou maculer ses doigts ?
Veulx tu tirer doulceurs d'amaires herbes ?
As tu point leu Salomon aux Proverbes
Tant bien prouvans que l'occupation
Ne d'amytié ou conversation
Telle qu'elle est, soit maulvaise ou soit bonne,
Maulvaises meurs ou bonnes vertus donne.
Et tu veulx estre estimé vertueux,
Faisant tresor d'escriptz voluptueux,
Dont les aulcuns te servent pour induyre
A fol amour, les autres pour seduyre
Ou esgarer du chemin de la foy,
L'homme s'il n'a meilleur esprit que toy.
Car on sçait bien que ton oultrecuydance
Garde le tien de faire concordance
Ou conformer ton desir à la loy,
Quand tu y veulx mesler du faulx alloy,
Dont tu corromps du vray sens la substance
En t'esloignant par plus longue distance
De ceste touche ou tu pretendz toucher,
Dont ne se peult ton esprit approcher,
Estant de foy tant desnué ou vuyde
Qu'il faict son dieu de Tibulle et d'Ovide,
Encor s'il sont de luy bien entendus.

D'or quel qu'il soit, il le convient toucher
A ceste pierre, et bien pres l'approcher
De l'or exquis, qui tant se faict paroistre,
Que bas ou hault tout autre faict congnoistre.

Le juge donc affecté se monstra
En mon endroict, quand des premiers oultra
Moy qui estois absent, et loing des villes,
Ou certains folz feirent choses trop viles [1],

[1] Pendant la nuit du 18 octobre 1534, on afficha aux portes des églises et dans les carrefours de Paris, des placards injurieux contre la messe et l'Eucharistie. Les mêmes placards furent affichés la même nuit et à la même heure aux portes du château de Blois, où la cour était, et dans plusieurs autres villes du royaume. Le lendemain, les perquisitions les plus exactes furent faites pour découvrir les auteurs de ces écrits blasphématoires. Vingt-quatre malheureux furent arrêtés, et la flamme de leur bûcher éclaira les processions qui défilèrent avec recueillement dans la capitale. Ce scandale avait ameuté la populace, qui tremblait de voir la foudre descendre sur sa tête. François Ier voulut que la réparation fût plus éclatante que l'outrage ne l'avait été; il vint à Paris au milieu de l'hiver, et ordonna une procession expiatoire, à laquelle toute la cour assista. Le roi, en présence d'une nombreuse assemblée, débita à l'évêché un discours fulminatoire contre les novateurs. On dressa sur-le-champ un édit non pas sévère, mais barbare, contre les *hérétiques*. François Ier, *restaurateur des lettres*, s'avisa de défendre l'imprimerie, comme propagatrice de l'hérésie. Cette sainte journée fut terminée par une belle exécution d'un goût entièrement neuf, qui emporta les suffrages de tous les assistans. Six victimes du fanatisme furent attachées à une longue perche qui, en s'abaissant, les approchait du bûcher, et, en s'élevant, les en retirait tout à coup pour les y replonger encore. Le peuple accompagnait de ses applaudissemens les cris des condamnés, et remerciait le ciel de lui avoir donné un roi catholique.

Et de scandale : helas, au grand ennuy,
Au detriment, et à la mort d'aultruy.
Ce que sçachant, pour me justifier,
A ta bonté je m'osay tant fier,
Que hors de Bloys party pour à toy, sire,
Me presenter. Mais quelcun me vint dire,
Se tu y vas, amy, tu n'es pas sage :
Car tu pourrois avoir maulvais visage
De ton seigneur : lors comme le nocher,
Qui pour fuyr le peril d'un rocher
En pleine mer se destourne tout court :
Ainsi pour vray m'escartay de la court :
Craignant trouver le peril de durté,
Ou je n'euz onc, fors doulceur et seurté :
Puis je sçavois, sans que de faict l'aprinse,
Qu'à un subject l'œil obscur de son prince
Est bien la chose en la terre habitable,
La plus à craindre, et la moins souhaitable.

Si m'en allay, evitant ce danger,
Non en pays, non à prince estranger,
Non point usant de fugitif destour,
Mais pour servir l'autre roy à mon tour,
Mon second maistre, et ta sœur son espouse [1],
A qui je fuz des ans à quatre et douze
De ta main noble heureusement donné.

[1] Henri d'Albret, roi de Navarre, et Marguerite, son épouse.

Puis tost apres, royal chef couronné,
Sçachant plusieurs de vie trop meilleure,
Que je ne suis, estre bruslez à l'heure
Si durement que mainte nation
En est tombee en admiration,
J'abandonnay, sans avoir commis crime,
L'ingrate France, ingrate, ingratissime
A son poete [1], et en la delaissant,
Fort grand regret ne vint mon cueur blessant.
Tu ments, Marot, grand regret tu sentis,
Quand tu pensas à tes enfans petis.
En fin passay les grans froides montaignes [2]
Et vins entrer aux Lombardes campaignes :
Puis en l'Itale ou Dieu qui me guidoit
Dressa mes pas au lieu, ou residoit

[1] Sagon, fait à l'occasion de ces vers, une vigoureuse sortie contre Marot.

O, departie aggreable à chascun :
Jour bien esleu, qui n'en a chassé qu'un
Duquel la vie infame, vile et orde
Tout le surplus faisoit vivre en discorde.
O, le grand bien que la France receut,
Et le plaisir du peuple quand il sceut
De son Marot la proufitable absence,
Cachant son mal soubz folle adolescence.
O France heureuse, ainsi t'avoir perdu,
Mais quoy perdu, j'ay tresmal entendu :
Car c'est Marot qui la France a perdue
De sa follie en icelle espandue,
Et puis la vient ingrate renommer
Se permettant son poete nommer.
Penserois tu, France estre diffamee
Pour estre ingrate en tes escripts nommee ?
Estimes tu qu'elle ait moins de credict
Apres avoir son Marot interdict ?

[2] Les Alpes.

De ton clair sang une princesse [1] humaine,
Ta belle sœur, et cousine germaine,
Fille du roy tant crainct, et renommé,
Pere du peuple aux chroniques nommé,
En sa duché de Ferrare venu
M'a retiré de grace; et retenu,
Pource que bien luy plaist mon escripture [2].
Et pour autant, que suis ta nourriture.
Pourquoy, o sire, estant avecques elle,
Conclure puis d'un franc cueur et vray zele,
Qu'à moy ton serf ne peult estre donné
Reproche aucun, que t'aye abandonné,
En protestant si je perds ton service,
Qu'il vient plus tost de malheur, que de vice.

XXII.

1535.

EPISTRE PERDUE AU JEU CONTRE MADAME DE PONS [3].

Dame de Pons, nymphe de Parthenay,
Pardonne moy, si ceste carte n'ay

[1] Renée de France, fille de Louis XII et d'Anne de Bretagne.

[2] Marot était secrétaire de la duchesse de Ferrare. Le Laboureur l'assure dans les *additions aux Mémoires de Castelneau* : « Clément Marot, étant poursuivi en France, pour crime d'hérésie et de libertinage, se retira en Italie auprès de cette princesse (Renée de France), qu'il servit en qualité de *secrétaire*, et aida beaucoup à la pervertir par la créance qu'il s'acquit auprès d'elle. »

[3] « Elle se nommoit Anne de Parthenay, fille de Jean de Parthenay, seigneur de Soubise et de Michelle Saubonne. Il sera parlé de cette

Paincte de fleurs, à Minerve duysantes,
Et pour ton sens contenter suffisantes:
Ma Muse est bien pour satisfaire habile
Aucuns espritz : mais trop se sent debile
Pour toy qui as lettres et bon sçavoir,
Autant ou plus que femme puisse avoir:
Avecques œil pour veoir subit les faultes
Et discerner choses basses des haultes.

Bien est il vray que ton cueur sçait user
D'une bonté de faultes excuser,
Et de donner aux œuvres bien dictees
En temps et lieu louenges meritees.

dernière dans l'épître 25 du livre I. Anne de Parthenay, dont il est question dans celle-ci, fut mariée à Antoine de Pons, comte de Maremnes. La mère, la fille et le gendre suivirent madame Renée en Italie, après qu'elle eut été mariée en 1528 avec Hercule II, duc de Ferrare. Cette dame avoit un esprit solide, et des connoissances qui s'accordent peu avec la frivolité d'une femme; elle savoit le latin et le grec. Elle s'appliqua même à la théologie, et attira les beaux esprits disgraciés à la cour de Ferrare. Calvin, Marot et autres y furent bien reçus. On voit par là qu'elle ne haïssoit pas les nouvelles opinions : c'étoit le goût du temps. Son frère, le seigneur de Soubise, fit merveille dans le parti huguenot. Antoine de Pons, son mari, étoit premier gentilhomme de la chambre du duc de Ferrare; il fut obligé dans la suite de quitter ce prince, parce qu'il s'étoit vanté d'être de meilleure maison que lui. Madame de Pons et madame de Soubise se firent un plaisir de produire Marot à la cour de Ferrare, dont il fit les délices. Mais celui-ci ne put oublier sa patrie, dans laquelle il revint, après avoir été quelque temps à Venise, où il se retira en 1536, quand le duc de Ferrare fit sortir tous les François de sa cour. »

L. Dufresnoy.

Mais je sens bien que l'heure est advenue,
Qu'en cest escript de promesse tenue,
Plus de besoing de ton excuse auray,
Que de bon los meriter ne sçauray.
Et me suis veu (il n'en fault point mentir)
D'avoir promis prest à me repentir :
Car des qu'en main la plume je vins metre,
A peine sceuz forger le premier metre :
Et commençay à dire et à penser :
Presumptueux, que veulx tu commencer?
Fault il qu'à honte acquerir tu t'amuses
D'escrire ainsi à l'une des neuf Muses.

Ce neantmoins pour promesse tenir,
Ne me suis sçeu d'escrire contenir :
Mais t'escrivant (o noble esprit bien né)
Trouvé me suis tout ainsi estonné
Qu'un villageois simple et pusillanime,
Qui parle en craincte à un roy magnanime.

D'autre costé, pour mon epistre orner,
Je ne sçaurois quel propos enfourner.
De te parler de science latine,
D'en deviser pres de toy ne suis digne :
Te deviser des amoureux soulas,
C'est temps perdu, tu aymes trop Pallas :
Chanter la guerre et des armes la mode,
A ton mary la chose est plus commode :

De tes vertuz bien blasonner et paindre,
Taire vault mieulx, que n'y pouvoir attaindre.
Parquoy à droict, devant toy je m'accuse
Que cecy n'est epistre, mais excuse,
Cecy (pour vray) n'a merité le tiltre
D'envoy, de lay, d'elegie, ou d'epistre:
Mais s'il te plaist, nonobstant sa basseur,
Le recevoir en gré soubz la doulceur
Qui est en toy par nayfve coustume,
J'estimeray avoir faict un volume.

Reçoy le donc en gré, je te supplie:
Et l'ayant leu, ne le perds, mais le plie,
Pour le garder : au moins quand ce viendra
Que seray mort, de moy te souviendra.
Et si d'icy à grand temps et long aage
Du tien Clement se tient aucun langage,
Là ou seras par maniere de rire,
Aux assistans pourras compter et dire
(Qui ne sera pour moy un petit heur)
Comment jadis fut bien ton serviteur :
Et pour tesmoing de ce que leur diras,
Ce mien escript sur l'heure produiras,
En leur disant : Quand Marot m'escrivoit
Ces vers icy, à Ferrare il vivoit,
Là ou j'estois : et lors à grande oultrance
Le povre gars estoit banny de France,
Par le pourchas d'aucuns ayans envie,

Dequoy vertu perpetuoit sa vie :
Dont il trouvoit sa perte et son soucy
Moins ennuyeux. Leur compteras aussi,
Comment durant ceste mienne destresse,
Tous deux servions une mesme maistresse,
Fille de France, et duchesse Renee,
Au gré de qui semble que tu sois nee.

Mille autres cas, mille autres bons propos,
Quand seras vieille, et chez toy à repos,
Dire pourras de moy à l'advenir
S'il t'en souvient : et pour t'en souvenir,
De bon cueur laisse à la tienne excellence
Ceste escripture, ou j'impose silence.

XXIII.

1535.

A ALEXIS JURE DE QUIERS, EN PIEDMONT [1].

Amy Jure,
Je te jure,

[1] Marot était dans son tems un oracle en poésie. Tout ce qui s'occupait de vers voulait avoir son avis, et soumettait ses ouvrages à son goût délicat. Marot n'accordait que la vérité à ces rimailleurs qui demandaient des éloges; mais la vérité avait toujours un air si aimable, que les auteurs ne pouvaient s'irriter que l'on trouvât leurs ouvrages mauvais. Alexis Jure, auquel il adresse des conseils salutaires dans cette petite épître, n'a heureusement rien publié de ses poésies.

Que desir,
Non loysir
J'ay d'escrire.

Or de dire,
Que tes vers,
Me sont vertz,
Durs, ou aigres,
Ou trop maigres,
Qui l'a dict,
A mesdict:
Toutesfoys
Je m'en voys
Dire en sens,
Que j'en sens.

Ton vouloir
Faict valoir
Tes escriptz,
Que j'ay pris
En gré, comme
Si docte homme
Chastelain [1],

[1] Chastelain (Georges), dit l'*Aventurier*, florissait vers l'an 1460. Poète, historien et orateur, son talent se pliait aux genres les plus opposés. Il fut élevé dans la maison du duc de Bourgogne, et fut nommé historiographe de la Toison-d'Or. Il est inutile de donner des détails sur sa manière d'écrire, dont l'élégance est le principal mérite; mais dans ses écrits, comme chez tous les poètes avant Ronsard,

Ou Alain [1]
Les eust faictz.

De leurs faictz
Sans reproches
Tu n'approches :
Mais il fault
Ton deffault
Rabboter,
Pour oster
Les gros nœudz,
Lourds, et neufz
Du langage
Tout ramage :
Et que limes,
Quand tu rithmes,
Tes mesures,
Et cesures :
Alors maistre
Pourras estre.
Car ta veine

on chercherait en vain un vers poétique. Nous allons transcrire les noms de quelques-uns de ses ouvrages : *Un Recueil des choses merveilleuses advenues dans ce siècle ; le Temple d'aucuns Nobles malheureux ; l'Instruction du jeune Prince ; l'Histoire du bon chevalier Jacques de la Tour, frère et compagnon de l'Ordre de la Toison-d'Or ; le Chevalier délibéré sur la mort de Charles, dernier duc de Bourgogne.*

[1] Voyez tome II, la note 2, page 479.

N'est point vaine:
Mais d'icelle
Le bon zele
D'amytié
La moytié
Plus j'estime,
Que ta rithme:
Qui un jour
A sejour
Sera faicte
Plus parfaicte.

Ce pendant,
Attendant
Que te voye,
Je t'envoye
Jusque en France [1]
Asseurance,
Que je quiers
Congnoissance
D'un de Quiers.

[1] Le Piémont appartenait alors à la France.



XXIV.

1538.

LETTRE DE CLEMENT MAROT [1], PAR LUY ENVOYEE DE FERRARE, A SON AMY ANTOINE COUILLART [2], SEIGNEUR DU PAVILLON, LEZ LORRIS EN GASTINOYS.

O mon amy, Antoine,
N'est jour que me souvienne

[1] Michel Marot trouva cette épître à Chambéry, parmi les papiers de son père; il l'envoya à sa destination avec ce dixain.

AU SEIGNEUR DU PAVILLON, MICHEL MAROT, FILS DE CLEMENT MAROT, SALUT.

A mon retour du pays de Ferrare,
Par Chamberry le chemin s'addressant,
J'ai trouvé certe une chose bien rare,
Au cabinet de mon pere Clement.
Car revolvant ses escripts pour les lire
Trop me nuysoient et n'appaisoient mon ire,
Si n'eusse veu epistre de sa veine,
Qui s'addressoit à son amy Antoine :
Dont mieulx que moy entendras le dessein,
Telle est la lettre escripte de sa main.

[2] Ne serait-ce pas de son fils, ou du moins de quelqu'un de sa famille qu'il est parlé dans les *Origines de la langue françoise* de Ménage? car ces sortes de noms ne sont pas communs. Il est donc dit au mot *Hauteclair*, nom de famille : « Ce nom fut donné du » temps de Henri II, à un maître des requêtes, nommé Couillart, » par une rencontre assez plaisante. Ce maître des requêtes alloit » souvent au Louvre. Un jour qu'il grattoit à la porte du cabinet du » roi, ou de la reine, comme les huissiers lui demandèrent son » nom, il n'osa le leur dire distinctement à cause de l'obscénité. » Les huissiers, ne l'entendant pas, ou feignant de ne le pas entendre, » lui dirent qu'il dît son nom haut et clair. D'où il fut ensuite ap- » pellé *Hauteclair*. Je tiens cette histoire de M. Dupuy, qui l'a » apprise de M. de Thou, lequel au livre VIII de son histoire, fait » mention de ce changement de nom, mais en passant. »

Du souverain recueil,
Que tu feiz à Clement:
Mais se resjouyssant
Tost commença son dueil.

Car lors que je te vey,
Repassant à Lorry [1],
Venant de Vau Luysant [2]:
M'en retournay à Bloys,
Ou je fuz des jours trois
Aux dames devisant.

Là vint un postillon,
Qui m'apportoit guillon,
Me suyvant à la trace,
A la seule parolle
D'une femme trop folle [3],
Mauldicte soit sa race.

De cela adverty,
Soudain de là party:
Car j'avois faict serment
Ne retourner en court,
Ce n'estoit mon plus court
De le faire autrement.

[1] *Lorris*, petite ville dans le diocèse d'Angers.

[2] *Vauluisant*, ou le Bouchet, abbaye en Auvergne.

[3] Diane de Poitiers.

Je passay donc Tharare [1],
Pour venir à Ferrare,
Trouver la sœur du roy [2]:
La divine princesse
M'a faict bonne caresse,
O que fusse avec moy.

Si tu vas à la court,
Escript le moy tout court,
Ensemble des nouvelles:
J'y feiz peu de sejour,
Mais j'en sceuz pour un jour,
Qui n'estoient gueres belles.

La royne de Navarre,
Me donna le bon arrhe
Qu'en passant tu me vey,
Pour me faire monter,
Et soudain devaller
Les montz jusques icy.

La benigne princesse,
Excellente deesse,
De toutes le mirouer,
Print mon filz [3] pour son page:

[1] La montagne de Tarare, près de Lyon.

[2] Renée de France, sœur de la reine Claude, première femme de François Ier.

[3] Michel Marot, qui devait être alors bien jeune, puisque Marot s'était marié probablement dans l'intervalle de 1530 à 1535.

C'estoit le meilleur gage,
Qu'eusse peu luy trouver.

O que sa fille unique [1]
Donne à la republique
Un merveilleux espoir,
Plein de divinité
En sa virginité,
Que desire reveoir.

Ce filz, pour sa jeunesse,
A sa grande haultesse
J'ay bien recommandé:
S'il faict ce qu'il propose,
Et que Dieu le dispose,
Il en sera aidé.

Or puis que le congnois,
Je te prie, si le veois,
Luy donner ce motet,
De poursuyvre la veine
Du pere à toute peine,
Et qu'il ne soit muet.

Fais de moy mention,

[1] Jeanne d'Albret, depuis épouse d'Antoine de Bourbon, reine de Navarre et mère de notre Henri IV.

Recommandation
A ce bon gros Tartas:
De paour de se blesser
Ou bien de s'offenser
Qu'il marche petit pas.

Si j'avois du papier
De rames un millier,
Et qu'il ne fust trop tard,
Comme à mon amy seur,
T'escrirois de bon cueur:
Adieu donc mon Couillart [1].

[1] Antoine Couillart envoya ce huitain à Michel Marot, qui lui avait transmis l'épître de son père:

LE SEIGNEUR DU PAVILLON, A SON AMY MAISTRE MICHEL MAROT, FILS UNIQUE DU PRINCE DES POETES FRANÇOYS, RESSUSCITÉ.

Si le tien pere, comme son filz, m'aymoit,
Je te doy donc aymer comme mon frere:
Puis que tu suys la veine qu'il avoit,
Verras le temps en toy un jour prospere.
Lors tu n'auras d'or ne d'argent affaire:
Les princes sont assez memoratifz,
Qu'il faisoit seul que nul ne pouvoit faire,
Tant ses escriptz estoient vifz et actifz.

On t'a cy rendu loyal.

Michel Marot s'empressa de riposter à ces pauvres vers:

RESPONSE DE MAROT AU SEIGNEUR DU PAVILLON.

O frere mien, que je me tiens heureux
D'avoir trouvé amy tant affecté,
Qu'apres la mort du pere genereux,
Il continue en la posterité:
O seigneur Dieu, cela est arresté,
Que par ta grace l'amour d'entre nous deux
Ne sera moindre, qu'elle a tousjours esté
Avec mon frere d'amy tant precieux.

Triste et pensif.

Le fils de Clément Marot ignorait même les premières règles de la versification!

XXV.

1536.

A MADAME DE SOUBISE, PARTANT DE FERRARE, POUR S'EN VENIR EN FRANCE [1].

LE clair soleil sur les champs puisse luyre,
Dame prudente, et te vueille conduire
Jusques au pied de ta noble maison.
Il est certain que plus tost oraison
Pour ta demeure à Dieu je vouldrois faire:
Mais puis que luy, et le temps et l'affaire
Veulent tous trois que ta bonté desplace,
Montz et torrens te puissent faire place,
Dieu tout au long de ton allee entiere,

[1] « Elle s'appelloit Michelle de Saubonne; de fille d'honneur de la reine Anne de Bretagne, elle devint gouvernante de Renée de France. Elle fut mariée, en 1507, à Jean de Parthenay, archevêque, V du nom, seigneur de Soubise; elle suivit à Ferrare madame Renée. Hercules d'Est, époux de la princesse, s'avisa d'imiter tous ces petits princes d'Italie, qui vendoient alors leur liberté au plus offrant. Celui-ci donc se livra à Charles-Quint; et, comme il savoit que son épouse avoit l'ame toute françoise, aussi bien que toutes les personnes de sa suite, il commença par éloigner madame de Soubise, qui revint en France au commencement de 1536. Voici ce qu'en dit Rabelais dans une de ses lettres de cette année-là. Il étoit alors en Italie. « *Le dict duc* (de Ferrare) *s'estant retiré vers l'empereur, il y a danger que madame Renee en souffre fascherie. Le dict duc luy a osté madame de Soubise sa gouvernante, et la faict servir par Italiennes, qui n'est pas bon signe.* »

L. DUFRESNOY.

Soit en ta voye, et dedans ta litiere,
Voyre en ton cueur, à celle fin (madame)
Que tout d'un train te garde corps et ame.

Or t'en va quand, et ou il te plaira,
Plus iras loing, plus nous en desplaira.
Et quant à moy, tu peulx estre asseuree,
Tant que j'auray en ce monde duree,
Que seray tien, non point seulement pource
Que, long temps a, tu fuz premiere source
De bon recueil à mon pere vivant,
Quand à la court du roy [1] fut arrivant,
Ou tu estois adonc la mieulx aymee
D'Anne [2], par tout royne tant renommee:
Ne seulement pour autant que tu feiz
Mesme recueil dernierement au filz
En ce pays : tellement que ta grace
Semble estre encline à ma petite race :
Mais pour autant que d'instinct de nature,
Toy et les tiens aymez litterature,
Sçavoir exquis, vertuz qui le ciel percent,
Artz liberaulx, et ceulx qui s'y exercent :
Cela, pour vray, faict que tresgrandement
Je te revere en mon entendement.

Or adieu donç, noble dame, qui uses

[1] Louis XII.

[2] Anne de Bretagne.

D'honnesteté tousjours envers les Muses :
Adieu par qui les Muses desolees
Souventesfoys ont esté consolees :
Adieu qui veoir ne les peult en souffrance :
Adieu la main qui de Flandre en la France
Tira jadis Jehan Le Maire Belgeois [1],
Qui l'ame avoit d'Homere le Gregeois.
Retirez vous neige et temps pluvieux,
De l'ennuyer ne soyez envieux :
Vien le temps doulx, retire toy, la bise [2] :
Ne fasche point madame de Soubise :
Assez elle a de fascheuse tristesse
D'abandonner sa dame et sa maistresse.
Assez d'ennuy elle a à son depart :
Assez aussi elle nous en depart.
Mais puis qu'il plaist à Dieu qu'il soit ainsi,
Fault prendre en gré. Sept ans as qu'es icy [3]
Dame tresnoble, et trente, ou à peu pres [4],
Que servie as et mere et fille apres :
C'est bien raison que maintenant disposes

[1] Jean le Maire fut poète et historiographe d'Anne de Bretagne. Il se retira dans les Pays-Bas, où il eut le même emploi auprès de Marguerite d'Autriche, tante de Charles-Quint, et gouvernante des Pays-Bas. Voyez tome II, page 480, la note 2.

[2] Madame de Soubise partit de Ferrare en hiver.

[3] Elle y était venue en 1528, lorsque madame Renée fut mariée à Hercules d'Est, duc de Ferrare.

[4] Elle avait été choisie pour fille d'honneur de la reine Anne de Bretagne, en 1505.

De ta maison, et que tu y reposes,
Avecques Dieu le surplus de ton aage:
Ce te sera quasy nouveau mesnage,
Apres tant d'ans : donc t'y transporteras,
Et apres toy honneur emporteras.
Avecques toy emporteras honneur,
De tes travaulx principal guerdonneur:
Et nous en brief sçaurons en ton absence,
Dequoy servoit par deçà ta presence.

XXVI.

1536.

A MONSEIGNEUR LE DAUPHIN [1], DU TEMPS DE SON EXIL [2].

En mon vivant, n'apres ma mort avec,
Prince royal, je ne tournay le bec,
Pour vous prier : or devinez qui est ce,
Qui maintenant en prend la hardiesse?
Marot banny : Marot mis en requoy,
C'est luy sans autre : et sçavez vous pourquoy
Ce qu'il demande il a voulu escrire?
C'est pour autant qu'il ne l'ose aller dire :
Voyla le poinct, il ne fault pas mentir,
Que l'air de France il n'ose aller sentir:

[1] Voyez tome II, son épitaphe et la note 2, page 252.

[2] Voyez l'*Essai sur la vie et les ouvrages de Clément Marot.*

Mais s'il avoit sa demande impetree,
Jambes ne teste il n'a si empestree,
Qu'il n'y vollast. En vous parlant ainsi,
Plusieurs diront que je m'ennuye icy:
Et pensera quelque caffart pellé,
Que je demande à estre rappellé,
Mais (monseigneur) ce que demander j'ose
De quatre pars n'est pas si grande chose.
Ce que je quiers et que de vous espere,
C'est qu'il vous plaise au roy vostre cher pere
Parler pour moy, si bien qu'il soit induict
A me donner le petit saufconduict
De demy an, que la bride me lasche,
Ou de six moys, si demy an luy fasche:
Non pour aller visiter mes chasteaulx,
Mais bien pour veoir mes petis Maroteaux,
Et donner ordre à un faix qui me poyse :
Aussi affin que dire adieu je voyse
A mes amys et mes compaignons vieux:
Car vous sçavez, si fais je encores mieulx,
Que la poursuyte et fureur de l'affaire
Ne me donna jamais temps de ce faire:
Aussi affin qu'encor un coup j'accolle
La court du roy, ma maistresse d'escolle.
Si je voy là, mille bonnetz ostez,
Mille bons jours viendront de tous costez:
Tant de Dieu gards, tant qui m'embrasseront,
Tant de salutz qui d'or point ne seront.

Puis ce dira quelque langue friande,
Et puis Marot, est ce une grand' viande,
Qu'estre de France estrangé et banny :
Par Dieu monsieur, ce diray je, nenny.
Lors que de chere et grandes accollees,
Prendray les bons, laisseray les vollees :
Adieu messieurs, adieu donc mon mignon :
Et cela faict, verrez le compaignon
Tost desloger : car mon terme sailly
Je ne craindrois sinon d'estre assailly,
Et empaulmé. Mais si le roy vouloit
Me retirer, ainsi comme il souloit,
Je ne dy pas qu'en gré je ne le prinsse :
Car un vassal est subject à son prince.
Il le feroit s'il sçavoit bien comment,
Depuis un peu je parle sobrement :
Car ces Lombars avec qui je chemine,
M'ont fort aprins à faire bonne mine :
A un mot seul de Dieu ne deviser,
A parler peu, et à poltroniser.
Dessus un mot une heure je m'arreste,
L'on parle à moy, je respons de la teste [1].

[1] Joachim Dubellai ne nous fait pas un portrait plus avantageux des Italiens de son tems.

Marcher d'un grave pas, et d'un grave sourcy,
Et d'un grave souris à chascun faire feste,
Balancer tous ses mots, respondre de la teste,
Avec un Messer non, ou bien un Messer si.

Entremesler souvent un petit è cosi,
Et d'un son Servitor contrefaire l'honneste,

Mais je vous pry mon saufconduict ayons,
Et de cela plus ne nous esmayons,
Assez avons espace d'en parler
Si une foys vers vous je puis aller.

Conclusion, royalle geniture,
Ce que je quiers n'est rien qu'une escripture,
Que chascun jour on baille aux ennemys,
On le peult bien octroyer aux amys.
Et ne fault ja qu'on ferme la campaigne
Plus tost à moy qu'à quelque Jehan d'Espaigne:
Car quoy que né de Paris je ne sois,
Point je ne laisse à estre bon Françoys :
Et si de moy, comme espere, l'on pense :
J'ay entreprins pour faire recompense
Un œuvre exquis [1], si ma Muse s'enflamme,
Qui maulgré temps, maulgré fer, maulgré flamme,
Et maulgré mort, fera vivre sans fin,
Le roy Françoys, et son noble daulphin.

Et, comme si l'on eust sa part en la conqueste,
Discourir sur Florence et sur Naples aussi.

Seigneuriser chascun d'un baisement de main,
Et suyvant la façon du courtisan Romain,
Cacher sa povreté d'une brave apparence.

Voilà de cette cour la plus grande vertu,
Dont souvent mal monté, mal sain et mal vestu,
Sans barbe et sans argent on s'en retourne en France.

[1] Marot parle dans plusieurs endroits de ses poésies, d'un ouvrage qu'il composait à la louange de François Ier. Nous pensons que c'était un projet qu'il n'a jamais commencé à exécuter. Il est à remarquer qu'il touche seulement ce sujet, lorsqu'il a besoin de la protection ou des bienfaits du roi.

XXVII.

1536.

A MONSEIGNEUR LE CARDINAL DE TOURNON [1], MAROT RETOURNANT DE FERRARE A LYON.

Puis que du roy la bonté merveilleuse
De France veult ne m'estre perilleuse,

[1] Tournon (François de), de l'illustre famille de Tournon, fut toujours à la tête du gouvernement, sous François Ier, Henri II, François II, et Charles IX. Il quitta l'ordre de Saint-Antoine, où il avait été reçu à l'âge de douze ans, pour prendre possession de l'abbaye de la Chaise-Dieu, et bientôt de l'archevêché d'Ambrun. Son ambition ne se contentait pas des dignités ecclésiastiques; ses talens l'appelaient à servir sa patrie et son roi. Il sut s'attirer l'estime et la confiance de François Ier, qui le combla de biens et d'honneurs, et le choisit pour son conseiller. C'est à la sollicitation de ce prince que Clément VII le nomma cardinal. Le cardinal de Tournon alla plusieurs fois à Rome, chargé d'importantes négociations, et assista à trois conclaves. Il eut même des voix au dernier, et le nouveau pape Pie IV voulut le retenir auprès de sa personne, et le fit évêque d'Ostie et doyen des cardinaux. Mais l'intérêt de la France le ramena à la cour de François Ier. Les cagots qui ont écrit sa vie le louent surtout d'avoir, par ses conseils, empêché le roi de laisser venir dans son royaume Mélanchthon, qui, à la prière de Marguerite de Navarre, s'était chargé de défendre la religion réformée contre les attaques du clergé de France. Le cardinal prouva au faible monarque que *le droit du plus fort est toujours le meilleur*, et que les discussions étaient moins puissantes que les supplices. Ce ministre-cardinal conseilla à François Ier de s'emparer de l'empereur, qui s'était imprudemment remis entre les mains de son ennemi, et de ne lui rendre la liberté qu'après la révocation du traité de Madrid. Ces deux traits n'annoncent pas un caractère bien élevé. Ce prélat possédait une fortune immense; il n'avait donc pas lu dans

Puis que je suis de retourner mandé,
Puis qu'il luy plaist, puis qu'il a commandé,
Et que ce bien procede de sa grace,
Ne t'esbahis si j'ay suyvy la trace,
Noble seigneur, pour en France tirer,
Ou long temps a je ne fais qu'aspirer.

Le marinier qui prend terre, et s'arreste
Pour la fureur de l'orage et tempeste,
Desancre alors que les cieulx sont amys.

Le chevaulcheur qui à couvert s'est mis,
Laissant passer, ou la gresle, ou la pluye,
Des que de loing veoit qu'Aquilon essuye
Le ciel mouillé, il entre en grand plaisir,
Desloge et tire au lieu de son desir.

Certes ainsi, monseigneur redoubté,
Si tost que j'euz mon retour escouté,
Et que je vey la grand' nue essuyer,
Qui en venant me pouvoit ennuyer:
Mon premier poinct ce fut de louer Dieu,
Et le second de desloger du lieu

l'Evángile qu'*il est plus difficile à un riche d'entrer dans le ciel qu'à un chameau de passer par le trou d'une aiguille*. Ses grands biens lui permirent cependant de répandre ses bienfaits sur les savans et les gens de lettres, et de fonder le collége de Tournon. Il mourut en 1562, âgé de soixante-treize ans.

Là ou j'estois, pour au pays venir
D'ou je n'ay sceu perdre le souvenir.

Nature a prins sur nous ceste puissance,
De nous tirer au lieu de sa naissance :
Mesmes long temps les bestes ne sejournent
Hors de leurs creux, mais tousjours y retournent.

Brief, du desir qu'au departir j'avoye,
Je n'ay trouvé rien de dur en la voye,
Ains m'ont semblé ces grans roches haultaines
Preaux herbuz, et les torrens fontaines,
Bise, verglatz, la neige, et la froidure [1]
Ne m'ont semblé, que printemps et verdure,
Si qu'à Dieu rendz graces un million,
Dont j'ay attainct le gracieux Lyon,
Ou j'esperois à l'arriver transmettre
Au roy Françoys humble salut en metre [2].
Conclud estoit : mais puis qu'il en est hors
A qui le puis je, et doy je addresser, fors,
A toy qui tiens par prudence loyalle
Icy le lieu de sa haulteur royalle [3] ?
S'il est ainsi que la puissance qu'as
Toute s'estend en grans et petis cas,

[1] Marot revint en France, au commencement de l'hiver de 1536.

[2] François s'était avancé avec son armée jusqu'à Lyon, pour s'opposer à l'empereur qui venait de faire une irruption en Provence.

[3] Le cardinal de Tournon était alors archevêque de Lyon, et gouverneur du Lyonnais.

La raison veult doncques que maintenant,
De ce salut tu sois son lieutenant :
Et puis je suis à cela conformé,
Pource qu'amy tu es, et bien aymé
De l'assemblee aux Muses tressacrees :
Et qu'à Phebus en escrivant agrees.

Humblement donc, sur ce je te salue,
Heur de Tournon plein de haulte value,
Dieu gard aussi d'infecte adversité
L'air amoureux de la noble cité.
Dieu gard la Saone au port bien sumptueux.
Et son mary le Rosne impetueux,
Qui puis un peu se demonstra si fier,
Que l'ennemy ne si osa fier :
Et dont n'agueres par diligence prompte,
S'est retiré Cæsar avecques honte [1].

Si vous supply, o fleuves immortelz,
Et toy prelat, dont il est peu de telz,
Et toy cité fameuse de hault prix,
Ne me vouloir contemner par mespris,
Ains recevoir tout amyablement,
L'humble Dieu gard de vostre humble Clement.

[1] Charles-Quint n'avait pas osé passer le Rhône.



XXVIII.

1536.

ADIEUX A LA VILLE DE LYON.

Adieu Lyon qui ne mords point,
Lyon plus doulx que cent pucelles,
Sinon quand l'ennemy te poinct,
Alors ta fureur point ne celes :
Adieu aussi à toutes celles,
Qui embellissent ton sejour :
Adieu faces claires et belles,
Adieu vous dy comme le jour.

Adieu cité de grand' valeur,
Et citoyens que j'ayme bien.
Dieu vous doint la fortune et l'heur
Meilleur que n'a esté le mien :
J'ay receu de vous tant de bien,
Tant d'honneur, et tant de bonté,
Que voluntiers dirois combien :
Mais il ne peult estre conté.

Adieu les vieillardz bien heureux,
Plus ne faisans la court aux dames,
Toutesfoys tousjours amoureux
De vertu, qui repaist voz ames :

Pour fuyr reproches et blasmes,
De composer ay entreprins
Des epitaphes sur voz lames,
Si je ne suis le premier prins.

Adieu enfans plein de sçavoir,
Dont mort l'homme ne desherite:
Si bien souvent me vinstes veoir,
Cela ne vient de mon merite:
Grand mercy, ma Muse petite,
C'est par vous, et n'en suis marry:
Pour belle femme l'on visite
A tous les coups un layd mary.

Adieu la Saone, et son mignon
Le Rosne qui court de vistesse,
Tu t'en vas droict en Avignon,
Vers Paris je prens mon addresse:
Je dirois adieu ma maistresse,
Mais le cas viendroit mieulx à poinct,
Si je disois adieu jeunesse,
Car la barbe grise me poinct.

Va Lyon, que Dieu te gouverne,
Assez long temps s'est esbatu
Le petit chien en ta caverne,
Que devant toy on a batu[1].

[1] « Il étoit arrivé à Lyon quelque fâcheux accident à Clément Marot, comme on le voit non-seulement par cet endroit, mais en-

Finablement pour sa vertu,
Adieu des foys un million
A Tournon de rouge vestu,
Gouverneur de ce grand Lyon.

XXIX.

1536.

LE DIEU GARD A LA COURT.

VIENNE la mort quand bon luy semblera,
Moins que jamais mon cueur en tremblera,
Puis que de Dieu je reçoy ceste grace
De veoir encor de monseigneur [1] la face.

Ha mal parlans, ennemys de vertu [2],
Totallement me disiez devestu
De ce grand bien, vostre cueur endurcy,
Ne congneut onc ne pitié, ne mercy:
Pourtant avez semblable à vous pensé
Le plus doulx roy, qui fut onc offensé:
C'est luy, c'est luy, France royne sacree,

core par des vers de François Sagon. Comme Clément Marot parle lui-même des disgrâces qui lui sont arrivées dans cette ville, il y a lieu de croire que ce fut à cause de la religion; car il ne s'en seroit pas vanté, si ç'avoit été pour quelqu'autre raison. »

L. DUFRESNOY.

[1] François Ier.

[2] Sagon, La Hueterie et leurs auxiliaires.

C'est luy, qui veult que mon œil se recree,
Comme souloit, en vostre doulx regard.

Or je vous voy, France que Dieu vous gard:
Depuis le temps que je ne vous ay veue,
Vous me semblez bien amendee et creue,
Que Dieu vous croisse encores plus prospere.
Dieu gard Françoys, vostre cher filz et pere,
Le plus puissant en armes et science,
Dont ayez eu encor experience.
Dieu gard la royne Eleonor d'Austriche [1],
D'honneur, de sens, et de vertuz tant riche.
Dieu gard du dard mortifere, et hydeux,
Les filz du roy [2], Dieu nous les gard tous deux.

O que mon cueur est plein de dueil, et d'ire,
De ce que plus les trois je ne puis dire [3]:
Dieu gard leur sœur, la Marguerite [4] pleine
De dons exquis. Ha royne Magdeleine [5],

[1] Sœur de l'empereur Charles-Quint, et seconde femme de François Ier.

[2] Henri, dauphin, depuis roi de France, et Charles, duc d'Orléans; ce dernier prince mourut en 1545.

[3] François, dauphin, mourut au mois d'août, en 1536, empoisonné, dit-on, par Montecuculli Ferrarois. Voyez tome II, son épitaphe, et la note 2, page 252.

[4] Madame Marguerite, fille de François Ier, mariée, âgée de trente-sept ans, en 1559, à Emmanuel Philibert, duc de Savoie.

[5] Madame Madeleine de France, fille de François Ier, fut mariée,

Vous nous lairrez : bien vous puis (ce me semble)
Dire Dieu gard, et adieu tout ensemble.

Pour abreger : Dieu gard le noble reste
Du royal sang, origine celeste,
Dieu gard tous ceulx qui pour la France veillent,
Et pour son bien combatent, et conseillent.

Dieu gard la court des dames, ou abonde
Toute la fleur, et l'eliste du monde.
Dieu gard en fin toute la fleur de lys,
Lime, et rabot des hommes mal pollys.

Or sus avant mon cueur, et vous mes yeulx
Tous d'un accord dressez vous vers les cieulx,
Pour gloire rendre au pasteur debonnaire,
D'avoir tenu en son parc ordinaire
Ceste brebis esloingnee en souffrance.
Remerciez ce noble roy de France,
Roy plus esmeu vers moy de pitié juste,
Que ne fut pas envers Ovide Auguste :
Car d'adoulcir son exil le pria,
Ce qu'accordé Auguste ne luy a :
Non que je vueille (Ovide) me vanter
D'avoir mieulx sceu que ta muse chanter,

en 1537, à Jacques, roi d'Ecosse; mais elle mourut dans l'année même, d'une fièvre éthique. Voyez le *Chant Nuptial*, tome II, page 69.

Trop plus que moy, tu as de vehemence
Pour esmouvoir à mercy, et clemence :
Mais assez bon persuadeur me tien
Ayant un prince humain plus que le tien.
Si tu me vaincz en l'art tant agreable,
Je te surmonte en fortune amyable :
Car quand banny aux Gethes tu estois [1],
Ruisseaulx de pleurs sur ton papier jectois,
En escrivant sans espoir de retour :
Et je me voy mieulx, que jamais, autour
De ce grand roy. Cependant qu'as esté
Pres de Cesar à Romme en liberté
D'amour chantois, parlant de ta Corynne :
Quant est de moy, je ne veulx chanter hymne
Que de mon roy : ses gestes reluysans
Me fourniront d'argumens suffisans.
Qui veult d'amour deviser, si devise :
Là est mon but, mais quand je me ravise,
Doy je finir l'elegie presente
Sans qu'un Dieu gard encores je presente ?
Non : mais à qui ? puis que Françoys pardonne
Tant, et si bien, qu'à tous exemple il donne,
Je dy Dieu gard à tous mes ennemys,
D'aussi bon cueur qu'à mes plus chers amys.

[1] Les auteurs latins qui parlent de l'exil d'Ovide, croient que ce poète fut banni pour avoir surpris l'empereur en inceste avec sa fille Julie. L'odieux caractère d'Auguste nous force d'accueillir cette accusation.

XXX.

1537.

ADIEU AUX DAMES DE LA COURT.

Au moys d'Octobre.

ADIEU la court, adieu les dames,
Adieu les filles, et les femmes,
Adieu vous dy pour quelque temps,
Adieu voz plaisans passetemps.
Adieu le bal, adieu la danse,
Adieu mesure, adieu cadence,
Tabourins, haulboys, violons,
Puis qu'à la guerre nous allons.

Adieu donc les belles, adieu,
Adieu Cupido vostre Dieu,
Adieu ses flesches et flambeaux,
Adieu voz serviteurs tant beaulx,
Tant polliz et tant dameretz :
O comment vous les traicterez,
Ceulx qui vous servent à ceste heure.

Or adieu quiconque demeure,
Adieu laquais, et le vallet,
Adieu la torche, et le mulet.
Adieu monsieur qui se retire
Navré de l'amoureux martyre,

Qui la nuict sans dormir sera,
Mais en ses amours pensera.

Adieu le bon jour du matin,
Et le blanc, et le dur tetin,
De la belle qui n'est pas preste:
Adieu une autre, qui s'enqueste
S'il est jour, ou non, là dedans.
Adieu les signes evidens,
Que l'un est trop mieulx retenu,
Que l'autre n'est le bien venu :

Adieu qui n'est aymé de nulle,
Et ne sert, que tenir la mule.
Adieu festes, adieu banquetz
Adieu devises, et caquetz,
Ou plus y a de beau langage,
Que de serviette d'ouvrage:
Et moins vraye affection,
Que de dissimulation.

Adieu les regardz gracieux,
Messagers des cueurs soucieux:
Adieu les profondes pensees
Satisfaictes, ou offensees :
Adieu les armonieux sons
De rondeaux, dizains, et chansons:
Adieu piteux departement,

Adieu regretz, adieu tourment,
Adieu la lettre, adieu le page,
Adieu la court, et l'equipage,
Adieu l'amytié si loyalle,
Qu'on la pourroit dire royalle,
Estant gardee en ferme foy
Par ferme cueur digne de roy :
Mais adieu peu d'amour semblable,
Et beaucoup plus de variable.
Adieu celle, qui se contente,
De qui l'honnesteté presente
Et les vertuz, dont elle herite,
Recompensent bien son merite.
Adieu les deux proches parentes,
Pleines de graces apparentes,
Dont l'une a ce qu'elle pretend,
Et l'autre non ce qu'elle attend [1].
Adieu les cueurs uniz ensemble,
A qui l'on faict tort ce me semble,
Qu'on ne donne fin amyable
A leur fermeté si louable.
Adieu celle, qui tend au poinct
A veoir un qui n'y pense point,
Et qui refuz ne feroit mye
D'estre sa femme en lieu d'amye.

[1] Il veut peut-être parler ici des deux sœurs Miolant, auxquelles il adresse les étrennes XVII et XVIII. L'aînée n'avait pas d'enfant, et enviait le sort de sa sœur qui venait d'être mère.

Adieu à qui gueres ne chault,
D'armer son tainct contre le chauld,
Car elle sçait tresbien l'usage
De changer souvent son visage :
Adieu amyable autant qu'elle,
Celle que maistresse j'appelle.

Adieu l'esperance ennuyeuse,
Ou vit la belle et gracieuse,
Qui par ses secretes douleurs
En a prins les pasles couleurs :
Adieu l'autre nouvelle pasle,
De qui la santé gist au masle:
Adieu la triste que la mort
Cent foys le jour poinct et remort.

Adieu m'amye [1] la derniere,
En vertuz et beauté premiere :
Je vous pry me rendre à present
Le cueur dont je vous feiz present
Pour en la guerre, ou il fault estre,
En faire service à mon maistre.

Or quand de vous se souviendra,
L'aguillon d'honneur l'espoindra
Aux armes et vertueux faictz.

[1] Marguerite de Navarre.

Et s'il en sortoit quelque effect
Digne d'une louenge entiere,
Vous en seriez seule heritiere.
De vostre cueur donc vous souvienne :
Car si Dieu veult que je revienne,
Je le rendray en ce beau lieu.
Or je feiz fin à mon adieu.

XXXI.

1543.

A UN SIEN AMY.

CONTEMPLE un peu, je te prie, et regarde,
Amy parfaict, de bonne et belle garde,
Quelle vertu souveraine ont en elles
Nayfvement les Muses eternelles,
De nous avoir de vraye amour pourveuz,
L'un envers l'autre, ains que nous estre veuz,
De la doubler encor apres la veue
Et de l'avoir de telle foy pourveue :
Qui franchement, et sans paour t'ay ouvert
Le cueur de moy, tant fut clos et couvert :
Et toy à moy fais congnoistre par preuve,
Qu'amy plus franc au monde ne se treuve.

En verité si des sœurs bien aprinses,
Nous n'eussions point les sciences comprinses,

Il est certain, au moins est à penser,
Que nostre amour seroit à commencer.
Si qu'un tel bien ne me fust advenu :
Et ne me tien aux Muses moins tenu,
Dont elles m'ont un tel amy gaigné
Que de m'avoir en ma langue enseigné.
Que pleust à Dieu que l'occasion j'eusse.
Qu'aupres de toy user mes jours je peusse,
Loing de tumulte, et loing des plaisirs courts
Qui sont en ces ambitieuses courts.
Là me plairoit mieulx qu'avec princes vivre :
Le chien, l'oyseau, l'espinette et le livre,
Le diviser, l'amour (à un besoing)
Et le masquer seroit tout nostre soing.
Avec le Boys [1], d'histoires bien recors,
Et le Bouchet rond de cueur et de corps :
Avec Gruffy, et Chables et Ramasse,
Jeunesse en qui vertu croist et s'amasse,
Avec Genton, propre et loyal amant,
Et Marcoussé, visage d'Allemant :
Avec Bordeaux, qui a la bouche fresche :
Candie aussi, qui pas moins n'en despesche :
Et la Forest, faict de la riche taille :
Et Sainct Cassin, qui fut à la bataille.

Sans oublier Montigny ton aisné,

[1] Tous ces personnages avec lesquels Marot se lia durant son exil en Savoie, ne nous sont connus que par ce passage.

Qui pour escrire en vostre langue est né,
Sans oublier aussi Aiguebelette,
Qui saulte en chat et gravit en belette :
Et Rougemont, qui d'or la barbe porte :
Et Lampignan, qui l'a bien d'autre sorte :
Avec Regart, et nostre bon Capris,
Qui d'instrumentz l'art a si bien apris.

Finablement d'autres quinze foys sept,
Dont la plus part lettres et armes scait.
Te jurant Dieu, que pas je ne sçavoye
Que si grand fruict produisist la Savoye.
Que Dieu vous haulse en fortune prospere.

Mes chers enfans, buvez à vostre pere :
Et si Amour au dard bien affiné,
Tire Parvaus vers vous du Dauphiné,
Je pry Bouchet qui congnoit sa value,
Que de ma part humblement le salue.

En telle troupe, et si plaisante vie,
A ton advis porterons nous envie
A ceulx qu'on voit si haultement jucher,
Pour mieulx apres lourdement trebucher?
Doué en biens, tel fut Cresus tenu,
Qui tout à coup un Job est devenu.
Nostre voller, qui hault ne bas ne tend,
De l'entredeux seroit tousjours content:

Car cestuy là, qui hault, ne bas ne volle,
Va seurement, et jamais ne s'affolle.
Au demourant : quel arrest a Fortune?
Sinon l'arrest du vent ou de la lune?
Tien toy certain qu'en l'homme tout perit,
Fors seulement les biens de l'esperit.

Ne veois tu pas, encores qu'on me voyes
Privé des biens et estatz que j'avoye [1],
Des vieulx amys du pays, de leur chere,
De ceste royne, et maistresse tant chere,
Qui m'a nourry (et si sans rien me rendre
On m'a tollu tout ce qui peult se prendre)
Ce neantmoins par mont et par campaigne
Le mien esprit me suyt et m'accompaigne?
Maulgré fascheux j'en jouy, et en use :
Abandonné jamais ne m'a la Muse :
Aucun n'a sceu avoir puissance là.
Le roy portoit mon bon droict en cela.
Et tant qu'ouy, et nenny se dira [2],
Par l'univers le monde me lira.

[1] Il était privé de son emploi de valet-de-chambre du roi et de la reine de Navarre. Voyez la Notice.

[2] Marot, à l'exemple d'Ovide, se promet l'immortalité, et trois cents ans n'ont pas démenti sa prédiction. Il appréciait lui-même son mérite, et il reconnaissait sa supériorité sur tous les poètes français qui l'avaient précedé. Les plus méchans auteurs, s'ils ne l'ont pas dit, ont pensé de même ; le but d'un écrivain a toujours été de s'illustrer ; beaucoup ont cru avoir atteint ce but. Marot s'était

Toy donc aussi, qui as sçavoir et veine
De la liqueur d'Helicon toute pleine,
Escry et fais que mort, la fausse lyce,
Rien que le corps de toy n'ensevelisse [1].

XXXII.

1543.

A M. PELISSON, PRESIDENT DE SAVOYE.

Excuse, las, president tresinsigne
L'escript de cil qui du faict est indigne :
Indigne est bien quand il veult approucher
L'honneur de cil qu'homme ne deust toucher.
Seroit ce point pour ton honneur blasmer,
Et le blasmant, du tout le desprimer ?
Certes nenny. Car tout homme vivant
Ne peult aller ton honneur denigrant.
C'est toy qui es le chef et capitaine
De tous espritz (la chose est bien certaine)

élevé au plus haut point de la gloire littéraire; il comptait rester à la place que son siècle lui avait déférée. Nous ne voyons donc dans ces vers qu'un aveu naïf du génie, qui ne peut rester inconnu à lui seul. Nous avons déjà dit que ces vers rappellent l'*exegi monumentum* d'Ovide :

...... Nomenque erit indebile nostrum....
Ore legar populi....

[1] Ovide dit encore :

Cum volet illa dies quæ nil nisi corporis hujus
Jus habet....

Un Ciceron quant à l'art d'eloquence,
Pour d'un chascun prendre benevolence:
Un Salomon en jugementz parfaictz,
Plein de divins, et de tous humains faictz,
Un vray Cresus en biens et opulence,
Humble d'autant, et remply de clemence:
Un ou le roy s'est du tout reposé,
Pour le pays qu'en main luy a posé,
Regir du tout, aussi le gouverner,
Droict exercer, et le tout dominer.
Brief, si j'avois des langues plus de cent,
Et d'Apollo le sçavoir tant decent,
Je ne pourrois encor bien satisfaire
A declairer l'honneur qu'on te deust faire.
Doncques de moy qui suis infirme et bas,
Comment pourras appaiser les debats?
Comment seront mes esperitz delivres,
Pour en ton nom publier quelques livres?
Car mes escriptz n'ont merité sans faulte
De parvenir à personne si haulte.
Quoiqu'il en soit, la doulceur des neuf Muses
Qui en toy sont divinement infuses,
M'ont donné cueur, evitant pour un poinct
Prolixité, dire ce qui me poinct.

Las, cher seigneur, depuis trois moys en çà,
De France ay prins mon chemin par deçà
Pour voltiger et veoir nouveaulx pays?

Mais à la fin mes sens tout esbahiz
Si ont esté, et mesmes quand ma plume
De son plein vol a perdu la coustume,
Je pensois bien trouver le cas semblable
Comme à Paris, mais mon cas estoit fable,
Ainsi que voy, car icy la practique
M'a bien monstré qu'elle estoit fort ethique,
Et serois mis quasy en desespoir,
Si ce n'estoit que j'ay un ferme espoir
Que medecin sera en cest endroict,
Quand un boiteux tu feras aller droict:
Par recipez, en me disant ainsi,
Pourveu tu es : ne te bouges d'icy.

Si te supply, cher seigneur, qu'il te plaise
D'ouyr mes dictz, les lisant à ton ayse :
Et me pourveoir de trois motz seulement,
Qui me pourront donner allegement.
En ce faisant ma plume s'enflera,
Et mon voller du tout s'augmentera,
Pour du vouloir aussi de la puissance
Faire debvoir et deue obeissance,
Tant en quatrains, dixains, rondeaux, ballades
A cil qui rend la santé aux malades.
Te suppliant de recevoir en gré
L'escript de cil qui n'a cy nul degré,
Et qui tousjours demourra despourveu,
Si de par toy en cela n'est pourveu.

XXXIII.

AU ROY POUR LA BAZOCHE [1].

POUR implorer vostre digne puissance
Devers vous, sire, en toute obeissance
Bazochiens à ce coup sont venuz,
Vous supplier d'ouyr par les menuz
Les poinctz et traictz de nostre comedie.
Et s'il y a rien qui picque ou mesdie,
A vostre gré l'aigreur adoulcirons.
Mais à quel juge est ce que nous irons,
Si n'est à vous? qui de toute science
Avez certaine et vraye experience,
Et qui tout seul d'auctorité pouvez

[1] La *Bazoche du Palais* était composée des clercs du parlement. Cette institution, fut établie en 1303, par Philippe-le-Bel, qui ordonna que la Bazoche porterait le titre de *Royaume*, qu'elle formerait un tribunal jugeant en dernier ressort, tant en matière civile que criminelle, tous les différends qui s'éleveraient entre les clercs; que le président prendrait le titre de roi, et que tous les ans les Bazochiens célébreraient une fête solennelle. Ce tribunal tenait ses audiences les mercredis et les samedis dans la grand'chambre. Ses jugemens sans appel commençaient par cette formule : *La Bazoche triomphante et régnante, salut.* Les clercs de la Bazoche s'arrogeaient le droit de censurer les mœurs dans des *soties* ou *moralités* qu'ils représentaient publiquement au Palais sur la table de marbre. Ils furent les premiers acteurs comiques que l'on vit en France. François Ier voulut jouir du spectacle de la *Montre de la Bazoche*, et le 25 juin 1540, il assista avec toute sa cour à cette cérémonie. Nous ne sommes pas éloignés de croire que cette épître fut adressée au roi à l'occasion de cette fête.

Nous dire, Enfans je veulx que vous jouez.
O sire, donc, plaise vous nous permettre,
Sur le theatre à ce coup cy, nous mettre,
En conservant noz libertez et droictz [1]
Comme jadis feirent les autres roys.
Si vous tiendra pour pere la Bazoche,
Qui ose bien vous dire sans reproche,
Que de tant plus son regne fleurira,
Vostre Paris tant plus resplendira.

XXXIV.

AU ROY POUR LUY RECOMMANDER PAPILLON [2], POETE FRANCOYS, ESTANT MALADE [3].

Me pourmenant dedans le parc des Muses
(Prince sans qui elles seroient confuses)

[1] Le roi de la Bazoche obtint plus tard, en récompense d'un service signalé qu'il rendit à Henri II, le privilége de porter des armoiries, de battre monnaie. La puissance de cette association devint telle, qu'elle porta ombrage à Henri III, qui défendit au président de prendre le titre de *roi*.

[2] Papillon n'est connu que par deux épîtres de Marot; il paraît que de son tems il ne l'était pas beaucoup davantage. On cite de ses deux ouvrages en vers qui furent imprimés, *le Throsne d'honneur*, et *le Nouvel amour*. Rigoley de Juvigny, qui a publié une édition des *Bibliothèques françoises* de Lacroix du Maine et de Verdier Vauprivas, avec des notes, dit avoir vu un poëme manuscrit de ce Papillon, intitulé : *Le Triumphe du Dieu d'argent contre le Dieu d'amours naguères vaincu dedans Paris*. Ce poète était né à Dijon ; il mourut en 1559.

[3] « Marot avoit peine à subsister : mais il avoit l'ame généreuse; et il n'étoit pas moins hardi à parler pour les autres, que pour lui-

Je rencontray sus un pré abbatu
Ton Papillon, sans force ne vertu :
Je l'ay trouvé encor avec ses aesles,
Mais sans voller, comme s'il fust sans elles :
Luy qui tendant à son roy consoler,
Pour ton plaisir souloit si bien voller,
Qu'il surpassoit le vol des alouettes.

Roy des Françoys, c'est l'un de tes poetes,
Papillon painct de toutes les couleurs
De poesie et d'autant de douleurs :
L'autrehier le vey aussi sec, aussi palle,
Comme sont ceulx qu'au sepulchre on devalle :
Lors de la couche, ou il estoit gisant,
Je m'approchay, en amy luy disant
Ce que j'ay peu pour luy donner courage
De briefvement eschapper cest orage :
Et luy offrant tout ce que Dieu a mis
En mon pouvoir pour aider mes amys,

même. Le poète Papillon n'a pas fait grand bruit, mais il étoit connu du roi, qui lui faisoit du bien ; et, comme la maladie l'avoit mis hors d'état d'implorer lui-même les faveurs de François Ier, Marot le fait dans cette lettre avec une tendresse et une cordialité, que les poètes n'ont pas ordinairement pour leurs confrères. »

L. Dufresnoy.

« On reconnoît une ame analogue à celle de La Fontaine dans cette épître au roi, pour le poète Papillon. (Il faut y passer le jeu de mots, que La Fontaine ne se fût pas permis.) »

Marmontel.

Dont il est un, tant pour l'amour du style,
Et du sçavoir de sa muse gentille,
Que pour autant qu'en sa plume en santé
A ta louenge il a tousjours chanté.
M'ayant ouy, un bien peu sejourna :
Puis l'œil terny, triste vers moy tourna :
Sa seche main dedans la mienne a mise,
Et d'une voix fort debile et soubmise
M'a respondu : Cher amy esprouvé,
Le plus grand mal qu'en mes maulx j'ay trouvé,
C'est un desir, qui sans fin m'importune
D'escrire au roy la fascheuse fortune
Qui en ce poinct malade m'a rendu,
Mais je ne puis : car il m'est deffendu
Du medecin, qui à ma plume ordonne
Un long repos, qui long travail me donne.

Amy trescher (ce luy respons je alors)
Dequoy te plains, jecte ce soing dehors :
Car sans ta peine adviendra ton desir.
Si oncques Muse à l'autre feit plaisir,
Certes la tienne est du roy escoutee :
Mais de luy n'est la nostre reboutee.
Courage donc : Marot s'enhardira
D'escrire au roy, et ton cas luy dira :
Que pleust à Dieu que ton mal si pervers
Se peust guerir par rithmes et par vers :
Ou qu'en moy fust tout ce qui est duysant

A divertir cela qui t'est nuysant.
Ces motz finiz, plus de cent et cent foys
Me mercia. Lors de là je m'en voys
Au mont Parnasse escrire ceste lettre,
Pour tesmoingnage à ta bonté transmettre,
Que Papillon tenoit en main la plume,
Et de tes faictz faisoit un beau volume,
Quand maladie extresme luy a faict
Son œuvre empris demourer imparfaict :
Et puis l'ouvrier a mis en tel decours,
Qu'il a besoing de ton royal secours.

C'est tout cela que mon escript desire
Te faire entendre, ayant cest espoir, sire,
Que ne diras en moy presumption,
Quand de mon cueur sçaurois l'intention,
Qui de nully ne peult estre reprinse,
Puis qu'amytié a causé l'entreprinse.
Si Theseus, ainsi comme l'on dict,
Pour Pirithoe aux enfers descendit [1],
Pourquoy ne puis je en Parnasse monter,

[1] Pirithoüs, fils d'Ixion, roi des Lapithes, était un fameux brigand qui s'associa avec Thésée, et devint la terreur des peuplades voisines de son repaire. Ces deux amis tuaient, violaient, volaient, et l'on rapporte que les femmes seules ne tremblaient pas à leur nom. Un jour, Pirithoüs eut un caprice pour la fille d'un certain roi des Molosses ; mais il ne réussit pas dans l'enlèvement qu'il avait projeté ; et, malgré les cris de la donzelle, le galant fut déchiré par un gros chien nommé Cerbère, qui gardait le parlais. La fable fit

Pour d'un amy le malheur te compter?
Et si Pluton contre l'inimytié
Qu'il leur portoit loua leur amytié :
Doy je penser que ton cueur tant humain
Trouve maulvais si je preste la main
A un amy, veu mesme que nous sommes
Et luy et moy du numbre de tes hommes?
Je croy plus tost qu'à l'un gré tu sçauras :
Et que pitié de l'autre tu auras.

XXXV.

A SON AMY PAPILLON, CONTRE LE FOL AMOUR.

J'AY tousjours sceu le bon conseil des sages,
Et practiqué avec ceulx de grans aages,
Et veu aussi par une experience,
Qu'amour de soy n'est que folle esperance
Qui faict changer le sens en frenaisie,
Et la raison en vaine fantasie,
Aux travaillans donne la continue,
Et aux repos l'accroist et diminue :

son profit de cette aventure; et le bon peuple crut bientôt que Pirithoüs et Thésée, étant descendus aux enfers avec le coupable dessein d'enlever Proserpine, ils ne trouvèrent pas la dame du lieu dans des dispositions cruelles; Pluton arriva sur le fait, et livra aux dents de son chien Cerbère, Pirithoüs, surpris en flagrant délit; Thésée, grâce à son rôle de spectateur, fut attaché sous un rocher toujours prêt de tomber, où il s'amuse à crier pendant l'éternité : *Discite justitiam moniti, et non temnere divos.*

Aux tourmentez la donne plus legiere,
Et aux contens la donne toute entiere.
Car les tourmens à ceulx qu'amours attire,
Sont doulx plaisirs, et aux contens martyre.
Voy donc combien, amy, tu es deceu
De cest amour, sans t'en estre apperceu,
Qui soubz couleur d'un esperé remede
A tuer cueur, corps et ame procede.

Premierement le plaisir que tu prens
Est de souffrir, et ainsi l'entreprens :
Car sans souffrir, amour n'est pas parfaict,
Et sans pouvoir ne vient on à l'effect.
Et quand l'on a eu le fruict de l'attente,
Et qu'on parvient au poinct de son entente,
Le temps de soy faict le tout oublier,
Et bien souvent cause le publier :
Je ne dy pas qu'il t'en advienne ainsi,
Et ne juge [1] que tu prennes soucy :
Mais respons moy, qu'est ce que tu attens
De ceste amour? ou l'ennuy ou le temps [2]?
Si c'est l'ennuy, le temps long te sera :
Si c'est le temps, l'ennuy te tuera.

[1] Cette faute, que Marot évite dans tous ses ouvrages, nous fait penser qu'il n'est pas coupable de cette méchante pièce.

[2] Nous avouons, avec L. Dufresnoy, que ces vers et les suivans sont des énigmes pour notre intelligence. Leur sens a même échappé à M. Auguis ! Nous laissons à d'autres Saumaises le soin de les expliquer raisonnablement.

Ainsi de mort ne te puis garantir,
Ou pour le moins que tu vives martyr.

Doncques amour ne peult estre propice,
Puisque du temps faict une mort prolixe.
Qu'est ce qu'amour? Voy qu'en dit Sainct Gelays,
Petrarque aussi, et plusieurs hommes lays,
Prebstres et clercs, et gens de tous estophes,
Hebreux et grecs, latins et philosophes :
Ceulx là en ont bien dict par leurs sentences,
Que de grans maulx petites recompenses.
Je ne dy pas qu'amour ne soit bon homme,
Bon filz, bon fol, sage, bon gentilhomme,
Hardy, couard, honteux, audacieux,
Fier, humble, fin, simple, fallacieux,
Malade et sain, aigre et doux, fantastique,
Pasle, sanguin, joyeux, melancolique,
Chauld, froid et sec, fascheux, plaisant, estrange,
Diable cornu, en forme d'un bel ange :
Amy secret et ennemy publique,
Tresdoux parler en faincte rhetorique,
Grand et petit, jeune et vieil tout ensemble,
Foible et puissant, à qui nul ne ressemble.
C'est un marchand qui a bon marché preste,
Mais au payer c'est une caulte beste,
Car son credict est d'une telle attente
Qu'il n'est celluy qui ne s'en mescontente.
Doncques, amy, qui aymes amour suyvre,

Pense le mal qui vient de le poursuyvre,
Et voy le bien qu'on a de le laisser,
En y pensant ne te pourra blesser :
Mais bien plus tost d'une playe guerir,
Qui te pourroit par temps faire mourir.
Ce que je dy vient de l'affection,
Et la pitié qu'ay de ta passion,
Voyant du tout la raison estre absente,
Par folle amour qui en toy est presente.
Croistre je voy d'un costé ta douleur,
Et amoindrir d'un autre ta couleur,
Qui monstre assez le numbre de ta peine,
Et le sejour de ta fiebvre incertaine,
Qui demourra, si ton mal ne s'escarte,
Et continue, ou bien en double quarte.
Parquoy mieux vault tost en sortir blessé,
Que tard de mort en venir offensé.
Qu'est ce qu'amour, sinon double amertume,
Tournant bon droict en maulvaise coustume,
Alienant le sens et la raison,
Voisin suspect, et certaine prison.
Qui soubz couleur d'une esperance folle,
Ses favoriz mord, destainct et affolle,
En attendant le pretendu plaisir,
Dont mal vient tost, et le bien à loysir.
Encores plus : car le bien quand il vient
Ce n'est qu'ennuy, quand apres en souvient.
Le bien que j'euz une foys de m'amye

En peu de temps tourna en infamie :
Car en amour fut si tresmalheureuse,
Apres l'effect que de moy fut jalouse,
Moy d'elle aussi, tant qu'au lieu de le taire,
Chascun congneut nostre secret affaire.
Elle par trop avoir d'affection,
Moy d'autre part peu de discretion :
Comme aux amantz Cupido les yeulx bande,
Sans y penser nous banda de sa bande,
Et desbandez quand nous fusmes tous deux,
Veymes l'erreur d'amour, dont je me deulx.

XXXVI.

A GUILLAUME DU TERTRE, SECRETAIRE DE MONSIEUR DE CHASTEAUBRIANT.

QUAND les escriptz que tu m'as envoyez,
Seroient de rithme, et raison desvoyez,
Quand ton vouloir (lequel trop plus j'estime,
Que tes escriptz, ta raison, ne ta rithme)
Seroit tout oultre : et quand le secretaire
De Montejean[1] n'eust rien faict que se taire :
Sans me donner de t'escrire appetit,
Ja pour ces poinctz (Monsieur de Montpetit[2]),
N'eusse laissé la response transmettre :
Car la maison ou Dieu t'a voulu mettre,

[1] Voyez les notes de l'épître quatrième du *Coq à l'Asne*.

[2] Marot joue ici sur le nom de Du Tertre.

Digne te rend, et plus que digne au monde,
Non que Marot, mais Maro [1] te responde.
Que pleust à Dieu, que tant il me feit d'heur,
Qu'ores je peusse escrire au serviteur
Propos qui fust si fort plaisant au maistre,
Que mal plaisant ne peust à la dame estre.

Certes alors me tiendrois asseuré,
Que cest escript (tant soit mal mesuré)
Pourroit combattre avecques ton envoy :
Mais sans cela rien en luy je ne voy
Pour le saulver, qu'il ne se trouvast moindre
Aupres du tien, quand viendroit à le joindre.
Or tel qu'il est, en gré le vueille prendre:
Plus escrirois, plus me ferois reprendre.

XXXVII.

AU GENERAL PREVOST [2].

JE l'ay receu ton gracieux envoy,
Trescher seigneur, te promettant en foy
D'homme non fainct, que leu, et regardé,
L'ay plusieurs foys, et si sera gardé,
Tout mon vivant, parmy toutes les choses,
Que j'ay au cueur par souvenir encloses,

[1] Virgile. (*Virgilius Maro.*)

[2] La famille des *Prevots*, originaire de Blois, a été féconde en magistrats distingués. Voyez page 289 du tome II, une note de L. Dufrenoy, relative aux *généraux* des finances.

Que je crains perdre, et dont j'ay cure et soing :
Ce tien escript, certes, sera tesmoing
A tousjours mais de l'amitié ouverte,
Laquelle m'as de si bon cueur offerte,
Que la reçoy : et par ceste presente
De mesme cueur la mienne te presente.
Bien est il vray, que la tienne amytié
Passe en pouvoir la mienne de moytié :
Mais de retour, je t'offre le service,
Qui ne fauldra de faire son office,
En, et partout, ou vouldras l'employer.
Et sur ce poinct voys ma lettre ployer,
Pour me remettre aux choses ordonnees,
Que pour t'escrire avois abandonnees.



ÉPITRES.

LIVRE II.

EPISTRES.

I.

1517.

MAGUELONNE A SON AMY PIERRE DE PROVENCE [1], ELLE ESTANT EN SON HOSPITAL.

SUSCRIPTION.

Messager de Venus pren ta haulte vollee,
Chercher le seul amant de ceste desolee :
Et quelque part qu'il rie, ou gemisse à present,
De ce piteux escript fais luy un doulx present.

La plus dolente, et malheureuse femme,
Qui onc entra en l'amoureuse flamme
De Cupido, met ceste epistre en voye
Et par icelle (amy) salut t'envoye.

[1] On peut lire dans les *Œuvres de Tressan* la touchante histoire de la belle Maguelonne et de Pierre de Provence. Le vieux roman a conservé toutes ses grâces dans cette élégante imitation. L'épître de Marot, quoique assez bien écrite pour le tems, n'offre pas souvent de ces pensées gracieuses, de ces vers heureux qui ont fait la fortune de ses autres ouvrages. Ce genre convenait peu à notre poète; la traduction en vers qu'Octavian de St.-Gelais avait faite des Héroïdes d'Ovide, avait mis les héroïdes à la mode; Marot consulta moins son talent que le goût du public. Toutesfois les héroïdes n'eurent pas un long règne; elles reparurent trois cents ans après sur l'horizon littéraire, et en disparurent bientôt.

Bien congnoissant que despite Fortune,
Et non pas toy, à present m'infortune :
Car si tristesse avecques dur regret
M'a faict jecter maint gros soupir aigret,
Certes je sçais que d'ennuy les alarmes
T'ont faict jecter maintes foys maintes larmes.

O noble cueur, que je voulois choisir
Pour mon amant, ce n'est pas le plaisir,
Qu'eusmes alors, qu'en la maison royalle
Du roy mon pere, à t'amye loyalle
Parlementas, d'elle tout vis à vis:
Si te prometz que bien m'estoit advis,
Que tout le bien du monde, et le deduyct
N'estoit que dueil, pres du gracieux fruict
D'un des baisers, que de toy je receuz :
Mais noz espritz par trop furent deceuz,
Quand tout soudain la fatalle deesse
En dueil mua nostre grande liesse,
Qui dura moins que celle de Dido [1] :
Car tost apres, que l'enfant Cupido
M'eust faict laisser mon pere puissant roy
Vinsmes entrer seulets en desarroy
En un grand boys ou tu me descendis,
Et ton manteau dessus l'herbe estendis,

[1] Dans le 2e Rondeau du liv. I, Marot compare encore le sort de la belle Maguelonne à celui de Didon.

En me disant, M'amye Maguelonne,
Reposons nous sur l'herbe qui fleuronne,
Et escoutons du rossignol le chant.

Ainsi fut faict. Adonc en arrachant
Fleurs, et boutons de beauté tresinsigne,
Pour te monstrer de vraye amour le signe,
Je les jectois de toy à l'environ,
Puis devisant m'assis sur ton gyron :
Mais en comptant ce qu'avions en pensee
Sommeil me print : car j'estois bien lassee.
Finablement m'endormy pres de toy :
Dont contemplant quelque beauté en moy,
Et te sentant en ta liberté franche,
Tu descouvris ma poictrine assez blanche,
Dont de mon sein les deux pommes pareilles
Veis à ton gré, et tes levres vermeilles
Baiserent lors les miennes à desir.
Sans vilenie, en moy prins ton plaisir
Plus que ravy voyant ta doulce amye
Entre tes bras doulcement endormie.
Là tes beaulx yeulx ne se pouvoient saouler :
Et si disois (pour plus te consoler)
Semblables motz en gemissante alaine :
O beau Paris, je ne croy pas qu'Helaine
Que tu ravis parvenu dedans Grece,
Eust de beauté autant que ma maistresse :
Si on le dict certes ce sont abus.

Disant ces motz, tu veis bien que Phebus
Du hasle noir rendoit ma couleur taincte,
Dont te levas, et couppas branche mainte [1],
Que tout autour de moy tu vins estendre,
Pour preserver ma face jeune et tendre.
Helas amy, tu ne sçavois que faire
A me traicter, obeïr, et complaire
Comme celluy duquel j'avois le cueur.

Mais cependant, o gentil belliqueur,
Je dormois fort, et Fortune veilloit :
Pour nostre mal (las) elle travailloit.
Car quand je fuz de mon repos lassee,
En te cuydant donner une embrassee,
Pour mon las cueur grandement consoler,
Au lieu de toy (las) je viens accoler
De mes deux bras la flairante ramee
Qu'autour de moy avois mise et semee,
En te disant, Mon gracieux amy,
Ay je point trop à vostre gré dormy?
N'est il pas temps, que d'icy je me leve?
Ce proferant, un peu je me soubzleve,
Je cherche, et cours, je reviens, et puis voys,
Autour de moy je ne vey que les boys :
Dont maintefoys t'appellay, Pierre, Pierre,

[1] Plusieurs éditions ajoutent ici les deux vers suivans :

.... Et couppas branche mainte
De verd lauriers, cypres, cedre ou ramee
Dont il sortoit une odeur embausmee.

As tu le cueur plus endurcy que pierre,
De me laisser en cestuy boys absconce?
Quand de nully n'euz aucune response,
Et que ta voix point ne me reconforte,
A terre cheuz, comme transie, ou morte :
Et quand apres mes langoureux espritz,
Quelque vigueur eurent un peu repris,
Semblables motz je dy de cueur, et bouche :

Helas amy, de proesse la souche,
Ou es allé? Es tu hors de ton sens,
De me livrer la douleur, que je sens,
En ce boys plein de bestes inhumaines?
M'as tu osté des plaisances mondaines
Que je prenois en la maison mon pere,
Pour me laisser en ce cruel repaire :
Las qu'as tu faict, de t'empartir ainsi :
Penses tu bien, que puisse vivre icy :
Que t'ay je faict, o cueur lasche et immunde :
Si tu estois le plus noble du monde,
Ce vilain tour si rudement te blesse,
Qu'oster te peult le tiltre de noblesse.
O cueur remply de fallace et fainctise,
O cueur plus dur que n'est la roche bise,
O cueur plus faulx, qu'oncques nasquit de mere.
Mais responds moy à ma complaincte amere.
Me promis tu en ma chambre paree,
Quand te promis suyvre jour, et seree,

De me laisser en ce boys en dormant :
Certes tu es le plus cruel amant,
Qui oncques fut, d'ainsi m'avoir fraudee,
Ne suis je pas la seconde Medee :
Certes ouy, et à bonne raison
Dire te puis estre l'autre Jason.

Disant ces motz d'un animé courage,
Te voys querant comme pleine de rage,
Parmy les boys, sans doubter nulz travaulx :
Et sur ce poinct rencontray noz chevaulx
Encor liez, paissant l'herbe nouvelle,
Dont ma douleur renforce et renouvelle :
Car bien congneuz, que de ta voulunté
D'avecques moy ne t'estois absenté.
Si commençay comme de douleur taincte,
Plus que devant faire telle complaincte.

Or voy je bien (amy) et bien appert,
Que malgré toy en cestuy boys desert
Suis demouree. O fortune indecente :
Ce n'est pas or, ne de l'heure presente,
Que tu te prens à ceulx de haulte touche,
Et aux loyaulx. Quel' rancune te touche ?
Es tu d'envie entachee, et pollue [1],
Dont nostre amour n'a esté dissolue ?

[1] Variante :

Es tu de dueil aggravee et pollue ?

O cher amy, o cueur doulx et bening,
Que n'ay je prins d'Atropos le venin
Avecques toy : voulois tu que ma vie [1]
Fust encor plus cruellement ravie :
Je te prometz, qu'oncques à creature
Il ne survint si piteuse adventure.
Et t'ay à tort nommé, et sans raison [2]
Le desloyal qui conquit la toyson :
Pardonne moy, certes je m'en repens.
O fiers lyons, et venimeux serpens,
Crapaulx enflez et toutes autres bestes,
Courez vers moy, et soyez toutes prestes
De devorer ma jeune tendre chair,
Que mon amy n'a onc voulu toucher
Qu'avec honneur. Ainsi morne demeure
Par trop crier, et plus noire que meure,
Sentant mon cueur plus froid que glace ou marbre:
Et de ce pas montay dessus un arbre
A grand labeur. Lors la veue s'espart
En la forest, mais en chascune part,
Je n'entendy que les voix treshideuses,
Et hurlemens des bestes dangereuses.

De tous costez regardois pour sçavoir,
Si le tien corps pourroye appercevoir :

[1] Variante :

Avecques toy voulois tu que ma mort
Touchee fust de plus aspre remort.

[2] Variante :

Et à grand tort te nommay par blason....

Mais je ne vey, que celluy boys sauvage,
La mer profonde, et perilleux rivage,
Qui duremeut faict mon mal empirer.

Là demouray (non pas sans souspirer)
Toute la nuict : o vierge treshaultaine,
Raison y eust, car je suis trescertaine,
Qu'oncques Thysbé, qui à la mort s'offrit
Pour Pyramus, tant de mal ne souffrit.

En evitant que les loups d'adventure
De mon corps tien ne feissent leur pasture,
Toute la nuict je passay sans dormir
Sur ce grand arbre, ou ne feis que gemir :
Et au matin que la claire Aurora
En ce bas monde esclaircy le jour a,
Me descendy, triste, morne, et paslie,
Et noz chevaulx en plorant je deslie
En leur disant : Ainsi comme je pense,
Que vostre maistre au loing de ma presence
S'en va errant par le monde en esmoy,
C'est bien raison (que comme luy, et moy)
Alliez seuletz par boys, plaine, et campaigne.
Adonc rencontre une haulte montaigne :
Et de ce lieu, les pelerins errans
Je pouvois veoir qui tiroient sur les rancs,
Du grand chemin de Romme saincte, et digne :
Lors devant moy vey une pelerine,

A qui donnay mon royal vestement
Pour le sien povre : et deslors promptement
La tienne amour si m'incita grand' erre
A te chercher en haulte mer et terre :
Ou maintesfoys de ton nom m'enquerroye,
Et Dieu tout bon souvent je requerroye,
Que de par toy je fusse rencontree.

Tant cheminay, que vins en la contree
De Lombardie, en soucy tresamer :
Et de ce lieu me jectay sur la mer,
Ou le bon vent si bien la nef avance,
Qu'elle aborda au pays de Provence :
Ou mainte gent, en allant, me racompte
De ton depart : et que ton pere (conte
De ce pays) durement s'en contriste :
Ta noble mere en a le cueur si triste
Qu'en desespoir luy conviendra mourir.

Penses tu point doncques nous secourir ?
Veulx tu laisser ceste povre loyalle.
Nee de sang, et semence royalle
En ceste simple et miserable vie ?
Laquelle encor de ton amour ravie,
En attendant de toy aucun rapport,
Un hospital a basty sur un port
Dict de sainct Pierre en bonne souvenance
De ton hault nom : et là prend sa plaisance

A gouverner en l'honneur du hault Dieu,
Povres errants malades en ce lieu :
Ou j'ay basty ces miens tristes escripts
En amertume, en pleurs, larmes, et crys,
Comme peulx veoir, qu'ilz sont faictz et tyssuz,
Et si bien veois la main dont sont yssuz,
Ingrat seras, si en cest hospital,
Celle qui t'a donné son cueur total,
Tu ne viens veoir : car virginité pure
Tu garderas sans aucune rompure :
Et de mon corps seras seul jouyssant.

Mais s'ainsi n'est, mon aage fleurissant
Consumer y sans joye singuliere
En povreté, comme une hospitaliere.
Doncques (amy) viens moy veoir de ta grace :
Car tiens toy seur, qu'en ceste povre place
Je me tiendray, attendant des nouvelles
De toy, qui tant mes regretz renouvelles.

II.

1522.

DES JARTIERES BLANCHES.

De mes couleurs, ma nouvelle alliee,
Estre ne peult vostre jambe liee,
Car couleurs n'ay, et n'en porteray mye,
Jusques à tant que j'auray une amye

Qui me taindra le seul blanc que je porte,
En ses couleurs de quelque belle sorte.
Pleust or à Dieu, pour mes douleurs estaindre,
Que vous eussiez vouloir de les me taindre :
C'est qu'il vous pleust pour amy me choisir
D'aussi bon cueur, que j'en ay bon desir :
Que dy je, amy? Mais pour humble servant,
Quoy que ne soye un tel bien desservant,
Mais quoy, au fort, par loyaument servir
Je tascheroye à bien le desservir.
Brief, pour le moins, tout le temps de ma vie
D'une autre aymer ne me prendroit envie.
Et par ainsi quand ferme je serois,
Pour prendre noir, le blanc je laisserois :
Car fermeté c'est le noir par droicture,
Pource que perdre il ne peult sa taincture.

Or porteray le blanc, ce temps pendant
Bonne fortune en amour attendant :
Si elle vient elle sera receue
Par loyauté dedans mon cœur conceue :
S'elle ne vient, de ma voulunté franche,
Je porteray tousjours livree blanche.
C'est celle là que j'ayme le plus fort
Pour le present : vous advisant au fort,
Si j'ayme bien les blanches ceincturettes,
J'ayme encor mieulx dames qui sont brunettes

III.

1529.

AUX DAMES DE PARIS, EXCUSES D'AVOIR FAICT AUCUNS ADIEUX[1].

SUSCRIPTION.

Clement Marot aux gentilz veaulx,
Qui ont faict les Adieux nouveaulx.

SATYRIQUES trop envieux
Escrivans de plume lezarde,
Vous avez faict de beaulx Adieux,
Le feu sainct Antoine les arde :

[1] Voici ces *Adieux* qui coururent sous le nom de Marot. Ce sont de vrais adieux à la raison.

Adieu Paris la bonne ville,
Adieu de Meaux la Jeanneton,
Adieu celle de corps habile,
Adieu blanche comme cotton :
Adieu la belle au dur teton,
Adieu vous dy comme une trippe,
Adieu estroictes, ce dict on,
Adieu vous dy, comme une pippe :
Adieu la belle Ferronniere,
Puis qu'apres nostre court allons,
Adieu la belle heronniere,
Adieu la blonde aux gris tallons,
Adieu vous et voz estallons,
Adieu celle qui dissimule,
Adieu vous dy, culz de mellons,
Adieu vous dy dessus ma mulle.

Marot était bien fou de *s'excuser* de ces platitudes. Ses ennemis ne se contentèrent pas de lui attribuer cette belle pièce ; ils en répandirent dans Paris une foule de versions différentes. Dans quelles-ques-unes on avait eu l'insolence de nommer des personnes que le poète aimait et respectait.

Puis que vostre langue hazarde
De semer, que je les ay faictz,
Ainsi le coupable se garde,
Et l'innocent porte le faix.

Si mentez vous bien par la gorge,
Sur dames ne suis animé :
Et ne sortit onc de ma gorge,
Un ouvrage si mal lymé :
Et ne sera mien estimé
Pour ceulx qui congnoissent ma veine :
Brief, il est un peu mal rithmé,
Mais la raison en est bien vaine.

Et en cela plus sotz, que fins,
Vous vous monstrez appertement :
Car pour bien venir à voz fins,
Besongner falloit autrement.
Si parlé eussiez seulement
De six, qui hayne m'ont voué,
On vous eust creu facilement,
Et j'eusse le tout advoué.

Mais un chascun juger peult bien,
Que parler ne vouldrois des femmes,
Qui ne m'ont offensé en rien,
Et qui n'eurent jamais diffames.
Et puis vous y meslez les dames,

Qui sçavent que suis leur servant [1] :
C'est tresmal entendu voz games,
Pour mettre voz chantz en avant.

Bien ne mal n'ay voulu escrire
De tant honnestes damoyselles,
Et quand d'elles vouldrois rien dire,
Je ne ferois point faulx libelles :
Plus tost leurs louenges tresbelles
Dirois en mon petit sçavoir,
Pour acquerir la grace d'elles,
Que chascun met peine d'avoir.

Dames, ou il n'y a reprendre,
Et qui tenez l'honneur trescher,
A moy ne vous en vueillez prendre,

[1] Voici les *Adieux* dont Marot semble se plaindre ici. Ils ne sont pas mieux tournés que les précédens. L'esprit n'est pas souvent l'arme de l'envie.

Adieu Paris la bonne ville,
Adieu de Meaux la Jeanneton,
Adieu Lieutenante civile,
Adieu la Grive et Caqueton,
Adieu Truchale au dur teton,
Adieu vous dy comme une trippe,
Adieu estroictes, ce dit on,
Adieu vous dy comme une pippe.

Adieu la belle Ferronniere,
Puisqu'apres nostre court allons,
Adieu la belle heronniere,
Adieu la blanche aux cours talons :
Adieu vous et voz estalons :
Adieu l'abbé, adieu les bulles,
Adieu vos pigeons et coulons,
Adieu vous dy, mulles des mulles.

Oncques ne pensay d'y toucher.
Vueillez vous doncques attacher
Aux meschans et sotz blasonneurs,
Qui n'ont sceu, comment me fascher,
Sinon en touchant voz honneurs.

De tigne espesse de six doigts,
D'un œil hors du chef arraché,
De membres aussi secz que boys,
D'un nez de fins cloux attaché,
De tout cela soit entaché,
Qui telz beaulx Adieux a faict naistre,
Quand il sera ainsi marché
Il sera aysé à congnoistre.

IV.

1529.

AUX DAMES DE PARIS QUI NE VOULOIENT PRENDRE LES PRECEDENTES EXCUSES EN PAYEMENT.

Puis qu'au partir de Paris ce grand lieu
On vous a dict trop rudement adieu,
Dire vous veulx maulgré chascun langard,
A l'arriver doulcement Dieu vous gard.
Dieu vous gard donc, mesdames tant poupines.
Qui vous faict mal? Trouvez vous des espines
En ces Adieux? Ces beaulx rethoriqueurs
Ont ilz au vif touché voz petis cueurs?

Croyez de vray que le grand Lucifer
S'en chaufera un jour en son enfer :
Car ce n'est point jeu de petis enfans,
D'ainsi toucher voz honneurs triumphans.

Or puis qu'advient que ce mal vous avez,
Guerissez vous, si guerir vous sçavez :
Quant est de moy, je ne sçay medecine
Emplastre, unguent, ny herbe, ne racine,
Qui sceust au vray l'aigreur diminuer
De vostre mal, qui veult continuer :
Mais je sçay bien, comme il ne croistra point,
Et ne poindra par moy non plus, qu'il poinct.
Tant seulement fault, que plus ne croyez,
Qu'il vient de moy : car certaines soyez,
Que si ma plume endroict vous se courrousse,
Il n'y aura blanche, noire, n'y rousse,
Qui bien ne sente augmenter son angoisse,
Et qui au doigt, et à l'œil ne congnoisse,
Combien mieulx picque un poete de roy,
Que les rithmeurs, qui ont faict le desroy.
Non que ce soit de picquer ma coustume,
Mais il n'est boys si vert qui ne s'allume,
Tant plus me suis par escript excusé,
Tant plus m'avez de parolle accusé,
Usant en moy de menasses follettes :
Puis quand sentez voz puissances foiblettes,
Allez querant aux hommes allegeance :

En leur chantant, Faictes m'en la vengeance.

O foible gent, qui ne se peult (en somme)
D'homme venger sinon par secours d'homme :
Bon est l'ouvrier, qui ne feit pas egale
Vostre puissance à la voulunté male:
Puis qu'en tout cas, et en toute saison,
Vostre appetit surmonte la raison.
Ces motz ne vont jusques aux vertueuses :
Mais dictes moy vous autres bien fascheuses :
Quand des Adieux j'eusse advoué l'affaire
Sans m'excuser, qu'eussiez vous sceu pis faire?
Vous me tenez termes plus rigoureux,
Que le drappier au berger douloureux [1].

Si n'est il loup, louve, ne louveton,
Tigre, n'aspic, ne serpent, ne luthon,
Qui jamais eust sur moy la dent boutee,
Si mon excuse il eust bien escoutee.
Avez vous donc les cueurs moins damoyseaux,
Qu'aspicz, ne loups, et telz gentilz oyseaulx?
Je croy, que non : par tout avez louenges

[1] Il veut parler de ces vers de la fameuse farce de l'*Avocat Pathelin*.

Ne soyez pas si rigoureux
Au povre bergier douloureux.

C'est ce que dit Pathelin pour attendrir le drapier qui accuse son berger de lui avoir volé des moutons.

D'humble parler, et de visages d'anges [1],
Et de ma part me semblent voz façons
Sucre en doulceur, et en froideur glaçons.
Si trompé suis, je dy, que la couleuvre
En voz jardins soubz doulces fleurs se cœuvre.

Certes je croy que vous cuydez (sans faincte)
Que j'ay basty mes excuses par craincte.
Bien plus s'en fault, que ne die en mes vers
Propos de vous, qui monstre le revers.
Ma muse ardante autre chose ne quiert,
L'encre le veult, la plume m'en requiert :
Et je leur dy, que rien de vous ne sçay :
Mais Dieu vous gard, que j'en face l'essay.
N'ay je passé ma jeunesse abusee [2]
Autour de vous? laquelle j'eusse usee
En meilleur lieu (peult estre en pire aussi)
Rien ne diray, n'ayez aucun soucy :
Et si en sçay bien, je l'ose assurer,
Pour faire rire, et pour faire pleurer.

[1] Le *Champion des dames* l'avait dit avant Marot.

Belles dames, beaulx ornemens :
Beaulté de femme est auctentique
Sur tous les humains pas ne mens,
Elles ont visaige angelique.

[2] Il fait allusion aux vers mis en tête de son *Adolescence Clémentine*, adressée à Marguerite :

Tu as pour te rendre amusee
Ma jeunesse en papier icy :
Quant à ma jeunesse abusee,
Une autre que toy l'a usee :
Contente toy de ceste cy.

Mais que vauldroit d'en travailler mes doigts
Sur le papier? Mores, Turcz et Medoys
Sçavent voz cas, la terre n'est semee,
Sinon du grain de vostre renommee.
Brief, pour escrire y a bien d'autres choses
Dedans Paris trop longuement encloses.
Tant de broillis, qu'en justice on tolere [1],
Je l'escrirois, mais je crains la cholere :
L'oysiveté des prebstres, et cagotz [2],
Je la dirois, mais gare les fagotz :
Et des abuz, dont l'eglise est fourree,
J'en parlerois, mais gare la bourree [3].

[1] La procédure de ce tems-là n'était pas seulement un labyrinthe de lois; c'était encore un amas confus de formalités : le moindre procès suffisait alors pour vous ruiner. François Ier voulut rogner les griffes de la chicane, par cette ordonnance si sage de *l'abréviation* des procès; mais elles ne tardèrent pas à repousser.

[2] « C'étoit un crime capital de reprocher au clergé son insolente mollesse. » L. Dufresnoy.

[3] J.-B. Rousseau fait allusion à ce passage, dans son épître à Marot, écrite d'un style si différent de celui de son modèle :

> Vous qui craigniez, disiez vous, la bourrée ;
> Car ces ménins de la cour éthérée
> Sont tous doués d'un appétit strident
> De se venger quand il sentent la dent ;
> Et fussiez vous un saint plus angélique,
> Plus éminent et plus apostolique
> Que Saint-Thomas ; s'ils en trouvent moyen
> Ils vous feront le tout pour votre bien
> Comme autrefois au bon Savonarole *
> Que pour le ciel la séraphique école
> Fit griller vif en feu clair et vermeil.....

* Moine italien brulé en 1498.

De tout cela, et de vous me tairoye,
Et en chemin plus beau me retrairoye,
Quand me viendroit d'escrire le desir.

Je blasmerois guerre, qui faict gesir
Journellement par terre en grand' oultrance
Les vieulx souldars, et les jeunes de France.

Ou emplirois la mienne blanche charte
Du bien de paix, la priant, qu'elle parte
Du hault du ciel pour venir visiter
Princes chrestiens, et entre eulx habiter.

Ou dirois los meritoire de ceulx,
Qui bien servans n'ont esprit paresseux
A la chercher, tachans (comme loyaulx)
Tirer deça les deux enfans royaulx [1].

Ou parlerois (usant de plus hault style)
De maint conflict cruel, dur, et hostile,
Ou l'on a veu charger, et presses fendre
Nostre bon roy [2] pour vous autres deffendre,

[1] Anne de Montmorenci négociait leur liberté; les trois princesses Louise de Savoie, Marguerite, reine de Navarre, et Marguerite d'Autriche, se réunirent peu de mois après à Cambray, pour travailler au traité qui devait être la base de leur délivrance.

[2] La valeur héroïque de François Ier s'est montrée à la victoire de Marignan, comme à la défaite de Pavie. Les rêves chevaleres-

Ce temps pendant que preniez voz delictz
(Sans nul danger) en voz chambres, et lictz.

Ou compterois de luy maint grand orage
De grand' fortune, et son plus grand courage,
Qui soubz le faix n'a esté veu ployer.

Voyla les poinctz, ou vouldrois m'employer,
Sans m'amuser à rithmer voz Adieux :
Et faictes moy mines de groingz et d'yeulx
Tant que vouldrez : oncques ne prins visee
Pour vous lascher un seul traict de visee,
Et m'en croyez : mais les langues qui sonnent,
Comme un cliquet, tousjours le bruict me donnent
De tous escripts, tant soient lourdement faictz :
Ainsi soustiens de asnes tout le faix.

Or estes vous dedans Paris six femmes [1],
Qui un escript tout farcy de diffames
M'avez transmis, et quand aucun se boute
A l'escouter, luy semble, qu'il escoute,
En plein marché six ordes harangeres

ques qui occupaient ce prince, moins roi que soldat, l'entraînèrent dans les guerres d'Italie, source inépuisable de désastres pour la France.

[1] Nous ignorons quelles sont ces six furies attachées à tourmenter Marot; elles sont aussi désignées dans l'épître précédente, où il est dit :

Si parlé eussiez seulement
De six qui hayne m'ont voué,
On vous eust creu facilement
Et j'eusse le tout advoué.

Jecter le feu de leurs langues legeres
Contre quelcun : Va villain farcereau,
Marault, belistre, yvrongne, maquereau,
Comme une pie en cage injurieuse.
En vostre epistre aussi tant furieuse
M'avez reprins, que je veulx faire bragues
Dessus l'amour sans chaines et sans bagues :
Ha (dy je lors) il fault que chascun croye,
Qu'à tout oyseau il souvient de sa proye.
Voz grans faulcons, qui furent faulconneaux,
Vollent tousjours pour chaines, et anneaux.

Puis vous touchez et les mortz et les vifz.
Respondez moy, pourquoy en voz devis
Blasmez vous tant feu mon pere honnoré,
Qui vostre sexe a tant bien decoré
Au livre dict, des Dames l'Advocate [1] ?
J'estimerois la recompense ingrate,
Si pour vous six eust travaillé sa teste,
Mais il parla de toute femme honneste :

[1] On connaîtra le but de la *Vraye disant advocate des Dames*, par ce passage de la préface dont Jean Marot semble avoir pris à tâche de faire un modèle de ridicule. « Congnoissant par vraye ex- » perience et reduisant en l'imagination de ma memoire, les grandes » infuses graces, vertuz et merites dont de tous temps et de present » la feminine geniture et maternelle secte a esté et est douee, fulcie » et decoree et en si hault degre eslevee, que non seulement les infe- » riores monarches en sont ornees de privileges et infiniz benefices, » mais aussi les benedictes et sanctifiees regions celestes collaudees

Non que sur vous je trouve que redire,
Ainçoys chascun vous doibt nommer, et dire
Avant la mort les six canonisees
Ou (pour le moins) les six chanoinisees.
Quant au resveur, qui pour telz vieux registres
Print tant de peine à faire des epistres
Encontre moy, pour tous les menuz droicts
De son labeur, seulement je vouldrois,
Qu'il eust couvert de vous six la plus saine :
Il auroit beau se laver d'eau de Seine
Apres le coup. Ha le vil blasonneur,
C'est luy, qui feit, sur les dames d'honneur
Tous les Adieux : et vous six l'en priastes :
Puis dessus moy le grand haro criastes,
Sachans de vray que pour vous seulement
On n'eust crié dessus moy nullement.

. . . .

» et glorieusement enrichies. » Le poète rappelle ensuite que le sexe a trouvé de nombreux ennemis, et termine ainsi ce beau morceau : « A ceste cause ay entreprins de selon mon gros et rural » mestier, forger et marteller sur l'enclume de mon insuffisance les » harnoys, estocz, lances et escuz servans à la deffense, louange et » victoire de l'honneur des dames, et au reboutement, confusion » et envahissement de totalle defaite de leurs ennemys, lesquelz » j'ay mis et redigez en ce petit et subsequent traicté nommé, *la* » *Vraye disant Advocate des Dames.* »

Voilà la prose de ces tems-là! *ab uno disce omnes!.....*

Cet ouvrage, dont l'existence avait été long-temps mise en doute, a été retrouvé dans la bibliothèque de l'Arsenal, par les soins de L. Dufresnoy, qui l'a réuni à son édition des Œuvres de Jean Marot.

Et de bon heur prinstes un secretaire
Propre pour vous. Oncques ne se sceut taire
De composer en injure, et meschance :
Je le congnois. Or prenons autre chance.

Je suis d'advis, que veniez appoinctant :
Quant au courroux, en moy n'en a point tant,
Que pour le bien de vous six je ne veille,
Et qu'ainsi soit, en amy vous conseille,
Que desormais vostre bec teniez coy :
Car vostre honneur ressemble un ne scay quoy
Lequel tant plus on le va remuant,
Moins il sent bon, et tant plus est puant.
Et quand orrez ces miens presentz alarmes,
Ayez bon cueur, et contenez voz larmes,
Que vous avez pour les Adieux rendues.
Las, mieulx vauldroit les avoir espandues
Dessus les piedz de Christ, les essuyans
De voz cheveulx, et voz pechez fuyans,
Par repentance, avecques Magdalaine [1].

[1] Sainte Madelaine (Marie) sœur de Marthe et du Lazare, fameuse prostituée que Jésus-Christ convertit, (le texte latin porte *convertit*) et délivra de sept démons. L'Évangile ne nous donne sur elle que des notions vagues. C'est elle qui répandit sur la tête du Sauveur un parfum précieux; on a écrit une centaine de volumes pour prouver que le vase qui contenoit ce parfum étoit d'albâtre. Madelaine accompagna la Vierge au pied de la croix de Jésus; on a encore compilé pour savoir si elle étoit debout, ou assise, ou agenouillée. Le fils de Dieu, après sa mort apparut à cette femme en habit de jardinier. Que d'encre répandue pour discuter s'il te-

Qu'attendez vous? Quand on est hors d'alaine,
La force fault. Quand vous serez hors d'aage,
Et que voz nerfz sembleront un cordage,
Plus de voz yeulx larmoyer ne pourrez,
Car sans humeur seiches vous demourrez :
Et quand voz yeulx pourroient pleurer encores,
Ou prendrez vous les cheveulx qu'avez ores,
Pour essuyer les piedz du roy des cieulx :
Croyez qu'à tel mystere precieux
Ne serezlors du bon ange appellees,
Pource que trop serez vieilles pellees :
Desja vous prend icelle maladie.
Vous voulez faire, et ne voulez, qu'on die,
Cessez, cessez toutes occasions,
Si prendront fin toutes derisions :
C'est le droict point pour clorre les passages
Aux mal disans. Et vous autres bien sages,
Qui des Adieux ne feustes point touchees,
Et vous aussi, que l'on y a couchees,

noit un rateau ou un arrosoir à la main; si c'étoit Jésus-Christ lui-même ou un ange dépêché du ciel par procuration. Suivant une ancienne tradition des églises de Provence, Lazare ressuscité vint s'établir à Marseille avec ses sœurs Marthe et Madelaine, et son ami Maximin. Lazare devint évêque de Marseille, et Maximin d'Aix; Marthe alla mourir à Terrascon; et Madelaine, pénitente, gémissante, inconsolable, se retira au fond d'un désert, sur une montagne que l'on appelle aujourd'hui la Sainte-Baume. On peut lire dans la *Pucelle* de Voltaire quelques pages édifiantes au sujet de cet hermitage, rempli encore du fumet de la sainte, qui n'y vécut jamais. (*Note inédite de* L. Dufresnoy.)

Et qui pourtant conte n'en feistes mye,
Nulle de vous ne me soit ennemye,
Je vous supply, pour telles bourgeoisettes,
Qui vont cherchant des noises pour noisettes.

On voit assez, que vous estes entieres
De n'avoir prins à cueur telles matieres.
Aussi n'est il blason, tant soit infame,
Qui sceust changer le bruict d'honneste femme :
Et n'est blason tant soit plein de louenge,
Qui le renom de folle femme change.
On a beau dire une columbe est noire,
Un corbeau blanc : pour l'avoir dit, fault croire
Que la columbe en rien ne noircira,
Et le corbeau de rien ne blanchira..

Certainement les vertuz, qui s'espandent
Dessus voz cueurs, si fort vostre me rendent,
Que pour l'amour de vous n'eusse jamais
Contre elles faict ceste presente : mais
Tant m'ont pressé d'escrire, et me contraignent,
Qu'il semble au vray, que plaisir elles preignent
En mes propos : et ont bien ce credict,
Que si je n'ay assez à leur gré dict,
Je leur feray un livre de leurs gestes
Intitulé, Les six vieilles Digestes :
Et si n'auray de matiere deffault.
J'en ay encor plus qu'il ne leur en fault :

Mais pour ceste heure elles prendront en gré,
Car au propos, ou elles m'ont ancré,
Veulx mettre fin, et avant que l'y mettre,
Vostre Clement vous prie en ceste lettre,
Dames d'honneur, que ces femmes notees
Soient desormais d'autour de vous ostees
Ne plus ne moins qu'on oste maulvaise herbe
D'avec l'espy, dont on faict bonne gerbe:
Vous advisant, que trop plus sont nuysantes
A voz honneurs que les rithmes cuysantes
Des sotz Adieux: et toutesfoys, affin
Que mon escript ne les fasche à la fin,
Je leur voys dire un adieu sans rancune.

Adieu les six, qui n'en valez pas une,
Adieu les six, qui en valez bien cent,
Qui ne vous veoit de bien loing on vous sent.

V.

1530.

POUR PIERRE VUYART A MADAME DE LORRAINE [1].

Je ne l'ay plus liberalle princesse,
Je ne l'ay plus, par mort il a prins cesse

[1] Renée de Bourbon, fille de Gilbert de Bourbon, comte de Montpensier, mariée en 1515, à Antoine, duc de Lorraine. Elle avait accompagné son mari, qui vint à Paris en 1530.

Le bon cheval [1], que j'euz de vostre grace.
N'en scauroit on recouvrer de la race?
Certainement tandis, que je l'avoye,
Je ne trouvois rien nuysant en la voye.
En le menant par boys, et par taillis
Mes yeulx n'estoient de branches assaillis.
En luy faisant gravir roch, ou montaigne
Autant m'estoit que troter en campaigne.
Autant m'estoit torrentz, et grandes eaux
Passer sur luy, comme petis ruisseaux,
Car il sembloit, que les pierres s'ostassent
De tous les lieux, ou ses piedz se boutassent.

Que diray plus? onc voyage ne feit
Avecques moy, dont il ne vint prouffict:
Mais maintenant toutes choses me grevent,
Branches ou boys les yeulx quasy me crevent:
Car le cheval que je pourmaine, et meine,
Est malheureux, et brunche en pleine plaine:
Petis ruisseaux, grans rivieres luy semblent:
Pierres, cailloux en son chemin s'assemblent,
Et ne me donne en voyages bon heur.

O dameillu stre, o parangon d'honneur,
Dont proceda le grand bon heur secret
Du cheval mort, ou j'ay tant de regret?

[1] Marot composa l'épitaphe de ce cheval, nommé *Hedart*. Voyez tome II, pag. 516.

Il ne vient point de cheval ne de selle :
J'ay ceste foy, qu'il proceda de celle
Par qui je l'euz. Or en suis desmonté,
La mort l'a prins, la mort l'a surmonté :
Mais c'est tout un, vostre bonté naifve
Morte n'est pas : ainçoys est si tresvive,
Qu'elle pourroit non le resusciter,
Mais d'un pareil bien me faire heriter.

S'il advient donc, que par la bonté vostre
Monseigneur face un de ses chevaulx nostre,
Treshumblement le supply, qu'il luy plaise
Ne me monter doulcement, et à l'aise.
Je ne veulx point de ces doucetz chevaulx
Tant que pourray endurer les travaulx :
Je ne veulx point de mulle, ne mullet [1],
Tant que je sois vieillard blanc, comme laict :
Je ne veulx point de blanche hacquenee [2],
Tant que je sois damoyselle attournee.

Que veulx je donc? un courtault furieux,
Un courtault brave, un courtault glorieux,
Qui ait en l'air ruade furieuse,
Glorieux trot, la bride glorieuse.

[1] La *mule* et le *mulet* étaient la monture des vieillards et des magistrats.

[2] La *haquenée* était alors la monture des dames.

Si je l'ay tel fort furieusement
Le picqueray et glorieusement.

Conclusion, si vous me voulez croire,
D'homme, et cheval, ce ne sera, que gloire[1].

VI.

1534.

POUR LA PETITE PRINCESSE DE NAVARRE, A MADAME MARGUERITE[2].

VOYANT que la royne ma mere
Trouve à present la rithme amere,
Madame m'est prins fantasie

[1] « Les mots de *glorieux*, *glorieusement*, *gloire*, rassemblés à dessein dans ces derniers vers, font allusion au nom que le duc de Guise donnait à Pierre Vuyart, qu'il appelait son *glorieux*.

[2] « Cette agréable lettre est écrite au nom de Jeanne, fille de Henri d'Albret, roi de Navarre et de Marguerite de Valois. Jeanne fut mère de Henri IV, et a fait beaucoup de bruit dans les guerres de religion. Cette épître est adressée à Marguerite, fille de François Ier. La jeune princesse de Navarre, Jeanne d'Albret, étoit élevée au château du Plessis-les-Tours, par ordre du roi, qui ne permettoit pas qu'elle en sortît, dans la crainte qu'il avoit que Henri d'Albret son père ne la mariât à Philippe d'Autriche, fils de Charles-Quint. Peferon dit dans son *Histoire latine de François Ier*, qu'il fut réellement question de la marier au fils de l'empereur. Ce fut Charles de Grammont, archevêque de Bordeaux, qui surprit le courrier, et envoya les dépêches à François Ier, à l'insu de qui se faisoit cette négociation. Cela fut cause que le roi de Navarre et la reine son épouse, ne le pardonnèrent point à l'archevêque, à qui ils firent ôter la lieutenance générale de Guyenne, qu'il avoit sous le roi de Navarre, gouverneur de cette province. »

L. DUFRESNOY.

De vous monstrer, qu'en poesie
Sa fille suis. Arriere prose,
Puis que rythmer maintenant j'ose.

Pour commencer donc à rythmer,
Vous pouvez, madame, estimer,
Quell' joye à la fille advenoit,
Sçachant que la mere venoit :
Et quelle joye est advenue,
A toutes deux à sa venue.
Si vous n'en sçavez rien, j'espere,
Qu'au retour du roy vostre pere [1]
Semblable joye sentirez,
Puis des nouvelles m'en direz.

Or selon que j'avois envie,
Par eau jusque icy l'ay suyvie
Avecques mon bon perroquet
Vestu de vert comme un bouquet
De marjolaine. Et audict lieu
M'a suyvie mon escurieu,
Lequel tout le long de l'annee
Ne porte que robbe tannee.
J'ay aussi pour faire le tiers

[1] François Ier avait fait un voyage à Marseille pour conférer, avec le pape Clément VII et l'ambassadeur de Henri VIII, des affaires religieuses. Le dessein de Clément était de faire rentrer dans le sein de l'église romaine l'Angleterre, qui s'en était séparée. Il ne réussit pas dans cette importante négociation.

Amené Bure en ces quartiers,
Qui monstre bien à son visage,
Que des trois n'est pas la plus sage.

Ce sont là des nouvelles nostres :
Mandez nous, s'il vous plaist, des vostres,
Et d'autres nouvelles aussi :
Car nous en avons faulte icy.
Si de la court aucun revient,
Mandez nous (s'il vous en souvient)
En quel estat il la laissa.

Des nouvelles de par deça :
Loyre est belle, et bonne riviere,
Qui de nous reveoir est si fiere,
Qu'elle en est enflee et grossie,
Et en bruyant nous remercie.

Si vous l'eussiez donc abordee,
Je croy qu'elle fust desbordee :
Car plus fiere seroit de vous,
Qu'elle n'a pas esté de nous :
Mais Dieu ce bien ne m'a donné,
Que vostre chemin adonné
Se soit icy : et fault que sente
Parmy ceste joye presente
La tristesse de ne vous veoir.
Joye entiere on ne peult avoir,

Tandis que l'on est en ce monde :
Mais affin que je ne me fonde
Trop en raison, icy je mande
A vous, et à toute la bande,
Qu'Estienne ce plaisant mignon,
De la danse du Compaignon [1],
Que pour vous il a compassee,
M'a ja faict maistresse passee,
De fine force par mon ame,
De me dire, Tournez ma dame
Sitost qu'ensemble nous serons,
Si Dieu plaist, nous la danserons.

Ce temps pendant soit long, soit pres,
Croyez que je suis faicte expres
Pour vous porter obeissance,
Qui prendra tousjours accroissance,
A mesure que je croistray :
Et sur cela fin je mettray
A l'escript de peu de value
Par qui humblement vous salue
Celle qui est vostre sans cesse,
Jane de Navarre princesse.

[1] C'est sans doute le nom d'une danse de ce tems-là. Pourtant nous ne la trouvons pas désignée dans le chapitre XVI des *Navigations de Panurge* et dans l'*Orchésographie* de Tabourot, où l'on voit une nomenclature de toutes les danses alors connues en France.



VII.

1535.

A CEULX QUI APRES L'EPIGRAMME DU BEAU TETIN[1] EN FEIRENT D'AUTRES.

Nobles espritz de France poetiques,
Nouveaulx Phebus surpassans les antiques,
Graces vous rends, dont avez imité
Non un tetin beau par extremité,
Mais un blason, que je feiz de bon zele
Sur le tetin d'une humble damoyselle.
En me suyvant vous avez blasonné,
Dont haultement je me sens guerdonné :
L'un de sa part, la chevelure blonde[2]:
L'autre le cueur[3], l'autre la cuisse ronde[4]:

[1] Voyez cette épigramme, tome II, page 536.

[2] Le *Blason des Cheveux*. Je n'ai jamais rien vu de plus ridicule que cette pièce, dont j'ignore l'auteur. Nous en citerons quelques vers pour en donner une idée :

> Cheveulx sacrez si quelcun de vous tombe,
> En vous peignant, deu vous est une tombe
> Tresmagnifique, et plus qu'un mausole :
> Cheveulx chers veux dignes qu'on vous recolle
> L'un apres l'autre et un chascun chevеu
> Soit baptizé de quelque nom de dieu....

Il y a environ soixante vers dans ce goût-là.

[3] Jacques Pelletier, poète estimé de son tems, a composé le *Blason du Cueur*. Pelletier, qui avait beaucoup étudié les ouvrages de Marot, réussit assez bien à imiter son style naïf et élégant. Nous avons encore un autre *Blason du Cueur;* l'auteur de cette pièce longue et ennuyeuse ne se nomme pas.

[4] Le *Blason de la Cuisse* par Pierre le Lieur, est plat et licencieux.

L'autre la main descripte proprement [1],
L'autre un bel œil deschiffré doctement [2]:
L'autre un esprit, cherchant les cieulx ouvers [3]:
L'autre la bouche, ou sont plusieurs beaulx vers [4]:
L'autre une larme [5], et l'autre a faict l'oreille [6]:

[1] Le *Blason de la Main*, par Claude Chapuis, est agréable; on lira sans doute avec plaisir les citations suivantes :

Main qui souvent en m'estraignant le doigt
Sans dire mot, m'a dict je ne sçay quoy.
.... Main qui Cupido feroit
Mouvoir d'amour, quand il la toucheroit.
Main qui peult seule et le soir et matin
Laisser la mienne approcher du tetin :
Main qui permet, s'il est besoing, qu'on puisse
En se jouant sçavoir quelle est la cuisse :
Main qui parfoys permet oultrepasser,
Mais ce seroit assez pour trespasser....

[2] Le *Blason de l'Œil*, par Antoine Heroet, ne méritait pas que Marot en fît mention.

[3] Dans le *Blason de l'Esprit*, par Lancelot Carles, on remarque entre autres images gracieuses :

Esprit lymé, poly et bien lié,
Esprit douillet, esprit tant deslié
Dessus lequel ce dieu filz de Venus
Sans se blesser se pourmaine à piedz nudz....

[4] La *Larme* est le sujet d'un Blason qui n'est pas du meilleur goût. Le poète, amant très-passionné d'ailleurs, ordonne à ses larmes de sortir pour toucher sa *cruelle, non pas à grands pleins sceaux*, mais de descendre *à gros bruyans ruisseaux*. Il paraît que nos pères n'étaient pas avares de larmes. Marot, dans sa complainte sur la mort de Florimond Robertet, fait un complot avec les parens du défunt, pour *noyer la Mort* dans une *rivière de larmes*. Tout le monde connaît les larmes de saint Pierre, dont Malherbe nous fait une si terrible description.

[5] Le *Blason de la Bouche* est assez joli, surtout si on le compare aux détestables pièces dont nous venons de parler.

[6] Le *Blason de l'Oreille* est assez raisonnable.

L'autre un sourcil [1] de beauté nompareille [2].
C'est tout cela, qu'en ay peu recouvrer.

[1] Oh! que le *Sourcil* a bien inspiré Maurice Sceve! quel aimable naturel! comment résister aux charmes de pareils vers? Voici une des plus timides hyperboles de ce Blason délicieux :

> Sourcil, non pas sourcil, mais un sourciel
> Qu'est le dixieme et superficiel
> Ou l'on peult veoir deux estoilles ardantes
> Lesquelles sont de son arc despendantes,
> Estincellans plus souvent et plus clair
> Qu'en esté chauld un bien soudain esclair.

[2] Marot passe sous silence plusieurs autres *Blasons* qui furent encore composés à l'éloge de la femme. Nous allons seulement les indiquer :

Le *Blason du Front*, par Maurice Sceve. Ce galant morceau finit par ces deux vers :

> O front tu es une table d'attente
> Ou ma vie est et ma mort trespatente.

Le *Blason de la Gorge* par le même. Il était bien audacieux de lutter contre Marot, même en sachant trouver d'aussi jolies idées que celles-ci :

> Gorge de qui l'Amour feit su pupistre,
> Ou plusieurs foys Venus chante l'epistre.

Le *Blason du Pied*, par Sagon.

Le *Blason du Ventre*, par Claude Chapuis. Le *Blason du Pied*, par Lancelot Carles. On a trouvé moyen de rendre ce Blason ordurier. Du *Genoil*, par le même; de l'*Honneur*, de la *Grace*, par le même. Au moins les *Blasons* de ce poète ne sont pas extravagans, et c'est presqu'un éloge de distinguer ses ouvrages des énormes bêtises de ses confrères *Blasonneurs*.

Le *Blason du Nombril*, par Jean Goulet Lionnois. Le *Blason du Souspir :* on regrette de rencontrer ici des vers supportables; ils sont en mauvaise compagnie. Le *Blason de l'Anneau*, par Hugues Salel; de l'*Epingle*, par le même. On nous permettra de faire oublier, par de courtes citations, les pitoyables pièces dont nous avons rendu compte :

> Heureux anneau, que pour laver la main
> La dame met souvent dedans son sein,

Et si bien tous y avez sceu ouvrer,
Qu'il n'y a cil, qui pour vray ne deserve
Un prix à part de la main de Minerve:
Mais du sourcil la beauté bien chantee
A tellement nostre court contentee,
Qu'à son autheur nostre princesse donne
Pour ceste foys de laurier la couronne [1]:
Et m'y consens, qui point ne le congnois,
Fors qu'on m'a dict, que c'est un Lyonnoys [2].

O Sainct Gelais creature gentile,
Dont le sçavoir, dont l'esprit, dont le style,
Et dont le tout rend la France honnoree,
A quoy tient il, que ta plume doree

Que ne m'est il octroyé une chose
Que de mon corps se feist metamorphose
En ta figure, affin de frequenter
Ou ne me puis que de loing presenter.

Anneau, tu as privilege et franchise
Du corps toucher si pres que la chemise
Et bien souvent sans penser malefice
D'aller tater la dure et ronde cuisse
Le blanc tetin.....

Le *Blason du Nez*, par Eustorgues de Beaulieu; de la *Joue*, par le même; des *Dents*, de la *Langue*, de la *Voix*, du *Pet* et de la *Vesse*. Nous ne dirons rien de ces cinq ouvrages qui sont au-dessous du médiocre.

[1] La duchesse de Ferrare avait le goût très-délicat: on voit qu'elle recherchait surtout le naturel en poésie. On s'étonne seulement que Marot se soit rangé de son avis. Mais rappellons-nous que Maurice Sceve était son ami, et l'amitié est toujours un peu aveugle.

[2] Maurice Sceve, de Lyon.

N'a faict le sien [1] ? ce maulvais vent qui court [2],
T'auroit il bien poulsé hors de la court ?
O roy Françoys, tant qu'il te plaira pers le,
Mais si le pers, tu perdras une perle,
(Sans les susdictz blasonneurs blasonner)
Que l'Orient ne te sçauroit donner.

Or chers amys, par maniere de rire
Il m'est venu voulunté de descrire
A contrepoil un tetin [3], que j'envoye
Vers vous, affin que suyviez ceste voye.
Je l'eusse painct plus layd cinquante foys,
Si l'eusse peu : tel qu'il est toutesfoys,
Protester veulx, affin d'eviter noise,
Que ce n'est point un tetin de Françoyse,
Et que voulu n'ay la bride lascher
A mes propos, pour les dames fascher :
Mais vouluntiers, que l'esprit exercite,
Ores le blanc, ores le noir recite :
Et est le painctre indigne de louenge,
Qui ne sçait paindre aussi bien diable qu'ange.

[1] Saint-Gelais ne s'était pas encore exercé dans ce nouveau genre où Marot avait tant d'imitateurs. Cependant il eut égard au reproche de son ami, et il publia les *Blasons des Cheveux coupés* et de l'*Œil*. Ces deux pièces, qui ne peuvent entrer en comparaison avec l'épigramme du *Beau Tetin*, présentent de jolies pensées au milieu des plus fades exagérations.

[2] C'était l'époque des proscriptions religieuses.

[3] Voyez l'épigramme du *Layd Tetin*, tome II, page 528.

Apres la course, il fault tirer la barre :
Apres bemol, fault chanter en becarre [1].

Là donc amys, celles qu'avez louees,
Mieulx qu'on n'a dict, sont de beauté douees :
Parquoy n'entens, que vous vous desdiez
De beaulx blasons à elles desdiez.
Ains, que chascun le rebours chanter vueille,
Pour leur donner encores plus grand' fueille :
Car vous sçavez, qu'à gorge blanche, et grasse
Le cordon noir n'a point maulvaise grace.

Là donc, là donc, poulsez, faictes merveilles :
A beaulx cheveulx et à belles oreilles,
Faictes les moy les plus laydz que l'on puisse :
Pochez cest œil, fessez moy ceste cuysse :
Descrivez moy en style espoventable
Un sourcil gris, une main detestable :
Sus, à ce cueur, qu'il me soit pellaudé,
Mieulx, que ne fut le premier collaudé :

[1] L'epigramme du *Layd Tetin*, bien inférieure à celle du *Beau Tetin*, n'eut pas de nombreux imitateurs. Les poètes, galans par état, qui avaient saisi avec empressement l'occasion de célébrer la femme, ce chef-d'œuvre de la nature, se gardèrent bien d'opposer d'injustes satires aux vers qu'ils avaient consacrés à sa louange. D'ailleurs n'était ce pas les femmes qui avaient fait le succès de ces *Blasons* dont elles étaient le sujet. Nous croyons que Jacques Pelletier fut le seul qui osa, à l'exemple de Marot, présenter la femme sous un aspect hideux ; mais son *Contreblason du Cueur* nuisit sans doute plus à sa réputation qu'au beau sexe qu'il attaquait.

A ceste larme, et pour bien estre escripte,
Deschiffrez moy celle d'un hypocrite:
Quant à l'esprit, paingnez moy une souche:
Et d'un taureau le mufle, pour la bouche:
Brief, faictes les si horribles à veoir,
Que le grand diable en puisse horreur avoir[1].

Mais je vous pry, que chascun blasonneur
Vueille garder en ses escriptz honneur:
Arriere motz qui sonnent sallement[2].
Parlons aussi des membres seulement,
Que l'on peult veoir sans honte descouvers,
Et des honteux ne souillons point noz vers:
Car quel besoing est il mettre en lumiere
Ce qu'est nature à cacher, coustumiere[3]?

Ainsi ferez pour à tous agreer,
Et pour le roy mesmement recreer,

[1] Marot fait probablement ici allusion au *Diable de Papefiguière*, dont Rabelais nous raconte l'histoire si plaisamment. La terreur comique de ce diable est peut-être encore mieux peinte dans l'imitation de La Fontaine. Mais l'idée, qui appartient à Rabelais, est d'une bizarrerie remarquable.

[2] Que dira-t-on de Marot, qui s'avise de prêcher la morale qu'il a si souvent outragée dans ses écrits.

[3] On avait osé faire les Blasons du *C..* et du *Cul*. Les auteurs rougirent d'avouer ces pièces ordurières, que l'esprit même n'aurait pu faire passer. Il existe encore un autre Blason du *Cul* par Eustorgues de Beaulieu.

Au soing qu'il a de guerre ja tyssue [1],
Dont Dieu luy doint victorieuse yssue.
Et pour le prix, qui mieulx faire sçaura,
De verd lyerre une couronne aura,
Et un dizain de Muse Marotine,
Qui chantera sa louange condigne.

VIII.

1535.

PREMIERE EPISTRE DU COQ A L'ASNE [2].

A LYON JAMET DE SANSAY EN POICTOU.

Je t'envoye un grand million
De salutz, mon amy Lyon :
S'ilz estoient d'or, ilz vauldroient mieulx :

[1] La guerre se ralluma vers la fin de l'année 1535, que François Ier entra en Italie, à la tête d'une nombreuse armée. Depuis cette époque, elle fut continuée, tantôt mollement, tantôt avec acharnement, sans combat décisif, jusqu'en 1538. Le traité de Nice ne fit qu'interrompre pour quelque temps les hostilités.

[2] Marot est resté sans imitateurs, dans ce genre bizarre qu'il avait inventé. Joachim Dubellay ne paraît point partisan de cette nouveauté, lorsqu'il parle des « satyres que les Francoys, dit-il, je » ne sçay comment, ont appelees *Coq à l'Asne*, esquelz je te conseille » aussi peu t'exercer, comme je te veulx estre aliené de mal dire, si » tu voulois à l'exemple des anciens, en vers heroïques (c'est-à-dire » de dix à douze et non seulement de huit à neuf syllables), soubz » le nom de satyre et non de cette inepte appellation de *Coq à l'Asne*, » taxer modestement les vices de ton temps, et pardonner aux noms » des personnes vicieuses. » *Illustrations de la langue françoise*, Liv. I, Ch. IV.

Car les Françoys ont parmy eulx
Tousjours des nations estranges.
Mais quoy? nous ne pouvons estre anges.
C'est pour venir à l'equivoque [1]:
Pource qu'une femme se mocque.
Quand son amy son cas luy compte.
Or pour mieulx te faire le compte,
A Romme [2] sont les grans pardons:
Il fault bien que nous nous gardons
De dire, qu'on les appetisse:
Excepté que gens de justice
Ont le temps apres les chanoynes.

[1] Nous avons déjà eu occasion de parler des vers *Équivoques* que Crétin avait mis à la mode. Voyez le *Glossaire* au mot *équivoqué.*

[2] On sait que la cour de Rome avait imaginé, pour tirer de l'argent des fidèles, le rachat des péchés (nous croyons avoir vu quelque part ce singulier tarif), et par des peines pécuniaires on s'exemptait des peines éternelles. Heureux tems où, avec de l'argent, on pouvait voler, assassiner, commettre les plus horribles crimes, sans crainte de la justine divine! *Aussi nous attendons-nous*, disait un joyeux abbé, plutôt homme d'esprit qu'homme d'église, *à trouver rassemblés dans le paradis les riches scélérats de ces tems-là.* Ce commerce impie a duré autant que les superstitions qui étouffaient la morale. Dans le dernier siècle, cette simonie fut remplacée par d'autres abus; le pape, il est vrai, ne s'enrichissait plus aux dépens de la sottise des dévots; mais les monastères, les abbayes, avaient souvent part aux testamens, et les richesses enlevées aux besoins des familles, allaient dans les couvens encourager la mollesse et l'oisiveté. Dieu merci! nous n'avons plus à gémir de ces déprédations!

Nous vivons sous un prince ennemi de la fraude!

[3] « De peur d'être traité de luthérien, dit L. Dufresnoy : c'étoit l'accusation à la mode. »

Je ne vey jamais tant de moynes [1],
Qui vivent, et si ne font rien.
L'empereur est grand terrien,
Plus grand, que Monsieur de Bourbon.
On dict qu'il faict à Chambourg bon,
Mais il faict bien meilleur en France :
Car si Paris avoit souffrance,
Montmartre auroit grand desconfort.
Aussi depuis qu'il gele fort,
Croyez qu'en despit des jaloux,
On porte souliers de veloux,
Ou de trippe que je ne mente.
Je suis bien fol, je me tourmente
Le cueur, et le corps d'un affaire,
Dont toy et moy n'avons que faire :
Cela n'est que irriter les gens :
Tellement que douze sergens
Bien armez jusques au colet,
Batront bien un homme seulet,
Pourveu que point ne se deffende.
Jamais ne veulent qu'on les pende :

[1] Les moines s'étaient multipliés d'une manière effrayante ; Mellin de St.-Gelais explique plaisamment les causes de cette sainte propagation :

Tu demandes, amy, comment
Le bon sainct Françoys qui fut prebstre
Tant de moynes gris a faict naistre
Au monde successivement ?
L'effect le montre evidemment :
Car ces jours passez l'un de ceulx
Qui portent ce gris vestement
D'un seul coup en engendra deux.

Si disent les vieux quolibetz,
Qu'on ne voit pas tant de gibetz
En ce monde, que de larrons.

Porte bonnetz carrez ou rondz,
Ou chapperons fourrez d'hermines,
Ne parle point, et fais des mines,
Te voyla sage, et bien discret,
Lyon, Lyon, c'est le secret,
Aprens tandis que tu es vieux [1]:
Et tu verras les envieux
Courir comme la Chananee,
En disant qu'il est grand' annee
D'amoureuses et d'amoureux,
De dolentz, et de langoureux,
Qui meurent le jour quinze foys.
Samedy prochain toutesfoys
On doibt lire la loy civile:
Et tant de veaulx qui vont par ville
Seront bruslez sans faulte nulle:
Car ilz ont chevaulché la mulle [2],
Et la chevaulchent tous les jours.

[1] C'est le contraire du précepte qui dit : qu'*on doit apprendre lorsqu'on est jeune*.

[2] On croyait diminuer l'horreur qu'inspirait la proscription des luthériens, en les accusant de crimes atroces, de sortiléges! et l'accusation de magie réparaît dans tous les grands procès, depuis Jeanne d'Arc jusqu'à la maréchale d'Ancre. Quelle époque affligeante!

Tel faict à Paris longs sejours,
Qui vouldroit estre en autre lieu,
Laquelle chose de par Dieu
Amours finissent par coulteaux.
Les trois dames des blancs manteaux
S'habillent toutes d'une sorte.
Il n'est pas possible qu'on sorte
De ces cloistres aucunement,
Sans y entrer premierement,
C'est un argument de sophiste :
Et qu'ainsi soit, un bon papiste
Ne dit jamais bien de Luther [1],

[1] Luther (Martin), né à Islèbe, petite ville d'Allemagne, le 10 novembre 1483. Son vrai nom était Lauther. La mort d'un de ses amis qui fut tué par la foudre, à ses côtés, produisit sur lui une telle impression qu'il entra dans l'ordre de saint Augustin. A l'âge de vingt-quatre ans, il fut nommé docteur, à l'université de Wittemberg. Ses profondes connaissances, son éloquence entraînante, commencèrent sa réputation ; son génie, ennemi des superstitions, attendait l'instant favorable pour les renverser. Les Jacobins furent chargés par le pape de prêcher une croisade ; les Augustins, jaloux de cette préférence, confièrent leur vengeance à Luther. Celui-ci embrassa avec feu la querelle de son ordre, tonna contre les vices des Jacobins, puis contre les abus du clergé en général ; il s'engagea dans des propositions hasardées qu'il voulut soutenir, et enfin, levant le masque, il parla ouvertement d'une réforme. Le pape crut arrêter l'hérésie en excommuniant l'hérésiarque. Mais le fréquent usage de l'excommunication avait rendu ce remède impuissant. Luther, furieux, prit la plume pour résister à l'église ; combien de religions ont appelé les supplices à leur défense ! Il quitta bientôt l'habit de moine, et épousa une religieuse. Il vit sa religion établie, s'accroître et menacer la catholique. Il

Car s'ilz venoient à disputer,
L'un des deux seroit heretique.
Oultre plus une femme etique
Ne sçauroit estre bonne bague :
D'advantage, qui ne se brague,
N'est point prisé au temps present:
Et qui plus est, un bon present
Sert en amours plus que babilz.
Et puis la façon des habitz
Dedans un an sera trop vieille.
Il est bien vray qu'un amy veille,
Pour garder l'autre de diffame,
Mais tant y a que mainte femme,
S'efforce à parler par escript.
Or est arrivé l'Antechrist [1],
Et nous l'avons tant attendu.
Ma dame ne m'a pas vendu [2],
C'est une chanson gringotee,

mourut à Islèbe, en 1546, âgé de soixante-trois ans. Nous ne parlerons point des dogmes du Luthéranisme; ils sont assez connus, et, sans aller bien loin, on peut en trouver de plus absurdes.

[1] L'Antechrist (du grec ἀντὶ Χριςος ennemi du Christ), est annoncé très-clairement dans l'Apocalypse. Les Pères de l'église ne s'accordent pas sur ce singulier personnage. On a cru que tous les hérétiques étoient des Antechrists. Les Protestans donnent ce nom au pape; enfin, d'autres s'imaginent que l'Antechrist doit venir, à la fin des tems, persécuter les Chrétiens. (*Note inédite de* L. Dufresnoy).

[2] C'est le premier vers de la dix-huitième chanson, qui regarde l'infidèle Diane.

La musique en est bien notee,
Ou l'assiette de la clef ment:
Par la morbieu voyla Clement [1],
Prenez le, il a mangé le lard.
Il faict bon estre papelard,
Et ne courroucer point les fees [2].
Toutes choses qui sont coiffees,
Ont moult de lune en la teste.
Escrivez moy s'on faict plus feste
De la lingere du Palais [3],

[1] C'est le refrain de la ballade IX, où il raconte si plaisamment son premier emprisonnement.

[2] Nous expliquerons ce proverbe par cet autre proverbe : *Il ne faut pas réveiller le chat qui dort.* Il est aisé de reconnaître que c'est Diane à laquelle le poète fait ici allusion; les fées sont ordinairement représentées décrépites et acariâtres. Diane n'était plus jeune; une femme qui compte quarante ans, et qui se flatte encore de plaire, ne connaît pas de satire plus amère que son âge. Marot nous paraît l'auteur de ce proverbe que nous lisons aussi dans Régnier.

A tout ce qu'on disoit doucet je m'accordois,
Leur voyant de piou la cervelle eschauffée,
De peur, comme l'on dit, de courroucer la fee.
Satyre X.

[3] Tout nous porte à croire qu'il y avait alors dans la galerie du Palais, une lingère fameuse par sa beauté. Il est vrai que les auteurs du tems ne nous en parlent pas. Voici seulement un passage de Rabelais, qui peut motiver notre assertion : « Là dedans (sa poche) » mettoit un mouschenez beau et bien ouvré que il avoit desrobé » a la belle lingiere du Palais, en luy oustant un poil dessuz son » sein lequel toutesfoys il y avoit miz. » *Pantagruel.* Liv. II. Ch. XVI. Cette lingère doit être cette *Linotte,* qui répondit si mal aux avances que Marot lui avait faites. Voyez la notice et l'épigramme 9 du livre VII.

Car maistre Jehan du Pont Alays [1]
Ne sera pas si oultrageux,
Quand viendra à jouer ses jeux,
Qu'il ne vous face trestous rire,
Un homme ne peult bien escrire,
S'il n'est quelque peu bon lisart.
La chanson de frere Grisart
Est trop salle pour ces pucelles,
Et si faict mal au cueur de celles,
Qui tiennent foy à leurs maris.

Si le grand rithmeur de Paris
Vient un coup à veoir ceste lettre,
Il en vouldra oster, ou mettre,
Car c'est le roy des corrigeurs.
Et ma plume d'oye ou de jars
Est ja plus escroupionnee
Qu'une vieille bas enconnee,

[1] Alais (Jean du Pont) « chef et maître des joueurs de moralitez » et farces à Paris, dit Duverdier dans sa *Bibliothèque*, a composé » plusieurs jeux, mysteres, moralitez, sotyes et farces qu'il a faict » reciter publiquement sur eschafaud en ladicte ville. » Il vivait dans les premières années du règne de François Ier. Il était si riche qu'il prêta de l'argent au roi, qui lui donna en paiement le droit d'établir un impôt d'un denier sur chaque panier de poissons que l'on vendrait à la halle. On raconte qu'ayant demandé l'abolition de cet impôt, dont le peuple murmurait, il mourut de chagrin de ne l'avoir pas obtenue. Il voulut être enterré sous l'égout des halles, et il n'y a pas long-tems que la pierre de son tombeau, appelée le *Pont Alais*, servait à traverser le ruisseau accru par les pluies.

D'escrire aujourd'huy ne cessa.

Des nouvelles de pardeça,
Le roy va souvent à la chasse,
Tant qu'il fault descendre la chasse
Sainct Marceau pour faire plouvoir [1].

Or Lyon puis qu'il ta pleu veoir
Mon epistre jusques icy,
Je te supply m'excuser, si
Du Coq à l'Asne voys saultant,
Et que ta plume en face aultant,
Affin de dire en petit metre
Ce que j'ay oublié d'y mettre.

[1] St. Marcel ou Marceau, évêque de Paris, au cinquième siècle, avait le secret de porter des barres de fer rouge dans sa main, sans se brûler, miracle que nos charlatans regardent comme au-dessous de leurs talens. On connaît le fameux dragon qu'il conduisit jusqu'au Hâvre avec son étole. Ce monstre, long de vingt pieds, couvert d'écailles d'or et d'azur, vomissait des flammes. Il avalait, sans difficulté, trois hommes à la fois. La chronique rapporte qu'il dévora, en six jours, cinq mille pécheurs; aujourd'hui Paris lui en fournirait un plus grand nombre. St. Marceau aurait dû faire empailler ce curieux animal, au lieu de lui ordonner de s'aller jeter dans la mer. Quelle perte pour l'*Histoire Naturelle!* Le corps de St Marceau était conservé à Notre-Dame. « On portait encore, » dans le dernier siècle, dit Collin de Plancy, la châsse de ce bon » saint en procession, avec celle de sainte Geneviève, toutes les fois » qu'on voulait avoir de la pluie ou du beau tems. »

IX.

1535.

DEUXIEME EPISTRE DU COQ A L'ASNE.

A LYON JAMET.

PUIS que respondre ne me veulx,
Je ne te prendray aux cheveulx,
Lyon : mais sans plus te semondre,
Moymesme je me veulx respondre :
Et seray le prebstre Martin [1].

Ce Grec, cest Hebreu, ce Latin,
Ont descouvert le pot aux roses :
Mon Dieu, que nous verrons de choses,
Si nous vivons l'aage d'un veau.

Et puis, que dict on de nouveau ?
Quand part le roy ? aurons nous guerre ?
O la belle piece de terre :
Il la fault joindre avec la mienne.
Mais pourtant la bohemienne
Porte tousjours un chapperon.
Ne donnez jamais l'esperon

[1] C'est un vieux proverbe que Coquillart exprime fort bien en parlant des gens qui se mêlent de tout.

Ilz sont chapelains et prelats,
Ilz sont les vrays presbtres Martin,
Ilz chantent haut, respondent bas.

A cheval qui vouluntiers trotte.
D'ou vient cela, que je me frotte
Aux coursiers, et suis tousjours rat[1]?
Ilz escument comme un verrat
En pleine chaire ces cagotz,
Et ne preschent que des fagotz
Contre ces povres heretiques.

Non pas, que j'oste les practiques
Des vieilles qui ont si bon cueur:
Car comme dit le grand mocqueur,
Elles tiennent bien leur partie,
C'est une dure departie
D'une teste, et d'un eschaufault,
Et grand' pitié, quand beauté fault
A cul de bonne vulunté[2].
Puis vous sçavez, *Pater sancte*,
Que vostre grand pouvoir s'efface :
Mais que voulez vous, que je face?
Mes financiers sont tous peris :
Et n'est bourreau, que de Paris,
Ny long proces que dudict lieu.

[1] Marot s'était comparé à un rat, dans son Épître, à Lyon Jamet, tome I, page 338; le nom lui en était resté.

[2] Rabelais a dit aussi, liv. V. Ch. XXI : *Chose est en nature intollerable quand beauté fault à cul de bonne vouluntè.* Cela est en effet fort rare.

Si ne feis je jamais l'Adieu [1],
Qui parle de la Pantonniere.
Vray est qu'elle fust buyssonniere
L'escolle de ceulx de Pavie.
Fy de l'honneur, vive la vie,
Vive l'amour, vivent les dames.
Toutesfoys Lyon, si les ames
Ne s'en vont plus en purgatoire,
On ne me sçauroit faire accroire,
Que le pape y gaigne beaucoup.
A la campaigne, acoup, acoup,
Hau capitaine Pinsemaille:
Le roy n'entend point que merdaille
Tienne le reng des vieux routiers [2].

Et puis dictes, que les moustiers
Ne servent point aux amoureux [3].

[1] Ce sont les *Adieux aux dames de Paris.* Voyez la note I de l'Épître 3 du livre II.

[2] Les *routiers* étaient originairement un ramas de brigands. Henri II, roi d'Angleterre, et Philippe Auguste, furent les premiers qui, au douzième siècle, les assemblèrent pour en former des troupes réglées. Ces compagnies s'appelèrent *routes* ou *bandes*, et ceux qui les composaient se nommaient *routiers* ou *souldars*, parce qu'ils étaient soudoyés par le roi. De là est venue la manière de parler proverbiale, *un vieux routier*, pour dire un vieux soldat.

[3] Le roman de la Rose, dans les conseils qu'il donne à une jeune fille qui veut avoir des amans, ne nous dit pas que les églises servent seulement à prier Dieu.

Souvent voyse à la mere eglise,
Et face visitations,

Bonne macquerelle pour eulx
Est umbre de devotion.
C'est une bonne caution,
Que monsieur de la Moriniere,
En ce temps là vint la maniere
De se paindre avecques des fars.
Sire, se disent ces caphars,
Si vous ne bruslez ces mastins,
Vous serez un de ces matins
Sans tribut, taille, ne truage.
Qui diable feit le *Coquage* [1]
Des Parisiens l'autre esté?
Pour le moins si j'y eusse esté,
On eust dict, que c'eust esté moy.

Touche là : je suis en esmoy
Des froidz amys que j'ay en France :
Mais je trouve que c'est oultrance
Que l'un a trop, et l'autre rien.
Est il vray, que ce vieil marrien

Aux nopces, aux processions,
Aux jeux, aux festes, aux caroles :
Car en ce lieu tient les escoles
Et chante à ses disciples messes
Le dieu d'amour et les deesses.

Régnier exprime aussi la même idée que Marot.

Les temples aujourd'huy servent aux rendez-vous.

Satire IX.

[1] Pièce satirique contre les femmes de Paris. Nous ne l'avons jamais vue.

Marche encores dessus espines.
Et que les jeunes tant pouppines
Vendent leur chair, cher comme cresme.
S'il est vray, adieu le caresme,
Au concile qui se fera:
Mais Romme tandis bouffera
Des chevreaulx à la chardonnette [1].

Attache moy une sonnette
Sur le front d'un moyne crotté,
Une oreille à chascun costé
Du capuchon de sa caboche,
Voyla un sot de la Bazoche
Aussi bien painct qu'il est possible [2]:
De sorte, qu'on feroit un crible
De tous les trous, qui s'abandonnent
A ceulx qui les richesses donnent [3].

[1] Rome, où venoit s'engloutir l'or de la chrétienté, étoit autrefois l'asile du luxe le plus indécent. L'odeur délicieuse des mets les plus exquis et des vins les plus précieux, se mêloit à l'encens de l'autel, et la chaire de saint Pierre étoit souvent occupée par une courtisane. Ses richesses contrastoient avec la misère des peuples, dont elle montroit pour ainsi dire orgueilleusement les dépouilles volontaires. (*Note inédite de* L. Dufresnoy.)

[2] Marot cherche à tourner en ridicule l'agréable variété que l'habillement des moines faisoit dans l'église, qui, remplie de costumes noirs, gris, bruns, ne ressembloit pas mal au bal masqué de l'Opéra. (*Note inédite de* L. Dufresnoy.)

[3] Panurge, dans Rabelais, en veut faire construire des remparts et des murailles; car *je voy*, dit-il, *que les callibristiz des femmes de ce pays sont à meilleur marché que les pierres.*

J'ay flux, contreflux, carte amont,
Dieu pardoint au povre Vermont,
Il chantait bien la basse contre :
Et les marys la malencontre,
Quand les femmes font le dessus.

Asçavoir mon, si les bossus
Seront tous droictz en l'autre monde ?
Je le dy ? pource qu'on se fonde
Trop sus Venus, et sus les vins :
Parquoy je ne veulx qu'aux devins
Personne sa fiance mette.

Or ça, le livre de Flammette [1],
Formosum pastor [2], Celestine [3],

[1] C'est un livre de Boccace, où l'obscénité des détails est adoucie par la retenue du style.

[2] La seconde églogue de Virgile, *Formosum pastor Corydon ardebat Alexin*, *etc.*, n'est tolérée qu'en faveur de la magnifique poésie qui y est répandue. En la lisant, on fait abstraction du sujet. Alexis se change en Daphné ou en Chloris, et on oublie un instant les goûts honteux que le poète latin, si chaste d'ailleurs, n'essaie pas de déguiser ; malheureusement, du tems de Marot, ces goûts ne paraissaient pas encore étranges : les couvens de moines étaient là, et Théodore de Bèze, qui fut depuis un chef respectable des réformés, composait, à l'exemple de Virgile, des vers amoureux pour le jeune Candide. La pédérastie refleurit plus tard sous les Jésuites, et l'abbé Desfontaines.

[3] C'est une tragi-comédie où l'on voit les tromperies des serviteurs envers leurs maîtres et des *maquerelles* envers les amoureux.

Tout cela est bonne doctrine,
Et n'y a rien deffendu.

Icy gerra s'il n'est pendu
Ou si en la mer il ne tombe,
Monsieur qui a dressé sa tumbe,
Avant que d'estre trespassé.

Fault il pour un verre cassé
Perdre pour vingt ans de service [1] ?
Non, monsieur, non : ce n'est pas vice
Que simple fornication,
J'en feray la probation,
Par une cotte violette,
Que donna la teste follette,
Autrement le dieu des proces
Au moyen dequoy trop d'exces
Sont engendrez de tant de festes.

En effect, c'estoient de grans bestes,
Que les regens du temps jadis :
Jamais je n'entre en paradis,
S'ilz ne m'ont perdu ma jeunesse.

Du Verdier, dans sa *Bibliothèque*, en marque une traduction imprimée à Paris, en 1542. Cette pièce fut encore traduite en français par Jacques de Lavardin, et imprimée in-16, à Paris, en 1578.

[1] Cela regarde sans doute Marot lui-même, qui se voyait exilé de sa patrie pour quelque discours inconsidéré, et privé de son emploi.

Mais comment se porte l'asnesse,
Que tu sçais, de Jerusalem?
S'elle veult mordre, garde l'en :
Elle parle comme de cire.
Vous dictes vray de cela, sire :
Une estrille, une faulx, un veau,
C'est à dire estrille Fauveau,
En bon rebus de Picardie [1].

Lyon, veulx tu que je te die?
Je me trouve dispos des levres :
Et d'autres bestes que les chevres
Portent barbe grise au menton.
Je ne dy pas que Melanchthon
Ne declaire au roy son advis [2] :

[1] Ce vieux rébus, dont nous nous garderons bien de discuter longuement l'origine, se lit aussi dans Rabelais. « L'un appelloit » une gorgiase bachelette, en soubriant : bon jour mon estrille : » elle le resalua, disant : bonne estrene, mon faulveau. Hay, hay, » hay, s'escria Panurge, venez veoir une estrille, une faulx et un » veau. N'est ce estrille faulveau? Ce faulveau à la raye noire doibt » bien souvent estre estrillé. » *Faulveau* signifie, dans Rabelais, un bœuf, ainsi nommé à cause de sa couleur fauve ; mais il nous semble que Marot veut parler de Pierre Fauveau. Ce savant célèbre, dont les vers latins sont dignes du siècle d'Auguste, se fit surtout connaître par une contestation élevée entre Antoine Muret, Joachim Dubellay et lui, au sujet de trois épigrammes qu'ils avaient composées. Salmon Macrin, au jugement duquel ils s'étaient soumis, donna la palme à Fauveau, qui mourut à Poitiers, en 1562.

[2] « Madame Marguerite, reine de Navarre, sollicitoit vivement le roi François Ier, son frère, pour faire venir en France le célèbre

Mais de disputer vis à vis,
Noz maistres n'y veulent entendre.
Combien que la jeunesse tendre
Soit par tout assez mal aprise.

Tu ne sçais pas : Thunis est prise [1],

Philippe Mélanchthon, le plus modéré de tous les protestans, afin d'entrer en conférence avec les docteurs catholiques, et d'examiner de concert les moyens qu'il avoit à proposer pour accommoder les différends de la religion. Mais le cardinal de Tournon fortifia l'esprit du roi dans la religion, et les docteurs de Sorbonne, qui n'avoient lu que leur saint Thomas, craignoient de s'exposer avec des gens qui avoient étudié l'Ecriture Sainte.

L. Dufresnoy.

Mélanchthon (Philippe), naquit à Brette, village d'Autriche, en 1497. Son vrai nom était George de Schwartzed (*Terre Noire*), qu'il traduisit en grec. Avide de connaissances, il consacra sa jeunesse à l'étude et à la méditation. La philosophie, qu'il approfondit, lui découvrit le grossier amas de superstitions qui étouffaient notre sainte religion. A vingt-quatre ans, il se déclara pour Luther, et commença par défendre avec talent sa doctrine. Il adopta bientôt les sentimens de Zuingle; il voulut même hasarder quelques opinions qui furent assez goûtées de son tems, et il fut le chef de ces sectes passagères, connues sous le nom de confessionnistes, mols-luthériens et mélanchthoniens. On lui demanda un jour quelle était la meilleure religion, il répondit que la nouvelle était plus plausible et que l'ancienne était plus sûre. Il aurait dû expliquer ce qu'il entendait par *sûre*. Il avait la réputation d'être le plus vertueux et le plus doux des protestans. Il mourut à Virtemberg, en 1560, âgé de soixante-quatre ans.

[1] Charles-Quint, en 1535, descendit en Afrique avec cinquante mille hommes, prit le fort de la Goulette, qu'il garda pour lui, s'empara de Tunis, et y rétablit le dey, qui en avait été chassé; battit

Triboulet [1] a freres et sœurs,
Les Angloys s'en vont bons danseurs:
Les Allemans tiennent mesure.

On ne preste plus à usure:
Mais tant qu'on veult, à interest.

A propos de Perceforest [2],
Lit on plus Artus [3], et Gauvain ?
Il a prins l'Evangile en vain
Le punais, et s'en est faict riche
Et puis s'efforce mettre en friche
La vigne, et ses petis bourgeons.
Tout beau : je vous prie, ne bougeons,
Vous dictes que ce fut jeudy.

Barberousse par terre, le poursuivit par mer, et délivra vingt mille esclaves chrétiens.

[1] Célèbre fou de Louis XII et de François I[er]. Ce vers nous apprend qu'il était de Tunis. Voyez un de ses bons mots, tome II, page 91.

[2] Perceforêt et Gauvain sont deux célèbres chevaliers de la Table Ronde.

[3] Arthus, fils d'Uther, roi d'Angleterre, est fameux dans tous les romans de chevalerie, par ses grands coups de lance. Il vainquit les Saxons et soumit l'Écosse. On prétend qu'il ravagea les Gaules, battit Lucius, capitaine romain; et, que de retour dans son royaume, il institua l'ordre de la Table Ronde. Tous ces faits, quoique mêlés de beaucoup de fables, ne sont sans doute pas sans fondement. Ce valeureux prince, attaqué par les Pictes et blessé dans une bataille, disparut, dit la chronique, sans qu'on pût savoir ce qu'il était devenu; on croit qu'il fut enlevé au ciel. Romulus et d'autres nous ont appris à apprécier ces ascensions à leur juste valeur.

Non fais, non, voycy que je dy:
Je dy qu'il n'est point question
De dire, j'allion, ne j'estion,
Ny se renda, ny je frappy [1]:
Tesmoing le comte de Carpy [2]
Qui se feit moyne apres sa mort.
Laisse moy là, qui rit et mord :
Et demande au petit Roger,
Si ceulx que l'on feit desloger
Hors des villes, cryoient *Campos*.
Vrayement puis qu'il vient à propos,
Je vous en veulx faire le compte.

[1] On avait introduit à la cour un jargon inintelligible, dont Marot se moque dans l'épigramme 23 du livre IV. Voyez aussi dans les *Poesies attribuees à Marot*, *l'Epistre du Biau Fy de Pazy*, et la *Responce de la Dame*, tome III, pages 382 et suivantes.

[2] Pio (Albert), prince de Capis, d'une ancienne famille italienne que l'on a voulu faire remonter jusqu'à Constantin. On lui a donné le titre de savant, et, on cite pour preuve de ses talens, deux méchantes diatribes qu'il composa contre Luther et Erasme. Mais son plus grand mérite était d'être pieux. Il fut envoyé par Charles-Quint, en qualité d'ambassadeur, auprès du pape Jules II. Il était à Rome lorsque cette ville fut saccagée par l'armée de l'empereur. On ne sait pourquoi il fut mis en prison et dépouillé de tous ses biens. Albert, qui s'était sans doute attiré ces rigueurs par des intelligences avec la France, se réfugia à la cour de François Ier. Il traîna, pendant une année, à Paris, une vie languissante, et mourut en 1536. Il fut enterré, suivant ses ordres, en habit de cordelier, dans l'église des Cordeliers. C'était la dévotion du tems. Voyez, sur cette bizarre coutume, la note de l'épitaphe X.

Elles n'osent dire viconte [1],
Vigueur, vicourt, ne vilevé :
Leur petit bec seroit grevé,
En danger d'estre trop fendues.
On dict, que les nonnains rendues
Donnent gentilment la verolle.
D'estre bruslé pour la parolle,
Je te pry ne sois point couart :
Mais pour la foy de Billouart [2]
Laisse mourir ces sorbonistes.
Raison : La glose des legistes
Lourdement gaste ce beau texte.
Pour ceste cause je proteste,
Que l'Antechrist [3] succumbera :
Au moins que de brief tombera

[1] M. Pigaut-Lebrun, dans son joli roman de Jérôme, a introduit un curé qui, voyant avec peine toutes les syllabes et les équivoques grossières dont beaucoup de mots sont honteusement souillés, imagine de ne jamais les prononcer. Ces vers de Marot peuvent avoir donné l'idée de cette caricature d'un comique un peu forcé, mais originale comme tout ce qui sort de la plume de notre inépuisable romancier.

[2] Le docteur Bouchar. Marot avait à cœur l'accusation qui avait failli le conduire au bûcher.

[3] Chacun explique à sa manière les livres dits saints. Les protestans avoient cru comprendre l'Apocalypse. Ce qui est raisonnablement impossible. Ils avoient vu le pape dans l'Antechrist, et Rome dans cette Babylone d'iniquités dont on nous fait un tableau si triste. A la vérité, Alexandre VI, Jules II, ne ressembloient pas mal à des Antechrists; et Rome, théâtre de tous leurs crimes abominables et de leurs impiétés, pouvoit être comparée à Babylone. Ces interprétations, qui nous paroissent d'ailleurs *sentant l'hérésie*, firent alors

Sur Babylone quelque orage.
Marguerite [1] de franc courage
N'a plus ses beaulx yeulx esblouys.
Dieu gard la fille au roy Loys [2],
Qui me reçoit, quand on me chasse.

Voulez vous preferer la chasse
Au vol du milan suspendu?
Si Dieu ne l'avoit deffendu,
Et je fusse en mon advertin,
Je donrois quinze à l'Aretin [3],
Et si gaignerois la partie.

fortune, et tombèrent bientôt d'elles-mêmes. Car l'Antechrist ne devoit rester que trois années sur la terre; et les papes comptent, dit-on, un règne de dix-neuf siècles. Voilà ce qui s'appelle le triomphe de la religion! (*Note inédite de* L. Dufresnoy.)

[1] Marguerite, reine de Navarre, qui avait goûté la réforme, ne s'était jamais tout-à-fait détachée de l'église romaine; elle se montra, il est vrai, quelque tems l'appui des protestans; mais, vaincue par les sollicitations de son frère et peut-être par la crainte, elle renonça aux nouvelles doctrines, et rentra dans le sein de la religion catholique.

[2] Renée de France, fille de Louis XII et d'Anne de Bretagne, duchesse de Ferrare.

[3] Arétin (Pierre), né de parens obscurs, à Arezzo, au commencement du XVIe siècle. Son cynisme effronté ne tarda pas à lui donner une réputation périlleuse. La satire était son arme; rien ne fut à l'abri de son fouet audacieux. Il commença par outrager le ciel, la religion, les mœurs, et bientôt il osa ne plus épargner les souverains. Il fut nommé le *fléau des princes*. On vit alors un spectacle que le génie doit regarder comme un de ses plus beaux triomphes. François Ier, Charles-Quint, les princes d'Italie lui envoyèrent des présens, tant ils craignaient d'être livrés à ses raille-

La court en sera advertie,
D'un tas de gros asnes, ou yvres,
Qui font imprimer leurs sotz livres,
Pour acquerir bruict d'estre veaulx.
A Fleury sont les bons naveaulx,
Les richesses en ces prelatz.
Et puis c'est tout, je suis tant las,
Que quatorze archers de la garde [1]
Me batroient à la hallebarde.
Quand au Palays, tousjours il grippe,
Adieu vous dy : comme une trippe.

ries! L'Arétin eut l'insolence de faire frapper une médaille avec son effigie et cette devise, *il divino Aretino;* sur le revers, où il était représenté sur un trône, recevant les envoyés des rois, on lisait ces mots : *I principi tributati da' popoli, tributano il servidor loro.* Des coups de bâton que lui firent distribuer quelques seigneurs italiens le rendirent moins arrogant. Sur la fin de sa vie, il sembla vouloir expier sa coupable célébrité. Il composa des paraphrases sur les psaumes de la Pénitence, des vies de la sainte Vierge, de sainte Catherine, de saint Thomas-d'Aquin. Il mourut à Venise, où il s'était retiré pour échapper au bûcher, suite ordinaire de l'excommunication. On connaît sa fameuse épitaphe :

Condit Aretini cineres lapis iste sepultos,
Mortales atro qui sale perfricuit.
Intactus deus est illi, causam que rogatus,
Hanc dedit : Ille, inquit, non mihi notus erat.

[1] Les archers étaient alors la garde des rois de France.



X.

TROISIEME EPISTRE DU COQ A L'ASNE, ENVOYEE DE VENISE LE DERNIER JOUR DE JUILLET 1536.

De mon Coq à l'Asne dernier
Lyon ce malheureux asnier
Fol, folliant, imprudent, indiscret
Et moins sçavant qu'un docteur en decret,
Ha, ha, dit il, c'est grand oultrage
De parler d'un tel personnage [1]
Que moy. En est il un au monde
En qui tant de sçavoir abonde?
Et je respons : ouy, ouy vrayement:
Et ne fut autre que Clement.
Le latin, le grec et l'hebreux
Luy sont langages tenebreux:
Mais en françoys de Hurepoix [2],
Les beaulx escus d'or et du poix,
Et quelque latin de marmite,
Par Nostre Dame je le quitte.
Pour vray il y est plus sçavant:
C'est raison qu'il voyse devant.

[1] « Je soupçonne qu'il parle là du docteur Bouchar, à la requête duquel il fut arrêté en 1525. »

L. Dufresnoy.

[2] Le Hurepoix était une ancienne contrée de la France, qui comprenait une partie de l'Ile de France, et s'étendait depuis Corbeil jusqu'à Melun.

Quand de sa proposition
Touchant la fornication,
Il vauldroit mieulx la trouver bonne,
Qu'y besoigner comme en Sorbonne.
Mais le mocquant ne se contente,
Et a dict à ceulx de sa tente,
S'il nous peult quelques jours avoir,
Il employra tout son pouvoir
Pour nous faire brusler tous vifz:
De ma part je n'en suis d'advis
Et n'y sçaurois prendre plaisir:
Toutesfoys s'il en a desir,
Quand il sera prest, qu'il me mande:
Et si j'y voys, que l'on me pende.
Tu dirois, mon amy Lyon,
Pour moy quelque *Fidelium*
Ou quelque creux *De profundis*
Pour me tirer à paradis.
Mais si trouvez, qu'il soit ainsi
Qu'au partir de ce monde cy,
Nous soyons saulvez ou damnez,
Ne dictes rien et me donnez
Ce petit mot pour epitaphe,
Et que sur mon corps on le graphe,
Cy pend ce fol qui s'est vendu
A credict pour estre pendu.

Quant à celluy qui s'est fasché

Que me suis à luy attaché,
C'est un meschant fol et flateur,
Insigne dissimulateur,
Et vindicatif à oultrance :
Mais il ne veult que l'on le pense :
Je ne vouldrois de luy mentir,
Parquoy ne me puis repentir
D'en avoir dict ce qui est vray :
Et s'il me poinct, je descouvray
De plus grans cas qu'il a commis :
Qu'il ne face plus d'ennemys.
Il en a trop, qu'il vive bien,
Lors seray son amy : combien
Qu'il ne l'ait en rien merité,
Le traistre plein de vanité.
Mais Dieu veuille que l'on oublie
Ce que souffrons par sa follie,
Je suis trop loing pour le luy dire
Qui me contrainct de le rescrire
Et s'il dit plus en duplicquant
Et pareillement quant et quant
Que sçavant est. Il est bien prins :
Car encores qu'il soit reprins
De tous, mesme de sa voysine,
Dont le mary faict bonne mine,
Il n'est possible qu'il s'en garde,
Chascun jour quand il se regarde,
Il est tout certain qu'il se veoit.

Je suis despit qu'il n'y pourvoit,
Il est bon, entendez ici,
J'en suis en merveilleux soucy.
Est ce de luy que j'ay escript?
Nenny non, c'est de l'Antechrist :
Ce n'est pas luy, et si ne sçay
Il en a faict son coup d'essay.
Nommes le celluy qui s'en doubte,
Par mon *vitam* je n'y voy goutte.
Est ce point Juda [1] ou Simon [2]?
Non est, cy est : c'est il, c'est mon :

[1] Ce Judas, dit *Iscariote*, est connu par l'exécration des ames pieuses. Son seul crime pourtant fut d'obéir au destin qui, de toute éternité, l'avoit condamné à livrer Dieu aux juifs pour trente sous, d'autres disent pour trente francs. On aura beau le damner en alléguant la volonté libre, la réflexion prouve que Judas était innocent de son horrible trahison. En effet, Dieu sait tout; il savoit qu'il se feroit homme afin de nous arracher des griffes du diable; il savoit quel devoit être celui de ses apôtres qui le vendroit trente deniers. Ainsi, ce pauvre Judas ne pouvoit échapper au crime que lui commandoit la fatalité, et on reste dans l'alternative de montrer Dieu ignorant ou injuste. Mais ce n'est pas ici le cas de défendre ce malheureux pendu qui étoit, aux premiers siècles de l'église, adoré comme un saint, et avoit l'honneur d'être auteur, sans le savoir, d'un évangile qu'on ne lit plus. On peut se contenter de quatre évangiles. (*Note inédite de* L. Dufresnoy.)

[2] Simon, surnommé le *magicien*, chef des simoniaques et de l'indigne secte des gnostistes, fut baptisé à Samarie, lieu de sa naissance. Il offrit à saint Pierre de l'argent afin qu'il lui apprît à faire des miracles, à racheter les péchés, à appeler le Saint-Esprit, à guérir des malades, etc. L'apôtre, à qui il importait de diviniser les impostures dont il fascinait les yeux du peuple, refusa durement

Or me croyez : c'est Barrabas [1]
Prenez le, mestez le là bas.
Quel bruict, quell' pitié, quelle honte ?
Voila ce qu'on nous en racompte.

de vendre son secret. Simon devint alors l'ennemi acharné des apôtres, et se ligua, disent les pères de l'église, avec les diables. Il commença par opposer les prodiges aux prodiges, pour disputer aux apôtres l'admiration facile de la populace ignorante. On vit l'enfer aux prises avec le ciel, et un compilateur tonsuré assure que Simon fut si bien servi par Satan, que l'on *confondit aisément l'imposture avec la vérité*. C'était au dix-septième siècle qu'on écrivait de pareilles bêtises. Simon devança, à Rome, saint Pierre, qui n'alla jamais dans cette ville, dont il fut pourtant le premier pape. Le *magicien* institua alors ces exécrables mystères, où les impuretés les plus révoltantes étaient couvertes du voile de la religion. Il flattait les passions, il ne manqua pas de prosélytes. Néron, lui-même, s'érigea en protecteur de ces odieuses cérémonies. On a raconté, très-sérieusement, que Simon annonça son ascension au ciel, et, qu'en présence d'une multitude immense, il s'éleva, sans soutien, dans les airs, au moyen de certaines paroles magiques. Mais le généreux saint Pierre fit une prière si fervente, que le voyageur aérien tomba, se cassa la cuisse et mourut de douleur d'avoir été vaincu. Cet événement très-croyable se passa vers l'an 67 de Jésus-Christ. (Note extraite de la *Vraye Legende des Sorciers, Devins, et tous enfans du Diable*, 1528.)

[1] On sait que Barrabas était un juif scélérat qui fut préservé du supplice par une circonstance tout-à-fait divine. Le peuple de Jérusalem qui, par un ancien usage, avait le droit d'obtenir, le jour de Pâque, la grâce d'un criminel, ne balança pas entre l'infâme Barrabas et Jésus-Christ, dont tout le crime était d'avoir pris le nom de fils de Dieu. On s'étonne d'autant plus de cette injuste préférence, que Jésus, suivant l'Evangile, était aimé du peuple, toujours avide du merveilleux. L'inconstance du vulgaire a, de tout tems, il est vrai, suivi l'impulsion donnée par les esprits supérieurs. La foi doit ici nous secourir ; la faible raison humaine ne peut percer le voile dont la divinité enveloppe ses desseins. (Note traduite du latin d'Etienne Dolet, brûlé comme hérétique en 1556.)

Venez çà, que je parle à vous
A ce qu'il vous dit, bren pour vous,
Je le congnois, c'est un grand prebstre :
Vous faillez : il le vouldroit estre
Pourvu qu'il en eust arraché
Quelque abbaye ou evesché :
Mais sans bonnet sa teste nue
Est pour la mytre bien menue.
N'en parlez plus, par Dieu c'est il,
Tout ce qu'il sçait n'est que babil,
Je n'en pourrois plus tant souffrir :
Voycy que je luy veulx offrir.
Luy bailler mon art et ma muse
Pour en user comme j'en use,
En me resignant son office,
Car je sens qu'elle m'est propice.
Faictes, si pouvez, qu'il se renge,
Je suis trescontent de l'eschange.
L'etat est bon pour les affaires
De nous et nos petis confreres.
Si de mon art ne peult chevir
Voycy dont il pourra servir.
On m'a promis qu'il a renom
De salpestre et poudre à canon
Avoir muny tout son cerveau
. . . .
Et les luy mettez en la bouche,
Et puis apres que l'on le couche

Tout de son long et en l'oreille
Tout doulcement qui ne s'esveille :
Jectez y pouldre pour l'esmorche
Et gardez bien qu'il ne s'escorche :
Car d'un homme bien empesché
Seroit un regnard escorché,
Et cela faict qu'on le depute
A servir d'une haquebutte,
Jamais homme n'en parla mieulx.
Les tampons sortiront des yeulx,
Et feront un merveilleux bruict,
Et si la fouldre les conduyt,
Ilz frapperont deux tout d'un coup,
Cela leur servira beaucoup
Pour les despescher de ces guerres,
Dessus dessus à belles pierres,
Dessus ce gros villain marault,
Qui a crié sur nous harault
Et nous a chassé du pays.
Nous estions assez esbahiz :
Lyon, il t'en peult souvenir,
Et n'estoit temps de revenir,
Il falloit chercher seureté.
Du povre Clement arresté
Le propos estoit à Bourdeaulx
Par vingt ou quarante bedeaulx[1]

[1] Voyez à l'*Essai Historique* le danger que courut Marot d'être arrêté, lorsqu'il quittait la France en 1535.

Des seigneurs dudict parlement,
Je dy que je n'estois Clement,
Ny Marot, mais un bon Guillaume,
Qui pour le proufict du royaume
Portois en grande diligence
Pacquet et lettre de creance :
Je n'avois encores souppé,
Mais si tost que fuz eschappé,
Je m'en allay un peu plus loing,
Par Dieu il en estoit besoing :
Car pour un tel povre souldart
Que Marot, qui n'est point pendart
Ne fut faicte si grand' poursuyte.
J'avois chascun jour à ma suyte
Gens de pied et gens de cheval,
Mais je feiz tant par mon travail,
Et sur petis chevaulx legiers,
Que me meiz hors de tous dangiers,
J'entens pourveu que je me tienne
Là ou je suis en bonne estrene.
Si nous fussions demourez là,
Tel y estoit qui n'en parla :
Jamais depuis je n'en partis.
Ilz ont esté si bien rostiz,
Qu'ilz sont tous convertiz en cendre.
Or jamais ne vous laissez prendre,
S'il est possible de fuyr,
Car apres on vous peult ouyr

Tout à loysir et sans cholere:
Mais en fureur de tel affaire,
Il vault mieulx s'excuser d'absence,
Qu'estre buslé en sa presence.

Des nouvelles de par deça,
L'autre jour quand il trespassa,
L'empereur il n'y estoit pas
Et n'avoit pas passé le pas
Pour dire qu'il fut trespassé,
Il est bien vray qu'il est passé [1]
De l'Italie en la Provence.
Les Françoys crient Vive France,
Les Espagnols Vive l'Empire:
Il n'y a pas pour tous à rire,
Le plus hardy n'est sans terreur.
N'est ce pas un trop grand erreur
Pour des biens qui ne sont que terre
De mener si horrible guerre.

[1] Charles-Quint méditait, depuis long-tems, une irruption dans la Provence, qu'il voulait réunir à ses vastes états. En 1536, il franchit les Pyrénées, à la tête d'une armée florissante, tandis que les Flamands, sous la conduite du prince de Nassau, attaquaient le nord de la France. François I[er] suivit un système de défense sûr, mais funeste. Il fit ravager, par ses soldats, les belles provinces méridionales de son royaume, et les habitans eurent ordre de se renfermer dans les villes avec tout ce qu'ils possédaient. L'armée ennemie traversa sans résistance ces contrées dévastées; la famine et les maladies ne tardèrent pas à la dissiper, et Charles-Quint ne retira de sa fatale expédition que la honte de l'avoir entreprise.

Les gens d'armes sont furieux
Chocquans au visage et aux yeulx :
Il ne fault qu'une telle lorgne
Pour faire un gentilhomme borgne :
Il ne fault qu'un traict d'arbaleste
Passant au travers d'une teste
Pour estonner un bon cerveau.
J'aymerois autant estre un veau
Qui va droict à la boucherie
Que d'aller à telle tuerie.
C'est assez d'un petit boullet
Qui prend un souldart au collet
Pour le garder de jamais boire.
Fy, fy de mourir pour la gloire,
Ou pour se faire grand seigneur
D'aller mourir au lict d'honneur,
D'un gros canon parmy le corps,
Qui passe tout oultre dehors.
Par ma foy, je ne vouldrois point
Qu'on gastast ainsi mon pourpoinct,
Et la livree du capitaine.
Hau, compagnon, prenez l'enseigne,
Celluy qui la portoit est bas.
Sang bieu vela de beaulx esbas,
Voyla comment on s'y gouverne.
Dedans une bonne taverne
J'oserois entrer hardiment
Ou l'on ne frappe nullement.

C'est ainsi que Clement devise
Vivant en paix dedans Venise.

XI.

1536.

QUATRIEME EPISTRE DU COQ A L'ASNE.

A LYON JAMET.

PUISQUE sçais la rebellion,
Je ne t'en mande rien, Lyon,
De quoy diable sert la redicte?
Or donc la saincte chatemitte,
Ainsi que l'on dict par deçà,
A faict feu puis un moys en çà:
Quel bruict en ont faict noz prescheurs,
Ces grans ordinaires pescheurs?
Font ilz toujours les gens absoulz
Par force d'escus ou de soulz,
Dont non pas Dieu, mais l'argent regne.
Qui vouldroit mettre bride et resne
Au grand cheval d'ambition,
Point n'y auroit sedition.
En danger que ces gros asniers
Soient du lignage des musniers,
Ayant du sac bled et farine
Toute couverte leur narine,
Ostant la feve du gasteau.

Si en leur vin mettoient de l'eau [1]
Ceulx de Sorbonne, enluminez
Si rouges n'auroient pas leurs nez :
Et puis la belle doctorie.
Il n'est pas prins Andry Dorie [2],
Barbarousse [3] a paour qu'il ne volle.

[1] Autrefois on avait tiré l'étymologie de Sorbonne *à Sorbendo, quia ibi benè sorbetur.*

[2] Doria (André), Génois, un des plus célèbres marins du XVIe siècle, était, avant 1525, général des galères de France; mais, en 1528, il offrit ses services à l'empereur. On n'est pas d'accord sur les motifs qui l'engagèrent à répondre par tant d'ingratitude aux bienfaits de François Ier. Nous pensons que les ducats d'Espagne donnèrent un peu de poids à sa résolution. Cette espèce de trahison est une tache à ses actions brillantes. Il repoussa nos flottes qu'il avait vues triompher sous ses ordres; il se rendit maître de Naples, et rendit la liberté à sa patrie que les Français opprimaient. La renommée de Barberousse s'effraya devant la sienne. La fortune que Doria avait ramenée sous le pavillon espagnol, l'abandonna en 1552. Il n'échappa que par la fuite au corsaire Dragut. Cet habile général se retira à Gênes, où il mourut, en 1560, âgé de quatre-vingt-treize ans. On lui a justement reproché de la perfidie et de la cruauté. Doria, pour venger son frère, tué dans la conspiration de Fiesque, fit coudre dans un sac et jeter à la mer, un malheureux frère du comte de Fiesque, qui avait été remis prisonnier entre ses mains.

[3] Barberousse (Frédéric), après la mort de son frère Aruch Barberousse, hérita du royaume d'Alger. La prise de Constantinople, la défaite d'une garnison espagnole, furent ses premiers exploits. Soliman II, empereur des Turcs, lui donna le commandement de ses armées de mer, et lui confia plusieurs expéditions, qui avaient besoin, pour réussir, de tous ses talens et de toute sa valeur. Barberousse prit Tunis, ravagea la Sicile et l'Italie. François Ier, allié de Soliman, opposa souvent ce terrible pirate aux flottes de

L'aigle ne craint la Mirandolle [1].
Maint ennemy se rend nostre hoste,
Combien que Gennes dans sa coste
Costoye un perilleux fatras,
Ce fut par pierres et platras
Qu'eust espoir d'avoir recompense
Dam Martin eust crevé sa panse,
Et quand les gens on voit hoster,
On recule pour mieulx saulter.
Nanso est routier et trop fin :
Dieu pardoint au Françoys Daulphin [2],
On dict qu'il fut empoisonné,
Et qu'il avoit assaisonné
La viande : on dict qu'un messere
A chanter messe est necessaire.
Je ne sçay pas comme il entend,
Qui ne luy en donne, il en prend.

Charles-Quint. On raconte qu'à l'âge de quatre-vingts ans, Barberousse, épuisé par les fatigues qu'il avait supportées durant sa vie entière et plus encore par les excès qu'il croyait permis à sa vieillesse vigoureuse, tomba tout à coup dans une faiblesse mortelle. Un médecin juif lui conseilla de s'étendre sur de jeunes enfans dont la chaleur retint quelque tems la vie qui l'abandonnait. Le vieillard, malgré ce singulier remède, mourut d'une fièvre subite, en 1547.

[1] Marot veut dire que l'empereur ne craint pas le prince de la Mirandole, l'un des plus faibles et des plus fidèles alliés de François Ier.

[2] Voyez son épitaphe, dans le tome II, page 252.

Que du grief feu de sainct Antoine
Soit ars le cardinal Lemoyne
Ennemy des bazochiens.
Les povres vouldroient estre chiens,
J'entens à l'heure qu'on repaist,
Ribon ribaine s'il nous plaist,
Il fauldra de brief rendre conte,
C'est tout un si on se mesconte
Si au poinct on puisse descendre.
Qu'on est penault le jour des Cendre,
Quand il souvient du mardy gras.
Moindre est le dur travail des bras,
Que de chanter par les conventz.
Or de chemise les doulx ventz
Desquelz l'alaine est si tresforte
Qu'à damnation elle emporte
Maintz mottez de chapes et mytres.
Le fourmage couvert de mytes
Et d'ordure est tousjours meilleur.
Encores n'est sceu le malheur
Qui doibt venir de cette guerre:
Montejan [1] tient il tousjours serre.

[1] Montejan (René de), maréchal de France, sous le règne de François Ier. Il était plus téméraire que courageux. Il fut fait deux fois prisonnier dans la guerre d'Italie, et, une troisième, à l'invasion de Charles-Quint en Provence. Montejan fut appelé, en 1537, au gouvernement du Piémont; l'année suivante, il fut créé maréchal de France, et mourut quelques mois après. C'était un homme vain

J'ay grand' peur qu'il ne soit moisy
Avec son compaignon Boisy [1]
Sans le cheval de Pacolet [2].
Ont ilz tousjours le bas colet,
Monstrans leurs tetasses ridees
Noz vieilles mules desbridees
Qui sont par chevaulx bien souvent
Fendues du cul jusqu'au devant.

Et s'il est vray que là s'avance
Le vieil vidase de Provence,
Vrayment ell' sont bien eschancrees
Noz poupinettes tant sucrees :
Et le mary autour furonne.
On nous dict que dedans Peronne
Florenge [3] a faict et feu et rage :

et insolent comme tous ceux qui occupent des places qu'ils ne méritent pas.

[1] Boisy (Claude de Gouffier de) était un vaillant capitaine. En 1536, il résolut de surprendre l'empereur, qui, après avoir saccagé Aix, allait mettre le siége devant Marseille. Accompagné de Montejan, dont nous avons parlé tout à l'heure, et de quelques soldats dévoués, il fondit sur les ennemis ; mais ce projet audacieux, dont la réussite aurait sauvé la France, ne fut pas secondé par la fortune. Leur valeur céda au nombre, et ils furent tous pris. Le marquis de Boisy fut fait grand écuyer de France en 1546, et mourut en 1570.

[2] Cheval qui joue un grand rôle dans le roman de Valentin et Orson.

[3] Marck (Robert de la), duc de Rouillon, de Sédan et de Florenge, parut, avec distinction, à la tête des armées de Louis XII

Tellement que d'un grand courage
Sont devenus les Percherons
Expers fourreurs de mancherons :
Les Allemans font la devise,
Selon le poix bransle Venise,
L'Angloys entend bien la raison,
Les gouttes viennent en saison
Quand la verole a faict son cours,
Si de la lune le descours
Tenoit du soleil le party,
Noz astrologues auroient menty,
Car il n'est pas presse dans Nyce,
Il tranche du bigot et nyce
Ce punais lecteur Bustarin.
Le Grand Turc et chef tartarin
N'est pas homme de grand' cholere,
Les mers sont par la grand' galere
De leurs cours discontinuez,
Mais il est cheu tant de nuez
Que demandoient les allouettes.
Il ne fut onc tant de chouettes,
Et nuict et jour peuvent voller,
La roue deffend de voller

et de François Ier. Il reçut, en 1526, le collier de l'ordre du roi et le bâton de maréchal de France. Ses éclatans services méritaient cette double faveur. Il défendit vaillamment, en 1536, Péronne assiégée par le comte de Nassau, général des troupes de l'empereur. Il ne survécut qu'une année à cette glorieuse défense.

Qui n'aura au costé des aesles,
Et puis comment les damoyselles
Fardent leurs bas comme leur trongne:
Au diamant n'a point de rongne,
Car c'est une pierre trop vive,
Quelque chose que les gens die.
N'est ce pas tousjours leurs devis,
Les Suisses sont de cest avis,
Et du vendredy ilz ont paour,
Minos pourroit estre trompeur,
Comme Eacus et Rhadamas

. . . .

Ne laisse point là le noyeau
Qui est plus cher que le hoyeau,
La pelle, la hotte ou les picz:
Gardez les attaignans aspicz,
Qui pour l'hyver sont ja fourrez,
Prelatz seront bien rembourrez,
Si Germanie a un concile:
On dict qu'il est creue en Cecile
L'esprit droict comme une lignole,
L'amiral debvoir prendre Dole [1]
Qui est en la Franche Comté,
Et Chamberry est revolté.
De nuict au soir se faict la brigue,

[1] Il veut parler sans doute de l'amiral Chabot, qui était alors gouverneur de Bourgogne, et qui tomba, vers l'an 1536, dans la disgrâce du roi François Ier.

Avec une petite ligue
La balene sera tost prinse.
Aussi de paour d'estre reprinse
L'accouchee des quatre livres
S'en est fuye aux champs à delivres,
Car quand le roy est en courroux,
Il n'espairgne blanc, noir, ne roux.
On ente en carré le rouveau.
Encor le financier nouveau
Tiendra la langue, non large S.
Aussi celluy qui croit largesse
Estre en aucuns est bien jenin,
Sinon au sexe feminin.
Par fault *Tolle* Jesus est mord
Vendredy, dont Pilate mort
Ses levres, mais il n'est pas temps
Sainct Jehan ainsi comme j'entendz
Il y en eust bien d'endossez,
Il n'est œuvres que de fossez
Dont reparee est Babylonne,
Si vivante estoit Maguelonne,
Il seroit vray comme Evangile.
Le Grec, ainsi que dict Virgile,
Nomme Avernon le trou d'Enfer [1].

[1] Spelunca alta fuit, vastoque immanis hiatu
Scrupea, tuta lacu nigro nemorumque tenebris,
Quam super haud ullæ poterant impunè volantes
Tendere iter pennis : talis sese habitus atris
Faucibus effundens supera ad convexa ferebat ;
Unde locum Graii dixerunt nomine Avernum.
VIRGILE. *Énéide, livre VI.*

Et l'on en voit plusieurs danser
Sans son tabour, fleuste et chanson,
C'est un travaillant eschanson,
Le roy luy en est fort tenu,
Qui d'avarice est fort chenu,
Et qui n'aura les couillons chauldz
Des cantarides, et artichaux,
Et la mignonette d'entree,
Ilz sont de chaulde rencontree
Bigotz, cagotz, godz et magodz,
Fagotz, escargotz et margotz:
Parbieu ce n'est que tous haras
Joinct Hesdin et apres Arras,
On aura à vil prix la sarge,
J'entens que le bagage on charge
Pour en Haynault venir charger:
En eau basse on ne peult nager,
C'est pourquoy fault trouver deniers:
Il ne sera pas des derniers
Le marquis nouveau delivray.
Sire, tandis que je vivray,
M'employera en vostre service,
Car si le fruict du benefice
Tomboit en la main des marchandz,
Et gens de bien et les meschans
Ont tous gaigné à la guerite.
Dieu gard la franche Marguerite [1]

[1] Marguerite de Valois, sœur de François Ier et reine de Navarre.

Fleur de blanc lis inseparable.
C'est un grand mal irreparable
Que mettre tant d'ames en danger.
On s'ennuye d'un pain à manger,
A Venise je fais prouesse :
Il ne vault rien qui n'a richesse,
Un flatteur y est bien venu,
Qui est meschant est retenu.
Il est en bruict que Triboulet :
Fy de nourrice sans du laict.
Qui sçait mentir est en credict,
Erasme est mort, et l'on me dict
Qu'on loue tousjours des gigoteaux.
Adieu jusques aux blancs manteaux.

XII.

1537.

FRIPELIPPES [1], VALET DE MAROT, A SAGON [2].

PAR mon ame il est grand foyson,
Grand' annee, et grande saison

[1] Voyez à la notice, des détails qui se rapportent à cette épître. Cette épître parut, pour la première fois, précédée de ces vers latins :

CHRISTOPHORUS RICHERIUS
IN SAGUNTINUM.

Vah, qui Clementem furioso dente fatigas,
Et dira laudes improbitate petis.
Dî tibi dent Furias, rabieque agiteris edaci
Atque Saguntina discruciere fame.

[2] Sagon (François), s'acquit de son tems une funeste réputation

De bestes, qu'on deust mener paistre,
Qui regimbent contre mon maistre.
Je ne voy point, qu'un Sainct Gelais [1],

par les ouvrages qu'il publia contre Marot. Nous avons parlé dans la notice de cette querelle littéraire. Il était secrétaire de Félix de Brie, abbé de Saint-Evroul en Normandie, et grand doyen de l'église de Saint-Julien au Mans. Il se fit appeler l'*indigent de sapience*, et méritait bien ce surnom que ses écrits lui ont confirmé. Il vivait encore en 1559. On ne peut lire plus de dix de ses vers, tant ses pensées et son style sont embarrassés. Il semble avoir pris à tâche d'être inintelligible. Il ne manquait pourtant point de connaissances; l'érudition seule est une bien pauvre chose. Nous ne connaissons de lui aucune pièce qui soit digne d'être conservée. M. Auguis a eu l'indulgence d'accorder une place à ce misérable auteur dans sa collection des *Vieux poètes français*; mais en revanche, il ne cite pas même les Grebans; et il ne laisse que quelques vers à Coquillart, et quelques pages à Marot et à Ronsard.

[1] Saint-Gelais (Mellin de), le premier poète de son tems après Marot, naquit en 1491. Son père, Octavien de Saint-Gelais, évêque et poète, apporta tous ses soins à son éducation, et lui fit embrasser l'état ecclésiastique, dans lequel il occupait un rang distingué. François, qui protégeait les talens et faisait des édits contre l'imprimerie, donna, au fils du saint évêque l'abbaye de Notre-Dame-des-Reclus, dans le diocèse de Troyes. A la mort de ce prince, Henri II le nomma son bibliothécaire. Mellin de Saint-Gelais mourut en 1558. Le recueil de ses poésies se compose d'un grand nombre d'épîtres, de rondeaux, de ballades, de chansons et d'épigrammes. Sa muse érotique ne hasardait pas de plus longues productions, et, comme sa seule ambition était de plaire au beau sexe, son esprit léger et ingénieux ne dédaignait pas de faire un quatrain, sur un livre d'heures, sur un psautier ou un calendrier. Il était chéri de toutes les femmes de la cour, et il oubliait souvent dans les boudoirs sa qualité d'abbé. On croit qu'il eut sur la conscience une fille qu'il faisait passer pour sa nièce. Les plaisirs de l'amour et de la table disputaient à Dieu sa joyeuse vie. Son talent pour la satire et

Un Heroet [1], un Rabelais [2],
Un Brodeau [3], un Sceve [4], un Chappuy [5]

l'épigramme le rendait la terreur des auteurs de son tems. Ces vers de Ronsard nous attestent sa mordante causticité.

Preserve moy d'infamie,
De toute langue ennemie,
Et de tout esprit malin :
Et fais que devant mon prince
Desormais, plus ne me pince
La tenaille de Mellin.

[1] Voyez tome II, page 364, note 3. Antoine Héroet adhérait aux nouvelles doctrines ; mais il sut cacher ses opinions, et conserver son évêché de Digne. Il montait souvent sa lyre pour l'amour, et il célébra, dans son poème de la *Parfaicte Amye*, l'amour métaphysique ou *platonique*. Il est aussi froid et aussi ennuyeux que son sujet. Héroet, que l'on surnomma le poète *philosophique*, avait une prédilection pour Platon, dont il traduisit l'*Androgyne* en vers français. Nous avons encore de lui la *Complaincte d'une Dame surprise nouvellement d'amour;* et une *Epistre amoureuse de Jesus Christ.* Ses poésies sont écrites avec élégance, et ne manquent pas de cette naïveté qui fait le charme de nos vieux auteurs.

[2] Voyez tome II, page 491, note 1.

[3] Voyez la note 1, page 541 de ce volume.

[4] Voyez tome II, page 365, note 1.

[5] Chappuis (Claude) naquit à Amboise; Lacroix du Maine dit à Rouen. Valet-de-chambre et bibliothécaire du roi, il eut la folie de se faire tonsurer; sa belle voix lui permit de devenir chantre de la cathédrale de Rouen; la protection de François Ier ne décida pas le chapitre à l'élire doyen des églises de Rouen, et il n'eut que le titre de cette dignité, obtenue par un certain Martillac. Claude Chappuis était un poète de circonstance; ses ouvrages sont tous consacrés à célébrer des événemens politiques; le *Poeme de la fuyte de Charles V devant le roy Françoys Ier; Sacre et couronnement du treschrestien roy Henry II; Harangue prononcee devant Henry II*, etc. Qu'un poète de cour était autrefois méprisable! Par combien de basses flatteries achetait-il la faveur et les bienfaits des grands! Chappuis mourut en 1572.

Voysent escrivant contre luy.
Ne Papillon [1] pas ne le poinct,
Ne Thenot ne le tenne point.
Mais bien un tas de jeunes veaulx,
Un tas de rithmasseurs nouveaulx,
Qui cuydent eslever leur nom,
Blasmant les hommes de renom :
Et leur semble qu'en ce faisant
Par la ville on ira disant,
Puis qu'à Marot ceulx cy s'attachent,
Il n'est possible, qu'ilz n'en sçachent.
Et veu les faultes infinies,
Dont leurs epistres sont fournies,
Il convient de deux choses l'une,
Ou qu'ilz sont troublez de la lune,
Ou qu'ilz cuydent qu'en jugement
Le monde (comme eulx) est jument.
De là vient, que les povres bestes,
Apres s'estre rompu les testes,
Pour le bon bruict d'aultruy briser,
Eulx mesmes se font despriser:
Si que mon maistre sans mesdire
Avecques David peult bien dire:
Or sont tombez les malheureux
En la fosse faicte par eulx,
Leur pied mesme s'est venu prendre

[1] Voyez l'épître qu'il lui est adressée, page 434 de ce volume.

Au filé, qu'ilz ont voulu tendre [1].

Car il ne fault pour leur repondre
D'autres escriptz à les confondre,
Que ceulx là mesmes, qu'ilz ont faictz,
Tant sont grossiers, et imparfaictz :
Imparfaictz en sens, et mesures,
En vocables, et en cesures,
Au jugement des plus fameux,
Non pas des ignorans, comme eulx.
L'un est un vieux resveur Normand,
Si goulu, friand et gourmand
De la peau du povre Latin [2],
Qu'il l'escorche comme un mastin.
L'autre un Huet de sotte grace,
Lequel voulut voler la place [3]

[1] « Les nations se sont elles-mêmes engagées dans la fosse qu'elles avaient faite pour m'y faire périr : leur pied a été pris dans le même piége qu'ils avaient tendu en secret. » PSAUME IX, *vers.* 15.

[2] Sagon reprochait avec pédanterie à Marot de ne savoir qu'imparfaitement la langue latine.

[3] La Huéterie avait demandé inutilement la place de valet-de-chambre du roi, que Marot occupait avant son exil. Il semble, par un passage de la *Remontrance à Sagon et La Hueterie*, que Sagon avait aussi cherché à supplanter Marot :

.... C'estoit comme je sçay
(Quand luy donnas ton joly *Coup d'Essay*)
Pour impetrer de luy que par sa grace
Son plaisir fust de t'octroyer la place
Qu'avoit pour lors Marot hors de la France ;
Mais le bon roy n'y eust foy ne creance.....

De l'absent : mais le demandeur
Eust affaire à un entendeur.
O le Huet [1] en bel arroy.
Pour entrer en chambre de roy :
Ce Huet, et Sagon se jouent
Par escript, l'un l'autre se louent,
Et semble (tant ilz s'entreflattent)
Deux vieux asnes, qui s'entregrattent.

Or des bestes, que j'ay sus dictes,
Sagon, tu n'es des plus petites :
Combien que Sagon soit un mot,
Et le nom d'un petit marmot [2].
Et sçaches, qu'entre tant de choses
Sottement en tes dictz encloses,
Ce villain mot de concluer
M'a faict d'ahan le front suer.

[1] Huéterie (Charles La), secrétaire du duc de Vendôme, était d'Amboise. Il fut un des principaux acteurs dans la fameuse dispute qui eut lieu entre Sagon et Marot. Quelques-uns le confondent avec le *Poète Champêtre*, et lui attribuent la *Grande généalogie de Fripelippes*. Ce misérable zoïle a composé quelques vers que l'on avait déjà oubliés de son tems ; le *Contreblason de la beauté des membres du corps feminin*, le *Concile des Dieux sur le mariage du roy d'Escosse*, le *Dangereux passage du Vice*, etc. Il sortit si honteusement de sa lutte contre Marot, qu'il n'osa plus rien publier depuis l'année 1537. On ignore l'époque de sa mort. Il est probable que le vrai nom de ce poéte était Huet, que l'on changea en La Hueterie (dispute), lors de son différend avec Marot.

[2] *Sagon* se prenait alors dans le même sens que *sagouin*, et signifiait un petit singe.

Au reste de tes escriptures,
Il ne fault vingt, ne cent ratures
Pour les corriger. Combien donc?
Seulement une tout du long.

Aussi monsieur en tient tel conte,
Que de sonner il auroit honte
Contre ta rude cornemuse
Sa doulce lyre : et puis sa muse
Parmy les princes allaictee [1],
Ne veult point estre valetee [2].
Hercules feit il nulz effors
Sinon encontre les plus forts ?
Pensez, qu'à Ambres [3] bien seerroit
Ou à Canis, qui les verroit

[1] Sagon, dans son *Rabais au caquet de Marot*, conteste à Marot cet éloge, que lui fait Fripelippes :

Ne dy plus Quinault marmiteux,
Regnard pris qui faict le piteux,
Et chien galleux qu'on tient en lesse,
Que ton maistre tant souffreteux,
Tant miserable et si honteux
Ait muse alaictee en noblesse :
Ce mot toute noblesse blesse.
Car Marot tant sale et tant layd
Ne fut onc nourry d'un tel laict :
Mais croy plustost qu'une Chimere
L'ait nourry avec son valet :
Quoy que soit, ilz n'ont qu'une mere.

[2] Nous avons dit que Sagon était secrétaire de Félix de Brie, abbé de Saint-Evroul, et par conséquent à la solde d'un riche tartuffe.

[3] Le chevalier d'Ambres était renommé pour sa bravoure. Canis pouvait sans doute lui être comparé.

Combatre en ordre, et equipage,
L'un un valet, et l'autre un page.

J'ay pour toy trop de resistance :
Encor ay je paour, qu'il me tance,
Dont je t'escry, car il sçait bien,
Que trop pour toy je sçay de bien.

Vray est, qu'il avoit un valet,
Qui s'appelloit *Nihil valet*,
A qui comparer on t'eust peu :
Toutesfoys il estoit un peu
Plus plaisant à veoir, que tu n'es,
Mais non pas du tout si punais.

Il avoit bien tes yeulx de rane
Et si estoit filz d'un Marrane [1],
Comme tu es au demourant :
Ainsi vedel, et ignorant,
Sinon qu'il sçavoit mieulx limer
Les vers qu'il faisoit imprimer.

[1] Mathieu de Boutigni, page de Sagon, dans le *Rabais au caquet de Marot,* trouve moyen de retourner ces injures à l'avantage de son maître :

Venons au poinct, s'il a des yeulx de rane
Et s'il est filz d'un juyf et d'un marrane,
Rane est latin, escript donc autrefoys
Royne en picard, ou grenoille en françoys.
Ceste grenoille a la guerre à la mousche,
Et si a goust delicat à la bouche,
L'œil de grenoille a de don gracieux
Loy d'esclaircir l'œil humain chassieux.

Tu penses que c'est celluy là,
Qui au lict de monsieur alla,
Et feit de sa bourse mitaine [1].
Et va, va : ta fiebvre quartaine :
Comparer ne t'y veulx, ne doy:
Il valloit mieulx cent foys que toy.
Mais viença, qui t'a meu à dire
Mal de mon maistre en si grand' ire?

Vrayement il me vient souvenir,
Qu'un jour vers luy te vey venir
Pour un chant royal luy monstrer,
Et le prias de l'acoustrer.
Car il ne valloit pas un œuf:
Quand il l'eust refaict tout de neuf [2],
A Rouen en gaignas (povre homme)
D'argent quelque petite somme,
Qui bien à propos te survint,
Pour la verolle qui te vint.

[1] Voyez l'épître XIV du livre I, où ce fait est raconté avec tant de grâces.

[2] Sagon ne veut pas convenir que ce chant royal qui remporta la *Palme de Rouen*, ait été corrigé par Marot.

Ou fondes tu l'oultrecuydee audace,
Le songe creux et mensonge parfaict
Que vers Sagon tu as commis et faict?
Ne dis tu pas que le veis comparoistre
Et qu'il porta quelquefoys à ton maistre
Un chant royal pour estre corrigé?
Meschant belistre : o menteur enragé,
Que te fault il respondre à ce mensonge
Fors que tu l'as crocheté d'aucun songe.
Qui est celluy qui te croira jamais,
Quand de mentir si souvent t'entremetz?

Mais pour un sueur, quand j'y pense,
Tu en rends froide recompense,
Il semble pourtant en ton livre,
Qu'en le faisant tu fusses ivre :
Car tu ne sceuz tant marmonner,
Qu'un nom tu luy sceusses donner :
Si n'a il couplet, vers, n'epistre,
Qui vaille seulement le tiltre :
Dont ne sois glorieux, ne rogue :
Car tu le grippas au prologue,
De l'Adolescence à mon maistre :
Et qu'on lise à dextre, ou senestre
On trouvera (bien je le sçay)
Ce petit mot de Coup d'Essay [1],
Ou coups d'essay, que je ne mente.
O la sottise vehemente :
A peine sera jamais craint
De combatant, qui est contrainct
D'emprunter, quand vient aux alarmes,
De son adversaire les armes.

Ha, rustre, tu ne pensois pas,

[1] Sagon se moque de Marot, qui réclame le titre du *Coup d'Essai*, dans une ballade dont voici la première strophe :

Mot mot, vecy pis que devant
Du Coup d'Essay qui le tourmente,
Sagon qui est homme sçavant
Et qui tant de choses invente,
A chiffré ce mot souba la tente
De ce Marot adolescent.
Va sot, il n'est plus temps qu'on mente,
Il en a de meilleurs un cent.

Que jamais il deust faire un pas
Dedans la France : tu pensois
Sans pitié ce bon roy Françoys,
Et le paignois en ton cerveau
Aussi tigre que tu es veau.
C'est pourquoy les cornes dressas :
Et quand tes escriptz addressas
Au roy tant excellent poete :
Il me souvint d'une chouette
Devant le rossignol chantant,
Ou d'un oyson se presentant
Devant le cygne pour chanter.
Je ne veulx flatter, ne vanter :
Mais certes monsieur auroit honte
De t'allouer dedans le conte
De ses plus jeunes apprentifz.

Venez ses disciples gentilz
Combatre ceste lourderie :
Venez son mignon Borderie,
Grand espoir des muses haultaines [1] :

[1] La Borderie, l'un des disciples de Marot, était né en 1507. Le poëme de l'*Amye de Cour*, qu'il publia pour combattre les principes qu'Antoine Heroet avait hasardés dans la *Parfaicte Amye*, commença sa réputation. Cet ouvrage, où il cherche à prouver que l'amour est une chimère, ne manque pas d'imagination, et offre des détails agréables. On a prétendu qu'il n'était pas le même que le seigneur de La Borderie, auteur du *Discours du voyage de Constantinople, envoyé du dict lieu à une damoyselle de France*. Cette pièce est surtout remarquable par l'élégance de la versification.

Rocher, faictes saillir fontaines [1],
Lavez tous deux aux veaulx les testes :
Lyon, qui n'est pas roy des bestes :
(Car Sagon l'est) sus, hault la pate,
Que du premier coup on l'abbate.

Sus Gallopin, qu'on le gallope,
Redressons cest asne qui choppe,
Qu'il sente de tous la poincture :
Et nous aurons Bonadventure [2],
A mon advis, assez sçavant
Pour le faire tirer avant.

[1] Charles Fontaines. Voyez tome II, page 363, note 1.

[2] Desperiers (Bonaventure), valet-de-chambre de la reine de Navarre, naquit à Arnay-le-Duc, vers la fin du quinzième siècle. Il ne vivait plus en 1544 ; on raconte que, devenu fou, il se perça de son épée. Le recueil de ses poésies, publié par Antoine du Moulin, contient une traduction en vers de l'*Andrienne de Terence*, la *Pronostication des pronostications*, un *Voyage de Lyon à Nostre Dame de Lisle*, la *Queste d'amytié;* des cantiques, rondeaux, chansons, épigrammes, etc. On lui attribue les *Nouvelles recreations et joyeux devis*. Ces contes, qui parurent douze ans après sa mort, rivalisent avec ceux de la reine de Navarre ; Desperriers dut surtout sa réputation au *Cymbalum mundi*, imprimé en 1537, sous le nom de Thomas Clavier. Cet ouvrage, composé de quatre dialogues *poétiques fort antiques, joyeux et facetieux*, est pour nous aussi ridicule qu'inintelligible. Le parlement déclara qu'il était rempli d'*abus et d'hérésies;* l'imprimeur Morin fut arrêté et mis en prison. Desperiers n'attendit pas la fin de cette affaire, car alors on brûlait l'auteur au lieu du livre. On a proposé de nos jours de faire revivre cette ancienne coutume, par respect pour nos ancêtres.

Vien, Brodeau [1], le puisné son filz,
Qui si tresbien le contrefeiz
Au huictain des *Freres mineurs* [2]
Que plus de cent beaulx devineurs
Dirent que c'estoit Marot mesme :
Temoing le griffon d'Angoulesme,
Qui respondit argent en pouppe,
En lieu d'yvre comme une souppe [3].

Venez donc ses nobles enfans [4],

[1] Brodeau (Victor), père de Jean Brodeau, qui se rendit célèbre par ses notes sur l'*Anthologie* et par d'autres ouvrages d'érudition, était né à Tours d'une famille distinguée. Il fut valet-de-chambre et secrétaire de François Ier et de Marguerite de Navarre. Il mourut en 1540. Quelques vers le mirent au rang des meilleurs poètes de son siècle. Son huitain des *Frères mineurs* et son rondeau du *Bon vieux Temps*, nous attestent son talent. Ces deux pièces rappellent la manière de Marot, à qui la première fut attribuée. Nous avons de lui un poème assez médiocre intitulé : *Les louanges de Jesus Christ, nostre Saulveur*; son *Epistre du pecheur à Jesus Christ*, qui fut condamnée par la faculté de théologie, n'est pas venue jusqu'à nous.

[2] Voici cette charmante épigramme :

A DEUX FRERES MINEURS, PAR LE JEUNE BRODEAU.

Mes beaulx peres religieux,
Vous disnez pour un grand mercy :
O gens heureux, o demy dieux,
Pleust à Dieu, que je fusse ainsi :
Comme vous vivrois sans soucy :
Car le vœu qui l'argent vous oste,
Il est clair qu'il deffend aussi,
Que ne payez jamais vostre hoste.

[3] Voyez tome II, page 453, la *Replique aux vers d'un greffier de la maison du duc d'Orleans qui cuydoit que Marot eust faict le huictain des Freres mineurs.*

[4] Sagon, dans son *Rabais au caquet de Marot*, appelle à son se-

Dignes de chapeaulx triumphans
De vert laurier, faictes merveilles
Contre Sagon digne d'oreilles
A chapperon. Non, ne bougez,
Pour le vaincre rien ne forgez :
Laissez cest honneur et estime
A la dame Anne Philetime,
De qui Sagon pourroit aprendre,
Si la peine elle daignoit prendre
De l'enseigner. Trembles tu point
Coquin, quand tu oys en ce poinct
Hucher tant d'espritz, dont le moindre,
Sçait mieulx que toy, louer et poindre.

Je laisse un tas d'yvrogneries,
Qui sont en tes rythmasseries,

cours les poëtes qu'il compte opposer à l'élite glorieuse que son rival a rassemblée contre lui :

Venez donc Chartier et Cretin
Greban, Meschinot et Bertin
Apres mortelle violence,
Venez au combat serpentin :
Quittant le ruisseau argentin
Vivans poetes d'excellence,
Venez appaiser l'insolence,
Ou veuillez imposer silence
A Fripelippes Marotin
Qui juge à l'injuste balance
Marot avoir equivalence
A un poete Sagontin.

Moulinet avec ton moulin
Vien mouldre menu comme un lin
Fripelippes qui tant offense.
Vien contre ce Marot maling
Bouchet, et toy Germain Colin.

Comme de tes quatre Raisons [1],
Aussi fortes que quatre oysons.
De ces deux sœurs Savoysiennes [2],
Que tu cuydois Parisiennes :
Et de mainte autre grand' follie
Dont il n'a grand' melancolie.
Mais certes il se deult gramment,
De t'ouyr irreveramment
Parler d'une telle princesse,
Que de Ferrare la duchesse,

[1] Le *Coup d'Essai* de Sagon était terminé par un chant royal, dans lequel il réfutait par quatre *raisons naturelles* toute la doctrine de Luther. La force de ces raisons étonne; nous en citerons une seule pour prouver victorieusement que les protestans méritaient d'être brûlés.

PREMIÈRE RAISON.

Sens naturel est venu consoler
Mon sens troublé d'opinions recentes,
Me disant estre un signe d'affoller,
De contenter de noz peres les sentes,
Puis qu'à la loy de Dieu sont condescentes.
Dont se en chemin par eulx bien ordonné
Jamais on n'est de Dieu abandonné.
Foy imprimant sur nette conscience
Dit l'autre voye estre un chemin oblique.
Et je soutiens que foy sert de science
Pour confuter la secte Lutherique.

[2] Marot, avait écrit de Ferrare, une épître à deux *Damoiselles* de Savoye. Cette pièce, où sans doute levant le masque catholique, il déclarait hautement ses opinions, n'a pas été conservée. La réfutation de cette épitre par Sagon nous permet d'apprécier ce qu'elle contenait. C'était une espèce de sermon sur la foi et la charité, dans lequel Marot traitait assez irrévérentieusement les gens de justice et les inquisiteurs, société utile et respectable. Le poète, rentré en grâce, parvint à anéantir cette épître. Il se moque ici de Sagon, qui croyait qu'elle était adressée à deux *Damoyselles* de Paris.

Tant bonne, tant sage et benigne:
O quantesfoys en sa cuysine
Ton dos a esté souhaité
Pour y estre bien fouetté :
Dont (peult estre) elle eust faict deffense,
Tant bien pardonne à qui l'offense.

Mais moy je ne me puis garder
De t'en batre, et te nazarder :
Ta meschanceté m'y convie,
Et m'en fault passer mon envie.
Zon dessus l'œil, zon sur le groin [1],
Zon sur le dos du sagouyn,
Zon sur l'asne de Balaan.

Ha vilain vous petez d'ahan,
Le feu sainct Antoine vous arde.
Ça ce nez, que je le nazarde
Pour t'aprendre avecques deux doigts
A porter honneur ou tu dois.

Enflez villain, que je me joue :
Sus, apres, tournez l'autre joue:

[1] Sagon reproche cette rime à Marot :

C'est bien rythmé sur *Sagoin*
Zon dessus l'œil, zon sus le groin.
S'il y avoit raison ou rythme,
Je m'esbahy comme il imprime,
Ou que Fripelippes auteur
N'en fut luy mesme correcteur.

Charles Fontaines, dans sa *Réponse à Charles Huet*, prit la défense de cette rime.

Vous criez : je vous feray taire
Par Dieu, monsieur le secretaire
De beurre fraiz. Hou le mastin,
Pleust à Dieu, que quelque matin
Tu vinsses à te revenger :
L'abbé [1] seroit en grand danger
De veoir par maniere de rire
Monsieur mon maistre luy escrire,
Et d'estre de luy mieulx traicté,
Que de moy tu ne l'as esté :
Car il sçait tout : et sçait comment
Te feit expres commandement,
De t'en aller mettre en besongne
Pour composer ton coup d'yvrongne [2] :
Ce que lui accordas, pourveu
Qu'en apres tu serois pourveu
De la cure de Soligny [3].
Quant à celle de Sotigny,

[1] Félix de Brie, abbé de Saint-Evroul, dont Sagon était le secrétaire.

[2] Le *Coup d'Essai* de François Sagon.

[3] Sagon prétendait à la cure de Soligny ; mais il ne l'obtint pas, comme il le dit lui-même dans son *Rabais du caquet de Marot*.

Et quant au regard de la cure
De Soligny : va gentil veau,
Sagon n'en eust onc un naveau.
Car l'abbé sans aucun prologue
La donna à un pedagogue,
Que je puis nommer sans danger,
C'est maistre Françoys Bellenger,
Homme discret, prudent et sage.
Or corrige donc ce passage,

Long temps a, par election
Tu en prins la possession.

Que je donne au diable la beste :
Il me faict rompre icy la teste
A ses merites collauder :
Et les bras à le pellauder :
Et si ne vault pas le tabut.

Mieulx vault donc icy mettre but,
T'advisant, sot, t'advisant, veau,
T'advisant, valeur d'un naveau,
Que tu ne te veis recevoir
Oncques tant d'honneur que d'avoir
Receu une epistre à oultrance
D'un valet du Maro [1] de France.

Et crains, d'une part, qu'on t'en prinse :
Puis, d'avoir tant de peine prinse,

Et te tiens pour tout asseuré
Que mon maistre a bien mesuré
Ce lieu, cest endroict, ceste place,
Ou tu ments sans y avoir grace.
Mais on te l'a dict en la court
En mentant pour le faire court.

[1] Marot affectait d'oublier le T de son nom pour se rapprocher en quelque sorte de Virgile.

DIZAIN ADDRESSANT AUDICT MAROT QUI SE FAISOIT NOMMER MARO PAR SUBSTRACTION DU T, LETTRE FINALE DE SON NOM.

Maro sans T est excellent poete,
Mais avec T il est tout corrompu.

J'ay paour, qu'il me soit reproché,
Qu'un asne mort j'ay escorché.

XIII.

A CELLUY QUI L'INJURIA PAR ESCRIPT, ET NE S'OSA NOMMER [1].

QUICONQUE sois tant sois tu brave,
Qui ton orde, et puante bave
Contre moy a esté crachant,
Tu es sot, crainctif, et meschant.

Ta sottise on voit bien parfaicte
En l'epistre que tu as faicte

Il prent de T marotte pour houllette
Et peult sans T ce que plusieurs n'ont peu.
Avec un T c'est un beau nom rompu,
Tourné sans T c'est le latin de Romme,
Droict avec T le françoys d'un sot homme.
Maro sans T triumphe en latin grave,
Et avec T demonstre en françoys comme
Un glorieux sans raison faict le brave.

[1] « Marot étoit bien désœuvré, de se mettre en colère contre un » homme qui l'injurie. Comme il n'y a que des sots et des ignorans » qui soient capables d'injurier, il est bon qu'un honnête homme » soit réellement opposé à cette vermine. C'est en gardant le silence.» Que cette morale est édifiante dans la bouche de L. Dufresnoy! En effet, il savait pardonner à ses ennemis; jamais sa haine n'avait recours aux injures. Quelques mois de Bastille ne le forçaient pas même au silence. Sa conduite pourtant était courageuse; il ne cachait pas la main qui lançait le trait; si on lui reproche de n'avoir pas épargné J.-B. Rousseau, exilé et malheureux, il mérite des éloges pour avoir osé poursuivre le vice au milieu des honneurs, et dire aux grands de son tems la vérité. Ses pamphlets lui firent souvent renouveler connaissance avec la prison. Ah! s'il était tombé dans les griffes des moines!

Sans art, et sans aucun sçavoir :
Toutesfoys tu cuydes avoir
Chanté en rossignol ramage :
Mais un corbeau de noir plumage,
Ou un grand asne d'Arcadie
Feroit plus doulce melodie.

Et pour venir au demourant,
Tu crains fort, o povre ignorant,
Tu crains qu'envers toy je m'allume,
Tu crains la fureur de ma plume.
Pourquoy crains tu? Il fault bien dire,
Qu'en toy y a fort à redire :
Car il est certain, si tu fusses
Homme de bien, et que tu n'eusses
Quelque marque ou maulvais renom,
Tu ne craindrois dire ton nom.

Quant est de la meschanceté,
Elle vient de grand' lascheté
D'injurier celluy qui oncques
Ne te feit offense quelconques.
Et quand je t'aurois faict offense,
Es tu de si peu de deffense,
Si couart, et si babouyn.
De n'oser parler que de loing?

L'epistre venue de moy,
Pour femme qui vault mieulx que toy,

N'est autre cas qu'une risee,
Mais toy, lourdaud mal entendu,
En ta response m'as rendu,
Pour une risee, une injure.
Si je te congnoissois (j'en jure)
Tu sentirois si mes lardons
Ressemblent roses, ou chardons.

XIV.

POUR LE CAPITAINE BOURGEON[1], A MONSIEUR DE LA ROCQUE.

COMME à celluy en qui plus fort j'espere,
Et que je tiens pour pere, et plus que pere,
A vous me plains par cest escript leger,
Que je ne puis de Paris desloger,
Et si en ay vouloir tel comme il fault :
Mais quoy? C'est tout : le reste me deffault,
J'entens cela, qui m'est le plus duysant.
Mais que me vault d'aller tant devisant?
Venons au poinct : vous sçavez sans reproche,
Que suis boyteux, au moins, comme je cloche :
Mais je ne sçay si vous sçavez comment.
Je n'ay cheval, ne mulle, ne jument :
Parquoy, monsieur, je le vous fais sçavoir,
A celle fin que m'en faciez avoir :

[1] Nous ne savons pourquoi Marot prend, dans cette épître, le nom de *Capitaine Bourgeon.*

Ou il fauldra (la chose est toute seure)
Que voyse à pied, ou bien que je demeure :
Car en finir je ne m'entendz d'ailleurs,
Raison pourquoy ? Il n'est plus de bailleurs,
Sinon de ceulx, lesquelz dormiroient bien.
Si vous supply le trescher seigneur mien,
Baillez assez, mais ne vueillez dormir.
Quand desespoir me veult faire gemir,
Voycy comment bien fort de luy me mocque :
O desespoir, croy, que soubz une rocque,
Rocque bien ferme, et pleine d'asseurance,
Pour mon secours est cachee esperance :
Si elle en sort, te donnera carriere,
Et pource donc recule toy arriere.

Lors desespoir s'en va saignant du nez,
Mais ce n'est rien, si vous ne l'eschinez :
Car autrement jamais ne cessera
De tourmenter le Bourgeon qui sera
Tousjours bourgeon, sans raisin devenir,
S'il ne vous plaist de luy vous souvenir.

XV.

POUR LE CAPITAINE RAISIN, AUDICT SEIGNEUR DE LA ROCQUE.

En mon vivant je ne te feis sçavoir
Chose de moy, dont tu deusses avoir
Ennuy ou dueil, mais pour l'heure presente,

Trescher seigneur, il fault que ton cueur sente
Par amytié, et par ceste escripture
Un peu d'ennuy de ma màle adventure:
Et m'attens bien, qu'en maint lieu, ou iras,
A mes amys ceste epistre liras.
Je ne veulx pas aussi, que tu leurs celes:
Mais leur diras : Amys, j'ay des nouvelles
D'un malheureux, que Venus la deesse
A forbany de soulas, et liesse:
Tu diras vray, car maulx [1] me sont venus
Par le vouloir d'impudique Venus,

[1] Cette affreuse maladie, apportée de Saint-Domingue par les vaisseaux de Christophe Colomb, se manifesta à Naples sous le règne de Charles VIII. L'armée de ce jeune conquérant recueillit un venin qu'elle ne soupçonnait pas; l'Italie entière et la France furent en un instant infectées. Ce mal, qui empoisonne les sources du plaisir, (Optimiste, défends cet horrible présent que Dieu fit à l'homme!) avait alors des caractères effrayans. Il s'annonçait par une sombre mélancolie, l'insomnie, un dégoût général et une subite maigreur; le teint devenait livide; des pustules qui couvraient toutes les parties du corps, dégénérant en ulcères, consumaient les chairs, s'attachaient aux os, rongeaient le palais, le nez; quelques-uns perdaient la barbe, les cheveux et les paupières; d'autres les lèvres, les dents, les yeux, les organes de la génération. Ces malheureux, au milieu de souffrances inouies, étaient abandonnés des médecins, qui laissaient aux fidèles le soin de fléchir, par des jeûnes et des aumônes, la colère céleste. En 1539, le parlement, voyant avec inquiétude les progrès de la contagion, prit des mesures sévères pour les arrêter. On ordonna, *sous peine de la hart*, aux étrangers infectés de la maladie, de sortir de Paris dans l'espace de vingt-quatre heures; et on établit, dans le faubourg Saint-Germain, des hôpitaux où l'on recevait tous ceux qui n'avaient pas le moyen de se procurer des secours. Les gens de l'art, en apprenant

Laquelle feit tant par mer que par terre
Sonner un jour contre femmes la guerre :
Ou trop tost s'est maint chevalier trouvé,
Et maint grand homme à son dam esprouvé,
Maint bon courtault y fut mis hors d'alaine,
Et maint mouton y laissa de sa laine :
Brief, nul ne peult (soit par feu, sang, ou mine)
Gaigner proufict en guerre feminine :
Car leur ardeur est aspre le possible :
Et leur harnoys hault et bas invincible.

Quant est de moy, jeunesse povre et sotte
Me feit aller en ceste dure flotte,
Fort mal garny, de lances, et escus.
Semblablement le gentil dieu Bacchus
M'y amena, accompaigné d'andoilles,
De gros jambons, de verres et gargoilles,
Et de bon vin versé en maint flascons :
Mais j'y receuz si grand coup de faulcon,
Qu'il me fallut soudain faire la poule,
Et m'enfuyr (de paour) hors de la foule.

Ainsi navré je contemple, et remire,
Ou je pourrois trouver souverain myre :
Et prenant cueur autre que de malade

que l'on pouvait impunément toucher et respirer le même air que les malades, s'enhardirent à chercher des remèdes, et ne tardèrent pas à reconnaître les heureux effets du mercure.

Vins circuyr les limites d'Archade,
La Terre Neufve, et la grand' Tartarie,
Tant qu'à la fin me trouvay en Surie :
Ou un grand Turc me vint au corps saisir,
Et sans avoir à luy faict desplaisir,
Par plusieurs jours m'a si tresbien frotté
Le dos, les reins, les bras, et le costé,
Qu'il me convint gesir en une couche
Criant les dents, le cueur, aussi la bouche,
Disant (helas), O Bacchus puissant dieu,
M'as tu mené expres en ce hault lieu,
Pour veoir à l'œil moy le petit Raisin
Perdre le goust de mon proche cousin :
Si une foys puis avoir allegeance,
Certainement j'en prendray bien vengeance :
Car je feray une armee legere ,
Tout seulement des lances de fougere
Camp de taverne, et pavois de jambons,
Et bœuf sallé qu'on trouve en mangeant bons,
Tant que du choc rendray tes flascons vuydes ,
Si tu n'y metz grand ordre, et bonnes guydes.

Ains j'esleve envers Bacchus mon cueur ,
Pour ce qu'il m'a privé de sa liqueur,
Me faisant boire en chambre bien serree,
Fade tisanne, avecques eau ferree,
Dont souvent fais ma grand' soif estancher.
Voyla comment (o monseigneur tant cher)

Soubz l'estandart de fortune indignee,
Ma vie fut jadis predestinee.
En fin d'escript, bien dire le te vueil,
Pour adoucir l'aigreur de ton grand dueil :
Car dueil caché en desplaisant courage,
Cause trop plus de douleur, et de rage,
Que quand il est par parolles hors mis,
Ou declairé par lettre à ses amys.
Tu es des miens le meilleur esprouvé :
Adieu celluy que tel j'ay bien trouvé.

XVI.

POUR UN GENTIL HOMME DE LA COURT, ESCRIVANT AUX DAMES DE CHASTEAUDUN.

QU'UN cueur entier, dames de grand' value,
Par cest escript vostre amy vous salue,
Bien loing de vous : et grandement se deult,
Que de plus pres saluer ne vous peult.
Car le record de voz grandes beautez,
Le souvenir des doulces privautez,
Qui sont en vous soubz honneste recueil,
Cent foys le jour font souhaitter mon œil
A vous reveoir : mais la grand' servitude
De ceste cour, ou est nostre habitude,
M'oste souvent par force le plaisir,
Dessus lequel s'assied tout mon desir :
Et m'esbahy, que veu vostre amytié

N'avez souvent de nous plus grand' pitié,
En nous voyant pour noz princes et maistres
Aller, venir parmy ces boys champestres,
Puis s'arrester en villages, et bourgs,
Dont le meilleur ne vault pas voz faulxbourgs.
Et là Dieu sçait, si en maisons bourgeoises
Sommes logez : ces grosses villageoises
Là nous trouvons, les unes sont vacheres
En gros estat, et les autres porcheres,
Qui nous diront (s'il nous ennuye, ou fasche)
Quelque propos de leurs pays de vache.

Lors ces propos, qui mes maulx point n'appaisent,
Me font penser aux vostres qui me plaisent,
Disant en moy, doulce vierge honnoree,
Ferons nous cy la longue demouree?
Prendrons nous point bien tost le droict sentier
De Chasteaudun? Là gist mon cueur entier:
Non pour le lieu, mais pour meilleure chose,
Qui au dedans de voz murs est enclose.

Ainsi me plains : et si tost qu'on despart,
Il m'est advis, qu'on tire celle part.
Dont suis deceu : car (peult estre) ce jour
Prendront d'assault quelque rural sejour,
Ou les plus grans logeront en greniers
De toutes pars percez comme paniers.
Encor posé, que fussions arrestez

Dedans Paris, et tousjours bien traictez
Si qu'à souhait eussions plusieurs delices,
Comme en chevaulx courir en pleines lices,
Chasser au boys, voller aux grans prairies,
Ouyr des chiens les aboys, et brayries,
Et autre maint beau passetemps honneste:
Si me vient il tousjours en cueur, ou teste
Un grand regret de vous perdre de veue,
Et un desir de prochaine reveue:
Car le plaisir, que je prens à vous veoir,
Passe tous ceulx, que je pourroye avoir:
Et si n'estoit espoir de brief retour,
Ennuy pourroit me faire un maulvais tour,
Se transmuant en pire maladie:
Vous advisant (puis qu'il fault, que le die)
Que me debvez d'amour grand' recompense:
Car il n'est jour, qu'en vous autres ne pense:
Et ne se passe une nuict, qu'un beau songe
De vous ne face. Encores (sans mensonge)
L'autre nuictee en dormant fuz ravy,
Et me sembla que toutes je vous vey
Dessus un pré faire cent beaulx esbatz
En cotte simple, et les robbes à bas.
Les unes vey, qui dansoient soubz les sons
Du tabourin : les autres aux chansons:
L'autre en apres, qui estoit la plus forte,
Prent sa compaigne et par terre la porte,
Puis de sa main de l'herbe verde faulche,

Pour l'en fesser dessus la cuysse gauche :
L'autre qui veit sa compaigne oultrager,
Laissa la danse, et la vint revenger.
De l'autre part, celles qui se lasserent,
En leur seant sur le pré s'amasserent,
Et dirent là une grand' letanie
De plaisans motz, et jeu sans villanie.
Que diray plus? L'autre un banquet de cresme
Faisoit porter pour la chaleur extresme,
Au moins pour ceulx qui devoient banqueter.
Lors me sembla, que ne sceuz m'arrester,
Que devers vous ne courusse en ceste estre :
Mais sur ce poinct voycy une fenestre
De mon logis, qui tombant feit tel bruict,
Que m'esveillant mon plaisir a destruict.
Ha (dy je lors) fenestre malheureuse,
Trop m'a esté ta cheute rigoureuse.
J'allois baiser leur bouche doulce, et tendre,
L'une apres l'autre, et tu n'as sceu attendre :
Si m'esveillay tout fasché, et m'en vins
Faire exposer mon beau songe aux devins :
Entre lesquelz un grand frere mineur
Je rencontray excellent devineur,
Qui m'asseura : que de trois choses l'une
Me diroit vray. A minuict à la lune,
Va faire en terre un grand cerne tout rond,
Guigne le ciel, sa corde couppe, et rompt,
Faict neuf grans tours, entre les dentz barbotte

Tout à part luy, d'Agios une botte,
Puis me va dire, Amy trescher je tien
Vray à peu pres l'effect du songe tien :
« Si tu vas veoir la ville desiree,
Garde n'auras de trouver empiree
La compaignie des dames et la chere.
Va doncques veoir ceste ville tant chere
Mieulx que par songe. Alors le divin sage
Va alleguer là dessus maint passage
De Zoroast [1] d'Hermes [2], de la Sibylle [3],

[1] Zoroastre, fameux charlatan, s'attira, par ses prédictions, l'admiration du peuple de la Bactriane, qui déposa à ses pieds la couronne. Ce roi astrologue, vaincu par Sémiramis, ordonna à la foudre de le consumer. Il avait averti les Assyriens de garder avec soin ses cendres, de la conservation desquelles dépendait la durée de leur empire. Les sorciers se vantaient d'avoir ses livres d'astrologie.

[2] Hermès, surnommé *Trismégiste*, ou trois fois grand, savant Égyptien. On a cru, avec beaucoup de certitude, qu'il vivait vers l'an 2076 du monde, sous le règne d'Oasis, dont il était ministre. On prétend qu'il fit les premières lois des Egyptiens, et qu'il inventa l'écriture. Admettez que 2076 ans aient suffi pour arriver de la barbarie la plus grossière au degré de civilisation que suppose une invention aussi admirable. Ce grand homme approfondit la théologie, la philosophie et la médecine. Mais que l'esprit humain est faible! Tandis qu'il reconnaissait un Dieu créateur, il cherchait à lire dans les astres les secrets de l'avenir. On lui attribue un traité d'astrologie et cent oracles réunis sous le titre de *Centiloquium*. On pense que cès ouvrages ont été supposés ou du moins tout-à-fait altérés par un chrétien qui voulait y glisser quelques mots du Messie. «Tous les moyens paraissaient bons pour établir la religion chétienne! dit Voltaire. »

[3] Tout le monde sait quel crédit eurent dans l'antiquité les vers

De Raziel [1], et de maint autre habile
Nigromanceur. Puis je luy dy, beau pere,
Vous dictes vray. Ainsi, dames, j'espere,

sibyllins. On n'est pas d'accord sur le nombre des sibylles; les uns en comptent douze, dix; d'autres cinq, deux et même une seule; nous laissons aux savans la peine d'éclaircir cette question fort indifférente, et, sans rappeler les noms de ces saintes sorcières qui ont prédit Jésus-Christ, nous dirons quelques mots de leurs livres. On connaît l'histoire des manuscrits que Tarquin acheta trois cens pièces d'or à la sibylle de Cumes. Ces bouquins, que l'on consultait dans tous les grands événemens, étaient conservés au capitole, sous la garde des décemvirs. Ils furent perdus, du tems de Sylla, dans l'incendie du capitole. Le sénat envoya en Grèce et en Asie recueillir les prédictions des sibylles. Chacun voulut grossir le recueil des oracles sibyllins. Rome fut inondée d'une multitude de méchans vers grecs, faits à la honte du sens commun. Rien n'est plus respectable que ce que personne ne comprend. Cette rage de fabriquer des prophéties augmenta aux premiers siècles de l'église. On répandit, sous le nom des sibylles, des vers qui annonçaient expressément la naissance, la mission et la mort de Jésus-Christ. Il est assez facile de prédire le passé. On a réimprimé, en 1688, les fragmens des livres sibyllins avec des notes pieuses. Cette édition complète la collection des prophetes Isaïe, Osée et Ezéchiel.

[1] Les docteurs juifs cabalistes donnent le nom de Raziel à l'ange d'Adam. Ces savans croient que Dieu chargea ses anges de veiller sur ses patriarches; ainsi, suivant leur doctrine, Jophiel était attaché à Sem, Raphael à Isaac, Péliel à Jacob, etc.; ces saints gardiens, dont les noms son venus jusqu'à nous si miraculeusement, confièrent à leurs disciples des livres écrits en hébreu, qui traitent de la cabale. Ce Raziel, dont il est ici question, aimait beaucoup Adam, quoiqu'il le laissât manger la funeste pomme; il apporta à notre premier père un manuscrit où la sagesse est prêchée en beau style hébraïque. Les cabalistes, outre ce précieux ouvrage, possédaient encore deux recueils des rêveries d'un auteur juif nommé aussi Raziel.

Qu'apres avoir bien couru, et veillé
Par la campaigne, et beaucoup travaillé,
Nostre retour vers Chasteaudun sera :
Là ou mon œil se recompensera
De son plaisir perdu si longuement,
Mais en tandis je vous prie humblement,
Prendre la plume, et faire en prose, ou metre
Quelque response à ma grossiere lettre.

XVII.

POUR UN VIEIL GENTIL HOMME, RESPONDANT A LA LETTRE D'UN SIEN AMY.

VENUS venuste, et celeste deesse
Ne sentit onc au cueur si grand' liesse
En recevant par Paris juge esleu
La pomme d'or, comme moy, quand j'ay leu
Ta lettre doulce, et d'amour toute pleine.
Tant coule doulx, tant nayfve a la veine,
Tant touche bien noz jeunesses muees,
Qu'elle a (pour vray) les cendres remuees
De mon vieil aage : et de faict en icelles
Il s'est encor trouvé des estincelles
Du feu passé, toutesfoys non ardantes :
Car quant à moy, les raisons sont patentes,
Qu'ardantement plus ne suis amoureux :
Parconsequent moins triste et douloureux.

Mais quoy, que peu à present je m'en mesle,
Quand de la done à poignante mammelle
Je vins à lire, autant fuz resjouy
Que de propos qu'en mon vivant ouy :
Si fuz je bien de celle de Grenoble.

O qu'elle est belle, et qu'elle a le cueur noble :
Il n'est amant, qui se sceust exempter
De son service à elle presenter.
Et ne croy pas (ou tu es impassible)
Qu'à tá jeunesse il ait esté possible
En regardant si parfaicte beauté
De non sentir sa doulce cruauté.
Bien croy qu'au faict onc ne t'esvertuas :
Car celle amour, qu'en toy party tu as,
Ta foy loyalle et tes façons pudiques
Vaincroient d'un coup cent dardes cupidiques.

Ta lettre m'a maint plaisir faict sentir,
Mais le plus grand (il n'en fault point mentir)
C'est le rapport de la bonne vinee
De par delà : car par chascune annee
Me conviendra luy livrer les assaultz,
Puis qu'en amour j'ay jecté mes grans saultz.

A dire vray, je deviens vieille lame,
Et je ne puis croire, qu'aucune dame
(Tant que tu dis) s'enquiere et se soucie

De mon estat. Neanmoins te mercie,
Si quelquesfoys de moy tiennent ensemble
Aucun propos : car par cela me semble
Que Cupido, sans de rien me priser,
En vieil souldart me veult favoriser.
Or si tu m'as ainsi, comme je pense,
Mis en leur grace, aucune recompense
Fors que d'amour à toy n'en sera faicte:
Mais dy leur bien qu'à toutes je souhaite
Que les souhaitz, qui d'elles seront faictz,
Deviennent tous accompliz, et parfaictz,
Te suppliant donner salut pour moy
A celles là desquelles sans esmoy
Nous devisions, passant melancolie
Sur le chemin des Alpes d'Italie.

Et pour l'adieu de ma lettre, t'afferme
Que nonobstant, que nostre amytié ferme
Tousjours fleurisse en sa verdeur frequente,
Certes encor ton epistre eloquente
Pres du ruisseau cabalin composee,
Lui a servy d'une doulce rosee,
Qui reverdir la faict, et eslever
Comme la rose au plaisant temps de ver.



XVIII.

EPISTRE QU'IL PERDIT A LA CONDEMNADE CONTRE LES COULEURS D'UNE DAMOYSELLE.

JE l'ay perdue : il fault que je m'acquitte
En la payant, au fort me voyla quitte :
Prenez là donc l'epistre, que sçavez,
Et si dedans peu d'eloquence avez,
Si elle est sotte, ou aspre ou à reprendre:
Au composeur ne vous en vueillez prendre.
Prenez vous en aux fascheuses, qui prindent
Vostre party : et qui lors entreprindrent
De haultement leur caquetz redoubler
Durant le jeu, affin de me troubler :
Prenez vous en à ceulx, qui me trompoient,
Et qui mon jeu à tous coups me rompoient :
Prenez vous en à quatre pour le moins,
Qui contre moy furent tous faulx tesmoings :
Prenez vous en à vous mesmes aussi,
Qui bien vouliez, qu'ilz feissent tous ainsi.

Si on ne m'eust troublé de tant de bave,
Vous eussiez eu une epistre fort brave,
Qui eust parlé des dieux et des deesses:
Et des neuf cieulx ou sont toutes liesses.
Sur ces neuf cieulx, je vous eusse eslevee,
Et eusse faict une grande levee

De rethorique, et non de bouclier :
Puis eusse dict, comment on oyt crier
Au fons d'enfer plein de peines, et pleurs
Ceulx qui au jeu furent jadis trompeurs :
Donnez vous garde. Or brief (sans m'eschauffer)
J'eusse descript tout le logis d'enfer,
Là ou iront (si brief ne se reduisent)
Les vrays trompeurs, qui ce monde seduisent.
Puis qu'on m'a donc l'esprit mis en mal ayse,
Excusez moy si l'epistre est maulvaise,
Vous asseurant, si l'eussiez bien gaignee,
Qu'elle eust esté (pour vray) bien besoingnee :
Mais tout ainsi que vous avez gaigné,
Par mon serment ainsi j'ay besoingné :
Non qu'à regret ainsi faicte je l'aye,
Ne qu'à regret aussi je vous la paye :
Tous mes regretz, toutes mes grans douleurs
Viennent (sans plus) de ce que les couleurs
N'ay sceu gaigner d'une tant belle dame,
A qui Dieu doint repos de corps, et d'ame.

XIX.

A LA DAMOYSELLE NEGLIGENTE DE VENIR VEOIR SES AMYS.

Ne pense pas, tresgente damoyselle,
Ne pense pas, que l'amour, et vray zele
Que te portons, jamais finisse et meure
Pour ta trop longue, et fascheuse demeure.

Fascheuse est elle, au moins en noz endroictz.
Mais ores quand quarante ans te tiendrois
Loing de noz yeulx, si auroit on (pour veoir)
Recors de toy, et dueil de ne te veoir :
Car le long temps, ne l'absence loingtaine
Vaincre ne peult l'amour vraye et certaine.

Si t'advisons, nostre amye treschere,
Que par deçà ne se faict bonne chere,
Que de t'avoir on ne face un souhait.
Si l'un s'en rit, si l'autre est à son hait,
Si l'un s'esbat, si l'autre se recree,
Si tost qu'on tient propos, qui nous agree,
Tant que le cueur de plaisir nous sautelle,
Pleust or à Dieu (ce dict on) qu'une telle
Fust or icy. L'autre dit, Pleust à Dieu,
Qu'un ange l'eust transportee en ce lieu :
Mais pleust à Dieu (dit l'autre) qu'Astarot [1]

[1] Astaroth est le nom d'un dieu que les Philistins adoroient. Son idole avoit une physionomie assez rébarbative. Cependant les Juifs l'accueillirent plusieurs fois dans leurs temples. On sait bien que le Seigneur ne s'accordoit pas avec les divinités étrangères ; il dépêchoit souvent des prophètes à son peuple pour annoncer qu'il *s'éveilloit* en fureur, qu'il alloit lancer les *fils de son carquois*, qu'il combattoit les basilics et les léviathans, qu'il ébranloit les étoiles, qu'il, etc. Les Israélites étoient sensibles à ces beautés hyperboliques ; effrayée des menaces éternelles du Dieu de Jacob, cette estimable nation quittoit ses chèvres pour se couvrir de cendres et s'envelopper d'un sac. O puissance du repentir ! L'oméga pardonnoit paternellement à ces incorrigibles, qui, le lendemain, recommençoient leurs infamies. (*Note inédite de* L. Dufresnoy.)

L'apportast saine, aussi tost qu'un garrot.
Voila comment pour ta fort bonne grace,
Il n'y a cil qui son souhait ne face
D'estre avec toy : et ne pouvons sçavoir,
Pourquoy ne viens tes amys deça veoir :
Le chemin n'est ny fascheux, ny crotté :
En moins d'avoir dict un *Obsecro te* [1],
En noz quartiers tu serois arrivee :
Pourquoy donc es de nous ainsi privee ?
Possible n'est, que bien t'excuser sceusses.
Brief, nous vouldrions, qu'aussi hault voller peusses
Que le hault mont d'Olympe, ou Parnasus :
Ou qu'eusses or le cheval Pegasus,
Qui te portast vollant par les provinces :
Ou qu'à present à ton vouloir tu tinses
Par le licol, par queue, ou par collet
Le bon cheval du gentil Pacollet [2] :
Ou que ton pied fust aussi legier doncques,
Que bische, ou cerf, que le roy chassa oncques :
Ou que de là jusque icy courust eau,
Qui devers nous te menast en bateau.
Lors n'aurois tu bonne excuse jamais,

[1] « C'est une jolie prière à la Sainte-Vierge, que l'on trouve dans la plupart des livres de piété à l'usage du peuple qui entend fort bien le latin. Il y a eu des gens assez téméraires pour la retrancher de quelques livres d'église. » L. Dufresnoy.

[2] Cheval qui joue un grand rôle dans le vieux roman de Valentin et Orson.

Mais sçauroit on, si en oubly tu mets
Les tiens amys : car adonc ne tiendroit,
Fors seulement au bon vouloir, et droit,
Et à l'amour, qui au gens donne soing
De venir veoir les amys au besoing :
Quoy qu'envers toy n'avons paour qu'elle faille,
Mais prions Dieu, qu'excuse te deffaille,
Affin qu'amour, qui onc ne te laissa,
A noz desirs t'amene par deça.

XX.

A UNE JEUNE DAME, LAQUELLE UN VIEILLARD MARIÉ VOULOIT ESPOUSER, ET DECEVOIR.

NON pour vouloir de rien vous enquerir,
Non pour plus fort vostre grace querir,
Non pour distraire aucune vostre emprinse,
J'ay le papier, l'encre, et la plume prinse,
Et devers vous ce mien escript transmis :
Mais pour autant, qu'il affiert aux amys,
Et serviteurs, jamais ne celer rien
A leurs aymez, soit de mal, ou de bien,
J'ay bien voulu vous escrire (madame)
Chose qui n'est en congnoissance d'ame,
Fors que de moy, et de vous n'est point sceue.
Parquoy pourriez en fin estre deceue :
Et je ne veulx vous laisser decevoir,
Tant que mon œil pourra l'appercevoir.

Or est ainsi, que me trouvant au lieu,
Ou j'esperois vous pouvoir dire adieu,
Triste devins sçachant vostre haultesse
Desja partie. Et adoncques l'hostesse
Me va monstrer lettres de vostre main,
Là ou teniez propos doulx, et humain
A un vieillard, à qui vous les transmistes.
Lors à mon cueur soudainement vous mistes
Deux pensemens, voyant vostre jeune aage
Favoriser un si vieil personnage.

Mon pensement premier au cueur me dit,
Que par amour il n'a vers vous credict,
Car je sçay bien que Venus, jeune et coincte,
Du vieil Saturne en nul temps ne s'accoincte.

Mon pensement second me feit comprendre,
Que pour espoux le pourriez vouloir prendre :
Et ne veulx pas de ce vous divertir,
Mais je veulx bien au vray vous advertir,
Que (long temps a) il fut mis soubz le joug
De mariâge au bas pays d'Anjou,
Et est encor : si voulez (toutesfoys)
Il s'y mettra pour la seconde foys :
Combien pourtant que bien foible me semble
Pour labourer à deux terres ensemble.
Donc si voulez vostre blonde jeunesse
Joindre, et lier à sa grise vieillesse,

Il sera bon vous enquerir autant:
Si j'ay parlé du cas, comme sçavant,
En ceste epistre assez mal composee,
Vous suppliant l'avoir pour excusee,
Si elle n'est en termes elegans:
Et recevoir vueillez aussi les gantz,
Que de bon cueur vous transmetz pour l'estrene
De l'an present. La chose est bien certaine,
Que voz deux mains tant blanches de nature
Meritent bien plus digne couverture:
Mais s'ilz ne sont à voz mains comparez,
Du bon du cueur (pour le moins) les aurez.

Ainsi rendray mon propos accomply
En cest endroict. Et avant vous supply,
Si rencontrez rien dur en ceste epistre,
De l'oublier, et n'en tenir registre:
Car bien à tard vouldroit l'homme desplaire,
(S'il n'est trop fainct) qui met peine à complaire.

XXI.

A UNE DAMOISELLE MALADE.

Ma mignonne,
Je vous donne
Le bon jour,
Le sejour

C'est prison :
Guerison
Recouvrez,
Puis ouvrez
Vostre porte
Et qu'on sorte
Vistement :
Car Clement
Le vous mande.

Va friande
De ta bouche,
Qui se couche
En danger
Pour manger
Confitures :
Si tu dures
Trop malade,
Couleur fade
Tu prendras,
Et perdras
L'embonpoinct.

Dieu te doint
Santé bonne,
Ma mignonne.



XXII.

A DEUX DAMOYSELLES.

SUSCRIPTION.

Sus lettre, il fault que tu desloges :
Par toy saluer je pretens
La nouvelle espouse Bazoges :
Aussi Trezay, qui perd son temps.

Mes damoyselles,
Bonnes et belles,
Je vous envoye
Mon feu de joye :
Si j'avois mieulx,
Devant voz yeulx
Il seroit mis.
A ses amys
Bien tant soit cher,
Ne fault cacher.

Or est besoing,
Quand on est loing,
De s'entrescrire,
Cela faict rire,
Et chasse esmoy.
Escrivez moy
Donc je vous prie :
Car l'enfant crie,

Quand on luy fault.
S'il ne le vault,
Il le vauldra
Et ne fauldra
D'estre à jamais
Tout vostre, mais
Dieu sçait combien
Il vouldroit bien
Vous supplier
Ne l'oublier.

Ailleurs, ne là
Rien que cela,
Il ne demande?
Me recommande.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE DES PIÈCES

CONTENUES

DANS CE VOLUME.

LIVRE II.

ÉPITRES.

LIVRE I.

Pages.

LIVRE II.

FIN DE LA TABLE.

